

HISTOIRE DES ROMAINS

Par Victor DURUY

Membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique

TOME TROISIÈME

SEPTIÈME PÉRIODE — LES TRIUMVIRATS ET LA RÉVOLUTION (79-30).

CHAPITRE XLVIII — POMPÉE, LÉPIDE ET SERTORIUS (79-70).

I. — RÉSUMÉ DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE.

La vie des peuples se partage en périodes qu'on peut appeler organiques ou de vie pleine et tranquille, et en périodes inorganiques ou de transformation violente. Les nations sont dans la première époque quand elles ont trouvé la forme de gouvernement qui convient le mieux à leurs intérêts présents, et elles sont dans la seconde lorsque les forces sociales entrent en lutte les unes contre les autres. Le temps des rois avait été, à Rome, autant que nous le connaissons, celui de la formation harmonieuse de la société et de la grandeur de l'État. Il fut suivi d'un siècle et demi de rivalités intestines et de faiblesse extérieure. Après Licinius Stolon, au contraire, la paix se rétablit entre les deux ordres par l'égalité, et la fortune de Rome reprend son cours. Mais aux guerres héroïques d'Italie et d'Afrique, dont on a vu l'enchaînement inévitable, à celles de Grèce et d'Orient, plus politiques que nécessaires, succéda, par l'effet des causes que nous avons longuement étudiées¹, une nouvelle période de déchirements intérieurs.

Ou premier des Gracques à Sella, durant cinquante années, ces hommes, naguère si grands en face de Pyrrhus, d'Annibal et des Macédoniens, redevinrent les fils de la louve ; ils s'égorgeaient entre eux pour savoir à qui resterait le monde. Afin de suivre, au milieu de tant de massacres et de ruines, le double mouvement de destruction et de renouvellement qui s'opère, à cette époque, au sein de la société romaine et qui, sous des formes et des noms différents, se continuera pendant une autre moitié de siècle récapitulons les tragédies que nous avons vues, afin de mieux comprendre celles que nous allons voir.

Deux siècles de guerres, de conquêtes et de pillage avaient eu pour conséquence de concentrer tous les pouvoirs aux mains d'une étroite oligarchie et d'user cette portion moyenne du peuple romain qui jadis remplissait les légions et les tribus rustiques. Deux classes ennemies, les pauvres et les riches, se trouvèrent en présence. Pour les empêcher de se jeter l'une sur l'autre, les Gracques essayèrent de réformer par la loi agraire une population virile de petits propriétaires ruraux, et de constituer dans l'État, par l'attribution du pouvoir judiciaire aux chevaliers, un troisième ordre qui tint la balance entre les deux autres.

Les Gracques tombent sous les coups des grands, et, avec eux, la cause populaire, qui était celle de la république et de la liberté, semble perdue. Mais, comme elle offre aux ambitieux un moyen de produire au Forum des agitations favorables aux menées ténébreuses, des patriciens, des consulaires, passent au peuple sous prétexte de défendre ses intérêts, et l'État se partage entre deux factions, les conservateurs obstinés et les révolutionnaires à outrance. Au fond, les uns et les autres n'ont plus souci que de pouvoir et d'or ; les idées généreuses qui avaient animé les Gracques sont mortes avec eux.

¹ Aux chapitres XXXV et XXXVI.

Marius, qui reconstitue le parti populaire, ne sait pas le conduire, et son associé, Saturninus, le compromet par ses violences. Ce tribun est tué, Marius s'exile, et l'oligarchie triomphe encore.

Scipion Émilien et le second Drusus cherchent une autre solution au problème de la constitution romaine : ils voudraient faire place aux Italiens dans la cité, afin de donner à l'empire une large base qui pût le porter longtemps. L'un est assassiné par les chefs du petit peuple de Rome, qu'il méprise ; l'autre par les chevaliers, qu'il voulait dépouiller de la judicature ; et les Italiens, perdant l'espoir qu'une loi leur fasse justice, recourent aux armes. Une guerre terrible éclate ; le nom seul en dit l'horreur : la guerre Sociale, ou des alliés.

Les Italiens, vaincus, semblent sortir victorieux de cette lutte fratricide : ils obtiennent le droit de cité, mais la noblesse, pour rendre ce droit illusoire, enferme les nouveaux citoyens dans des tribus qui ne voteront jamais, et en même temps elle s'aliène les chevaliers par le retrait des jugements.

Marius, revenu d'exil, et Sulpicius profitent de cette double faute pour associer à leur cause les nouveaux citoyens et l'ordre équestre. L'un est égorgé ; l'autre, qui, dans sa fuite, manque dix fois de l'être, revient avec une armée d'esclaves et d'Italiens, se baigne dans le sang de la noblesse et meurt au moment où le vengeur des grands arrive.

Ainsi chaque parti a du sang sur les mains, mais c'est la noblesse qui en a le plus répandu. Dans ces cinquante années, l'oligarchie compte cinq victoires marquées par le meurtre des principaux adversaires du sénat et couronnées par une dictature inexorable¹.

Sylla croit en finir avec la faction populaire, les Italiens et les chevaliers, par un immense égorgement, et avec toutes les nouveautés par une législation qui ramène la république de trois siècles dans le passé, au temps où les patriciens étaient tout et le peuple rien. Les essais de réforme en avant ont échoué, la réforme en arrière réussira-t-elle ? On le saura en suivant les dramatiques péripéties de la révolution qui conduira Rome à une nouvelle époque organique, où ses destinées seront fixées pour quatre siècles.

II. — POMPÉE.

Les dix années que dura la constitution cornélienne furent une des plus désastreuses époques que la république ait traversées, celle où chacun fut le moins assuré d'un lendemain.

La haine du peuple et des Italiens, les ressentiments de l'ordre équestre et quatre guerres dangereuses : telle était la succession de Sylla. Qui allait recueillir ce difficile héritage ? Un sénat où les proscriptions des deux partis n'avaient pas laissé une seule tête qui dépassât le niveau commun de la médiocrité : Metellus Pius, général malheureux ; Catulus, *en qui se trouvait de quoi faire plusieurs grands hommes*², mais qui ne sut pas être, ce qui eut mieux valu pour la république, un grand citoyen ; Hortensius, qui ne vivait que pour le barreau et ses murènes ; Crassus, moins occupé d'affaires publiques que de dénaturer sa

¹ Meurtre de Tiberius, 133 ; de Caius, 121 ; de Saturninus, 100 ; de Drusus, 91 ; de Sulpicius et des amis de Marius, 88 ; proscriptions de Sylla, 82.

² Le mot est de Cicéron ; mais il avait l'éloge aussi facile que l'invective : Catulus refusa à Caton la condamnation d'un greffier coupable et voulut acheter à César la candidature au grand pontificat. Cf. Plut., dans *Cato minor* et dans *Cæsar*.

fortune mal acquise et d'acheter Rome pièce à pièce ; Philippus, qui avait si bien manœuvré depuis vingt ans au milieu des écueils et qui, arrivé au faite des honneurs, s'y reposait ; enfin le plus capable peut-être de tous ces médiocres personnages, Lucullus, élégant épicurien, Romain d'Athènes, resté jusqu'alors en sous-ordre dans les affaires, et sans goût pour le premier rôle. Échappés à de si longues tourmentes, ces sénateurs ne demandaient qu'à jouir en paix de la vie, de leur beau soleil, de leurs villas dévastées et qu'ils restauraient. Mais autour d'eux se pressait une génération plus jeune, plus ardente, plus forte pour le bien comme pour le mal ; Cicéron avait alors vingt-huit ans, César vingt-quatre, Caton dix-sept ; Brutus était plus jeune ; Catilina et Verrès avaient déjà rempli des charges.

Par son âge, Pompée appartenait à cette génération¹ ; mais décoré des noms de Grand, d'*Imperator*, de Triomphateur, il marchait à part. Et nous sommes si loin de l'égalité, si près de la monarchie, que, sans avoir été régulièrement appelé à aucune fonction, sans être sénateur, sans même pouvoir compter sur un parti politique, Pompée était tout-puissant dans la cité. Ce personnage froid, irrésolu et aussi incapable que Marius d'une conception politique, a été cependant trop maltraité par nos historiens modernes, qui aiment à juger les hommes par les petits côtés, à les peindre par l'anecdote, même apocryphe, à la façon de Plutarque. Un homme ne conserve, durant quarante années, la grande situation que Pompée se fit dès les premiers jours qu'il la condition d'être par quelque côté supérieur à ses concitoyens. Il est vrai que, jusqu'à sa dernière bataille, il mérita mieux que Sylla le surnom de favori de la Fortune. Elle fit beaucoup pour lui : ne fit-il rien pour elle ? S'il rencontra des circonstances propices, il sut aussi en faire naître et tirer d'elles, par audace ou sagesse, les avantages qu'un autre aurait laissé perdre. Ces nuits passées dans les veilles, ces études persévérantes pour préparer et enchaîner d'avance la victoire, ne sont pas d'un homme qui s'abandonne paresseusement à la faveur des dieux².

Sans être Caton, il avait sa frugalité et sa haine des molles coutumes venues de l'Orient³, avec moins d'affectation et une dignité contenue qui annonçait l'homme fait pour le commandement. Un jour qu'il était malade et dégoûté de toute nourriture, son médecin lui recommanda de manger une grive ; on en chercha partout, et il ne s'en trouva nulle part à vendre. Quelqu'un assura qu'on en aurait chez Lucullus, qui en nourrissait toute l'année : *Eh quoi !* dit Pompée, *si Lucullus n'était pas un gourmand, Pompée ne saurait vivre ?* Et il refusa. Il était éloquent, car à vingt ans, dans un procès difficile, il sauva la mémoire de son père et

¹ Né le 99 septembre 106, Pompée avait l'âge de Cicéron. On place ordinairement la naissance de César en l'année 100. Dans ce cas, nommé, en janvier 86, flamine de Jupiter, il n'aurait eu alors que treize ans et quelques mois : ce qui est bien peu pour un pontificat. Son édilité est de l'année 65, et, d'après la *lex annalis*, on ne pouvait y arriver qu'à trente-sept ans. César aurait eu cet âge, s'il était né en 102. En plaçant sa naissance à cette date, il se serait trouvé dans les conditions requises pour la préture, qu'il eut en 62, à quarante ans, et pour le consulat, qu'il géra en 59, à quarante-deux ans révolus. Or, de 82 à 49, la loi de Sylla sur les magistratures fut rigoureusement observée, excepté pour Pompée en 70 et en 52 ; on verra plus loin les motifs de cette double exception. Lorsque César rentra dans Rome, en avril 49, il se donna lui-même sur les monnaies cinquante-deux ans révolus. Cf. Cohen, *Monn. consul.*, pl. XX, gens Julia ; les pièces numérotées 14, 15 et 16 portent le chiffre 52.

² Diodore, XXXVIII, 9.

³ *Id.*, *ibid.* Cf. Plutarque, *Pompée*, 2. Lucullus avait rapporté de Cerasonte le cerisier ; Pompée rapporta d'Orient l'usage des moulins à vent et des moulins à eau, qui remplacèrent les moulins à bras, seuls connus en Italie, et il fit traduire en latin par un de ses affranchis les ouvrages des Grecs sur la médecine.

conquit son juge, qui, au tribunal même, le prit pour gendre. Il était brave¹ : sa vie presque entière se passa dans les camps ; hardi et entreprenant : au milieu de l'Italie couverte des légions de Carbon, il se déclara pour Sylla et lui donna une armée qui peut-être le sauva. Cette armée, Pompée sut la garder à lui, tout en la faisant servir aux intérêts du parti ; il la conduisit où le dictateur voulut, en Cisalpine, en Sicile, en Afrique ; partout vainqueur et imposant par ses succès à Sylla même, qui crut reconnaître, dans ce jeune homme toujours heureux, cette puissance fatale qu'il aimait à voir respecter en lui.

Le terrible dictateur fut comme subjugué ; pour empêcher que ce bonheur ne devînt rival du sien, il fit entrer Pompée dans sa famille, en lui donnant sa petite-fille Æmilia. Cependant il eut un moment de défiance ; quand Pompée eut vaincu Domitius et Hiabas, il lui ordonna de licencier ses troupes. Les soldats se révoltaient à la pensée de perdre le plaisir et les profits d'une entrée triomphale dans Rome ; Pompée les apaisa et revint seul. Cette confiance le sauva ; Sylla sortit avec tout le peuple à sa rencontre et le salua du nom de Grand. Mais il voulait le triomphe, un triomphe magnifique, car il avait ramené d'Afrique des éléphants pour les atteler à son char ; et il n'était pas même sénateur ! Sylla refusa. *Qu'il prenne donc garde*, osa dire le jeune victorieux, *que le soleil levant a plus d'adorateurs que le soleil couchant*. Autour de lui, tout le monde tremblait ; le dictateur, surpris, pour la première fois céda : *Qu'il triomphe*, s'écria-t-il à deux reprises, *qu'il triomphe !* (81) Le peuple applaudissait à cette audace, et déjà regardait avec complaisance ce général qui ne tremblait pas en face de celui devant qui tout le monde tremblait.

Pompée n'avait encore géré aucune charge. Aux faisceaux consulaires il préférait la position qu'il s'était faite sans élection du peuple ni du sénat. Seul aussi de tous les chefs syllaniens, il n'avait pas trempé dans les proscriptions, du moins dans le pillage des biens des victimes. A Asculum, durant la guerre Sociale, il n'avait pris que quelques livres. C'était encore une singularité heureuse, et comme un reproche pour les vainqueurs, une espérance pour les vaincus. Aimé des soldats, respecté du peuple, il avait un crédit dont il refusa de se servir pour lui-même, parce qu'il n'aurait pas voulu d'un consulat obscurément passé, et qu'il comprenait que les temps n'étaient pas venus de se signaler, dans cette magistrature, par quelque acte mémorable. Agé de vingt-huit ans, il n'aurait pu d'ailleurs la demander qu'en violant la loi ; mais il tint à prouver son influence en appuyant une candidature hostile au sénat. Malgré les grands, il fit élire Lépide, qui ne cachait pas sa haine contre les nouvelles institutions (78)². *Jeune homme*, lui dit Sylla, en le voyant traverser tout fier la place des comices, *tu es bien glorieux de ta victoire. En vérité, c'est un bel exploit d'avoir fait arriver au consulat un mauvais citoyen ! Mais veille avec soin, tu t'es donné un adversaire plus fort que toi*. Ces mots faillirent être une prophétie. Quand on apprit la mort du dictateur, Lépide voulut empêcher qu'on rendît à sa mémoire des honneurs publics, et déjà il parlait d'abolir ses lois. C'était aller trop vite pour Pompée. Malgré la froideur que Sylla lui avait montrée dans les derniers temps³, Pompée se respectait trop lui-même pour trahir sitôt la cause qu'il avait tant servie ; il

¹ A l'assaut du camp de Domitius, il voulut combattre sans casque. (Plutarque, *Pompée*, 11.)

² Voyez dans les fragments de Salluste, un discours violent que cet historien prête à Lépide et qui se termine par un véritable appel aux armes ; s'il n'est pas de Lépide, on peut le regarder comme répondant à ses sentiments.

³ Il ne le nomma point dans son testament.

s'unit à l'autre consul, Catulus, et Sylla mort triompha encore une fois. Mais, au sortir des funérailles, les deux consuls manquèrent en venir aux mains¹.

III. — LÉPIDE, NOUVELLE GUERRE CIVILE (78-77).

Ce Lépide, père du triumvir, appartenait à une illustre maison patricienne, la *gens Æmilia*. Dans la guerre civile, il se déclara pour Sylla et fit une fortune considérable avec les biens des proscrits. Mis en goût par l'abominable curée, il commit dans sa préture de Sicile, en 81, de telles exactions, que Cicéron lui accorde le premier rang, après Verrès, parmi les spoliateurs des provinces². Aussi fat-il en état de construire le plus beau palais de la ville et de le décorer avec des colonnes en marbre jaune de Numidie, les premières qu'on eût vues à Rome³. Riche et de haute naissance, Lépide avait toutes ses attaches dans le parti des grands. Mais, de ce côté-là, les premiers rôles étaient pris ; il passa au parti contraire, conduit à cette résolution par son mariage avec une Apuleia, fille de Saturninus, par la crainte d'un procès en concussion, dont il était menacé, surtout par son ambition ; car les réformateurs désintéressés de la génération précédente n'avaient plus que des ambitieux pour successeurs.

On tue ou l'on proscrit les hommes, mais on ne vient à bout des idées justes et des besoins vrais qu'en leur donnant satisfaction, et, la restauration n'ayant tenu compte d'aucune des nouveautés que le passé avait produites ou que le présent réclamait, il suffit à Lépide de prononcer ces seuls mots : rétablissement de la loi frumentaire et rappel des bannis, pour reconstituer le parti que Sylla pensait avoir étouffé dans le sang⁴.

Dès qu'on put croire un des consuls disposé à défaire ce qu'avait fait la dictature, une foule de gens mirent leurs espérances en de nouveaux bouleversements. Les familles des victimes comptèrent y retrouver leurs biens perdus ; la jeunesse dorée, des ressources pour ses ruineuses débauches ; les tribuns, de la puissance ; le peuple, des distractions qui rompraient avec la monotonie de ces journées silencieuses où, durant trois ans, on n'avait pas vu un orage au Forum. Les chevaliers ne pardonnaient pas aux grands la suppression de leur pouvoir judiciaire ; les pauvres, celle des largesses de l'annone ; les fils des proscrits, la perte de leurs droits civiques, et les ambitieux, que l'oligarchie tenait éloignés du pouvoir, se promettaient de tirer parti de ces regrets qui étaient aussi des espérances. Une grande province, l'Espagne, était aux mains de Sertorius ; la Cisalpine avait pour gouverneur un Junius Brutus d'une fidélité douteuse ; partout, les nombreux déclassés qu'avaient faits tant de révolutions en appelaient une nouvelle, et quelques-uns des marianistes les plus en vue osaient rentrer dans Rome. Perperna, le préteur que Pompée avait naguère chassé de Sicile, César, le fils du consul Cinna, etc., y étaient déjà revenus, et, comme il arrive aux proscrits, ils n'avaient rien oublié.

¹ Appien, *Bell. civ.*, I, 107.

² *II in Verrès*, III, 91.

³ *Sa maison*, dit Pline, *était alors la plus belle de Rome ; mais si rapides furent les progrès du luxe, que, trente-cinq ans après, plus de cent la dépassaient en magnificence.* (*Hist. nat.*, XXXVI, 24, 4.)

⁴ Lépide fit, durant son consulat, une de ces inutiles lois somptuaires que la jalousie démocratique imposait et qu'on n'exécutait pas. Il défendit de servir dans les repas ni coquillages ni oiseaux étrangers, et fixa les choses qu'il serait permis de manger, aussi bien que la manière de les apprêter. (Pline, *Hist. nat.*, VIII, 27 ; Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, II, XXIV, 12 ; Macrobe, *Saturnales*, III, XVII, 13.)

Lépide alla au plus pressé : il remit en vigueur la loi Sempronienne sur les distributions de blé au peuple¹, pour gagner les mendiants de Rome ; et il promit de rendre leurs terres à ceux qui en avaient été dépouillés, afin de s'attacher les Italiens. Aussi, de toutes parts, les expropriés relevèrent la tête, et quelques-uns amassèrent des armes. Prêts les premiers, les gens de Fésules se ruèrent sur les vétérans, dans les postes, *castella*, où ceux-ci s'étaient établis, et les chassèrent de leur territoire après en avoir tué bon nombre. Ce pouvait être le signal d'un grand incendie. Le sénat, que le dictateur croyait avoir rendu si fort, s'effraya, sans que la peur lui donnât de l'énergie. Entre Catulus et Lépide, qui déjà se menaçaient, il leur sut intervenir que par des prières, pour obtenir d'eux le serment qu'ils ne prendraient pas les armes l'un contre l'autre, et il crut parer à tout péril en décidant que les deux consuls se rendraient dans leurs provinces : Catulus, en Cisalpine ; Lépide, dans la Narbonnaise. On disait que des attaques étaient à craindre de ce dernier côté, et l'on commit l'imprudence d'allouer une grosse somme, pour décider l'avid proconsul qu'on y envoyait à gagner son gouvernement. Comme il devait, en passant, apaiser l'émeute de Fésules, il était autorisé à lever des troupes : rien ne lui manquait donc pour se faire une armée.

Tandis qu'il s'éloignait lentement, Catulus continuait la reconstruction commencée par Sylla du temple Capitolin qui dominait majestueusement le Forum², travail immense dont il ne reste que les substructions massives qui portent aujourd'hui le *palais du Sénateur* de Rome, et qui du temps de Catulus portaient le *Tabularium* ou salle des Archives. Au bas de la façade, il plaça une Minerve d'Euphranor, que le peuple prit l'habitude d'appeler la *Catulienne* ; mais il réserva pour le temple consacré par son père, après la guerre des Cimbres, à la Fortune du jour, deux statues de Phidias ravies, comme la précédente, à la Grèce³. Les Romains, qui ne savaient point faire de ces chefs-d'œuvre, savaient du moins les aimer et surtout les prendre. Le temple fut rempli d'offrandes de toutes sortes envoyées par les cités, les peuples et les rois. Il en manqua une, un meuble d'or garni de pierres précieuses que le roi de Syrie destinait au Capitole et que son ambassadeur, en passant à Syracuse, avait eu l'imprudence de montrer à Ferrés, qui le vola : le don royal, destiné à Jupiter Très Grand, était allé décorer le boudoir de l'Hirondelle, une des maîtresses du satrape sicilien⁴. Les fêtes de la dédicace durèrent plusieurs jours et furent marquées par une nouveauté que Caton aurait maudite. Catulus, pour mettre les spectateurs à l'abri du soleil, fit couvrir son théâtre de toiles grossières que remplaceront un jour les immenses et magnifiques *velaria* de l'empire⁵.

Pendant que son collègue était occupé par ces soins pieux et cette sollicitude pour les aises du peuple, Lépide parcourait l'Étrurie, ramassant, au milieu de populations si cruellement traitées par Sylla, des hommes, des vivres, des armes, et appelant à lui les vétérans de Marius et de Carbon. Le gouverneur de la Cisalpine, Junius Brutus, se déclara pour lui. César, qui arrivait d'Asie, était pressé par le frère de sa femme, L. Cinna, de suivre cet exemple ; le caractère

¹ Granius Licinianus, *Fr. ex lib. XXXVI, ad ann. 78* : *nullo resistente, ut annonæ quinque modii populo darentur*. Cette loi fut sans doute abolie, quand il eut été déclaré ennemi public, car le rétablissement de la distribution des 5 modii date de l'an 73. Cf. Salluste, *Fragm.*, et Cicéron, *II in Ver.*, III, 70.

² L'inscription que le sénat y fit graver existe encore : **Q. Lutatius. Q. F. Q. N. Catulus Cos. substructionem et tabularium ex sen. cons. faciendum curavit.**

³ Plin., *Hist. nat.*, XXXIII, 18, et XXXIV, 19.

⁴ Cicéron, *II in Ver.*, IV, 33. Elle s'appelait **Chelidone**, qui est le nom grec de l'hirondelle.

⁵ Val. Maxime, II, 46 ; Plin., *Hist. nat.*, X, 6.

du chef, les forces du parti, ne lui parurent pas assez sûrs : il attendit¹. Cependant, avec la promesse de casser les actes de la dictature, Lépide eut bientôt grossi son armée ; et lorsque le sénat enfin inquiet le rappela sous prétexte de lui faire tenir les comices consulaires, en réalité pour qu'on pût s'assurer de sa personne, il quitta la toge, prit l'habit de guerre et marcha sur Rome, précédé de la déclaration qu'il venait rétablir le peuple dans ses droits et prendre un second consulat, c'est-à-dire la dictature.

Les pères conscrits essayèrent de négocier ; leurs députés furent reçus de telle sorte, qu'il fallut se résigner à combattre. La situation à Rome pouvait avoir ses dangers. Un Cethegus et d'autres jeunes nobles ruinés couraient les mauvais quartiers en parlant de revanche prochaine. Les tribuns de cette année, élus sous l'empire des lois syllaniennes, étaient de minces et timides personnages ; mais, si le bruit des armes faisait taire la loi, un d'eux ne retrouverait-il pas, à l'approche de Lépide, assez d'audace tribunitienne pour amener la foule et mettre le sénat cornélien entre deux périls ? Un sénateur que nous connaissons depuis longtemps releva les courages par un discours énergique que Salluste nous a conservé, en l'arrangeant moins peut-être que ceux qu'il met ordinairement dans la bouche de ses personnages². Philippus gourmanda les irrésolutions des sénateurs, qui, confiants dans les prédictions des augures, aimaient mieux souhaiter la paix que la défendre. *Ne comprenez-vous pas que votre inertie vous ôte toute dignité, à lui toute crainte ? Et cela est juste, puisque ses rapines lui ont valu le consulat ; ses séditions, une province et une armée. Qu'aurait-il gagné à bien servir, lui qui, pour ses méfaits, a reçu de telles récompenses ? Vos ambassades, vos paroles de paix et de concorde, il les méprise. Naguère ce Lépide n'était qu'un brigand suivi de quelques bandits prêts à donner leur vie pour un morceau de pain. Aujourd'hui c'est un proconsul du peuple romain qui a une charge conférée par vous-mêmes, des lieutenants à qui la loi impose envers lui l'obéissance, et une armée oui se sont réunis les mauvais citoyens de tous les ordres, ceux que tourmente la conscience de leurs crimes. Pour eux, la paix est dans les troubles, le repos dans les séditions, et ils sèment désordre sur désordre, guerre sur guerre. Voilà l'Étrurie en feu, les Espagnes en révolte, les survivants de nos derniers combats en mouvement ; et Mithridate, l'épée suspendue sur nos provinces tributaires, attend le jour où il pourra frapper.*

Les injonctions de Lépide vous troublent. Il lui plaît, dit-il, que chacun recouvre son bien, et il retient celui des autres ; qu'on abroge des lois imposées par la force, et il veut nous contraindre par la violence ; que le droit de cité soit rendu, et il nie que personne l'ait perdu ; que pour maintenir la paix on rétablisse l'ancien tribunat, et ce tribunat a été la source de tous les désordres.... Si vous n'opposez aux armes que des paroles, ménagez-vous le patronage de Cethegus et de ses pareils, qui sont toujours prêts à recommencer les pillages et les incendies. Pour moi, je pense que l'interroi Appius, le proconsul Catulus et tous

¹ Cependant, en 77 et 76, il commença la guerre contre les syllaniens en accusant deux d'entre eux, Cn. Dolabella, ancien gouverneur de la Macédoine, et Antonius, qui avait horriblement foulé la Grèce. En prenant ce rôle d'accusateur, César ne faisait que suivre l'exemple des jeunes nobles, qui débutaient toujours ainsi ; mais le choix de ses victimes montre ses rancunes.

² L'ordonnance générale de ce discours n'est pas aussi savante que celle des harangues de Salluste, on y voit un certain désordre naturel à l'improvisation, mais on y trouve aussi des phrases sentencieuses et concises qui doivent être des interpolations de l'historien.

*ceux qui ont l'imperium doivent être chargés par vous de veiller à ce que la république n'éprouve aucun dommage*¹.

Le décret passa, et Catulus fit, ou renouvela en l'étendant, la loi *de vi publica*, qui interdisait le feu et l'eau aux auteurs des violences publiques² ; et, en même temps, il multiplia des levées que le concours de Pompée rendit promptes et faciles. Trop jeune pour briguer le consulat, trop plein de sa gloire pour consentir à y arriver en passant par les charges inférieures, Pompée saisit cette occasion nouvelle de braver les lois en les servant. Un décret du sénat l'adjoignit à Catulus pour le commandement de l'armée, il en fut le chef véritable. Les troupes proconsulaires, que rejoignirent beaucoup de vétérans menacés de restitution, s'établirent au Janicule, sur les collines du Vatican, et au pont Milvius, de manière à défendre le passage du Tibre.

Le médiocre personnage qui se portait l'héritier de Marius n'avait pas su cacher assez longtemps ses projets pour avoir le loisir d'organiser ses forces, et il ne mit pas dans l'exécution assez de rapidité pour surprendre ses adversaires. Campé entre la Crémère et le Tibre, il faisait entrer dans Rome des émissaires qui cherchaient à l' déterminer une émeute, mais rien ne bougea. Le peuple courut aux remparts et au bord du fleuve, afin de voir un spectacle bien autrement intéressant pour lui que des combats de gladiateurs : les deux armées aux prises, en face du Champ de Mars. La bataille ne dura guère : les vétérans de Sylla et toute la noblesse chargèrent si violemment les recrues de Lépide, que l'armée insurrectionnelle fut rompue et s'enfuit avec son chef du côté de Bolsena. Lépide pensa un moment à faire route par les montagnes pour aller réveiller la guerre samnite ; les manœuvres de ses adversaires l'enfermèrent en Étrurie. Il y subit un second échec qui le rejeta vers la mer, et, tandis que Catulus l'y poussait avec une prudente lenteur, Pompée eut le temps de courir dans la Cisalpine, où M. Junius Brutus s'était enfermé dans Modène. Faute de vivres ou forcé par quelque trahison, Brutus rendit la place en stipulant qu'il aurait la vie sauve ; le lendemain, Pompée le fit tuer. Un fils de Lépide et un Scipion, peut-être le consul de 83 qui durant les proscriptions de Sylla s'était réfugié à Marseille, furent pris dans la ville ligurienne d'Alba et mis à mort. La Cisalpine ainsi pacifiée, à la façon romaine, par des égorgements, Pompée alla rejoindre Catulus, qui venait d'infliger à Lépide un nouvel échec sous les murs de Cosa.

En face de cette ville s'élève en mer le *mons Argentarius*, promontoire escarpé de toutes parts, qui ne tient au continent que par deux bancs de sable enfermant une lagune³. Lépide les coupa et se trouva dans une île. Cependant il ne pouvait y tenir longtemps faute de vivres. Une nuit, il s'embarqua pour la Sardaigne, dans la pensée d'en soulever les habitants, tandis que son lieutenant Perpenna gagnerait la Sicile ; de là ils tendraient la main à Sertorius et tâcheraient d'affamer Rome, que les deux îles nourrissaient. La fatigue, le chagrin, firent tomber Lépide malade ; une lettre de sa femme l'acheva. Elle lui était arrivée par mégarde et ne pouvait lui laisser de doute ni sur la fidélité d'Apuleia, ni sur

¹ Ce discours convient parfaitement à la situation de Rome avant la première bataille ; les mots *exercitu rursus admolo* le font mettre d'ordinaire après le combat du pont Milvius. Mais il se comprend mal alors, et *rursus* doit être une interpolation. Quant à la mention qui y est faite de l'interroi, cela prouve seulement que l'année consulaire était révolue et que, les élections n'ayant pu se faire par suite du refus de Lépide de venir à Rome pour les comices, il avait fallu recourir à des interrois.

² C'est la loi dont Cicéron se servira contre Catilina. (*Pro Caelio*, 29.)

³ Ce roc, qui a 7 milles de long sur 4 de large, doit son nom à des mines d'argent anciennement exploitées.

l'estime qu'elle nourrissait pour son époux : *Ce pauvre homme*, écrivait-elle à son amant, *n'a pas le sens commun*. Quelques jours après, il mourut ; le premier acte de la nouvelle guerre civile était achevé (77).

Cette fois le parti vainqueur s'honora par sa modération, et, quelques années après, le sénat accorda, sur les instances de César, une amnistie aux partisans de Lépide.

Cette levée de boucliers rattacha Pompée au sénat, qui lui rendait son armée. Catulus lui ordonna, il est vrai, de la licencier ; mais il ne tint compte de cet ordre, et le sénat n'osa insister. Dans le parti des nobles, Pompée ne voyait donc personne au-dessus de lui ; dans le parti contraire, les chefs, s'ils triomphaient, l'admettraient-ils même au partage ? Certainement la réaction démocratique l'eût frappé. Si elle devait s'opérer un jour, il entendait du moins que ce fût par ses mains, et il était assez bon citoyen pour vouloir qu'elle arrivât lentement, sans secousse, sans proscriptions nouvelles. Il accepta donc le rôle d'exécuteur testamentaire de Sylla, et, après Lépide, il alla combattre Sertorius.

IV. — SERTORIUS ; CONTINUATION DE LA GUERRE CIVILE (80-75).

Nous connaissons Sertorius, ce Sabin qui fut, comme Marius, sans aïeux et sans postérité, et, comme lui, meilleur général qu'habile politique. Il s'était distingué dans la guerre des Cimbres, et ses longs services en Gaule l'avaient si bien familiarisé avec la langue et les habitudes des barbares, que plusieurs fois il pénétra sous un déguisement dans le camp des Teutons pour observer leurs forces et leurs dispositions. Durant la guerre Sociale, il fut encore l'intermédiaire entre le sénat et les Gaulois italiens, qu'il sut retenir dans la fidélité. Il demanda le tribunat ; les syllaniens l'empêchèrent d'y arriver, et ce refus le rejeta pour toujours dans le parti de son ancien général. Réservé dans ses mœurs, d'une sobriété africaine, mangeant peu et à l'heure qu'on voulait, brave jusqu'à la témérité, ce qui lui valut beaucoup de blessures et la perte d'un œil, fécond en ruses militaires, d'une activité enfile qu'aucune fatigue ne parvenait à lasser, Sertorius avait toutes les qualités nécessaires au chef d'une armée irrégulière, et ses antécédents faisaient de lui la dernière espérance des marianistes¹.

Après l'insurrection des esclaves contre leurs maîtres, des plébéiens contre les grands, des Italiens contre Rome, nous avons vu tous les peuples des parties orientales de l'empire aider de leurs vaux ou de leurs bras Mithridate à renverser une domination odieuse. Pour la fortune de Rome, il se trouva que, s'il y avait unanimité dans la haine, on ne sut pas en mettre dans le conseil ni dans l'action. Elle eût succombé sous le poids de l'univers conjuré, elle triompha d'adversaires qui vinrent successivement frapper le colosse de coups mal concertés.

Après la défection de l'armée de Scipion, Sertorius s'était rendu en Espagne (82), avec le titre de préteur qu'il devait aux marianistes et qui lui donnait l'autorité légale dans ces provinces. Il étudia le pays, ses ressources, l'esprit de cette race vaillante où les filles choisissaient elles-mêmes leur époux parmi les plus braves, le préféré étant celui qui pouvait offrir à sa fiancée la main droite d'un ennemi qu'il avait tué ; et il les gagna par sa douceur, qui contrastait avec la rapacité et l'insolence des gouverneurs ordinaires. Il avait déjà servi dans la péninsule comme tribun militaire et mérité l'estime des Espagnols, en les battant par un adroit stratagème.

¹ Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, XV, XXII ; Suétone, *César*, 5.

Des soldats romains en garnison à Castula (*Cazlona*) avaient, par leur insolence, exaspéré les habitants, qui appelèrent à l'aide leurs voisins et, une nuit, leur ouvrirent une des portes de la cité. Bon nombre de Romains périrent : Sertorius s'était échappé à temps ; suivi de tous les légionnaires qu'il avait pu rallier, il fit le tour de la ville, y rentra par la porte que les Espagnols n'avaient point fermée, et ceux-ci, surpris à leur tour, furent égorgés. Le jour venu, avec ses soldats, qui avaient revêtu les habits et les armes des barbares, il courut à leur ville, dont la population vint, sans défiance, à la rencontre de ceux qu'elle croyait des amis, et il ne cessa le massacre que pour vendre les survivants. L'affaire fit du bruit, et le nom de Sertorius fut, depuis ce jour, fameux en Espagne. Quand on sut qu'il venait y commander en chef, qu'on le vit diminuer les subsides, dispenser les villes des logements militaires, en vivant lui et les siens sous la tente, de nombreux volontaires accoururent à lui. Faciles à l'illusion, ils croyaient que ce Romain, proscrit à Rome, allait combattre pour eux.

Cependant Sylla ne l'avait pas oublié, et une nombreuse armée arrivait en Gaule, sous les ordres d'Annius. Un des lieutenants de Sertorius, Livius Salinator, chargé ; de garder les passages des Pyrénées, repoussa d'abord toutes les attaques ; mais il fut assassiné par un traître, et, ses troupes s'étant débandées, Annus pénétra dans la province (81). Sertorius, trop faible pour lui tenir tête, recula jusqu'à Carthagène.

Partout Sylla triomphait : la terre lui obéissait et rejetait les proscrits, la mer seule était libre encore. Sertorius s'embarqua avec trois mille hommes, et pendant plusieurs mois erra des côtes d'Espagne à celles d'Afrique : une fois il surprit les îles Pityusæ¹, un autre jour il pilla le pays aux bouches du Buis. Fatigué cependant de cette existence précaire qui l'assimilait aux pirates ses alliés, il songea un moment à renoncer à une lutte impossible et à chercher, loin du monde asservi, un séjour tranquille, dans les îles Fortunées (les Canaries)². Mais ses soldats avaient peu de goût pour les mœurs de l'âge d'or : ils lui firent abandonner ce projet, dont il n'avait sans doute parlé que pour provoquer de leur part la résolution de combattre encore.

Les Marusiens, peuple maure, étaient alors soulevés contre leur roi Ascalis, qu'un lieutenant de Sylla avait secouru ; Sertorius battit ce prince, même ses auxiliaires, et emporta d'assaut la ville de Tingis qui commandait l'entrée de la Méditerranée et d'où l'on voyait l'Espagne. C'est là qu'il voulait retourner. Le bruit de ses succès s'y était déjà répandu, et on y ajoutait des circonstances merveilleuses : il avait, disait-on, découvert le corps du géant Antée et, seul des hommes, vu ces ossements longs de 60 coudées. Les Lusitaniens, opprimés par Annus, l'invitèrent à se mettre à leur tête ; il accepta, et, passant au travers de la flotte romaine, il descendit dans la péninsule avec mille neuf cents Romains et sept cents Africains ; les Lusitaniens lui fournirent quatre mille fantassins et sept cents cavaliers ; ce fut avec moins de huit mille hommes qu'il osa déclarer la guerre au maître du monde romain. Mais ses soldats avaient la plus entière confiance dans celui qu'ils appelaient le nouvel Annibal, dans le général qui savait trouver des ressources où d'autres n'en voyaient pas, tenir son armée dans l'abondance en de pauvres pays, ses alliés dans la fidélité tout en leur demandant beaucoup ; qui inquiétait l'adversaire par la rapidité de ses marches,

¹ Aujourd'hui Iviça et Formentera, sur la côte d'Espagne, à 700 stades du promontoire de Diane. (Pline, *Hist. nat.*, III, 5.)

² Plutarque, *Sertorius*, 8 ; Florus, III, 22.

et reparaissait aussi redoutable le lendemain d'une défaite que la veille d'une victoire.

Sertorius défit d'abord le propréteur de la Bétique, et un de ses lieutenants vainquit et tua le gouverneur de la Citérieure (80). Metellus, chargé par le dictateur d'arrêter ces dangereux succès, ne put amener son adversaire à une bataille (79). Sertorius, qui connaissait les passages des montagnes aussi bien que le plus habile chasseur du pays, avait adopté la manière de combattre des habitants ; ses soldats étaient prompts à la retraite comme à l'attaque. Habités à profiter de tous les accidents du terrain, ils menaçaient l'ennemi presque en même temps, malgré leur petit nombre, en tête, en flanc et sur les derrières. Avec, sa grosse et lourde armée, Metellus ne pouvait atteindre ces agiles montagnards qui faisaient campagne sans tentes ni chariots, qui mangeaient à l'aventure, dormaient sous les étoiles, qu'on trouvait partout et qu'on n'arrêtait nulle part. Il pouvait promener sa pesante infanterie fun bout à l'autre de sa province, car les Espagnols n'osaient attaquer ses retranchements toujours construits à l'ancienne mode romaine, avec fossé et palissades ; mais, en réalité, il ne possédait rien au delà de l'enceinte de son camp et avait peine à nourrir ses troupes. Les attaques imprévues de son adversaire, ses rapides mouvements, ses bravades, déconcertaient le général méthodique. Assiégeait-il une ville, ses convois étaient coupés, et il se trouvait lui-même comme prisonnier dans ses lignes ; traversait-il un défilé, de derrière chaque rocher se levait un soldat qui lançait ses traits, puis fuyait plus léger que le vent. Sertorius donnait aux siens l'exemple de l'audace : magnifiquement armé,, on le voyait toujours aux avant-postes, se réservant les coups les plus hardis ; un jour, il provoqua Metellus en combat singulier. Les Espagnols croyaient aussi voir revivre le grand adversaire de Rome que Carthage avait envoyé à leurs pères.

Malgré l'assurance qu'il avait d'abord montrée, Metellus fut contraint d'appeler à son aide le proconsul de la Narbonnaise, L. Manlius. Il dépêcha au-devant de lui son questeur avec une division pour recevoir les trois légions et les mille cinq cents cavaliers qui allaient arriver. Sertorius prévint cette jonction : le questeur et sa division furent enlevés, et quand Manlius déboucha des Pyrénées, il fut si complètement battu, qu'il se sauva presque seul à Ilerda (Lérida). La route de la Gaule était ouverte à Sertorius, une attaque de Metellus sur Lacobriga, dans la Lusitanie, vers l'embouchure du Douro, le rappela en arrière. Le proconsul croyait avoir bien pris cette fois toutes ses mesures ; la place n'en fut pas moins secourue et les légions forcées de sortir de la province.

Malgré la présence de cette grande armée, Sertorius était véritablement maître de toute l'Espagne : il réglait les contestations des peuples et des particuliers, levait des troupes, qu'il cantonnait dans des casernes pour ne pas les rendre à charge aux habitants ; il fortifiait les villes et les passages des montagnes, exerçait les indigènes à la tactique romaine et surtout s'appliquait à gagner leur confiance. Il avait su leur persuader qu'il était en rapport avec les dieux ; une biche blanche qui toujours le suivait était l'intermédiaire : lui arrivait-il secrètement une nouvelle importante, la biche s'approchait de son oreille et lui communiquait le mystérieux message, qu'il répétait tout haut et que l'événement bientôt confirmait. Ce manège suffisait à la crédulité de ces peuples enfants.

Du reste il commandait leur respect par son attention à ne souffrir de la part des soldats romains aucune licence : un jour, il fit tuer toute une cohorte qui s'était rendue odieuse par des excès ; aussi leur dévouement à sa personne était sans

réserve. Comme les chefs aquitains, il était entouré d'une troupe fidèle prête à mourir pour lui.

Ce n'était pas pourtant une armée facile à tenir en ordre, mais il y employait tous les moyens. Un jour, ses Espagnols impatients de combattre engagèrent l'action malgré ses ordres et sont repoussés. Le lendemain, il les réunit et fait amener deux chevaux conduits l'un par un vieillard débile, l'autre par un robuste soldat, et il commande à ces deux hommes que chacun arrache la queue de son cheval. Le soldat la saisit de ses deux mains et s'épuise en vains efforts, tandis que le vieillard tirant les crins l'un après l'autre réussit sans peine. *Vous voyez, leur dit-il, que la patience vaut mieux que l'impétuosité ; les choses dont on ne saurait venir à bout tout à la fois se peuvent faire l'une après l'autre. L'armée romaine est invincible quand vous l'attaquez de front et en masse, aisée à détruire si vous l'affaiblissez en détail.* Cette éloquence en action, dont Annibal s'était déjà servi, frappa l'esprit des barbares bien plus que de longs discours ; les Espagnols trouvaient à leur chef autant de sagesse qu'il avait de vaillance.

La défaite de Lépide en Étrurie valut à Sertorius un secours important (77) : Perperna passa en Espagne avec les débris considérables encore de cette armée ; il voulait agir seul, les soldats le forcèrent à se placer sous les ordres du plus glorieux des chefs marianistes. Avec lui étaient venus plusieurs sénateurs et des Romains de distinction. Sertorius en forma un sénat de trois cents membres, et, pour bien montrer qu'il était resté Romain au milieu des barbares, il n'admit aucun Espagnol dans cette assemblée, de mime qu'il leur refusait les grades élevés dans ses troupes¹. C'était une faute, car les Espagnols avaient cru que ce Romain exilé combattait pour eux, et ils commençaient à comprendre que marianistes et syllaniens, parti populaire et parti des grands, ne voulaient que la même chose : maintenir à leur profit la domination de Rome sur les provinces. Sertorius avait réuni à *Osca* (Huesca) les enfants des meilleures familles pour les instruire dans les lettres grecques et latines ; il se plaisait à suivre leurs travaux et à distribuer aux plus habiles les bulles d'or qu'on donnait à Rome aux fils des nobles. Ils avaient regardé ces soins comme un honneur, comme une promesse d'élever un jour leurs enfants aux charges de la république ; ils en vinrent à penser qu'on pouvait bien les tenir à Osca à titre d'otages de leur fidélité, et leur zèle en eût été refroidi, si Metellus n'avait débuté par des menaces et par l'établissement de nouveaux impôts. Corneille fait dire à Sertorius :

Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute où je suis.

Le vers est beau et ce pouvait être la pensée du banni, mais il était imprudent de la trop montrer.

A la suite de ses derniers succès, Sertorius avait soulevé les Aquitains, qui battirent un proconsul et tuèrent un préteur. Il lui fut aisé d'entraîner aussi la Narbonnaise, qui récemment avait fourni des recrues à Lépide² et dont tous les peuples n'étaient pas encore façonnés à l'obéissance. Un de ses lieutenants alla même garder les passages des Alpes, et, de Rome, il reçut des sollicitations pressantes pour descendre en Italie, car plus d'un, jusque parmi les nobles, souhaitaient le renversement d'un ordre de choses qui, tout en servant

¹ Nous faisons de même en Algérie avec les indigènes qui servent sous nos drapeaux.

² César, *Bell. Gall.*, III, 20, et *Fragm.* de Salluste. Il y avait de fréquentes agitations dans cette province : vers 90, soulèvement des *Salluvii* (Tite-Live, *Épit.*, LXXIII) ; en 83, il est question de Gaulois battus par Val. Flaccus. La date de la défaite et de la mort du préteur Valerius Præconinus est incertaine. M. Desjardins (*op. laud.*) la met avec raison vers ce temps.

l'oligarchie, embarrassait de trop lourdes entraves l'avidité personnelle des oligarques.

Le sénat tenait une flotte dans les eaux d'Espagne, mais elle avait fort à faire avec les pirates dont nous parlerons bientôt et qui, dans cette dissolution apparente du colosse romain, avaient pris la mer pour leur part. Alliés naturels des ennemis de Rome, ils rendaient à Sertorius tous les services réclamés d'eux. Il leur avait ouvert à la pointe la plus avancée de l'Espagne vers l'est, au triple promontoire de Diane, une forteresse qui leur servait de comptoir pour acheter les prisonniers et remiser leurs prises, de vigie¹ pour explorer au loin la mer, et courir sus aux vaisseaux de transport, de repaire où ils cachaient leurs légers navires à l'approche des gros bâtiments militaires. La situation devenait donc inquiétante : la guerre civile grondait aux portes de Rome, et l'œuvre de Sylla menaçait ruine. Malgré sa répugnance à demander de nouveaux services à Pompée, le sénat l'envoya au secours de Metellus, avec les pouvoirs proconsulaires et le gouvernement de l'Espagne Citérieure, violant ainsi la constitution syllanienne en croyant la sauver.

Pompée n'avait pas encore licencié ses troupes ; en quarante jours il eut achevé ses préparatifs, et il s'achemina vers les Alpes avec trente mille fantassins et mille cavaliers (76). Pour éviter les passages que gardaient les détachements de Sertorius et signaler les commencements de son expédition par une marche hardie, il s'ouvrit une route nouvelle probablement à travers les Alpes Cottiennes. Les cohortes espagnoles, tournées, se replièrent sur les Pyrénées, abandonnant la Narbonnaise, qui expia cruellement sa révolte : elle fut mise à feu et à sang ; l'ancien lieutenant de Sylla semblait animé de son esprit. *Jusqu'à Narbonne*, dit Cicéron, *sa route fut marquée par des massacres*. Ensuite vinrent les confiscations : des populations entières furent chassées ; les Helves et les Arécomiques perdirent une partie de leurs terres, qui servirent à récompenser la fidélité de Marseille, les Ruthènes (Rouergue) furent réunis à la Province, et quand il entra enfin en Espagne, il laissa aux Gaulois, pour les gouverner, l'homme le plus dur et le plus avide, le proconsul Fonteius².

Sertorius ne défendit pas les passages, il assiégeait alors Lauron (Liria ?)³, non loin de Valence ; Pompée se vanta de le chasser aisément de ses positions, et marcha sur la ville : *J'apprendrai à cet écolier*, dit Sertorius, *qu'un général doit regarder autant en arrière qu'en avant*. Il lui enleva d'abord une légion, et l'affama dans son camp, puis battit tous ses détachements, emporta Lauron sous

¹ C'était un ancien établissement des Massaliotes, qui avaient construit trois tours dont la plus élevée était justement appelée *τό Ἡμεροσχοπέιον*, mot qui signifie le lieu où est placée ta sentinelle de jour. (Strabon, III, 159.)

² Un fragment de Salluste, le n° 569, cite, à l'occasion du séjour de Pompée dans la Narbonnaise, la réunion de l'assemblée provinciale. Nous retrouvons partout cette institution dont nous avons signalé l'importance.

³ On a trouvé près de Liria un Nymphée et une inscription portant qu'un Sertorius et sa femme Sertoriana Festa ont contribué à la construction de ce Nymphée *in honorera Edetanorum et patronorum suorum* (C. I. L., t. II, n° 3786). Ce Sertorius Euporistus Sertorianus était l'affranchi de quelque Espagnol, dont un des aïeux avait pris le nom du grand général qui lui avait donné la cité romaine. Il est question, au n° 3744, d'un affranchi d'un autre Sertorius. La concession du *jus civitatis* était une prérogative du souverain, c'est-à-dire du peuple romain ; mais les généraux s'étaient attribué le droit de disposer dans les provinces de cette récompense, comme nos généraux dans les expéditions lointaines peuvent, par délégation spéciale, conférer certains grades et décorations. Ainsi avaient fait Marius et Pompée, dont les actes furent ratifiés par une loi. (Cicéron, *pro Balbo*, 8.) Après la pacification de l'Espagne, certaines concessions de Sertorius auront été confirmées ou l'usage les fit accepter.

ses yeux, et le contraignit à retourner prendre ses cantonnements au pied du Monserrat, dans le pays des Laletans et des Indigètes, qui occupaient l'angle nord-est de la péninsule. Tels étaient les tristes résultats de la campagne si pompeusement annoncée (76).

Sertorius passa l'hiver à refaire ses troupes, *qu'il exerçait sans cesse selon la vieille méthode de nos pères*¹, et à fortifier sa position sur l'Èbre, pour empêcher la réunion des deux armées du sénat, celle du nord sous Pompée, celle du sud sous Metellus. Après avoir soumis quelques villes celtibériennes, dont une, Contrebia², l'arrêta quarante-quatre jours, il appela dans son camp les députés des villes qui soutenaient sa cause, leur exposa ses plans et obtint d'eux les moyens de renouveler son matériel et d'habiller ses soldats. Au retour du printemps, il envoya Perpenna chez les Ilercaons, vers les bouches du fleuve, afin d'ôter à Pompée le moyen de s'approvisionner par mer ; lui-même remonta la vallée, pour que son adversaire ne pût tirer des vivres par le haut du pays, et il chargea deux autres de ses lieutenants, Herennius et Hirtuleius, échelonnés le long de la côte, de contenir Metellus, qui campait dans la Bétique. Malheureusement Hirtuleius fut défait par Metellus, près d'Italica³, Perpenna par Pompée, et la jonction des deux généraux devint possible. Ils se rapprochaient l'un de l'autre en suivant la côte orientale, afin de se tenir à portée de la flotte qui les approvisionnait. Pour se placer entre eux, Sertorius se jeta dans le pays difficile d'où le Xucar (Sucro) et le Guadalaviar (Turia)⁴ descendent dans la riche plaine de Valence et d'Elche. Pompée, attaqué le premier, fut vaincu sur les bords du *Sucro* ; Sertorius comptait le lendemain l'accabler, quand Metellus parut : *Sans cette vieille femme*, dit-il, *j'aurais renvoyé ce petit garçon à Rome, châtié comme il le mérite* ; et, assignant à ses troupes un lieu de réunion, il les dispersa. La bataille de la Turia était donc moitié victoire, moitié défit, et il aurait fallu à Sertorius un grand succès pour conjurer le péril où le mettait la réunion de ces deux puissantes armées ; en réalité il était battu, puisqu'il avait échoué dans la tentative de séparer ses adversaires.

Les deux généraux se rencontrèrent près de Sagonte. À l'approche de celui qui lui était supérieur en âge et en dignités, Pompée fit abaisser ses faisceaux ; mais le vieux consulaire, connaissant la vanité de son jeune collègue, ne le voulut souffrir. La seule prérogative qu'il se réserva fut de donner le mot d'ordre quand les armées camperaient ensemble. La difficulté de faire vivre leurs troupes allait les obliger à se séparer, quand Sertorius attaqua. Sa biche, présent de Diane, avait disparu depuis la dernière bataille : des soldats la lui ramenèrent ; il acheta leur silence, et, annonçant que le retour de la messagère des dieux était le présage d'une victoire, il s'avança en couvrant sa marche pour enlever les détachements que l'ennemi enverrait au fourrage. Il tomba en effet sur une division de Pompée, assez près du camp pour que ce général pût envoyer au secours toute son armée, qui perdit six mille hommes ; mais, toujours malheureux dans ses lieutenants, il apprit que dans le même moment Perpenna, attaqué par Metellus, laissait cinq mille morts sur le champ de bataille. Une

¹ Salluste, *Fragm.*, 250.

² Le récit d'une partie de ce siège se trouve dans un fragment du livre XCI de Tite-Live retrouvé, au dernier siècle, sur un palimpseste du Vatican.

³ Les hommes de ce temps, même les meilleurs, faisaient bon marché de la vie des autres. Sertorius tua d'un coup de poignard le courrier qui lui apportait la nouvelle de la défaite d'Hirtuleius, pour l'empêcher d'en répandre le bruit dans le camp. (Frontin, *Strategem.*, II, 7, 5.)

⁴ La Turia ou Guadalaviar, qui se jette à la mer près de Valence, traverse, à quelques lieues de cette ville, une brèche dont les murailles à pic ont 600 pieds de haut sur 30 de large.

attaque, essayée le lendemain sur les lignes de Metellus, près de Sagonte, ne réussit pas. Il renvoya encore la plus grande partie des siens, en leur fixant un rendez-vous, ce qui le dispensait d'avoir un trésor et des magasins ; avec le reste, il regagna les montagnes et se porta sur le flanc droit de l'armée combinée, pour gêner ses mouvements, en la menaçant toujours, tandis que les pirates ses alliés couperaient les convois qui pouvaient lui arriver par mer. L'hiver approchait, Metellus alla prendre ses quartiers dans la Bétique¹.

Pompée, plus confiant, marcha sur Sertorius, mais ses légions, épuisées par le froid, par la faim et par des combats continuels, ne gagnèrent qu'en désordre le pays des Vaccéens (75).

Le monde romain était alors singulièrement troublé. Laguerre faisait rage partout, sur terre et sur mer, en Asie, en Thrace², en Espagne, tout la long des côtes, où l'on redoutait à chaque instant de voir arriver les pirates et, avec eux, le pillage, l'incendie, le rapt. La nature même était pleine de menaces. Une peste sortie d'Égypte frappait les animaux ; la ruine du bétail et des attelages avait amené celle de l'agriculture : durant trois années la famine décima les populations. Le sénat épuisait les ressources du trésor à combattre ces misères, sans venir à bout de nourrir ses armées, et, dans la ville, le peuple, qui avait faim, faisait des émeutes ; le consul Cotta, un honnête homme, faillit y périr. Il avait osé leur dire : *Eh pourquoi donc seriez-vous à l'aise dans Rome, pendant que les armées souffrent ?* Celle de Pompée était sans solde depuis deux ans, et elle était menacée d'être bientôt sans pain. Il écrivit au sénat une lettre menaçante et fière où on lisait : *J'ai tout épuisé, mon bien et mon crédit, et vous, dans ces trois campagnes, vous nous avez donné à peine la subsistance d'une année. Pensez-vous donc que je puisse suppléer au trésor ou entretenir une armée sans vivres et sans argent ?... Vous connaissez nos services et, dans votre reconnaissance, vous nous donnez l'indigence et la faim. C'est pourquoi je vous avertis et je vous prie d'y réfléchir, ne me forcez pas à ne prendre conseil que de la nécessité... Je vous le prédis, mon armée et avec elle toute la guerre d'Espagne passeront en Italie.* Malgré le ton de cette lettre, le consul Lucullus, qui craignait que Pompée ne vint lui disputer le commandement de la guerre contre Mithridate, se hâta de lui envoyer du blé, de l'argent et deux légions.

Mithridate suivait d'un œil attentif tous ces mouvements. Depuis la mort de Sylla, il était décidé à reprendre les armes ; les succès de Sertorius lui promettant une utile diversion, il envoya offrir à ce général quarante navires et 3.000 talents : il demandait la cession de l'Asie. Sertorius ne consentit qu'à l'abandon de la Cappadoce et de la Bithynie. *Nos victoires*, disait-il à ses conseillers, *doivent agrandir et non diminuer l'empire de Rome.* — *Que nous commandera donc Sertorius*, répondit le prince, *quand il sera à Rome, si, proscrit, il nous fait de telles conditions ?* Cependant il accepta, et Sertorius lui envoya un de ses officiers, Varius, avec quelques troupes. Les pirates devaient

¹ Plutarque (*Sert.*, 21) fait hiverner Metellus dans la Narbonnaise, ce qui est invraisemblable. La lettre de Pompée, qu'il a mal comprise, dit seulement que cette province fournit à Metellus du blé et la solde de son armée. Metellus en tira aussi d'Afrique, d'où Balbus lui ramena un convoi. (Cicéron, *pro Balbo*, 2.)

² Pendant toute la durée de la guerre de Sertorius, le sénat eut à entretenir, dans la péninsule orientale, jusqu'à cinq légions contre les Dalmates, les Thraces et les montagnards de l'Hæmus (Balkans). Ces luttes meurtrières, sans profit, et sans gloire, furent momentanément terminées par un frère de Lucullus, qui poussa jusqu'au Danube et à l'Euxin (72-71). La Macédoine y gagna un peu de repos sur la frontière du nord et de l'est, et la *via Egnatia*, que Cicéron appelle *notre voie militaire*, plus de sécurité pour les convois allant d'Europe en Asie.

servir de lien entre les deux alliés. Heureusement pour la république, tout se borna à ces ambassades. Les pirates étaient une force indisciplinable, et, à cette distance de 1000 lieues, Sertorius et Mithridate ne pouvaient rien concerter.

Cette alliance avec un ennemi de Rome servit de prétexte à Metellus pour mettre à prix la tête de Sertorius : il promit au meurtrier 100 talents et 2.000 *jugera* sans ébranler la fidélité d'un seul des gardes du proscrit. Après la bataille de Sagonte, fier d'avoir vaincu là où son jeune rival avait éprouvé un revers, il avait pris le titre d'imperator, demandé aux villes des couronnes d'or et à tous les poètes de la province des chants pour célébrer ses hauts faits.

Dans le sud et l'est de la péninsule presque tous les peuples reconnaissaient l'autorité, des généraux de la république ; mais rien n'était décidé tant que ceux-ci n'avaient pas abattu le grand homme de guerre qui, avec Annibal et César ; résume en lui toute la science militaire de l'antiquité. Les deux proconsuls se décidèrent à pénétrer dans la vallée de l'Èbre supérieur, pays difficile, population à la tête aussi dure que ses montagnes et attachée à celui qui, malgré tout, semblait être le défenseur de l'indépendance espagnole. Metellus et Pompée refoulèrent Sertorius devant eux et crurent un jour l'avoir cerné au bord du Bilbilis grossi par les orages. Mais il y trouva un passage, fit, en avant du gué, un grand abatis d'arbres disposé en demi-cercle et y mit le feu pendant que sa troupe passait¹. Les Romains, quelque temps arrêtés par cet obstacle d'un genre nouveau, continuèrent la poursuite sur l'autre bord et si vivement, que Sertorius faillit être pris à la porte de *Calagurris* (Calahorra). Les Espagnols l'enlevèrent sur leurs épaules et se le passèrent de l'un à l'autre jusqu'à la muraille², tandis qu'en arrière les *dévoués*, qui formaient sa garde, se faisaient tuer en contenant l'ennemi.

Au bout de quelques jours, Sertorius sortit de la ville, malgré la vigilance des assiégeants, retrouva ses bandes au lieu qu'il leur avait fixé pour rendez-vous, et recommença ses continuelles attaques sur les derrières et sur les flancs des légions romaines toujours présent et insaisissable. Les proconsuls, ne pouvant plus nourrir leurs troupes, furent contraints de se retirer, Metellus sur l'Ulérieure, Pompée jusqu'en Gaule, où il prit ses quartiers d'hiver (74).

De sérieux périls étaient à craindre de ce côté. Les Gaulois de la province ne voyant pas finir la guerre d'Espagne avaient repris les armes et s'étaient jetés sur Marseille et Narbonne que Fonteius avait eu peine à sauver. Il fallut que Pompée employât l'hiver à étouffer une révolte qui coupait ses communications avec l'Italie et empêchait la Narbonnaise d'approvisionner ses légions.

Les événements militaires des années 73 et 72 sont inconnus. S'il faut en croire des récits propagés par ses adversaires, Sertorius aurait perdu dans la mollesse et les débauches cette activité qui jusqu'alors avait fait sa force. L'envie et la haine veillaient autour de lui. Les sénateurs qu'il avait recueillis se voyaient, avec dépit, forcés d'obéir à un parvenu. Ils prirent à tâche de le rendre odieux en accablant, sous son nom, les Espagnols d'exactions. Tout cela est peu vraisemblable. Cette mollesse, ces débauches qui apparaissent tout à coup dans la vie de ce rude soldat sont suspectes, et il n'était pas homme à laisser commettre des dilapidations dont ses projets eussent souffert. Mais quelques-uns de ces bannis, trouvant qu'ils avaient fait assez de sacrifices à leur cause, cherchaient une occasion de conclure leur accommodement, fut-ce aux dépens

¹ Frontin, I, 5, 1.

² Plutarque (*Sert.*, 14) cite le fait sans nommer la ville où il eut lieu.

du vaillant chef qui les avait sauvés. Et puis, la guerre finissait par lasser, même les Espagnols ; la charge de nourrir et d'habiller l'armée libératrice paraissait bien lourde ; des signes de mécontentement se montrèrent : Sertorius les réprima avec dureté, et, aigri par cette résistance inattendue, rendu soupçonneux, parce qu'il se crut entouré d'invisibles ennemis, il se laissa aller à des actes qui lui aliénèrent davantage les esprits. Plusieurs des enfants retenus à Ossa tirent vendus ou égorgés. Un chef proscrit qui se défend par des supplices est à demi vaincu. Une conspiration se forma, Perperna en était le chef : ils l'assassinèrent ait milieu d'un festin.

Perperna, qui prit sa place, n'avait ni ses talents ni la confiance des troupes : il n'éprouva que des revers et tomba entre les mains de Pompée. Pour racheter sa vie, il offrit de livrer les lettres des grands de Rome qui avaient invité Sertorius à passer en Italie. Pompée pensait déjà à rompre avec le sénat ; il ne voulut pas abandonner à ses vengeances des hommes dont il allait faire ses amis, il brûla les lettres sans les lire et fit égorger le traître ; les autres assassins finirent de même, un seul excepté, qui, caché dans un village barbare, y vécut misérablement, haï et méprisé de ses hôtes. Plutarque aime ces histoires de vengeance divine, et il a raison : le crime trame après lui son châtement bien plus souvent qu'on ne pense.

Cependant il coula encore beaucoup de sang avant que le repos fût rendu à l'Espagne. Les chefs indigènes, qui, en s'associant à Sertorius n'avaient combattu que pour eux-mêmes, se jetèrent dans les plus fortes places, et s'y détendirent une année avec l'acharnement, que, dans les sièges, les Espagnols ont de tout temps montré : à Galagurris ils égorgèrent les femmes, les enfants et se nourrirent des cadavres conservés dans le sel¹.

Après la mort de Sertorius, Metellus avait regagné l'Italie, les dernières opérations de cette guerre furent donc conduites par Pompée, qui parut seul l'avoir achevée et qui en retira toute la gloire. Dans la réorganisation des deux provinces, il fonda l'influence qu'il eut depuis en ce pays où il existe encore plusieurs arcs de triomphe auxquels la tradition a attaché son nom. Il accorda à beaucoup d'Espagnols qui l'avaient servi le droit de cité ; chez les Vascons, il bâtit une ville de son nom, *Pompelon* (Pampelune) ; et, dans la vallée supérieure de la Garonne, il fonda pour les débris des bandes de Sertorius celle de *Lugdunum Canvenarum* (Saint-Bertrand de Comminges)². Enfin sur la dernière crête des Pyrénées, il éleva un trophée fastueux dont l'inscription portait que, depuis les Alpes jusqu'au détroit d'Hercule, il avait pris huit cent soixante-seize villes.

Une nouvelle guerre attendait en Italie le vaniteux général ; Crassus l'appelait contre les gladiateurs, comme Metellus l'avait appelé contre Sertorius.

¹ *Quoque dudius armata juvenus sua viscera visceribus suis aleret, infelices cadaverum reliquias sallire non dubitavit* (Val. Maxime, VII, VI, 3).

² Les limites de la Narbonnaise peuvent donc être marquées par Lugdunum Convenarum, Toulouse, le pays des Ruthènes provinciaux et le cours du Rhône jusqu'à Genève. Cicéron témoigne dans le *pro Fonteio* que les Italiens accoururent en foule en ces riches pays, où César trouvera de grandes ressources.

CHAPITRE XLIX — SPARTACUS ; RÉTABLISSEMENT DE LA PUISSANCE TRIBUNICIENNE ; GUERRE DES PIRATES.

I. — LES GLADIATEURS (73-71).

Un certain Lentulus dit *Batuatus* ou le Maître d'armes¹, affranchi de quelque membre de la gens Cornelia, entretenait à Capoue des gladiateurs, qu'il louait aux grands de Rome pour leurs jeux et leurs fêtes. Deux cents d'entre eux, la plupart Gaulois ou Thraces, firent le complot de s'enfuir. Leur projet ayant été découvert, soixante-dix-huit, avertis à temps, prévinrent la vengeance de leur maître : ils entrèrent dans la boutique d'un rôtisseur, se saisirent des couperets et des haches et sortirent de la ville pour gagner la montagne, comme fait encore tout Italien qui s'est mis en mauvais cas. Chemin faisant, ils rencontrèrent des chariots chargés d'armes de gladiateurs, qu'on portait dans une autre ville ; ils s'en saisirent et coururent au Vésuve. Le volcan dormait depuis mille ans : aussi la végétation en couvrait les pentes ; ils trouvèrent aisément à s'y cacher en un lieu d'accès difficile. Tout d'abord ils élurent *trois chefs, deux Gaulois, Crixus et Œnomaüs, et un Thrace, Spartacus, qui à une grande force de corps et à un courage extraordinaire joignait une prudence et une douceur plus dignes d'un Grec que d'un barbare. On raconte que la première fois qu'il fut mené à Rome pour y être vendu, on vit, pendant qu'il dormait, un serpent entortillé autour de son visage. Sa femme, de même nation que lui, était possédée de l'esprit prophétique de Bacchus, et faisait le métier de devineresse ; elle déclara que ce signe annonçait à Spartacus un pouvoir aussi grand que redoutable, et dont la fin serait heureuse. Elle était alors avec lui et l'accompagna dans sa fuite* (75).

Ils repoussèrent d'abord quelques soldats envoyés contre eux de Capoue, et se revêtirent avec joie des armes qu'ils leur avaient enlevées. Le préteur Clodius, arrivé de Rome avec trois mille hommes de troupes, les assiégea dans leur fort. On n'en pouvait descendre que par un sentier étroit et difficile, dont il gardait l'entrée ; partout ailleurs étaient des rochers à pic sur lesquels rampaient des ceps de vigne sauvage. Les gens de Spartacus coupèrent des sarments, en firent des échelles solides et descendirent en sûreté ; un d'eux resté en haut leur jeta les armes. Les Romains soudainement attaqués, prirent la fuite et laissèrent leur camp au pouvoir de l'ennemi. Ce succès attira aux gladiateurs un grand nombre de bouviers et de pâtres des environs, robustes et agiles ; ils armèrent les uns et se servirent des autres comme de coureurs et de troupes légères.

Un second général fut envoyé contre eux, le préteur Publius Varinius ; ils défirent d'abord un de ses lieutenants qui les avait attaqués avec deux mille hommes ; un autre manqua d'être enlevé avec tout son corps. Varinius lui-même éprouva plusieurs échecs où il perdit ses licteurs et son cheval de bataille, dont Spartacus s'empara. Ce chef de bandits se révélait général habile et politique prévoyant. Il ne se laissa pas éblouir par le succès ; tandis que les siens faisaient la guerre en esclaves déchaînés contre leurs maîtres, il combinait des plans de campagne et, mieux que cela, des plans de retraite. Il comprenait bien que ces bandes ne pourraient triompher de la puissance romaine, et il aurait voulu les conduire vers les Alpes, afin que chacun, traversant ces montagnes, se retirât en son pays, les uns dans les Gaules, les autres dans la Thrace. Mais se venger et jouir, égorger les hommes, violer les femmes, après le meurtre l'orgie dans quelque villa

¹ *Batuo* signifie *faire des armes*, d'où les mots français *battre*, *bataille*, *bâton*.

surprise, dont les maîtres leur servaient d'échansons, et célébrer pour un compagnon mort de pompeuses funérailles où trois cents Romains combattaient à leur tour en gladiateurs, c'était tout ce que ces âmes dégradées par l'esclavage cherchaient dans la liberté. Quand Spartacus parla de marcher vers le nord, ces ribauds refusèrent de le suivre.

Le sénat avait d'abord eu honte d'envoyer des légionnaires contre de pareils ennemis ; à présent il commençait à les craindre. Quantité de fermes étaient en cendres, des villes mêmes, Nole, Nucérie, Cora, Métaponte, avaient été saccagées avec la fureur d'hommes qui assouvissaient enfin de longs ressentiments. Pour sauver les restes d'une ville où ils voulaient tout tuer, Spartacus fut un jour obligé de faire sonner l'alarme, comme si les légions approchaient et qu'il fallût en sortir au plus vite pour n'y être point cerné. Il avait fait de Thurium sa place d'armes avec ateliers et arsenaux ; de là, il appelait tous les esclaves à la liberté, et il eut jusqu'à cent mille hommes.

La nécessité fit taire les scrupules du sénat ; il mit sur pied deux armées consulaires contre ces bandits qui faisaient de vaillants soldats (72). Gellius, un des consuls, tomba brusquement sur un corps de Germains qui, par fierté, s'était séparé des troupes de Spartacus, et le tailla en pièces. Mais il fut moins heureux contre la grande armée. Lentulus, son collègue, qui avait divisé ses troupes en plusieurs corps pour envelopper l'ennemi éprouva à son tour de graves échecs, et une autre armée de dix mille hommes venue de la Cisalpine eut le même sort. Aux élections de 71 aucun candidat ne se présenta pour solliciter le dangereux honneur de combattre le héros qui s'était trouvé sous la casaque d'un esclave.

Crassus, ce lieutenant de Sylla à qui revenait tout l'honneur de la victoire gagnée en avant de la porte Colline, s'offrit aux suffrages et fut commissionné pour la guerre Servile avec le titre de préteur. Sur sa bonne renommée, beaucoup de volontaires accoururent, et l'on put organiser huit légions. Il alla camper dans le Picenum, pour y attendre Spartacus qui dirigeait sa marche de ce côté, tandis que son lieutenant Mummius et deux légions, faisant un grand circuit, suivaient l'ennemi de loin, avec défense expresse de combattre ou même d'engager une escarmouche. A la première occasion, Mummius présenta la bataille à Spartacus, qui lui tua beaucoup de monde ; le reste des troupes se sauva en jetant les armes. Crassus traita durement Mummius et ne donna d'autres armes aux soldats, qu'après leur avoir fait jurer par serment qu'ils les garderaient mieux. Cinq cents d'entre eux qui avaient donné l'exemple de la fuite furent mis à part ; il les partagea en cinquante dizaines, les fit tirer au sort, et punit dit dernier supplice celui de chaque dizaine sur qui le sort tomba.

Spartacus s'était replié sur la Lucanie et le Bruttium. Vers la mer, il rencontra des corsaires ciliciens et forma le projet de jeter en Sicile deux mille hommes : ce nombre aurait suffi pour rallumer dans cette île la guerre des esclaves, éteinte depuis peu de temps et qui n'avait besoin que d'une étincelle pour former de nouveau un vaste incendie. Il conclut un accord avec ces pirates, qui se firent payer d'avance, puis mirent à la voile avec son argent, en laissant sur le rivage ceux qu'ils avaient promis d'embarquer. Spartacus campait dans la presqu'île de Rhegium ; quand Crassus y arriva, il entreprit de fermer l'isthme, par un fossé, afin d'occuper ses soldats et d'affamer l'ennemi. Il fit tirer d'une mer à l'autre, dans une longueur de 300 stades, une tranchée large et profonde de 15 pieds, et tout le long il éleva une haute et épaisse muraille : grand ouvrage qui fut achevé

en peu de temps¹. Spartacus se moquait d'abord de ce travail ; mais, lorsqu'il voulut sortir pour fourrager, il fut arrêté par ce mur, et, comme il ni, pouvait plus rien tirer de la presqu'île, il chercha les moyens d'en sortir. Une nuit qu'il tombait beaucoup de neige, il combla avec de la terre, des branches d'arbres et d'autres matériaux, une portion de la tranchée sur laquelle il fit passer son armée. Crassus craignait que Spartacus ne voulût aller droit à Rome : il fut rassuré en voyant les ennemis se diviser ; il manqua même enlever un corps qui s'était séparé de l'armée principale et que Spartacus, survenant tout à coup, sauva.

Crassus avait écrit au sénat qu'il fallait rappeler Lucullus de la Thrace, et Pompée de l'Espagne, pour le seconder ; il se repentit de cette démarche, sentant bien qu'on attribuerait le succès à celui qui serait venu le secourir ; il essaya donc de terminer seul la guerre en poussant vivement les opérations. Un gros de troupes, tous les Gaulois de l'armée rebelle, campaient à part sous les ordres de deux chefs ; il chargea six mille hommes de les surprendre, en se saisissant d'un poste avantageux. Pour ne pas être découverts, les légionnaires avaient caché leurs casques sous des branches d'arbres ; mais ils furent aperçus par deux femmes qui faisaient des sacrifices à l'entrée du camp, et ils auraient eux-mêmes couru le plus grand danger si Crassus n'était arrivé avec toutes ses troupes. Ce fut le combat le plus sanglant qu'on eût encore livré dans cette guerre ; il resta sur le champ de bataille douze mille ennemis, parmi lesquels on n'en trouva que deux qui fussent blessés par derrière, tous les autres étaient tombés à leur poste de combat. Spartacus, après une si grande défaite, se retira vers les montagnes de Pétélie (Strongoli en Calabre), suivi du lieutenant et du questeur de Crassus. Par un brusque retour contre eux il les mit en fuite ; mais ce succès inspira aux fugitifs une confiance qui causa leur perte. Ils ne voulurent plus éviter le combat ni obéir à leurs chefs. Quand ceux-ci se mirent en marche vers le nord, il les entourèrent avec cris et menaces, et les forcèrent d'aller au-devant des Romains. C'était entrer dans les vues de Crassus, qui venait d'apprendre que Pompée approchait, que déjà, dans les comices, bien des gens sollicitaient pour lui et disaient hautement que cette victoire lui était due ; qu'à peine arrivé en présence des ennemis, il terminerait aussitôt la guerre.

Crassus campait donc le plus près qu'il pouvait de l'ennemi. Un jour qu'il faisait tirer une tranchée, les troupes de Spartacus vinrent charger ses travailleurs, et, comme des deux côtés il survenait sans cesse de nouveaux renforts, Spartacus se vit dans la nécessité de mettre toute son armée en bataille. Au moment d'engager l'action, il se fit amener son cheval et le tua, en disant : **La victoire me fera trouver assez de bons chevaux ; si je suis vaincu, je n'en aurai plus besoin** ; puis il se précipita au plus épais des lignes romaines, tua deux centurions en cherchant à joindre Crassus, et, resté seul par la fuite de tous les siens, vendit chèrement sa vie (71)².

De cette menaçante armée il ne restait plus que des débris qui, reprenant trop tard le premier dessein de leur valeureux chef, se dirigèrent vers le nord pour gagner les Alpes. Pompée, revenu d'Espagne, les rencontra et en tua encore cinq mille. Crassus, écrivit-il au sénat, *a vaincu Spartacus, mais moi j'ai arraché les racines de cette guerre, elle ne renaîtra plus.*

¹ Probablement à la hauteur de Castrovillari et de Cassano, où la largeur de l'isthme n'est que d'environ 13 à 15 lieues ; 500 stades valent 55 kilomètres et demi, un peu moins de 14 lieues.

² Plutarque, *Crassus*, et Appien, *Bell. civ.*, I, 14.

Spartacus avait diminué autant qu'il avait été en son pouvoir les horreurs de cette guerre. Dans Rhegium on trouva trois mille prisonniers romains qu'il avait épargnés. Le sénat n'eut point de pitié pour ceux qui lui avaient fait peur : six mille croix furent dressées le long de la route, entre Capoue et Rome, et on y attacha autant de captifs. Les vainqueurs, joyeux et couronnés de fleurs, rentrèrent dans la ville par cette route lugubre sous les cris de douleur et les malédictions de ces malheureux.

Pompée, absent depuis sept années, était impatiemment attendu du peuple, qui portait aux nues la gloire du *héros invincible*. Crassus n'obtint que l'ovation. Il avait combattu contre cent mille ennemis, mais Rome ne voulait pas avouer qu'elle avait encore une fois tremblé devant ses esclaves.

II. — RÉTABLISSEMENT DE LA PUISSANCE TRIBUNITIENNE (70).

A Athènes, dans le temple de Minerve, étaient des colonnes mobiles qui tournaient sous la main au moindre effort, et sur lesquelles les lois étaient gravées. C'est une image de la mobilité même de ces républiques anciennes qui, sous la main du peuple, au gré des circonstances ou d'un homme, changeaient, et, comme dans un cercle fatal tournaient toujours : aujourd'hui allant de Solon à Pisistrate, demain d'Hippias à Clisthène, ou d'Aristide à Cléon. Dès que Rome eut perdu l'amour de ses vieilles lois et les lugeurs qui les soutenaient, sa vie ne fut plus, comme celle d'Athènes, qu'une révolution permanente. Le pouvoir constituant n'étant pas séparé du pouvoir législatif, un consul, un tribun, ou l'assemblée souveraine, défaisaient le lendemain ce qu'ils avaient fait la veille¹.

Durant son consulat, Lépide avait rétabli les distributions de blé à prix réduit supprimées par Sylla ; en 77, il échoua dans une tentative à main armée pour détruire l'œuvre entière du dictateur ; mais l'année suivante le tribun Sicinius, soutenu de César, faillit réussir. S'il n'obtint rien, il parla du moins au peuple et, malgré la loi Cornélienne qui n'avait laissé subsister du tribunat qu'une ombre vaine, *inanis species*², il força, par ses railleries, les consuls à lui répondre. Peu de temps après, il mourut assassiné³. Il portait le nom du tribun du peuple, créé sur le mont Sacré, quatre siècles auparavant, et l'on ne saurait dire qu'il n'était pas un de ses descendants. S'il tomba sous la main des nobles, il a peut-être payé pour lui-même et pour le fondateur de la charge qui paraissait maintenant à quelques-uns plus que jamais odieuse. Mais l'auxiliaire que les premiers tribuns avaient trouvé du temps de Coriolan les servit encore : la famine causée par de mauvaises récoltes et surtout par les courses des pirates, qui arrêtaient les approvisionnements de Bonie, exaspéra le peuple. Pour l'apaiser, un des consuls de l'an 75, C. Cotta, rétablit la distribution des 5 boisseaux de blé par mois, *annona*⁴, et proposa de rendre aux tribuns le droit de haranguer le peuple et

¹ *Et corruptissima republica plurimæ leges* (Tacite, *Ann.*, III, 27).

² Discours de Licinius Macer dans les *Fragments* de Salluste.

³ Cicéron, *Brutus*, 60. Macer dit *circumventus est*, et plus loin *ad exitium usque insontis tribunus dominatus est* (le consul Curion). Cette période fut plus agitée que ne le ferait croire la pénurie de documents qui nous en reste ; dans le *pro Cluentio*, 31, Cicéron parle d'un questeur qui cherche à soulever l'armée, et d'un autre sénateur condamné pour avoir fait révolter une légion d'Illyrie. Macer (in Salluste, *Hist. fragm.*) parle du despotisme exercé par Catulus, des tumultes qui eurent lieu sous le consulat de Brutus et de Mamercus, de la tyrannie de Curion, qu'il accuse d'avoir tué Sicinius, etc., etc.

⁴ On ne dit pas que Cotta les ait rétablies, mais Macer parle de ces distributions comme étant toutes récentes, et, plus haut, il cite Cotta comme chef d'un tiers parti qui veut tromper le peuple par de frivoles concessions. (Salluste, *Hist. fragm.*)

d'aspirer aux charges. Cependant le tribun Opimius, qui fit une rogation contraire aux lois Cornéliennes et essaya d'opposer son veto à un sénatus-consulte, perdit par un jugement ses biens et ses honneurs¹.

La réaction allait donc lentement, mais elle allait, aidée par l'abus même que le sénat faisait de sa victoire, livrant les alliés au pillage et vendant la justice dans les tribunaux. *Ces désordres ne cesseront*, répétait le tribun Quinctius, *que quand on aura rétabli dans leurs droits ces magistrats vigilants dont l'incorruptible activité inspirait une crainte salutaire*. Il parvint à faire condamner le président d'un tribunal, C. Junius, et accusa plusieurs juges². Mais Lucullus, alors consul (74), l'arrêta, peut-être en achetant son silence.

L'an d'après, arriva au tribunat un homme de talent et d'audace, Licinius Macer, dont un discours a été sauvé de tant d'autres naufrages. ... *Quelle différence*, s'écriait-il, *entre les droits que vous ont laissés vos ancêtres et la servitude où Sylla vous a mis ! Ceux qui avaient été établis pour vous défendre ont tourné contre vous la force que vous leur aviez donnée. Ils ont accepté la domination de quelques hommes qui, à la faveur des guerres, se sont emparés du trésor des légions et des provinces. Quelques prétextes qu'ils aient mis en avant dans leurs sanglantes rivalités, il ne s'est agi des deux côtés que de savoir qui serait votre maître*³. *Un seul but a été poursuivi, vous enlever l'arme qui vous avait été donnée pour être libre : la puissance tribunitienne. N'appellez pas repos ce qui est l'esclavage, et songez que, si vous n'arrêtez pas, le mal, ils serreront vos chaînes plus fort.*

Que faut-il donc faire ? M'allez-vous dire. D'abord, renoncer à la coutume de beaucoup crier et de ne point agir, de perdre de vue la liberté dès que vous perdez de vue le Forum. Ensuite, puisque toute force réside en vous, vous avez bien le droit d'exécuter ou de n'exécuter pas les ordres qu'on vous donne. Vous attendez que Jupiter ou quelque autre dieu vous envoie des signes favorables. Riais ces commandements des consuls, ces décrets des Pères, c'est vous qui les ratifiez en y obéissant. Il n'y a point à prendre les armes, à faire une sécession nouvelle ; bornez-vous à ne plus donner votre sang. Laissez-les gouverner et commander à leur guise ; qu'ils cherchent tout seuls des triomphes ; qu'ils combattent Mithridate et Sertorius avec les images de leurs aïeux. Refusez-vous aux fatigues et aux dangers, puisqu'on vous refuse de participer aux avantages, à moins pourtant que vous n'estimiez qu'on a suffisamment payé vos services par la dernière loi frumentaire et que vous ne trouviez votre liberté bien vendue au prix de boisseaux de blé : la ration d'un captif, ce qu'on lui donne pour qu'il ne meure pas de faim.

¹ Cicéron, *II in Ver.*, I, 60 : *bona, fortunas, ornamenta omnia amiserit*.

² Cicéron, *pro Cluentio*, 33, 51 et passim ; Ps. Ascon., p. 103 ; Plutarque, *Lucullus*, 5.

³ Phèdre (I, XV) a repris cette idée dont les Romains de ce temps allaient reconnaître la justesse :

In principatu commutando sæpius

Nil præter domini nomen mutant pauperes

Aux changements des chefs d'État, les pauvres gens ne gagnent le plus souvent que de changer le nom du maître.

Macer ne conseillait point le refus de l'impôt¹, comme on l'a fait chez les modernes, parce qu'il n'y avait plus d'impôt à Rome ; il proposait le refus du service militaire, chose nouvelle et grave, car Sertorius et Spartacus n'étaient pas encore abattus ; Mithridate attaquait de nouveau, la Thrace exigeait des expéditions répétées, et les pirates couvraient la mer. Si on l'avait écouté, la noblesse aurait certainement sacrifié ses rancunes au salut de l'empire ; mais, pour suivre son tribun, il aurait fallu au peuple un esprit de discipline et une résolution qu'il n'avait plus. On continua donc, comme le disait Macer, à parler au lieu d'agir ; mais on parlait beaucoup. On se récriait contre ces tribunaux de Sylla où le sénateur qui avait dévoré une province était assuré de l'impunité, à la condition d'abandonner une part de son butin à ses collègues restés à Rome et maintenant ses juges. On vantait les heureuses sévérités de l'ancienne censure, les effets bienfaisants du veto tribunitien, toutes choses mortes aujourd'hui, mais qui, redevenues vivantes, rendraient à la république le repos et la dignité.

Du fond de l'Espagne, Pompée entendait ces plaintes. Grâce à l'habile modération de sa conduite, les deux partis le craignaient également et tout à la fois espéraient en lui. Il prit le rôle de médiateur et écrivit à Rome que, si l'accord ne se rétablissait pas entre le sénat et le peuple avant son retour, il travaillerait lui-même à régler cette affaire dès qu'il serait arrivé². Un autre général, qui devint empereur, commença ainsi, il y a quatre-vingts ans, sa fortune politique. Le sénat n'était ni plus prévoyant ni plus fort que ne le fut le Directoire. Comme lui, vivant d'expédients et au jour le jour, il accepta, pour gagner quelques mois, cette intervention menaçante d'un chef militaire, et répondit aux tribuns qu'il fallait attendre le retour du grand Pompée (72).

Il arriva à la fin de l'année suivante, et le peuple acheva de le gagner par ses applaudissements (71). La ville entière sortit à sa rencontre ; il reçut plutôt qu'il ne demanda le consulat et le triomphe. Comme il avait été général avant d'être soldat, il fut consul avant d'être questeur, édile ou préteur³. Crassus, presque oublié dans cette ovation de son rival, malgré ses services et ses profusions au peuple⁴, n'osa en marquer du mécontentement ; ce ne fut même qu'après avoir obtenu l'agrément de Pompée qu'il sollicita, avec lui, la charge de consul.

Il est deux sortes d'ambitions, celle des hommes supérieurs qui se sentent en état d'accomplir de grandes choses, celle des incapables qui recherchent le pouvoir pour en jouir. Les Gracques, Sylla et César eurent la première ; Marius et Pompée n'eurent que la seconde. Depuis six ans, Pompée se tenait en dehors des partis, mais, la guerre finissant, le Forum reprenait sa puissance ; c'était là que de nouveau les réputations allaient se faire et la puissance se gagner. Sous peine de tomber bien vite dans l'obscurité, il fallait enfin parler et prendre

¹ Macer ajoute deux mots bons à retenir pour l'intelligence des lois frumentaires : *Ce blé qu'on vous donne, c'est votre bien, **vestrarum rerum**, et cette largesse misérable ne suffit pas à vous délivrer des soucis domestiques, **neque adsolvit cura familiari tam parva res***. Il a raison sur le premier point, et toutes les déclamations habituelles ne feront pas que, dans les idées des anciens, le tribut payé en nature par les sujets ne fût pas la propriété du peuple, romain. Il a raison encore sur le second : une famille ne pouvait vivre avec ses 5 *modii* par mois. Cette assistance ne dispensait donc pas plus les pauvres de Rome de travailler que les secours donnés aux nôtres ne les font vivre dans la paresse.

² Salluste, *Histor. fragmenta*.

³ Il était si étranger, alors, aux affaires civiles, qu'il demanda à son ami Varron de lui rédiger un mémoire sur l'administration intérieure, sorte de manuel consulaire, *εἰσαγωγικόν*, sur ce qu'un consul avait à dire ou à faire dans le sénat. (Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, XIV, VII.)

⁴ Plutarque, dans *Crassus*. Il convia le peuple à un festin servi sur dix mille tables, et il lui distribua du blé pour trois mois.

couleur : Pompée s'y décida. Sera-t-il pour le sénat ou pour le peuple ? Ni ses antécédents ni le bien de l'État ne fixèrent ses irrésolutions. Le sénat avait des chefs selon son cœur, bien pénétrés de l'esprit de corps, sans beaucoup d'ambition personnelle, et amis de la légalité, telle du moins que Sylla l'avait faite. Catulus, par exemple, était l'oracle de, cette assemblée, et Lucullus son héros. Dans le sénat, Pompée eût été absorbé. Il se rappelait qu'après ses succès contre Lepidus on avait voulu l'obliger à licencier ses troupes. Sylla d'ailleurs n'avait rien laissé à faire pour la noblesse dont elle pût montrer quelque reconnaissance ; le peuple, au contraire, attendait tout pour tout donner : Pompée passa au peuple.

Dans une assemblée convoquée par un tribun aux portes de la ville, avant son triomphe, il avait déclaré qu'il fallait délivrer la magistrature populaire de ses entraves, les provinces du pillage, les tribunaux de la vénalité, c'est-à-dire renverser partout l'autorité du sénat et l'œuvre du dictateur¹. Dès les premiers jours de son entrée en charge, une loi Pompeia, vivement combattue par les chefs du sénat, mais appuyée par Crassus et César, rendit au tribunat tous ses droits. Les légions pompéiennes, campées dans le voisinage de la ville, n'avaient pas permis au sénat de faire une vive résistance (70).

Après le peuple, vint le tour des chevaliers. Ils obtinrent le rétablissement du fermage des impôts de l'Asie et ils réclamèrent les jugements aussi vivement que le peuple avait réclamé l'ancien tribunat.. Sur ce dernier point, Pompée laissa à d'autres le premier rôle.

Cicéron, très brave au Forum ou à la curie, partout où la parole est une arme, l'était moins dans la tenue ordinaire de la vie. Après les deux discours dont l'un au moins était une attaque directe contre la législation cornélienne, il s'était prudemment éloigné et était allé à Athènes, à Rhodes, prendre aux Grecs le seul bien qui leur restât, l'art d'Isocrate et de Platon². Rome avait vu déjà de grands orateurs, jamais cette abondance harmonieuse, cet éclat, cette verve intarissable, cette limpidité de parole qui a marqué la langue latine d'une ineffaçable empreinte. A trente ans (76), il entra dans les charges par la questure de Sicile qu'il remplit avec honneur (75), et il brigua l'édilité, quand les Siciliens vinrent lui confier leur vengeance contre Verrès³. Cicéron vit qu'au milieu de la réaction qui s'opérait et à laquelle il avait applaudi, cette cause pouvait s'élever à la hauteur d'un grand événement politique⁴. Quoique membre du sénat depuis sa questure, il appartenait à l'ordre équestre. De ce côté étaient ses amitiés, ses intérêts et ses idées politiques. Cicéron voulait faire rendre aux chevaliers les jugements, que Caius leur avait donnés, pour reformer ce *medius ordo* qui maintiendrait l'équilibre dans l'État. Or Verrès était sénateur : les Metellus, les Scipions, le soutenaient, le consul désigné, Hortensius, était son défenseur, et l'accusé disait à qui voulait l'entendre qu'il était sûr de l'impunité, parce qu'il

¹ Cicéron, *I in Ver.*, 15. Ce tribun était M. Lollius Palicanus qui fut l'agent de Pompée dans cette affaire.

² On explique ce séjour de deux années (79-78) en Grèce par des motifs de santé et par le désir d'achever son éducation littéraire. Il se peut que ce soit l'explication véritable. En 79, Sylla avait abdiqué.

³ Cicéron dit expressément (*II in Ver.*, V, 69) que la loi sur les jugements n'a été proposée que par suite du procès de Verrès.

⁴ Du même coup Cicéron allait servir les intérêts de son parti et les siens propres ; Hortensius régnait alors au barreau, les *Verrines* lui arrachèrent sa royauté. Dans la suite ces deux orateurs plaidèrent souvent dans la même cause et pour le même accusé, mais Hortensius laissait toujours Cicéron parler le dernier. Cf. *pro Murena* ; *pro Rabirio*, etc.

avait fait, de ses trois années de pillage, trois parts, l'une pour son défenseur, l'autre pour ses juges, la troisième pour lui-même. Cicéron attaqua hardiment, et dès les premiers mots montra sa pensée (70).

Il y a longtemps qu'il s'est répandu, jusque chez les nations étrangères, une opinion funeste à la république. On dit qu'aujourd'hui, dans vos tribunaux, l'homme riche et coupable ne peut jamais être condamné. Puis il rappelle les paroles de Catulus, reprochant aux sénateurs d'avoir rendu nécessaire par leur vénalité comme juges le rétablissement de la puissance tribunitienne, et ces mots de Pompée : *Les provinces sont au pillage, la justice aux enchères, il faut arrêter ces désordres*¹. — *Oui, s'écrie-t-il lui-même, et j'en prends l'engagement solennel, bientôt je serai édile ; alors, du haut de cette tribune où le peuple romain a voulu que je lui rendisse compte des intérêts de la république, je dévoilerai tout ce qu'il s'est commis d'horreurs et d'infamies dans l'administration de la justice pendant ces dix années que les tribunaux ont été confiés au sénat*². Et il osait ajouter, oubliant Rutilius et tant de scandaleux acquittements : *Je dirai pourquoi, pendant les cinquante années que les chevaliers ont jugé, pas un n'a pu être convaincu d'avoir vendu sa voix.* Verrès, épouvanté, s'enfuit après la première audience, abandonnant aux Siciliens 45 millions de sesterces. Mais l'éloquence vengeresse le poursuivit jusque dans son exil. Cicéron écrivit ce qu'il n'avait pu dire ; il déroula le long tableau de ses crimes, et il finit comme il avait commencé, par des menaces contre les nobles. *Tant que la force l'y a contrainte, Rome a souffert le despotisme royal ; elle l'a souffert, mais du jour où le tribunat a recouvré ses droits, votre règne, ne le comprenez-vous point ? est passé....* Il ne put, en effet, survivre à ces scandaleuses révélations : un oncle de César, le préteur Aurelius Cotta, proposa et fit accepter une loi³ par laquelle on revint à la sage combinaison de Plautius Sylvanus : les places de juges furent réparties entre les sénateurs, les chevaliers et les tribuns du trésor⁴.

Cicéron triomphait. Le souvenir de cette brillante victoire n'empêcha pourtant pas quelques années plus tard, l'accusateur de Verrès de défendre Fonteius, le spoliateur de la Narbonnaise. Aux yeux du grand avocat, l'art passait avant tout, même avant la justice. De celle-ci, il ne s'inquiétait pas toujours, car *le langage*

¹ Il dit du sénat (*de Leg.*, III, 42) : *Non modo et censores, sed etiam et iudices omnes potest defatigare.* Cependant, en 74, le sénat avait timidement demandé contre la vénalité des juges une loi que ni L. Lucullus ni son frère Marcus, qui lui succéda dans le consulat, ne présentèrent. (Cicéron, *pro Cluentio*, 40.)

² Sur la corruption et la vénalité des tribunaux, voyez Appien, *Bell. civ.*, I, 22, 35, 37 ; Walter, *Geschichte des römischen Rechts*, ch. XXVIII, § 237-8 ; Asconius in Cicer. *II in Ver.*, V, 141-145, et Cicéron, *ad Atticus*, I, 16. Quand la vénalité ne réussissait pas, on recourait à la prière : voyez un singulier exemple de ces supplications dans Asconius in Cicer. *pro Scauro* (Orelli), p. 28.

³ Voyez, dans *II in Ver.*, III, 96, les efforts d'Aurelius, qui chaque jour montait à la tribune pour invectiver contre les tribunaux des sénateurs.

⁴ Les tribuns du trésor, *curatores* des tribus, étaient anciennement chargés de distribuer la solde aux troupes. Cf. Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, VII, X ; Varron, I, 4 ; Gaius, *Inst.*, IV, 27, et Festus, s. v. *Ærarii*. On ne sait comment, de fonctionnaires qu'ils étaient à l'origine, les *tribuni ærarii* devinrent une classe de citoyens ; ils devaient, sans doute, à raison de leurs anciennes fonctions financières, avoir été astreints à posséder un cens déterminé qui répondait de leur gestion, et leur nom de *tribuni ærarii* finit par s'appliquer à tous ceux qui eurent le même cens, comme celui de chevalier avait été pris par tous ceux qui avaient le cens équestre. Aux derniers temps de la république, le cens équestre était de 40.000 sesterces et celui des juges ducénaires d'Auguste sera de 200.000. On peut supposer que les tribuns du trésor devaient avoir une fortune intermédiaire, 300.000 sesterces, car ils sont placés, dans les lois judiciaires d'Auguste, entre les chevaliers et les ducénaires. Ils auraient été dans ce cas les citoyens de la deuxième classe ; les chevaliers formant la première et les *ducenarii* la troisième.

*qu'il tenait était celui de la cause, non de l'orateur*¹ ; et il se trouve toujours de ces artistes en beau langage pour les défenses impossibles.

Cette année 70 fut pour les sénateurs celle des expiations. La restitution au tribunal de ses anciens droits leur citait la moitié de ce que Sylla leur avait donné ; le procès de Verrés leur enleva le reste. Humiliés comme corps politique, ils furent frappés dans leurs personnes par la censure, qui reparaît aussi à cette date décisive. Soixante-quatre sénateurs furent dégradés : c'était la dégradation même de la noblesse que Cicéron poursuivait encore de ses sarcasmes².

Ainsi, tant de sang répandu n'avait pas fait vivre l'œuvre politique de Sylla huit années, et la constitution des Gracques reparaissait.

Quand les censeurs firent la revue de l'ordre équestre, Pompée qui, bien que consul, n'était pas encore sénateur titulaire³, se montra comme simple chevalier⁴, afin d'honorer la puissance nouvelle de son ordre. Il descendit au Forum en tenant son cheval par la bride. *Avez-vous fait toutes les campagnes que la loi exige ?* demanda l'un des censeurs. — *Oui*, dit-il à haute voix, *je les ai toutes faites, et je n'ai jamais eu que moi pour général*. Cette fière réponse était une insulte aux lois de son pays et à l'égalité : mais la foule, qui ne cherchait qu'un maître, applaudit avec transport ; les censeurs mêmes se levèrent et le reconduisirent chez lui, suivis du peuple entier.

Pompée était donc pour l'heure le héros de la multitude, mais jamais héros populaire ne fut plus mal préparé à son rôle : vivre au milieu du peuple, se laisser approcher de chacun, prendre chaudement les intérêts même des plus obscurs citoyens, et les connaître par leur nom, montrer pour leurs droits, pour leurs plaisirs, une infatigable activité, parler, plaider sur tout et pour tous, voilà la rude vie d'un démagogue⁵. Habitué dès l'enfance au commandement, Pompée répugnait à courtiser la foule ; son caractère froid et grave n'allait pas aux emportements du Forum⁶. Il eût dignement représenté un empire paisible, il était déplacé dans une république orageuse : aussi pouvons-nous prédire que, emporté par ses instincts, malgré son ambition, il finira par retourner au milieu des grands. Dans les deux années qui suivirent son consulat, il parut rarement en public⁷, et toujours accompagné d'une suite nombreuse qui écartait la foule comme devant un roi. Cependant il comprit que cette royauté inactive lasserait le peuple, et qu'il serait prudent d'entretenir l'enthousiasme par de nouveaux services. Une guerre pouvait seule lui en offrir l'occasion.

III. — GUERRE DES PIRATES.

Depuis l'ébranlement imprimé par les Gracques à la république, il n'y avait que trouble au dedans et révolte au dehors. Si dans cette lutte la liberté périt, la domination du moins fut sauvée, et les provinciaux retombèrent sous un joug

¹ Cicéron, *pro Cluentio*, 50.

² Cf. *II in Verrés*, V, 71.

³ Il ne pouvait l'être, puisqu'il n'avait, avant son consulat, géré aucune charge sénatoriale qui lui aurait donné le *jus sententiæ dicendæ*.

⁴ Quelque temps après, en 67, le tribun Roscius Othon fixa à 400.000 sesterces (près de 80.000 francs) le cens des chevaliers, et leur assigna au théâtre quatorze rangs de places séparées. Tite-Live, *Épit.*, XCIX ; Dion, XXXVI, 25 ; Cicéron, *pro Murena*, 19 ; Velleius Pater., II, 52.

⁵ Voyez les conseils de Quintus à Cicéron, *de Petitione consulatus*.

⁶ On le verra plus loin en face de Clodius. A Milet, l'orateur Eschine ayant parlé devant lui trop librement, il le fit ou le laissa condamner à l'exil, et le malheureux y mourut. (Strabon, IV, I, 7.)

⁷ Il refusa une province consulaire pour ne pas aller perdre obscurément une année.

plus dur. Mais, à toutes les époques de servitude, il y a des hommes qui aiment mieux être bandits qu'esclaves. La mer immense, la mer libre, fut l'asile de ceux qui refusèrent de vivre sous la loi romaine : ils se firent pirates, et, comme le sénat avait détruit les marines militaires sans les remplacer, les profits étaient certains, le danger nul. Aussi ce brigandage prit-il en peu d'années un développement inattendu. Dans ses guerres, Mithridate reçut d'eux d'importants services. Quand, sur l'ordre de Sylla, il licencia ses flottes, ses matelots allèrent augmenter leur nombre. De toutes parts on accourait à eux, les courages aventureux comme les cœurs avides. Enfants perdus de tous les partis et désespérés de toutes les causes, individus ruinés par la guerre ou par sentence de justice, citoyens bannis de leur cité, esclaves échappés de leur geôle, ils recevaient tout. On vit même des personnages distingués par leur naissance aller à cette chasse aux marchands de l'Ionie, de l'Égypte et de la Grèce. Les flots qui couraient de Cyrène à la Crète, de la Crète à Délos et à Smyrne étaient pour eux *la mer d'or*¹, tant leurs rapides navires y faisaient de riches captures. Ils ne se cachaient pas : l'or, la pourpre, les tapis précieux, décoraient leurs navires ; quelques-uns avaient des rames argentées, et chaque prise était suivie de longues orgies au son des instruments de musique. Leurs chants devaient être les mêmes que ceux du *Corsaire* de Byron : *Aussi loin que court la brise et que les vagues écument, aussi loin va notre empire. Hâtons-nous de jouir. Qu'importe la mort !*

La Cilicie, avec ses ports sans nombre et ses montagnes qui descendent jusqu'au rivage, avait été leur premier repaire ; mais, sur toutes les côtes, ils avaient des arsenaux, des lieux de retraite et des tours d'observation. On leur croyait plus de mille navires ; déjà ils avaient pillé quatre cents villes, Cnide, Samos, Colophon, et les temples les plus vénérés : ceux entre autres de Samothrace, d'Épidaure, de Neptune, dans l'isthme de Corinthe, de Junon à Samos et à Argos, etc., et l'ors sait que les temples recevaient non seulement les offrandes aux dieux, mais les dépôts des fidèles. De celui de Samothrace, ils enlevèrent 1000 talents. Un poète du temps s'écrie après le pillage de Délos : *Ils ont réduit Apollon à la misère, et de tant de trésors qu'il avait amassés, il ne lui reste pas une piécette d'or dont il puisse faire cadeau*. Cependant ces bandits, venus surtout de l'Asie, avaient un culte, mais c'étaient des sacrifices barbares, les sanglants mystères de Mithra, que les premiers ils firent connaître à l'Occident.

Trop de Grecs se trouvaient parmi eux pour qu'ils n'eussent pas fait la théorie de leur honnête métier. *Il n'y a pas d'injustice*, disaient-ils, *à recouvrer par l'adresse ce qui a été arraché par la force. Les biens que les puissants nous ont ravis tout d'une fois, nous les reprenons en détail*. C'était donc avec une conscience tranquille qu'ils exerçaient leur fructueuse industrie. Et l'on ne voit pas, en effet, le droit des gens dans l'antiquité n'étant que le droit de la force, pourquoi ces pirates organisés en république régulière ne se seraient pas regardés comme les maîtres aussi légitimes de la mer que les Romains l'étaient de la terre.

Robin Hood épargnait le pauvre Saxon et tuait le shérif normand ; les pirates aussi étaient sans pitié pour le Romain : ils le mettaient à brosse rançon et le vendaient au loin quand il ne pouvait la fournir. Parfois même, si un prisonnier s'exclamait, avec ce cri orgueilleux que les rois respectaient : *Je suis citoyen !* ils feignaient l'étonnement, la terreur, se jetaient à ses genoux, lui demandaient grâce ; puis ils lui apportaient, l'un des sandales de voyage, l'autre une toge,

¹ Florus, III, 6.

afin, disaient-ils, qu'il ne fût plus exposé à être méconnu, et, après s'être joués longtemps de sa crédule dignité, ils attachaient une échelle au navire et le priaient de descendre pour regagner la Ville éternelle. Ce fut le sort du préteur Bellianus.

De la Phénicie aux colonnes d'Hercule, il ne passait plus un navire qui ne payât rançon. L'Italie et la Grèce étant tout en côtes, la société gréco-romaine vivait au bord de la mer, et sur le littoral se trouvaient les plus belles villas, les plus riches cités. Que d'inquiétudes, que de misères causées par les soudaines incursions de ces bandits ! Deux préteurs furent enlevés avec leurs licteurs et leurs faisceaux ; Brindes, Misène, Gaëte, Ostie même, aux portes de Rome, subirent le pillage. Lipara leur payait un tribut annuel ; un de leurs chefs osa pénétrer, avec quatre de ses navires, dans le port de Syracuse ; un autre brûla dans Ostie une flotte consulaire.

A ce moment Sertorius soulevait l'Espagne. Spartacus allait armer les gladiateurs, et Mithridate préparait en Asie une nouvelle guerre. Les pirates auraient pu servir de lien entre tous ces révoltés. Mais cette force immense, qui eût donné un grand pouvoir à son chef, comme il arriva quelques années plus tard pour Sextus Pompée, manquait de discipline et d'union ; les idées de brigandage l'emportant sur les idées politiques, ils conduisirent bien à Mithridate les envoyés de Sertorius¹, mais ils trahirent Spartacus et causèrent sa ruine.

Tant qu'ils n'avaient pillé que des Grecs ou des Syriens, on les avait laissés faire. L'oligarchie qui gouvernait le monde romain se souciait peu du malheur des sujets ; les grands mêmes y trouvaient leur compte ; car le prix des esclaves baissait, grâce aux pirates, qui approvisionnaient tous les marchés. Mais, quand ils coupèrent les approvisionnements de Rome, le peuple., affamé, commença à croire sa dignité blessée par l'insolence de ces bandits, et en 78 un vigoureux effort fut fait contre eux.

L'occupation de la Cilicie commencée en 103 par le préteur Antonius n'avait pas été continuée avec l'ardeur que les Romains mettaient d'ordinaire à étendre leurs provinces. Le sénat s'était contenté d'avoir en ce pays un poste militaire, d'où il surveillait les rois de Syrie et pouvait prendre à revers ceux de Pont et d'Arménie, s'ils s'aventuraient dans l'Asie Mineure ; mais il ne s'était point chargé de détruire les établissements que les pirates avaient formés tout le long des côtes. Sylla, préteur dans la Cilicie en 92, ne s'occupa que de ce qui se passait au delà du Taurus. Mithridate laissait alors entrevoir ses ambitieux desseins et faisait oublier les pirates, qui, durant sa grande lutte avec Rome, surtout pendant la guerre Sociale et la guerre Civile, multiplièrent tout à l'aise. Cependant le dictateur ne les avait point perdus de vue ; il fit arriver au consulat, en 79, un petit-fils de Metellus le Macédonique, Servilius Vatia, qui, l'an d'après, fut envoyé comme proconsul en Cilicie, avec une puissante flotte et une armée. C'était un homme intègre et un vaillant capitaine. Les pirates n'avaient que des navires de course *les souris de la mer*², très rapides, mais incapables de résister au choc des galères. Servilius en détruisit un grand nombre dans une action navale qu'ils eurent l'imprudence d'accepter, en vue de Patara ; puis, durant plus

¹ La guerre de Sertorius dura de 82 à 72, celle de Spartacus de 73 à 71, celle de Mithridate recommença en 74 ; les pirates avaient été attaqués dès l'année 103 par l'orateur Marcus Antonins. Cette guerre fut un legs des guerres civiles, de la révolte des provinces et des esclaves. Cf. Appien, *Mithridate*, 45.

² *Μοσνάρων*, barque-souris.

de trois années¹, il attaqua l'une après l'autre et rasa quantité de forteresses qui leur servaient de repaires. Ce furent de laborieuses campagnes où on avait à combattre la nature plus encore que les hommes : l'été, des chaleurs torrides et des miasmes délétères ; l'hiver, l'air glacial qui descendait des cimes neigeuses du Taurus ; pour fleuves, des torrents ; pour routes, des gorges impraticables à des troupes régulières. Bâtie aux flancs escarpés des montagnes, chaque forteresse demandait un siège régulier où l'acharnement des défenseurs répondait à, la ténacité des assiégeants : à Olympus le chef ennemi, plutôt que de se rendre, fit de son butin un immense bûcher, y mit le feu et se brûla lui-même. Quand Servilius crut avoir détruit à la côte les principaux nids des pirates de mer, il alla chercher, au delà du Taurus, les pirates de terre, ces Isauriens dont aucun gouvernement n'a jamais eu complètement raison. Comme l'aigle qui fait son aire aux lieux les plus élevés pour apercevoir de plus loin sa proie, ils avaient suspendu leur capitale, Isaura, à une roche escarpée qui dominait la plaine d'Iconium. Servilius s'en rendit maître en creusant, dans la roche vive, un lit nouveau au torrent qui donnait l'eau à la ville. Il y gagna le surnom d'*Isauricus* ; mais il n'était pas rentré à Rome en triomphe, que les souris de mer reparaissaient partout².

Le sénat se décida enfin à constituer un grand commandement maritime qu'il donna au préteur Antonius dont la sœur venait d'être enlevée par les pirates, dans sa villa près de Misène. L'île de Crète, au centre de la Méditerranée orientale, était devenue, depuis la perte de la Cilicie, le principal refuge des pirates, qui partageaient avec les habitants, les profits de la course. Après avoir chassé les forbans des côtes d'Italie, le préteur se dirigea sur cette île. L'attaque mal conduite amena un désastre : l'ennemi prit une partie de ses vaisseaux, dont les officiers furent pendus aux vergues et les équipages vendus comme esclaves. Antonius s'échappa, mais survécut peu de jours à sa défaite et y gagna le titre dérisoire de *Creticus*. L'oligarchie romaine accepta cet affront sans le venger, si ce n'est en paroles elle menaça de loin, demandant pour faire une bonne paix avec les Crétois qu'ils livrassent 4.000 talents, les prisonniers, les transfuges et leurs trois amiraux qui avaient eu l'insolence de battre Antonius.

Les Crétois n'étaient pas hommes à donner tant d'argent, sans de rudes combats. En 68, Metellus vint le leur demander à la tête d'une bonne armée. Ce petit peuple osa l'attendre en rase campagne, puis l'arrêta devant chacune de ses villes : Cydonie, Cnosse et Gortyne. Il fallut au proconsul deux campagnes pour faire une province de ce dernier asile de la liberté grecque : liberté peu honorable qui sauvegardait, en Crète, beaucoup plus de vices que de vertus.

Metellus ajouta un nouveau surnom à tous ceux que son orgueilleuse race s'était donnés. Mais son expédition n'étouffa point la piraterie, et il n'est pas sûr qu'au moment même où il expédiait à Home ses dépêches entourées de couronnes de laurier, quelques-unes des nombreuses criques de la grande île n'abritaient encore bon nombre de flibustiers. Des expéditions isolées ne pouvaient en effet détruire ces insaisissables ennemis chassés d'un point, ils reparaissaient sur un autre, et, grâce à l'habileté de leurs pilotes, à la légèreté de leurs navires, ils se jouaient, comme le *guérillero* espagnol, de toutes les poursuites.

¹ Trois années, suivant Eutrope (VI, 3) et Orose (V, 23) ; cinq, 78-74, suivant Cicéron (*II in Ver.*, III, 91, 211).

² Il se peut que la réduction de la Cyrénaïque en province, vers 75 ait été une mesure combinée avec la grande expédition de Servilius contre les pirates de Cilicie pour rendre plus efficace la surveillance des Romains dans la Méditerranée orientale.

Cependant les convois de Sicile et de Sardaigne n'arrivaient plus, les distributions gratuites cessaient. Pour quelques sesterces, le peuple vendait ses suffrages ; pour 5 boisseaux par mois, il donna l'empire. L'an 67, le tribun Gabinius proposa qu'un des consulaires fût investi pour trois ans, avec une autorité absolue et irresponsable, du commandement des mers et de toutes les côtes de la Méditerranée jusqu'à 400 stades dans l'intérieur¹. Cet espace renfermait une grande partie des terres de la domination romaine, les nations les plus, considérables, les rois les plus puissants. Les nobles s'effrayèrent de ces pouvoirs inusités qu'on destinait à Pompée, bien que Gabinius n'eût pas prononcé son nom ; ils essayèrent de tuer le tribun², et un des collègues de Gabinius opposa son veto. Cependant telle était leur humiliation, que Catulus ne trouva rien à dire au peuple, si ce n'est qu'il fallait ménager un si grand personnage, ne pas exposer sans cesse aux périls de la guerre une si précieuse vie : *Car enfin, si vous venez à le perdre, quel autre général aurez-vous pour le remplacer ?* — *Vous-même*, s'écria tout le peuple. Il se tut, après avoir conseillé aux sénateurs de s'assurer une retraite sur quelque mont Sacré où ils pourraient, comme leurs ancêtres, défendre la liberté. La foule doubla les forces que, le décret accordait au général, cinq cents galères, cent vingt mille fantassins, cinq mille chevaux et la permission de prendre dans le trésor, tout l'argent qu'il voudrait. L'un des consuls, Pison, qui fit encore quelque opposition, osa dire à Pompée : *Si tu veux imiter Romulus, tu finiras comme lui* ; le peuple voulait le mettre en pièces, et, à cause de son veto, le tribun Trebellius faillit être déposé. Mais Pompée respectait trop les formes pour attenter violemment à la dignité consulaire et tribunitienne. Un siècle plus tôt, Rome n'eût pas même envoyé un consul contre de si misérables ennemis, et l'armée, le trésor, le pouvoir souverain, on livrait tout à Pompée. Le peuple avait faim, il s'inquiétait bien de la liberté³. César, à qui il ne déplaisait pas de voir le peuple s'habituer à l'autorité monarchique, avait vivement appuyé la proposition.

A la nouvelle de ce décret, les pirates abandonnèrent les côtes d'Italie, le prix des vivres baissa subitement ; et le peuple de crier que le nom seul de Pompée avait terminé la guerre⁴. Il choisit pour lieutenants vingt-quatre sénateurs qui avaient déjà commandé en chef, divisa la Méditerranée en treize régions, et assigna à chaque division une escadre. En quarante jours, il balaya la mer de Toscane et celle des Baléares. Dans la Méditerranée orientale, nulle part non plus les pirates effrayés ne résistèrent. Ils venaient en foule se rendre avec leurs femmes, leurs enfants, leurs navires, et Pompée les chargeait de poursuivre leurs anciens complices.

Cependant les plus braves portèrent leurs richesses dans les ports du mont Taurus et réunirent leurs vaisseaux au promontoire *Coracesius*. Vaincus, puis forcés dans une place du voisinage où ils s'étaient réfugiés, ils livrèrent les châteaux et les îles qui étaient encore en leur pouvoir : cent vingt forts qui couronnaient les cimes des montagnes, depuis la Carie jusqu'au mont Amanus, furent renversés ; Pompée brûla mille trois cents navires, détruisit tous les chantiers, et suivant la politique modérée qu'il avait montrée en Espagne, au lieu de vendre ses prisonniers, il les établit en des villes dépeuplées, à Soli, Adana, Épiphanie et Mallus, à Dymes en Achaïe, même en Calabre. Virgile enfant vit

¹ Velleius Paterculus (II, 51) dit 50 milles, et Dion (fr.), trois journées de marche.

² Dion, XXXVI, 6, 20. Velleius Paterculus, II, 31.

³ Plutarque, *Pompée*, 26.

⁴ Appien (*Bell. civ.*, II, 18) l'appelle *τῆς ἀγορᾶς αὐτίχρατορα*.

près de Tarente un de ces pirates qui avait vécu heureux sur la terre que Pompée lui avait donnée¹. Quatre-vingt-dix jours avaient suffi pour terminer cette guerre peu redoutable, menée à bonne fin par la douceur du général autant que par la rapidité de ses manœuvres. Les Romains avaient ressaisi l'empire de la Méditerranée, et ils pouvaient maintenant l'appeler *mare nostrum*. Toutefois la piraterie ne disparut que pour un temps ; jamais Rome, même sous les empereurs, n'en eut complètement raison. Durant l'expédition de Gabinius en Égypte, les côtes de Syrie seront pillées par de nombreux forbans ; et de nos jours encore ces mers semées de tant d'îles, de promontoires et de ports cachés au pied des montagnes, ont été le dernier refuge des corsaires que les nations chrétiennes ont chassés des coins les plus reculés de l'Océan.

Metellus avait été chargé, avant la loi *Gabinia*, d'enlever la Crète aux pirates. Quoiqu'il eût un commandement indépendant, Pompée prétendit qu'il avait perdu le droit de combattre sous ses propres auspices, qu'il n'était plus qu'un lieutenant, et il lui envoya l'ordre de suspendre les opérations. Un officier pompéien, Octavius, vint même encourager la résistance des villes que Metellus assiégeait. *Il affligea jusqu'à ses meilleurs amis, dit son biographe, par cette mesquine jalousie, qui lui faisait regarder comme un vol fait à sa gloire tout succès obtenu par d'autres*. Une plus criante injustice acheva de soulever contre lui la noblesse : il arracha à Lucullus Mithridate vaincu, pour se réserver le facile honneur de porter au roi les derniers coups.

¹ *Georgicon*, IV, 125-148.

CHAPITRE I — DERNIÈRES GUERRES CONTRE MITHRIDATE.

I. — VICTOIRES DE LUCULLUS SUR LES ROIS DE PONT ET D'ARMÉNIE (74-46).

Après son entrevue à Dardanum avec Sylla, Mithridate avait regagné ses États, où de toutes parts des révoltes éclataient. Les peuples de la Colchide voulaient un de ses fils pour roi ; il le leur donna, mais peu de temps après il le fit saisir, charger de chaînes d'or et décapiter. Dans le Bosphore Cimmérien, les villes lui refusaient obéissance ; il réunit pour les châtier une armée si nombreuse, que Murena, laissé en Asie avec le titre de propréteur et le commandement des deux légions de Fimbria, feignit de se croire menacé (83). Il voulait lui aussi des luttes, une victoire, un triomphe, et ses soldats demandaient du butin ; il envahit la Cappadoce, que Mithridate n'avait pas encore évacuée, et il y prit la ville de Comane dont il pillait le temple fameux. Le roi se plaignant de cette attaque comme d'une infraction au traité conclu avec Sylla, le propréteur répondit que ce traité n'avait pas été écrit, ce qui était vrai, et qu'il n'en connaissait pas les clauses. Il continua d'avancer et pénétra dans le Pont ; mais il fut battu, repassa l'Halys en désordre, et l'armée pontique touchait déjà la frontière de la province, quand un envoyé du dictateur vint arrêter les hostilités et tout rétablir dans l'ancien état (81).

Sylla avait assez de guerre et de gloire ; il voulait finir en paix et, pour cela, éviter tout ce qui pourrait causer un ébranlement en Orient. Cette même année 81, un Ptolémée, Alexandre II, avait légué aux Romains deux royaumes, l'Égypte et Chypre¹. Le dictateur se contenta de réclamer l'argent déposé à Tyr par le prince défunt et laissa deux fils naturels de Ptolémée VIII Lathyros se partager l'héritage.

Mithridate aussi avait besoin de la paix pour raffermir son autorité ébranlée par tant de défaites, et réparer les pertes qu'une telle guerre lui avait causées. Pendant quelques années, il ne parut occupé qu'à soumettre de nouveau le Bosphore Cimmérien, dont il confia l'administration à son fils Macharès, et à dompter les peuples barbares établis entre la Colchide et le Palus Mæotis. Mais dès qu'il apprit la mort de Sylla (78), il excita sous main le roi d'Arménie, Tigrane, à envahir la Cappadoce. Ce prince en prit la capitale, Mazaca, au pied du mont Argée, et enleva de ce royaume trois cent mille habitants pour peupler sa nouvelle capitale, Tigranocerte. La cession que Nicomède III mourant fit au sénat de la Bithynie (74) décida Mithridate à entrer lui-même en lice. D'ailleurs l'occasion semblait favorable. Les meilleurs généraux et presque toutes les forces de Rome étaient occupées en Espagne contre Sertorius ; les Dardaniens (Serbie), les Thraces, désolaient de leurs brigandages la Macédoine et toute la péninsule orientale² ; les pirates couvraient la mer, et les Bithyniens, que les publicains

¹ Cicéron, *de Lege agrar.*, II, 16 ; cependant il ajoute : *Dicitur contra, nullum esse testamentum*. A Rome, le droit de tester était absolu, l'art de capter un testament était devenu une industrie fort à la mode. Le sénat fit comme les particuliers, et des testaments habilement obtenus lui valurent trois royaumes, l'Asie Pergaméenne, la Bithynie et la Cyrénaïque. Le roi d'Égypte, Alexandre II, fut circonvenu de la même façon, mais Sylla ne revendiqua point un héritage qu'il aurait fallu conquérir. On laissa dormir l'affaire, sans l'oublier, car en 63 le tribun Rullus comprit dans sa loi agraire les terres du domaine royal en Égypte.

² Conquête d'une partie de la Dalmatie et prise de Salone, après un siège de deux ans par le proconsul G. Cesconius (78-77) ; campagnes laborieuses d'Appius Claudius, gouverneur de Macédoine (78-76), et de G. Scribonius (75-75), contre les Thraces et les Dardaniens ; expéditions heureuses de M. Lucullus, frère du vainqueur de Mithridate, contre les peuples de la Thrace, des

avaient en quelques mois soulevés contre eux, appelaient le roi de Pont à leur délivrance. Il commença aussitôt d'immenses préparatifs. Tous les peuples barbares, du Caucase au mont Hæmus, lui fournirent des auxiliaires, des Romains proscrits par Sylla dressèrent ses troupes, et Sertorius lui envoya des officiers (74) ; nous avons dit plus haut à quelles conditions.

Lucullus était alors consul avec M. Cotta ; il souhaita la direction de cette guerre. Loin d'avoir passé, comme on l'a dit, dans les plaisirs et l'étude une jeunesse inutile à l'État, il n'avait pas quitté le harnais durant plus de dix années. En 90, il servait dans la guerre Sociale ; en 88, il précéda Sylla en Grèce comme proquesteur et fit frapper, dans le Péloponnèse, avec une grande intégrité, toute la monnaie dont l'armée eut besoin durant la guerre Pontique¹. Son général n'avait pas de vaisseaux pour disputer la mer aux forces ennemies ; au milieu de mille dangers, il alla en Crète, à Cyrène², en Égypte, en Chypre, à Rhodes, à Cos, à Cnide, etc., courant ainsi au milieu des pirates et des flottes royales toute la Méditerranée orientale, pour rassembler des navires. Il réussit et fit une importante diversion en encourageant les villes grecques d'Asie dans leur révolte contre Mithridate. A Chios, à Colophon, il aida les habitants à chasser leurs garnisons, et si plus tard il laissa échapper le roi enfermé dans Pitane pour ne pas donner à Fimbria l'honneur de terminer la guerre, il battit deux fois ses flottes et ouvrit à Sylla le chemin de l'Asie³. Chargé de repartir l'impôt de guerre, de 20.000 talents, il usa de la plus grande modération. Plusieurs villes cependant résistaient encore, il dispersa en deux rencontres les Mityléniens et les Éléates, et il ne revint à Rome qu'à la fin de l'année 80, tout juste assez tard pour ne pas tremper dans les proscriptions. Le dictateur l'accueillit avec la plus grande distinction. Leurs goûts les rapprochaient : tous deux aimaient à mêler les plaisirs de l'esprit aux recherches du luxe, et Sylla lui laissa, avec la tutelle de son fils, le soin de revoir, avant de les publier, des Commentaires qu'il avait écrits en grec. Préteur en 77 et consul en 74, il combattit, par respect pour la mémoire de Sylla autant que par zèle pour le parti des grands, les efforts du tribun Quinctius, qu'il finit peut-être par acheter⁴.

Le sort lui avait assigné pour province consulaire la Cisalpine, tandis que son collègue avait eu la Bithynie. Mais le proconsul de Cilicie étant mort sur ces entrefaites, Lucullus demanda et obtint sa province. Son armée, qui comptait un peu moins de trente-deux mille hommes, se composait de recrues sans expérience et des vétérans de Fimbria, déjà deux fois rebelles⁵ et habitués à une extrême licence. Comme Scipion et Paul-Émile, il commença par exercer ses troupes pour rétablir la discipline, et il marchait sur le Pont, quand il apprit que Mithridate, entraînant la république d'Héraclée dans son alliance, envahissait la Bithynie avec cent mille hommes de pied, six mille cavaliers et cent chars à faux, tandis qu'une flotte de quatre cents voiles, longeant la côte, essayait de combiner ses mouvements avec ceux de l'armée de terre ; que tous les

Balkans et de la rive droite du Danube, et soumission des villes grecques de la côte de l'Euxin (72-71).

¹ Plutarque, *Lucullus*, 2. Lorsque Sylla eut frappé l'Asie d'un impôt de 20.000 talents, il chargea encore Lucullus d'en faire de la monnaie (*ibid.*, 4). Sur les monnaies luculliennes et, en général, sur les monnaies romaines frappées dans les provinces par les généraux, en vertu de l'imperium, voyez Lenormant, *la Monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 253 et suiv.

² Tiré de l'outrage de Rob. Pashley, *Travels in Crete*, t. I, p. 1.

³ Plutarque, *Lucullus*, 3 et 4 ; Appien, *Mithridate*, 52-53.

⁴ Salluste, *Hist. fragm.* ; Asconius in Ciceronis *in Cæcilium*, 3 ; Plutarque, *Lucullus*, 5.

⁵ Ils s'étaient révoltés contre le proconsul Val. Flaccus et avaient abandonné Fimbria.

publicains étaient massacrés par les habitants ; que Cotta, pressé de combattre, pour avoir seul l'honneur de vaincre, venait d'éprouver deux défaites en un jour, l'une sur terre, l'autre sur mer, et qu'il était étroitement bloqué dans Chalcédoine. Les officiers de Lucullus lui conseillaient de se jeter sur la Cappadoce et le Pont restés sans défense. *J'aime mieux, dit le général, sauver un Romain qu'enlever à l'ennemi de faciles dépouilles ; qu'est-ce d'ailleurs que de laisser la bête pour courir au gîte abandonné ?* Et il marcha au secours des assiégés. Mais, à la vue du nombre immense des troupes royales, il jugea prudent de ne pas engager une action générale, et se posta de manière à gêner le ravitaillement.

Dans l'antiquité, plus encore qu'aujourd'hui, faire vivre de grandes masses d'hommes était un problème fort difficile. Les Romains savaient à peu près le résoudre ; les barbares ne s'en doutaient pas. Lucullus établit son plan de campagne sur cette donnée : tenir sa petite armée dans l'abondance et empêcher l'armée royale de se nourrir.

Dans la péninsule montagneuse dont Chalcédoine occupe l'extrémité, Mithridate manqua bientôt de vivres. Pour en trouver, il s'étendit à l'ouest, dans la Mysie, et essaya d'enlever Cyzique par surprise. Lucullus le suivit ; canapé sur les derrières de l'armée royale dans une bonne position, il intercepta les routes et attendit que la famine lui fournît un moyen d'avoir raison de cette multitude. La ville était forte et dévouée aux Romains ; quelques troupes que Lucullus y fit passer, la vue de son camp que les habitants découvraient du haut de leurs murs, soutinrent leur courage. La saison aussi les favorisait, c'était l'hiver : une violente tempête détruisit un jour tous les ouvrages du roi. Après avoir vécu de tout ce que le camp pouvait fournir, même des cadavres de leurs prisonniers, les assiégeants furent décimés par la peste et la l'amine. Un grand détachement que forma Mithridate pour faire des vivres, fut surpris au passage du Ryndacus et perdit quinze mille hommes¹. Un de ses lieutenants, Eumachos, qui devait inquiéter les Romains sur leurs communications, fut encore battu en Phrygie par le prince galate Déjotaros. Entre ce camp immobile et cette ville inexpugnable, Mithridate voyait fondre son immense armée sans pouvoir la faire combattre, il se décida à fuir sur ses vaisseaux, laissant les troupes de terre se tirer comme elles pourraient des mains de l'ennemi. Elles prirent la direction de l'Æsepos et du Granique qui, grossis par les pluies, les arrêtaient ; les Romains les atteignirent, et en tuèrent la plus grande partie : le reste se sauva à Lampsaque. Quelques vaisseaux du roi croisaient encore dans la Propontide et sur les côtes de la Troade ; Lucullus arma des galères, les poursuivit et les coula. Dans une de ces rencontres, il prit Varius, l'agent de Sertorius, et le fit mettre à mort ignominieusement (73). Ses captifs étaient si nombreux, que dans son camp on avait un esclave pour 4 drachmes.

Cependant Mithridate fuyait vers l'Euxin. Un officier à qui le proconsul avait ordonné de fermer le Bosphore de Thrace s'oublia à célébrer des fêtes et à se faire initier aux mystères de Samothrace. Quand le roi parut à l'entrée du détroit, le passage était libre ; mais des tempêtes détruisirent sa flotte, et ce fut à bord d'un pirate qu'il rentra dans Héraclée du Pont. De là il gagna Sinope et Amisos, d'où il sollicita son fils Macharès et son gendre Tigrane de lui envoyer de prompts

¹ A propos de ce combat, Salluste disait dans sa grande Histoire, aujourd'hui perdue, que les Romains virent alors pour la première fois des chameaux. Plutarque lui répond (*Lucullus*, 11) qu'ils en avaient vu, un siècle auparavant, à la bataille de Magnésie.

secours. Dioclès, qu'il chargea d'aller avec de grosses sommes chez les Scythes, passa aux Romains.

Lucullus, laissant Cotta soumettre les villes de Bithynie qui tenaient encore, franchit l'Halys, le principal fleuve de l'Asie-Mineure, et pénétra dans le Pont ; trente mille Galates le suivaient portant des vivres pour son armée. Dans l'intention d'attirer le roi à une bataille avant l'arrivée des secours qu'il attendait, le proconsul ravagea le pays et s'arrêta longtemps, malgré les murmures de ses troupes, au siège d'Amisos (73-72). Au printemps, sur l'avis que le roi avait réuni quarante-quatre mille hommes à Cabira, presque aux sources de l'Halys, dans les montagnes qui séparent le Pont de l'Arménie, il l'alla chercher avec trois légions. Un traître lui ouvrit les sentiers qui menaient au camp royal. La cavalerie pontique repoussa d'abord celle des Romains, et Lucullus manqua d'être assassiné par un chef scythe qui était passé de son côté comme transfuge. Mais, lorsqu'il eut reconnu les lieux, il recommença la tactique qui lui avait si bien réussi devant Cyzique, et, par une foule de petits combats, il cerna et affama l'ennemi. Déjà Mithridate songeait à battre en retraite, quand une terreur panique saisit ses troupes : pour mieux fuir, elles renversèrent les murs du camp ; les légions survinrent, et le roi n'échappa qu'en semant ses trésors sur la route pour arrêter la poursuite.

Avant de passer la frontière de l'Arménie, où il voulait demander un asile Tigraue, le despote se souvint qu'il avait laissé ses sœurs et ses femmes enfermées dans Pharnacie ; il aima mieux les savoir mortes que tombées aux mains du vainqueur, et un de ses eunuques alla leur porter l'ordre fatal. De ses deux sœurs l'une prit du poison en maudissant son frère ; l'autre le remercia d'avoir songé à la soustraire aux outrages. La plus chère de ses femmes, cette belle Monime qui, quinze

ans auparavant, avait échangé la liberté et les élégances de la vie grecque pour la servitude du harem, voulut s'étrangler avec le diadème que son époux avait placé sur son front ; trop faible, il se rompit ; alors le foulant aux pieds avec mépris : *Funeste bandeau ! s'écria-t-elle, à quoi m'as-tu jamais servi ? Aujourd'hui même tu ne peux m'aider à mourir.* Et elle se jeta sur l'épée que l'eunuque lui tendait.

Après la victoire de Cabira, Lucullus pénétra jusque chez les peuples voisins de la Colchide. Quelques places résistaient encore derrière lui : ainsi, Amisos, que défendait l'ingénieur Callimaque ; Héraclée, qui arrêta deux ans le proconsul Cotta. Placées au milieu des barbares, ces villes grecques s'étaient entourées de fortifications dont l'art de ce temps ne savait pas triompher, et la mer leur restant ouverte, elles ne craignaient pas la famine. Cependant, lorsqu'elles se virent sans espoir de secours, elles se soumirent. Après avoir réglé l'administration du Pont et traité avec Macharès, qui n'eut pas honte d'envoyer une couronne d'or au vainqueur de son père, Lucullus revint passer l'hiver à Éphèse.

La province avait besoin de sa présence, dévorée qu'elle était par les publicains et les usuriers. Elle n'avait pu encore payer toute la contribution de guerre imposée par Sylla, ou plutôt elle l'avait déjà payée six fois par l'accumulation des intérêts et les exactions des fermiers de l'impôt. La désolation était générale : aussi, quand Lucullus eut fixé la rente de l'argent à un pour cent par mois, défendu de prendre l'intérêt de l'intérêt, abandonné ait créancier un quart seulement des revenus dit débiteur, les bénédictions du peuple l'empêchèrent

d'entendre les violents murmures des publicains. Nous le verrons bientôt expier cette habile et généreuse conduite.

Depuis plusieurs mois, il avait envoyé son beau-frère Appius Clodius¹ réclamer de Tigrane l'extradition de Mithridate. Maître de l'Arménie, vainqueur des Parthes, qu'il avait repoussés dans les profondeurs de l'Asie, et conquérant de la Syrie, où la domination des Séleucides venait de disparaître honteusement, Tigrane était alors le plus puissant monarque de l'Orient. Il tenait toutes les routes militaires et commerciales de l'Asie antérieure : par la Médie Atropatène, et les vallées supérieures du Tigre et de l'Euphrate, celles du Sud ; par la Syrie, la Cilicie orientale et une partie de la Cappadoce, celles de l'Ouest. De quelque côté qu'il jetât son cri de guerre, il pouvait précipiter, du plateau arménien, d'innombrables armées dont rien ne semblait devoir arrêter le choc impétueux. Une foule de chefs renommés vivaient à sa cour en esclaves : quand il sortait, quatre rois couraient à pied devant son char. Il avait contraint les Parthes à lui laisser prendre le titre de roi des rois, qui semblait placer dans sa dépendance tous les princes de l'Asie. Au temps de sa prospérité, Mithridate n'avait pas reconnu cette suprématie : aussi n'avait-il obtenu de Tigrane, dans la dernière guerre contre Rome, que des secours insignifiants, et il avait été froidement reçu, quand il était venu se réfugier en Arménie. L'ambassade de Clodius changea ses dispositions. Le Romain avait dû se rendre en Syrie, où le roi se trouvait alors, et on l'avait arrêté à Antioche, sous prétexte que Tigrane achevait la soumission de la Phénicie. Suivant l'habitude des cours orientales, ce retard avait été calculé afin de donner à l'ambassadeur une haute idée de la puissance du monarque arménien et, en même temps, de marquer l'indifférence du roi des rois à l'égard de la république. Clodius en avait habilement profité pour nouer des intrigues avec les chefs et les villes de ces régions ; le roi de la Gordyène lui promit de se soulever dès que Lucullus paraîtrait : promesse qui, quelque temps après, fut cause de l'égorgement de toute cette race royale. Quand l'entrevue eut enfin lieu, Clodius déclara, en peu de paroles, qu'il était venu chercher Mithridate ou déclarer la guerre. Tigrane n'avait jamais entendu si simple et si fier langage ; il répondit qu'il acceptait la guerre et, appelant auprès de lui Mithridate, que jusqu'alors il n'avait pas admis en sa présence, il lui promit dix mille hommes pour rentrer dans son royaume, tandis qu'il mettrait lui-même sur pied toutes ses forces. Il renouvelait donc la faute qui avait perdu Philippe et Antiochus. Pendant que son beau-père combattait pour chasser les Romains de l'Asie, au lieu de le soutenir, il était allé guerroyer au fond de la Phénicie ; et maintenant que Mithridate était fugitif, il entra en lice. Rome devait avoir à bénir, jusqu'à sa dernière heure, l'imprévoyance de ses adversaires (70).

Lucullus ne s'effraya point de cette lutte qu'il avait provoquée. Il laissa six mille hommes à la garde du Pont, et ne prit avec lui que trois mille chevaux et douze mille fantassins, vieux soldats des légions fimbriennes, qui suivaient à regret un général, protecteur des indigènes contre leur avidité (69). Il se dirigea vers les provinces de l'Euphrate récemment conquises par Tigrane et où la population, mélangée de beaucoup de Grecs, se voyait avec horreur soumise à un prince qui rendait l'obéissance humiliante. Les intelligences que Clodius avait pratiquées en ce pays profitèrent à Lucullus, qui passa l'Euphrate et le Tigre sans obstacle, en faisant observer partout à ses troupes la plus sévère discipline. Tigrane ne pouvait croire à tant d'audace ; le premier qui lui annonça l'approche des légions

¹ Ce personnage était membre de la **gens Claudia**, mais son nom est habituellement écrit Clodius. D'autres membres de cette famille signaient ainsi. (Orelli, 579.)

paya l'avis de sa tête. Cependant il fallut bien admettre que l'ennemi n'était plus à Ephèse, comme le soutenaient les courtisans ; le grand roi donna l'ordre d'aller châtier ces insolents et de lui amener leur chef mort ou vif. L'avant-garde des légions suffit pour disperser cette première armée. Le roi, enfile inquiet, abandonna en toute hâte sa capitale, et se retira dans les montagnes qui séparent les sources du Tigre de celles de l'Euphrate, en appelant autour de son étendard ses contingents et ceux de ses alliés, depuis le Caucase jusqu'au golfe Persique.

Quand il eut réuni plus de deux cent cinquante mille hommes, et qu'il sut que Lucullus assiégeait sa capitale avec une armée si faible en nombre, qu'il n'eût pas voulu en faire son escorte ordinaire, il repoussa les conseils de Mithridate, et, au lieu d'envelopper, d'affamer son adversaire, il courut lui présenter la bataille. Dès que son innombrable armée couronna les hauteurs d'où l'on découvre Tigranocerte, Lucullus, laissant à Murena six mille auxiliaires pour empêcher une sortie, marcha, avec onze mille hommes et quelque cavalerie, à la rencontre du roi. *S'ils viennent comme ambassadeurs*, dit Tigrane en voyant leur petit nombre, *ils sont beaucoup ; si c'est comme ennemis, ils sont bien peu*. Le général romain, qui portait dans cette guerre autant d'audace qu'il avait mis de prudence et de lenteur en face du roi de Pont, commença l'attaque en gravissant lui-même, à la tête de deux cohortes, une colline que Tigrane avait négligé d'occuper. De là les Romains se précipitèrent sur les dix-sept mille cavaliers bardés de fer, qui, n'osant attendre le choc, se rejetèrent sur leur infanterie où ils portèrent le désordre. Tigrane fut le premier à fuir ; sa tiare et son diadème tombèrent aux mains du vainqueur. Lucullus prétendit n'avoir eu que cinq hommes tués et cent blessés, mais compta par cent mille les morts de l'armée barbare (6 oct. 69). Une révolte des habitants grecs de Tigranocerte facilita l'assaut. Les légionnaires y trouvèrent, sans parler d'autre butin, 8.000 talents d'or monnayé, et reçurent de leur général 800 drachmes par tête. Jamais plus facile succès n'avait été plus richement récompensé¹.

Lucullus hiverna dans la Gordyène et la Sophène, recevant l'alliance de tous les princes du voisinage et sollicitant celle de Phraate, roi des Parthes. Ce prince réclamait de Tigrane la Mésopotamie et avait à venger sur les Arméniens les longues humiliations de sa maison ; mais Tigrane lui montrait tous les trônes de l'Orient également menacés par les victoires des légions. Un député romain le trouva flottant entre les deux partis. Lucullus n'accepta point cette neutralité, et ordonna à ses lieutenants dans le Pont de lui amener leurs troupes. II avait pris en tel mépris ces rois si redoutés, qu'il ne craignait pas de s'enfoncer au cœur de l'Asie et d'attaquer un troisième empire. Mais ses officiers et ses soldats, devenus trop riches pour courir de nouveaux hasards, refusèrent de le suivre, et il dut se résigner à n'achever que la défaite du roi d'Arménie. L'armée de Tigrane, reformée par Mithridate et composée seulement des meilleures troupes, avait reparu autour de Lucullus ; elle refusait le combat et cherchait à lui couper les vivres. Afin de l'amener à une action, Lucullus marcha sur Artaxata, la vraie capitale de l'Arménie², qui renfermait les femmes, les enfants et les trésors du roi. Tigrane, en effet, le suivit, et, pour sauver sa seconde capitale, livra bataille. Le résultat fut le même que l'année précédente (68).

¹ On a cherché les ruines de Tigranocerte à Sert sur le Chabûr, à Mejafarkin et à Amid ou Amadiâh. Cf. S. Martin, *Mém. sur l'Arménie*, I, p. 973 ; Ritter, *die Erdkunde*, t. X, p. 87.

² Des ruines appelées le Trône de Tiridate, *Takt-Tiridate*, près du confluent de l'Aras et du Zengue, passent pour marquer la place d'Artaxata.

Artaxata, bâtie, dit-on, par Annibal, s'élevait sur les bords de l'Araxe, au nord-est du mont Ararat, haute montagne dont la cime toujours glacée se cache à plus de 5000 mètres dans les nues. Quand les vents qui passent sur ces neiges éternelles descendent dans les vallées, l'hiver arrive tout à coup. Un froid subit et une neige abondante arrêtaient l'armée romaine dans sa poursuite. Les soldats refusèrent de rester plus longtemps sous ce rude climat, et Lucullus, abandonnant le siège d'Artaxata, recula vers le sud, dans la Mygdonie, où il emporta d'assaut la forte place de Nisibe (67). Ce fut le terme de ses succès.

Il n'avait pas su, comme Scipion ou Sylla, adoucir par l'affabilité des manières la rigueur du commandement, et ses soldats ne pouvaient lui pardonner de les avoir tenus sans relâche sous la tente, depuis huit ans que durait cette guerre, et d'avoir, à leurs dépens, ménagé les villes qu'il recevait à composition, au lieu de les enlever de vive force, ce qui eût autorisé le pillage. Son beau-frère, Clodius, jeune noble plein d'une criminelle audace, les encourageait par de séditeuses paroles. *Vous n'êtes, leur disait-il, que les muletiers de Lucullus ; vous ne lui servez qu'à escorter ses trésors. Il pille pour son compte les palais de Tigrane, et il vous force d'épargner ceux que le droit de la victoire vous livre.* A Rome, Lucullus avait d'autres ennemis, les publicains, ces harpies qui dévoraient la substance des peuples, et dont ses règlements avaient arrêté les rapines. Depuis qu'il commandait en Asie, la province s'était relevée ; en quatre années toutes les dettes avaient été acquittées, tous les biens-fonds dégagés. Mais il oubliait et Rutilius et cette conjuration permanente que les chevaliers formaient, dit Cicéron, contre ceux qui réprimaient leur avidité. Redevenus tout-puissants, grâce à Pompée, ils avaient hâte de se venger de l'homme qui les forçait à être justes et modérés. Tandis que l'armée de Lucullus retenait son général dans une inaction forcée, les publicains, soutenus par l'ancien tribun Quinctius, alors préteur, lui enlevaient à Rome son commandement et faisaient décréter le licenciement d'une partie de ses troupes (67).

II. — POMPÉE SUCCÈDE À LUCULLUS DANS LE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE D'ASIE (66).

Mithridate et Tigrane mirent à profit ces mésintelligences pour rentrer dans leurs États ; le roi de Pont battit même un lieutenant, à qui il tua sept mille hommes, cent cinquante centurions et vingt-quatre tribuns (67). Un autre aurait eu le même sort sans une blessure que Mithridate reçut dans la mêlée, de la main d'un transfuge. L'arrivée de Lucullus, qui avait une dernière fois réussi à entraîner ses soldats en leur faisant honte d'abandonner leurs camarades, rejeta le roi dans la petite Arménie ; mais ils ne voulurent pas l'y poursuivre. En vain leur général descendit aux prières : plus maîtres que lui dans son camp, ils lui dirent d'aller seul chercher l'ennemi, s'il voulait combattre ; et ils ne consentirent à demeurer sous ses ordres jusqu'à la fin de l'été qu'if la condition de ne point quitter leur camp.

Cependant les deux rois avaient repris l'offensive ; la Cappadoce était envahie, les Romains chassés du Pont, un proconsul, Glabrien, mis en fuite, et poursuivi jusque dans la Bithynie. Quand arrivèrent les commissaires chargés par le sénat d'organiser en provinces les nouvelles conquêtes, tout semblait à recommencer. En effet, par l'incurie du gouvernement qui, durant huit années, avait abandonné à eux-mêmes ceux qui se battaient pour lui aux extrémités de l'empire, les plus belles campagnes qu'un général romain eût encore conduites, les plus étonnantes victoires que les légions eussent encore gagnées, devenaient inutiles,

et, au printemps de l'année 66, la situation était aussi difficile qu'elle l'avait été en 74. Seulement, on savait mieux ce que valaient les hordes asiatiques, et on était assuré de terminer ces guerres le jour où on le voudrait résolument.

Pompée, qui venait d'en finir avec les pirates, se trouvait à la tête de forces considérables dans la Cilicie. Depuis longtemps ses amis de Rome lui destinaient la conduite de cette guerre. Le tribun Manilius proposa formellement de l'envoyer contre Tigrane et Mithridate, avec des pouvoirs illimités sur l'armée, la flotte et les provinces d'Asie. Le sénat repoussait cette loi qui continuait la royauté d'un transfuge du parti des nobles ; mais l'aveuglement du peuple et des chevaliers lui présageait une nouvelle défaite, s'il résistait ; il préféra renoncer au droit que Sylla lui avait donné de l'examen préalable des propositions législatives. Catulus seul parla longtemps contre la rogation, et quand il vit que le peuple l'écoutait sans l'entendre : *Puisqu'il en est ainsi*, s'écria-t-il en se tournant vers les sénateurs, *il ne vous reste plus qu'à chercher quelque roc Tarpéien, quelque mont Sacré où vous puissiez fuir et rester libres*. Naguère c'était de la noblesse qu'était sortie la dictature ; maintenant elle venait du peuple, signe évident que des deux côtés on était préparé à la servitude. La rogation, soutenue par César et par Cicéron, qui prononça à cette occasion son premier discours public, passa sans obstacle. Manilius avait en soin, avant le vote, de répandre les affranchis dans les trente-cinq tribus. L'ancien lieutenant de Sylla allait donc jusqu'à chercher un appui dont les Gracques mêmes n'avaient pas voulu.

Lorsqu'il en reçut la nouvelle, Pompée se plaignit hypocritement de la fortune qui l'accablait de travaux et lui refusait la paisible existence d'un citoyen obscur. Ses actes démentirent bientôt ses paroles ; il se hâta de se montrer dans son nouveau gouvernement, multipliant les édits, appelant à lui toutes les troupes, tous les alliés, et prenant à tâche d'humilier Lucullus en cassant ses actes. Les deux généraux se rencontrèrent en Galatie ; la conférence commença par les compliments d'usage et finit par des injures. *Comme un oiseau de proie lâche et timide qui suit le chasseur à l'odeur du carnage*, Pompée, disait Lucullus, *se jette sur les corps abattus par d'autres et triomphe des coups qu'ils ont portés*. Des amis communs les séparèrent (66). Quand Lucullus prit la route de l'Italie, son rival ne lui permit d'emmener que mille six cents hommes pour son triomphe, et cet honneur, il sut l'empêcher, pendant trois ans, de l'obtenir.

Justement irrité de l'injustice du peuple et de la faiblesse du sénat, qui l'avait abandonné, Lucullus se retira d'un gouvernement dont il prévoyait sans doute l'inévitable chute, et il alla vivre dans ses villas des immenses richesses qu'il avait rapportées du pillage de l'Asie. Son luxe, sa magnificence, lui valurent le surnom de Xerxès romain¹. Ses jardins, dit Plutarque, sont encore comptés parmi les plus beaux du domaine impérial. Il avait construit près de Naples d'énormes voûtes sous lesquelles la mer entrait, de manière à lui former des réservoirs à poissons. Aux environs de Tusculum, on admirait ses palais, disposés en résidence d'été et résidence d'hiver, avec d'immenses salons, de larges promenades et de délicieuses perspectives. Chaque pièce avait son ameublement particulier et son service spécial. Cicéron et Pompée, voulant un jour le surprendre, lui demandèrent à dîner à la condition qu'il ne donnerait aucun ordre. Il se contenta de dire à son affranchi : *Nous souperons dans la salle d'Apollon*, et ses deux convives eurent le plus magnifique festin, mais, dans cette

¹ Velleius Paterculus, II, 25. Voyez, dans Plutarque, *Lucullus*, 39-41, les anecdotes tant répétées sur ses soupers, ses constructions, ses viviers, dont Varron parle aussi.

salle, la dépense ne devait jamais être au-dessous de 50.000 drachmes. La protection éclairée qu'il accorda aux lettres demande grâce pour cette élégante mollesse qui, au milieu de tant de corruption, n'était plus un danger¹.

On n'avait donné à Lucullus qu'une petite armée et quelques navires ; Pompée eut soixante mille hommes et une flotte immense dont il enveloppa toute l'Asie Mineure, depuis Chypre jusqu'au Bosphore de Thrace. Mithridate était encore à la tête de trente-deux mille soldats ; mais, fatigué à la fin de cette lutte sans repos, il fit demander au nouveau général à quelles conditions on lui accorderait la paix. *Qu'il s'en remette à la générosité du peuple romain*, répondit le proconsul. Finir comme Persée après avoir combattu comme Annibal ! Mithridate avait un trop grand cœur pour s'y résoudre. *Eh bien !* dit-il, *combattons jusqu'à notre dernière heure* ; et il jura de ne jamais faire la paix avec Rome. Pompée marchait déjà vers la petite Arménie. Dès la première rencontre, dans un combat de nuit sur les bords du Lycus, l'armée pontique fut détruite, et Mithridate ne s'échappa que, lui quatrième, avec deux cavaliers et une de ses femmes, qui, en costume d'homme, le suivait partout et combattait à ses côtés. Arrivé à une de ses forteresses, il distribua à ceux qui l'avaient rejoint tout l'argent qu'il y trouva et aussi du poison pour que chacun restât maître de sa liberté et de sa vie. Ces précautions prises, il voulut fuir vers Tigrane, mais ce prince avait rais à prix la tête du vaincu ; alors il remonta vers les sources de l'Euphrate et gagna la Colchide où il passa l'hiver. Sur le champ de bataille, Pompée fonda la ville de la Victoire, Nicopolis.

Dans les cours despotiques de l'Orient, le prince n'est ni époux ni père. Tigrane, rendu par ses défaites soupçonneux et cruel, avait fait tuer deux de ses fils ; le troisième se révolta, peut-être à l'instigation de Mithridate, et chercha un refuge chez les Parthes. Phraate avait enfin compris qu'il était temps pour lui de se décider à prendre sa part des dépouilles de son voisin, et il venait de conclure avec Pompée un traité d'alliance. Le jeune Tigrane lui offrait les moyens de faire une puissante diversion, il lui donna une de ses filles et le ramena avec une armée dans les États de son père. Le vieux roi se retira d'abord dans les montagnes, laissant les deux princes perdre leur temps et leurs forces devant les murailles d'Artaxata. Phraate se lassa le premier ; il regagna son royaume de peur qu'une trop longue absence n'y excitât des troubles, et le jeune Tigrane vaincu par son père fut réduit à s'enfuir dans le camp romain. Pompée s'acheminait de son côté vers Artaxata, il n'en était plus qu'à quinze milles, quand parurent des envoyés de Tigrane, et bientôt le roi lui-même. Aux portes du camp, un licteur le fit descendre de cheval ; dès qu'il aperçut Pompée, il détacha son diadème et voulut se prosterner à ses genoux. Le général le prévint, le fit asseoir à ses côtés et lui offrit la paix à condition de renoncer à ses anciennes possessions de Syrie et d'Asie Mineure, de payer 6000 talents et de reconnaître son fils pour roi de la Sophène. La vieille politique du sénat était encore ici appliquée. Tigrane, affaibli, mais non renversé, était trop peu puissant pour demeurer redoutable, assez pour tenir en échec le roi des Parthes, dont la conduite avait été longtemps équivoque. Ce nouveau vassal allait donc faire pour Rome la police de la haute Asie, comme jadis Eumène dans l'Asie antérieure, *reges.... vetus servitutis instrumentum*.

¹ Il rassembla une riche bibliothèque, qui il ouvrit au public, et vécut entouré de gens de lettres. (Plutarque, *Lucullus*, 59). Il mourut quelque temps avant l'explosion de la guerre civile.

Tigrane avait craint un plus fâcheux traitement ; dans sa joie, il promit aux troupes romaines une gratification de 50 drachmes par soldat, de 1000 par centurion et d'un talent par tribun. Mais son fils, qui avait espéré prendre sa couronne, ne put cacher son mécontentement ; de secrètes menées avec les Parthes et les grands d'Arménie ayant été découvertes, Pompée, au mépris du droit des gens, le fit charger de chaînes, quoiqu'il fût son hôte et le réserva pour son triomphe. Quelques troupes furent laissées en Arménie pour veiller sur les mouvements des Parthes, qui venaient de rappeler à Pompée que la limite des deux empires devait être l'Euphrate. Avec le reste de l'armée, partagée en trois divisions, le général hiverna sur les bords du Cyrus. Il comptait aller au printemps chercher Mithridate jusque dans le Caucase pour se vanter à Rome d'avoir porté ses aigles du fond de l'Espagne et de l'Afrique aux dernières limites du monde habitable, et jusqu'aux rocs où Jupiter avait enchaîné Prométhée¹.

Le Cyrus borne l'Albanie par le sud. Au milieu de décembre quarante mille Albaniens franchirent le fleuve dans l'espoir de surprendre les trois camps ; partout ils furent repoussés, et Pompée, passant lui-même le Cyrus au retour de la belle saison (65), pénétra, en traversant l'Albanie, chez les Ibériens que ni les Perses ni Alexandre n'avaient domptés. Plutarque veut que, dans ces expéditions, Pompée ait vaillamment payé de sa personne ; c'est plus probable que ce qu'il conte des amazones : *Elles descendent, dit-il, des montagnes voisines pour combattre avec ces peuples chez lesquels, chaque année, elles venaient passer deux mois*. En allant au Caucase, Pompée était sorti des terres historiques de la république romaine pour entrer dans la région des légendes.

Ces peuples vaincus, il touchait au Pont, dont un de ses lieutenants occupait l'embouchure avec la flotte du Pont, lorsqu'une révolte des Albaniens le rappela sur ses pas. Il les écrasa et voulut pousser jusqu'à la mer Caspienne ; le défaut de guides, la difficulté des lieux et la nouvelle d'une tentative des Parthes sur la Gordyène le ramenèrent en Arménie ; mais il ne fit que la traverser pour gagner Amisos, où, durant l'hiver, il tint, comme un roi de l'Orient, une cour magnifique. Entouré de chefs barbares et d'ambassadeurs de tous les princes de l'Asie, il distribuait les commandements et les provinces, accordait ou refusait l'alliance de Rome, traitait avec les Mèdes et les Élyméens, jaloux des Parthes, et refusait à Phraate le titre de roi des rois. Pour Mithridate, rejeté dans des lieux impraticables, où il semblait impossible de le poursuivre, il se faisait oublier, et l'heureux proconsul, peu désireux d'aller risquer sa gloire dans une guerre sans éclat contre les barbares des côtes septentrionales de l'Euxin, rêvait déjà d'autres et de plus faciles conquêtes. Il avait presque touché le Caucase et la mer d'Hyrcanie ; il voulait atteindre encore la mer Rouge et l'océan Indien, n'en prenant possession, sur sa route de la Syrie que Tigrane avait abandonnée.

Au printemps de 64, après avoir organisé le Pont en province, comme si Mithridate eût été déjà mort, et laissé une croisière sur l'Euxin, il passa le Taurus. La Syrie était dans le plus déplorable état. Antiochus XIII l'Asiatique², que Lucullus avait reconnu pour roi, n'avait pu se faire obéir ; une foule de petits tyrans se partageaient les villes, et les Ituréens, les Arabes, pillaient le pays. Pompée, décidé à donner, malgré la sibylle, l'Euphrate pour frontière à la république, réduisit en province la Syrie et la Phénicie, et laissa seulement la

¹ Appien, *Mithridate*, 103. Pompée, accompagné du Grec Théophane, chercha sérieusement le rocher où Eschyle avait placé la scène de sa belle tragédie.

² Cet Antiochus était le dix-septième des rois Séleucides qui avaient régné deux siècles et demi sur la Syrie.

Commagène à Antiochus, la Chalcidique, à un Ptolémée, l'Osroène à un chef arabe, afin que ces princes, dépendant de Rome, gardassent, pour elle, les deux rives du grand fleuve, au seul endroit où les Parthes pouvaient le passer. Dans l'intérieur de la Syrie, les Ituréens (Druses), qui possédaient nombre de châteaux au milieu du Liban, furent ramenés au repos par un châtement sévère.

Dans la Palestine, les Macchabées avaient glorieusement reconquis l'indépendance du peuple hébreu, et, depuis l'année 107, un de leurs descendants, Aristobule, s'était fait appeler roi des Juifs. Avec ce titre, la nouvelle dynastie avait pris les mœurs et la cruauté des princes de ce temps : Aristobule tua sa mère et, à l'instigation de la reine Salomé, il fit assassiner son frère Antigone. Sous son successeur, Alexandre Jannès, le nouveau royaume s'étendit du mont Carmel à la frontière d'Égypte, du lac de Génésareth au pays des Nabathéens (Pétra) ; Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre) et Ascalon restaient seuls libres au bord de la Méditerranée. Mais, après lui (64), six années de guerre civile coûtèrent la vie à cinquante mille Juifs, et la querelle des Sadducéens et des Pharisiens ébranla l'État. Ceux-ci, préoccupés surtout de la loi et des pratiques religieuses, ceux-là de la grandeur nationale, formaient deux partis profondément divisés¹. Les Pharisiens l'emportèrent sous la régente, Alexandra, veuve de Jannès, et commirent d'horribles excès, comme les partis à la fois politiques et religieux savent en accomplir lorsqu'ils ont le pouvoir. Une seconde guerre civile entre les deux fils d'Alexandra, le faible Hyrcan II et l'énergique Aristobule, amena de nouvelles péripéties. Hyrcan fut renversé du trône, mais les Pharisiens appelèrent l'étranger ; ils promirent au roi des Arabes nabatéens de lui rendre les conquêtes de Jannès, et Arétas vint avec cinquante mille hommes assiéger Aristobule dans Jérusalem.

Un questeur de Pompée, Æm. Scaurus, était alors à Damas ; les deux prétendants offrirent de lui payer son assistance 400 talents. Hyrcan avait déjà promis beaucoup au chef nabatéen, et il ne pourrait s'acquitter qu'après la victoire ; Aristobule payait comptant ; Scaurus se prononça pour lui et écrivit à Arétas qu'il serait déclaré ennemi du peuple romain, s'il ne se retirait aussitôt. Le roi arabe recula devant la colère de Rome (64). Quand Pompée arriva, il voulut examiner lui-même l'affaire et cita les deux frères à comparaître devant lui à Damas (64-63). Aristobule essaya avec, le général du moyen qui lui avait si bien servi avec le lieutenant ; il envoya à Pompée une vigne d'or de la valeur de 500 talents et du plus précieux travail, mais, cette fois, sans gagner sa cause. Pompée, qui voulait aller jusqu'à Jérusalem où pas un général romain n'était encore entré, renvoya les deux compétiteurs, remettant, disait-il, à leur rendre réponse après qu'il aurait châtié les Nabathéens. Cette apparente impartialité ne faisait pas le compte d'Aristobule, qui avait cru mieux placer son argent. Il se retira dans ses châteaux et quelques jours après consentit à les livrer ; il leva des troupes, puis il les congédia et alla enfin se jeter dans Jérusalem d'où Pompée le tira sous prétexte, d'une conférence. Les partisans d'Hyrcan ouvrirent les portes de la cité au proconsul, qui assiégea ceux d'Aristobule dans le temple pendant trois mois. Un dernier assaut, où Cornelius Sylla, le fils du dictateur, monta le premier sur la muraille, lui livra la place. Les Romains ne firent point de quartier ; douze mille Juifs périrent autour de leur sanctuaire. Pendant le massacre, les prêtres officiaient à l'autel, sans négliger une seule prescription de

¹ Les Pharisiens avaient jusqu'à présent assez mauvais renom. M. Cohen (*Pharisiens*, 2 vol. 1877) a entrepris leur justification. Les Pharisiens du Nouveau Testament n'étaient que les exagérés ou les hypocrites du parti.

leurs antiques lois¹ ; leur sang se mêla à celui des victimes. Pompée pénétra dans le Saint des saints, où le grand prêtre seul entrait une fois par an, mais il respecta les vases sacrés, même les trésors du temple, qui montaient à 2.000 talents. Hyrcan, rétabli dans la souveraine sacrificature, à la condition de renoncer au titre de roi et au diadème, fut encore obligé de payer un tribut annuel et de restituer à la Syrie les conquêtes des Macchabées avec les villes maritimes de Joppé, Gaza, etc. C'était comme une route militaire que Pompée ouvrait aux légions vers l'Égypte². Si la Judée n'était pas réunie à la province, elle allait tomber dans cette condition de demi servitude par laquelle Rome faisait passer les peuples qui n'avaient pas encore perdu tout amour du pays natal. Les Pharisiens avaient donc gagné leur cause : la royauté juive n'était plus qu'une ombre, mais de l'œuvre glorieuse des Macchabées il ne restait rien. Quant aux Nabathéens, Pompée les avait fait poursuivre par son lieutenant M. Scarus, qui n'arriva pas jusqu'à Pétra, que d'affreux déserts défendaient. Mais Arétas voulait garder Damas dont les habitants l'avaient appelé pour protéger leur commerce, et Damas était à la portée des Romains : il acheta la paix, de sorte que Pompée put le mettre au nombre des rois qu'il avait vaincus.

Durant ces opérations, la fortune travaillait pour Pompée dans le Bosphore Cimmérien. Mithridate, qu'on avait cru mort ou réduit à vivre en aventurier, avait reparu avec une armée à Phanagorie, dans le Bosphore, pour demander compte à son fils Macharès d'une couronne, du prix de 1000 pièces d'or, qu'il avait envoyée à Lucullus en sollicitant d'être mis au nombre des alliés de Rome. Macharès savait son père implacable ; il voulut fuir, déjà il était entouré : il se tua. Mithridate avait donc encore un royaume ; ni l'âge ni les revers n'avaient brisé cette haute ambition. La flotte des Romains lui fermait la mer, et l'Asie leur était soumise ; mais une route lui restait ; jusque dans la Thrace, les peuples connaissaient son nom et ses enseignes : il ira au milieu d'eux, à sa voix ils se lèveront, et il les entraînera, en remontant la vallée du Danube jusque dans la Gaule, dont les belliqueux habitants grossiront ses rangs ; et, du haut des Alpes, il précipitera sur Rome le torrent des nations barbares. Ce plan audacieux, le vieux roi l'accepte : il ne parle plus que des breuils Gaulois et d'Annibal, et, avec son activité ordinaire, il en prépare l'exécution. Mais ses projets transpirent ; ses soldats, ses officiers, reculent devant tant de fatigues et de dangers. Un d'eux, Castor, donne l'exemple en s'emparant de Phanagorie, où il s'enferme. Son fils même, Pharnace, conspire contre lui ; il lui pardonne, mais le traître ne peut croire à cette démente et gagne les transfuges romains, qui, plus que tous les autres, s'effrayent de cette expédition gigantesque ; bientôt la défection est générale Mithridate veut marcher au-devant des rebelles, sort escorte l'abandonne. : il rentre dans son palais, et, du haut des murs, il voit, il entend proclamer roi son fils. Des messages adressés à Pharnace restent sans réponse ; il craint qu'on ne joigne la honte au crime, et, pour ne pas être livré aux Romains, il prend du poison, mais en vain : la liqueur mortelle est sans effet ; il essaye de se percer de son épée, sa main le trompe encore. Un Gaulois lui rendit ce dernier service (63). Il avait soixante-huit ans, et depuis un demi-siècle il avait occupé la scène de l'histoire d'où il sortit de cette façon tragique. On peut dire avec Racine : *Ses seules défaites ont fait presque toute la gloire de trois des plus*

¹ Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 4, 3.

² Josèphe dit, en effet (*Ant. Jud.*, XIV, 8), que Pompée laissa à Scarus le gouvernement de la Syrie inférieure jusqu'à l'Euphrate et aux frontières d'Égypte.

*grands capitaines de la république ; c'est à savoir, de Sylla, de Lucullus et de Pompée*¹.

Pompée était sous les murs de Jéricho quand il apprit que le plus grand ennemi de Rome, après le héros de Carthage, avait, comme Annibal et Philopœmen, péri par la trahison. Dès que Jérusalem fut prise, il retourna dans le Pont, à Amisos, où Pharnace, par une dernière et honteuse trahison, lui envoya, avec de magnifiques présents, le corps de son père couvert d'un riche costume, suivant la mode du Bosphore. Il était défiguré ; mais on put le reconnaître aux cicatrices qui sillonnaient son visage. Le Romain le fit ensevelir avec honneur, à Sinope, dans le tombeau de ses aïeux.

III. — RÉORGANISATION DE L'ASIE ANTÉRIEURE (63).

Dans l'Asie Mineure, la vie est aux rivages. Le long du littoral de l'Euxin, les villes étaient moins pressées qu'aux bords de la mer Égée ; mais il s'y trouvait des terres aussi fertiles. Pompée laissa la partie montagneuse et aride de la Paphlagonie intérieure à un prince, Attale, qui se disait de la race des Pyléménides, les anciens rois du pays, et il comprit dans la Bithynie la fertile région qui descend à l'Euxin, entre le Sangarius et l'Halys, avec quelques districts du Pont, à l'est du dernier de ces fleuves. La grande ville grecque d'Amisos, au milieu de cette contrée, paraît avoir reçu garnison comme poste avancé de la domination romaine. Quoique Pompée n'eût point osé porter plus loin vers l'est le domaine de la république, il tint à conserver le souvenir de ses victoires sur Mithridate en donnant à la nouvelle province le double nom de Pont et Bithynie.

Il organisa aussi la province de Cilicie qui fut divisée en six districts : la Cilicie de la plaine² et celle des montagnes, la Pamphylie, la Pisidie, l'Isaurie et la Lycaonie, auxquelles furent ajoutés les territoires phrygiens de Laodicée, d'Apamée, de Synnade et plus tard (58), l'île de Chypre. Tarse en était la capitale, *caput Ciliciæ*. Les lettres de Cicéron nous font connaître les villes où le gouverneur devait tenir ses assises, *conventus juridici* : Tarse, pour la Cilicie des plaines, Iconium pour la Lycaonie, Philomelium pour l'Isaurie, Perge pour la Pamphylie, Laodicée, dont le ressort contenait vingt-cinq villes, Apamée quinze, Synnade vingt et une.

Le vaste pays compris entre le mont Amanus au nord et le désert d'Arabie au sud forma la nouvelle province de Syrie ; mais elle renfermait trop de peuples, de dynastes et de cités, qui, à la chute des Séleucides et après la défaite de Tigrane, s'étaient crus indépendants, pour que Rome fit autre chose cette région que d'y prendre les droits de suzeraineté, sans toucher aux libertés locales. Elle laissa de grands privilèges à ces populations dont l'affection lui était nécessaire sur cette frontière lointaine qui, d'un jour à l'autre, pouvait être menacée.

Après la part du peuple souverain, celle des rois clients : en récompense de son parricide, Pharnace garda le Bosphore, et partagea avec Castor de Phanagorie le titre d'ami et d'allié du peuple romain. Le tétrarque des Tolistoboïes, dans la Galatie, Déjotarus, s'était montré fidèle et vaillant, Pompée lui donna pour ses troupeaux de plantureux pâturages entre l'Halys et l'Iris et aux environs des riches cités de Pharnacie et de Trapézonte (Trébizonde) ; il y ajouta la petite Arménie, région montagneuse et pauvre, avais où Déjotarus allait faire, dans l'intérêt de Rome, un service de surveillance sur la frontière de la grande

¹ Racine, *Préface de Mithridate*.

² *Cilicia Campestris, et C. Aspera*.

Arménie. Brogitarus, son gendre, reçut la forteresse de Mithridatium avec un territoire étendu sur la commune limite du Pont et de la Galatie¹. Le fils du vaincu de Chéronée, Archélaos, fut nommé grand prêtre de Comana ; nous avons dit la part faite à Attale dans la Paphlagonie ; Ariobarzane avait recouvré la Cappadoce, Pompée lui donna encore la Sophène, qui le rendit maître des gués de l'Euphrate. La Gordyène, plus à l'est, restait à Tigrane. Le Séleucide Antiochus conserva la Commagène, petite province où les Romains avaient besoin d'un vassal docile, parce qu'elle réunissait la Cappadoce à la Syrie et commandait les passages de l'Euphrate. Sur la rive gauche du grand fleuve, l'émir de l'Osroène, Abgar, avait aussi accepté le rôle de client de Rome. Toutes les avenues de l'Asie-Mineure par le haut Euphrate étaient donc bien gardées.

Ces dynastes restaient suspects, alors même qu'on les récompensait ; il n'en était pas ainsi des villes. Rome aimait le régime municipal, et favoriser les cités asiatiques parut à son général un acte de bonne politique dans ces pays de la servilité. Pompée fonda ou repeupla jusqu'à trente-neuf villes dont le site fut si bien choisi que quelques-unes subsistent encore. Il déclara libres la grande cité d'Antioche sur l'Oronte et près d'elle Séleucie qui avait repoussé toutes les attaques de Tigrane ; sur la côte de Palestine, Gaza ; sur l'Euxin, Phanagorie ; sur la mer Égée, Mitylène. Cyzique, qui avait si vaillamment résisté à Mithridate reçut un vaste territoire, et Héraclée du Pont, Sinope, Amisos, malgré leur longue résistance aux Romains, furent relevées de leurs ruines.

Assisté des commissaires du sénat, Pompée écrivit la formule des nouvelles provinces, Pont et Bithynie, Syrie, Cilicie, et il le fit avec tant de sagesse, que, deux siècles plus tard, ces règlements étaient encore observés. Jamais vainqueurs n'avaient fait oublier leurs victoires par plus de bienfaits et l'on ne saurait trop admirer ce génie de gouvernement qui prévoyait de si loin les besoins des sujets et les nécessités de l'empire. De l'Euxin à la ruer Rouge, toute l'Asie antérieure était reconstituée, sans qu'on l'eût soumise à cette uniformité d'administration qui provoque les résistances, parce qu'elle contrarie les mœurs. Villes sujettes de tous les degrés, princes vassaux, libres républiques, toutes les formes politiques subsistaient sur ce continent et se faisaient équilibre. Le royaume de Pont si longtemps menaçant n'existait plus, et l'Arménie, tombée du haut rang où elle était un instant montée, n'était plus qu'une barrière contre le grand empire oriental, celui des Parthes, que Rome laissait debout parce qu'elle ne pouvait l'atteindre.

Venu sur ce continent après Sylla et Lucullus, Pompée n'avait pas eu de grands coups à frapper, mais il y organisa la domination de Rome, il y fixa les limites que l'empire ne put jamais franchir, et volontiers nous le laisserons se vanter en *étalant sa robe triomphale*, d'avoir achevé le long enfantement de la grandeur romaine.

¹ Strabon, XII, 367.

CHAPITRE LI — IMPUISSANCE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE.

I. — TROUBLES INTÉRIEURS ; COMMENCEMENTS DE CÉSAR.

Au temps de Sylla, les aruspices toscans consultés sur certains prodiges avaient répondu qu'un nouvel âge du monde approchait et que la forme de l'univers allait changer. Il n'était pas nécessaire de savoir lire dans le ciel pour voir que sur la terre une révolution se préparait.

Depuis soixante ans, deux tentatives avaient été faites en sens contraire pour reconstituer la république, l'une en vue des intérêts populaires, l'autre au nom des intérêts aristocratiques. La première échoua, parce que les Gracques comptèrent trop sur cette tourbe d'affranchis qui avaient remplacé l'ancien peuple romain ; l'autre parut un moment réussir, parce que Sylla se servit de la seule force qui restât dans Rome, la noblesse : mais cette noblesse, qui aurait pu gouverner le monde si elle avait su se gouverner elle-même, se montra incapable de garder l'empire, et Pompée lui ôta, pour payer les applaudissements du peuple, une partie de ce que Sylla lui avait donné. C'était encore une restauration inintelligente du passé, un retour aux temps de Sulpicius et de Saturninus, sans plus de garanties contre l'esprit de faction ; c'était la guerre ramenée au Forum : elle y éclata bien vite. Le consulat de Pison, en l'année 67, peut être compté parmi ceux des plus mauvais jours de la république.

Un ancien questeur de Pompée, C. Cornelius, était alors tribun ; il voulut réprimer les prêts usuraires dont les nobles ruinaient les provinces, et empêcher quelques sénateurs vendus de dispenser, au nom de leur compagnie, de l'observation d'une loi. Pison combattit sa rogation et, le peuple murmurant, il fit saisir plusieurs mutins ; mais la foule se rua sur les licteurs, brisa leurs faisceaux et chassa le consul du Forum sous une grêle de pierres. Comme son patron, Cornelius n'était pas un démagogue, il congédia l'assemblée, et modifia sa proposition : pour valider un sénatus-consulte qui dispenserait d'une loi, il faudra la présence de deux cents membres au moins¹. Il essaya aussi d'étendre le crime de brigue à ceux qui auraient aidé le candidat incriminé, et il formula contre eux des peines sévères. Pison, à qui la violence venait de mal réussir, usa de l'adresse ; il s'empara de cette loi, afin de n'en pas laisser l'honneur au tribun, et, sous prétexte qu'avec des peines immodérées on ne trouverait ni accusateur ni juges, il ne demanda pour les coupables que l'expulsion du sénat, l'interdiction des charges et une amende². Cette fois encore une émeute l'obligea à fuir du Forum ; il fit appel à ses amis, revint en force, et la loi passa³. A peine Cornelius fut-il sorti de charge que les deux Cominius l'accusèrent du crime de majesté pour n'avoir pas tenu compte du veto de ses collègues ; mais un autre agent de Pompée, Manilius, à la tête d'une troupe armée, les menaça de mort. Ils s'enfuirent, sous la protection des consuls, dans une maison d'où ils s'échappèrent la nuit par les toits (66).

¹ Une loi plus importante du même tribun astreignit les magistrats à publier, dès leur entrée en charge, les règles d'après lesquelles ils jugeraient, et à ne jamais s'écarter de leur édit, comme ils le faisaient auparavant, par un édit nouveau, *edictum repentinum*. (Dion, XXXVI, 38-39 ; Cicéron, *pro Murena*, 23.)

² Dion, XXXVI, 21, et Asconius, in Ciceronis *pro C. Cornelio*, fragm. I, 19, 31.

³ L'affaire fut reprise en 65 ; Cicéron, qui voulait gagner Pompée et se rendre populaire, défendit l'accusé. Ce discours, que Quintilien (VIII, 3) appelle un chef-d'œuvre, est perdu, sauf quelques fragments.

Ainsi les luttes à main armée recommençaient : naguère Licinius Macer accusait le sénat de despotisme, maintenant les consuls reprochent aux tribuns leurs violences ; nobles et peuple étaient donc également convaincus d'impuissance à gouverner, et il n'y avait plus qu'une expérience à tenter : la monarchie¹. Trois hommes y tendaient alors : Pompée, à la manière de Périclès, par les lois mêmes de son pays ; Catilina, comme les Denys et les Agathocle, par les conspirations et la soldatesque ; César, à la façon d'Alexandre, par d'irrésistibles séductions et l'ascendant de son génie. Entre ces trois hommes un autre se plaça, qui, meilleur que son temps, croyait à la vertu, au pouvoir de la raison, et qui ne se résignait pas à la pensée qu'on ne pût sauver la liberté. Comme Drusus, Cicéron cherchait le salut de la république, non dans la domination exclusive d'une classe de citoyens, mais dans la conciliation de tous les ordres : avec un seul, c'était le despotisme ; avec deux, la guerre ; avec trois, l'harmonie, la paix. Il avait déjà contribué à faire rendre aux chevaliers les jugements, et il travaillait à mettre de leur côté l'opinion publique en exaltant dans tous ses discours leur impartialité et leurs services. Il aurait voulu enchaîner Pompée à leur cause, et, comme il avait compris de quelle nature était son ambition, il n'avait rien épargné pour la favoriser². D'ailleurs, homme nouveau, Cicéron avait besoin pour se faire jour de l'appui de Pompée ; son ambition personnelle se trouvait ainsi d'accord avec ce qu'il croyait être l'intérêt public.

Un autre personnage flattait aussi Pompée et, à l'ombre de ce nom alors si grand, se faisait une place dans l'État. Nous connaissons Jules César. Son influence dans Rome était déjà considérable, et il ne la devait ni aux charges qu'il avait remplies, il n'était que pontife ; ni à ses exploits, il n'avait pas encore commandé ; ni à son éloquence, bien qu'elle fût prouvée par des succès. Le peuple mettait ses espérances dans ce gendre de Cinna, dans ce neveu de Marius, sorti de la plus noble des maisons patriciennes, et il subissait le charme répandu sur toute la personne du descendant de Vénus et d'Anchise³. Son esprit et ses manières avaient une séduction qu'un autre dominateur a aussi possédée ; mais elle s'alliait dans César à une élégance naturelle que Napoléon ne put jamais acquérir. C'est que l'un était, malgré lui-même, le représentant d'une jeune et rude démocratie, l'autre l'héritier d'une vieille noblesse, un grand seigneur égaré au milieu du peuple⁴.

Il faut bien le dire, le futur maître du monde ne fut d'abord que le roi de la mode : les plus élégants désespéraient de porter comme lui leur toge⁵, et les femmes ne savaient pas lui résister. Magnifique et prodigue, comme s'il eût compté sur les richesses du monde, il jetait l'or, moins pour ses plaisirs que pour ses amis,

¹ Cicéron dit qu'au commencement de son consulat *novæ dominationes, extraordinaria non imperia, sed regna, quæri putabantur* (de Lege agraria, II, 5).

² Quintus dit à son frère (de *Petitione consulatus*, 19, 51) qu'il s'est acquis sa popularité en défendant des amis de Pompée, Manilius et Cornelius.

³ Cicéron, *ad Fam.*, VIII, 15. *Il portait sur son anneau l'empreinte d'une Vénus armée double emblème des faiblesses et de la gloire de ce grand homme* (Chateaubriand, *Itinéraire*). Le musée Borbonico de Naples a un buste colossal de César qui passe pour authentique. Ses traits nous ont été aussi conservés par d'autres bustes, des statues, des monnaies et des pierres précieuses ; malheureusement toutes ces images ne se ressemblent pas. Cicéron dit de lui : *Forma magnifica et generosa quodam modo* (*Brutus*, 75).

⁴ Pour la formation des hommes supérieurs la nature fait les trois quarts, l'éducation le reste. Notons que César eut pour maître de philosophie et d'éloquence le Gaulois Gniphon. (Suétone, de *Grammaticis*, 7.)

⁵ Suétone, *J. César*, 45 : *Usum enim lato claro ad manus fimbriato nec umquam aliter quam ut super eum cingeretur.*

pour le peuple qu'il conviait à des fêtes splendides. Cicéron, trop grand artiste pour bien juger les hommes, Cicéron, qui crut au repentir de Catilina, comme plus tard au désintéressement d'Octave, se laissa tromper à cette frivolité apparente. *Quand je le vois si bien frisé, disait-il, et craindre de déranger sa chevelure du bout du doigt, je me rassure ; un tel homme ne peut songer à bouleverser l'État.* Il eût été moins confiant, s'il se fût rappelé ce voyage en Asie (76), durant lequel César, tombé aux mains des pirates, étonna, maîtrisa ces brigands par sa fierté, les forçant à l'écouter, à le servir, et les menaçant de la croix, tout captif qu'il était. Ils lui avaient demandé 20 talents pour sa rançon : *Ce n'est pas assez, vous en aurez 50, mais ensuite, je vous ferai tous pendre ;* et il leur avait tenu parole. Sa rançon arrivée de Milet, il avait ramassé quelques vaisseaux, les avait poursuivis, enlevés et fait attacher à des croix, malgré le gouverneur de la province. De retour à Rome, il accusa le syllanien Dolabella pour les concussions commises par lui dans son gouvernement de Macédoine, puis Antonius Hybrida, un des lieutenants du dictateur, qui avait pillé plusieurs villes grecques. Ces procès retentissants étaient un moyen pour un jeune homme d'attirer sur soi l'attention ; mais, par le choix de ses victimes, César affirmait ses opinions populaires. Quelque temps après, tandis qu'il étudiait à Rhodes, il avait appris que Mithridate attaquait les alliés de la république. Aussitôt il était passé sur le continent ; avait rassemblé des troupes, battu plusieurs détachements de l'armée pontique, retenu les villes dans l'alliance romaine ; et tout cela il l'avait fait sans titre, sans mission. Sylla, auquel il avait résisté, en lui refusant de répudier la fille de Cinna¹, l'avait mieux compris. *Redoutez, disait-il aux nobles, redoutez ce jeune élégant, à la robe flottante*². L'élégant débauché cachait en effet une grande ambition, parce qu'il sentait son génie et qu'il voyait les maux dont souffrait la république, l'impuissance dit remède imaginé par Sylla et l'absolue incapacité de ses héritiers. Ses amis assuraient l'avoir vu pleurer devant une statue d'Alexandre en répétant : *A mon âge, il avait conquis le monde, et je n'ai encore rien fait.*

Il avait fait plus qu'il ne voulait dire³. Déjà le sénat redoutait le neveu de Marius et de cet Aurelius Cotta qui lui avait enlevé les jugements, l'orateur populaire qui avait provoqué le rappel des amis de Lépide, le prodigue qui éclipsait toute la noblesse par ses magnificences. Crassus, consul et triomphateur, voyait en lui un rival⁴, Pompée, un ami nécessaire, et le peuple l'aimait, le peuple qu'il courtisait

¹ Au dire de Plutarque (*César*, 1), Sylla confisqua la dot de Cornélie. Pompée et Pison avaient été moins rebelles aux volontés du dictateur.

² Suétone, *J. César*, 45 : *Ut male praecinctum puerum caverent.* Je ne suis pas assuré de l'authenticité de ce mot de Sylla. Ces mots ont été faits après la fortune de César.

³ Voici la chronologie de l'histoire de César jusqu'à son consulat : le 12 juillet de l'an 100, ou de l'année 102, sa naissance ; 87, il est désigné flamine dial par l'influence de Marius ; 83, il épouse Cornélie, fille de Cinna ; 81, il sert sous Minucius Thermus, au siège de Mitylène ; 80, il y mérite une couronne civique ; 78, il sert en Cilicie sous P. Sulpicius et retourne à Rome à la nouvelle de la mort de Sylla ; 77, il accuse Dolabella ; 76, il accuse Antonins ; 75, il séjourne à Rhodes pour suivre les leçons du rhéteur Molon ; 74, il recouvre la dignité de flamine et est élu tribun lésionnaire par le peuple, qu'il a gagné en faisant des distributions de blé ; 70, son oncle, Aurelius Cotta, enlève les jugements aux sénateurs, et lui-même fait rappeler les complices de Lepidus ; 68, sa questure ; il suit le préteur Antistius dans l'Espagne citérieure ; 67, il épouse Pompeia, petite-fille du consulaire Pompeius Rufus ; il soutient la loi Gabinia, en faveur de Pompée et est chargé de veiller aux réparations de la via Appia ; 65, son édilité curule ; 64, il est **judex quaestionis de sicariis** ; 63, il est élu grand pontife et préteur ; 62, sa préture ; 61, son gouvernement dans l'Espagne ultérieure ; 60, son retour à Rome ; 59, son consulat.

⁴ César lui disputait une mission en Égypte, et il l'aurait obtenue du peuple si les grands n'avaient arrêté le plébiscite par le veto des tribuns.

sans bassesse, qu'il menait, en contenant ses passions mauvaises, comme ces chevaux fougueux qu'il se plaisait à dompter au Champ de Mars. Les grands espéraient que, ruiné par ses folles dépenses, il cesserait d'être redoutable en cessant de pouvoir acheter les charges¹ ; mais ils oubliaient que le peuple lui donnerait peut-être ce qu'il vendait à d'autres. Les usuriers d'ailleurs, avec leur instinct rapace, avaient deviné l'avenir du jeune prodigue, et personne ne refusait à celui qui aurait un jour tant à donner. Avant d'avoir exercé aucune charge, il devait 1300 talents² !

Quand Pompée était revenu d'Espagne, il avait trouvé César en possession d'un tel crédit, qu'il avait dû compter avec lui. Il avait pensé s'en faire un instrument, il en servit lui-même ; du moins, il tomba sous le charme, il écouta des conseils déguisés sous les éloges, et César contribua beaucoup à la détermination qui sépara Pompée de la noblesse, où était sa véritable place, pour le mettre à la tête du peuple, où son caractère ne pouvait le laisser longtemps.

Il était habile de rendre favorable au parti populaire et au tribunat un homme qui devait inévitablement un jour blesser le peuple et les tribuns. Il ne l'était pas moins, après l'avoir compromis avec l'aristocratie, de l'en éloigner plus encore en lui faisant décerner des honneurs presque monarchiques. César appuya vivement les propositions de Gabinius et de Manilius. Cette fois il se rencontrait avec Cicéron sur le même terrain, mais avec des intentions bien différentes ; l'homme nouveau ne songeait qu'à gagner un patron et des voix pour sa prochaine candidature au consulat. Le patricien populaire voyait avec plaisir le peuple s'habituant à conférer de grands pouvoirs que lui-même réclamerait peut-être un jour. Cependant il y avait bien de la hardiesse à entasser tant de puissance dans les mains de Pompée ; n'était-ce pas travailler à se donner un maître ? Mais ce rival, a-t-on dit, César le connaissait ; du jour où il avait vu les façons royales de ce héros populaire, il n'avait pas cru à la durée de sa popularité. Pompée n'avait pour lui que ses succès militaires ; mais des victoires, César en gagnera : ces succès, il les effacera par des succès plus grands, et il lui restera l'avantage, immense dans une république qui périclète, de savoir dominer et conduire cette foule du Forum dont la souveraineté nominale pouvait toujours être changée par un habile homme en souveraineté réelle.

On a trop insisté sur ces patients calculs, et on en a exagéré la subtile profondeur. Si Pompée eût été capable d'un acte de virilité, tout cet échafaudage d'ambition se serait écroulé. Dans les commencements de sa vie politique, César suivit les événements plutôt qu'il ne les domina ; tout au plus les aidait-il à s'engager dans la voie qu'ils prenaient d'eux-mêmes. Il commanda à l'avenir de la seule manière dont l'homme puisse contraindre l'avenir à servir ses vues, en pressentant, par une nette intelligence du présent, vers quel but éloigné la société s'avance. La phrase suivante de Cicéron citée par Suétone (César, 9) : *Dès son édilité il rêva l'empire, et il se l'assura quand il fut consul*, est un de ces mots sonores, comme le grand orateur aimait à en faire. César ne rêva pas de dictature dès sa jeunesse. Sa naissance l'avait mis dans le parti populaire, celui qui voulait des réformes, il y resta sans dévier jamais ; consul, il commença ces réformes nécessaires ; dictateur, il les continua en les portant plus loin, et l'empire naquit de la guerre civile.

¹ Plutarque, *César*, 4 ; Cicéron, *pro Plancio*, 26.

² Plutarque, *ibid.*, 5. Il avait peut-être moins de dettes qu'on ne le dit. Ses emprunts étaient un moyen d'attacher des personnages influents à sa fortune politique il emprunta dans ce but à Crassus, à Pompée, à Atticus. (Cicéron, *ad Atticum*, VI, 1, et Plutarque, *ibid.*)

Mais tous les plans pour le présent et l'avenir, ceux de César ou de Pompée, comme ceux du sénat ou des tribuns, faillirent être déjoués par une conjuration sortie des sentines les plus impures de la république.

II. — CATILINA (63-62).

Sylla croyait avoir fait de ses vétérans des laboureurs paisibles, et de ses sicaires enrichis d'honnêtes citoyens. Mais ces soldats paresseux firent travailler pour leur compte, puis vendirent leurs terres et lie gardèrent que leur épée, dans l'espérance d'une autre guerre civile et de nouveaux pillages. Il avait fallu moins de temps encore à leurs anciens chefs pour dissiper l'or des proscrits. Les classes riches, aisées, virent avec effroi au-dessous d'elles, non plus les pauvres de Rome, populace oisive, résignée maintenant à ses misères, et ne demandant pour vivre dans le repos que quelques mesures de blé, mais une autre populace ayant le goût et le besoin de la débauche, des hommes aux regards sinistres, à la main prompte, ennemis de l'ordre et de la société, quelque gouvernement qui la régît, et vivant à ses dépens de mille industries criminelles. Chaque jour, cette tourbe menaçante augmentait.

Longtemps il ne sortit de là que des crimes individuels ; mais un homme vint qui voulut se faire de cette classe, en guerre avec la société, une arme pour son élévation. Catilina avait toutes les qualités d'un chef de parti : une naissance illustre¹, l'air noble, un corps de fer qui supportait tous les excès, de grands talents, une audace et un courage sans bornes, au besoin la tempérance du plus rude soldat. Libéral, officieux, insinuant, il savait être austère, grave ou enjoué, selon le caractère et l'âge de ceux qu'il voulait gagner. Toujours prêt à servir ses amis de son argent, de son crédit et de sa personne, n'épargnant pour eux ni les travaux ni le crime, il exerçait autour de lui, dans cette sphère de la débauche, un irrésistible ascendant². Deux siècles plus tôt, Catilina eût été un grand citoyen, mais l'état social et les mœurs de la Rome nouvelle lui donnèrent une autre ambition, et il en poursuivit le succès avec l'emportement de sa fougueuse nature. Par son âge, Catilina appartenait à cette génération qui était arrivée à la vie publique sous la dictature de Sylla. Les temps où la terreur est dans les cités, que ce soit la nature qui frappe par la contagion ou les hommes qui tuent par le glaive, ces temps sont souvent mêlés, toujours suivis de la plus effroyable licence. C'est au milieu d'une pareille époque, quand la fortune et la vie n'étaient qu'un jeu, que Catilina, préparé par les désordres de sa jeunesse³, avait achevé son éducation politique. Aussi, comme il se jouait lui-même de la vie et de la fortune ! Nous avons dit qu'il se signala parmi les *massacreurs* les plus féroces ; il avait tué son beau-frère pour être libre dans un amour incestueux ; il égorga son épouse et son fils pour décider une femme à lui donner sa main⁴. Durant sa propréture en Afrique, il commit de terribles concussions (67) ; à son retour, il brigua le consulat, mais une députation de la province étant venue l'accuser, le sénat raya son nom de la liste des candidats. Catilina se retira frémissant ; on lui interdisait même la brigue légale : il prépara une révolution.

¹ La maison Sergia était patricienne et avait donné son nom à une des tribus.

² C'est, du moins, le portrait que Cicéron trace de lui dans le *pro Caelio* et dans la seconde *Catilinaire*, cependant il fut un instant lié avec lui : *Me ipsum, me inquam, quondam pæne ille decepit*. Catilina s'était distingué à l'armée de Curion en Macédoine, et dès qu'il avait eu l'âge prescrit pour la préture, il l'avait obtenue.

³ Son père avait été condamné pour un meurtre. (Cicéron, *pro Cluentio*, 7.)

⁴ Cicéron, *Catilina*, I, 6 ; Val. Maxime, IX, 1, 9 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 2. Salluste ne parle pas du meurtre de Gratidianus que Cicéron lui attribue.

Il y avait longtemps qu'il s'était uni à tout ce que Rome renfermait de gens infâmes et coupables. Niais c'était un parti qu'il voulait, et non pas seulement des complices ; il s'étudia donc à gagner les pauvres et la jeunesse ruinée en se faisant le ministre de ses passions. Il avait toujours, pour qui lui en demandait, de beaux chiens de chasse, des chevaux, des gladiateurs, de folles femmes ; puis du plaisir il les faisait passer au crime : il les tenait alors. Cette jeunesse débauchée ne faisait pas encore une armée. De longue main Catilina s'en était préparé une par ses relations avec les colons militaires, ses anciens compagnons d'armes. Il leur rappelait Sylla et ses dons, leurs terres engagées à des usuriers ; s'il arrivait au consulat, lui, s'il devenait le maître, il saurait bien conserver aux vainqueurs les fruits de leur courage. Une abolition des dettes serait le prélude de nouvelles gratifications. Aussi les vétérans s'étaient-ils tenus prêts à venir en foule voter pour lui. Catilina avait donc déjà de grandes ressources. La sévérité des nouveaux tribunaux lui fournit d'autres alliés.

Un jugement venait de condamner les deux consuls désignés pour l'année 65, P. Autronius Pætus et P. Corn. Sylla, comme coupables d'avoir acheté les suffrages ; les accusateurs L. Aurelius Cotta et L. Manlius Torquatus avaient été élus à leur place. Catilina envenima leur ressentiment, et un complot fut formé pour égorger, aux calendes de janvier, les nouveaux consuls, quand ils iraient sacrifier au Capitole. Crassus et César entrèrent, dit-on, dans cette conjuration ; le premier aurait été créé dictateur, et, dans cette charge, aurait réintégré au consulat Autronius et Sylla. Ce doit être une calomnie. Crassus, si riche, avait tout à perdre en s'associant à des gens ruinés, dont le premier soin eût encore été de bouleverser les fortunes. Pour César, sa douceur répugnait aux violences préméditées par les conjurés ; mais tous deux ne voyaient certainement pas cette agitation avec colère, et, sans s'y mêler, ils ont dû en attendre l'issue pour la faire tourner au profit de leur ambition. Ni l'un ni l'autre ne pouvaient donner la main à ces désespérés en révolte contre tout l'ordre social, et ils n'entendaient pas davantage se faire les souteneurs de l'oligarchie. Ils se réservaient donc, laissant les grands et Catilina s'affaiblir mutuellement en un mortel combat.

Deux fois le coup manqua, aux calendes de janvier et aux nones de février, par l'attitude des consuls, qui avaient été avertis. Il semble qu'alors un rapprochement ait eu lieu, ou plutôt que le sénat tremblant ait cherché, par des concessions, à désarmer ces furieux. Cn. Pison un des conjurés les plus redoutés, fut envoyé comme préteur en Espagne ; il est vrai que son escorte espagnole l'assassina. Mais lorsque Clodius reprit contre Catilina l'accusation de concussion, l'un des consuls qui avaient failli être tués, Torquatus, défendit l'accusé, et nous ne savons pas si Cicéron ne partagea point avec lui cette défense. Du moins il s'y prépara, et, dans une lettre qui nous est restée, il se félicite d'avoir obtenu tons les juges qu'il souhaitait. *S'il est acquitté, ajoute-t-il, j'espère m'entendre avec lui pour notre candidature*¹. Voilà une lettre qui donne beaucoup à penser au sujet de la grande journée des nones de décembre 63. Mais il nous faut raconter cette histoire avec les seuls documents que le temps nous a laissés, sauf à faire de discrètes réserves².

¹ *Ad Atticum*, I, 2.

² Cicéron, dans le *de Officiis* (II, 24), ne faisait plus tard de la conjuration de Catilina qu'un complot de débiteurs contre leurs créanciers : *nunquam nec majus æs alienum fuit, nec melius, nec facilius dissolutum est* ; et la lettre de Mallius à Marcius Rex (Salluste, *Cat.*, 33) prouve que ce fut la vraie cause qui donna une armée à Catilina. Mais si les soldats ne demandaient que l'abolition des dettes, le chef ne voulait-il pas autre chose ? Certainement le consulat d'abord, puis une

Catilina fut acquitté, mais ruiné¹. Tout l'or qu'il avait apporté d'Afrique était passé à ses juges (65).

Ce qui disposait le sénat à fermer les yeux sur de tels projets, c'était le sentiment de sa faiblesse et la crainte que lui inspirait César. L'ambition de Catilina paraissait encore n'être que celle d'un seul homme ; derrière César, les sénateurs voyaient tout un parti². Cette année même (65), il avait été nommé édile curule, et n'avait pas perdu cette occasion de faire légalement une brigade plus sûre que celle du jour des comices, en achetant d'un coup le peuple entier par la magnificence de ses jeux et par des prodigalités inouïes. Il décora de tableaux et de statues le Forum, les basiliques, les temples ; et, pour honorer la mémoire de son père, il fit paraître trois cent vingt couples de gladiateurs, couverts d'armures dorées ; jamais le cirque n'avait vu un tel carnage ; jamais le peuple n'avait si bien rassasié ses joies féroces. Le sénat s' alarma de cette boucherie, ou plutôt des facilités que fournissaient pour un coup de main tant de *bravi* qui formaient une armée ; un décret fixa le nombre de gladiateurs qu'à l'avenir on ne pourrait plus dépasser. Les Mégalésies et les grands Jeux romains furent célébrés avec la même pompe : aux malheureux condamnés à combattre les bêtes, il avait donné des lances d'argent³.

A ces fêtes, à ces jeux, Bibulus, son collègue, qui faisait alors l'apprentissage de l'abnégation, disait d'un air étonné : *Nous nous ruinons tous deux, et il semble que lui seul paye ; le peuple ne voit que lui*⁴. César eut bien d'autres applaudissements quand un matin on découvrit de toute la ville, aux portes du Capitole, des statues étincelantes d'or : c'était le vieux Marius qui reparaisait avec ses trophées de la guerre de Jugurtha et des Cimbres⁵. Déjà quelques années auparavant, César avait fait porter l'image de Marius aux funérailles de sa tante Julie, et, du haut de la tribune, il avait prononcé l'éloge de cette femme, veuve du vainqueur des Cimbres⁶. Mais ces trophées, le sénat les avait proscrits, Sylla les avait arrachés, et un édile les rétablissait ! Les grands restèrent muets devant tant d'audace et devant la joie de la multitude, accourue pour saluer l'image de l'homme qui, malgré son égoïste ambition, avait toujours été aimé, comme le plus glorieux représentant du peuple. Catulus eut beau s'écrier : *Ce n'est plus par de sourdes menées mais à la face du ciel que César attaque la constitution*⁷, personne n'osa le soutenir, et les trophées du héros populaire continuèrent de briller au-dessus de la tête des sénateurs tremblants.

Cette journée était décisive ; un parti venait de retrouver son vrai chef et son drapeau : dans les affections du peuple, Pompée descendait au second rang, César montait au premier. Le vainqueur de Sertorius, des pirates et de Mithridate peut maintenant revenir, l'édile est en état de le forcer à compter avec lui.

province à piller, des charges pour ses complices et, après, une grande autorité dans l'État, une dictature au jour le jour : *tabulas novas, proscriptiones locupletium, magistratus, sacerdotia, rapinas* (Salluste, *ibid.*, 21). Les documents montrent un ambitieux voulant prendre la première place ; rien n'indique un réformateur.

¹ Q. Cicéron, *de Petit. cons.*, 3. Il fut encore accusé l'année suivante (64) de violence publique par Lucullus, et acquitté. (Dion, XXXVII, 10.)

² Suétone, *J. César*, 10 ; Dion, XXXVIII, 8.

³ Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 16 : *Omni apparatu arenæ argenteo usus est.*

⁴ *Beneficiis ac munificentia magnus habebatur* (Salluste, *Cat.*, 54).

⁵ Plutarque, *César*, 6 ; Velleius Paterculus, II, 53 ; Val. Maxime, VI, IX, 14.

⁶ En 68, durant sa questure, contrairement à l'usage qui n'autorisait pas les oraisons funèbres pour les jeunes femmes, il avait fait l'éloge de sa femme, Cornélie, fille de Cinna.

⁷ Marius avait ordonné la mort du père de Catulus.

Au sortir de l'édilité (64), César essaya de se faire donner la mission d'aller réduire l'Égypte en province, en vertu d'un testament de Ptolémée Alexandre Ier. Ce royaume, par où passait alors tout le commerce de l'Orient avec l'Europe, était le plus riche pays du monde. S'il n'avait pas les trente-trois mille villes que Théocrite lui donne, il est certain qu'il payait, chaque année, un impôt de 14.800 talents. Avec de tels revenus, on pouvait solder bien des dettes, et avec les moissons de l'Égypte faire au peuple bien des largesses. Crassus et César se disputèrent cette riche proie. Ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre. L'affaire fut reluise, et le tribun Papius chassa par une loi tous les étrangers que les deux compétiteurs, surtout César, déjà en relation intime avec les Transpadans¹, avaient attirés à Rome pour faire passer leur demande.

Au lieu de cette brillante mission, César fut appelé à présider le tribunal chargé de punir les meurtriers, *de sicariis*. Jusqu'alors il s'était borné à protester contre la dictature de Sylla : il voulut la frapper d'une flétrissure légale. Parmi les affaires qu'il évoqua à son tribunal, fut celle de deux meurtriers des proscrits, L. Bellianus, le centurion qui avait tué Lucretius Ofella, et un autre assassin plus obscur ; il les condamna². Pour frapper le sénat, il remonta plus haut encore. A son instigation, un tribun du peuple, Labienus, accusa, l'année suivante, le vieux sénateur Rabirius d'avoir, près de quarante ans auparavant, sur un décret du sénat, tué un magistrat inviolable, le tribun Saturninus³, et il réclama l'application de la vieille loi de perduellion, qui ne laissait pas, comme la loi de majesté, la faculté de l'exil volontaire⁴. Condamné par les duumvirs, Rabirius en appela au peuple. Mais Labienus plaça sur la tribune aux harangues l'image du tribun égorgé ; et n'accorda au défenseur de l'accusé qu'une demi-heure pour son plaidoyer. Malgré les éloquents efforts de Cicéron, malgré les prières, les larmes des principaux sénateurs, Rabirius eût été déclaré coupable, si le préteur Metellus Celer n'eût arraché le drapeau blanc qui flottait sur le Janicule⁵. Ce peuple formaliste céda, en riant de lui-même, au vieil usage ; l'assemblée fut déclarée dissoute, et César, content d'avoir encore une fois prouvé sa force, laissa tomber l'affaire⁶ ; mais les sénateurs étaient avertis que, s'ils essayaient un jour des coups d'État, le peuple briserait leurs instruments⁷.

Ce même Labienus, qui lui servait de lieutenant dans le tribunat, comme il lui en servira dans la guerre des Gaules, fit encore abroger la loi cornélienne relative aux pontifes, dont la nomination fut rendue aux comices. Le peuple en témoigna

¹ Dion, XXXVII, 9 ; Cicéron, *de Lege agrar.*, I,1 ; *pro Archia*, 5. En revenant d'Espagne, après sa questure, il avait promis aux Transpadans, qui avaient déjà le *jus Latii* (Asconius *in Pison*, p. 5, éd. d'Orelli), de leur faire accorder le *jus civitatis*, qu'il leur donna plus tard. Cf. Suétone, *J. César*, 8 ; Dion, XLI, 50.

² Suétone, *J. César*, 19 ; Dion, XXXVII, 10 ; Cicéron, *pro Cluentio*, 99.

³ Il n'est pas prouvé que Rabirius ait été le meurtrier de Saturninus.

⁴ *Aliæ leges condemnatis civibus non animant eripi sed exilium permitii jubent* (Salluste, *Cat.*, 51. Cf. Cicéron, *II Ver.*, V, 60). La *lex de crimine majestatis* de Sylla semble avoir aboli le *crimen perduellionis*, qui se retrouvait encore dans les lois tabellaires de Cassius (137) et de Cœlius (107).

⁵ *Roseum bellorum, album comitorum fuisse tradunt* (Servius *ad Æneid.*, VIII, 1). Du temps de Dion (XXXVII, 23) la coutume était encore observée.

⁶ Cette même année, il accusa C. Pison pour ses concussions dans la Narbonnaise, et pour avoir fait injustement décapiter un Transpadan ; Cicéron défendit l'accusé, qui fut absous ; mais, par cette accusation, César avait renoué ses vieilles relations avec les Transpadans, dont il était comme le patron.

⁷ Cicéron reconnut lui-même que c'était le seul but de ce procès : *Ut illud summum auxilium majestatis atque imperii, quod nobis a majoribus est traditum, de re publica tollere iur* (*Pro C. Rabario perd. reo*, 1), et *Ego in G. Rabirio.... senatus auctoritatem sustinui* (*in Pison*, 2).

aussitôt à César sa reconnaissance en lui donnant le grand pontificat, charge à vie qui le rendait inviolable¹. Ni ses mœurs ni l'athéisme qu'il professait ouvertement n'avaient été pour lui des obstacles. Ses mœurs et ses opinions étaient celles de la plupart des hommes de son temps ; en ce liement même, Lucrèce écrivait son poème audacieux contre la crédulité populaire. La religion officielle n'était plus qu'une institution d'État. ; mais elle donnait à son chef une grande situation, et César ne voulait pas laisser à d'autres ce moyen d'influence. Catulus, un de ses compétiteurs, le sachant obéré, avait essayé de le désintéresser en lui offrant des sommes considérables, *J'en emprunterai de plus grandes pour réussir*, dit-il ; et l'on pourrait croire qu'il s'était préparé à recourir à la force, si sa dernière parole à sa mère, en partant pour les comices, était vraie : *Aujourd'hui je serai banni ou vous me reverrez grand pontife*². La même année (63), il fut désigné pour la préture, et, continuant ses bons rapports avec Pompée, il lui fit accorder par un plébiscite le droit d'assister aux jeux avec une couronne de laurier et la robe triomphale³.

Cicéron était alors consul. La crainte de César et de Catilina avait fait accepter de la noblesse l'homme nouveau⁴, le brillant avocat qui avait su gagner tant de causes, et qui répétait tout bas à chaque consulaire : *De cœur, j'ai été toujours, avec vous, du parti des grands, jamais du côté du peuple. Si j'ai parfois parlé dans le sens populaire, c'est qu'il me fallait gagner Pompée, dont le crédit est si nécessaire à une candidature*⁵. D'ailleurs ceux qui se présentaient ne valaient guère mieux que Catilina. Galba et Cassius, étaient inconnus ; Antonius avait été chassé du sénat, et il n'aurait pu, disait-il lui-même, plaider dans Rome à crédit égal contre un Grec⁶. Rejeter, par un refus, du côté de Pompée ou de César, un homme que sa modération classait naturellement parmi les conservateurs, c'eût été une imprudence et de plus un effort inutile. Soutenu par les publicains et l'ordre équestre qu'il avait tant servis ; par les municipes italiens, qui se souvenaient de son origine ; par la jeune noblesse, enthousiaste de son éloquence, et par les principaux meneurs des tribus, qui lui avaient fait depuis deux ans des promesses formelles, Cicéron serait arrivé au consulat sans le sénat et malgré lui. En l'accueillant de bonne grâce, les nobles gagnaient le dévouement du parvenu, et ils donnaient à leur parti, pour les luttes du Forum, un grand orateur, c'est-à-dire une force considérable.

Cicéron fut élu d'une voix unanime, sans même que le peuple voulût aller au scrutin⁷. Ce succès blessa César au vif, mais il était facile de mettre cette popularité à l'épreuve en soulevant une question où il faudrait se prononcer entre le peuple et le sénat. — Le tribun Rullus proposa une loi agraire, dont les dix commissaires investis de l'*imperium* auraient pendant cinq années un pouvoir absolu pour vendre en Italie, en Sicile, en Espagne, dans la Macédoine, la Grèce,

¹ Dion, XXXVII, 37. Marius, son oncle, l'avait fait nommer (87) *flamine dial*, à la place de Corn. Merula. (Velleius Pater., II, 45 ; Suétone, *César*, 1.) Sylla lui retira ce titre, qu'il recouvra à la mort de son oncle C. Aurelius Cotta, en 71.

² Plutarque, *César*, 7.

³ Velleius Paterculus, II, 40 ; Dion, XXXVII, 21.

⁴ Cicéron décrit (*de Lege agraria*, II, 2) l'espèce de proscription qui frappait alors les hommes nouveaux. Il n'avait pas, dit-il, au commencement de son consulat l'appui de la noblesse. Salluste parle de même (*Catilina*, 23).

⁵ Je ne fais ici que traduire les conseils que son frère Quintus lui donnait : *Minime populares*, etc. voyez au traité *de Petitione consulatus*, où la position de Cicéron est bien marquée, de curieux et, il faut le dire, de honteux détails sur les candidatures.

⁶ Q. Cicéron, *de Petit. cons.*, 5.

⁷ *Non tabellam.... sert vocem vivam* (*de Lege agraria*, II, 9).

l'Asie Mineure et jusque dans le Pont, les terres du domaine public, excepté celles qui avaient été assignées pendant la dictature de Sylla. Avec le produit de cette vente et les revenus de toutes les provinces, moins ceux de l'Asie, réservés à Pompée, que César ménageait toujours, avec la restitution du butin de guerre et de l'or coronaire que les généraux n'auraient pas remis au trésor ou employés en monuments publics, les décemvirs devaient acheter en Italie des champs labourables pour les distribuer aux pauvres, notamment dans la Campanie et dans le fertile territoire de Venafrum et de Casinum. La rogation leur reconnaissait enfin le droit d'exiger la redevance due au trésor pour toute terre du domaine public, qu'ils laisseraient aux détenteurs. En offrant aux colons de Sylla un échange contre espèces ou une garantie de leur propriété, et en accordant un dédommagement à ceux qui, dépossédés par le dictateur, étaient tombés dans la misère, on aurait pu penser que ces mesures, en cessant les haines excitées par les proscriptions. Le but de Rullus, ou plutôt de César, était donc patriotique. Ils voulaient réconcilier les anciens et les nouveaux propriétaires, et en même temps abolir le prolétariat, cette plaie des grandes cités et des sociétés riches, qu'aujourd'hui nous cherchons à former par une distribution plus équitable des bénéfices de l'industrie, et qui alors ne pouvait être guérie qu'avec des concessions de terre. Mais la loi eût aussi renversé toutes les fortunes aristocratiques, en forçant les grands à restituer le butin de guerre, qui appartenait aussi bien à l'État que les terres conquises par ses armes et dont Rullus disposait. Pour les Romains de l'âge vraiment républicain, ce droit de l'État avait toujours été respecté ; un siècle plus tôt, Caton le censeur agissait encore conformément à ce principe, et Caton d'Utique ne détournait pas une drachme du trésor cypriot. Dans la nouvelle république on avait pensé autrement : les soldats de Rome combattaient et mouraient, plus encore pour donner de l'or à leurs chefs que des provinces à leur patrie. La clause introduite par le tribun eût ruiné le fils de Sylla, Lucullus, Metellus, Catulus et cent autres. C'était donc une refonte de l'État et une conception profonde qui révèle l'inspiration de César, et de son génie réformateur ; mais c'était aussi une loi bien compliquée et d'application difficile. Les nobles, détenteurs du domaine public, les chevaliers, fermiers de l'impôt, étaient également menacés ; ils annonçaient qu'une dictature sortirait d'une loi qui conférait de tels pouvoirs. Ce fut une raison pour Cicéron, leur avocat ordinaire, de l'attaquer ; il le fit dans quatre discours éloquents¹. Avec une suprême habileté, il démontra aux pauvres qu'en leur donnant des terres, on les dépouillait ; qu'en leur parlant de liberté, on allait les asservir ; et, au milieu de cette fertile Campanie qu'on voulait leur partager, il leur montra le fantôme menaçant de Capoue ressuscitée et aussi redoutable pour Rome qu'aux jours d'Annibal. Son éloquence, aidée de l'argent des riches, empêcha la loi de passer. Mais, tout en répétant qu'il voulait être un consul populaire, Cicéron avait été forcé, par sa nouvelle position, d'expliquer comment il comprenait la popularité. Ses raisons sont excellentes. Cependant le peuple, en ne l'entendant parler que de soumission à l'ordre établi, devait trouver que le portrait fait par son consul d'un chef populaire ressemblait singulièrement à celui d'un ami dévoué des grands. César, que Cicéron avait attaqué à mots couverts², était battu ; il avait toutefois atteint un but important : le brillant avocat qui

¹ Il ne nous en reste que trois, mais Cicéron (*ad Att.*, II, 1) en annonce quatre. Trois ans plus tard il écrivait à Atticus (I, 19) : *Confirmabam omnium privatorum possessiones, is enim est noster exercitus hominum, ut tute scis, locupletium*. On voit que ses idées politiques se bornaient à sauvegarder les intérêts des riches, même contre les plus légitimes revendications.

² Cf. *de Lege agraria*, I, 7 : *Hi quos multo magis quam Rullum timetis* ; et ch. 24 : *Eis quibus ad habendum, ad consumendum nihil satis esse videatur*.

venait de plaider si bien était désormais classé ; aux yeux de tous, Cicéron n'était plus que l'orateur des riches.

Un autre tribun proposa de mettre un terme à la dégradation civique dont Sylla avait frappé la postérité de ses victimes. Ce décret était une cruauté, Cicéron l'avouait¹, et le premier acte de la dictature de César sera la suppression de cette iniquité. Mais, après avoir recouvré leurs droits politiques, les fils des proscrits redemanderaient peut-être aux clients de Cicéron leurs biens confisqués ; il fit encore rejeter cette rogation. Quand le peuple siffla le tribun Roscius, pour avoir donné aux chevaliers des places séparées au théâtre, le consul, qui aimait à monter à la tribune², entraîna la foule au temple de Bellone, lui fit honte de céder à une basse envie, *magnifia* l'ordre équestre, et la ramena repentante au théâtre. *Ce fut*, dit Quintilien, *son plus beau triomphe oratoire*. Mais, quand le peuple n'était plus sous le charme de ce beau langage, il retrouvait ses rancunes et sa colère. La popularité de Cicéron ne paraissait plus redoutable.

Durant tout ce consulat, César avait harcelé sans relâche Cicéron. Les attaques du parti populaire ne furent cependant pas pour le consul sa plus grande affaire. Catilina l'inquiétait bien davantage. Effrayé des progrès que faisait la conjuration dans Rome et dans toute l'Italie, il commençait à voir que, s'il y avait entre le sénat et César une question d'influence et de pouvoir, entre Catilina et les grands il y avait une question de vie ou de mort. Aux dernières élections consulaires, Antonius ne l'avait emporté sur Catilina que de quelques voix, et celui-ci s'était remis sur les rangs pour l'année 62. Afin de l'écarter, Cicéron et le sénat appuyèrent Silanus et Murena, l'un et l'autre amis de Crassus et de César, afin de gagner ces deux puissants personnages, qu'on soupçonnait de voir avec plaisir les dangers dont Catilina menaçait l'oligarchie³. Comme dernière ressource, le cas où ce dernier serait élu, Cicéron fit ajouter aux peines portées par les lois contre la brigue un exil de dix ans pour le coupable⁴. Catilina, à bout de patience, était décidé ; s'il ne réussissait pas cette fois, à jouer enfin le tout. Ses préparatifs étaient achevés ; des armes étaient réunies en divers lieux. Des vétérans de l'Ombrie, de l'Étrurie et du Samnium, depuis longtemps travaillés par ses émissaires, se préparaient sans bruit. La flotte d'Ostie paraissait gagnée. Sittius Nucerinus, en Afrique, promettait de soulever cette province et peut-être l'Espagne. A Rome sans doute Cicéron montrait une fâcheuse vigilance, mais il n'avait pas de forces sous la main, toutes les légions étant en Asie avec Pompée, et Catilina croyait pouvoir compter sur l'autre consul, Antonius ; enfin un des conjurés, L. Bestia, était tribun désigné, un autre préteur. Il espérait donc qu'il suffirait d'un signal pour que des armées apparussent tout à coup sous les murs de Rome, où d'autres complices allumeraient sur divers points l'incendie, afin d'arriver, au milieu de la confusion ; jusqu'au sénat et aux consuls. Quelques

¹ Cicéron, *ad Atticum*, II, 1 ; *in Pisonem*, 2 ; Plutarque, *Cicero*, 12.

² *De Lege agraria*, II, 5. Il n'imitera pas, dit-il, l'exemple de ses prédécesseurs, qui évitaient avec soin la tribune : *aditum hujus loci conspectumque vestrum*.

³ ... *Res publica in paucorum jus atque ditionem concessit*. Voyez le discours que Salluste prête à Catilina (*Cat.*, 20). C'est l'œuvre de l'historien, mais c'est aussi l'opinion d'un contemporain et d'un témoin oculaire. Salluste avait 26 ans à la mort de Catilina et il avait vécu à Reine. Salluste ne croit pas à l'atroce serment par lequel Catilina aurait voulu lier ses complices ; il a raison de n'y pas croire ; mais Flous, Plutarque et Dion ont ramassé ces abominations dont Cicéron n'aurait pas manqué de se prévaloir, si elles eussent été vraies.

⁴ Cette loi exigeait aussi de tout candidat qu'il n'eût pas donné de combats de gladiateurs dans les deux années qui précédaient sa candidature. Une autre *loi Tullia* réduisit à une année la plus longue durée des légations libres.

conjurés, surtout le préteur Lentulus Sura¹, homme ruiné et flétri, parlaient d'armer les esclaves qui remuaient dans l'Apulie. Catilina hésita à déchaîner une tourbe qu'il craignait de ne pouvoir ensuite maîtriser. Ses complices ne voulaient qu'échapper à leurs créanciers et à leurs juges ; il avait une ambition plus haute. En plein sénat, il osa dire : *Le peuple romain est un corps robuste, mais sans tête ; je serai cette tête*. Et une autre fois : *On veut porter l'incendie dans ma maison, je l'éteindrai sous des ruines*². Moins habile que César et que Pompée, il se plaçait en, dehors de la constitution pour la renverser d'un coup, sûr que les siens, une fois gorgés d'or, lui laisseraient le pouvoir, même ce Lentulus qui se croyait prédestiné à régner sur Rome³.

Il attendait avec anxiété l'issue des comices consulaires. Cicéron, qui, par les révélations d'un des conjurés⁴, tenait déjà tous ses secrets, vint présider l'assemblée avec une cuirasse qu'il laissait voir sous sa toge ; des soldats occupaient les temples voisins, et la foule des chevaliers entourait le consul. Silanus et Murena, les deux candidats du parti sénatorial, l'emportèrent⁵.

Le même jour, des émissaires sortaient par toutes les portes de Rome, et, à quelque temps de là, le sénat apprenait que des rassemblements armés avaient été vus dans le Picenum et l'Apulie ; que la place forte de Préneste avait failli être surprise ; que dans Capoue l'on redoutait un soulèvement d'esclaves ; qu'un ancien officier de Sylla, Mallius, campait devant Fésules avec une armée de soldats tirés des colonies militaires et de paysans ruinés ; qu'enfin, à Rome, deux conjurés avaient essayé de pénétrer au point du jour chez Cicéron pour l'assassiner⁶. Par bonheur, deux proconsuls, Marcius Rex et Metellus Creticus, venaient d'arriver d'Orient, et attendaient aux portes de la ville, avec quelques troupes, le triomphe qu'ils sollicitaient. Le premier fut aussitôt dirigé contre Mallius, le second sur l'Apulie ; un autre préteur alla dans le Picenum, et Pompeius Rufus courut à Capoue pour en faire sortir les gladiateurs, qu'il

¹ Parmi les conjurés, outre Lentulus, qui avait été consul en 71, et que les censeurs de 70 avaient chassé du sénat, Salluste nomme P. Autronius, L. Cassius Longinus, Cethegus, membre, comme Lentulus, de la gens Cornelia, deux neveux du dictateur, Publius et Servius Sulla, L. Vargunteus, ancien questeur également flétri par un jugement, Q. Annius, M. Porcius Læca, L. Bestia et Q. Curius, tous sénateurs ; parmi les chevaliers, M. Fulvius Nobilior, L. Statilius, P. Gabinius Capito et C. Cornelius. Lentulus, étant questeur, avait volé les deniers publics ; mis en jugement, il fut absous à deux voix de majorité : *J'en ai acheté une de trop*, disait-il (Plutarque, *Cicéron*). Durant sa préture, il présida le tribunal on se plaida l'affaire de Varron, gouverneur d'Asie. Hortensius, le défenseur, acheta le président et les juges ; mais, pour être sûr que ceux-ci gagnaient bien leur argent, il leur donna des tablettes de couleurs différentes (Cicéron, *in Ver.*, I, et Asconius). Afin de rentrer au sénat, Lentulus brigua de nouveau la préture (64). Les livres sibyllins disaient que **C C** et **C** devaient régner à Rome : déjà la prophétie s'était réalisée pour Cinna et Cornelius Sylla, le troisième était évidemment Cornelius Lentulus. Le prince sibyllin, comme l'appelle Porcius Latro, se jeta tout entier dans la conspiration qui comptait trois autres membres de la même maison, tant le succès de Sylla avait exalté les ambitions les plus vulvaires. P. Autronius, consul désigné pour l'année précédente, avait été destitué ; Cassius Longinus avait aussi inutilement brigué cette charge en 64. Bestia était alors tribun, Gabinius avait été condamné pour ses concussions en Achaïe.

² Cicéron, *pro Murena*, 9.5 ; Salluste, *Catilina*, 31 : *Incendum meum ruina restinquam*.

³ Cicéron, *in Catilina*, III, .1 ; Plutarque, *Cicero*, 17.

⁴ Voyez, dans Salluste, le rôle de ce Curius, ancien questeur chassé du sénat l'année auparavant, et de sa maîtresse Fulvia.

⁵ Murena fut accusé de brigue par Sulpicius, que soutint Caton, au grand déplaisir de Cicéron, car une condamnation aurait rendu toutes ses chances à Catilina ; aussi se chargea-t-il, avec Hortensius et Crassus, de le défendre. Murena fut acquitté.

⁶ Salluste, *Catilina*, 27, 30 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 2. Voyez dans la *IIe Catilinaire*, 3, la description de l'armée de Mallius.

distribua par petites bandes dans les municipes voisins. Rome même fut mise, comme nous dirions, en état de siège. Les consuls, investis par le sénat d'un pouvoir discrétionnaire, provoquaient des révélations par des promesses ; ils levaient des troupes, plaçaient des gardes aux portes, sur les murailles, et ordonnaient des rondes dans tous les quartiers. Cet appareil militaire, ces craintes contre un ennemi invisible, augmentaient l'effroi : tous les riches se sentaient menacés d'un grand péril, qui n'était pas aux frontières, mais autour d'eux, sur leurs têtes, et ils ne savaient où le combattre. Cicéron comprenait que, au milieu de cette terreur, il suffirait du plus léger incident pour déranger tous les calculs, mais il ne voulait rien précipiter : on n'était plus au temps de Servilius Ahala ; la violence n'eût peut-être pas réussi ; et il savait qu'un acte d'énergie qui échoue tue un gouvernement débile le sénat devait couvrir sa faiblesse de son respect pour la légalité. Il avait bien d'autres ennemis : quel parti prendraient Crassus et César ? A coup sûr, ils s'opposeraient à une justice qu'il serait facile d'appeler proscription et tyrannie. Pour isoler les conjurés, il fallait donc les contraindre à démasquer leurs projets incendiaires ; et Catilina restait dans Rome, Catilina venait au sénat !

Le 8 novembre, le consul avait réuni les sénateurs dans le temple de Jupiter Stator. Catilina s'y présente ; à sa vue, Cicéron éclate : *Jusques à quand abuseras-tu, Catilina, de notre patience ? Quoi ! ni la garde qui veille la nuit sur le mont Palatin, ni les troupes réunies dans la ville, ni la consternation du peuple, ni ce concours des bons citoyens ni ce lieu fortifié où le sénat s'assemble, ni les regards indignés que tous ici jettent sur toi, rien ne t'arrête !... Ô temps ! ô mœurs ! Tous ces complots, le sénat les connaît, le consul les voit et Catilina vit encore ! Que dis-je, il vit ? Il se rend au sénat, il désigne aux poignards ceux de nous qu'il veut immoler et nous, qui avons reçu du sénat le décret dont Opimius frappa Caius Gracchus, nous le laissons inutile, comme un glaive qu'on n'ose tirer du fourreau !... Oui ! j'attends encore, car je veux que tu ne périsses que quand tu ne pourras plus trouver quelqu'un d'assez pervers pour te plaindre et te défendre. Jusque-là tu vivras, mais tu vivras comme tu vis maintenant, entouré, assiégé d'hommes qui à ton insu te gardent et te surveillent ; des yeux toujours ouverts, des oreilles toujours attentives, suivront et recueilleront tes paroles.... Renonce, crois-moi, à tes desseins ; tu es enveloppé, tes projets nous sont connus. Veux-tu que je te les dise ? Rappelle-toi que le 20 octobre j'avais annoncé pour le 27 la prise d'armes de Mallius : me suis-je trompé ? Pour le 28, le massacre de toute la noblesse : n'est-ce pas ma vigilance qui ce jour-là t'a arrêté ? Et le 1^{er} novembre, quand tu as voulu surprendre la colonie de Préneste, n'était-elle pas bien gardée ? Va, tu ne fais pas une action, tu n'as pas un projet, pas une pensée, que je n'entende, que je ne voie, que je ne comprenne. Je te dirai encore ce que tu as fait la nuit dernière : tu as été chez Læca ; tu as partagé l'Italie entre tes complices ; tu as désigné ceux qui partiraient avec toi, ceux qui resteraient à Rome ; à ceux-ci tu as marqué les lieux où ils devaient allumer l'incendie ; aux autres tu as demandé quelques instants encore, jusqu'à ce que j'aie été assassiné, et deux chevaliers sont venus dans ma maison pour te débarrasser de ce dernier souci ; mais déjà je savais tout.... Quoi donc t'arrête encore ? Achève tes desseins, sors de Rome, les portes te sont ouvertes. Si j'ordonnais ta mort, la lie impure que tu as soulevée resterait dans notre ville ; pars, et qu'avec toi elle s'écoule hors de nos murs. Dans cette enceinte même, plusieurs ne paraissent pas convaincus ; si je te frappais, ils diraient que je fais le roi. Mais, quand tu sens dans le camp de Mallius, qui doutera encore ? Alors d'un coup nous écraserons nos ennemis, et ce mal qui a tant grandi sera enfin*

arraché du sein de la république. Écoute, je crois entendre la patrie elle-même qui te crie : Catilina, depuis quelques années, il ne s'est pas commis un forfait dont tu ne sois l'auteur, aucun scandale où tu n'aies trempé ; contre, toi les lois sont muettes et les tribunaux impuissants. Ne me délivreras-tu pas des terreurs que tu causes ?

Et en disant ces mots Cicéron se hâtait, pour empêcher que Catilina ne les regardât comme une faiblesse, de lui montrer les chevaliers romains qui entouraient la curie en frémissant, prêts à frapper, sur un signe, l'ennemi de tous les riches. Mais le consul voyait la populace favorable au rebelle¹ ; il craignait que le sang du coupable ne retombât un jour sur sa tête comme celui d'une victime, et il le poussait de toutes ses forces à la guerre ouverte, afin de pouvoir le déclarer légalement ennemi public. Il se rappelait Scipion Nasica et Opimius morts misérablement pour avoir servi une oligarchie bien autrement forte que celle qu'il défendait maintenant, et il se serait contenté de l'exil volontaire de Catilina.

Chassé par l'éloquente parole du grand orateur, Catilina sortit du sénat, la menace à la bouche. La nuit venue, il quitta Rome, et, après quelques hésitations, il alla se mettre à la tête des troupes de Mallius, leur portant, comme gage de victoire, une aigle d'argent sous laquelle les soldats de Marius avaient combattu à Aix et à Verceil².

En partant, il avait mis sa femme Orestilla sous la protection de Q. Catulus par une lettre où il disait : *Poussé à bout par l'injustice qui me prive des récompenses méritées par mes services, tandis qu'on les accorde à des hommes indignes, j'ai embrassé la cause des malheureux. C'était le seul parti qui me restât à prendre pour sauver mon honneur*³. Aux yeux de ces patriciens, un échec électoral était un outrage, parce qu'il diminuait leur dignité. Catilina n'avait peut-être pas le droit de parler ainsi, mais le sentiment de ce qui était dû à un Romain de grande race remplissait l'âme de ces nobles, lors même qu'ils étaient tombés dans le mépris public.

Avant de s'éloigner, Catilina avait mandé aux conjurés qu'il laissait dans la ville, de compter toujours sur lui, et que bientôt il serait aux portes de Rome. Cicéron essaya de se débarrasser d'eux, comme il avait fait du chef, en dévoilant dans une assemblée du peuple leurs projets, en les accablant tour à tour de ses sarcasmes et de ses menaces⁴.

Enfin, Quirites, cet audacieux est sorti de nos murs ; Catilina a fui ; sa frayeur ou sa rage l'a emporté loin de nous. Les coutumes de nos ancêtres, la sécurité de l'État, demandaient son supplice. Mais combien parmi vous refusaient de croire à ses crimes ! Combien les traitaient de chimères ou les excusaient ! Maintenant personne ne doutera, et vous le combattrez face à face, puisqu'il se déclare publiquement votre ennemi. Que n'a-t-il emmené avec lui ses dangereux complices ! Pour son armée, pour cette tourbe de vieillards désespérés, de paysans sans ressources et de débiteurs fugitifs, j'ai le plus profond mépris : ce

¹ *Nam semper in civitate, quibus opes nullæ sunt, bonis invident, malos extollunt ; vetera odere, nova exoptant* (Salluste, *Catilina*, 37) ... *qui probro.... præstabant.... Romam sicut in sentinam confluerant* (*Ibid.*)

² Cicéron, *in Catilina*, I et II. Catilina quitta Rome le 9 novembre 63, qui répond dans le calendrier réformé au 15 Janvier 62.

³ Salluste, *Catilina*, 35.

⁴ C'est le sujet de la seconde Catilinaire.

n'est pas devant l'épée qu'ils fuiront ; il suffira de leur montrer l'édit du préteur. Mais il en est d'autres qui, parfumés d'essences et habillés de pourpre, courent çà et là dans le Forum, assiègent les portes du sénat, entrent même dans la curie. Voilà ceux de ses soldats que j'aurais voulu voir partir avec lui. Les portes sont ouvertes, les chemins sont libres. Qu'attendent-ils ? Ils se trompent étrangement, s'ils croient que ma longue patience ne se lassera pas. Qui remuera dans la ville, qui entreprendra contre la patrie apprendra que Rome a des consuls vigilants, un sénat courageux, des armes, une prison, où nos ancêtres ont voulu que les crimes manifestes fussent expiés.

Un petit nombre seulement de conjurés s'effrayèrent et partirent. Parmi eux était le fils d'un sénateur ; son père, averti, le fit poursuivre et tuer par ses esclaves¹. Mais Lentulus, Cethegus, Bestia, restaient à Rome, tantôt parlant d'accuser Cicéron pour avoir exilé un citoyen sans jugement, tantôt s'arrêtant au projet d'un massacre général des magistrats pendant les Saturnales. Cicéron, servi par de nombreux espions, suivait tous leurs mouvements ; il n'osait cependant frapper, parce qu'il manquait de preuves écrites ; l'imprudence des conjurés lui en donna.

Il y avait alors à Rome des députés allobroges, qui depuis longtemps réclamaient vainement, justice pour leur peuple, ruiné par les exactions des gouverneurs. Lentulus les fit sonder par Umbrenus, comptant exploiter lent mécontentement au profit de sa cause. Ils cédèrent, promirent l'assistance de leur cavalerie ; puis, réfléchissant aux dangers d'une telle alliance, ils allèrent tout révéler à Fabius Sanga, leur patron. Celui-ci se hâta de les conduire au consul, qui leur commanda d'exiger de Lentulus un engagement écrit, sous prétexte que leurs compatriotes ne pourraient, sans cela, croire à leurs paroles. Lentulus, Cethegus et Statilius scellèrent de leurs sceaux les lettres demandées, et donnèrent leurs pleins pouvoirs à Volturcius qui partit en même temps que les députés. Le pont Milvius, par où ils devaient passer, était cerné : on les saisit avec leurs dépêches, et, avant que la nouvelle s'en fût répandue, Cicéron manda les principaux conjurés, qui, n'ayant aucun soupçon, se rendirent à son appel. Sans les interroger, sans décacheter leurs lettres, il les mena au temple de la Concorde, où le sénat s'était réuni, pour commencer l'instruction. Accablés par les dépositions de Volturcius et des Allobroges, les accusés reconnurent leurs sceaux, n'osant rien avouer, n'osant non plus rien nier. Lentulus, plongé dans un indigne abatement², abdiqua, séance tenante, la préture ; il fut remis à la garde de l'édile Spinther, Statilius à César, Gabinius à Crassus, Cethegus à Cornificius, Ceparius au sénateur Cn. Terentius. Avant de se séparer, le sénat vota des actions de grâces au consul dont la vigilance avait sauvé la république, et décréta que de solennelles supplications seraient adressées aux dieux, comme pour les victoires des armées : Cicéron était le premier qui, sans avoir revêtu l'habit de guerre, eût mérité cet honneur.

Il se hâta de porter au peuple ces révélations³, et la taule, jusque-là indifférente aux dangers de l'oligarchie, s'émut de cette alliance des conjurés avec un peuple barbare, de cet appel fait à Catilina d'accourir sur Rome, fût-ce avec une adnée d'esclaves, tandis que ses complices mettraient le feu en divers endroits de la ville et commenceraient le massacre. Chacun, même le plus pauvre, se sentit menacé, et le consul, rassuré du côté du peuple, précipita les choses au sénat.

¹ Val. Maxime, V, VIII, 5 ; Dion, XXXVII, 36.

² On avait trouvé chez lui beaucoup d'armes.

³ Troisième *Catilinaire*, prononcée le 3 décembre.

Le 5 décembre¹, ce jour des nones qu'il célébra si souvent, Cicéron ouvrit la délibération sur le sort des conjurés. Plusieurs songeaient à profiter de cette circonstance pour faire envelopper leurs ennemis personnels dans la proscription qu'on allait prononcer. Catulus, Pison surtout, fatiguèrent Cicéron de leurs instances pour qu'il fit parler les Allobroges contre César. D'autres suscitèrent des accusateurs contre Crassus². Mais Cicéron savait bien qu'en les attaquant le sénat aurait affaire à trop forte partie. C'était bien assez de Catilina à vaincre, d'une guerre civile à terminer, d'une exécution illégale à accomplir.

Le sénat n'avait pas le pouvoir judiciaire ; à l'assemblée du peuple seule était réservé le droit de prononcer une sentence capitale. Le sénat allait donc commettre une usurpation, et la responsabilité devait en retomber sur celui qui s'en faisait honneur, sur le consul. Aussi la conduite de Cicéron était-elle à la fois pleine de réserve et d'audace. Il poursuivait la tâche qu'il s'était donnée pour le repos de L'État, pour sa propre gloire et pour sa fortune politique ; mais, s'il ne reculait pas devant les périls du moment, il tâchait, à force de prudence, de conjurer ceux de l'avenir. Tout en violant l'esprit de la constitution, il suivait scrupuleusement les formes : il ne faisait pas arrêter les conjurés dans leurs maisons, afin de respecter le domicile des citoyens ; il ne livrait pas Lentulus aux licteurs : il le conduisait lui-même par la main au milieu du sénat, parce qu'un consul seul pouvait *contraindre* un préteur ; enfin il faisait déclarer les conjurés ennemis publics, *perduelles*, pour qu'on pût procéder contre eux comme s'ils n'étaient plus citoyens. Mais il semblait craindre d'augmenter le nombre des accusés, et, au milieu de tant de coupables, il ne demandait que cinq têtes. Dans la curie, s'il disait hautement qu'il prenait tout sur lui, il n'oubliait pas de montrer la solidarité qui unissait le sénat à son consul. Pendant près de deux mois il avait laissé inutile le décret qui lui donnait toute puissance ; aujourd'hui encore il voulait que la sentence fût portée par cette assemblée, afin qu'il ne parût qu'un instrument, et que sa cause devînt celle du sénat.

Il n'avait, du reste, négligé aucun moyen de rassurer les sénateurs par un déploiement de forces inusité. Tous les citoyens avaient dès la veille prêté le serment militaire³ ; beaucoup étaient enrôlés et gardaient en armes le Capitole et les principaux édifices ; de fortes patrouilles parcouraient les rues, et l'escorte ordinaire du consul, les jeunes chevaliers, entouraient le temple de la Concorde, où les Pères étaient réunis. Le consul désigné, Silanus, interrogé le premier, vota pour la *peine dernière*⁴ ; tous les consulaires se rangèrent à son avis. César, alors préteur désigné, osa soutenir une opinion plus douce ; il vota pour la détention perpétuelle dans un municipe avec la confiscation des biens⁵. Chef du parti populaire, il était dans son rôle d'invoquer les lois pour s'opposer au coup hardi que voulait frapper une oligarchie tremblante et irritée. Le peuple d'ailleurs ne voyait pas la conspiration du même œil que les grands. Le manifeste, publié

¹ Répondant au 7 février 62.

² On vient de voir que Catulus avait été le rival malheureux de César dans la candidature au pontificat et que César avait accusé Pison criminellement. Crassus fut dénoncé en plein sénat par un des conjurés. Salluste (*Cat.*, 48) prétend avoir entendu dire à Crassus que c'était à Cicéron qu'il devait cet outrage.

³ L'année précédente, Rabirius, condamné comme *perduellis*, en avait appelé au peuple, et Cicéron avait déclaré que, depuis la loi de majesté, on ne pouvait plus recevoir le *crimen perduelliotis*. Dans le *pro Rabirio*, il avait rappelé la loi de Caius Gracchus : *Ne de capite civium Romanorum injussu vestro judicaretur* et il répète dans le *de Legibus*, III, 1, *de capite civis, nisi per maximum comitiatum.... ne ferunto*.

⁴ Plutarque, *Cicéron*, 27.

⁵ Dion, XXXVII, 55.

quelques jours auparavant par Mallius, semblait être celui de tous les pauvres de Rome. Parler en faveur des conjurés, c'était donc braver l'oligarchie au milieu de sa victoire et plaire au peuple, qui oublie si vite, connue César le disait, les crimes des grands coupables pour s'apitoyer sur leur supplice¹.

Déjà la plupart des sénateurs, ébranlés, passaient à son avis, même Quintus, le frère du consul, et Silanus expliquait ses propres paroles dans le sens de César. Cicéron alors se leva, fit voir le danger de s'arrêter après être allé si loin ; mais, quoiqu'il eût encore, dans et, discours, courageusement assumé sur lui seul la responsabilité à force de la montrer terrible et menaçante, pour agrandir son rôle, il avait effrayé ses collègues, qui l'eussent peut-être abandonné si Caton ne fût venu à son aide avec sa rude éloquence et d'amères récriminations contre César². L'assemblée, entraînée, vota la mort³. Cicéron, pour compromettre César, voulut l' faire joindre la confiscation des biens qu'il avait proposée ; la discussion recommença, mais pleine de colère et de violence. *Il est odieux*, disait César, *de rejeter ce que mon avis avait d'humain et de n'en prendre que la disposition rigoureuse*. Le consul, pressé de terminer l'affaire, consentit à ce que le sénatus-consulte ne parlât point de confiscation. Un moment le tumulte avait été si grand, que les chevaliers qui entouraient le temple avaient envahi la curie ; ils cherchaient César, pour l'égorger ; des sénateurs lui firent un rempart de leur corps⁴.

Cicéron ne perdit pas un instant, pour ne pas laisser à César le temps de faire intervenir les tribuns, ni au sénat, qu'il avait enchaîné à sa cause, celui de se rétracter. Il alla prendre lui-même Lentulus dans la maison où il était détenu au Palatin, et le conduisit au Tullianum, où les préteurs amenèrent les autres conjurés. Les triumvirs capitaux les attendaient. Lentulus fut étranglé le premier. Sur son cadavre, Cethegus, Gabinius, Statilius et Ceparius subirent l'un après l'autre la même mort. Quand le consul traversa pour la seconde fois le Forum, en descendant de la prison, il ne dit que ces mots : *ils ont vécu* ; et la foule, frappée de stupeur, s'écoula en silence (5 décembre 63). Personne ne se dit alors que les Pères et leur consul venaient de faire un coup d'État, en usurpant le pouvoir judiciaire que la loi ne leur donnait pas. Mais un jour Clodius en demandera compte à Cicéron et César au sénat. Tôt ou tard, les fautes politiques sont expiées.

Les succès des généraux du sénat avaient sans doute donné à Cicéron la confiance d'accomplir ce qu'il regarda comme l'honneur de son consulat et un grand service rendu à son pays. Partout les mouvements avaient été réprimés par la seule présence des troupes. Il n'y avait eu de résistance sérieuse qu'en Étrurie. Cicéron, qui avait acheté, par la cession du gouvernement lucratif de la Macédoine, la coopération de son collègue Antonius, l'avait placé à la tête des troupes dirigées contre Catilina, mais en faisant surveiller toutes ses démarches par un de ses amis les plus dévoués, le questeur Sextius. Cette armée couvrait

¹ Voyez son discours dans Salluste (*Cat.*, 51). C'est dans ce discours que lui, le grand pontife, déclare que la mort est la fin de toute peine, qu'au delà il n'est ni joie ni chagrin.

² Voyez, dans Plutarque (*Cat.*, 24), un trait qui peint à la fois le caractère soupçonneux de Caton et les mœurs de César à l'occasion du billet de Servilia, sœur de Caton, billet que celui-ci prit pour une lettre des conjurés.

³ Suétone, *César*, 14.

⁴ Dix huit ans plus tard, Cicéron se vantait encore d'avoir rendu l'arrêt, avant d'avoir recueilli les voix : *ante quam consulerem, ipse judicaverim* (*ad Att.*, XII, 21). — *The execution of the Catilinarians was an act of sanguinary panic, such as provokes and may sometimes compel retaliation.* (Merivale, *History of the Romans...*, t. I, p. 190, n. 2.)

Rome, tandis qu'une autre, sous les ordres de Metellus, occupait la Cisalpine et menaçait les derrières de Catilina. Celui-ci avait réuni vingt mille hommes, dont le quart seulement était armé. Au lieu d'attaquer à l'improviste, il perdit un temps précieux à négocier la défection d'Antonius. Mais, à la nouvelle de l'exécution de Lentulus, le consul sentit que la cause des conjurés était perdue, et il ébranla enfin son armée. La désertion se mit aussitôt dans celle de Catilina ; au bout de quelques jours, il ne lui restait plus que trois à quatre mille hommes. Il voulut battre en retraite, percer l'Apennin, gagner les Alpes et la Gable pour recommencer Sertorius. Derrière lui Metellus gardait tous les passages ; il se retourna en désespéré sur l'armée consulaire qu'Antonius avait placée sous les ordres d'un vieux et habile soldat, Petreius, et la rencontra non loin de Pistoïa. Avant la bataille Catilina renvoya son cheval, comme Spartacus, et se plaça au centre avec un corps d'élite. L'action fut acharnée¹ ; pas un de ses soldats ne recula ou ne demanda quartier ; lui-même fut trouvé, bien en avant des siens, au milieu d'un monceau de cadavres ennemis, et respirant encore. On lui coupa la tête et on la fit porter à Rome. L'histoire, tout en les condamnant, garde quelque pitié pour ces grands factieux qui savent bien mourir, et l'imagination populaire fait mieux encore que l'histoire : à Rome, on couvrit de fleurs son tombeau², comme on le fera plus tard pour Néron, et dans les plus vieilles chroniques de Florence, Catilina joue le rôle d'un héros national³.

A voir ce facile succès et le peu de sang qu'il fallut verser, à home celui de cinq personnages obscurs ou décriés, sur le champ de bataille celui d'une troupe, plutôt que d'une armée, de vieux soldats que tout le monde abandonnait, on est contraint de penser que l'éloquence de Cicéron a fait illusion sur l'importance véritable de cette affaire. Il croyait avoir étouffé une grande faction, il n'avait tué qu'une conspiration vulgaire. Les éléments impurs que Catilina réunissait n'avaient pu prendre, en effet, la consistance d'un parti politique. De ces conciliabules pouvaient bien sortir le meurtre et l'incendie, mais non une révolution : car les révolutions sont faites par les idées et par les besoins d'une classe nombreuse qui est ou qui va être la majorité. Les passions égoïstes n'enfantent que des complots stériles.

III. — TROUBLES DANS ROME JUSQU'À LA FORMATION DU PREMIER TRIUMVIRAT (62-60).

Cependant ce coup hardi contre la société fut un moment utile à ceux qui^ola gouvernaient et qui semblaient l'avoir sauvée. Le sénat avait fait preuve de vigilance et d'énergie ; on crut à sa force. Lui-même s'abandonna à cette douce illusion. Pompée lui parut moins grand, César moins à craindre, et il oublia l'indignation qu'il avait montrée le jour où Tarquinius accusa Crassus de complicité avec Catilina. Cicéron surtout se flattait d'avoir à jamais effrayé les ambitieux et les partis. *Que les armes le cèdent à la toge*, s'écriait le consulaire

¹ Cette bataille eut lieu quelques jours après l'entrée en charge des nouveaux consuls, par conséquent au commencement de 62 (milieu de mars de l'année véritable). (Dion, XXXVII, 39 ; Tite Live, *Épit.*, CIII.) L'affaire ne finit pas là : pendant près d'une année il y eut des accusations et des exils. Cf. Cicéron, *pro Sulla*, et Dion, XXXVII, 41. Quant au vainqueur, Antonius, gouverneur, l'année suivante, de la Macédoine, il s'y déshonora si bien par ses exactions, qu'il fut exilé et qu'en 49 César refusa de le rappeler.

² Cicéron, *pro Flacco*, 38.

³ Malespini, *Istor. Fiorent.*, cc. 13-21. On a trouvé près de Fiesole des monnaies dont la plus récente date du consulat de Cicéron. Quelque paysan effrayé par la guerre civile avait caché là son trésor et ne put revenir le prendre.

ébloui. Et, pour rester le héros de la pais, de la cité, il ne voulait pas même de sou gouvernement de la Cisalpine. Il fut vite détrompé. Il avait écrit à Pompée d'égal à égal, de vainqueur à vainqueur ; le général ne daigna pas lui répondre. Déjà, pour rabaisser l'orgueil du parvenu, Pompée avait dépêché à Rome un de ses officiers, Metellus 'Nepos, qui obtint aisément le tribunat et se déclara l'ennemi du consul. En déposant les faisceaux, Cicéron s'était promis d'adresser un discours au peuple pour glorifier *son consulat immortel*, qui pourtant, si l'on met à part l'exécution de Lentulus et de ses complices, n'avait été marqué que par deux lois sans importance. *L'homme qui n'a pas permis aux accusés de se défendre, ne se défendra pas*, dit le tribun, et il lui ordonna de se borner au serment d'usage, qu'il n'avait rien fait de contraire aux lois. *Je jure*, s'écria Cicéron, *je jure que j'ai sauvé la république !* A ce cri éloquent, Caton et les sénateurs répondirent en le saluant du nom de Père de la patrie, que le peuple confirma de ses applaudissements.

Mais, quand l'ivresse de ce dernier triomphe fut passée, Cicéron, redevenu plus calme, vit mieux la situation. Pompée s'éloignait et de lui et du sénat ; Crassus accusait Cicéron de l'avoir calomnié, et lui en gardait une mortelle rancune ; un tribun enfin semblait le menacer d'une accusation capitale, malgré le sénatus-consulte par lequel toute action était interdite contre ceux qui avaient aidé à punir les conjurés. Le prudent consulaire s'étudia à calmer tous ces ressentiments : il tâcha d'apaiser Crassus¹ ; il proclama bien haut le zèle qu'avait montré César, et il s'humilia devant Pompée, qu'il mit au-dessus de Scipion, en demandant près de lui la place de Lælius². Il alla chercher des amis jusque parmi les complices de Catilina. Publ. Sylla, un des conjurés, fut défendu par lui et acquitté, malgré l'évidence des preuves. Faut-il croire Aulu-Gelle³ affirmant que l'accusé *avait prêté* à son avocat 2 millions de sesterces, qui lui servirent à acheter une magnifique maison ?

Quant à Metellus Nepos, il avait pour collègue dans le tribunat un citoyen sur qui Cicéron et le sénat pouvaient compter, M. Porcius Caton. Homme tout d'une pièce, ne transigeant sur rien ni avec personne, et jamais avec lui-même, Caton fut peut-être, de tous les personnages fameux de l'antiquité, celui qui porta le plus haut l'idée du devoir. Comme son aïeul, dont il avait la rudesse, il se fit le censeur des hommes de son temps ; sans relâche et sans mesure, il combattit pour ce qu'il crut être le droit ; et quand il pensa qu'il devait à sa cause un dernier exemple, il se tua, pour que son sang rejaillit sur la couronne triomphale du vainqueur et y restât comme la protestation suprême de la liberté.

Malheureusement cet homme de bien, qui, préteur, venait siéger à son tribunal nu-pieds et sans tunique sous sa toge, était ridicule par son affectation de rusticité, et il ne comprenait ni les choses ni les hommes au milieu desquels il vivait⁴. C'était un de ces conservateurs à outrance qui veulent arrêter le temps et ressusciter les morts. Caton l'Ancien, esprit original et sain, exerça une grande

¹ Cicéron, *ad Att.*, I, 14. Crassus ne le loua qu'après le retour de Pompée, et pour faire pièce à celui-ci, en exaltant d'autres services que les siens.

² *Ad Fam.*, V, 7.

³ Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, XII, 12. Les grands avocats de Rome avaient la prétention de ne rien recevoir de leurs clients ; c'étaient des amis auxquels ils prêtaient le secours de leur éloquence. Cicéron le dit en vingt endroits, et reproche à Hortensius, dans les Verrines par exemple, que son zèle ne soit pas désintéressé. Les clients devaient payer les jours d'élection ; d'ailleurs les cadeaux remplaçaient les honoraires.

⁴ Il reste cependant de lui une lettre adressée à Cicéron qu'on ne s'attendrait pas à voir signée de son nom et où il se moque très finement du grand moqueur. (*Ad Fam.*, XV, 5.)

influence ; son arrière-petit-fils n'en eut aucune ; il n'arriva même pas au consulat et n'a vécu que par sa mort dans la mémoire de la postérité.

Il avait été déjà questeur ; ses prédécesseurs, tous jeunes nobles, bien vite ennuyés de chiffres et d'affaires de finances, laissaient, pour courir à leurs plaisirs, ces fatigantes fonctions aux greffiers du trésor. De là un affreux gaspillage des deniers publics, de fausses créances qui étaient admises, des dettes au trésor qui n'étaient pas payées. Caton avait surveillé ces officiers, et, malgré leurs clameurs et la protection intéressée de quelques hauts personnages, il était parvenu à les faire rentrer dans l'ordre et le devoir. Les meurtriers des proscrits s'étaient fait payer jusqu'à 2 talents pour chaque tête qu'ils apportaient. Caton les avait poursuivis comme détenteurs de deniers publics, et forcés à restitution. Ayant trouvé des registres où étaient marqués tous les revenus de la république, il les avait achetés 5 talents, et depuis qu'il était sorti de charge, il avait tenu toujours quelqu'un de ses amis dans la chambre du trésor, pour y prendre note de tous les actes, de même qu'il se faisait envoyer des provinces les ordonnances et les jugements de tous les gouverneurs.

Les sénateurs le craignaient, parce qu'il ne ménageait personne ; mais le sénat l'aimait, parce que ce corps avait en lui un champion intrépide. On a vu sa conduite dans le jugement de Lentulus. Peu de temps auparavant il était sur la route de Lucanie, où il allait visiter ses terres, quand il rencontra un long convoi de bêtes de somme et de bagages. Il demanda à qui tout cela appartenait, et sur la réponse que était à Metellus Nepos, qui retournait à Rome pour briguer le tribunat : *Il n'est plus temps d'aller aux champs et de se reposer*, dit-il : *cet agent de Pompée va tomber sur le gouvernement comme la foudre* ; et aussitôt il rebroussa chemin et demanda pour lui-même le tribunat. Le peuple venait de vendre à Murena les faisceaux consulaires : Cicéron le savait, mais, en face de Catilina, qui n'était pas encore abattu, il crut qu'il y avait danger à condamner un noble, à rouvrir l'élection, et, malgré sa loi Tullia, il prit la défense de Murena, que Caton, étranger à toute prudence intéressée, accusait. Pour détruire l'ascendant d'un tel nom, il poursuivit de sarcasmes cette trop rigide vertu. *Voulez-vous savoir, juges, ce qu'est un sage du Portique ? Il n'accorde rien à la faveur, il ne pardonne jamais. Lui seul est beau, fût-il estropié, bancal et de travers¹ ; seul il est riche, fût-il gueux ; il est roi, fût-il esclave. Nous autres, qui n'avons pas la sagesse, nous sommes des fugitifs, des exilés, des ennemis, des fous. Toutes les fautes sont égales, tout délit est un crime. Étrangler son père, ou tordre le cou à un poulet sans nécessité, c'est la même chose. Le sage ne doute jamais, ne se repent jamais, ne se trompe jamais et jamais ne change d'avis.* Il continua longtemps ainsi. *Nous avons*, dit Caton, *un consul bien plaisant²*. Pourtant il ne lui en garda pas rancune, le soutint contre César, et le salua le premier du nom de Père de la patrie.

Cicéron espérait avoir réuni en un seul parti ceux qu'il appelait les honnêtes gens, c'est-à-dire, les riches ; les chevaliers s'y étaient ralliés. Le but de ce parti devait être la défense du pouvoir prépondérant du sénat, la conservation, pour les nobles, de leurs privilèges, pour les chevaliers, des sources de leur fortune ; en un mot, le maintien de l'ordre établi, sans désir d'améliorer et de légitimer ce gouvernement en diminuant les abus. Pour conserver cette union, Cicéron se

¹ *Distortissimi* (pro Murena, 29).

² Plutarque, *Cato minor*, 21.

prêtait à tout, même à jeter un voile sur les fautes des grands : juge de Lentulus, il venait de faire absoudre Sylla. Caton seul démasquait brutalement les coupables, dans le peuple comme dans la noblesse ; mais partout aussi il rencontrait un noble pour arrêter sa main : Cicéron lui enlevait Murena, et Catulus allait jusqu'à la violence pour sauver un greffier obscur. Caton essaya cependant de donner à ce parti quelque popularité en faisant décréter par le sénat une distribution de blé aux pauvres, qui coûta par an à l'État 1250 talents¹.

A cette mesure, les chefs populaires répondirent, malgré une vive opposition des Pères, par la suppression, en faveur des marchands, des droits d'entrée et de sortie dans toute l'Italie² ; bientôt César proposera d'aliéner au profit des pauvres les derniers restes du domaine public en Campanie. Ainsi chacun, même Caton, dans un intérêt de parti, augmente les dépenses de l'État et diminue les recettes : tactique dont l'usage ne s'est pas perdu. Du moins les mesures de Metellus et de César seront un encouragement au commerce et à l'agriculture, tandis que la loi frumentaire de Caton accroîtra la foule paresseuse du Forum, que, durant sa dictature, le vainqueur des grands sera obligé de réduire.

Catulus, le chef du sénat, avait commencé la reconstruction du Capitole et s'était hâté de s'assurer l'honneur, auquel un Romain tenait beaucoup, de graver son nom sur le monument. Dès le premier jour de sa préture, César proposa de confier à Pompée le soin d'achever le nouveau temple, ce qui lui donnerait le droit de mettre son nom à la place de celui de Catulus. La chose était de peu de conséquence, car ce n'était qu'une question de vanité, mais elle montre la persistance de César dans sa politique à l'égard de Pompée, et l'opposition croissante entre les *populares* et les nobles. Ceux-ci, à la nouvelle de la proposition de César, en avaient oublié de porter, suivant l'usage, leurs félicitations aux nouveaux consuls, et ils étaient accourus en si grand nombre au Forum, que le préteur, content d'avoir, une fois encore, manifesté ses intentions, laissa tomber l'affaire³.

Metellus alla plus loin : il demanda que le proconsul d'Asie fût rappelé avec toutes ses forces et chargé de rétablir l'ordre dans la ville. La rogation semblait ne menacer que Catilina, qui tenait toujours ; en réalité, elle était dirigée contre Cicéron et l'oligarchie : Caton jura que, tant qu'il vivrait, la proposition ne passerait pas⁴.

Le matin du jour où les tribus votaient, Metellus fit occuper par des gladiateurs le temple de Castor qui donnait sur la place, et s'assit au haut des degrés, à côté de César. Caton traverse hardiment la foule armée, et vient se placer entre le tribun et le préteur, pour les empêcher de communiquer ensemble. Quand le greffier commence à lire le texte de la rogation, il l'en empêche. Metellus ayant pris les tablettes, il les lui arrache et les brise ; le tribun veut la réciter de mémoire, un ami de Caton lui ferme la bouche. Le peuple battait des mains ; mais, sur un signe de Metellus, les gladiateurs chassèrent la foule ; Caton, qui ne voulait pas reculer, fut sauvé à grand'peine par Murena. Au bout de quelque

¹ *Id.*, *ibid.*, 26. Dans la Vie de César, il n'estime cette dépense qu'à 5.500.000 drachmes, ou 917 talents.

² Proposé en 60 par le préteur Metellus Nepos. (Dion, XXXVII, 51.)

³ Suétone, *César*, 15 ; Dion, XXXVII, 44. Catulus, chargé de relever le temple brûlé au mois de juillet 85, en avait fait la dédicace en 69, quoiqu'il fut loin d'être achevé, et il continuait à diriger les travaux de reconstruction.

⁴ Plutarque, *Cato minor*, 26.

temps les nobles revinrent en force, et Metellus, à son tour, s'enfuit de la ville dans le camp de son patron.

Les sénateurs, trompés sur leur force réelle par cette nouvelle victoire, et prenant l'habitude des coups d'État, déclarèrent le tribun et César suspendus de leurs fonctions¹. César d'abord ne tint compte de ce décret, voulant amener les grands à quelque violente démarche qui lui permît de se présenter au peuple comme une victime du sénat. Quand les nobles le menacèrent d'employer la force s'il n'obéissait, il renvoya ses licteurs ; mais l'effet qu'il espérait était déjà produit : on accourut en foule vers lui, on lui offrit de le maintenir, envers et contre tous, dans la charge que le peuple lui avait donnée, et le sénat, pour ne pas mettre cette apparente abnégation à une trop longue épreuve, supprima son décret.

Quelque temps après, Vettius, un des espions dont Cicéron s'était servi pour découvrir les fils de la conjuration, et qui, depuis ce temps, avait des dénonciations toutes prêtes pour qui le payait, cita César par-devant le questeur Novius Niger, comme complice de Catilina, et un autre l'accusa en plein sénat d'avoir été affilié au complot ; il le savait, disait-il, de Catilina lui-même. Quand ce bruit se fut répandu dans la ville, le peuple accourut encore pour sauver son chef, et fit entendre autour de la curie des cris menaçants. On se hâta de déclarer l'accusation calomnieuse ; Cicéron parla contre elle, et Vettius, livré à César, faillit être mis en pièces par la foule irritée². Quant au questeur qui avait reçu une citation à son tribunal contre un préteur, magistrat supérieur, César le fit traîner en prison, pour lui apprendre à respecter l'ordre des pouvoirs.

César avait le don des grands politiques qui savent faire servir jusqu'à leurs rivaux au succès de leurs desseins. Il s'était aidé de Pompée pour renverser l'œuvre de Sylla : il s'aïda de Crassus pour battre en ruine l'ouvrage de Cicéron, cette seconde renaissance du parti sénatorial. Plus qu'aucun autre des contemporains de César, Crassus lui a été sacrifié ; on a fait de lui un ridicule personnage, véritable héros de comédie, sorte d'appoint dans cette partie terrible que jouèrent les deux autres triumvirs. On oublie que comme général, il pouvait marcher l'égal de Pompée et de Lucullus, et que, si ses victoires avaient été moins retentissantes, elles étaient plus honorables, car elles avaient, contre les gladiateurs et contre Telesinus, sauvé deux fois l'existence de Rome. Tandis que Pompée passait au peuple, Crassus était resté fidèle à la constitution cornélienne ; et durant sept années, il fut, avec Catulus, le chef du sénat. Ses immenses richesses, butin de la guerre Civile, lui donnaient des clients jusque dans cette assemblée ; et ses esclaves, dont il eût pu former une armée, ses affranchis, ses débiteurs, ses locataires (il possédait plusieurs quartiers de Rome), rendaient son appui précieux pour faire ou pour arrêter un mouvement. Les grands commirent la faute de se l'aliéner, et ils lui montrèrent quel devait être son allié, lors qu'ils l'enveloppèrent, avec César, en de vagues soupçons de complicité avec Catilina. Dans le sénat, il n'y avait plus d'attention que pour Cicéron, Caton et Lucullus³, et l'on parlait du prochain retour des légions pompéiennes. Contre l'oligarchie redevenue confiante et hautaine, contre le proconsul d'Asie, son ancien adversaire, Crassus dut se rapprocher de l'homme

¹ Suétone, *César*, 16.

² Suétone, *César*, 17 ; Dion, XXXVII, 41.

³ Salluste affirme souvent entendu Crassus se plaindre vivement de Cicéron. Velleius Paterculus rend hommage aux mœurs de Crassus : *Vir cetera sanctissimus immunisque voluptatibus* (II, 46).

que l'oligarchie aussi persécutait. César se hâta de mettre à profit l'intimité du riche capitaliste, mais d'abord pour un autre.

Clodius, patricien de pétulante et ambitieuse nature comme tous ceux de sa race, et chargé, bien jeune encore, de dettes et de vices¹, s'était introduit sous des vêtements de femme dans la maison de César, durant la célébration des mystères de la Bonne Déesse, que jamais les regards d'un homme n'avaient profanés. A peine entré, il fut découvert ; les dévotes crièrent au scandale, et les pontifes firent recommencer les mystères souillés. Par ses liaisons avec le parti populaire, Clodius s'était aliéné les grands ; ils saisirent cette occasion de perdre ce nouvel ennemi et d'embarrasser César, dont il avait compromis la femme : ils le firent accuser de sacrilège. Cicéron et les gens tranquilles hésitaient, mais Caton pressait, et les matrones, qui se croyaient insultées, mettaient pieusement toute la ville en émoi ; surtout on attendait la conduite de César. Il trompa tout le monde. Pour concilier son honneur et ses intérêts, il répudia sa femme : non qu'elle fût coupable, mais parce que la femme de César, disait-il, ne devait pas même être soupçonnée, et il sauva Clodius en lui faisant prêter, par Crassus, l'argent nécessaire pour acheter ses juges. Cicéron, contraint par sa femme Terentia, qui se mêlait de toutes les affaires, et qui, ce jour-là, voulait le brouiller avec les Clodius, fit une déposition accablante, qu'il expia plus tard cruellement. Le sénat croyait la cause gagnée ; il avait accordé une garde aux juges sur leur demande, et confié aux magistrats le soin de veiller à leur sûreté ; mais, dans l'urne, il se trouva trente et un bulletins favorables contre vingt-cinq qui condamnaient. *C'était donc pour sauver votre argent*, dit Catulus à un des juges, *que vous nous demandiez une garde ? Tu connais ce chauve* (Crassus), écrit Cicéron : *c'est lui qui a tout conduit. Il a promis, cautionné, donné ; ses bandes d'esclaves ont envahi le Forum, et les gens de bien ont fait retraite en masse*². Aussi le tribunal qui prononça l'acquittement n'est-il pour lui *qu'un tripot qui jamais n'avait réuni pareils coquins : des sénateurs flétris, des chevaliers en guenilles, des tribuns du trésor aussi cousus de dettes que décousus d'argent*.

César, qui venait de répudier sa femme pour l'ombre d'un soupçon, s'accordait à lui-même beaucoup de licence ; mais il faisait servir le plaisir à la politique. Ce n'est point par hasard qu'on trouve ses maîtresses dans les maisons où elles pouvaient le mieux aider à ses desseins : Tertulla, femme de Crassus ; Muria, femme de Pompée ; Postumia, femme de Sulpicius, dont elle fit un ami de César ; bien d'autres encore, et, avant toutes, Servilia, sœur de Caton et mère de Brutus le tyrannicide. Celle-ci, qui était veuve, eut pour lui une longue et vive affection, mais n'eut malheureusement pas, sur son frère et sur son fils, l'influence de Postumia sur son mari. Les femmes prenaient donc part à la politique ; c'était un état nouveau des mœurs, qui a été précédemment signalé et qui marque, avec tant d'autres symptômes, la fin de la vieille société, où il n'était question d'une femme que pour en dire : *Elle reste au logis et file la laine*.

L'échec subi par les grands dans le procès de Clodius était grave, car il fallait le mesurer sur l'importance donnée par les partis à cette affaire et y ajouter les suites qu'elle eut. Au sénat, on déclara que les juges s'étaient vendus, et une information fut commencée. L'ordre équestre en fut blessé, y voyant une tentative pour chasser ses membres des tribunaux, et leur irritation augmenta

¹ On a vu sa conduite dans l'armée de Lucullus, son beau-frère. Pour les années suivantes, voyez sa biographie dans Cicéron (*de Har. resp.*, 20), qui naturellement le peint avec les plus noires couleurs.

² *Ad Atticum*, I, 16.

lorsque, quelque temps après, Crassus poussa les publicains à demander, sur le pris des fermes de l'Asie, une diminution que les Pères refusèrent. Déjà mécontents de la flétrissure infligée aux juges de Clodius, les chevaliers se séparèrent hautement du sénat, et l'union des ordres, la pensée constante de Cicéron, fut brisée.

Avant l'issue du procès de Clodius, César était parti pour son gouvernement de l'Espagne Ulérieure. Il laissait derrière lui Crassus engagé avec Clodius et eu rupture ouverte avec l'oligarchie ; lui-même s'était attaché l'opulent consulaire en se faisant cautionner par lui, auprès de ses créanciers, pour 850 talents (5 millions de francs), et les chevaliers regardaient avec complaisance du côté de ces hommes qui défendaient leurs intérêts et leur honneur. Enfin le proconsul d'Asie arrivait. Il arrivait, disait-on, à la tête de ses légions pour en finir avec la république. Mais Pompée n'avait ni cette ambition ni cette hardiesse ; ne sachant que mettre à la place de ce gouvernement, il entendait seulement y prendre la première place, et, pour y parvenir, il ne pensait pas, en ce moment, avoir besoin de soldats ; sa gloire devait suffire : dès qu'il eut touché Brindes, il licencia son année.

Cette démarche jeta les nobles dans l'aveuglement : ils se crurent maîtres de la situation, et lorsque Pompée demanda que les comices consulaires fussent retardés pour qu'il pût solliciter en faveur d'un de ses amis, Caton lui fit refuser cette permission. Quelque temps auparavant (63) le sénat avait accordé à Lucullus le triomphe vainement sollicité par lui pendant trois ans ; il venait d'autoriser encore celui de Metellus Creticus ; autant eût valu dire au peuple : *Voilà les vainqueurs véritables de Mithridate et des pirates*¹. Pompée en avait été cruellement blessé. Toutefois, dans son premier discours au peuple², il parla sans colère et avec de grands ménagements pour tous les partis ; il chercha ultime à gagner jusqu'à Caton. Cette modération, en un temps où le forum était habitué aux violences de la parole, laissa tout le monde froid, et personne ne prit au sérieux ce rôle d'arbitre suprême qu'il semblait réclamer. Vers la fin de septembre, il célébra son triomphe. Le sénat avait-il voulu ne pas accorder plus de deux jours ? La cérémonie du moins ne dura pas davantage, et il resta assez d'objets pour décorer un autre triomphe. On y avait porté les bijoux et les pierres gravées de Mithridate, sa statue en argent, son trône et son sceptre, trente-trois couronnes en perles, trois statues d'or de Minerve, Mars et Apollon, le lit en or de Darius fils d'Hvstaspe, puis des tableaux sur lesquels il était écrit que Pompée avait subjugué douze millions d'hommes, pris huit cents navires, mille forteresses, trois cents villes, fondé ou repeuplé trente-neuf cités, versé dans le trésor 20.000 talents et presque doublé les revenus publics³. Des médailles frappées à son nom montraient le globe de la terre enveloppé de laurier et au-dessus la couronne d'or décernée au vainqueur de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Asie. Il avait distribué à chacun de ses légionnaires 6.000 sesterces⁴. Les soldats de la république sont déjà les mercenaires de l'empire.

¹ Pompée n'arriva à Rome qu'à la fin de l'an 62. (Clinton, *Fasti Hellen.*, III, 181.)

² *Prima concio Pompeii.... non jucunda miseris, inanis improbis, beatis non grata, bonis non gravis : itaque frigebat* (Cicéron, *ad Atticum*, I, 14).

³ 85 millions de drachmes, au lieu de 50 millions, ou environ 79 millions de francs, au lieu de 46.500.000. (Plutarque, *Pompée*, 47.) Le triomphe fut célébré le 28 et le 29 septembre 61.

⁴ Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 6. Après la délivrance de Modène, en 43, le sénat en promit 10.000, et les triumvirs les donnèrent. Les donations de l'empire ne montèrent pas habituellement si haut. Quant à la médaille représentant un globe couronné de laurier, on n'en connaît pas d'exemplaire, et il n'était pas dans les usages des monétaires romains de frapper de pareils types.

Mais, en descendant de son char, où il s'était montré avec le costume d'Alexandre, Pompée se retrouva seul dans cette ville, un moment auparavant pleine de sa gloire. Lucullus l'attaquait, le sénat lui était hostile, Caton prétendait qu'il n'avait eu à combattre que des femmes, Cicéron même trouvait que son héros d'autrefois était sans dignité et sans élévation¹. Des deux consuls, l'un, Metellus Celer, était son ennemi ; l'autre, Afranius, dont il avait paré la charge, était, dit Cicéron, la nullité même, jusque-là qu'il ne savait pas ce que valait la place qu'il avait achetée². Pompée fit bientôt l'épreuve de son crédit. En Orient il avait disposé des couronnes, fait et défait des royaumes, fondé des villes, enfin tout réglé souverainement de la mer Égée au Caucase et de l'Hellespont à la mer Bouge. La confirmation de tous ses actes était pour lui une question d'honneur ; il demanda au sénat une approbation générale et prompte. Lucullus, appuyé de Caton, proposa de délibérer séparément sur chaque fait. Cette lente discussion, où mille échecs étaient inévitables, eût singulièrement rabaissé celui qui jouait naguère en Asie le rôle de roi des rois : il la refusa. Dans le même temps, il faisait demander au peuple, par le tribun Flavius, des terres pour ses vétérans. Au Forum, comme à la curie, il rencontra Maton et le consul Metellus. Les choses allèrent si loin, que Flavius fit tramer le consul en prison : tout le sénat voulait l'y suivre. Mais le patron du tribun eut honte de ces violences ; il céda une seconde fois, le cœur profondément ulcéré contre ces nobles qui le déshonoraient aux yeux de ses soldats et de toute l'Asie.

Alors, s'il faut en croire un historien³, il se repentit d'avoir licencié ses troupes : c'était trop tard. Repoussé par les grands, il ne lui restait plus qu'à recommencer le rôle de démagogue pour lequel il était si peu fait ; mais, du côté du peuple, la première place était prise, il fallait partager : César l'attendait là.

CHAPITRE LII — LE PREMIER TRIUMVIRAT ET LE CONSULAT DE CÉSAR (60-59).

I. — FORMATION DU PREMIER TRIUMVIRAT (60).

Pendant les événements racontés à la fin du chapitre précédent, César était au fond de l'Espagne, dans l'Ultérieure, dont le sort lui avait donné le gouvernement après sa préture (61). Comme don de bienvenue, il avait apporté aux Espagnols la remise des impôts dont Metellus Pius les avait chargés, et il s'était signalé, dans les affaires civiles, par un arrangement des dettes⁴ et la pacification de Gadès, à qui il donna de meilleures lois ; dans les affaires militaires, par des expéditions contre les Lusitaniens des montagnes et les Gallaïques, d'où il revint avec le titre d'*imperator* (juin 60), Il sollicita aussitôt le triomphe et le consulat. Ces deux demandes étaient inconciliables. Pour obtenir l'un, il fallait garder l'imperium, les licteurs et l'habit militaire, c'est-à-dire ne pas entrer dans Rome, car aux portes de la ville ce pouvoir et cet appareil cessaient ; pour briguer l'autre, il fallait venir en personne, trois nudines avant l'élection, donner son nom au président des comices et solliciter, au Forum, les suffrages. Maintes fois

¹ *Nihil habet amplum, excelsum, nihil non summissum alque populare* (ad Atticum, I, 20).

² L'argent donné pour sa nomination avait été distribué dans les jardins mêmes de Pompée ; le sénat ordonna une enquête. (Cicéron, ad Atticum, I, 16.)

³ Dion, XXXVII, 50.

⁴ Les créanciers, pour la plupart citoyens romains, se faisaient payer en saisissant par expropriation forcée les biens de leurs débiteurs. César ne leur accorda que les deux tiers des revenus, jusqu'à extinction de la dette. (Plutarque, César ; Cicéron, pro Balbo, 19.)

le sénat avait dispensé des généraux de ces prescriptions, mais, sur les instances de Caton, il refusa¹.

Entre une affaire de vanité et une question de pouvoir, César eut vite fait son choix ; il renonça au triomphe, renvoya ses licteurs, et courut au Forum avec la robe blanche des candidats ; Crassus et Pompée l'accompagnaient, et briguaient pour lui. Comment s'était formée cette triple alliance ?

Catiline vaincu, Pompée désarmé et humilié, le peuple et ses tribuns deux fois battus, César enfin relégué comme en exil à quatre cents lieues de Rome, tant de succès avait inspiré à l'oligarchie cette confiance qui, pour leur perte, rend aux partis épuisés une énergie d'un moment. Cicéron n'était déjà plus le chef qu'elle aimait. Aux réserves, aux ménagements du prudent consulaire le sénat préférait le zèle aveugle de Caton. Mais Caton, par son respect pour de vieilles lois, que personne n'observait plus, ne gagnait rien et compromettait tout. *Avec les meilleures intentions*, écrivait Cicéron à Atticus, *notre Caton gâte toutes les affaires ; il opine comme dans la république de Platon, et nous sommes la lie de Romulus*². C'était lui qui avait chassé de Rome Metellus Nepos, provoqué la mise en accusation de Clodius, et fait tout refuser à Pompée. Après l'élection d'Afranius que Pompée avait payée, il avait obtenu qu'on déclarât ennemis publics tous ceux qui aidaient à ces marchés, et il avait vivement soutenu une nouvelle loi contre la brigade du tribun Lurco. A la suite du procès de Clodius, contrairement à l'avis de Cicéron qui voulait qu'à tout prit l'on ménageât l'ordre équestre, Caton avait fait procéder à une enquête contre les juges. Quand les fermiers de l'Asie avaient demandé la résiliation de leurs baux, Caton encore, malgré Cicéron, les força de s'en tenir aux anciens contrats³. Aussi, dans les débats soulevés par la loi agraire de Pompée, les publicains, refusant leur appui au sénat, étaient restés spectateurs indifférents.

Cette fois encore l'oligarchie avait vaincu, mais grâce à la modération de son adversaire. Aussi, tandis que les grands se félicitaient d'avoir fait tout plier devant eux, Cicéron voyait se former l'orage. *Dans tout ce monde-là*, disait-il, *il n'y a pas même l'ombre d'un homme politique*⁴ ; et prudemment il s'arrêtait, il carguait ses voiles⁵, il se ménageait un retour vers Pompée, en soutenant la loi agraire de Flavius par des raisons qui étaient la contrepartie de ses discours sur celle de Rullus⁶. C'était une nouvelle palinodie. *Mais*, écrivait-il, *depuis l'acquiescement de Clodius, je sais quel fond on peut faire sur la justice puis j'ai vu les publicains aliénés du sénat, et nos heureux du jour, ces grands amateurs de viviers, ne plus cacher l'envie qu'ils nourrissent contre moi*⁷ ; *alors j'ai cherché de plus solides appuis*. Et Pompée l'avait accueilli ; Pompée, qu'il peignait plus haut, solennellement drapé dans sa robe triomphale, avait enfin parlé avec éloge du fameux consulat. Aussi, comme il traite ses anciens amis Lucullus, Hortensius, et

¹ Du moins Caton, pour que rien ne pût être décidé, parla jusqu'à ce que le coucher du soleil forçât l'assemblée de se séparer. (Suétone, *César*, 18 ; Dion, XXXVII, 54 ; Plutarque, *César* et *Caton*.) Dix ans auparavant, le sénat avait accordé à Pompée ce qu'il refusait à César.

² Cicéron, *ad Atticum*, II, 1.

³ *Cato qui miseris publicanos... tertium jam mensem vexat*. (Cicéron, *ad Atticum*, I, 18.)

⁴ Πολιτικός ἀνὴρ οὐδ' βναρ quisquam inveniri potest (*ad Atticum*, I, 18). Et ailleurs : *Nihil év τοῖς πολιτικοῖς honestum, nihil illustre, nihil forte, nihil liberum* (*ibid.*, 13).

⁵ *Contraxi vela* (*ibid.*, I, 16).

⁶ *Ad Atticum*, I, 19.

⁷ Pour eux, Cicéron n'était toujours qu'un parvenu. Soyez dans ses lettres avec quelle hauteur le traitait Appius, son prédécesseur dans le gouvernement de Cilicie.

tous ces grands personnages *qui se croient au ciel, quand ils ont dans leurs piscines de vieux barbeaux dressés à venir manger dans la main !*

Si l'orateur ne charge pas les portraits, afin d'excuser à ses propres jeux sa défection, de tels hommes étaient peu redoutables, et le zèle, l'activité de l'intraitable Caton, ne faisait qu'accroître l'illusion sur leur force réelle. Tout récemment, un sénatus-consulte n'avait pu être converti en loi, et Cicéron en avait pris occasion pour s'écrier : *Des deux choses que mon consulat avait affirmées, l'union des ordres et l'autorité du sénat, l'une est rompue, et chaque jour achève de briser l'autre*¹. César revenait donc à point de sa province : le sénat était à la fois faible et menaçant, Pompée irrité, Cicéron mécontent, et Crassus en pleine opposition.

Depuis le jour où César avait osé braver Sylla tout-puissant, il n'avait rien dit, il n'avait rien fait qui ne fût d'accord avec ce premier acte de sa vie. Les trophées de Marius relevés au Capitole, les sicaires du dictateur traînés en justice, les proscrits rappelés, les concussionnaires poursuivis, le tribunat retrouvant ses droits et les pauvres ramenés à l'espérance par la proposition de lois agraires, toutes ces choses montraient en lui une fidélité aux opinions de sa jeunesse et de son parti qui avaient doublé la force que lui donnaient l'éloquence de l'orateur, les séductions de l'homme et l'antiquité de la race. Aussi avait-il, dans Rome, une situation qui lui permettait de traiter d'égal à égal avec les plus puissants. Son premier soin fut de réconcilier son ancien et son nouvel ami, Pompée et Crassus : il promit à l'un de lui faire donner par le peuple ce qu'il n'avait pu obtenir du sénat ; à l'autre, de renvoyer à leurs villas ces meneurs de l'oligarchie qui l'avaient relégué au second rang, et de lui rendre dans l'État l'influence due à ses services². Toits trois se jurèrent de mettre en commun leur crédit et leurs ressources, de ne parler, de n'agir en toute affaire que conformément aux intérêts de l'association. La gloire militaire de Pompée, les richesses de Crassus, la popularité de César, allaient faire de ce monstre à trois têtes, comme on nomma le triumvirat, une puissance qui domina le peuple, le sénat, et le gouvernement tout entier³. Mais chacun des triumvirs gardait ses projets particuliers. Pompée ne volait dans cette union qu'une combinaison d'influences, grâce auxquelles il devait être certainement porté, sans secousses ni révolution, au premier rang. Crassus prévoyait la rivalité de ses collègues et les facilités qu'elle lui donnerait de s'élever au-dessus d'eux, en rendant à chacun son appui nécessaire. César, aussi, songeait à disputer un jour ce premier rôle que tous les trois rêvaient, mais il voulait d'abord abattre, avec les forces réunies du triumvirat, l'aristocratie, qui était un parti, pensant avoir ensuite bon marché de Pompée et de Crassus, qui n'étaient que des hommes. Maître alors de la république, il entreprendra les réformes dont son grand esprit entrevoyait la nécessité et qu'il commença dès qu'il fut en possession du consulat (60).

Ses deux associés s'étaient engagés à soutenir sa candidature. Les granas firent tout pour l'écarter. On se cotisa en vue d'acheter les suffrages ; Caton même crut cette fois que le but justifiait les moyens, et il fournit sa part. Quand ils reconnurent que leurs efforts seraient inutiles, ils se vengèrent d'avance de cette élection qu'ils ne pouvaient empêcher, en n'assignant, pour provinces

¹ *Ad Atticum*, I, 18.

² *Crassus, ut quem principatum solus adsequi non poterat..., viribus teneret Cæsaris* (Velleius Paterculus, II, 44).

³ Appien, *Bell. civ.*, II, 9. Cf. Suétone, *César*, 19 ; Dion, XXXVII, 54, 57 ; Plutarque, *Pompée*, 53 ; Dion, *ibid.*, 57.

consulaires, que des bois et des pâturages à surveiller¹. Ils croyaient réduire ainsi le futur consul à l'impuissance, au sortir de son consulat. Mesure imprudente et vaine qui autorisa César à demander au peuple réparation de l'outrage infligé à l'élu du peuple. César fut nommé, mais les grands réussirent à lui donner pour collègue Bibulus, depuis longtemps son ennemi.

II. — LE CONSULAT DE CÉSAR (59).

Cependant les premières paroles du nouveau consul furent un appel à la concorde : il promit au sénat de ne rien proposer contre ses prérogatives, il essaya de se réconcilier avec Bibulus et il demanda les conseils de Cicéron. En prenant possession de sa dignité, il établit que le journal de tous les actes du sénat serait régulièrement tenu et publié, afin de gêner les intrigues ténébreuses, en soumettant le gouvernement au contrôle de l'opinion publique². Quelques jours après, il lut au sénat³ la loi suivante : *Pour relever l'agriculture et repeupler les solitudes de l'Italie, on distribuera aux pauvres les terres du domaine public. Celles de la Campanie, où l'on établira 20 000 colons, seront données aux citoyens ayant au moins trois enfants, et une redevance sera payée, pour ces concessions, au trésor. Si les terres publiques ne suffisent pas, on emploiera l'argent rapporté par Pompée à acheter du consentement des propriétaires des domaines particuliers au prix où ils ont été marqués sur les registres du dernier cens. Vingt répartiteurs élus veilleront à l'exécution de la présente loi.* Il n'y avait rien à reprendre dans cette proposition dont la sagesse et l'opportunité rappelaient la première loi de Tiberius, avec cette différence que César déclarait ne vouloir pas être au nombre des commissaires. Au temps des Gracques, l'aristocratie était toute-puissante : elle brisa la loi et le tribun. Aujourd'hui c'était du consulat, comme au temps de Spurius Cassius, que le coup partait, et la noblesse n'avait que Caton pour la défendre, car Cicéron restait dans ses villas, pour n'avoir pas à louer dans César ce qu'il avait blâmé dans Rullus ; craignant de parler, craignant de se taire, il s'était enfui loin du champ de bataille. *Ce n'est pas la loi que je redoute, s'écria Caton, mais le prix dont le peuple devra la payer ;* et il parla si vivement, que César, cédant à l'impatience, le fit saisir et traîner à la prison, dont on ne ferma point la porte. Puis le consul congédia les Pères en leur disant : *Je vous avais faits juges et arbitres suprêmes de cette loi, afin que si quelqu'une de ses dispositions vous déplaisait, elle ne fût pas portée devant le peuple avant d'avoir été discutée par vous ; mais, puisque vous n'avez point voulu procéder à une délibération préalable, le peuple seul décidera.* C'était le retour à la loi Hortensia, que la législation cornélienne avait supprimée⁴. Forcé par ce refus de concours de tout porter par-devant

¹ *Provinciae minimi negotii, id est silvae callesque* (Suétone, César, 19). Ces ridicules provinces donnent cependant à penser que les Romains se préoccupaient déjà de la conservation des bois.

² Suétone, César, 20. Voyez Leclerc, *des Journaux chez les Romains*.

³ Cicéron, qui avait soutenu, en la modifiant, la loi de Flavius, moins bien combinée, et par laquelle aurait pu, disait-il, *sentina urbis exhauriri et Italiae solitudo frequentari* (*ad Atticum*, I, 19), ne donne contre la proposition de César que de mauvaises raisons (*ad Atticum*, II, 16) A l'entendre, le trésor allait être ruiné : *portoriis Italiae sublatis, agro Campano diviso, quod vectigal superest dontesticum, praeter vicesinum* ; mais il oubliait les tributs des provinces, auxquels ne touchait pas la loi de César. Il oubliait aussi que les dépenses pour les distributions de blé au peuple diminueraient, si la foule affamée de Rome devenait moins nombreuse.

⁴ Dion, XXXVIII, 3.

l'assemblée populaire, il réunit rarement le sénat¹. Les comices représentaient, il est vrai, la souveraineté nationale, dont le sénat n'était que le grand conseil ; mais leur demander tout, c'était déplacer l'axe du gouvernement : naguère il était dans la curie ; César le mettait au Forum. Et il y avait vingt ans à peine que Sylla avait enlevé aux tribus leur pouvoir législatif !

Le jour où il présenta sa loi au peuple, la scène entre Tiberius et Octavius recommença, mais César se garda bien d'aller jusqu'à l'extrémité où le fils de Cornélie s'était perdu. Il supplia longtemps son collègue de ne point s'opposer à cet acte de justice ; et, pour rendre les grands odieux, il engagea le peuple à joindre ses prières aux siennes. *Quand vous réclameriez tous cette loi*, répondit Bibulus, *vous ne l'auriez pas*. Alors César, se tournant du côté de Pompée et de Crassus, leur demanda ce qu'ils pensaient de la proposition. Tous deux la louèrent hautement. *Mais, dans le cas où on la repousserait par la force, que feras-tu ?* dit-il à Pompée. *Si on l'attaque avec l'épée, je la défendrai avec l'épée et le bouclier*². En l'entendant ainsi parler, les nobles comprirent pourquoi ils avalent vu la ville se remplir de vétérans pompéiens³.

Bibulus, esprit court et têtu, résista jusqu'au bout. Le jour du vote, malgré l'aspect menaçant du Forum rempli d'hommes armés, il vint avec Caton et Lucullus se placer auprès de son collègue pour déclarer *qu'il observait le ciel*, et que par conséquent toute affaire devait être suspendue. Mais, dès qu'il voulut parler, on se jeta sur lui. Il fut précipité du haut des degrés du temple de Castor, et forcé de chercher asile dans un édifice voisin. Lucullus aussi faillit périr. Deux tribuns furent blessés ; Caton, deux fois chassé de la tribune, y remonta deux fois ; à la fin on l'entraîna : la loi passa, et un plébiscite obligea les sénateurs, les magistrats et tous ceux qui brigueraient une charge à l'avenir, à en jurer l'observation littérale. On se souvint de Metellus, et tout le monde jura, même Caton ; un seul, Laterensis, aima mieux renoncer à sa candidature au tribunat. *On lui en sait un gré infini*, écrit Cicéron, qui le loue et ne l'imita point⁴.

Cette loi agraire était la première qui depuis soixante ans eût réussi à passer. Héritier de la popularité de Marius, César allait donc l'être encore de celle des Gracques. Et cependant les deux autres triumvirs n'avaient pas le droit de s'alarmer, car il semblait n'agir que dans l'intérêt commun. Quand il diminua d'un tiers le prix des fermes de l'Asie où les publicains avaient beaucoup perdu durant la guerre contre Mithridate, c'était, disait-il, pour concilier aux triumvirs, après le peuple maintenant gagné, tout l'ordre équestre⁵. Quand il fit confirmer les actes de Pompée en Orient⁶, c'était la parole donnée par son collègue aux rois et aux peuples de l'Asie qu'il dégageait, comme il venait de remplir, avec la

¹ Appien et Dion se trompent en affirmant qu'il cessa de réunir le sénat : car il le convoqua plusieurs fois, entre autres pour faire jurer l'observation de sa loi et pour déclarer Ptolémée et Arioviste amis du peuple romain, etc.

² Dion, XXXVIII, 4, 5 ; Plutarque, *César*, 14.

³ Plutarque, *Pompée*, 49.

⁴ Dion, XXXVIII, 7 ; Appien, *Bell. civ.*, 11, 12 ; Cicéron, *ad Atticum*, II, 18. Je ne parle pas du prétendu complot contre la vie de Pompée que dénonça Vettius et dans lequel il impliqua plusieurs personnages importants ; ce fut sans doute une affaire de chantage dont on se débarrassa en étranglant Vettius dans sa prison. Dion (XXXVIII, 9) n'hésite pas à dire qu'il avait été payé par Cicéron et Lucullus pour tuer César et Pompée ; mais Dion aime les tragiques histoires et change bien aisément un doute en certitude. Appien (*Bell. civ.*, II, 42) n'y croit pas, et nous faisons comme lui.

⁵ Cicéron, *ad Atticum*, II, 16 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 13.

⁶ Lucullus voulut s'y opposer, on le menaça d'une accusation ait sujet de ses grands biens il se tut. (Dion, XXXVIII, 7 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 15 ; Plutarque, *Pompée*, 13.)

loi agraire, les promesses faites par lui à ses vétérans. Quand il vendait enfin, au prix de 6.000 talents, au roi d'Égypte, Ptolémée Aulète, l'alliance de Rome¹, c'était encore pour que ce prince dût sa couronne au triumvirat. Il n'était donc que le fidèle exécuteur du traité d'alliance mais on se souvient de celui qui donne, bien plus que de celui qui promet, et César, accomplissant ce que son collègue n'avait pu faire, recueillait la reconnaissance, ou du moins s'élevait dans l'opinion. Pompée n'était plus que l'obligé de César. Il consentit même à perdre vis-à-vis de lui le bénéfice de l'âge, en devenant son gendre. Ce mariage ajoutait les liens de la parenté à ceux de la politique ; mais, dans la famille comme dans l'État, c'était le second rang que Pompée acceptait². Il ne s'en apercevait pas, car il ne pouvait supposer que quelqu'un eût la prétention de s'égaliser à lui³, et César évitait de lui ôter cette pensée. C'était une coutume à Rome que, dans les séances du sénat, celui à qui le consul avait demandé le premier son avis conservât toute l'année ce privilège auquel on tenait beaucoup. César avait fait d'abord cet honneur à Crassus ; après le mariage de Julie, ce fut Pompée qu'il chargea d'ouvrir la délibération : petite chose dont s'accommodait la vanité de l'homme qui voulait avoir en tout la prééminence.

Deux lois du consulat de César, de *Provinciis ordinandis* et de *Pecuniis repetundis*, qui se complétaient l'une l'autre, restèrent jusqu'aux derniers temps de l'empire le fond de la législation en la matière⁴. Elles avaient pour but la bonne administration des provinces et la répression des concussionnaires. Comme tous les jeunes nobles, il avait débuté au Forum en accusant des gouverneurs coupables ; mais il demeura toujours fidèle à ce patronage des provinciaux que les autres oubliaient dès qu'ils arrivaient aux charges. Il avait compris que le temps était venu de s'élever au-dessus des préjugés étroits de la cité, et que Rome devait autre chose au monde qu'un éternel pillage.

La seconde de ces lois avait plus de cent chapitres⁵, et elle différait des lois analogues précédemment rendues⁶ en précisant mieux quels actes et quelles personnes elle atteindrait et en aggravant les peines antérieurement édictées. Elle s'appliquait à tout homme ayant reçu indûment de l'argent, à Rome ou dans les provinces, pour quelque acte que ce fût. Aussi Cicéron l'appelle *une loi aussi sage que juste, par laquelle les peuples libres jouissaient enfin véritablement de leur liberté*⁷. Elle régla la dépense des cités pour le proconsul, ses légats, son questeur, et elle interdit les dons volontaires qu'il est si facile à ceux qui ont le pouvoir d'exiger sans demander rien⁸. Elle augmenta la pénalité contre les concussionnaires, qui furent déclarés incapables de siéger au sénat et de paraître en justice comme accusateurs ou comme témoins⁹. Pour que la preuve contre eux devint facile, les gouverneurs durent laisser une copie de leurs comptes dans

¹ César, *Bell. civ.*, III, 107 ; Suétone, *César*, 51 ; Dion, XXXIX, 12.

² Julia n'avait que vingt-trois ans, Pompée en avait quarante-huit. César épousa en même temps Calpurnia, fille de L. Pison. (Suétone, *César*, 21 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 11.)

³ *Et quod neminem secum dignitate exquari volebat* (César, *Bell. civ.*, I, 4). *Neque... quemquam aquo animo parent tulit* (Velleius Paterculus, I, 33).

⁴ *Digeste*, XLVIII, le titre II tout entier ; id., *ibid.*, L, 5, 3 ; et *Code*, liv. IX, le titre XXVII.

⁵ Cælius (Cicéron, *ad Familiares*, VIII, 8) en cite l'article 101.

⁶ *Calpurnia* (149), *Junia* (126 ?), *Acilia* (101 ?), *Servilia* (100), *Cornelia* (81).

⁷ *In Pisonem*, 16, et *pro Sextio*, 64.

⁸ Cicéron, *ad Atticum*, V, 10, 16, 21 ; *in Pisonem*, 37. César s'occupa aussi des *liberæ legationes*, un des abus les plus criants ; mais nous ignorons dans quel sens il modifia sur ce point les règlements antérieurs. (Cic., *ad Att.*, XV, 11. Cf. Dion, XLIII, 25 ; Cic., *Phil.*, I, 8 ; *in Pis.*, 86.)

⁹ Suétone, *César*, 45 ; Tacite, *Histoires*, I, 77.

les deux plus importantes villes de la province et en déposer une troisième à Rome dans le trésor public¹. Lorsqu'un concussionnaire était poursuivi en justice, il pouvait sauver ses biens en s'exilant avant le jugement, puisque cet exil volontaire mettait fin aux procès. La loi Julia édicta que, même dans ce cas, les biens seraient saisis, fussent-ils déjà dans les mains des héritiers, et qu'ils serviraient à dédommager les personnes lésées. S'ils ne suffisaient pas, les individus qui avaient profité de la prévarication étaient condamnés à parfaire la restitution. Enfin il décréta que le gouverneur ne resterait que deux ans dans les provinces consulaires, un an dans les provinces prétoriennes. Sella n'avait pas permis aux chevaliers et aux plébéiens de récuser dans leurs procès plus de trois juges. Le tribun Vatinius, un ami de César, accorda un droit égal de récusation à l'accusé et à l'accusateur, quelle que fût leur condition.

Ainsi, des terres pour les pauvres de Rome, de la justice pour les provinciaux, des sévérités pour le mal qui minait la république, la vénalité, tels furent les principaux actes de César durant sa magistrature.

Que faisaient les grands pendant ce consulat si sagement réformateur ? Caton protestait en faveur d'abus dont il ne profitait pas ; Favonius imitait ses plaintes, jusqu'à ses gestes, et ne jurait que le dernier la loi agraire. Lucullus s'était mis de l'opposition contre le consul ; quelques mots de César sur ses immenses richesses qui appartenaient à l'État, comme butin de guerre, le firent rentrer dans le silence et l'ombre. Hortensius, déconcerté par sa maladroite intervention dans le procès de Clodius, avait laissé la politique et soignait ses murènes. Cicéron, séduit quelque temps par les avances de Pompée et par les caresses de César², s'était vite rejeté en arrière. Il voulait retourner aux lettres, s'enfuir *vers les montagnes paternelles et le berceau de son enfance*³ ; il s'écriait : *Quand donc vivrons-nous, quando vivemus ?* et il invitait Atticus à venir philosopher avec lui, *à l'ombre de la statue d'Aristote*. Mais il ne tenait pas en place ; il voyageait de Formies à Antium, d'Antium à Tusculum, inquiet, tourmenté, avide de nouvelles, tournant autour de Rome sans oser y rentrer et tâchant, par des demi ouvertures, par des confidences ménagées, de se faire offrir l'augurat, pour se donner à lui-même un prétexte de reparaitre en scène. Triste spectacle que celui d'un noble esprit qui ne peut, lorsque son heure est passée, renoncer ni au pouvoir ni aux applaudissements de la foule !⁴

Quant au sénat, il semblait n'exister plus, l'un des consuls le convoquant rarement, et l'autre lui ayant défendu de se réunir, par la proclamation d'un *justitium*. Bibulus, pour entacher d'illégalité les actes de son collègue, avait déclaré fériés tous les jours de son consulat. Mais la religion était un instrument bien usé, et l'on souriait de cette opposition faite au nom de croyances depuis longtemps perdues : les plaisants nommèrent cette année le consulat de Julius et de César.

¹ Cicéron, *ad Att.*, VI, 7 ; *ad Fam.*, II, 17 ; V, 20. Un des proconsuls les plus durs aux sujets, Gabinius, avait déjà, en 71, fait établir que toutes les séances du sénat dans le mois de février seraient consacrées à l'examen des plaintes apportées à Rome par les députés des provinces. (Cicéron, *ad Quintum*, II, 13.)

² Cf. Cicéron, *ad Atticum*, I, 16.

³ *Ad Atticum*, II, 15.

⁴ Dion, XXXVIII, 8 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 13 ; Suétone, *César*, 20. Je n'efface pas, en 1880, cette phrase que j'écrivais en 1843, et qui est vraie pour certains hommes. Je me contente d'ajouter que, mieux que personne, Cicéron pouvait trouver dans ses rares facultés littéraires de quoi oublier les attraites ou les mécomptes de la vie politique, en portant, comme il en avait le don, ses regards et plus haut et plus loin.

A défaut de guerre sérieuse, on lui faisait une guerre d'épigrammes. Bibulus, renfermé chez lui, lançait de là contre son collègue des édits *en style d'Archiloque*, où l'accusation d'avoir été le complaisant de Nicomède et le complice de Catilina était le moindre outrage¹. Les grands portaient aux nues le courage de leur champion, mais Cicéron, jaloux du bruit qui se faisait autour d'un consul inactif, remarquait malignement que c'était une façon nouvelle d'arriver à la gloire. Pour César, il s'inquiétait peu qu'on rit à ses dépens, et il laissait à ses adversaires cette dernière consolation des vaincus. Pompée en prenait moins aisément son parti : le 25 juillet il monta à la tribune pour parler contre ces édits de Bibulus. *Oh ! qu'il était humble et abattu*, écrit Cicéron, *qu'on voyait bien qu'il n'était pas plus content de lui-même que ceux qui l'écoutaient !* Et avec une naïveté d'orgueil qui fait sourire, l'orateur osait ajouter : *J'étais tourmenté de la crainte que les services de Pompée ne parussent à la postérité plus grands que les miens. Voilà un souci que je n'ai plus ; il est tombé si bas !*²

Les lois de César étaient excellentes ; en refusant de les préparer avec lui et de s'associer à ses projets, l'oligarchie venait de commettre la dernière faute, celle qui précède, en les amenant, les grandes catastrophes. César voulait alors des réformes, non pas une révolution, et ses réformes auraient peut-être sauvé la république. Dans dix ans il sera trop tard, parce que, au lieu d'employer ces dix années à se délivrer des maux qui le minaient, le gouvernement aristocratique ne les employa qu'à chercher les moyens de se délivrer de César. Les grands comptaient sur leur sénatus-consulte dérisoire touchant la province réservée par eux au consul populaire pour être bientôt débarrassés de lui. Mais le peuple dont il s'était conservé l'affection³ par une succession non interrompue de jeux, de spectacles et de largesses⁴, fit pour lui ce qu'il avait déjà fait pour Marius, Lucullus et Pompée. Sur la proposition dit tribun Vatinius, il répondit au sénatus-consulte dérisoire sur les provinces proconsulaires en lui donnant, par le plébiscite vatinien, le gouvernement, pour cinq années, de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie, avec trois légions⁵, les seules forces militaires qui pussent se trouver légalement en Italie. Cette loi était très habilement combinée dans l'intérêt de César, car elle lui donnait, avec une armée considérable, une province dont il s'était fait le patron⁶, et qui, étant à proximité de Rome, recevait jour par jour

¹ Suétone, *César*, 49 ; Cicéron, *ad Atticum*, II, 19, 20, 21 et 22. Cicéron ne parlait pas tout haut de ces médisances, mais il les propageait tout bas dans ses lettres privées. Du reste, à Rome, on jetait volontiers à la tête d'un ennemi, l'accusation d'être le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris. Suétone, qui ramassait tous les contes, dit que César vola 3.000 livres d'or au Capitole et les remplaça par du cuivre doré. Mais nous avons une preuve de la fausseté de cette accusation : Cicéron n'en parle pas et n'aurait pas manqué d'en parler souvent, si ce fait, en lui-même incroyable, avait eu lieu.

² Cicéron, *ibid.*, II, 21.

³ On a trop facilement admis *l'impopularité des hommes populaires*, comme dit Cicéron ; c'était Curion et les jeunes nobles, non le peuple, qui lançaient ces sarcasmes dont parle Cicéron, et celui-ci est même forcé d'avouer qu'il y a dans tout ceci beaucoup plus de haine que de force : *Magis odio quam praesidio* (*ad Att.*, II, 19). Il faut aussi remarquer que c'est Pompée, et non César, qui est bafoué, insulté.

⁴ *Σαυόνος ἐστὶν, ὡς ὑποψία, ἰλλῖς, οἱ τὴν οὐκ ἔχοντι οὐδὲν ἑαυτοῦ ἀποδοῦναι* (Cicéron, *ad Att.*, II, 18). Suétone (*César*, 20) dit à peu près la même chose, et tous deux disent une sottise, car Crassus, Lucullus et Pompée en avaient fait bien d'autres : c'était une obligation pour les puissants, et l'on n'a rien noté de particulièrement extraordinaire pour ces fêtes du consulat de César.

⁵ Les vétérans de Pompée étaient venus voter cette loi Vatinia. (Suétone, *César*, 22.) Pompée lui-même insista pour faire donner à César la Transalpine. (Cicéron, *ad Att.*, VIII, 5 : *Ille Galliae ulterioris adjunctor.*) César éloigné, il croyait rester le maître.

⁶ Il venait d'y envoyer avec le titre de citoyens cinq mille colons qui s'établirent à Côme. (Strabon, V, I, 6 ; Suétone, *César*, 28.) Les limites méridionales de la Cisalpine passaient au sud de Lucques

les nouvelles du forum et de la curie ; mais elle était aussi fort utile à la république qui était menacée d'une guerre formidable de l'autre côté des Alpes. Caton ne s'occupait point de ce péril. Tout à sa ferveur républicaine et à sa haine contre César, il s'était écrié : *C'est la tyrannie que vous armez, et vous la mettez dans un fort au-dessus de vos têtes*. Plus patriote devant le péril de l'État que la faction oligarchique, la majorité sénatoriale, sollicitée par Pompée, ajouta au don populaire une quatrième légion et une troisième province, la Narbonnaise, alors en grand danger, pour une durée certainement égale à celle que le plébiscite avait fixée.

Ces commandements prolongés étaient dans l'esprit de la constitution romaine ; le proconsulat n'avait été imaginé, trois siècles plus tôt, qu'afin d'assurer à un consul le temps d'achever ses opérations militaires. Metellus, Lucullus et Pompée en avaient eu récemment de plus longs que celui qui venait d'être donné à César, et le peuple, le sénat, voyaient juste en recourant à la précaution usitée dans les jours de péril. sial récompensés à leur gré pour la conduite de leurs ambassadeurs dans la conspiration de Catilina, les Allobroges venaient de ravager la Narbonnaise, où des succès gagnés cri de sérieux combats valurent plus tard le triomphe au propréteur Pomptinus. Cette levée de boucliers avait causé peu d'inquiétude, mais l'invasion germanique, arrêtée quarante années auparavant par Marius, recommençait. La masse des nations établies dans les bassins supérieurs du Danube et du Rhin et dans les vallées des Alpes s'agitait confusément. Déjà le peuple le plus redouté dates la Germanie entière, les Suèves, au nombre de cent vingt mille, étaient entrés de vive force en Gaule, au-dessus de la province romaine dont ils touchaient la frontière, et quatre cent mille Helvètes se préparaient à la traverser en armes ; de sorte que la Gaule méridionale et, par suite, l'Italie se trouvaient exposées à une invasion aussi dangereuse que celle qui avait pénétré jusqu'aux environs d'Aix et de Verceil¹. Les Suèves, en effet, n'étaient que l'avant-garde de ce monde barbare sans cesse attiré par ses appétits sur le monde civilisé ; et le pays abandonné par les Helvètes allait être occupé par de belliqueuses peuplades qui, du haut des Alpes, jetteraient des regards avides sur les riches plaines de la Cisalpine. Pour le moment, les envahisseurs, maîtres des vallées du Ithin et de la Saône, ne semblaient menacer que l'est et le centre de la Gaule ; mais l'avidité de ceux qui étaient prêts à les suivre pouvait les faire changer de direction ; et, à Rome, le souvenir des terreurs causées durant dix années par les Cimbres et les Teutons vivait toujours. Le plébiscite Vatinien n'était donc pas une de ces faveurs irréflechies que le peuple accorde parfois à ses chefs ; le sénat, de son côté, avait obéi au sentiment de l'intérêt public, lorsqu'il avait décidé, par la réunion du gouvernement de la Narbonnaise à celui de la Cisalpine, que la garde de toute la frontière du nord serait confiée à un seul général, et que ce général aurait assez de temps devant lui pour préparer, comme son oncle Marius, le plan de défense et l'exécuter. Les alliances nouées par César dans le Noricum² prouvent qu'il s'était bien rendu compte de sa mission, il prenait ses précautions de ce côté, afin de couvrir contre une attaque des Gaulois Pannoniens la porte orientale

et de Ravenne. Ariminum, à quelques pas du Rubicon, n'était qu'à 1550 stades de Rome, Lucques à peine plus loin.

¹ César le dit, de *Bello Gall.*, I, 33 :.... *quum omnem Galliam occuparissent, ut ante Cimbri Teutonique fecissent, in Provinciam exirent atque inde in Italiam contenderent*. Un sénatus-consulte de 61, dont il sera parlé plus loin, montre, par les précautions prises dans la Narbonnaise, que le sénat était fort inquiet de ce côté.

² César, de *Bello civil.*, I, 18.

de l'Italie, tandis qu'il en défendrait, dans l'Ouest, les postes avancés contre leurs frères de la grande Gaule.

On a contesté l'égalité des deux gouvernements : celui de la Narbonnaise devant être plus court que celui de la Cisalpine ; le sens pratique des Romains n'aurait pas compris une différence, surtout quand le vrai danger était sur les bords du Rhône ; le sénat, alors en voie de réconciliation avec César, n'a pu la faire, et Pompée, qui soutint au forum le plébiscite pour la Cisalpine, qui appuya vivement à la curie le sénatus-consulte pour la Narbonnaise, a dû demander que les conditions fussent égales. Du reste, Velleius Paterculus, Appien et Plutarque affirment qu'elles l'ont été¹.

Nous avons une autre preuve que les sénateurs pliaient sous la volonté énergique et prévoyante de César, même après son consulat. Dès qu'il eut déposé les faisceaux, deux préteurs voulurent faire invalider ses actes ; il demanda que la question fût aussitôt discutée dans la curie. Les amis de Caton firent beaucoup de bruit, et durant trois jours il y eut de vives altercations ; mais le sénat refusa de laisser s'établir une délibération régulière². Un tribun proposa aussi de le citer en justice ; ses collègues opposèrent leur veto : double intrigue qui était une double illégalité, car les sénateurs avaient été contraints par un plébiscite de jurer l'observation de sa loi principale, et un procès ne pouvait être intenté à un magistrat tant qu'il était en fonction ; César, proconsul au sortir du consulat, jouissait de cette immunité.

Averti par ces attaques maladroites, il se promit d'en prévenir le retour ou les effets, en faisant arriver chaque année aux charges urbaines des amis disposés à le défendre contre une surprise. *Plusieurs*, dit Suétone, *lui jurèrent avec serment d'empêcher qu'on l'accusât en son absence et quelques-uns en renouvelèrent par écrit l'engagement*.

Parmi les sénateurs si bien disposés en apparence pour César, il s'en trouvait assurément qui comptaient sur l'épée d'un barbare pour les débarrasser de leur redoutable adversaire. Pompée, sans penser à mal, estimait que Char, éloigné de Rome durant cinq années, lui laisserait les bénéfices les plus clairs de leur association : l'influence prépondérante dans Rome et ce rôle de suprême modérateur qui suffisait à un homme ayant plus la vanité que l'ambition du pouvoir. César calculait autrement. Deux exemples contraires, la triste fin des Gracques et les succès de Sylla, avaient montré qu'il n'y avait rien à faire sans une armée. Pour avoir une armée, il fallait une province, une guerre heureuse, du butin ; or la Gaule était riche, elle était redoutée, elle était aux portes de l'Italie. De Rome on verrait presque, on entendrait cette guerre contre la race odieuse dont le nom rappelait le lugubre souvenir du Capitole racheté à prix d'or ; les succès viendraient y retentir comme à deux pas du champ de bataille. Il pensait qu'après avoir acquis autant et plus de gloire militaire que Marins, Sylla et Pompée, il saurait mieux s'en servir, pour donner enfin à la république l'organisation que, depuis un siècle, elle cherchait à travers les guerres civiles et les proscriptions. Dans ces idées entraient-il plus d'ambition que de patriotisme ? Beaucoup ne voient dans la conduite de César que le premier mobile ; je crois fermement qu'il faut y joindre le second.

¹ Velleius Paterculus, II, 44. Appien, *Bell. civ.*, II, 13. Plutarque, *Cato*, 53 et *César*, 14.

² *Nec illo suscipiente* (Suétone, *César*, 23).

III. — CLODIUS, EXIL DE CICÉRON (68).

Avant de s'éloigner, César fit donner le consulat de l'année 58 à Pison, son beau-père, et à Gabinius, un des amis de Pompée, avec les riches gouvernements de Macédoine et de Syrie pour leur année proconsulaire. Il avait arrêté la liste des consuls qui devaient leur succéder et, durant son absence, veiller avec ses deux associés au maintien des lois juliennes. Enfin Pompée, mis à la tête de la commission pour la loi agraire, restait à Rome avec une autorité indéfinie qui devait paraître redoutable aux adversaires du triumvirat. Dans l'aristocratie consternée, il n'y avait plus que deux hommes qui inspirassent quelque inquiétude. Caton était gênant, parce que la foule aimait ces rudes vertus qu'elle n'avait pas, et ces revendications d'une liberté dont elle ne se souciait plus. Il était dans Rome plus populaire que Pompée, presque autant que César, mais d'une popularité qui tenait de la curiosité, bien plus que de la confiance. Son costume, son langage, sa vie, étaient un spectacle qui plaisait, comme une image des anciens âges, sans que personne songeât à l'imiter. Il n'y avait pas à craindre qu'un tel homme entraînant jamais le peuple à quelque violence contre les maîtres du jour. Cependant son opposition était fatigante ; on se résolut à l'écarter. Cicéron était plus dangereux, parce que, vivant plus que Caton dans le temps présent, qu'il connaissait mieux, il exigeait moins et avait chance d'obtenir davantage. Son éloquence aussi pouvait amener des résultats imprévus, et il venait, en rentrant à Rome, de rompre décidément avec les triumvirs. *Si l'on me pousse trop loin*, avait-il dit, *je saurai bien tenir tête aux oppresseurs*. D'ailleurs Clodius, le réclamait comme une victime qui lui était due, et César comptait sur Clodius, pour tenir en bride, pendant son absence, le sénat et Pompée.

La loi exigeait quarante-trois ans pour être consul ; par le tribunat on arrivait bien plus vite à un rôle influent : Clodius avait donc voulu être tribun. Mais il était patricien, et l'adoption par un homme de l'autre ordre lui enlèverait sa noblesse ; il n'avait pas hésité, et présentait comme son père adoptif un plébéen obscur, plus jeune que lui. Pompée, même César, s'étaient d'abord peu soucieux d'appuyer ce turbulent ambitieux qu'ils n'étaient pas sûrs de toujours mener, comme Vatinius, à leur fantaisie. Mais dans un procès intenté à C. Antonius, Cicéron s'était avisé de mal parler des triumvirs¹. Le jour même, l'adoption avait été décidée, et Pompée y avait servi d'augure². Cicéron eut peur et partit pour ses terres, espérant racheter par son silence la vivacité de ses paroles : cette tactique avait réussi, et les triumvirs lui avaient fait de nouvelles avances. Entre plusieurs moyens d'atteindre un but, César choisissait toujours celui qui s'accordait le mieux avec la douceur de son caractère. Voulant écarter Cicéron de Rome ou le lier à sa cause, il lui avait offert successivement une légation libre, une des vingt places de commissaire pour l'exécution de la loi agraire, enfin le titre de lieutenant dans son armée des Gaules. Après avoir hésité longtemps, Cicéron avait tout refusé ; César, quoique à regret, l'abandonna au ressentiment de Clodius.

Le 10 décembre 59, cet héritier des Appius s'assit au banc des magistrats plébéiens. Suivant l'usage, le trésor public fit les frais de la popularité du nouveau tribun ; une loi frumentaire supprima le prix modique payé par les

¹ Cicéron, *pro Domo*, 10 ; Suétone, *César*, 20.

² Cicéron, *ad Att.*, VIII, 5. Pompée était malheureux dans le choix de ses amis. Ainsi il élevait Clodius, qui lui fit tant de mal, comme il avait aidé à la fortune de César, *quem in rempublicam aluit, auxit, armarit*.

pauvres pour le blé que fournissaient les greniers publics¹. Une seconde loi défendit à tout magistrat de rompre les comices sous prétexte qu'il observait le ciel, afin qu'un autre ne fut pas tenté de renouveler l'étrange opposition de Bibulus². Une troisième loi rétablit les anciennes corporations³ que le sénat avait récemment supprimées (en 64 ?), et dont le tribun espérait se faire un instrument ; enfin il diminua les droits de la censure qui avait été si souvent une arme de guerre dans les mains de l'aristocratie. Pour qu'un nom fût rayé de la liste du sénat et de l'ordre équestre, il fallut à l'avenir une accusation formelle, une instruction, la défense des accusés, présentée en personne ou par avocat, enfin l'accord des deux censeurs à prononcer une condamnation⁴. C'était substituer un procès avec des formes régulières à une sentence sans débat contradictoire, et puisque l'esprit de parti avait remplacé dans le sénat le véritable esprit de gouvernement, la mesure était bonne. On se souvient que les principaux complices de Catilina étaient des sénateurs et des chevaliers dégradés par les censeurs ; il se peut que plusieurs aient été jetés dans l'opposition, et de là dans le complot, par une flétrissure inique.

Tous ces préliminaires n'avaient qu'un but, rendre le tribun maître du champ de bataille où allait se vider la véritable question, l'exil des chefs du parti aristocratique. Il commença par Cicéron et proposa cette loi : *On interdira le feu et l'eau à quiconque aura fait mourir un citoyen sans jugement*. Cicéron était couvert par un sénatus-consulte, et en livrant Lentulus aux bourreaux, il n'avait fait qu'exécuter un ordre du sénat. Mais dans ces temps malheureux les lois n'avaient de force que celle qu'elles empruntaient à l'homme ou au parti dont elles étaient l'ouvrage. Cicéron ne songea pas même à produire ces décrets pour sa défense ; il prit des vêtements de deuil ; il implora l'assistance des triumvirs, des consuls ; nombre de chevaliers et de sénateurs supplièrent le peuple de conserver celui que le peuple avait nommé Père de la patrie. Tout fut inutile. Avant qu'on allât aux voix, Cicéron sortit de la ville. Il espérait désarmer ses ennemis par cet exil volontaire et prévenir une condamnation ; mais le lendemain Clodius fit porter la sentence : Cicéron ne devait pas s'approcher de Rome de plus de quatre cents milles (avril 54). Au moment du départ, il avait fait porter au Capitole sa plus belle statue de Minerve et l'y avait consacrée dans le temple de Jupiter avec cette inscription : *A Minerve, gardienne de la cité, φυλαξίδα*. Était-ce un reste de dévotion qui lui revenait dans le malheur ? Ou n'était-ce pas plutôt une inoffensive vengeance pour rappeler aux romains que la sage déesse lui avait inspiré la résolution qu'ils condamnaient à cette heure et qui, cinq années auparavant, les avait sauvés ? C'est le premier motif qu'il donne⁵, mais sa constante préoccupation de lui-même et du fameux consulat engage à croire au second.

Cicéron était victime du coup d'État accompli en 63 par les sénateurs, et la loi qui le frappait avait ce caractère rétroactif que la politique honnête réproouve, mais qui ne déplait pas toujours aux factions. Le second des Gracques en avait donné l'exemple et il avait commencé l'ère des révolutions ; Pompée imitera Clodius, et sa loi sera une des causes de la guerre civile.

¹ Cette gratification diminua d'un cinquième, dit Cicéron (*pro Sextio*, 25), les recettes du trésor.

² C'était le renversement de la loi *Ælia Furia* (Cicéron, *pro Sextio*, 15). Dans le fait, la conduite de Bibulus n'avait été qu'un scandaleux abus d'un droit autrefois utile.

³ *Collegia restituit* (Cicéron, *in Pison.*, 4 ; *pro Sextio*, 25 ; XXXVIII, 15).

⁴ Asconius, *in Pison*, 4.

⁵ Dans le *de Legibus*, II, 17.

Caton ne donnait prise à aucune accusation. Mais Clodius lui fit ordonner par le peuple d'aller réduire Chypre en province, et de rapporter les trésors du roi de cette île¹. Afin de prolonger cet exil, il ajouta à la mission de Chypre celle de se rendre au fond de la Thrace pour rétablir les bannis de Byzance². Caton obéit ; maintenant César pouvait partir.

¹ Dion, XXXVIII, 30 ; Plutarque, *Cato*, 39. *Les Romains... se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant et la confiscation d'un prince allié.* (Montesquieu, *Grandeur et décadence.*) Mais ce prince avait autrefois offensé le tout-puissant tribun, en n'envoyant Clodius, pour sa rançon, quand il avait été pris par les pirates, que deux talents. Caton accomplit cette mission avec une telle rigueur, qu'il se vanta, au retour, d'avoir rapporté plus d'or que Pompée. Il versa le tout au trésor et tien garda pas une drachme. (Plutarque, *Cato minor*, 45.)

² Cicéron, *pro Domo*, 20.

CHAPITRE LIII — LA GAULE AVANT CÉSAR.

I. — LES POPULATIONS PRIMITIVES.

L'homme de tous les temps se demande d'où il vient et où il va. La philosophie et la religion se chargent de répondre à la seconde question ; l'histoire essaye d'éclaircir la première, en dissipant la nuit qui couvre les origines. Puisque la suite de nos récits nous amène dans la vieille Gaule, arrêtons-nous un instant à étudier les peuples qui en ont commencé la civilisation. Nous l'avons fait pour l'Italie ; on nous pardonnera de le faire pour la France.

Dans les âges géologiques, la Gaule avait eu tous les climats, froids intenses ou chaleurs torrides, et toutes les faunes. Le gigantesque mammoth, l'élan à la vaste empaumure, le renne et le grand ours des cavernes l'habitaient, quand les glaciers des Alpes, passant par-dessus le Jura, arrivaient au Rhône et que ceux des Pyrénées descendaient bien loin dans les vallées inférieures. L'éléphant, le rhinocéros, le singe, le lion, y avaient écu, alors qu'elle avait la température africaine.

Mais il y a cinq ou six mille ans, au temps où Babylone bâtissait ses temples et l'Égypte ses pyramides, la Gaule avait le climat tempéré qu'elle garde encore et elle n'était qu'un dôme immense de verdure¹. Des hautes régions des montagnes descendait la sombre armée des pins ; sur les pentes et dans les vallées, le chêne, l'orme, le hêtre, l'érable et le bouleau, dans les plaines humides, le saule, dans les lieux sombres, le buis gigantesque et l'if au suc vénéneux², se disputaient l'espace. Le sol granitique de l'Auvergne³ était couvert d'aunaies, et les collines du Limousin, de châtaigniers⁴.

A l'ombre de ces grands bois erraient le bœuf sauvage⁵, qui n'existe plus que dans une forêt de la Lithuanie, et d'innombrables bandes de sangliers qui se nourrissaient du gland des chênaies. Sur le bord des rivières débordées, et plus puissantes alors qu'aujourd'hui⁶, le castor bâtissait ses chaussées, et l'abeille disposait en paix ses rayons dans le creux des chênes⁷. Dans les montagnes, l'ours ; dans la plaine, le loup et le lynx, étaient les vrais maîtres du pays. L'homme cependant y était déjà venu depuis longtemps⁸, et les grottes de nos collines ont conservé ses débris, ses armes, même ses arts : des silex et des quartz éclatés (haches de Saint Acheul), des outils et engins de chasse, des os sculptés, d'autres percés pour servir d'instruments de musique, des bois de renne portant des dessins gravés, etc. C'est l'âge de la pierre. De ces premiers-

¹ Avant l'invasion romaine, dit M. Belgrand (*le Bassin parisien aux âges préhistoriques*, p. 159), la France était couverte d'épaisses forêts, le sol même de la Champagne était tapissé de broussailles.

² Du moins les Gaulois le regardaient comme un poison.

³ Arvernies, du gaélique *ar*, *le*, et *vern*, *aune*. Cf. A. Maury, *Anciennes forêts de France*.

⁴ Parmi les végétaux exotiques de la Gaule, Pline nomme le châtaignier ; mais cet arbre est indigène dans les régions tempérées de l'Europe ; il est donc probable qu'il s'est acclimaté fort anciennement dans le centre de la France, où il se plaît si bien.

⁵ Les aurochs ou bisons d'Europe existent encore au Caucase et dans la Lithuanie, on l'on pourvoit à leur nourriture durant l'hiver.

⁶ Le lit de la Vanne, qui n'a maintenant que 11 mètres de largeur, en avait autrefois 1160, suivant M. Belgrand (*op. cit.*).

⁷ L'hydromel fait d'eau et de miel fut un des breuvages favoris des Gaulois. (Diodore, V, 26.)

⁸ Il a habité la Gaule durant toute la période quaternaire et *a probablement vécu aux confins des terrains tertiaires*. (De Quatrefages, *l'Espèce humaine*.)

nés de la Gaule nous ne savons rien¹, et ceux qui furent nos pères erraient, bien loin de là, dans un autre monde.

C'est par les seuls écrivains de Rome et de la Grèce que, jusqu'à ces derniers temps, nous savions quelque chose de nos origines. Lorsque les Romains arrivèrent en Gaule, ils y trouvèrent trois ou quatre cents peuplades divisées en trois grandes familles : les Celtes ou Gaulois, les Belges et les Ibères ou Vascons. Mais doit-ils être venus ? Rome n'en savait rien et s'en inquiétait peu. En ce temps-là, on tranchait aisément la question d'origine en faisant naître les peuples du sol qui les portait. Les druides se vantaient d'être les enfants de la Gaule.

Les modernes ont été plus curieux, mais ont longtemps cherché en vain. L'étude comparée des langues a enfin résolu le problème.

Les chefs de notre race ont d'abord habité les plaines de la haute Asie, mêlés aux aïeux des Hindous et des Perses, parlant une langue que ceux-ci comprenaient, et peut-être ayant déjà en germe la corporation sacerdotale des druides, comme les deux autres peuples eurent celles des brahmanes et des mages. A une époque inconnue, les Celtes se séparèrent de leurs frères asiatiques ; ils prirent à l'ouest, et marchèrent dans cette direction tant qu'il y eut de la terre pour les porter².

L'Europe était alors, comme la Gaule, couverte de forêts vierges, où, n'eussent été les fleuves débordés, l'écureuil aurait pu courir de l'Oural à l'Océan, sans jamais toucher terre. Les Celtes, sortis des steppes de la haute Asie, tour à tour glacés et brûlés, s'engagèrent résolument dans l'insondable profondeur des grands bois, s'arrêtant peut-être aux clairières pour y semer un peu d'avoine et de seigle, qu'ils avaient apporté d'Asie, et menant avec eux le bœuf et le cheval, que les plus anciens peuples surent dompter, le chien, le mouton, la chèvre et le coq, déjà réduits à l'état domestique, et le porc dont la chair cuite en de grossières poteries resta leur aliment principal. Le sanglier fut plus tard le symbole et l'enseigne des nations gauloises.

Avec leurs haches et leurs couteaux de pierre polie, affilés à la meule ou au polissoir, avec leurs flèches à pointe de silex et des harpons en bois de renne, ils vivaient de la chasse et de la pêche, comme les Peaux-Rouges d'Amérique ; mais ils ne revenaient pas toujours, comme eux, au wigwam accoutumé. Leur terrain de chasse s'étendait sans cesse plus loin. C'étaient bien les *hommes des forêts*, les Celtes³, comme les Grecs les appelèrent.

À force d'aller et de franchir fleuves et montagnes, ils arrivèrent un jour au bord de la grande mer qui bornait l'Occident. D'un point de ses côtes, ils virent de hautes falaises blanchir à l'horizon, et voulurent encore les atteindre. La grande

¹ Une science nouvelle, dont les généralisations sont prématurées, l'anthropologie, croit pouvoir affirmer que les crânes trouvés dans les terrains les plus anciens sont brachycéphales ou presque ronds (rapport de 85 à 100 entre les deux diamètres, transversal et longitudinal), tandis que les crânes plus modernes ou aryens sont dolichocéphales, c'est-à-dire allongés (rapport entre les mêmes diamètres : moins de 75 à 100).

² M. Ad. Pictet, de Genève, dans son livre sur les Aryas primitifs, qui est une sorte de paléontologie linguistique, a déjà établi quel fut le séjour primitif des Anas, leurs migrations vers l'occident, les rapports des Celtes, partis les premiers, avec les Pélasges ou Gréco-Latins, et les Germains, les Slaves qui les suivirent. Il montre quel était, avant leur séparation, l'état de ces tribus aryennes, cultivant déjà les plantes qui forment le fond de nos cultures, s'aidant de nos animaux domestiques et connaissant l'usage des métaux. Il a même recherché quelles pouvaient être leurs idées et leur organisation sociale.

³ En gaélique *koilte*, forêt.

île qui flanque la Gaule devint ainsi leur domaine ; ils s'arrêtèrent seulement quand, du haut des derniers promontoires de l'Écosse et de l'Irlande, ils ne trouvèrent devant eux que l'immensité de l'Océan. Il n'y avait pas à aller plus loin ; le long voyage commencé dans la Bactriane était achevé.

Ils n'en conservèrent nul souvenir, et se crurent eux-mêmes nés dans la Gaule ; mais ils gardèrent, en preuve de leur origine asiatique, un idiome qui est parent du sanscrit, la langue sacrée dans laquelle sont écrits les livres religieux de l'Hindoustan.

Cette langue des Celtes n'est pas perdue. Elle a une littérature, des poèmes, des légendes, et elle est encore parlée au fond de notre Bretagne, dans quelques coins reculés du pays de Galles, dans le nord de l'Écosse, en Irlande et dans l'île de Man. Ceux qui s'en servent sont les derniers représentants de cet ancien peuple. Ainsi quelques débris restés debout attestent la grandeur des monuments écroulés : mais ces débris mêmes s'amointrissent chaque jour. En France, il n'y a pas trois cent mille Bas-Bretons qui comprennent encore et parlent l'idiome des druides. Le celte recule devant le français : l'école primaire, celle du régiment et le commerce lui font une guerre mortelle.

Les Celtes, dans les auteurs classiques, n'apparaissent que tiers la fin du sixième siècle avant notre ère ; mais ce n'est pas une preuve que ce peuple n'eut pas très ancien en Gaule, où il forma le second ban de la population et le second âge de l'histoire, celui de la pierre polie, des monuments mégalithiques et des palafittes ou stations lacustres. De cette époque datent les dolmens et les cillées couvertes, constructions funéraires, qu'on a trouvées dans onze cents communes de France, et qui ont permis de créer une science nouvelle, celle qui interroge les morts, ou du moins leurs cercueils, et que les Italiens ont si bien nommée la science des tombeaux.

Après un long intervalle, arriva le gros des tribus gauloises apparentées aux Celtes, mais parties beaucoup plus tard de l'Asie, et eu apportant une culture plus avancée. Établis d'abord dans la vallée du Danube, au voisinage de pays riches et civilisés, l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie, ces Gaulois y firent de nombreuses incursions ; et nous retrouvons de temps à autre des objets pillés par eux dans ces expéditions lointaines : à Rodenbach, près de Spire, une poterie étrusque ; ailleurs, des vases de bronze, des trépieds, des bijoux qui ont peut-être été pris au sac de Clusium.

Poursuivant leur route vers l'ouest, ils franchirent le Rhin et le Jura, refoulèrent les premiers Celtes devant eux et couvrirent d'innombrables tumulus la Gaule orientale et le sud de la Germanie. C'est le troisième âge, celui des métaux.

On a distingué les Celtes des Gaulois ou Galates¹. Nous n'avons pas à discuter des questions spéciales d'ethnologie dans ce rapide résumé qui montrera seulement la physionomie générale des peuples dont Rome fit la conquête. L'archéologie gauloise, science née d'hier, a fait rapidement de grands progrès ; mais elle est encore en formation, et l'historien ne peut utiliser que les sciences faites ou assez avancées pour avoir résolu les plus importants problèmes. Du travail accompli, on peut conclure qu'il faut mettre hors de doute la haute antiquité de l'homme en Gaule, celle aussi des monuments mégalithiques, qu'on a appelés longtemps des monuments druidiques, mais dont l'existence a été

¹ Sur cette question voyez, au *Journal des Savants* de 1875, l'étude de M. Maury qui n'admet pas cette distinction que M. Alexandre Bertrand propose.

constatée sur mille points du globe ; l'origine aryenne des Celtes ou Gaulois et de leur idiome ; la succession de civilisations différentes sur notre sol ou plutôt le développement progressif de l'industrie arrivant, des grossiers silex de Saint-Acheul, aux armes et aux instruments de bronze, surtout de fer, des tumulus ; enfin la longue occupation par les Gaulois de la vallée du Danube. Pour le reste, il convient d'attendre la lumière qui sortira du musée de Saint-Germain, où s'accumulent les objets trouvés dans les innombrables fouilles qu'une armée de savants exécute. Provisoirement, nous nous en tiendrons à cette phrase de César sur les habitants de la Gaule centrale : *Qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur*¹. Ces mots ne sont pas vrais pour toute la série chronologique, mais ils l'étaient pour le temps de César, et cela seul importe ici.

En arrivant dans le pays qui allait garder leur nom, les Gaulois trouvèrent des peuplades inconnues qu'ils exterminèrent ou asservirent et des tribus ibériennes établies depuis la Loire et le Rhône jusque dans les Pyrénées. Celles-ci font le désespoir de l'érudition moderne. Nul n'a encore découvert la route par laquelle les Ibères sont entrés en Europe, et leur langue n'est une dérivation évidente d'aucune langue connue. En Gaule, ils furent appelés Aquitains, Ibères en Espagne ; ils se nomment eux-mêmes les Eskualdunac. Sont-ils venus par l'Afrique et le détroit de Gibraltar, ou ont-ils traversé le continent, depuis le fond de l'Asie, en laissant quelques-uns des leurs dans le Caucase qui a aussi une Ibérie ? On ne sait. Des savants ayant trouvé à la langue euskara de certaines affinités avec les idiomes ougro-tartares, et particulièrement avec ceux qui se parlent depuis le nord de la Suède jusqu'au Kamtchatka, ont pensé qu'un flot d'hommes, apparentés à la race mongole, s'était répandu sur l'Europe avant les Celtes et que les Basques en seraient les derniers survivants dans notre Occident. Les Celtes, puis les Germains, auraient percé tout au travers de cette première population et rejeté ses débris : au sud-ouest vers les Pyrénées, au nord-est vers la mer Glaciale². Si telle a été la route des Ibères, ils ont dû arriver de bonne heure aux lieux où nous les trouvons encore. L'antiquité leur connaissait déjà ce teint brun, cette constitution sèche avec une stature peu élevée que donne un long séjour dans les pays brûlés du soleil. Le Gaulois n'a jamais eu ces caractères physiologiques, ou il les avait perdus sous la voûte épaisse et sombre des bois. Dans cet air humide et froid, il avait pris les traits de l'homme du Nord, taille élancée, chevelure blonde, mais aussi cette constitution lymphatique qui ne permet pas de soutenir longtemps le même effort. Aidant au début, le Gaulois se lassait vite³.

Il y eut entre les deux races de longs combats. Les Eskualdunac furent chassés des bords de la Loire ; ils ne purent même tenir contre l'impétuosité gauloise dans les montagnes du Centre et repassèrent la Garonne. Mais, adossés aux Pyrénées, ils y firent, une résistance dont les envahisseurs ne parvinrent pas à triompher. Laissant aux Ibères les vallées abruptes d'où ils descendirent plus tard pour regagner la plaine jusqu'à la Garonne, les Celtes franchirent la chaîne

¹ *De Bello Gallico*, I, 4.

² Cette hypothèse est fort ébranlée par les récents travaux de M. Gustave Retzius.

³ Les anthropologistes sont disposés à admettre que le type aryen primitif et par conséquent celui des Gaulois était une tête dolichocéphale, des cheveux blonds et des yeux bleus. Nos Gaulois châtaîns seraient des métis provenant du croisement avec les anciennes populations à teint brun. Les fouilles que j'ai fait exécuter autrefois dans les grottes du Périgord ont amené au jour plusieurs squelettes ayant appartenu à une race grande et vigoureuse. Parmi eux était celui d'une jeune femme qui, blessée au front d'un coup de poignard en silex, avait dû survivre un mois à sa blessure, comme le prouvait le travail réparateur d'ossification que la nature avait commencé.

pyrénéenne, inondèrent l'Espagne jusqu'à Cadix ; et un temps fut où la *Celtica* couvrit l'immense territoire qui s'étend des rives de l'Atlantique aux bouches du Danube.

Quand se produisit la réaction des tribus ibériennes, deux peuplades gauloises, les Tectosages et les Arécomiques, tinrent bon dans les bassins de la Garonne et de l'Aude. Les premiers se cantonnèrent à Toulouse, les seconds à Nîmes, qui devinrent deux puissantes cités.

Des Celtes mélangés de Germains étaient restés sur la rive droite du Rhin : ils franchirent à leur tour le grand fleuve et s'avancèrent le long de la *mer brumeuse* jusqu'aux bouches de la Seine : c'étaient les Belges, qui dominèrent entre la Marne, le Rhin et l'Océan germanique. De Celte à Belge, nulle différence essentielle, on passait insensiblement d'un de ces groupes de peuples à l'autre ; mais plus on avançait vers le nord-est, plus le caractère germain et la barbarie se montraient. La masse des Belges était au fond de la race des Celtes, et ceux-ci sont bien nos pères. Les dix-neuf vingtièmes d'entre nous descendent des Gaulois.

Deux peuples, d'une origine et d'une civilisation très différentes, vinrent mêler au sang gaulois quelques gouttes de sang étranger, les Phéniciens et les Grecs. Les hardis navigateurs de Tyr et de Carthage, qui parcoururent de si bonne heure tous les rivages de la Méditerranée, visitèrent aussi les bouches du Rhône, Ils se contentèrent d'abord de quelques échanges avec les indigènes, puis, obéissant à l'humeur envahissante qui leur faisait couvrir de colonies les côtes de l'Afrique, de la Sicile et de l'Espagne, ils s'avancèrent dans l'intérieur du pays. L'histoire légendaire des travaux de l'Hercule tyrien recouvre l'histoire réelle des voyages et des fondations de la race phénicienne en Gaule. Le dieu, disait la tradition, arriva d'Espagne aux bords du Rhône, où il eut à soutenir un combat terrible. Ses flèches étaient épuisées, et il allait succomber, quand Jupiter secourut son fils en faisant tomber du ciel une pluie de pierres qui fournit de nouvelles armes au héros. Ces pierres, on les peut voir encore ; elles recouvrent l'immense plaine de la Crau, où la Durance les avait apportées des Alpes. Hercule victorieux fonda, près de ces lieux, la ville de Mines, et, au cœur de la Gaule, celle d'Alésia. La vallée du Rhône ainsi conquise au commerce et ô la civilisation, le héros reprit sa route vers les Alpes, et les dieux le contemplèrent fendant les nuages et brisant la cime des monts. C'était le col de Tende qu'Hercule entrouvrait, et la route d'Italie en Espagne qu'il jetait par-dessus les Alpes abaissées. Ainsi, dans les âges reculés, les peuples aiment à attribuer au bras invincible d'un dieu ou d'un héros les efforts séculaires des générations¹.

La légende relative à l'Hercule tyrien en dit trop lorsqu'elle montre les Phéniciens fondateurs de villes dans l'intérieur de la Gaule, mais elle n'en dit pas assez sur les nombreuses colonies de ce peuple le long du littoral languedocien et provençal, ni sur les courses de ces audacieux marins à travers les mers orageuses de l'Occident. Longeant l'Espagne, puis la Gaule, ils atteignirent l'île d'Albion et peut-être la péninsule cimbrique, ou ils allèrent chercher les perles d'ambre, *ces larmes des filles du Soleil pleurant la mort de Phaéton, leur frère*²

¹ Sur les colonies phéniciennes en Gaule, voyez E. Desjardins, *Géogr. hist.*, etc., t. II, p.153 sqq.

² Apollonius, *Argonautiques*, IV, 610. La fin tragique de Phaéton et de ses sœurs est représentée sur plusieurs monuments antiques. Dans le bas-relief du musée du Louvre, l'Éridan sous la figure d'un vieillard reçoit le téméraire au milieu de ses ondes ; derrière, Amphitrite tient un dauphin ; auprès d'elle, Jupiter ou Pluton et Junon, divinités qui présidaient à l'air et au feu. La Terre,

Les Phéniciens avaient précédé les Grecs dans la domination de la Méditerranée, mais ils furent supplantés par eux. Les Rhodiens s'établirent aux bouches du Rhône, tandis que les colonies ou les comptoirs des Phéniciens dans l'intérieur tombaient aux mains des indigènes. Vers 600, arrivèrent les Phocéens qui fondèrent Marseille. Les Grecs plaçaient une gracieuse histoire à l'origine de cette ville : un marchand phocéén, Euxène, aborda, disaient-ils, sur la côte gauloise, à quelque distance de l'embouchure du Rhône. Il était sur les terres du chef des Ségobriges, Nann, qui reçut bien l'étranger et l'invita au festin des fiançailles de sa fille. L'usage voulait que la jeune vierge vint elle-même offrir une coupe à celui des hôtes de son père qu'elle choisissait pour époux. A la fin du repas, elle entra, tenant la coupe pleine, tourna autour de la table où de jeunes chefs à la blonde chevelure cherchaient à arrêter ses regards. Mais ils étaient fixés sur l'étranger aux yeux noirs, aux traits intelligents et fiers. Cette beauté du Midi, qu'elle ne connaissait pas, séduisit l'enfant du Nord, et ce fut devant le Grec qu'elle s'arrêta. Nann accepta le choix de sa fille : il donna au Phocéén, comme dot, le golfe où les nouveaux venus avaient pris terre. Euxène y jeta les fondements de Marseille. L'histoire vient, dit-on, de la Perse, mais elle méritait d'être répétée par des Grecs et conservée par nous.

La nouvelle cité s'accrut rapidement sous la protection du puissant chef des Ségobriges. Mais Coman, son successeur eut, pour elle des sentiments contraires. Un jour qu'une grande fête était annoncée, Coman fait dire aux Massaliotes qu'il voulait honorer leurs dieux, et il envola dans la ville des chars couverts de feuillage sous lequel étaient des hommes armés. Lui-même s'approcha des portes avec ses guerriers, et s'y mit en embuscade. Une femme avait fondé la ville, une autre la sauva. Éprise d'un Phocéén, la fille d'un Ségobriges dévoila le complot ; les barbares, surpris, furent tués ; Coman lui-même périt. Mais de là sortirent des guerres continuelles qui auraient fini par épuiser les forces des Massaliotes sans un secours inattendu. Une horde immense descendait du Nord pour passer les Alpes. Son chef Bellovèse prit parti pour Marseille et frappa sur les Ligures de tels coups, que de longtemps ils ne purent inquiéter la cité phocéenne. Elle reçut, d'ailleurs, en 542, de nombreux renforts. Cyrus et ses Perses ayant soumis les Grecs d'Asie Mineure, les habitants de Phocée, plutôt que de lui obéir, abandonnèrent leur ville et jetèrent à la mer une masse de fer rougie au feu, en jurant de ne rentrer dans Phocée que lorsque ce fer remonterait brûlant à la surface des eaux ; ensuite ils firent voile pour leur riante colonie des Gaules. Marseille prospéra par l'alliance des Romains, qui abattirent tous les rivaux de son commerce ; en reconnaissance, elle leur ouvrit la Gaule, et ce fut pour la protéger qu'ils y formèrent leur première province.

Il nous reste de ces temps reculés un monument curieux et étrange, qui n'annonce pas les chefs-d'œuvre que la statuaire grecque enfantait déjà. C'est une pierre, qu'on eût prise pour un simple caillou, sans l'inscription qu'elle porte et qui en fait la représentation du fils de Vénus¹. La première idole que la Grèce

couchée, tient dans ses bras trois enfants, personnification des trois saisons antiques. Sur la gauche, Cycnus, ami de Phaéon, pleure sa mort ; devant lui est un cygne pour rappeler que le fils du Soleil fut métamorphosé en cet oiseau Enfin, les sœurs de Phaéon sont changées en peupliers, malgré les prières de leur mère Clymène, cause de la mort de son fils, dont les coursiers escortés des Dioscures occupent le haut du tableau. (Clarac, *Descript. des Ant.*, n° 766 bis.)

¹ Heuzey, t. XXXV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1874. Cette pierre trouvée près d'Antibes, en 1866, et semblable à celles qu'on adorait en Asie, est le plus ancien monument de la civilisation grecque en Gante. M. Heuzey le fait remonter au cinquième siècle

ait élevée dans le pays des pierres druidiques est un galet usé par les flots. Comme l'enfant, qui anime tout ce qu'il touche et prend un morceau de bois pour un homme, les peuples des premiers jours n'ont pas besoin que la forme réponde à la pensée ; ils mettent une idée dans une pierre et voir un dieu.

II. — LES GAULOIS.

On a souvent tracé des Gaulois, au moral, un portrait qui fait d'eux une race supérieure. On leur a donné *courage et loyauté, foi religieuse et amour de la liberté, vivacité de l'intelligence, aptitude aux lettres, élan vers les idées, vers les choses nouvelles et promptitude morale à regretter le passé ou quelquefois d se décourager dans une lutte malheureuse*. C'est un charmant pastel, mais il est douteux que nos guerriers aux moustaches fauves, aux passions violentes et brutales s'y fussent reconnus. Il n'aurait pas fallu se fier plus que de raison à leur loyauté. S'il est juste de les tenir pour braves et amoureux de l'indépendance, on trouverait ces qualités partout. Les druides ont eu grand crédit parmi eux : les prêtres n'ont-ils jamais régné ailleurs ? Leur élan vers les idées et les choses nouvelles étonne, car ils ont vécu longtemps près de la civilisation romaine et grecque, sans lui rien prendre, et les Galates établis durant six siècles au milieu de l'Asie Mineure y restèrent de vrais Gaulois. Leur aptitude aux lettres, à cause de quelques rhéteurs, peut-être d'origine italienne, que la Gaule renvoya à Rome, paraît un éloge prématuré. Que dira-t-on, alors, des Espagnols qui ont fait époque dans la littérature latine, en lui donnant Sénèque, Lucain, Quintilien et Martial, et des populations africaines doit sortirent Apulée, Tertullien et saint Augustin ? Le regret du passé est un des sentiments de la nature humaine, une des poésies du cœur, comme le facile découragement après la défaite un des traits habituels de la vie barbare. Il ne paraît pas d'ailleurs que la persévérance ait manqué aux peuples et aux chefs qui soutinrent la grande guerre de l'indépendance¹.

Laissons ces fantaisies et allons au vrai. Notre patriotisme n'est pas intéressé à cacher que nos pères étaient de vrais barbares, très braves, très batailleurs, grands détrancheurs d'hommes et faisant, quand ils le pouvaient, des festins homériques, au fond très semblables aux barbares de tous les temps, parce que la barbarie se ressemble à peu près partout, quand les conditions géographiques

avant notre ère, et en traduit ainsi l'inscription : **Je suis Terpon** (nom local d'Éros ou de l'Amour), **serviteur de l'auguste déesse Aphrodite. Que Cypris récompense de sa faveur ceux qui m'ont placé ici**. M. Heuzey ajoute : *Il y avait longtemps que les Grecs n'en étaient plus réduits à adorer des pierres brutes. Mais l'attachement persistant aux formes les plus primitives du culte à travers tous les progrès de l'art est, pour ainsi dire, une loi de l'histoire des religions. Ce ne fut qu'après le temps de Périclès que l'Amour de Praxitèle et celui de Lysippe furent placés à côté du grossier caillou auquel on sacrifiait dans le temple de Thespies. Ce ne fut qu'au temps de Pausanias, c'est-à-dire en plein empire romain, que l'on songea à consacrer, dans le temple d'Orchomène, à côté des trois pierres adorées pendant toute la période hellénique, le groupe des Grâces tel que : l'avait conçu la statuaire grecque. Encore les créations de l'art n'étaient-elles que des offrandes, des ornements des sanctuaires, qui ne diminuaient en rien le prestige relit eux des idoles véritables, des fétiches informes consacrés par la tradition.*

¹ La question des races a fait dans ce siècle une brillante et dangereuse fortune par la science, la politique et la guerre. Sous les influences diverses de la géographie et de l'histoire, et par l'union d'éléments souvent hétérogènes, on a vu des nationalités se former, grandir et prendre un caractère déterminé qui a été appelé justement l'esprit national. Mais j'avoue ne pas connaître cette fée mystérieuse qui, penchée sur le berceau des races naissantes, les a douées de qualités bonnes ou mauvaises qu'elles garderont éternellement.

sont les mêmes¹. Seulement les nôtres durent à leurs longs voyages, et plus encore à leur établissement en un pats placé à l'extrémité de la ligne des migrations asiatiques, un caractère particulier. Regardez la mer : au large, la vague est longue et mollement onduleuse ; au rivage, où elle finit, elle produit un ressac violent. Nos Gaulois, établis au bord extrême du continent et sans cesse remués par de nouveaux flots de peuples, luttèrent longtemps, ce qui les fit braves, et furent parfois contraints de céder leurs terres, ce qui les obligea d'en chercher d'autres et leur donna le goût des aventures.

Diodore de Sicile, qui écrivait à Rome du temps d'Auguste, représente les Gaulois comme de grande taille, avec la peau blanche et les cheveux blonds. Ce portrait n'est plus le nôtre, parce que notre sang est très mêlé et que les conditions physiques de notre pays et de notre existence ne sont plus les mêmes ; il conviendrait aux Scandinaves et à une bonne partie des Allemands. *Quelques-uns, dit le même écrivain, se rasent la barbe, d'autres la laissent croître : les nobles portent de longues moustaches. Ils prennent leurs repas, accroupis sur des peaux de loups et de chiens. A côté d'eux, devant de larges foyers flamboient des chaudières et des broches garnies d'énormes quartiers de viande. On honore les braves en leur offrant les meilleurs morceaux. Tout étranger qui survient est invité au festin : ce n'est qu'après le repas qu'on lui demande qui il est et ce qu'il veut. Alors il faut de longs récits, car les Gaulois sont curieux d'entendre comme de voir. Mais ces festins sont souvent ensanglantés : les paroles font naître des querelles, et, comme ils méprisent la vie, ils se provoquent à des combats singuliers.*

Leur aspect est effrayant ; ils ont la voix forte et rude, parlent peu et s'expriment par énigmes, en affectant, dans leur langage, de laisser deviner la plupart des choses. Nous n'avons pas gardé cette sobriété de paroles, mais on la retrouve chez les Indiens d'Amérique, qui croiraient se déshonorer s'ils parlaient autrement. Diodore ajoute : *Ils emploient volontiers l'hyperbole pour se vanter eux-mêmes ou pour abaisser les autres.* C'est encore un trait qui convient à bien des barbares et à beaucoup de civilisés.

Les anciens avaient grande peur des Gaulois, qui, enveloppant, parle Nord et l'Ouest, les pays de civilisation gréco-latine, y avaient semé souvent l'épouvante et la mort. Ils leur prêtaient des colères puérides qui paraissaient dénoter un caractère indomptable : *Race violente, disaient-ils, qui fait la guerre aux hommes, à la nature et aux dieux. Ils lancent des flèches contre le ciel quand il tonne ; ils prennent les armes contre la tempête ; ils marchent, l'épée à la main, au-devant des fleuves débordés, ou de l'Océan en courroux.* Strabon les appellera un peuple franc et simple, où chacun ressent les injustices faites à son voisin, et si vivement, que tous se rassemblent promptement pour les venger. C'était une disposition heureuse, mais qu'ils ont partagée avec toutes les tribus guerrières qui ont établi la solidarité du sang et de l'outrage.

Les Romains, gens du Midi, n'avaient que la tunique, simple chemise de laine, et la toge, qui enveloppait le corps entier tout en laissant les articulations libres, et protégeait contre le soleil, comme le burnous des Arabes. Avec ses larges plis et les mille manières de la porter, la toge est le costume d'art par excellence. Tout autre était l'habillement des Gaulois. Des chausses serrées aux jambes, qu'ils appelaient braies ; pour le haut du corps, une tunique de différentes couleurs, et

¹ Sir John Lubboch et Hartmann ont trouvé à peu près les mêmes mœurs chez les saurages de l'Australie et chez ceux de l'Afrique.

par-dessus, une saie ou large bande d'étoffe qui fait penser au plaid écossais et devait rendre les mêmes services ; épaisse en hiver, légère en été, elle était attachée sur l'épaule par une agrafe ou fibule. La saie pouvait être flottante, mais le reste du costume, serré au corps, était approprié aux lieux : la toga romaine eût été, dès le premier jour, mise en lambeaux dans les halliers, et n'eût pas d'ailleurs défendu contre l'humidité et le froid du climat. Leurs *gallicæ*, ou, chaussures avec une semelle de bois, valaient également mieux, sur leur sol boueux, que les sandales faites pour le terrain solide et sec des grandes chaussées romaines¹.

Leurs maisons furent d'abord les grottes naturelles ou le gourbis de nos populations algériennes, des huttes rondes de branchages recouvertes de terre pétrie ou gazonnée, avec un trou au sommet pour la fumée, et dont l'intérieur était souvent creusé en contrebas du sol. On voit encore en plusieurs lieux de ces excavations circulaires que le peuple appelle, sans se tromper beaucoup, des *fosses à loups*². Ils plaçaient volontiers leurs demeures au confluent de deux rivières, dans les ales, les presqu'îles, près d'une source, ou dans le voisinage des forêts ; et ils n'avaient pas pour cela besoin d'aller bien loin. Pour plus de sûreté, les premiers Celtes, quand ils se trouvaient au voisinage d'un lac, établissaient leurs cabanes sur pilotis au milieu des eaux (*palafittes*), et cet usage se conserva longtemps. Plus tard, quand ils surent creuser des puits, ils établirent, en des lieux élevés et forts, des postes de refuge, *oppida*. Chaque demeure était entourée de haies faites avec des arbres abattus ; plusieurs de ces enclos réunis par une pareille enceinte formaient un village ou une ville.

Longtemps les premiers habitants de la Gaule n'avaient eu que des haches de pierre attachées par des lainières de cuir à des manches de bois, et des couteaux, des pointes de flèches en silex³. Dans un hypogée près de Crécy (Seine-et-Marne), on a trouvé une hache formée avec un morceau de jade enchâssé dans une corne de cerf, et une lame de silex dans une côte de bœuf. Près de Périgueux, on a découvert une sorte de manufacture d'armes en pierre, où se voient, au milieu de monceaux de débris, des haches jetées au rebut et d'autres qui avaient été retaillées. Ces sortes d'ateliers existent en beaucoup d'autres lieux. Dans l'un d'eux, trouvé à Saint-Acheul, près d'Amiens, ces témoignages de l'industrie humaine sont mêlés à des ossements fossiles de mastodontes, et datent par conséquent des temps les plus anciens.

¹ Nous avons, à peu de chose près, gardé le costume des Gaulois. Nos pantalons sont leurs braies, nos gilets leur tunique. La saie s'est transformée pour le bourgeois en paletot, mais est restée la blouse de nos ouvriers et de nos paysans, qui portent encore la chaussure gauloise et lui ont même conservé son nom : les galoches. Les Gaulois avaient cherché l'utile, parce que le climat ne leur permettait pas de prendre le beau. Nous avons fait comme eux.

² Les souterrains, si nombreux dans nos provinces, ne datent pas tous de l'invasion franque et normande ou de la guerre de Cent ans. Beaucoup sans doute furent commencés par les Gaulois, témoin l'histoire de Sabinus.

³ J'ai trouvé une de ces pointes de flèche dans le sable de la Seine, à Villeneuve Saint-Georges, au lieu où elle était tombée, il y a trois ou quatre mille ans, peut-être avec l'homme dont elle avait troué la poitrine, car ses arêtes étaient aussi vives qu'au premier jour ; une pâte calcaire qui s'était formée tout autour l'avait protégée. On peut y reconnaître encore le mode de fabrication : c'est un vrai travail de lapidaire. L'ouvrier était arrivé à donner au silex la pureté de forme qu'aurait eue le fer, en enlevant à la pierre des éclats microscopiques d l'aide de quelque autre corps dur. Cette pointe de flèche servirait encore aujourd'hui et ferait comme autrefois des blessures mortelles.

Les armes de bronze, alliage de cuivre et d'étain, celles de fer, plus difficiles à fabriquer¹, sont d'un âge postérieur et appartirent d'abord aux tribus de la Gaule orientale plus rapprochées du nord de l'Italie, où la métallurgie avait pris l'essor.

Il faut toucher avec respect ces armes informes ; c'est la première victoire de l'esprit et une conquête bien autrement précieuse alors que toutes les merveilles de la science moderne. Nul ne saura dire combien de temps et d'intelligence ont été dépensés pour arriver à tailler le silex, puis à le polir sur la meule ou le polissoir, pour découvrir le cuivre, sa fusibilité, son alliage avec l'étain, pour faire les moules où le métal fut fondu et coula. De quelle puissance se trouva armé le premier qui tint dans ses mains une hache de métal ! De ce jour seulement l'homme ne fut plus l'être déshérité de la création. Il cessa d'envier la vitesse de l'oiseau ou la force de l'ours, car sa flèche alla plus vite que l'épervier et sa hache abattit la bête fauve.

Il y a une ballade fameuse de Schiller, celle du hardi plongeur qui va chercher au fond du gouffre mugissant une coupe d'or que le roi y a jetée. Le cœur lui tremble, malgré son courage, quand il se voit seul, sous les vastes flots, parmi les monstres de l'abîme qui l'entourent et le menacent. Ainsi fut longtemps l'humanité, désarmée au milieu des bêtes dévorantes, jusqu'à ce qu'elle eût conquis la coupe d'or qui renfermait les premiers arts et que l'intelligence pût commencer son grand combat contre la force.

Dans les régions scandinaves, les archéologues ont pu diviser la civilisation préhistorique en trois périodes, celles de la pierre, du bronze et du fer. La succession n'a pas été aussi régulière en Gaule, où le bronze et le fer semblent être apparus presque dans le même temps, mais en quantité différente, le premier de ces métaux fournissant plus d'objets que le second. Leur présence ne marque pas une évolution spontanée de la civilisation celtique, car ces métaux arrivèrent en Gaule par la voie des échanges et donnèrent aux populations de l'Est, qui les reçurent les premières, la force de refouler dans l'Ouest les représentants moins bien armés de l'âge des dolmens et de la pierre polie. Au reste, cette vieille histoire de la Gaule est encore faite d'hypothèses, et nous ne connaissons bien que le dernier état de ces peuples, celui où César les trouva.

Le conquérant romain, tout en combattant, regardait, et ses Commentaires, écrits d'un style net et rapide, fournissent de précieux détails sur les mœurs et les coutumes de la Gaule ; nul n'a mieux connu les Gaulois que celui qui les a domptés. Un autre écrivain, contemporain d'Auguste, paraît aussi très au courant de leurs usages. *Les uns, dit Diodore, portent des cuirasses de mailles de fer ; les autres combattent nus. Au lieu d'épées, ils ont de grands sabres suspendus à leur côté droit par des chaînes de fer ou d'airain. Quelques-uns entourent leurs tuniques de ceintures d'or ou d'argent. Ils se servent aussi de piques dont le fer a une coudée de longueur et près de deux palmes de largeur. Leurs épées ne sont guère moins grandes que le javelot des autres nations, et les saunies, lourds javelots qu'ils lancent, ont des pointes plus longues que leurs épées. De ces saunies, les unes sont droites et les autres recourbées ; de sorte que non*

¹ Le fer se travaillant au marteau ne se prêtait pas comme le bronze coulé à prendre toutes les formes du moulage. De la sa rareté dans les palafittes et dans les tumulus, où d'ailleurs la facilité à l'oxydation a dû détruire beaucoup d'objets en fer, tandis que le bronze est à peu près indestructible.

seulement elles coupent, mais encore déchirent les chairs, et qu'en retirant l'arme on agrandit la plaie.

Leurs boucliers étaient travaillés avec beaucoup d'art et parfois décorés de figures d'airain en bosse. Leurs casques d'airain portaient des figures en relief soit d'oiseaux, soit de quadrupèdes, ou des cornes qui semblent avoir eu une signification religieuse, de même que le collier, torques. Les bracelets étaient aussi des ornements indispensables : dans l'âge de pierre, on les faisait avec des coquilles ; plus tard, ils furent en métal, même en or¹. Le guerrier des prairies d'Amérique et celui des îles Océaniques surmontent leur tête de plumes brillantes ou d'ornements bizarres. Dans l'âge barbare l'homme a la vanité de la femme : il veut paraître beau autant que fort et brave.

Dans les voyages et dans les batailles, les plus riches se servent de chars à deux chevaux, portant un conducteur et un guerrier². Ils lancent d'abord la saunie, et descendent ensuite pour attaquer l'ennemi avec l'épée. Quelques-uns méprisent la mort au point de venir au combat sans autre arme défensive qu'une ceinture autour du corps. Ils amènent avec eux des serviteurs de condition libre, et les emploient comme conducteurs et comme gardes. Avant que la trompette ait donné le signal de l'action, ils ont coutume de sortir des rangs et de provoquer les plus braves des ennemis à un combat singulier, en brandissant leurs armes pour effrayer leurs adversaires. Si quelqu'un accepte le défi, ils chantent les prouesses de leurs ancêtres, vantent leurs propres vertus et insultent leurs adversaires. Ils coupent la tête de leurs ennemis tombés, l'attachent au cou de leurs chevaux et clouent ces trophées à leurs maisons. Si c'est un ennemi renommé, ils conservent sa tête dans de l'huile de cèdre, et on en a vu refuser de vendre cette tête contre son poids d'or. J'en ai vu beaucoup, dit le philosophe Posidonios³, et j'ai été long à m'habituer à ce spectacle. D'autres enchâssaient dans l'or le crâne de leur ennemi, et s'en servaient en guise de coupe pour les libations religieuses.

Ces provocations, ces longs discours, avant d'en venir aux mains, se retrouvent dans l'*Iliade*, et presque tous les barbares ont fait cet honneur à leurs ennemis, de conserver leur tête ou leur crâne comme un trophée.

Avant le combat, ils vouaient souvent à Hésus les dépouilles de l'ennemi, et, après la victoire, ils lui sacrifiaient ce qu'il leur restait du bétail qu'ils avaient enlevé. *Le surplus du butin est placé dans un dépôt public ; et on peut voir, dans beaucoup de villes, de ces monceaux de dépouilles entassées dans des lieux consacrés. Il n'arrive guère qu'au mépris de la religion un Gaulois ose s'approprier clandestinement ce qu'il a pris à la guerre, ou ravir quelque chose de ces dépôts. Le plus cruel supplice punit ceux qui commettent ce larcin.*

Chez les sauvages d'Afrique, d'Australie et du nouveau monde, qui n'ont pas même dans leurs langues le mot *aimer*, la femme est un instrument de plaisir et de travail qu'on rejette ou que l'on brise, quand il a cessé de plaire ou de servir. La condition des femmes, en Gaule, annonce un état de civilisation déjà avancée. De choses, elles sont devenues des personnes. Libres dans le choix de leur

¹ Ces colliers et bracelets avaient probablement un caractère hiératique ou social ; les chers les portaient d'or ; pour les hommes libres, ils étaient de bronze. Le musée de Saint-Germain en a plus de 950.

² Il s'en trouve un au musée de Saint-Germain. (Voyez la *Revue archéol.*, 1877, p. 217.)

³ Posidonios, philosophe et rhéteur contemporain de Cicéron, voyagea en Gaule. Ses ouvrages sont perdus, mais Strabon s'en est servi et le cite souvent.

époux, elles apportaient une dot, le mari prenait sur son bien une valeur égale ; on mettait le tout en commun, et cette somme restait au survivant avec les fruits qu'elle avait produits¹. Mais l'époux avait sur sa femme comme sur ses enfants le droit de vie et de mort, et le fils ne pouvait aborder son père en public avant d'être en âge de porter les armes. Dans la Gaule orientale, on attribuait au plain la vertu d'attester la chasteté du mariage. *L'époux, dit Julien², avait-il des doutes sur la naissance d'un fils : il exposait le nouveau-né sur le fleuve, qui vengeait sûrement les outrages faits à la foi conjugale. L'enfant illégitime était bien vite englouti, tandis que les flots berçaient doucement et rendaient à la mère éplorée le fruit d'une chaste union.*

Lorsqu'un père de famille d'une haute naissance vient à mourir, ses proches s'assemblent, et, s'ils ont quelque soupçon sur sa mort, les femmes sont mises à la question³ ; si le crime est prouvé, on les fait périr par le feu ou dans les plus horribles tourments. Les funérailles sont magnifiques. Tout ce qu'on croit avoir été cher au défunt pendant sa vie, on le jette dans le bûcher, même les animaux. Peu de temps encore avant l'expédition de César, on brûlait avec le mort les esclaves et les clients qu'il avait le plus aimés. Souvent les parents plaçaient sur le bûcher des lettres adressées à leurs proches, dans la pensée que les morts pourraient les lire, et l'on entassait des pierres sur leur tombeau⁴.

Il semble qu'une portion du territoire de chaque peuplade, les pâturages, les eaux, les forêts, restait propriété collective : la tribu elle-même était comme une réunion de clans⁵. Deux classes s'y trouvaient : les nobles et les hommes libres. Les premiers ne composaient pas une caste fermée. Ils avaient de l'illustration, de la richesse, des terres, et autour de chacun d'eux se pressait une foule nombreuse de serviteurs et de clients qui vivaient héréditairement dans la maison ou sur le domaine du chef. César les appelle *equites*, les chevaliers, et cette cavalerie fut très estimée dans les légions de l'empire. Mais leurs rangs s'ouvraient devant le courage, et qui était digne de prendre place parmi les premiers de la cité, pouvait y prétendre. *Quand il survient quelque guerre, ce qui arrive presque chaque année, tous les nobles prennent les armes, et proportionnent à l'éclat de leur naissance et à leurs richesses le nombre de serviteurs et de clients dont ils s'entourent.* Quelques-uns de ces clients se vouaient à leur chef à la vie, à la mort. Chez les Aquitains, ces dévoués s'appelaient *soldures*. *Les soldures jouissent de tous les biens de la vie avec ceux auxquels ils se sont consacrés par un pacte d'amitié ; si le chef périt, ils refusent de lui survivre et se tuent. Il n'est pas encore arrivé, de mémoire d'homme, qu'un de ceux qui s'étaient dévoués à un chef par un pacte semblable ait refusé de le suivre dans la mort.*

¹ César, de *Bello Gall.*, VI, 19 : ...*cum fructibus superiorum temporum*. C'était notre don de survie.

² *Epist. ad Maximum*.

³ César dit (*de Bello Gall.*, VI, 19) : *de uxoris... quæstionem habent*, d'où quelques écrivains ont conclu que la polygamie existait en Gaule.

⁴ On a découvert récemment aux portes de Paris, dans la presqu'île de Saint-Maur-des-Fossés, la sépulture d'un chef inhumé, il y a plus de vingt-cinq siècles, avec sa femme, son cheval et ses armes en silex. Ces restes sont déposés au musée de Cluny.

⁵ Je crois cependant qu'on va trop loin en assimilant tout à fait la clientèle gauloise au système des clans d'Écosse. Tous les membres de ceux-ci prétendaient descendre d'un ancêtre commun ; dans celle-là il y avait bien des éléments étrangers à la parenté par le sang. Ainsi Dumnorix recrutait chaque jour, par ses libéralités, de nouveaux clients (César, *B. G.*, I, 18).

Mais cette coutume de la clientèle avait aussi ses inconvénients : le chef devait défendre ses clients, venger le tort qui leur était fait ; d'où il résultait que chacune de ces associations formait comme un État dans l'État, et que la cité était bien souvent pleine de troubles. Nous avons vu la clientèle à Rome, et elle a existé presque partout, parce qu'elle est la première des formes sociales : le faible s'appuyant au fort. Mais la discipline romaine mit la cité au-dessus du clan, le citoyen au-dessus de l'individu ; c'est pourquoi Rome devint forte, tandis que la Gaule, qui ne connut qu'imparfaitement cette grande discipline de la cité, resta faible.

Les chevaliers et leurs clients ne laissaient qu'une place très humble aux hommes libres, *plebs pene serco habetur*. Cependant le nombre de ceux-ci était une force, et, utilisée par un ambitieux, elle changera plus d'une fois la constitution de l'État¹.

Les anciens formaient le conseil de la cité où certains peuples ne laissaient pas siéger deux membres de la même famille ; au-dessus d'eux était le roi ou un chef temporaire, même annuel. Quelques paroles des *Commentaires* donneraient à penser que dans les grandes circonstances il se réunissait un conseil général de la Gaule entière. L'état de division du pays ne permet de supposer que des assemblées de peuples confédérées ; cependant l'idée d'une représentation de la Gaule était dans les esprits, au moins du temps de César, et répondait à un sentiment obscur de l'unité nationale. *La nation*, disent de vieux documents gaéliques, *est, d'après le droit primordial, au-dessus du chef*, mais il y a sans doute plus de romain que de gaulois dans cette pensée.

Dans les assemblées, des précautions étaient prises contre les décisions précipitées auxquelles des rumeurs populaires auraient pu donner lieu. *Dans les cantons*, dit César, *qui passent pour être le mieux administrés, c'est une loi sacrée que celui qui apprend quelque nouvelle intéressant la cité, doit en informer aussitôt le magistrat, sans la communiquer à nul autre, l'expérience ayant fait connaître que souvent les hommes imprudents et sans lumière s'effrayent de faux bruits, prennent des partis extrêmes, ou même se portent à des crimes. Les magistrats cachent ce qu'ils jugent convenable, et ne révèlent à la multitude que ce qu'ils estiment bon qu'elle sache. C'est dans l'assemblée seulement qu'on vient s'entretenir des affaires publiques.*

Pour y maintenir l'ordre, les Gaulois avaient établi un usage singulier. Si quelqu'un interrompait l'orateur ou voulait parler hors de son tour, on lui coupait un pan de son manteau. Aux assemblées de guerre, d'autres coutumes existaient : celui dont l'embonpoint ne pouvait être contenu dans une ceinture réservée à cet usage était puni d'une amende, et celui qui arrivait le dernier au rendez-vous d'armes était mis à mort ; celui-là sans doute, en se faisant longtemps attendre, finissait par être regardé comme un réfractaire. Les Romains avaient une coutume analogue . à la revue des chevaliers, celui qui avait une trop forte corpulence était privé de son cheval par le censeur et relégué dans une classe inférieure² ; le citoyen qui ne répondait pas à l'appel de son nom pour le service militaire était vendu³.

¹ Voyez au chapitre suivant ce qui concerne Orgétoix, Ambiorix, Vercingétoix, etc.

² *Nimis pinigui homini et corpulento* (Aulu-Gelle, VII, 22). De même pour celui qui se présentait avec un cheval mal tenu. (*Ibid.*, IV, 92 et 20.)

³ Cicéron, *pro Cæcina*, 34.

III. — LES DRUIDES.

Les Gaulois adorèrent d'abord le tonnerre, les astres, l'Océan, les fleuves, les lacs, le vent, les forêts, les montagnes et les grands chênes, c'est-à-dire les forces de la nature, croyances qui, en tous lieux, ont formé le fond du polythéisme primitif. Peu à peu les phénomènes se personnifièrent : Kirk représenta le terrible vent de la vallée du Rhône, le mistral, que les Provençaux nomment encore parfois de son nom gaulois, Cers ; Tarann fut l'esprit du tonnerre ; Bel, le dieu du soleil ; Pennin, le génie des Alpes ; Arduin, celui de l'immense forêt des Ardennes, etc.

Plus tard encore, les Gaulois adorèrent les forces morales et des dieux supérieurs Hésus, la cause première *qui repousse toujours* ; Ceutatés, l'ordonnateur du monde, *le père du peuple* ; Mercure, l'inventeur des arts et le conducteur des âmes, dont le nom gaulois a disparu ; Camul, le génie farouche de la guerre, *le maître des braves* ; Borvo, le dieu qui guérit¹ ; Ogmios, le dieu de la poésie et de l'éloquence qui était représenté, avec des chaînes d'or et d'ambre sortant de sa bouche pour aller saisir et entraîner ceux qui l'écoutaient ; la déesse Épona, protectrice des chevaux et des cavaliers, nombreux en Gaule ; les déesses mères, aïeules des *Bonnes Dames* et des *Fées* du moyen âge, etc.

Le druide, ministre de ces divinités, était à la fois l'interprète des volontés du ciel et des secrets de la terre. Il était prêtre et sorcier, s'abusait lui-même et abusait les autres. C'est l'état des religions et des sacerdocees à toutes les époques barbares. Comme il n'y a pas encore de science qui explique les phénomènes, tous ceux qui se produisent ont un caractère surnaturel dont le prêtre seul rend compte ou que seul il semble pouvoir conjurer. De sa puissance, qu'il affermissait par un culte imposant et terrible, et par un enseignement qui tenait les fidèles sous son autorité morale².

Chaque année, durant la nuit du 1^{er} mai, le retour radieux du soleil, ou de Bel, était célébré par de grands feux allumés sur les hauteurs. Nos feux de la Saint-Jean sont un reste de cette fête, comme notre *boeuf gras* était le taureau de Bel. La fête de Teutatés se célébrait la première nuit de l'année nouvelle dans les forêts, à la lueur des flambeaux. C'est alors qu'était cueilli en grande pompe le gui, plante parasite qui naît communément sur les branches de certains arbres et vit à leurs dépens en enfonçant dans leur écorce des racines qui se nourrissent de leur sève ; mais il pousse rarement sur le chêne, l'arbre vénéré des druides, et cette rareté fit sa fortune. Quand le sixième jour de la dernière lune d'hiver, en février ou en mars, les prêtres avaient enfin trouvé la plante étalant son vert

¹ Les Romains l'ont assimilé à Apollon, le grand dieu guérisseur, et il était fort honoré dans les stations thermales, dont trois ont gardé son nom. Il l'a aussi donné à une des branches de la maison Capétienne, les Bourbons.

² D'où venaient les druides ? Les Celtes de l'Espagne, de la Cisalpine, de la vallée du Danube et de la Galatie, même ceux de la Narbonnaise, n'en avaient pas. On ne les trouve, hors de la Gaule, que dans la Bretagne et l'Irlande, et César pensait que la grande île avait été le principal foyer de la science druidique. Pour rendre compte de ce fait une explication se présente, mais à titre de pure hypothèse. Les Aryas primitifs avaient leurs chamans, qui, plus heureux que leurs successeurs sibériens, firent une brillante fortune, comme les brahmanes dans l'Inde, comme les mages dans la Perse, comme les druides chez les Celtes. Ces druides, partis avec les premières bandes celtiques, seraient arrivés avec elles au fond de l'Occident, en Bretagne, où, dans l'isolement insulaire et sous l'influence de circonstances favorables ou d'un homme supérieur, leur institut se serait développé jusqu'à se trouver un jour assez fort pour faire la conquête religieuse d'une partie de la Gaule. Les chamans des autres tribus celtiques, restés à l'état de sorciers obscurs et sans pouvoir, auraient échappé à l'œil de l'histoire.

feuillage sur les branches dépouillées d'un chêne, image de la vie sortant du milieu de la nature morte, le peuple accourait en foule autour de l'arbre sacré. Le chef des druides, vêtu de blanc, cueillait avec une faucille d'or la plante sainte, qui était reçue par d'autres prêtres dans une scie blanche, car elle ne devait point toucher la terre. On immolait deux taureaux blancs dont les cornes venaient d'être liées pour la première fois, puis on se réjouissait dans un festin d'avoir trouvé la plante qui donnait la santé et la vie. On la faisait tremper dans l'eau, et les Gaulois croyaient que cette eau possédait la double vertu de purifier le corps et l'Âme, de rendre fécond ce qui était stérile, et sain ce qui était malade. Cet usage, comme tant d'autres de ce temps, a laissé des traces profondes qu'on retrouve durant tout le moyen âge. Depuis bien des siècles nos pères ne cueillaient plus le gui sacré qu'ils chantaient encore au renouvellement de l'année : *Au gui, l'an neuf* ; et en Angleterre, le jour de Noël, bien des maisons ont la branche de gui sous laquelle se font des serments d'amour éternel.

D'autres herbes saintes avaient diverses vertus merveilleuses ; mais, après le gui de chère, rien n'était puissant comme l'œuf de serpent¹. *Durant l'été, dit Pline, on voit se rassembler dans certaines cavernes de la Gaule des serpents sans nombre qui se mêlent, s'entrelacent, et avec leur salive jointe à l'écume qui suinte de leur peau, produisent cette espèce d'œuf. Lorsqu'il est parfait, ils l'élèvent et le soutiennent en l'air par leurs sifflements ; c'est alors qu'il faut s'en emparer avant qu'il ait touché la terre. Un homme, aposté à cet effet, s'élançant, reçoit l'œuf dans un linge, saute sur un cheval qui l'attend, et s'éloigne à toute bride, car les serpents le poursuivent jusqu'à ce qu'il ait mis une rivière entre eux et lui. Il fallait l'enlever à une certaine époque de la lune ; on l'éprouvait en le plongeant dans l'eau ; s'il surnageait, quoique entouré d'un cercle d'or, il avait la vertu de faire gagner les procès et d'ouvrir un libre accès auprès des rois. Les druides le portaient au col, richement enchâssé, et le vendaient à très haut prix.*

Les druides n'ont rien écrit, et les chants des bardes des anciens jours sont morts avec eux. Mais, dans un coin de l'Angleterre et de la France, leur souvenir s'est conservé ; le pays de Galles et l'Armorique ont eu longtemps leurs chantres nationaux, héritiers des bardes celtiques, de leur langue et de leurs traditions. On a cru pouvoir retirer de ces poésies galloises et bretonnes, surtout des premières, le vieil esprit des druides, et avec ces chants d'une époque relativement bien moderne, on a reconstitué tout un grand système de métaphysique. Je crains qu'on n'ait fait honneur aux druides de bien des choses qui ne leur appartiennent pas. J'emprunterai seulement à ces poésies un seul récit, celui de la naissance de Taliessin, où l'on reconnaîtra l'imagination enfantine du moyen âge, bien plus que l'esprit rude et court des temps reculés²,

¹ Ce prétendu œuf de serpent, qui, sous l'empereur Claude, coûta la vie à un chevalier romain, paraît avoir été un oursin fossile qui se trouve très communément dans les terrains secondaires et tertiaires. La trace de cette superstition n'est pas encore éteinte dans les montagnes de l'Écosse. On continue de porter des boules de verre dites dents de serpent, comme les druides en portaient à leur cou. De là aussi vient sans doute l'usage de ces colliers d'ivoire ou d'ambre que les nourrices mettent au cou des enfants pour faciliter, disent-elles, la dentition.

² Le grand historien des Anglo-Saxons, Sharon Turner, avait, au commencement de ce siècle, affirmé l'authenticité des poésies galloises du moyen âge, et depuis on n'osait en douter ; M. de la Villemarqué a aussi donné, par son *Barzaz-Breiz*, une grande notoriété aux chants populaires de notre Bretagne. Mais l'authenticité des poésies galloises a été vivement attaquée par M. Nasli, dans son *Taliessin* (1858), p. 119-121 ; et celle des chants du *Barzaz-Breiz*, par M. Luzel et la *Revue celtique* de M. Gaidoz, t. II, p. 41-70. Si le livre de M. de la Villemarqué n'est plus un livre d'histoire, il garde un charme puissant comme œuvre littéraire.

mais où se trouve aussi comme un souvenir de la vertu des herbes saintes qui jouaient un si grand rôle dans le culte druidique.

Il y avait une femme puissante, la fée blanche, Koridwen, l'épouse de Hu-Ar-Bras, le premier des druides. Koridwen voulait faire sortir la science de la nuit, mais pour elle seule. Dans une chaudière elle lait les sis plantes de grande vertu : l'herbe d'or (probablement une espèce de verveine), la jusquiame, le samolin (le vélar barbare), la verveine, la primevère et le trèfle. Tout autour étaient les perles de la mer. Le nain Korrig se tenait auprès, mêlant les herbes sacrées qui bouillaient dans le vase. L'aveugle Morda devait entretenir le feu pendant un an et un jour sans interruption. L'année expirait lorsque trois gouttes de la liqueur enflammée tombèrent sur la main de Korrig. Se sentant brûlé, il porta le doigt à sa bouche. Aussitôt la science se découvre à lui, il comprend et sait tout ; excepté ces trois gouttes, le reste du breuvage était un poison. Le vase se renverse et se brise. Tout est perdu. La fée voit que le secret du monde lui échappe. Elle se jette sur le nain pour le tuer ; lui, il fuit, changeant de forme pour dérouter la poursuite. Mais Koridwen le presse toujours et prend, elle aussi, chaque fois, une forme supérieure et plus forte. D'abord, c'est une levrette qui chasse un lièvre jusqu'au bord d'une rivière. Le nain s'y jette et devient poisson ; une loutre le poursuit et va le saisir, il se change en oiseau ; un épervier fond sur lui, il se laisse tomber sur un tas de froment comme un grain de blé ; la fée blanche devient aussitôt une poule noire qui le trouve et l'avale.

Mais la science, la vérité, ne peut périr. Dans le sein de l'ennemie, elle croit, se développe, et neuf mois après, Koridwen met au monde un enfant. Hu-Ar-Bras veut qu'il périsse ; l'enfant est si beau, que Koridwen ne peut se résoudre à le tuer ; elle le met dans un berceau et l'abandonne à la mer. Le fils d'un chef rencontre le berceau arrêté au rivage, et, en voyant le nouveau-né, s'écrie : Taliessin ! (quel front radieux !) Le nom en resta à l'enfant. Taliessin eut la science profonde des druides et les chants harmonieux des bardes.

Des sacrifices humains ensanglantaient les grossiers autels que les druides élevaient au milieu des landes sauvages ou au plus tapais des forêts séculaires. Les grands bois ont une majesté sombre et triste qui prédispose à la crainte. Qu'y a-t-il au fond de ces abîmes de verdure qui ont si longtemps recelé pour l'homme des dangers redoutables ? Les druides y montraient des dieux avides de sang.

Les Gaulois, dit César, sont très superstitieux : ceux qui sont atteints de maladies graves, comme ceux qui vivent au milieu de la guerre et des dangers, immolent des victimes humaines, ou font vœu d'en immoler, et ont recours, pour ces sacrifices, au ministère des druides, sans lesquels aucun sacrifice ne peut s'accomplir. Ils pensent que la vie d'un homme est nécessaire pour racheter celle d'un homme, et que les dieux immortels ne peuvent être apaisés qu'à ce prix ; ils ont même institué des sacrifices publics de ce genre. Ils ont quelquefois des mannequins d'une grandeur immense et tissus en osier, dont ils remplissent l'intérieur d'hommes vivants ; ils y mettent le feu et font expirer leurs victimes dans les flammes. Ils pensent que le supplice de ceux qui sont convaincus de vol, de brigandage ou de quelque autre délit, est plus agréable aux dieux immortels ; mais, quand ces hommes leur manquent, ils prennent des innocents. La manière dont tombait la victime, les convulsions de son agonie, la couleur de son sang, étaient autant de signes auxquels le sacrificateur reconnaissait la volonté des

dieux¹. Les Grecs avaient la même croyance quand ils voulaient tuer Iphigénie et qu'Achille égorgait ses captifs sur la tombe de Patrocle ; les Romains lorsqu'ils enterraient vivants des Gaulois dans le Forum ou qu'ils faisaient combattre des gladiateurs autour d'un tombeau.

D'après certains témoignages de l'antiquité grecque et latine, les druides auraient enseigné que des peines et des récompenses, dans une vie à venir, attendaient l'homme. *Ils cherchent à persuader*, écrit César, *que les âmes ne périssent point et qu'après le trépas elles passent dans un autre corps : croyance qui est singulièrement propre à inspirer le courage en éloignant la crainte de la mort.*

La métempsycose est une idée pythagoricienne que les Grecs ont prêtée aux Gaulois et dont quelques druides hellénisants se seront vantés auprès de César. Rien, en effet, n'autorise à penser que ces prêtres aient eu, touchant le grand problème de la mort, un corps de doctrines mieux arrêté que ne l'était celui des Romains. Mais les cérémonies funèbres prouvent une foi en la vie d'outre-tombe, bien autrement vive que la croyance crépusculaire des Latins en la, triste existence des mânes. Horace, l'épicurien, qui sans cesse répète : *Jouissez vite, ne perdez pas un moment, car la mort approche*, trouve bien farouche cette Gaule qui ne s'effraye pas des funérailles : *Non, parentis funera Galliæ*. L'Occident n'a pas vu de peuple qui jouât plus facilement avec la vie et courut avec moins de crainte au-devant du fer, dans les combats, dans les duels, dans l'immolation volontaire des victimes pour les sacrifices, et jusque dans les festins. On en voyait., pour un peu de vin, tendre, après la coupe vidée, la gorge au couteau et mourir en riant. La mort n'était pour eux qu'un passage étroit et sombre au delà duquel ils voyaient briller la lumière.

La poussière des anciens renaîtra, disait, au sixième siècle de notre ère, Merlin l'enchanteur². En signe de cette renaissance, dans la nuit du 1^{er} novembre, les druides éteignaient tous les feux. La terre, plongée dans les ténèbres et le silence, semblait morte tout à coup, sur la plus haute colline, un feu brillant resplendissait ; la flamme des foyers domestiques se rallumait, après le foyer national, et le peuple éclatait en chants d'allégresse ; la vie reprenait possession du monde.

Dans cette même nuit, Samhan, le juge des morts, s'était assis sur son siège bien loin dans l'Occident, pour juger les âmes de ceux qui avaient succombé durant l'année. Elles arrivaient de tous les points de la grande Gaule, à l'extrémité de l'Armorique, au pied de ce promontoire de Plogoff, contre lequel la mer jette sa plainte éternelle. *Les habitants de ce rivage*, dit le poète Claudien, *entendent les ombres qui arrivent et gémissent ; ils voient passer les pâles fantômes des morts*. A l'heure solennelle de la nuit, où les légendes font s'ouvrir les cercueils et reparaître ceux qui ne sont plus, les pêcheurs de la côte entendaient frapper à leur porte et trouvaient leurs barques chargées de passagers invisibles. Dès qu'ils avaient orienté la voile et fixé le gouvernail, ils étaient emportés par une force inconnue qui, en quelques instants, amenait l'esquif aux rives de l'île de Prydain. La barque aussitôt s'allégeait, et le nautonnier pouvait regagner sa demeure : les âmes étaient parties.

¹ Encore au dernier siècle, on jetait dans les feux de la Saint-Jean des paniers où les hommes étaient remplacés par des chats, des renards ou des loups. (Gaidoz, *Religion des Gaulois*.)

² Personnage à demi fabuleux qui joue un grand rôle dans les romans de la Table Ronde, et à qui l'on a attribué des prophéties longtemps fameuses.

Mais elles reviendront pour remplir une seconde existence plus complète et meilleure. La mort n'est que le milieu de la vie. *Ne savez-vous pas*, fait-on dire au vieux barde Gwenc'hlan¹, *qu'il faut que chacun meure trois fois, avant de se reposer pour toujours ?* Ainsi le druide recommencera sa vie de méditations et d'étude, afin de savoir davantage ; ainsi le héros renaîtra, pour venger son peuple. Les Gallois n'ont-ils pas durant cinq cents ans attendu le retour d'Arthur ?

Les druides formaient non pas une caste héréditaire, mais un corps se recrutant parmi les plus capables, avec un pontife suprême, des conciles et l'arme terrible de l'excommunication. Leur chef avait une autorité sans bornes. « A sa mort, le plus éminent en dignité lui succède ; ou, si plusieurs ont des titres égaux, l'élection a lieu par le suffrage des druides, et la place est quelquefois disputée par les armes. A une certaine époque de l'année, tous les druides s'assemblent dans un lieu consacré, sur la frontière du pays des Carnutes (Chartres), qui passe pour le point central de la Gaule. Là se rendent de toutes parts ceux qui ont des différends, et ils obéissent aux jugements et aux décisions des druides. Dans les cantons particuliers, les druides sont encore les juges du peuple. Si quelque crime a été commis, si un meurtre a eu lieu, s'il s'élève un débat sur un héritage ou sur les limites, ce sont eux qui statuent. Ils dispensent les récompenses et les peines. Lorsqu'un particulier ou un homme public ne défère point à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices : c'est chez eux la punition la plus rare. Ceux qui encourent cette interdiction sont mis au rang des impies et des criminels ; tout le monde s'éloigne ; on fuit leur abord et leur entretien, comme si l'on craignait la contagion du mal dont ils sont frappés. Tout accès en justice leur est refusé, et ils n'ont part à aucun honneur.

Les druides ne vont point à la guerre et ne payent pas d'impôts. Séduits par de si grands privilèges, beaucoup de Gaulois viennent auprès d'eux de leur propre mouvement, ou y sont envoyés par leurs proches. Là, dit-on, ils apprennent un grand nombre de vers ; il en est qui passent vingt années dans cet apprentissage. Il n'est pas permis de confier ces vers à l'écriture, et cependant, dans la plupart des affaires publiques et privées, ils se servent de lettres grecques. Il y a, ce me semble, deux raisons de cet usage : l'une est d'empêcher que leur science ne se répande dans le vulgaire ; l'autre que leurs disciples, se reposant sur l'écriture, ne négligent leur mémoire. Le mouvement des astres, l'immensité de l'univers, la grandeur de la terre, la nature des choses, la force et le pouvoir des dieux immortels, tels sont les sujets de leurs discussions ; ils les transmettent à la jeunesse.

Ce profond savoir des druides, dont il ne reste aucune trace authentique, et ce grand pouvoir qu'on ne voit pas agir durant la guerre de l'indépendance, nous sont suspects. Ces prêtres ont évidemment étonné les Romains et leur ont fait penser aux castes sacerdotales de l'Orient dont il était de mode de vanter la sagesse. Les faits connus de l'histoire gauloise ne laissent même pas soupçonner le rôle politique que César leur donne. On est donc tenté de croire que les renseignements fournis par son principal agent en Gaule, le druide Divitiac, homme d'imagination et de peu de scrupule, se rapportaient, non pas au présent, mais à un passé lointain que sa vanité montrait tout plein de la puissance et de la majesté de son ordre.

¹ Un des bardes du Barzaz-Breiz. Voyez la note 39.

Cependant il faut retenir, des dernières paroles de César, ce qui concerne la constitution singulière de ce grand corps sacerdotal. Elle contraste avec toutes les institutions de l'antiquité gréco-latine. À Rome, le prêtre et le magistrat ne faisaient qu'un : César avait le souverain pontificat en même temps que l'autorité proconsulaire ; dans la Gaule, le chef militaire et le chef religieux étaient séparés. Un clergé véritable y régnait, et, par un système d'éducation tel que les anciens n'en ont pas connu, il avait dû exercer sur les âmes une puissante influence. Mais lorsqu'on en conclut que l'Église catholique a eu plus de prise sur des peuples dont l'ancienne organisation religieuse avait tant de ressemblance avec celle que le christianisme leur apportait, on oublie que cette organisation était déjà détruite, au premier siècle de notre ère, et qu'il ne restait du druidisme que ces croyances superstitieuses qui survivent si longtemps aux religions détrônées. Entre le règne des prêtres d'Hésus et celui des prêtres de Jésus-Christ, il faut placer trois siècles de domination païenne. Quand une alluvion puissante vient ainsi recouvrir les couches anciennes, elle en change la nature. On ne voit pas d'ailleurs que le christianisme se soit établi ni plus vite ni mieux dans la Gaule que dans les pays qui n'ont jamais connu le druidisme, comme l'Italie ou l'Espagne.

On trouve affiliés à l'ordre des druides des bardes, des devins et des prophétesses. Celles-ci, magiciennes redoutées, aimaient à vivre sur des écueils sauvages, battus par une mer orageuse. Les neuf druidesses de l'île de Sein, à la pointe occidentale de la Bretagne, passaient pour connaître l'avenir, et leurs paroles apaisaient ou soulevaient les tempêtes. Comme les vestales de Rome, elles étaient vouées à une virginité perpétuelle. D'autres, qui habitaient un îlot à l'embouchure de la Loire, avaient leurs époux sur le continent, mais ne les venaient voir qu'à des époques déterminées. Dès que la nuit était descendue sur les flots, elles montaient dans une barque qu'elles dirigeaient elles-mêmes, touchaient au rivage, et, avant que l'étoile du matin se fût levée, regagnaient leur île sauvage. Chaque année, à un jour prescrit, elles devaient, entre le lever et le coucher du soleil, abattre et reconstruire la demeure de leur dieu. Dès que brillait le premier rayon du soleil, le toit s'écroulait sous leurs coups redoublés, et un autre temple s'élevait rapidement, emblème de la destruction et du renouvellement du monde et de la vie. Mais, malheur à celle qui laissait tomber un seul des matériaux nouveaux ! Elle était aussitôt déchirée par les mains de ses sœurs, rendues furieuses, et ses chairs sanglantes étaient dispersées autour de l'édifice sacré. Le mont Saint-Michel avait aussi son collège de druidesses : elles distribuaient aux fidèles des amulettes qui possédaient des propriétés merveilleuses et des flèches qui ne manquaient jamais leur but.

Les *ovates*, ou devins, étaient chargés de toute la partie matérielle du culte. C'étaient eux qui cherchaient la révélation de l'avenir dans les entrailles des victimes et le vol des oiseaux. Un Gaulois n'accomplissait aucun acte important sans recourir à la science divinatoire de l'ovate. Telle est l'éternelle curiosité des peuples enfants. Ils ne savent rien du passé, bien peu du présent ; ils n'ont de souci que pour percer les ténèbres de l'avenir.

Tant que le pouvoir des druides fût incontesté, les bardes furent les poètes saufs appelés à toutes les cérémonies religieuses. Après que les chefs militaires se furent affranchis de la domination des prêtres, les bardes célébrèrent les puissants et les riches. De chantres des dieux et des héros, ils se firent les courtisans des hommes. On les voyait, à la table des grands, payer, par leurs vers, le droit de s'y asseoir. Un d'eux arrive trop tard, quand Luern, le roi des Arvernes, remontait déjà sur son char ; le barde suit le chef qui s'éloigne, eu

déplorant sur une modulation grave et triste le sort du poète que l'heure a trompé. Luern, charmé, lui jette une poignée d'or. Aussitôt la ratte s'anime, ses cordes vibrent avec un son joyeux, et le barde chante : *Ô roi, l'or germe sous les roues de ton char ; la fortune et le bonheur tombent de tes mains.*

Cette tradition nous est venue par les Grecs, et on y reconnaît l'élégance de leur pensée ; l'ancienne poésie des bardes était certainement empreinte du caractère sauvage que ces hommes de sang devaient aimer.

IV. — MONUMENTS DITS DRUIDIQUES.

On trouve dans un grand nombre de nos provinces de l'Ouest des monuments étranges : *peulvens* ou *menhirs* (*men, pierre ; hir, longue*), blocs énormes de pierres brutes, fichées en terre isolément, ou rangées en avenue ; *kroumlech'* ou menhirs disposés soit en un cercle unique, soit en plusieurs cercles concentriques autour d'un menhir plus élevé. Dans ces enceintes religieuses, on déposait les trophées des victoires, les étendards nationaux, même les trésors enlevés à l'ennemi, dont plus tard on confia la garde à des étangs et à des bois consacrés¹. Les dolmens formés d'une ou plusieurs grandes pierres plates posées horizontalement sur plusieurs pierres verticales, étaient des chambres sépulcrales parfois recouvertes d'un terrassement, et qui renfermaient les restes de quelque chef fameux. Au pied d'un des dolmens des environs de Saumur, on a découvert un squelette avec un couteau de pierre au flanc. Était-ce le guerrier tombé dans la bataille, ou bien la victime immolée dans le sacrifice funéraire ?

On connaît les dolmens, dans un grand nombre de départements, sous les noms de *Pierre couverte, Pierre levade, table du diable, tuile des fées, allée couverte*. Il y a de ces monuments qui ont jusqu'à 7 mètres de long sur autant de large.

Dans les dolmens on trouve des instruments de pierre, quelquefois du bronze ou de l'or, très rarement du fer. Les palafittes ou cabanes sur pilotis sont du même âge : elles renferment des objets d'os et de pierre, identiques à ceux des dolmens, mais, de plus, des étoffes et, dans les vases tombés de ces cabanes au fond des eaux, des grains de froment, d'orge, d'avoine, de pois et de lentilles : preuve que ces chasseurs savaient aussi cultiver la terre.

Ils ne connaissaient pas ou connaissaient fort peu les métaux, qui abondent, au contraire, dans les tumulus. Ces tombeaux, qui contiennent beaucoup d'objets en bronze et en fer, n'en ont qu'un petit nombre en silex ; et les poteries, moins grossières que celles des dolmens, sont décorées de losanges, de dents de loup, qui rappellent l'ornementation des plus anciens vases de la Cisalpine. L'est de la Gaule était en progrès sur l'ouest, et il en devait être ainsi : le rayonnement de la civilisation grecque et italienne y avait plus facilement pénétré².

Les plus célèbres monuments mégalithiques sont dans la Bretagne et l'Anjou³. Les alignements de Karnak⁴ formaient dix allées ayant ensemble une largeur de 90 à 100 mètres, et plus de 4 kilomètres de longueur. Elles ont servi jusqu'à ces derniers temps de carrière aux habitants du voisinage. Quand elles étaient

¹ Voyez B. Fillon, *Objets trouvés dans l'étang de Nesmy*, 1879.

² Voyez la curieuse carte des dolmens et des tumulus dressée par M. A. Bertrand.

³ Un menhir de granit, à Belle-Isle, et celui de l'île Hoëdic ont été amenés de la côte, qui est éloignée de 16 kilomètres. En lisant plus loin la description des grands vaisseaux des Vénètes, on comprendra comment les Gaulois purent faire traverser la mer à de telles masses.

⁴ **Karnak**, en breton, signifie *lieu de rochers*.

entières, on y comptait huit ou dix mille pierres, dont quelques-unes s'élevaient de 5 à 6 mètres au-dessus du sol, et beaucoup sont plantées la tête en bas. On dirait une armée de géants. C'est une armée aussi, du moins d'après les traditions des habitants, qui ne pouvaient vivre à côté de cet étrange monument sans en expliquer, à leur façon, l'existence. Un homme de Dieu, saint Cornely évangélisait ces contrées. Les ennemis de la foi s'irritèrent de ses victoires et s'assemblèrent en grand nombre pour le tuer. Le saint s'enfuit du côté de Karnak. Les premiers bataillons de l'armée des païens allaient l'atteindre : Dieu, pour sauver son serviteur, les changea en pierres ; ils y sont encore dans leur ordre de bataille. On voit aussi, près de Karnak, à Korkoro, la Roche aux Fées.

L'allée couverte ou dolmen de Bagneux près de Saumur, connue sous le nom de *Roche aux Fées*, a 20 mètres de longueur. Elle est formée de quatre pierres plates ayant 6m,50 de longueur, sur 5 mètres de largeur et 1 mètre d'épaisseur, pesant, par conséquent, chacune de 60 à 70.000 kilogrammes, et soutenues à 2m,40 au-dessus du sol par huit autres pierres plantées en terre. La *Pierre branlante* de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), longue de 14 mètres sur 7 d'épaisseur, est si parfaitement équilibrée, qu'un seul homme peut la mettre en branle, malgré son poids de 500.000 kilogrammes.

Dans la lande du haut Brambien on compte encore près de deux mille menhirs debout ou renversés. Celui du Champ-Dolent, près de Dol, a 10 mètres d'élévation au-dessus du sol, et sa base, qui s'enfonce peut-être de 4 mètres en terre, en a 8 de circonférence. Cette énorme masse a dû cependant être amenée du mont Dol qui s'élève à plus d'une lieue de distance.

A Lock-Maria-Ker se trouvent le *Roi des menhirs*, la Table des Marchands et l'allée couverte de Mané-Lud. Le Roi des menhirs était un bloc plus grand que l'obélisque de la place de la Concorde à Paris. Il a été malheureusement renversé, et gît à terre, brisé en quatre morceaux, en son entier, il avait 22 mètres de long et devait peser 250.000 kilogrammes. Par quels moyens ces barbares ont-ils remué de pareilles masses qui étonneraient notre mécanique ?

Ailleurs, ce sont des tombelles comme celle de la presqu'île de Dhuys, dans le Morbihan, qui a 100 pieds de hauteur et 350 à la base. Sous cette montagne artificielle, comme dans la chambre sépulcrale des pyramides d'Égypte, s'est trouvé un squelette, celui probablement d'un chef religieux. Les premiers habitants de la Gaule se condamnaient à d'immenses travaux pour honorer des dieux que nous ne connaissons plus et des morts dont le nom n'a vécu qu'un jour.

Ces singuliers monuments portent parfois de grossières ciselures et des signes divers : on y voit des croissants, des excavations rondes disposées en cercles, des spirales, des figures qui représentent peut-être des haches de pierre, des serpents ou des arbres entrelacés. On dirait le tatouage bizarre des sauvages appliqué au granit.

Les monuments appelés druidiques furent élevés avant l'arrivée des druides en Gaule ou avant l'époque de leur puissance ; ils appartiennent aux premières populations celtiques, qui continuèrent longtemps à en construire. Ces pierres colossales, dressées pour une limite de territoire, un souvenir aux hommes ou un hommage aux dieux, sont la plus antique manifestation monumentale de la force humaine, non pas seulement chez les Gaulois, mais partout. *L'Iliade* et la *Bible* en mentionnent ; l'Abyssinie en avait ; l'Égypte en fit ses obélisques et ses pyramides ; les pays scandinaves en sont pleins ; on en a trouvé au Caucase, en

Arabie, à l'île de Pâques, perdue dans l'immensité de l'océan Pacifique, et jusque sur les côtes du Groenland. Les ruines de Dandy, dans file de Ceylan, ressemblent à s'y méprendre à celle d'Anglesey en Angleterre ; un cercle complet de pierres druidiques existe à Darab en Perse, et l'Amérique a les *chalpas* du Pérou et de la Bolivie, les *mounds* des vallées de l'Ohio et du Mississipi ; c'est l'architecture de la primitive humanité, et elle marque un état de culture par laquelle, à des époques fort différentes, de vieilles sociétés ont passé.

Beaucoup d'anciens peuples ont, en effet, formé leurs premiers autels et les plus anciens monuments de leur piété envers les dieux où de leur reconnaissance envers les hommes, avec de grands amoncellements de terre ou de pierres non taillées, telles que la nature les leur fournissait. Plus grand était l'effort, plus pesante était la pierre, plus il leur semblait que la divinité devait être satisfaite. Des alignements monstrueux de Karnak aux magnificences du Parthénon la distance est grande, mais la pensée est la même : seulement les Gaulois n'enfermaient pas la divinité en d'étroites murailles, ils lui donnaient des temples dont le ciel était la voûte. Si l'on en croyait les traditions des bardes gallois, *les pierres de l'équilibre*, comme ils appelaient les rochers que nous avons nommés *les pierres branlantes*, auraient été l'image de la divinité même, qui, libre dans sa volonté, ne penche, au gré d'aucune passion, plutôt d'un côté que de l'autre. L'idée est trop philosophique pour avoir appartenu à un temps où les dieux, au contraire, étaient conçus comme des êtres passionnés et violents.

Le respect pour les pierres druidiques résista aux interdictions réitérées des conciles de *prier ou d'allumer des flambeaux devant les pierres* ; et il n'est pas effacé partout. Des Bas-Bretons leur attribuent encore des vertus surnaturelles. En Normandie, on parle, à quelques veillées d'hiver, ou l'on y parlait naguère, des pierres *tourneresses* qui, dans la nuit de Noël, à minuit, tournent sur elles-mêmes¹. Ailleurs certaines coutumes s'y rattachaient. Il n'y a pas longtemps que les femmes du Croisic ont cessé d'aller danser autour de l'énorme menhir et que d'autres grattaient les pierres druidiques dans la pensée que cette poussière les rendrait fécondes. A Guérande, la jeune fille qui voulait se marier venait déposer dans les fentes d'un dolmen des flocons de laine rose liés avec du clinquant ; à Colombiers, elle montait sur la pierre levée, y plaçait une pièce de monnaie et devait sauter seule en bas. Ces monuments, autour desquels s'étaient probablement accomplis de terribles scènes, m'entendaient plus que des vœux d'amour de jeunes filles.

¹ Conciles d'Arles (452), de Tours (567), de Nantes (700), etc. Cf. *Cours d'antiquités monumentales* de M. de Caumont, p. 119. En terminant ce chapitre, je dois remercier M. Al. Bertrand, qui a mis à ma disposition, avec une extrême obligeance, les richesses du musée de Saint-Germain et sa connaissance profonde de la Gaule celtique et romaine.

CHAPITRE LIV — GUERRE DES GAULES.

I. — LA GAULE AU TEMPS DE CÉSAR.

Au milieu du siècle qui précède l'ère chrétienne, beaucoup des vieilles choses que nous avons montrées dans l'ancienne Gaule avaient changé. Les chefs des tribus et les nobles avaient brisé le joug de la classe sacerdotale. L'institut druidique, en décadence, ne prendra point, dans la guerre de la liberté, le rôle d'un clergé national : un druide, Divitiac, sera même le guide et l'ami de César. L'aristocratie, à son tour, avait trouvé deux ennemis puissants. Quelques-uns des siens, les plus habiles ou les plus braves, avaient réuni plusieurs tribus et s'étaient fait proclamer rois. Sur d'autres points, les habitants des villes s'étaient soulevés, et les druides, unis aux révoltés contre les nobles qui les avaient dépossédés, avaient essayé d'abolir le gouvernement aristocratique ou royal, et de le remplacer par un gouvernement démocratique plus ou moins mêlé d'éléments anciens. Dans un canton, c'étaient les notables, *principes*, et les prêtres qui, constitués en sénat, nommaient le *vergobret*, juge annuel, prononçant sur la vie ou la mort¹, au besoin chef de guerre ; dans un autre, le peuple avait institué un sénat ou des magistrats, quelquefois un roi, qui restait dans la dépendance de l'assemblée publique². César raconte qu'après sa victoire sur les Helvètes, les chefs de presque toutes les cités, *principes civitatum*, vinrent lui demander de les autoriser à réunir le conseil de la Gaule³. Nous avons dit ce qu'il convient de penser de ces assemblées générales.

Ainsi, pendant que Rome accablait les colonies gauloises d'Italie et d'Asie Mineure, la grande Gaule se déchirait de ses mains, au lieu de s'organiser et de s'unir. Aucun principe de gouvernement n'avait prévalu, ni la royauté, ni l'aristocratie, ni le clergé. Voilà pourquoi la Gaule était restée ouverte aux envahisseurs : par le nord aux Belges et aux Germains, par le sud aux légions romaines. Cependant au milieu de ce chaos s'étaient formés quelques États puissants. C'étaient des peuplades qui, plus nombreuses que leurs voisines, avaient placé celles-ci dans leur dépendance. Comme les hommes libres se mettaient dans la clientèle des grands, les petites tribus s'étaient faites, de gré ou de force, les clientes de tribus plus puissantes, sans aliéner leur liberté intérieure ; et il en était résulté de grandes confédérations qui dominaient sur de vastes portions du territoire gaulois. A en croire Strabon, les Arvernes auraient étendu leur suzeraineté sur la Gaule entière (V, 2, 3) : domination qu'il faut réduire à des proportions plus modestes.

Ces peuples connaissaient mal le régime municipal qui fit la grandeur des Gréco-Italiens et la civilisation du monde ; la forme sociale qui dominait chez eux était celle du clan et de la tribu. Cependant les confédérations dont il vient d'être parlé étaient un premier essai d'organisation générale. En s'étendant, en se reliant les unes aux autres, elles auraient pu donner la paix au pays et assurer son indépendance. Malheureusement le sentiment du péril commun se révéla trop tard, et la Gaule entière ne s'unit, une fois, que pour tomber, tout entière aussi, sous les coups de César.

¹ *Vitæ necisque in suos habet potestatem* (de Bello Gallico, I, 46).

² Chaque tribu des Galates, en Asie-Mineure, avait aussi un chef et un sénat de 300 membres. (Strabon, XII, 5, 1.)

³ *Concilium totius Galliae* (de Bello Gallico, I, 50).

Sans pouvoir être regardé comme une terre civilisée, ce pays était sorti de la barbarie. Ses peuples n'étaient plus des hordes de chasseurs errant à l'aventure, mais des sociétés assises sur le sol, où déjà les bras et les intelligences travaillaient. Ils avaient des finances organisées, des douanes, des impôts de diverses sortes¹. César oppose la richesse de la Gaule à la pauvreté de la Bretagne et de la Germanie, et il en tira assez de richesses pour acheter le peuple romain.

De son temps, les Gaulois connaissaient l'art d'exploiter les mines, et le pratiquaient très activement. Les Édues avaient des fabriques pour l'or et l'argent, les Aquitains pour le cuivre, les Bituriges pour le fer. Ce dernier peuple avait même trouvé l'art, resté traditionnel chez lui et chez ses voisins les Arvernes, de l'étamage par l'étain ou le plomb blanc. Les Édues avaient inventé le placage et l'argenterie ; ils ornaient ainsi les mors et les harnais des chevaux. Le char du roi Bituit était argenté ou même plaqué d'argent. Les chefs portaient des cottes de mailles en fer, récente invention gauloise, parfois même une cuirasse dorée, et nos collections contiennent quantité d'armes, d'outils, de colliers (torques), de bijoux, de vases en bronze, d'objets en émail, travaillés par les Gaulois. Ils savaient tisser et brocher les étoffes, et leurs teintures n'étaient pas sans réputation. On leur attribue l'invention de la charrue à roues, de la herse, du crible de crin, et l'emploi de la marne et des cendres comme amendement. Ils composaient diverses sortes de boissons fermentées, telles que la bière et l'hydromel. De l'écume de la bière ils avaient fait la levure ou ferment pour le pain. Bien qu'ils eussent peu de vin, on disait qu'ils avaient été les premiers à fabriquer les tonneaux propres à le conserver, tandis que les Romains en étaient encore à garder le vin dans des outres ou des jarres de terre. L'élève des animaux domestiques était en honneur.

On recherchait en Italie leurs chevaux hongres, leurs bœufs, et les esclaves celtes étaient renommés pour le service de l'écurie et de l'étable. Les Massaliotes, qui cultivaient fort bien la vigne et l'olivier, avaient appris à quelques-uns de leurs voisins et jusqu'aux Helvètes l'usage des lettres grecques ; les Arvernes limitrophes de la Narbonnaise se servaient de l'alphabet latin. Nous avons de très nombreuses médailles gauloises ; sur beaucoup l'on voit un cheval sans bride, ou un sanglier, double symbole de liberté et de guerre.

Leur système monétaire était celui des Gaulois du Danube, qui, après le pillage de la Grèce, avaient copié les magnifiques statères de Philippe II, de Thasos, etc. ; entre leurs mains inhabiles, le type avait perdu sa beauté. Cependant il était venu un assez grand nombre de ces pièces macédoniennes dans la grande Gaule pour qu'il s'y établît de nombreux ateliers monétaires qui ont fourni des types curieux, où la vanité des chefs a fait reproduire leur image².

¹ *Dumnorigem*.... *portoria reliquaue omnia Æduorum vectigalia parvo pretio redempta habere* (de *Bello Gallico*, I, 18). Les impôts étaient même fort lourds.... *Cum magnitudine tributorum premuntur* (*ibid.*, VI, 15). Les Vénètes prélevaient des droits sur tous ceux qui voulaient user de leurs ports (*ibid.*, III, 8) ; les Valaisans, sur les marchands qui passaient le grand et le petit Saint-Bernard, etc.

² Sur les nombreuses mines de la Gaule, voyez Ernest Desjardins, *op. cit.*, I, p. 409-433. On a récemment reconnu que l'étain a été très anciennement exploité en Gaule, et l'extraction du cuivre, de l'argent et de l'or y était plus active qu'aujourd'hui. Les anciens, ayant beaucoup d'esclaves, les employaient à des travaux peu productifs qui ne feraient pas vivre nos ouvriers libres ; en outre, grâce au commerce, les minerais riches ont fait abandonner les minerais pauvres. Ainsi s'explique que la Gaule ait été renommée pour sa richesse en métaux précieux et que la France ne le soit plus.

Le commerce avait une activité qui explique la richesse de la Gaule et que facilitaient les ponts jetés sur les fleuves, les routes solidement établies, même au travers des marais¹, une navigation fluviale très active et de nombreuses monnaies qui facilitaient les échanges. Le grenat fin qu'ils trouvaient au pied de plusieurs de leurs montagnes était fort recherché des Grecs dès le temps d'Alexandre. Les Séquanes envoyaient par la Saône et le Rhône leurs salaisons à Marseille, qui les répandait dans l'Italie et la Grèce, où ses marins portaient encore les fromages des Cévennes et des Alpes, les vins de Béziers et des côtes de la Durance, les esclaves, qu'on achetait parfois pour une anaphore de vin. En ce temps-là, avec l'immense consommation d'esclaves que faisaient les sociétés civilisées, l'homme était la denrée la plus recherchée, celle qu'on était sûr de placer vite et bien, et la Gaule fournissait beaucoup de cette marchandise. Elle exportait aussi de gros draps, des poteries noires, et avait, avec l'île de Bretagne, de nombreuses relations dont le centre était à Corbilo, à l'embouchure de la Loire. Les Vénètes, autour du Morbihan, avaient même une marine qui, à certains égards, était supérieure à celle des Romains et des Grecs. A la rame, l'engin des temps classiques pour la marine militaire, ils avaient substitué la voile, qui a permis les lointains volages et que de nos jours seulement la vapeur tend à remplacer. Leurs bâtiments, également propres à la grande navigation comme au cabotage, tenaient la haute mer ou pénétraient, à travers les écueils et les bancs de sable, dans l'intérieur des golfes et des rivières. César eut fort à faire avec ces hardis marins qui allaient chercher l'étain et le cuivre de la Bretagne, les grands chiens et les pelleteries de l'Irlande et de l'Écosse. A bien des pages de ses *Commentaires*, César parle de marchands parcourant la Gaule, et trafiquant en Bretagne, même dans la Germanie. Ce furent des marchands gaulois qui rassurèrent les soldats de César au sujet des Suèves et qui donnèrent le premier éveil aux Bretons sur la descente des Romains dans leur île.

Les villes se multipliaient et s'entouraient de remparts formés de plusieurs lits d'arbres et de pierres qui alternaient, comme on a pu le voir dans les restes de l'enceinte de Mursceints. Les arbres, dégrossis en poutres longues chacune de 40 pieds, étaient tenus réunis par des traverses intérieures. Le feu n'avait point de prise sur les pierres, et le bélier ne pouvait rien contre les poutres dont il ne rencontrait que les extrémités : Jules César admire cette ingénieuse combinaison.

A Péran, près de Saint-Brieuc, on a trouvé quelque chose de plus singulier : une muraille cimentée avec du verre fondu, *un château de verre*, comme disent les Écossais, qui ont chez eux sept ou huit de ces enceintes vitrifiées. Le miracle n'était pas difficile à réaliser : des lits de sable et de fougère, et par-dessus un grand feu entretenu durant plusieurs jours, pouvaient l'accomplir. Quelque feu allumé sur leurs grèves ou dans leurs landes avait sans doute révélé aux Gaulois la facile vitrification du sable. Les Phéniciens avaient ainsi trouvé l'art de faire le verre.

La Gaule marchait donc d'elle-même et seule. Elle était divisée, mais moins que ne l'avaient été l'Italie et la Grèce, et les éléments de force et de civilisation ne lui manquaient pas. On s'est demandé ce qu'elle serait devenue sans la conquête romaine, si la perte de son indépendance a été un bien, enfin s'il ne serait pas sorti des entrailles de la société gauloise, sous l'influence pacifique des arts de la

¹ Il subsiste encore des restes de ces chaussées gauloises, et César parle de ponts établis sur l'Aisne, la Seine, la Loire, l'Allier, même sur le Rhône.

Grèce et de l'Italie, une civilisation plus originale et peut-être meilleure que celle qui lui fut inoculée par Rome.

Sans doute, il est fâcheux que la Gaule ne soit pas arrivée au complet développement d'une vie nationale, mais il était impossible qu'elle y parvint. Placée entre les Romains qui, pour couvrir l'Italie, avaient besoin d'en posséder les approches, et les Germains qui, durant plus de vingt siècles, ont convoité la Gaule, ce pays ne pouvait manquer d'être le champ de bataille des deux races ennemies. C'était en Gaule que Marius avait vaincu les Teutons ; c'est là que César allait combattre Arioviste ; là encore que les empereurs, jusqu'à la dernière heure de l'empire, arrêteront l'invasion. La guerre qui va commencer était une de ces fatalités historiques qui ne permettent pas aux esprits sérieux d'inutiles regrets. *Depuis l'origine de notre empire, dit Cicéron, il n'est personne, ayant une vue nette des conditions d'existence de notre république, qui n'ait pensé que les Gaulois étaient pour elle le plus grand danger*¹, et par conséquent leur soumission, une nécessité pour Rome.

Nous saurons que les Romains avaient commencé depuis soixante ans la conquête du pays transalpin et que les peuples établis de Genève à Toulouse et de Toulouse à Saint-Bertrand-de-Comminges avaient reconnu l'autorité du sénat. De leurs grands établissements de Narbonne et d'Aix, les Romains surveillaient la Gaule chevelue. Ils avaient humilié la nation puissante des Arvernes par la défaite de Bituit, et accordé aux Édues leur protection intéressée². Aussi la crainte ou la confiance inspirée par Rome à ces deux peuples qui entouraient la Province avait permis aux gouverneurs de faire impunément peser sur elle toutes les exactions. Quand les Allobroges, à bout de patience, se soulevèrent après la conjuration de Catilina, ils furent écrasés (61), sans qu'un seul Gaulois tirât l'épée pour eux. L'état de la Gaule n'était point tel, d'ailleurs, que ses peuples pussent s'abandonner aux pensées belliqueuses. Depuis la révolution qui avait renversé les gouvernements aristocratiques, il s'était formé deux partis dans chaque cité, dans chaque bourg, et presque dans chaque famille. Les nouvelles républiques, trop jeunes pour que la liberté y fût paisible, étaient livrées à tous les orages que soulevaient des ambitions rivales ou mécontentes. Vers le temps du consulat de César, un chef arverne avait péri sur un bûcher pour avoir voulu rétablir la royauté proscrite³, et, à l'heure même, trois nobles chez les Helvètes, les Séquanes et les Édues conspiraient la chute du gouvernement démocratique. En outre, tous ces peuples étaient rivaux ; chaque année la guerre éclatait sur mille points⁴. Fiers de l'abaissement des Arvernes et du titre d'alliés de Rome, les Édues avaient abusé de leur puissance et de la crainte qu'inspiraient les légions, pour opprimer leurs voisins. Maîtres du cours moyen de la Loire par la forte place de Nevers et de celui de la Saône par Mâcon et Chalon, ils avaient interdit aux Arvernes la navigation du premier de ces fleuves et mis de lourds péages sur les denrées que les Séquanes envoyaient par l'autre à Marseille. Poussés à bout, ces deux peuples s'étaient unis, et, pour être plus sûrs de vaincre, avaient pris à leur solde quinze mille Suèves avec leur chef Arioviste. Les Édues avaient été battus et contraints de livrer des otages, mais les Séquanes n'avaient pas eu à se réjouir longtemps de leur victoire. Sorti des forêts humides et des terres incultes de la Germanie, Arioviste n'avait plus voulu quitter le beau pays qu'on lui avait

¹ *De Provinciis consularibus*, 13.

² Dion, XXXVII, 47-48 ; Tite Live, *Épit.*, CIII.

³ César, *de Bello Gallico*, VII, 4.

⁴ *Bellum incidit fere quotannis* (César, *ibid.*, VI, 95).

imprudemment ouvert. Sous divers prétextes, il fit venir huit fois autant de guerriers qu'il en avait promis, et il exigea pour eux un tiers du territoire séquanais. Les Édues et les Séquanes, réunis par une commune oppression, se levèrent ensemble contre le roi germain. Il trompa leur colère en se réfugiant derrière des marais, lassa leur patience, puis saisit une occasion favorable de les accabler. Leur défaite, au confluent de la Saône et de l'Oignon, le rendit plus avide. Maintenant, il voulait un autre tiers des terres séquanaises pour vingt-quatre mille Harudes, ses alliés.

Contre ces dominateurs de l'Est, les Gaulois implorèrent ceux du Midi. Un des principaux Édues, Divitiac, vint à Rome réclamer la protection tant de fois promise à ses frères. On tarda longtemps à lui répondre. Un événement inattendu força le sénat de donner enfin plus d'attention à ces plaintes. On apprit que les Helvètes, fatigués des continuelles incursions des Suèves, voulaient aller chercher sur les bords du grand Océan un climat moins rude et une vie plus tranquille. Mais, avec leurs alliés de la rive droite du Rhin qui s'étaient engagés à les suivre, les Helvètes formaient une masse de près de quatre cent mille âmes¹, et ils comptaient prendre leur route par la Province. Il y avait pour Rome dans ce projet un double danger ; l'Helvétie abandonnée serait occupée par les Suèves, dont le voisinage était redouté ; et, en traversant la Gaule, ces quatre cent mille émigrants devaient y causer des désordres dont on ne pouvait prévoir les suites. Un de leurs chefs d'ailleurs, Orgetorix, espérait qu'à la faveur de ces mouvements il pourrait recouvrer l'autorité royale qu'avaient exercée ses pères. Le Séquane Castic et l'Édue Dumnorix, initiés à ses projets, devaient le seconder et recevoir de lui l'appui nécessaire pour opérer dans leur pays la même révolution ; puis ce triumvirat barbare aurait soumis la Gaule entière². Les menées d'Orgétorix furent découvertes, mais la mort de ce chef ne détourna point le peuple du plan d'émigration qu'il avait conçu. A Rome, on s' alarma justement, car on se souvenait de la part que les Helvètes avaient prise quarante ans auparavant à l'invasion des Cimbres. Trois sénateurs, envoyés dans la Gaule, apportèrent un sénatus-consulte donnant au gouverneur de la Narbonnaise des pouvoirs illimités pour faire tout ce qu'il jugerait utile à la république et pour protéger les alliés du peuple romain. Les Édues, gagnés par ce décret, s'engagèrent à fermer, avec l'aide des Séquanes, les passages du mont Jura.

Les Helvètes et leurs alliés s'étaient donné trois ans pour achever leurs préparatifs³ ; la troisième année tombait sous le proconsulat de César. C'était donc à lui qu'allait revenir cette guerre, en exécution du décret sénatorial de 61. Dans cette prévision, et pour diviser à l'avance ses ennemis, il chercha dès l'année 59 à s'attacher Arioviste, en lui faisant donner le titre d'ami du peuple romain. Le roi barbare promit, en effet, de n'apporter aucun obstacle à l'exécution du plan arrêté contre les Helvètes. Dans le courant de mars 55, César partit pour la Narbonnaise, une de ses trois provinces, et en huit jours il atteignit Genève. Les Helvètes, afin de s'ôter toute envie de retour, venaient de brûler leurs douze villes et leurs quatre cents bourgades ; ils s'étaient donnés rendez-vous au bord du Rhône pour le 28 mars.

¹ D'après les registres, tenus en langue grecque, que César trouva dans leur camp, les émigrants étaient au nombre de 368.000, dont 92.000 en état de combattre. (*Bell. Gall.*, I, 29.)

² *Per tres potentissimos.... Galliæ totus sexe potiri posse sperant* (César, de *Bello Gallico*, I, 3).

³ César, *ibid.*, I, 3 : *in tertiam annum*.

II. — PREMIÈRE CAMPAGNE DE CÉSAR (58). VICTOIRES SUR LES HELVÈTES ET SUR ARIOVISTE.

Le Rhône, en descendant du Saint-Gothard, coule entre deux chaînes de hautes montagnes, jusqu'au lac Léman, qu'il forme, et d'où il sort à Genève pour aller se heurter, à quelques lieues de cette ville, contre le Jura et un dernier contrefort des Alpes, le mont Vuache. Après une lutte dans laquelle le fleuve a fini par triompher, il a fait brèche dans la montagne, et il quitte la Suisse par une gorge affreuse qui sépare la Franche-Comté de la Savoie, le pals des Séquanes de celui des Allobroges. Pour gagner l'intérieur de la Gaule, les Helvètes m'avaient point d'autre route, à moins de se jeter dans les gorges du Jura méridional, difficilement praticables à une émigration de cette espèce, ou de franchir le Rhône sur quelque point entre le Léman et les montagnes des Allobroges. Mais César était à Genève, et il avait déjà coupé le pont de cette ville. Les Helvètes, hésitant à s'engager dans la gorge de l'Écluse où quelques hommes résolus pouvaient arrêter une armée, demandèrent au proconsul le passage par les terres des Allobroges. Comme il n'avait encore qu'une légion, il remit au 13 avril à leur rendre réponse : c'était un délai de quinze jours qu'il se donnait et dont il profita bien. Quand les députés reparurent, ils trouvèrent que ce peu de jours lui avait suffi pour fortifier tous les points facilement abordables de la rive gauche du fleuve, depuis le Jura jusqu'à la pointe du Léman, sur une longueur de 27 kilomètres¹. Des troupes accourues de la Province couronnaient le rempart, toutes les tentatives des barbares pour passer le Rhône de vive force échouèrent. Il fallut reprendre la route du Jura. Dumnorix et Castie leur firent accorder le consentement des Séquanes ; sans s'inquiéter du refus des Édues, la horde s'achemina vers la Saône, heureuse déjà de laisser derrière elle ces dangereux défilés.

Par une habile opération qui ne lui avait pas coûté un homme, César venait de préserver la Province d'une dangereuse invasion. Le péril était rejeté sur les Édues ; mais César avait déjà résolu de s'autoriser du sénatus-consulte de 61 pour sortir de sa province et secourir les alliés de Rome².

La marche des Helvètes fut si lente, qu'il eut le temps d'aller chercher en Italie cinq légions, et de retrouver les barbares encore occupés, depuis vingt jours, à passer la Saône que les troupes éduennes n'avaient point osé défendre. Il s'établit probablement à Sathonay et y attendit que les trois quarts de l'armée ennemie se trouvassent de l'autre côté du fleuve, pour écraser l'arrière-garde,

¹ L'empereur Napoléon III, qui a fait étudier soigneusement le terrain, ne croit pas que César ait formé un retranchement continu, comme ses paroles l'indiqueraient (*B. G.*, I, 8). D'un rapport rédigé par le baron Stoffel, envoyé par l'empereur pour faire le relevé des lieux, il résulte que les points fortifiés par César ont dû être : 1° en aval d'Aire-la-Ville, 2° au nord de Cartigny, 3° au nord-ouest d'Avully, 4° en aval de Chanas, des deux côtés de l'embouchure de la Laire dans le Rhône, 5° entre Cologny et le Pas de l'Écluse. Ces travaux sont le premier exemple des lignes de défense dont l'empire couvrira toutes les parties vulnérables de ses frontières. Aujourd'hui il n'existe sur cette partie du cours du Rhône qu'un gué entre Russin à droite et le Moulin de Vert à gauche. Le tome II de la *Vie de César* par Napoléon III est le commentaire le plus complet qui ait encore été fait du livre de César, grâce à l'étude attentive ou à la recherche des localités, aux fouilles nombreuses qui ont été ordonnées, et à l'examen de toutes les questions de topographie, d'archéologie, d'art militaire et de science que le texte comporte.

² César s'est autorisé, pour toute sa guerre des Gaules, de ce sénatus-consulte qui, assurant à ses opérations la légalité, sans nécessiter d'autres décrets du sénat ou du peuple, lui permit de lever de nouvelles légions et d'ajouter chaque année une guerre à une autre guerre, jusqu'à ce que la Gaule entière fût conquise. (*De Bello Gallico*, I, 35.)

demeurée sur la rive orientale, à la hauteur de Mâcon (juin) ; mais, jetant en un jour toute son armée sur la rive opposée, il se trouva en présence de la horde entière, qui remonta vers le nord. Pendant quinze jours, il la suivit à très peu de distance sans trouver une occasion d'engager le combat, jusqu'à ce que, les vivres lui manquant par la trahison de Dumnorix, il résolut d'en aller prendre dans la capitale même des Édues, Bibracte (sur le mont Beuvray, à 15 kilomètres d'Autun). Les Helvètes crurent qu'il fuyait, et se jetèrent sur son arrière-garde ; mais ils trouvèrent toute l'armée rangée en bataille, sur les flancs d'une colline d'où partit une grêle de traits qui mit le désordre dans leurs rangs. Les légions alors descendirent pour attaquer à l'épée, et il s'engagea un violent combat qui dura jusqu'au milieu de la nuit avec un immense massacre des Gaulois. Dès le commencement de l'action, César avait renvoyé son cheval, en signe qu'il voulait partager tous les périls de ses soldats (fin de juin ou commencement de juillet). Le reste de la horde précipita sa marche vers le nord pour gagner le Rhin et la Germanie. Bientôt atteints, ils livrèrent leurs armes, et, par l'ordre du proconsul, les survivants de cette émigration désastreuse, cent dix mille hommes, retournèrent vers leurs montagnes, que César ne voulait pas laisser occuper par les Germains. Les Allobroges reçurent l'ordre de fournir du blé aux débris de ce malheureux peuple, jusqu'à ce qu'il eût ensemencé ses terres.

Une peuplade alliée des Helvètes, les Boïes, resta, avec, la permission de César, au milieu des Édues, qui l'établirent sur leur frontière du sud-ouest (le Beaujolais), pour la défendre contre les Arvernes. C'étaient les descendants de ce brave peuple qui avait quitté l'Italie pour n'y pas vivre sujet de Rome. Menacés sur les bords du Danube par les Gètes, ils s'étaient associés à la fortune des Helvètes, et revenaient, après plus de cinq siècles, dans leur première patrie. Ils allaient y retrouver la domination qu'ils avaient fuie si longtemps.

La Gaule était alors entre deux invasions : celle des Suèves, force désordonnée et sauvage ; celle, des Romains, puissance admirablement organisée, toutes deux redoutables pour un peuple qui ne savait pas mettre en commun ses intérêts et son courage. Les Suèves effrayaient par leur barbarie. *Chaque année, dit César, leurs guerriers vont chercher des combats et du butin. Ils n'habitent jamais un même canton plus d'un an, vivent moins de blé que de lait, de viande et de gibier. Leurs vêtements sont des peaux de bêtes qui laissent à découvert la plus grande partie du corps. Ils ne veulent point qu'on apporte chez eux du vin ou des denrées étrangères, et aiment à s'entourer de vastes solitudes. Ces grandes terres dépeuplées leur semblent un titre de gloire pour la nation qui a fait ces ravages : c'est une preuve que beaucoup de peuples n'ont pu résister à leurs armes. On dit que derrière eux, à l'orient, ils ont fait le désert sur un espace de six cent mille pas.* Il n'y a point à s'étonner que la Gaule, n'ayant pu fermer ses portes à de tels hôtes, fût pressée de s'en débarrasser par la main de Rome.

La guerre des Helvètes terminée, César se trouva en face d'Arioviste. Il n'eut garde de rejeter les prières des Gaulois, quand les députés des principales cités, réunis en assemblée générale, *concilium totius Galliae*, vinrent implorer son appui contre le roi germain ; car ces barbares étaient bien plus inquiétants pour la province romaine que les Helvètes ne l'avaient été. Annibal avait imposé à Rome l'obligation de soumettre l'Espagne, d'où était parti le grand coup de la seconde guerre Punique ; la conquête de ce pays avait contraint le sénat à s'assurer d'une route entre les Alpes et les Pyrénées, et la sécurité de la province formée le long de cette voie militaire exigeait que le *statu quo* territorial, créé en Gaule par les victoires de Fabius et de Domitius, ne fût point changé. Tel est

l'enchaînement des nécessités historiques dont la guerre des Gaules fût la dernière et glorieuse conséquence.

Le proconsul fit proposer une entrevue à Arioviste, qui répondit fièrement : *Si j'avais besoin de César, je serais allé le trouver ; César a besoin de moi, qu'il vienne.* Le proconsul ayant répliqué par des menaces : *Personne, dit le barbare, ne s'est encore attaqué à moi, qui ne s'en soit repenti. Quand César le voudra, nous mesurerons nos forces, et il apprendra ce que sont les Germains, ces guerriers qui, depuis quatorze ans, n'ont pas dormi sous un toit.* En même temps, les Édues annonçaient que les Harudes envahissaient leurs terres, et les Trévires, que de nouvelles troupes, fournies par les cent cantons des Suèves, s'approchaient du Rhin. La Germanie tout entière s'ébranlait : il n'y avait pas un instant à perdre pour refouler cette invasion, dont Arioviste n'était que l'avant-garde.

César se dirigea vers lui à marches forcées, dans la direction de l'importante place de Vesontio (Besançon), dont Arioviste voulait se saisir et où César le prévint. Il y arriva vers le commencement du mois d'août. La description qu'il en fait prouve l'exactitude des renseignements qu'il nous donne, car cette description peut servir encore aujourd'hui : *La ville est si bien défendue par la nature, qu'elle offre toute facilité pour la guerre. Le Doubs l'environne presque en entier, et l'espace de 1600 pieds (480 mètres) où la rivière ne passe point est occupé par une haute montagne dont la base est baignée par les eaux. Un mur l'entoure et en fait une citadelle qui est réunie à la ville.* César s'y arrêta quelques jours pour rassembler des vivres et prendre connaissance du pays. Ce délai faillit lui être fatal. Ses soldats, effrayés des récits que faisaient les habitants sur la haute taille et le courage des Germains, ne voulaient pas avancer plus loin. Dans tout le camp, chacun faisait son testament. Les moins effrayés montraient la difficulté des chemins, la profondeur des forêts, l'impossibilité des transports et du ravitaillement ; on rapporta même à César que les soldats étaient résolus à ne point obéir, quand il donnerait l'ordre de lever les enseignes. Il convoqua un grand conseil de guerre auquel les centurions assistèrent ; il y rappela toutes les victoires des légions sur les peuples du Nord : celles de Marius sur les Cimbres et les Teutons, de Crassus sur les gladiateurs, celles qu'ils venaient eux-mêmes de gagner sur les Helvètes, tant de fois vainqueurs des Suèves ; et il représenta Arioviste n'ayant eu l'avantage sur les Gaulois que par des ruses impraticables avec des Romains. *Quant à ceux, dit-il, qui, pour cacher leurs craintes, parlent de la difficulté des chemins et de l'approvisionnement, ils sont bien téméraires de prétendre prescrire au général ses devoirs ou de penser qu'il les oubliera. Ce soin là appartient et il y a pourvu. Le blé sera fourni par les Séquanes, les Lingons (Langres) et les Leuces (Toul) ; déjà il est mûr dans les campagnes. Quant aux chemins, ils en jugeront bientôt. On prétend que les soldats refuseront d'obéir, il n'en croit rien, car une armée ne devient rebelle qu'avec un chef incapable ou criminel. Pour lui, sa vie entière atteste son intégrité, et la guerre des Helvètes, son heureuse fortune. Aussi il avancera le départ ; dès la nuit suivante, à la quatrième veille, le camp sera levé, car il est impatient de savoir si dans le cœur de ses soldats la peur l'emporte sur le devoir et l'honneur. L'armée ne devrait-elle pas le suivre, qu'il partirait avec la dixième légion seule ; elle sera sa cohorte prétorienne.* En général consommé, César n'abandonnait aucun des droits du commandement ; tout en donnant les raisons d'agir et d'espérer, il ne permettait pas qu'on les discutât. La dixième légion, flattée de la confiance qu'il lui montrait, promit son absolu dévouement, et les autres, par l'organe de leurs tribuns et centurions,

protestèrent de leur soumission aux ordres du chef *qui seul avait la direction de la guerre*.

Deux routes pouvaient conduire de Besançon dans la vallée du Rhin : l'une plus courte, mais montagneuse et boisée, par conséquent difficile ; l'autre plus longue de 50 milles, parce qu'elle contournait ce massif dans la direction de Besançon à Vesoul. César prit celle-ci, et, après sept jours de marche, arriva dans la vallée du Rhin, dont jamais un Romain n'avait touché les bords. Arioviste y campait : il demanda au proconsul une conférence entre les deux camps. Chacun s'y rendit avec dix cavaliers, ceux de César étaient des soldats de la dixième légion qu'il avait montés avec des chevaux gaulois : *Il dépasse ses promesses, disaient-ils, il devait nous faire prétoriens, et nous voilà chevaliers, equites*. Arioviste reprocha au proconsul d'être entré en ennemi sur ses terres. Cette partie de la Gaule, disait-il, était sa province, comme le sénat avait la sienne, et il n'était pas si barbare qu'il ne comprit que, sous le masque de l'amitié, César songeait à asservir les Gaulois ; il ajoutait : *Si tu ne t'éloignes avec ton armée, je te traiterai en ennemi, et sache que de nombreux messagers sont venus de la part des grands de Rome m'offrir leur amitié et leur reconnaissance si je les débarrassais de toi*¹. *Mais laisse-moi la libre possession de la Gaule, et, sans fatigue ni danger de ta part, je me chargerai de toutes les guerres que tu voudras entreprendre*.

César n'était pas venu jusque-là pour reculer : mais Arioviste refusa pendant plusieurs jours la bataille. C'est que les devineresses des Suèves avaient consulté le sort en écoutant le murmure des eaux et en étudiant les cercles qu'une pierre jetée dans le fleuve y traçait ; et le sort avait répondu : *Il ne faut combattre qu'après que la nouvelle lune aura montré son croissant d'argent*. César, à cette révélation faite par des prisonniers, n'en fut que pins pressé d'engager l'action. Il réussit à forcer les Germains de recevoir le combat avant l'époque heureuse fixée par leurs prophétesses. La bataille fut acharnée, mais désastreuse pour les barbares (10 septembre). Un petit nombre seulement échappa, et parmi eux Arioviste, qui, blessé, repassa le Rhin avec peine.

Quelques jours avant la bataille, Arioviste ayant demandé une nouvelle conférence, César lui avait envoyé M. Mettius, un hôte du roi barbare, et le Gaulois Valerius Procillus, dont le père avait obtenu d'un des gouverneurs de la Narbonnaise le titre de citoyen. Procillus parlait celte et pouvait s'entendre avec le Germain qui comprenait cette langue. Mais, à leur entrée dans son camp, il les traita d'espions et les fit mettre aux fers. Dans la déroute, leurs gardiens les entraînaient, quand César, qui poursuivait l'ennemi à la tête de sa cavalerie, les délivra. *La fortune, dit-il, n'avait pas voulu troubler, par la perte de l'homme le plus considéré de la province, son hôte et son ami, la joie de son triomphe*. Procillus lui raconta qu'il avait vu trois fois consulter le sort pour décider s'il serait brûlé sur l'heure ou plus tard. Deux des femmes d'Arioviste et une de ses filles furent tuées, probablement avec beaucoup de leurs compagnes, car elles s'étaient, comme à la bataille d'Aix, placées sur les chariots dont les Suèves avaient couvert les deux flancs et les derniers rangs de l'armée.

La nouvelle de cette défaite répandit la joie dans la Gaule et la douleur dans la Germanie : les Suèves s'éloignèrent du Rhin et s'enfoncèrent dans leurs forêts.

¹ César cite ces paroles d'Arioviste ; sont-elles authentiques ? La haine implacable des grands contre le proconsul des Gaules, que, plus tard, ils voulurent livrer aux Germains, le donnerait à penser.

En une seule campagne César avait terminé deux guerres formidables (58). Il alla passer l'hiver dans la Cisalpine pour y recevoir les félicitations de ses amis de Rome et y remplir les devoirs judiciaires de sa charge, en tenant ses assises, *conventus*, dans les principales villes de la province. De là aussi, il veillait sur les remuantes peuplades de la Pannonie. C'étaient d'autres Celtes qui, au bruit des combats gaulois et des victoires des Gètes leurs voisins sur les Grecs d'Olbia et de la côte de Thrace¹, pouvaient être tentés de reprendre la route de l'Adriatique où ils auraient trouvé les ossements des légions exterminées par leurs pères. D'habiles négociations, dont il ne reste qu'une trace à demi effacée, retinrent les Pannoniens dans l'alliance de Rome, et César, n'ayant rien à craindre pour ses provinces orientales, pourra les dégarnir et porter toutes ses forces en Gaule².

III. — SECONDE CAMPAGNE, OPÉRATIONS CONTRE LES BELGES (57).

La défaite d'Arioviste avait délivré les Édues et les Séquanes de la servitude ; mais une partie de leurs clients, au lieu de rentrer sous leur protection, avaient réclamé celle des Rèmes, peuple puissant de la Belgique, et César n'avait pas empêché cette défection. Puis, au lieu de regagner l'Italie, les légions avaient pris des quartiers d'hiver sur leur territoire, et il semblait que la vallée de la Saône fût déjà, comme celle du Rhône, une province romaine. Le mécontentement succéda à l'enthousiasme : on craignit de n'avoir fait que changer de maître ; le peuple s'indignait d'un mot de César, qui voulait, assurait-on, rétablir la royauté, et les ambitieux se disaient qu'il faudrait compter non plus avec leurs adversaires, mais avec Rome. Une guerre nouvelle détourna pour quelque temps ces craintes.

Les Belges s'étaient réunis en assemblée générale, et avaient voté une levée en masse : deux cent quatre-vingt-seize mille hommes devaient être prêts au printemps sous les ordres de Galba, chef de guerre des Suessions et des Bellovaques. Averti de ces mouvements par les lettres de son lieutenant Labienus, César enrôla en Italie deux nouvelles légions, les dirigea sur la Belgique, et, dès que la campagne put s'ouvrir, arriva lui-même sur la frontière. Il avait de longue main préparé les Rèmes à jouer dans le Nord le rôle de Marseille dans le Midi, et celui des Édues au Centre, c'est-à-dire à lui ouvrir le pays, à guider sa marche, à préparer les défections. Ils s'en acquittèrent avec un honteux dévouement. Iccius et Antebrogius, deux des principaux chefs, vinrent lui dire que leur peuple se mettait sous la foi du peuple romain, qu'il ferait tout ce qui lui serait ordonné ; qu'il livrerait des otages, ses places et des vivres. César demanda que le sénat tout entier se rendit près de lui et que les enfants des plus nobles familles lui fussent remis.

Ce fut sur le territoire des Rèmes, aux environs de Bibrax (Vieux-Laon), qu'il rencontra les Belges. Il hésita quelque temps à mettre ses huit légions, soixante mille hommes, aux prises avec près de trois cent mille barbares renommés comme les plus braves de la Gaule. Pour les diviser, il fit partir secrètement Divitiac et l'armée éduenne avec mission de dévaster sur les derrières des confédérés le pays des Bellovaques, tandis que lui-même prenait les précautions

¹ La riche cité d'Olbia, sur l'*Hypanis* (Bug), et toutes les villes du littoral nord-est de l'empire jusqu'à Apollonie, furent détruites vers ce temps par les Gètes. (Dion Chrysostome, *Orat.* XXXVI.)

² Les Gaulois du Danube étaient, comme les nôtres, déjà sortis de la barbarie. Dès le quatrième siècle avant Jésus-Christ ils avaient frappé de la monnaie, et les Germains n'en ont fabriqué qu'au temps de Charlemagne, les Slaves qu'au onzième siècle de notre ère. (Fr. von Pulszky, *Monum. de la domination celtique en Hongrie*, dans *Research.*, sept. 1879.)

nécessaires en si lointains pays. Il fit à Berry-au-Bac une forte tête de pont, où il plaça, sous le commandement de Titurius Sabinus, six cohortes qui devaient lui donner sécurité pour ses convois et pour sa retraite ; puis il occupa avec ses légions, sur la rive droite de l'Aisne, dans un camp fortement retranché, une colline dont les approches étaient défendues par le ruisseau marécageux de la Miette. De là il pouvait étudier sans péril leur manière de combattre et familiariser ses troupes avec leur aspect.

Cette prudence augmenta la confiance des barbares. Ils essayèrent d'enlever Bibrax que défendait le Rémois Iccius ; un renfort envoyé à propos par César les obligea de se retirer après une attaque furieuse. Les Romains se refusant à traverser le terrain marécageux, les Belges se décidèrent à tourner la position en passant l'Aisne plus bas. César, averti par ses éclaireurs, envoya contre eux sa cavalerie, qui les chargea jusque dans le lit du fleuve, et en fit un grand carnage. Ce double échec mit le désordre dans leur armée. La nouvelle de l'attaque de Divitiac acheva de la dissoudre. Les Bellovaques, au nombre de soixante mille, ayant couru à la défense de leurs foyers, les autres peuples suivirent ce fatal exemple, et César n'eut qu'à lancer ses cavaliers pour changer cette retraite en une fuite désordonnée. Pendant tout un jour les Romains tuèrent sans péril pour eux-mêmes (57)¹.

La coalition dissoute, il en fallait dompter les peuples l'un après l'autre ; c'était plus facile, mais plus long. César y mit toute son activité. Dès le lendemain il marcha contre les Suessions, assiégea leur capitale, *Noviodunum* (Soissons) ; et les barbares, effrayés de l'approche rapide des *vineæ*, ou galeries couvertes, et de l'aspect menaçant des machines, capitulèrent. Leur roi Galba, sauvé par les prières des Dèmes, livra ses fils en otage. De là le proconsul passa sur les terres des Bellovaques (Beauvais). La terreur le précédait ; devant leur plus forte place, *Bratuspantium* (Breteuil), il ne trouva que des vieillards et des femmes ; les chefs s'étaient enfuis dans l'île de Bretagne. Sa générosité politique accorda aux prières de l'Éduen Divitiac le pardon des Bellovaques, comme il avait accordé celui des Suessions aux sollicitations des Rèmes. Les Ambiens (Amiens) se hâtèrent de livrer des otages.

La moitié de la Belgique était soumise ; la Marne, l'Aisne, la Somme, traversées, et l'armée romaine n'avait pas encore couru de dangers sérieux. Mais ils allaient commencer. César voulait pénétrer dans le pays sauvage des Verves (Hainaut). D'immenses marais, des forêts où l'on n'avancait qu'en s'ouvrant un chemin avec la hache, des haies formées de jeunes arbres recourbés, dont les branches dirigées horizontalement étaient entrelacées de ronces et d'épines, couvraient le territoire de ce peuple qui reniait le nom de Gaulois pour se vanter de son origine germanique. Ils n'avaient point de villes, chassaient les marchands et s'interdisaient l'usage du vin et de tout ce qui leur paraissait devoir énerver les âmes. Réunis aux Atrébates (Arras) et aux Viromandues (habitants du Vermandois, Saint-Quentin), ils attendirent les Romains derrière la Sambre (aux environs de Maubeuge²). Dans l'ordre de marche, chaque légion était suivie de ses bagages, et toute l'armée formait une longue colonne qu'au milieu de ces forêts il était aisé de couper. Avertis par des déserteurs gaulois, les Nerves se disposèrent à surprendre les légions l'une après l'autre, et ils attendirent, cachés dans un bois, que la première se montrât. Mais, au voisinage de l'ennemi, César avait changé

¹ *Sina gallo periculo... interfecerunt quantum fuit diei spatium* (César, de *Bello Gall.*, II, 11).

² Napoléon III, *Histoire de César*, t. I, p. 95.

ses dispositions. Six légions marchaient ensemble, et les deux dernières, composées de nouvelles levées, gardaient les bagages réunis en un seul convoi. Dès que l'armée parut sur la colline et eut commencé les premiers travaux du camp, les Nerves s'élançèrent et franchirent la Sambre, qui en cet endroit était partout guéable. Leur attaque fut si impétueuse, que *les chefs n'eurent pas le temps de revêtir leurs insignes, les soldats de mettre les casques et d'ôter l'enveloppe des boucliers. Chaque légionnaire, en accourant des travaux, se plaça au hasard près du premier drapeau qu'il aperçut, afin de ne pas perdre à chercher le sien le temps de la bataille.*

Malgré les haies qui coupaient le terrain et qui empochaient les légions de se voir et de combiner leurs mouvements, les Atrébates, à l'aile droite de l'armée nervienne, furent précipités dans la Sambre ; les Viromandues, qui tenaient le centre, furent acculés au fleuve, mais, tandis qu'ils y faisaient une résistance désespérée, les Nerves, à l'aile gauche, gravissaient et tournaient la colline. De ce côté, le camp à peine ébauché fut pris ; les légions étaient coupées, et tous les centurions de la douzième légion tués ou mis hors de combat. Les troupes légères, les auxiliaires, fuyaient, même les Trévires, les plus braves des cavaliers de la Gaule, qui prirent la route de leur cité en répandant par tout le bruit que les Romains étaient vaincus et leurs bagages enlevés. César lui-même croit la bataille perdue ; saisissant un bouclier, il se jette en avant, reforme la ligne, et combat comme un soldat. Les siens, entraînés par son exemple, font reculer de quelques pas les troupes nerviennes. Il profite de l'espace que lui donne ce vigoureux effort, pour étendre ses cohortes trop serrées et rapprocher peu à peu les légions, qui s'appuient les unes aux autres. Le combat se rétablit avec plus d'ordre ; la discipline, la tactique, reprennent leurs avantages ; l'arrière-garde a le temps d'accourir, et Labienus, qui poursuivait les Atrébates, envoie au secours du proconsul sa dixième légion. Une partie de l'armée nervienne se fit tuer. *De nos six cents sénateurs*, disaient les vieillards à César, *il en reste trois ; de soixante mille combattants, cinq cents ont échappé*¹.

De si vaillants ennemis inspirèrent de l'estime à leur vainqueur. *On ne doit pas s'étonner*, dit-il, *que des hommes si intrépides aient osé franchir une large rivière, gravir ses bords escarpés et combattre dans le lieu le plus défavorable. La grandeur de leur courage leur rendait facile la plus difficile entreprise*².

La bataille de la Sambre³ fut une des journées où César combattit pour la vie ; elle mit la Belgique à ses pieds. Les Atuatiques seuls étaient encore en armes. Ils descendaient des Cimbres qui, près d'un demi-siècle auparavant, avaient envahi la Gaule. Six mille de ces barbares laissés sur le bord du Rhin à la garde des gros bagages de la horde y avaient fait, souche de peuple et s'étaient fixés vers le confluent de la Sambre et de la Meuse, où d'autres Germains étaient sans doute venus les rejoindre. Ils avaient promis leur assistance aux Nerviens, la nouvelle du désastre leur fit rebrousser chemin. Certains d'être attaqués bientôt, ils abandonnèrent leurs bourgades et se réfugièrent, avec tout ce qu'ils possédaient, dans la plus forte de leurs places. C'était un massif de roches escarpées que

¹ Il y a beaucoup d'exagération dans ces chiffres, car on verra bientôt les Nerviens redevenus redoutables.

² Il fit mieux : il pourvut aux besoins des femmes, des enfants et des vieillards qui s'étaient réfugiés dans les marais ; il leur laissa tout le territoire de la nation et enjoignit aux peuples voisins de protéger contre toute violence les restes de ce peuple.

³ Les écrivains belges, excepté M. Renard (*Hist. polit. et milit. de la Belgique*), placent cette bataille au village de Prèle, à 2 lieues de Charleroi. M. Renard la met, avec Napoléon, près de Maubeuge.

couronnait un plateau auquel on arrivait par une rampe en pente douce, large de 200 pieds, mais coupé par un fossé et par un double mur formé d'énormes pierres. S'il faut placer cet *oppidum* au confluent de la Sambre et de la Meuse, sur la montagne qui pose la citadelle de Namur, il se trouvait encore défendu de deux côtés par ces rivières¹.

À l'approche des légions, les Atuatiques coururent bravement au-devant d'elles et engagèrent de petits combats qui n'empêchèrent pas les travaux de César. En peu de temps, une contrevallation, haute de 12 pieds, longue de 15 milles et garnie de forts, arrêta les sorties, puis les Romains formèrent une terrasse, fabriquèrent des mantelets et construisirent, hors de la portée du trait, une tour dont l'étage supérieur devait dominer le rempart. *En la voyant, les assiégés riaient et se moquaient du haut de leurs murailles, nous demandant ce que nous prétendions faire d'une si lourde machine et comment des nains tels que nous pourrions la faire mouvoir. Mais, quand ils la virent s'approcher de leurs murs, ils furent frappés d'effroi et consentirent à livrer leurs armes. Ils en jetèrent dans les fossés de la place une telle quantité, qu'il s'en amoncela aussi haut que les murs. Mais ils en avaient encore gardé : la nuit suivante, croyant surprendre le camp romain, ils l'attaquèrent. Des signaux de feu donnèrent l'éveil ; on accourut de toutes parts vers le point attaqué² : quatre mille Atuatiques tombèrent au pied du retranchement ; tout le reste, au nombre de cinquante-trois mille, fut, le lendemain, vendu aux marchands d'esclaves qui suivaient l'armée. Ces descendants des Cimbres avaient le sort de leurs pères³.*

Pendant les derniers combats, le jeune Crassus, qui s'était distingué à la bataille contre Arioviste, avait été détaché avec une légion pour parcourir le pays compris entre la Seine et la Loire. Il n'avait pas rencontré de résistance : tous les peuples de cette région, sous l'impression des retentissantes victoires de César, et sans préparatifs de guerre, s'étaient résignés à reconnaître la souveraineté de Rome et à livrer des otages. Cette expédition n'avait donc été qu'une promenade militaire.

Dès la seconde campagne (57), la Gaule semblait soumise, et plusieurs peuplades germaniques de la rive droite du Rhin envoyaient au vainqueur d'humbles députations. César laissa cependant sept légions en quartiers d'hiver au nord de la Loire chez les Carnutes, les Andes et les Turons, pour surveiller les peuples qui venaient de voir les armes romaines, mais n'en avaient pas senti le poids ; la huitième, sous le lieutenant Galba, revint avec une partie de la cavalerie chez les Véragres, dans le Valais, et reçut l'ordre d'ouvrir à travers le grand et le petit Saint-Bernard, par où déjà les marchands italiens passaient, des routes faciles et courtes, entre la Celtique et l'Italie. Pour César, il allait employer l'hiver à régler les affaires de la Cisalpine, de l'Illyrie et de sa troisième province, la Narbonnaise, où les Pyrénées ont gardé de lui un souvenir, la source de Vieux-César à Cauterets⁴.

¹ C'est l'opinion de l'empereur Napoléon III ; on a proposé deux autres emplacements : le mont Falhèze, sur la rive gauche de la Meuse, en face de Huy, et Saint-Antoine, près de Philippeville.

² *Celeriter, ut ante Cæsar imperarat, ignibus significatione facta* (de Bello Gallico, II, 53).

³ Même observation que pour les Nerviens. Les Atuatiques restèrent un des peuples importants du Belgium.

⁴ Si tous les camps de César en Gaule ne sont pas des camps de César, rien n'empêche de croire que le proconsul soit venu à Cauterets, station thermale des Romains, très ancienne et très renommée, soit dans l'intervalle de l'une de ses campagnes, soit à la fin de 51, après la pacification de la Gaule et de l'Aquitaine.

IV — TROISIÈME CAMPAGNE. GUERRE D'ARMORIQUE ET D'AQUITAINE (56).

César était en Illyrie, quand il apprit que la légion de Galba, attaquée par les montagnards, avait failli être détruite, et que toute l'Armorique était soulevée. Crassus manquant de blé en avait demandé aux peuples voisins de ses campements ; ceux-ci avaient mis aux fers ses envoyés, des chevaliers romains, et avaient déclaré qu'ils ne les rendraient que si, à son tour, il rendait les otages. C'était une violation du droit des gens que ces barbares mêmes reconnaissent, et elle explique, sans la justifier, la cruauté que le Romain allait montrer. Ceux qui venaient de faire ce pas hardi employèrent l'hiver à former une vaste confédération qui comprit presque tous les peuples du littoral, de la Loire à l'Escaut ; ils demandèrent des secours jusque dans l'île des Bretons. César était prêt pour cette guerre, car il avait étudié d'avance le pays et les hommes qu'il allait avoir à combattre. Aussitôt ses instructions partirent. Il fallait saisir tous les navires gaulois qu'on pourrait trouver, en construire d'autres, lever des rameurs dans la Narbonnaise, engager des pilotes ; puis, tandis que Decimus Junius Brutus, fils adoptif de Postumius Albinus, réunirait la flotte à l'embouchure de la Loire, sans doute à Corbilo (Saint-Nazaire), Crassus battrait le pays au sud de ce fleuve jusqu'à la Garonne. Labienus avec toute la cavalerie légionnaire, inutile dans une guerre maritime, parcourrait la Belgique pour la contenir et arrêter les Germains, qu'on disait disposés à passer le Rhin ; enfin Titurius Sabinus, à la tête de trois légions, châtierait les peuples établis entre les bouches de la Seine et celles de la Bance. Ses deux ailes et ses derrières ainsi couverts, César attaquerait lui-même de front la plus puissante nation de l'Armorique, les Vénètes.

Cette guerre devait être difficile par la nature du pays coupé de baies profondes et de presqu'îles rocheuses, plus encore par le courage des habitants, qui défendaient pied à pied un terrain hérissé de forteresses que le flux rendait inabordable aux gens de pied, le reflux aux vaisseaux¹. *On ne pouvait, dit César, les assiéger aisément. Si, après de pénibles travaux, on parvenait à contenir la mer par des digues et à élever une terrasse jusqu'à la hauteur des murs, les assiégés, lorsqu'ils désespéraient de leur fortune, rassemblaient leurs nombreux navires, y transportaient tous leurs biens, et se retiraient en d'autres villes où la nature leur offrait les mêmes moyens de défense. Ils pratiquèrent cette manœuvre durant une grande partie de l'été, d'autant plus aisément que notre flotte était retenue par les vents contraires, et d'ailleurs naviguait avec difficulté sur une mer perpétuellement agitée par de hautes marées.*

Les vaisseaux des Vénètes étaient construits et armés de manière à lutter contre tous les obstacles que ces mers présentent. Ils ont la carène plus plate que les nôtres ; aussi redoutent-ils moins les bas-fonds. Leurs proues sont très élevées, et le corps du navire, tout de chêne, peut soutenir le choc, le plus rude des vagues. On y voit des poutres d'un pied d'équarrissage, attachées par des clous de fer de la grosseur d'un pouce. Les ancres sont retenues, non par des cordages, mais par des chaînes de fer ; au lieu de toiles de lin, comme sur nos bâtiments, ils ont pour voiles des peaux apprêtées, estimant qu'elles résisteront mieux aux efforts des vents impétueux de l'Océan. Dans l'action, notre seul avantage était de les surpasser en agilité. Nos éperons ne pouvaient entamer ces

¹ Napoléon III, *Hist. de César*, t. III, pl. 15, met la rencontre entre les deux flottes dans la baie de Quiberon, à la hauteur de Saint-Gildas, dans la direction des bouches de la rivière d'Auray ; M. E. Desjardins la place au milieu d'anciennes îles de la Loire, rattachées aujourd'hui au continent.

masses solides, et la hauteur de leur muraille au-dessus de l'eau les mettait à l'abri de nos traits. Le vent venait-il à s'élever, ils s'abandonnaient à la tempête, et couraient sans péril sur les bas-fonds, ou nos galères, tirant plus d'eau, se seraient brisées.

Quand la flotte romaine parut, les Vénètes allèrent à sa rencontre avec deux cent vingt navires fournis par eux-mêmes ou par leurs alliés. Les Romains furent quelque temps inquiets : les éperons étaient inutiles, et les tours placées sur les galères n'atteignaient même pas la poupe des vaisseaux ennemis, de sorte que les traits, lancés d'en bas, restaient sans effet, tandis que les Gaulois ne perdaient pas un coup. L'instinct militaire des Romains leur fit trouver contre les Vénètes, comme à Myles contre les Carthaginois, un engin nouveau et une nouvelle tactique. On imagina d'adapter à de longues perches des faux extrêmement tranchantes, avec lesquelles on parvint à couper les cordages qui attachaient les vergues aux mâts. Celles-ci tombant, le vaisseau restait immobile ; deux ou trois galères l'entouraient alors, les légionnaires montaient à l'abordage, comme à un assaut, avec une aide extrême, car on combattait sous les yeux de César et de l'armée rangée sur les collines du rivage. Les Gaulois perdirent ainsi une partie de leurs navires, et, effrayés de cette manœuvre, ils allaient chercher leur salut dans la fuite, lorsque soudainement le vent tomba. Ils n'avaient point de rances, et ne pouvaient suppléer aux voiles. Leurs vaisseaux furent pris l'un après l'autre ; un bien petit nombre regagna la terre à la faveur de la nuit. Ce combat, qui avait duré depuis dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil, est le premier que l'histoire connaisse sur l'atlantique ; il ouvre dignement la liste des tristes mais glorieuses rencontres qui devaient tant de fois se renouveler en vue de ces rivages. Les Vénètes avaient perdu l'élite de leur nation, ils demandèrent la paix : elle fut cruelle ; tout leur sénat périt dans les supplices, le reste de la population ou du moins ce qu'on put en prendre fut vendu. Ce vaillant peuple eût mérité que son nom restât au pays qu'il avait si bien détendu.

César faisait la guerre suivant sa nature, qui était borine, mais aussi selon les usages anciens, qui étaient cruels, de sorte qu'on le voit clément avec les uns, inexorable avec les autres. Les Vénètes, comme les Atuatiques, attaqués contre tout droit, s'étaient vengés par une perfidie ; leur châtement fut pareil. Mais deux peuples braves périssaient pour avoir défendu leur indépendance contre un empire qu'ils ne menaçaient pas et dont le nom était à peine parvenu jusqu'à eux !

Durant ces opérations, le roi des Unelles (Cotentin), Viridovix, soulevait les Aulerques éburovices (Évreux) et les Lexoves (pays d'Auge et Lieuvin), qui, en gage de leur foi, massacrèrent leur sénat partisan de la paix ; en peu de temps, il réunit une nombreuse armée contre Sabinus. Le légat avait choisi l'emplacement de son camp avec l'habileté ordinaire aux Romains¹ ; il s'y tenait enfermé et affectait la crainte pour inspirer une confiance, présomptueuse. Un jour, un transfuge vint dire aux Gaulois que César, enveloppé par les Vénètes, appelait Sabinus à son secours, et que, la nuit suivante, les légions devaient se mettre en route. On craint qu'elles ne s'échappent ; on force Viridovix à commander l'attaque, et toute l'armée court au camp, chargée de sarments et de broussailles pour combler le fossé. Le transfuge était un agent romain. En prévision de cette

¹ L'empereur met le camp de Sabinus au Petit-Celland, entre la Sée et la route de Mortain à Avranches. Mais le texte de César est trop bref géographiquement pour autoriser une localisation quelconque.

attaque, Sabinus tenait ses légions derrière le rempart, armées et prêtes. Les Gaulois, qui pour atteindre à la hauteur occupée par l'ennemi avaient à parcourir une pente douce, mais longue de 1000 pas, arrivaient en désordre et hors d'haleine, quand les portes du camp s'ouvrirent devant une troupe aux rangs serrés qui se précipita sur les assaillants et, du premier choc, les culbuta. Un grand nombre périrent ; la cavalerie acheva les fuyards, et les Gaulois, *aussi prompts à laisser tomber leurs armes qu'à les prendre, faute de constance dans les revers*, se remirent à la discrétion du légat.

Au sud, Crassus avait reçu dans l'alliance romaine les Pictons et les Santons, jaloux de la supériorité maritime des Vénètes, et il avait pénétré sans obstacle jusqu'à la Garonne, franchi ce fleuve et pris la principale ville des Sotiates, Sos (au nord d'Eauze). Quand cette place capitula, Adietuanus, qui y commandait, refusa pour lui-même le traité et se jeta sur le camp romain. Pas un de ses *dévoués*, au nombre de six cents, n'hésita à le suivre dans cette lutte désespérée, où pourtant il ne périt pas : Crassus consentit à le comprendre au traité. En pénétrant plus avant dans le pays, Crassus trouva des adversaires plus redoutables. Cinquante mille hommes que guidaient des officiers espagnols formés à l'école de Sertorius lui opposèrent, au lieu de la fougue inconsidérée des barbares, une tactique toute romaine : des reconnaissances de cavalerie pour s'éclairer sur les mouvements de l'ennemi, un camp fortement retranché, et, derrière ces retranchements, une grande armée qui refusait d'en sortir, afin de s'y faire attaquer, mais qui envoyait de nombreux partis inquiéter la marche des douze cohortes de Crassus et enlever ses convois. Il aurait voulu les amener à combattre en rase campagne ; n'y ayant pas réussi, il dirigea contre le camp une attaque qui aurait échoué, si quatre de ses cohortes, arrivant par un long circuit sur les derrières mal fortifiés de la position, n'y étaient entrées à l'improviste. À leurs cris, à leur vue, les combattants jettent leurs armes, l'autre face du camp est emportée et les Romains font encore un affreux carnage.

Par l'ensemble de ces opérations si bien calculées, l'Armorique avait été domptée, presque toute l'Aquitaine soumise, et dans la Belgique personne n'avait bougé. Les Morins seuls et les Ménapes n'avaient point envoyé de députés au proconsul pour lui promettre la paix : César alla les chercher au fond de leurs forêts et de leurs marécages, mais sans pouvoir les atteindre. La Gaule, des Pyrénées à la mer du Nord, avait été parcourue, cette année, par les légions victorieuses.

Durant ces trois campagnes, César avait fait une autre conquête, celle de son armée, qui, le voyant payer de sa personne dans les marches et dans les combats, s'était éprise d'un chef toujours heureux dont le commandement était à la fois ferme et doux. Sévère sur la discipline, très exigeant à l'égard des exercices et des travaux, il ne demandait rien d'inutile et fermait les yeux sur les fautes légères. Mais pas un trait de bravoure ne lui échappait : ils étaient aussitôt récompensés par de publics éloges, de riches armures et de l'or. Il aimait le luxe dans les armes de ses soldats, dans leur costume, et il encourageait leurs plaisirs. *Qu'importe qu'ils se parfument, disait-il, pourvu qu'ils se battent bien*¹.

A leur tête, il plaçait, à côté de vétérans expérimentés, de jeunes nobles, désireux de servir si près de l'Italie, sous un général qui, à chaque courrier, envoyait à Rome l'annonce d'une victoire et dont la tente, durant l'hivernage ou

¹ Suétone, *César*, 67.

entre deux expéditions, ressemblait à quelque somptueuse villa de la voie Latine par le luxe de l'ameublement¹ et des festins. Ils y retrouvaient toute la vie romaine : l'élégance du maître, qui commandait celle de ses hôtes, les causeries tour à tour spirituelles et sérieuses, engagées au sujet d'une question littéraire² ou à propos des lettres arrivées le matin de la Ville, avec des vers de Catulle et le récit des trop galants exploits de sa Lesbie, la fameuse Clodia *quadrantaria* (?). Cette brillante jeunesse, à qui César donnait tout ce que cherche la jeunesse, de la gloire et du plaisir, racontait à son tour aux amis, restés sous les ombrages de Tibur, ces marches prodigieuses, ces expéditions en des pays inconnus, ces victoires sur terre et sur mer, qui mettaient fin à la plus grande terreur de la république.

Cicéron était l'écho retentissant de ces merveilles gauloises. Contre la haine de Clodius, la froideur de Pompée, l'indifférence des nobles, il avait senti le besoin de s'appuyer sur César, et il était allé à lui avec l'ardeur *du voyageur qui s'étant levé trop tard doit redoubler de vitesse pour arriver avant les autres*³. — *Quels prodigieux événements ! s'écriait-il. C'était l'opinion des sages, depuis l'origine de notre empire, que les Gaulois étaient nos plus terribles ennemis. Au lieu de les provoquer, nos généraux ont cru faire assez pour notre gloire en repoussant leurs attaques. Cette guerre redoutable, César l'a portée au cœur de la Gaule ; ces nations dont le nom n'était jamais venu jusqu'à nous, il les a réduites en notre obéissance. Nous n'avions qu'un sentier en Gaule ; aujourd'hui les limites de ces peuples sont les frontières de notre domination. Ce n'est pas sans un bienfait des dieux que la nature avait donné à l'Italie les Alpes pour rempart. Que ces montagnes s'abaissent maintenant : des Alpes à l'Océan, il n'est plus rien à redouter pour l'Italie*⁴.

V. — QUATRIÈME CAMPAGNE. EXPÉDITIONS DE GERMANIE ET DE BRETAGNE (55).

Tout n'était pas encore fini, comme le croyait Cicéron. Dans l'hiver qui suivit, les Usipètes et les Tenctères passèrent le Rhin non loin de l'endroit où il se jette dans la mer. La cause de cette émigration était que les Suèves, depuis plusieurs années, leur faisaient une guerre acharnée, qui les empêchait de cultiver leurs champs. Les Suèves sont la plus puissante et la plus belliqueuse nation de toute la Germanie. On dit qu'ils forment cent cantons, de chacun desquels ils font sortir chaque année mille hommes armés qui portent la guerre au dehors. Ceux qui restent dans le pays le cultivent pour eux-mêmes et pour les absents, et, à leur tour, ils s'arment l'année suivante, tandis que les premiers séjournent dans leurs demeures. Ainsi ni l'agriculture ni l'habitude de la guerre ne sont interrompues. Mais nul d'entre eux ne possède de terre en propre et ne peut demeurer plus d'un an dans le même lieu. Ils consomment peu de blé, vivent en grande partie du produit de leur chasse, du lait et de la chair de leurs troupeaux. Ce genre de vie, leurs exercices journaliers et la liberté dont ils jouissent dès

¹ *In expeditionibus tessellata et sectilia pavimenta circumtulisse* (*Id., ibid.*, 46). Il avait toujours deux tables : l'une pour ses officiers, l'autre pour les magistrats romains et les provinciaux de distinction. (*Id., ibid.*, 48.)

² César composa en Gaule ses *Commentaires*, que nous avons, et un traité de *l'Analogie*, qui est perdu.

³ *Ad Quintum*, II, 15.

⁴ *De provinciis consularibus*, 13 et 14.

l'enfance, en font des hommes robustes et d'une taille gigantesque. Malgré la rigueur de leur climat, ils se baignent toute l'année dans leurs fleuves.

Aux marchands qui pénètrent en leur pays ils vendent ce qu'ils ont pris à la guerre et ils ne leur achètent rien, pas même ces chevaux que les Gaulois aiment tant et payent si cher. Ceux des Germains sont mauvais et disgracieux, mais, en les exerçant tous les jours, ils les rendent infatigables. Dans les engagements de cavalerie, ils sautent souvent à terre pour combattre à pied ; et, comme les chevaux sont dressés à rester à la même place, ils les rejoignent promptement si le cas le requiert. Se servir de selle leur paraît une mollesse honteuse, et, en quelque nombre qu'ils soient, ils ne craignent pas d'attaquer de gros corps de cavalerie.

A l'ouest, ils sont voisins des Ubiens, peuple autrefois florissant, autant qu'on peut le dire des Germains, et plus civilisé, parce que, touchant au Rhin, il a de nombreux rapports avec les marchands et les Gaulois. Les Suèves l'ont souvent attaqué, sans pouvoir lui enlever ses terres, mais ils l'ont rendu tributaire et réduit à un grand état de faiblesse.

Les Usipètes et les Tenctères firent aussi exposés à l'attaque des Suèves. Après leur avoir résisté longtemps, chassés à la fin de leur domaine, ils errèrent trois ans à travers plusieurs cantons de la Germanie et arrivèrent près du Rhin, en des pays habités par les Ménapes, qui possédaient, des deux côtés du fleuve, des champs, des maisons et des bourgs. Effrayés à l'approche d'une telle multitude, les Ménapes abandonnèrent la rive droite et se fortifièrent sur la rive gauche, pour s'opposer au passage des Germains. Ceux-ci essayèrent de franchir le fleuve de vive force, puis à la dérobée ; n'y ayant pas réussi, ils feignirent de rentrer dans leur pays, et, au bout de trois jours, revenus sur leurs pas, ils attaquèrent à l'improviste les Ménapes, dont ils enlevèrent les bateaux qui leur servirent à traverser le Rhin.

Au bruit de cette invasion qui rappelait celle des Helvètes, César, malgré les neiges, repassa précipitamment les Alpes, et convoqua près de lui les principaux personnages de la Gaule, dont plusieurs étaient d'intelligence avec l'ennemi ; il les flatta et en obtint de la cavalerie ; puis il marcha vers le Rhin avec toutes ses forces. Les Germains lui envoyèrent des députés qui renouvelèrent les demandes des Teutons à Marius : *Donnez-nous des terres, et nous vous donnerons notre amitié.* César, qui dès le premier jour s'était présenté comme le protecteur de la Gaule contre les invasions germaniques, ne pouvait accepter ces conditions. Il leur accorda une trêve de trois jours, mais, dès le lendemain, ils la rompirent en surprenant les cavaliers gaulois, qui perdirent soixante-quatorze hommes. Dans ce combat périt un Aquitain dont l'aïeul avait été le chef de son peuple et à qui le sénat avait décerné le titre d'Ami du peuple romain ; son frère, en voulant le sauver, tomba avec lui. César fit aussitôt avancer ses troupes en ordre de bataille ; les barbares, intimidés, lui envoyèrent leurs chefs et leurs vieillards pour se justifier de l'attaque de la veille. Le proconsul, se croyant autorisé par cette trahison à ne pas respecter en eux le caractère d'ambassadeurs, les fit arrêter, puis attaqua ; la horde, acculée sur la langue de terre qu'enveloppent à leur confluent le Rhin et la lieuse, périt presque entière. Au compte de César, qui, souvent comme Sylla, exagère le chiffre de ses ennemis et diminue celui de ses pertes, ils étaient, hommes, femmes et enfants, au nombre de quatre cent trente mille. Caton voulait qu'on livrât aux Germains le général parjure ; le sénat vota de nouvelles actions de grâces aux dieux.

Les chefs arrêtés avant la bataille furent relâchés. Mais où aller ? Leur peuple n'existait plus, et les Gaulois n'auraient que du mépris pour ces vaincus ; ils demandèrent à rester dans le camp romain. Que de meurtres, que de misères pour faire un victorieux !

Cependant César s'effraya de ces secours imprévus qui arrivaient aux Gaulois des pays voisins. L'année précédente, les Armoricains avaient reçu de la Bretagne des soldats et des navires ; cette fois, l'invasion des Usipètes avait réveillé les espérances de tous les peuples récemment vaincus. Il comprit que, pour n'être pas troublé dans sa conquête, il lui fallait isoler la Gaule de la Bretagne et de la Germanie, rompre les relations de file avec le continent et porter sur la rive droite du Rhin la terreur du nom de Rome. En dix jours, avec cette prodigieuse activité qu'un autre général, Bonaparte, a seul égalée, il construisit un pont de pilotis sur le Rhin (vers Bonn ?)¹ ; puis franchit le fleuve et effraya les tribus voisines, sans toutefois livrer de sérieux combats. Les Suèves, à la seule nouvelle de son entreprise, s'étaient enfoncés dans leurs forêts. Après dix-huit jours passés en Germanie, comme la saison s'avavançait et qu'il voulait, cette année même, faire une descente en Bretagne, il ramena ses légions derrière le Rhin, rompit le pont et gagna le pays des Morins, sur le détroit (Boulonnais).

Cette expédition n'avait pas ajouté un police de terre au domaine de la république, mais César l'avait faite moins pour Rome que pour la Gaule. Son but était atteint, car il avait mené ses auxiliaires gaulois fourrager à leur tour au pays des Suèves. Et puis, même au bord du Tibre, que d'acclamations à la nouvelle que le fleuve mystérieux et redouté avait porté un pont romain et vu passer les enseignes des légions !

César se proposait de donner aux Romains un autre sujet d'étonnement et d'orgueil par une campagne faite *aux derniers confins du monde*.

La Bretagne, peuplée des mêmes nations que la Gaule, entretenait avec elle de fréquentes relations. C'était là que se trouvait le sanctuaire des druides, l'île de Mona, où de pieux pèlerinages amenaient du continent tous ceux qui voulaient arriver aux derniers degrés du savoir et de l'initiation religieuse.

De bonnes relations avec ces peuples eussent été un gage de sécurité pour la domination romaine en Gaule. Aussi César avait-il, depuis quelque temps,

¹ César nous en a laissé la description : *On réunissait, en les maintenant à la distance de 2 pieds l'une de l'autre, deux poutres d'un pied et demi d'équarrissage (le pied romain est de 0m,30), dont le bout était taillé en pointe, et dont la longueur était en proportion des différentes profondeurs du fleuve. On les disposait et on les fixait dans le fond du chenal, à l'aide de machines : on les y enfonçait avec le mouton, non pas verticalement, comme des pilotis, mais dans une direction oblique : celles qui étaient en amont étaient inclinées dans le sens du courant ; mais vis-à-vis, en aval des premières, à la distance de 40 pieds, on en enfonçait deux autres, accouplées de la même manière, et inclinées en sens contraire comme pour résister à la force des eaux. Sur chacun de ces pilotis ainsi inclinés, et dans l'intervalle des quatre poutres, c'est-à-dire de deux couples de pilotis, on logea de grandes poutres de 2 pieds d'équarrissage. Les deux couples furent reliés entre eux de chaque côté, à partir de l'extrémité supérieure, par deux attaches ou crampons, de sorte que les pilotis étaient ainsi maintenus les uns en face des autres, et présentaient un ensemble d'une si grande solidité, que la force de l'eau, loin de l'ébranler, en resserrait davantage toutes les parties. Quand on les eut établis sur toute la largeur du fleuve, on plaça des poutrelles sur les traverses, et l'on forma le plancher du pont avec des claies et des fascines. Enfin on enfonça obliquement, en aval de l'œuvre, des pieux liés à toute la charpente, et servant à l'étayer en résistant à la force du courant. D'autres avaient été placés en amont pour atténuer le choc des troncs d'arbres que les Barbares auraient pu s'aviser de jeter dans le fleuve pour ruiner les travaux. (De Bello Gallico, IV, 47.)*

cherché à ouvrir des négociations avec les Bretons, qui avaient paru s'y prêter et lui avaient fait porter en Gaule des propositions de paix. Mais, comme le roi des Atrébates, chargé par lui d'aller dans l'île en arrêter les conditions, avait été mis aux fers, il importait à César de venger cette injure, qui aurait affaibli son autorité parmi les nations gauloises si elle était restée impunie, et la nouvelle campagne avait été résolue¹. Il envola un de ses officiers, Volusenus, faire, sur une galère, le relevé de la côte bretonne opposée au littoral de la Morinie. Cet officier n'osa ou ne put descendre à terre et revint au bout de cinq jours. Sur les renseignements qu'il donna, César partit dans la nuit du 24 au 25 août, avec deux légions embarquées sur quatre-vingts navires de transport et quelques galères qu'il avait réunies à Wissant ou dans la Liane². Elles n'avaient que fort peu de bagages ; lui-même n'emmena que bois serviteurs Le lendemain matin, il était en vue des falaises de Douvres, dont les Bretons, prévenus par leurs amis gaulois, couronnaient la crête Le débarquement était impossible en ce lieu dominé par les hauteurs que l'ennemi occupait ; il attendit à l'ancre le retour de la marée et remonta avec elle vers le nord, pour trouver, à l'extrémité des falaises, la plage unie de Deal. Les Bretons, qui suivaient de la côte tous les mouvements de la flotte, y étaient déjà accourus. Aussi, malgré la protection des machines qui du haut des navires lançaient une grêle de traits, le débarquement fut difficile. Le porte-enseigne de la dixième légion se jeta à la mer pour entraîner ses camarades, et il y eut un combat au milieu des flots. Quand les légionnaires eurent atteint la terre ferme, une charge furieuse dispersa les barbares.

César raconte qu'un de ses soldats, Cœsius Scæva, et quatre autres légionnaires avaient gagné sur une barque un rocher à fleur d'eau, que la mer entourait, et de là lançaient à l'ennemi des traits qui tous portaient. Quand le reflux rendit guéable l'espace qui séparait ce roc de la terre ferme, les quatre légionnaires reprirent leur barque où Scæva refusa de descendre Aussitôt les Bretons accoururent ; il en tua plusieurs et arrêta les autres, jusqu'à ce qu'il eut la cuisse percée d'une flèche, la figure presque écrasée d'un coup de pierre, et soit bouclier brisé. En cet état, il se jeta à la mer et regagna, son vaisseau à la nage. Comme on le félicitait de son courage, il n'était préoccupé que de la pensée d'avoir perdu son bouclier et s'en excusait auprès dit général. César le nomma sur l'heure centurion.

L'audace des Bretons était tombée ; ils demandèrent à traiter, livrèrent des otages, et accoururent en foule au camp, curieux de voir de près ces machines de guerre et ces armes qui les avaient tant effrayés.

On était alors à l'époque de la pleine lune et près de l'équinoxe, c'est-à-dire, au temps des plus hautes marées de l'Océan. Une violente tempête et la marée, favorisée par un vent violent, dispersèrent l'escadre qui amenait à César sa cavalerie, et brisèrent sur les rochers du rivage ses navires de charge Ce désastre rendit le courage aux insulaires ; ils assaillirent une légion au fourrage et bientôt le camp lui-même. Mais ils furent rudement reçus, et une sortie les

¹ La Bretagne n'était pas aussi barbare que César la représente ; les tribus du sud, qui semblent avoir été d'origine belge, étaient assez civilisées pour avoir de grandes routes et pour frapper, 150 ans avant Jésus-Christ, de la monnaie. (Evans, *the Coins of the ancient Bretons*, p. 51.) Entre la Bretagne et la Gaule il y avait un commerce actif attesté par César même.

² Cesoriacum (Boulogne), à l'embouchure de la Liane, a été le port des Romains pour la Bretagne, sous les empereurs, et il est probable qu'il fut celui de César ; mais il y a aussi des raisons pour mettre le *Itius Portus* à Wissant. L'empereur Napoléon III a préféré Boulogne, M. de Saulcy tient toujours pour Wissant.

disperse. César profita de leur découragement pour parler en maître, exiger le double des otages qu'il avait demandés et regagner en toute hâte le continent sur ses navires à demi radoubés¹. *Ils disparaurent*, dit un ancien chroniqueur, *comme disparaît sur le rivage de la mer la neige qu'a touchée le vent du midi*.

VI. — CINQUIÈME ET SIXIÈME CAMPAGNES (54-53). SECONDE DESCENTE EN BRETAGNE. SOULÈVEMENT DE LA GAULE DU NORD.

Cette retraite ressemblait trop à une fuite, pour que César, qui venait d'être prorogé dans son commandement pour cinq années, ne fut pas pressé de recommencer cette expédition. Les préparatifs furent poussés avec vigueur durant l'hiver. Il avait laissé des ordres précis pour construire des navires d'un nouveau modèle : moins hauts de bordage, afin qu'an pût y adapter des rames, tout en y laissant des voiles ; plus larges, à cause des bagages et des chevaux qu'ils devaient transporter. Ce qui était nécessaire à l'armement naval vint d'Espagne. Pendant que les soldats exécutaient ces travaux, lui-même tenait ses assises dans la Cisalpine et allait, au fond de l'Illyrie, apaiser des troubles qui pouvaient amener une guerre de ce côté. Au printemps, il revint sur les côtes de la Manche passer la revue de l'armée², inspecter les magasins et la flotte ; celle-ci se composait de six cents vaisseaux et de deux cents barques. Tout était prêt pour l'embarquement, mais des mouvements inquiétants s'annonçaient chez les Trévires, qui n'avaient point envoyé leurs députés à l'assemblée des Gaules. Un patriote, Indutiomare, qui disputait le pouvoir à Cingétorix, le partisan des Romains, était l'âme de l'insurrection projetée³. César se rendit chez ce peuple, à marches forcées, avec quatre légions sans bagages, et Indutiomare, intimidé, sortit des retraites impénétrables de la forêt d'Ardenne, où il s'était d'abord réfugié, pour amener au proconsul deux cents otages, parmi lesquels son fils et ses plus proches parents.

Cette affaire terminée, César regagna *Itius Portus*, où se trouvèrent réunies huit légions et quatre mille cavaliers espagnols ou gaulois ; il désigna cinq légions avec deux mille cavaliers pour le suivre en Bretagne, et laissa le reste à Labienus, qui devait garder le port., pourvoir aux vivres et veiller sur la Gaule. Parmi les Gaulois dont il voulait se faire accompagner, était Dumnorix, personnage remuant qui avait joué un rôle dans l'émigration des Helvètes et n'avait été épargné alors que grâce aux prières de son frère Divitiac. Il refusait de partir, sous prétexte qu'il ne pourrait supporter la traversée et que sa religion lui défendait de passer la mer, mais, en de secrets conciliabules, il disait aux chefs qu'ils étaient emmenés dans file pour y être égorgés. Au milieu du tumulte de l'embarquement, il s'échappa du camp avec la cavalerie éduenne. César avait l'œil sur lui : il suspend aussitôt l'opération commencée, dans la crainte que cette fuite ne soit un signal de révolte générale, et il envoie toute sa cavalerie à la poursuite du fugitif avec ordre de le ramener mort ou vif. Dumnorix voulut

¹ Trois cents soldats, qui ne purent aborder avec le reste de l'armée à *Itius Portus*, atterrirent plus bas et regagnaient le camp par terre lorsqu'ils furent assaillis par six mille Morins. Formés en cercle, ils repoussèrent durant quatre heures toutes les attaques jusqu'à ce que la cavalerie, envoyée à leur rencontre, vint les délivrer.

² Suivant Strabon (II, 160), le principal arsenal aurait été à l'embouchure de la Seine, et, comme au temps de l'expédition de Boulogne, sous Napoléon Ier, on aurait construit des péniches chez les riverains du fleuve.

³ Les noms très gaulois de ces deux chefs prouvent que les Trévires n'étaient point Germains, ou que, chez eux, l'élément gaulois dominait.

résister ; il criait : *Je suis libre et membre d'une nation libre !* On l'entoura, et il fut sabré.

L'armée descendit en Bretagne aux lieux où elle avait pris terre la première fois, et rencontra l'ennemi dans une position difficile, derrière une petite rivière et à l'abri d'une forêt profonde dont les entrées étaient défendues par de grands abatis d'arbres. Les soldats formèrent la tortue et enlevèrent aisément ces grossiers remparts ; toutefois César ne jugea point prudent de poursuivre les Bretons dans la profondeur des bois. Le succès de cette première affaire promettait une prompte issue à l'expédition, lorsque des cavaliers accourus à toute bride annoncèrent au proconsul qu'une partie de sa flotte avait encore été détruite par une tempête. Il revint sur ses pas, demanda à Labienus des ouvriers et de nouveaux navires ; puis, la flotte réparée et mise à sec dans son camp, il retourna chercher les barbares. Grâce à ce délai, leur nombre s'était singulièrement grossi ; Cassivellaun, un de leurs puissants chefs, les commandait. Leur manière de combattre par pelotons épars, sur des chars rapides, d'où ils s'élançaient pour achever l'ennemi blessé, fatigua d'abord les légions. Elles se firent bien vite à ce genre d'attaque, et cherchèrent une action générale, que les Bretons refusaient. Dans l'espoir de les y amener, César marcha vers la Tamise, où étaient les terres de Cassivellaun. Ce chef essaya de disputer le passage du fleuve, et rangea ses troupes en bon ordre sur l'autre rive. Mais l'infanterie romaine força le passage, probablement vers Windsor, où la Tamise n'est plus qu'une petite rivière, et Cassivellaun recommença cette guerre de surprises et d'incursions rapides, qui menaçait d'affamer ou de ruiner peu à peu les légions.

Heureusement ces barbares, souvent en guerre les uns contre les autres, ne s'étaient pas réunis en face de l'ennemi commun, et dans le camp romain se trouvaient des traîtres à la cause nationale. Un jeune chef de la peuplade des Trinobantes était venu en Gaule solliciter César de le venger de Cassivellaun, qui avait tué son père. Il avait servi de guide à l'armée, lui avait indiqué les gués du fleuve, le lieu où s'élevait, au fond des marais et des bois (vers Saint-Albans), l'*oppidum* qui contenait les richesses de Cassivellaun ; César y conduisit ses légions, qui s'en emparèrent. Ces échecs répétés, une vaine tentative des confédérés contre le camp où se trouvait la flotte romaine, et la défection de plusieurs peuples, décidèrent Cassivellaun à traiter. Les Bretons livrèrent des otages, promirent un tribut annuel, et le proconsul, qui n'en demandait pas davantage, repassa sur le continent.

Il ne doit avoir rapporté de file qu'un maigre butin. Pline cite cependant une cuirasse ornée de perles qu'il consacra à Vénus ; mais il avait montré la route que d'autres suivront. Son épée venait d'ouvrir à l'action ou à l'influence de Rome trois grands pays, France, Angleterre ; Allemagne, et c'est sa plume qui en donnait la première description (juillet et août 51).

Dans sa première campagne, César avait refoulé les Helvètes sur le pays qu'ils voulaient quitter et rejeté les Suèves au delà du Rhin, c'est-à-dire asservi l'est de la Gaule ; dans la seconde, le Nord avait été conquis ; dans la troisième, l'Ouest ; dans la quatrième, il avait montré aux Gaulois, par ses deux expéditions de Bretagne et de Germanie, qu'ils n'avaient rien à attendre de leurs voisins ; et il venait, dans la cinquième, de renouveler cette leçon, en portant de nouveau dans la Bretagne, ses aigles victorieuses. On regardait donc la guerre des Gaules comme finie ; elle n'était pas commencée.

Jusqu'alors quelques peuples avaient séparément combattu ; mais tous savaient maintenant que les prétextes dont les Romains avaient usé pour s'établir au cœur de leur pays cachait le dessein de les asservir. Portant au delà des Alpes la politique suivie par le sénat dans toutes ses conquêtes, le chef du parti populaire à Rome avait, dans la Gaule, renversé, partout où il l'avait pu, les gouvernements démocratiques. Menacée par les classes populaires, l'aristocratie avait cherché appui contre elles auprès de César, qui donnait au plus influent la cité romaine et son nom¹, des grades dans ses troupes auxiliaires, des faveurs dans le partage du butin. Il avait pour eux des égards et des séductions qui les charmaient ; il les invitait à sa table, à ses fêtes² ; et il favorisait l'élévation des plus ambitieux, qui lui livraient ensuite l'indépendance de leurs cités : ainsi, Tasget chez les Carnutes, Comm chez les Atrébates, Cavarin chez les Sénons, Cingétorix chez les Trévires. L'Éduen Dumnorix s'était aussi vanté que César lui avait promis de le faire roi, et, durant six années, l'aristocratie arverne empêcha son peuple de prendre part à la guerre de l'indépendance. Là où le gouvernement populaire subsistait, César avait formé un parti romain qui dominait l'assemblée et le sénat, gênait leur action ou trahissait leurs conseils.

Un autre moyen d'influence dont il s'était habilement saisi, était la tenue des états de la Gaule, réunion annuelle des députés de tous les peuples³. C'était là que, par la séduction de ses manières et l'ascendant de sa gloire, il gagnait ces hommes qui semblaient délibérer librement avec lui sur les intérêts du pays, et qui, en réalité, n'obéissaient qu'à ses injonctions et légitimaient ses demandes de vivres, de subsides, d'auxiliaires.

Il n'en allait pas ainsi avec la multitude : chaque défaite augmentait le nombre des patriotes, parce que chaque victoire de César accroissait l'insolence et les exactions des agents romains. Pour ceux-ci, la Gaule était une terre vierge sur laquelle ils s'abattaient comme un vol d'oiseaux de proie, et le général donnait lui-même l'exemple⁴. Cependant César reconnut de bonne heure la haine qui s'amassait lentement au fond des cœurs ; on a vu qu'à sa dernière expédition de Bretagne il avait emmené tous ceux dont il se défiait, et qu'un noble éduen, Dumnorix, refusant de le suivre, avait été tué. C'était un des chefs du peuple qui avait ouvert la Gaule aux légions et le frère de Divitiac, l'ami de César. Sa mort montrait à qui pouvait encore en douter que le proconsul briserait quiconque ne servirait pas ses desseins.

Comme César revenait de Bretagne victorieux, la Gaule resta tranquille. Ce calme trompeur et l'apparente résignation des députés gaulois, aux états qu'il tint à *Samarobriva* (Amiens), chez les Ambiens, lui firent croire que le danger était encore éloigné. Pour parer à la disette des vivres rendus rares par une grande sécheresse, il dispersa ses huit légions sur un espace de plus de 100 lieues : une chez les Essuviens (Séez), entre les Carnutes (Chartres) et les Armoricaains, quatre chez les Trévires (Trèves), les Éburons (Liège), les Nerves (Hainaut) et les Morins (Boulonnais), trois au centre, entre l'Oise et la Seine.

Cependant un vaste complot préparait, entre le Rhin et la Loire, le soulèvement de tous les peuples sur qui la présence continuelle des légions, depuis quatre

¹ De là le très grand nombre de familles juliennes en Gaule.

² Suétone, *César*, 48.

³ Les Galates d'Asie Mineure avaient conservé un conseil analogue de trois cents principes réunis aux tétrarques. (Strabon, XII, p. 567.)

⁴ *Fana templaque deum donis referta expilavit, urbes diruit sæpius ob prædam quam ob delictum* (Suétone, *César*, 54).

années, faisait peser de tout son poids la domination étrangère. Un chef éburon, Ambiorix, et le Trévire Indutiomare en étaient Dame. On devait prendre les armes dès que César serait en route pour l'Italie, chasser ses partisans, car toute cité avait un parti romain, appeler les Germains, assaillir les légions dans leurs quartiers, et couper rigoureusement entre elles les communications. Le secret fut bien gardé, mais l'insurrection des Carnutes éclata trop tôt. Ils renversèrent l'agent que le Romain leur avait imposé pour roi, Tasget, et, après jugement public, le mirent à mort. Ce fut pour César une révélation du péril : il resta en Gaule. Ambiorix, qui le croyait déjà au delà des Alpes, porta tout son peuple à l'attaque du camp de Sabinus et de Cotta à Aduatuca (Tongres) : il fut repoussé. Rusé comme un chef indien, il fait cesser le combat, demande une conférence, et affecte les meilleurs sentiments pour les Romains. *Je dois de la reconnaissance à César, dit-il : il a délivré mon peuple du tribut que nous payions aux Aduatuques ; il m'a rendu mon fils et le fils de mon frère qui étaient enchaînés comme otages à Aduatuca. Aussi est-ce malgré moi que l'on combat. Riais aujourd'hui même éclate un complot longtemps médité et général.* Puis il montre à Sabinus la Gaule entière en armes, les Germains occupés à franchir le Rhin, et, comme unique moyen de salut, une prompte retraite sur le camp de Q. Cicéron, dans le pays des Nerves.

Sabinus avait une légion de nouvelles levées et sans doute peu de confiance en elle ; il se laissa persuader, et, malgré Cotta, sortit de ses retranchements. Comme ses troupes, embarrassées de bagages, traversaient une étroite vallée dominée par une forêt profonde, les Éburons, embusqués, l'attaquèrent de toutes parts et jetèrent la plus extrême confusion dans la colonne ennemie. Tandis que Sabinus courait, troublé, au milieu de ses cohortes rompues, Ambiorix retenait les siens dans les rangs, empêchait le pillage, qui eût amené le désordre, et faisait attaquer de loin, à coups de pierres et de traits, sans attendre les charges des Romains. Une partie de la légion était déjà détruite, quand Sabinus fit demander une nouvelle conférence au chef gaulois, qui l'accorda. Le lieutenant, les tribuns et les centurions y viennent avec leurs armes : il leur commande de les déposer, et ils obéissent. On discute les conditions du traité, mais Ambiorix traîne l'entretien en longueur ; lorsqu'il voit que ses Gaulois ont enveloppé la troupe de Sabinus, il donne le signal, et on les égorge. Le reste de l'armée romaine périt du moins en combattant ; quelques soldats à peine échappèrent.

César croyait avoir tout tué ou vendu chez les Aduatuques et les Nerves. Il s'y trouva encore assez de guerriers pour que, réunis à leurs anciens clients et aux Éburons, ils formassent une armée de cinquante mille hommes. Ambiorix les mène au pied des retranchements de Quintus Cicéron, le frère du grand orateur de Rome¹. Ils veulent l'attirer, comme Sabinus, hors de son camp ; ils lui disent que toute la Gaule est soulevée, César et ses lieutenants assiégés, les Germains déjà sur la rive gauche du Rhin et les troupes de Sabinus exterminées. Ce serait une dangereuse illusion d'attendre le secours des autres légions qui, elles-mêmes, sont dans une situation désespérée. D'ailleurs ils n'ont aucun mauvais vouloir contre Cicéron ; ils ne lui demandent que de quitter ces quartiers d'hiver dont l'armée a pris l'habitude, et il aura toute sécurité pour se retirer par la route qu'il voudra choisir. Cicéron répondit : *Le peuple romain n'est pas dans l'usage d'accepter des conditions d'un ennemi. Qu'ils déposent leurs armes et envoient*

¹ On a tour à tour placé le camp de Cicéron à Mons, Charleroi, Assche et aux environs de Sombrefe et de Gembloux.

des députés à César, il intercédéra pour eux et obtiendra sans doute de sa justice ce qu'ils demandent. La réponse était fière ; les actes répondirent aux paroles, et tandis que Sabinus s'était perdu avec tous les siens en s'abandonnant, Q. Cicéron, par sa fermeté, sauva César, sa légion et lui-même.

Il fallait donc forcer le camp ; les Nerves l'entourèrent d'un rempart haut de li pieds, d'un fossé profond de 15 et dont le circuit était de 15.000 pas. Ils n'avaient pour le faire ni instruments ni outils ; ils coupaient le gazon avec leurs épées, et portaient la terre dans leurs saies. Et cependant César assure , s'il n'y a pas erreur dans son texte, que cet immense ouvrage fut fait en trois heures. Ses leçons avaient bien profité aux Gaulois.

Le septième jour, comme un vent violent s'était élevé, ils lancèrent par-dessus le retranchement des boulets d'argile rougis au feu et des javelines enflammées. Les huttes des soldats, couvertes de paille à la manière gauloise, furent bientôt en flammes, et tout l'intérieur du camp brûla. En même temps, les Nerves, avec de grands cris, roulaient des tours jusqu'au pied du rempart et formaient la tortue, afin de tenter l'escalade. Mais pas un soldat n'avait quitté le parapet pour arracher à l'incendie quelque partie de son bagage ; l'ennemi fut contenu et repoussé. On vit même deux centurions, qui depuis longtemps se disputaient le prix de la valeur, sortir du camp, et n'y rentrer qu'après avoir tué les plus braves des assaillants. Ces combats à l'arme blanche assuraient une grande supériorité à des hommes soigneusement exercés, comme l'étaient les soldats de César.

Dans le même temps, Indutiomare, chez les Trévires, renversait son rival Cingétorix, soulevait le peuple et menaçait le camp de Labienus. La treizième légion, chez les Essuviens, voyait aussi s'agiter les cités armoricaines, et Accon, chez les Sénons, chassait Cavarin, l'ami des Romains. Au nord et à l'est de la Loire, le mouvement était général. Les Édues et les Rèmes restaient seuls fidèles, ou, comme les Gaulois disaient, seuls traîtres à la cause nationale.

Malgré sa vigilance, César ne savait rien. Depuis douze jours une de ses légions était détruite ; depuis une semaine Q. Cicéron était assiégé, et le concert avait été si bien arrêté, que la nouvelle du désastre, qui courait déjà parmi toutes les nations de la Gaule, ne lui était point parvenue : pas un messager n'avait pu arriver jusqu'au quartier général, à Samarobriva. Un esclave gaulois passa cependant et apprit au proconsul l'extrémité où son lieutenant était réduit. César n'avait sous la main que deux légions incomplètes, à peine sept mille hommes, et les assiégeants étaient au nombre de soixante mille ; néanmoins il précipita sa marche. Il avait décidé un cavalier gaulois à se charger pour Cicéron d'une dépêche écrite en grec, afin que les assiégeants ne pussent la comprendre, si elle tombait entre leurs mains. Il lui avait recommandé, dans le cas où il ne pourrait pénétrer jusqu'au lieutenant, d'attacher la lettre à son javelot et de le lancer dans le camp. Le trait resta deux jours fiché dans une tour, sans être remarqué ; quand on le porta enfin à Cicéron, il lut à ses troupes les trois mots de César : *Courage, le secours arrive.*

L'incendie des habitations annonça aux Nerves l'approche du général ; ils allèrent à sa rencontre, et lui, affectant l'effroi, se cacha dans un camp dont il diminua à dessein l'enceinte et dont il mura les portes avec des mottes de gazon. Rendus confiants par ces signes de crainte, les barbares se présentèrent sans ordre et sur un terrain désavantageux ; une sortie vigoureuse les dispersa, et les

vainqueurs gagnèrent facilement le camp de Cicéron, où il n'y avait pas un soldat sur dix qui fût sans blessure¹.

César était arrivé, après trois heures de l'après-midi, au camp de Cicéron ; le même jour avant minuit, à 60 milles de distance (90 kil.), les acclamations des Rèmes annonçaient à Labienus sa victoire et la fin du péril. Le bruit de ce double succès arrêta en effet tous les mouvements. Indutiomare, qui marchait sur le camp de Labienus, et les Armoricaains sur celui de Roscius, chez les Carnutes, se replièrent en toute hâte. Mais la Gaule entière était agitée ; les peuples échangeaient de secrètes ambassades ; les Carnutes avaient tué leur roi, ami des Romains, les Sénons condamné à mort celui que César leur avait donné, Cavarin, et les trévires pressaient les Germains d'accourir. Le proconsul jugea prudent de passer cet hiver dans la Gaule ; il établit son quartier à Samarobriua, d portée de ces nations du Belgium et de l'Armorique à qui la mort de Sabinus avait donné tant d'espérance. Les Rèmes seuls et les Édues ne chancelaient pas dans une fidélité qu'ils eussent payée bien cher si César avait été vaincu.

¹ Napoléon, a dit dans son *Précis des guerres de César* : *Les bras de nos soldats ont autant de force et de vigueur que ceux des anciens Romains : nos outils de pionniers sont les mêmes ; nous avons un agent de plus, la poudre. Nous pouvons donc élever des remparts, creuser des fossés, couper des bois, bâtir des tours en aussi peu de temps et aussi bien qu'eux ; tuais les :amis offensives des modernes ont une tout autre puissance et agissent d'une manière toute différente que les armes offensives des anciens.*

Les Romains doivent la constance de leurs succès à la méthode dont ils ne se sont jamais départis, de se camper tous les soirs dans un camp fortifié, de ne jamais donner bataille sans avoir derrière eux un camp retranché pour leur servir de retraite et renfermer leurs magasins, leurs bagages et leurs blessés. La nature des armes dans ces siècles était telle, que, dans ces camps, ils étaient non seulement à l'abri des insultes d'une armée égale, mais même d'une armée supérieure. Ils étaient les maîtres de combattre ou d'attendre une occasion favorable....

Pourquoi une règle si sage a-t-elle été abandonnée par les généraux modernes ? Parce que les armes offensives ont changé de nature ; les armes de main étaient les armes principales des anciens ; c'est avec sa courte épée que le légionnaire a vaincu le monde ; c'est avec la pique macédonienne qu'Alexandre a conquis l'Asie. L'arme principale des armées modernes est l'arme de jet, le fusil, cette arme supérieure à tout ce que les hommes ont jamais inventé, aucune arme défensive ne peut en parer l'effet....

De ce que l'arme principale des anciens était l'épée ou la pique, leur formation habituelle a été l'ordre profond. La légion ou la phalange, dans quelque situation qu'elles fussent attaquées, soit de front, soit par le flanc droit ou par le flanc gauche, faisaient face partout sans aucun désavantage : elles ont pu camper sur des surfaces de peu d'étendue, afin d'avoir moins de peine à en fortifier les pourtours.... Les soldats, en travaillant chacun trente minutes au plus, fortifiaient leur camp et le mettaient hors d'insulte.

De ce que l'arme principale des modernes est l'arme de jet, leur ordre habituel a dû être l'ordre mince, qui seul leur permet de mettre en jeu toutes leurs machines de jet....

Si les Romains furent presque constamment battus par les Parthes, c'est que les Parthes étaient tous armés d'une arme de jet supérieure à celle de l'armée romaine ; de sorte que les boucliers des légions ne la pouvaient parer. Les légionnaires, armés de leur courte épée, succombaient sous une grêle de traits, à laquelle ils ne pouvaient rien opposer, puisqu'ils n'étaient armés que de javelots (ou pilum)....

Une armée consulaire renfermée dans son camp ; attaquée par une armée moderne d'égale force, en serait chassée sans assaut et sans en venir à l'arme blanche, parce que son camp serait l'égout de tous les coups, de toutes les balles, de tous les boulets : l'incendie, la dévastation et la mort ouvriraient les portes et feraient tomber les retranchements.... Le feu du centre à la circonférence est nul ; celui de la circonférence au centre est irrésistible.

Ces considérations ont décidé les généraux modernes à renoncer au système des camps retranchés, pour y suppléer par celui des positions naturelles bien choisies.

Un camp romain était placé indépendamment des localités : toutes étaient bonnes pour des armées dont toute la force consistait dans les armes blanches ; il ne fallait ni coup d'œil ni génie militaire pour bien camper ; au lieu que le choix des positions, la manière de les occuper et de placer les différentes armes, en profitant des circonstances du terrain, est un art qui fait une partie du génie du capitaine moderne.

Avant même que le printemps fût venu, Indutiomare fit reprendre les armes aux Trévires et attaqua le camp de Labienus ; celui-ci, imitant la tactique de son chef, se laissa insulter plusieurs jours par les Gaulois, qui venaient le provoquer jusqu'au pied du rempart. Mais un soir qu'Indutiomare se retirait avec quelques-uns des siens sans ordre, Labienus fit ouvrir les portes et lança sa cavalerie à toute bride, promettant de grandes récompenses à qui lui rapporterait la tête du chef ennemi. Le Trévire tomba percé de coups ; sa mort dispersa son armée et arrêta les Éburons, les Nerves, les Aduatuques et les Ménapes déjà en marche pour le rejoindre.

À l'assemblée générale que le proconsul tint à Samarobriua, les Sénon, les Carnutes et les Trévires refusèrent d'envoyer leurs députés : c'était une déclaration de guerre. César l'accepta avec joie, car il avait besoin de relever par d'éclatants succès la réputation de ses armes, et s'était préparé durant l'hiver, en appelant d'Italie trois nouvelles légions¹, à tirer une prompt vengeance de ces peuples qui remettaient en question l'œuvre de cinq années, et compromettaient sa fortune en le retenant loin de Rome, où il avait une autre guerre à suivre. Il prorogea les états, dont il fixa la prochaine réunion à Lutèce chez les *Parisii* : voilà notre grande ville qui entre dans l'histoire ; et c'est le fondateur de l'empire romain qui prononce le premier son nom.

De Samarobriua, César gagna rapidement le pays des Sénon. Ceux-ci n'avaient pas achevé leurs préparatifs ; ils demandèrent la paix ; le proconsul était résolu à faire de ce peuple un exemple sévère ; l'intervention des Édues, leurs anciens alliés, le sauva. Les Carnutes durent aussi leur salut à la médiation des Rèmes. Mais les deux cités livrèrent toute leur cavalerie et de nombreux otages. La colère du proconsul alla tomber sur Ambiorix et sur les Éburons. Pour rendre sa vengeance complète, il les cerna. Les Ménapes, leurs voisins au nord, et qui seuls de tous les Gaulois n'avaient jamais envoyé de députés à César, furent assaillis par cinq légions, qui avaient laissé derrière elles leurs bagages pour marcher plus lestement. Surpris et forcés dans leurs bois, ils demandèrent la paix. Les Trévires touchaient aux terres des Ménapes ; attirés par une ruse de Labienus à livrer bataille dans un lieu défavorable, ils perdirent beaucoup de monde et furent contraints d'accepter comme roi Cingétorix, qu'ils avaient chassé. Alors tournant à l'est pour fermer la Germanie au peuple qu'il voulait proscrire, César jeta un pont sur le Rhin, battit au loin l'autre rive, défendit aux tribus qui l'habitaient toute relation avec la Gaule ; et certain alors que les Éburons ne pouvaient lui échapper, il revint sur eux. Sa cavalerie prit les devants et tomba comme la foudre au milieu de ce peuple livré à l'extermination, tandis que dix légions entouraient le pays et, se rapprochant peu à peu, brûlaient et tuaient tout ce qu'elles rencontraient. César, qui appelait cette vaillante tribu *une race impie*, invita les nations voisines à l'aider dans son œuvre de destruction. On incendia les villages, on coupa les blés, et pendant plusieurs mois on chassa à l'homme dans l'immense forêt *Arduenna*, où les Éburons s'étaient jetés. Leur roi, le vieux Cativolk, incapable de combattre ou de fuir, s'empoisonna, après avoir chargé d'imprécations Ambiorix, l'auteur de cette guerre d'extermination. Ce vaillant chef poursuivi de retraite en retraite, traqué comme une bête fauve, n'avait autour de lui que quatre cavaliers, mais les captifs que les légionnaires forçaient à servir de guides les trompaient par de faux rapports, et Ambiorix s'échappa au delà du Rhin, où il alla attendre des jours meilleurs.

¹ Par conséquent trente cohortes pour remplacer les quinze qu'il avait perdues avec Sabinus ; il eut alors dix légions.

De retour sur le territoire rémois, César réunit l'assemblée générale, et, par un vain simulacre de justice, lui fit juger le Sénonais Accon. La sentence était dictée d'avance : Accon fut battu de verges et décapité. L'excommunication civile et religieuse frappa ses complices et les auteurs du soulèvement des Carnutes qu'on n'avait pu saisir.

VII. — SEPTIÈME CAMPAGNE. SOULÈVEMENT GÉNÉRAL (52).

Ces exécutions alimentèrent la haine du nom romain ; durant, l'hiver que César passa en Italie, un second soulèvement fut préparé dans de nombreux conciliabules ; les Gaulois enfin s'unissaient. C'était bien tard, et pourtant ils furent sur le point de réussir !

On savait qu'à Rome il y avait, entre César et Pompée, une mésintelligence croissante, et que le proconsul des Gaules serait peut-être retenu en Italie pour une guerre civile. Les légions n'étaient point dispersées comme l'année précédente : deux campaient chez les Trévires, deux chez les Lingons, les six autres sur les terres des Sénon ; et comme l'hiver fermait les passages des Alpes et des Cévennes, on espérait que si le mouvement était général, elles seraient surprises, écrasées, avant que César pût les rejoindre. Pour que l'engagement fût irrévocable, on porta les drapeaux militaires dans un lieu écarté, et, sur ces enseignes, les députés de tous les peuples ligués jurèrent de prendre les armes dès que le signal serait donné.

Il partit du centre druidique de la Gaule, du pays des Carnutes, qui venaient d'être accablés de réquisitions. Au jour convenu, ce peuple se jeta sur *Cenabum* (Orléans), ville de commerce au bord de la Loire, et y égorga les négociants italiens qui y étaient accourus en grand nombre. Le même soir, la nouvelle portée de village en village par des crieurs disposés sur les routes arriva à Gergovie, à 160 milles de distance (240 kil.).

Là vivait un jeune et noble Arverne qui attirait déjà les regards par toutes les qualités qu'estiment des nations belliqueuses : une haute stature, l'air martial, l'adresse à manier un cheval de guerre ou à lancer le javelot gaulois ; son nom même était de bon augure : il s'appelait le grand chef des braves¹, Vercingétorix. Son père, en voulant usurper la royauté, avait péri dans la tentative, et le fils avait la même ambition. Lié d'amitié avec César, il avait sans doute contribué à maintenir les Arvernes en paix durant les premières campagnes ; mais, en voyant, par toute la Gaule, l'agitation du parti populaire et le succès qu'Ambiorix avait été sur le point d'obtenir, il comprit qu'il y avait un grand rôle à prendre. Dans les assemblées publiques ou les réunions religieuses, il laissait deviner, plutôt qu'il ne montrait, sa pensée. Mais elle se révélait dans les conciliabules secrets, où il faisait voir aux siens, comme prix de leur courage, l'Arvernie relevée de son abaissement, et placée à la tête des nations gauloises, qu'elle aurait tirées de la servitude étrangère.

Dès qu'il apprit le massacre de Cenabum, il arma ses clients et proclama l'insurrection dans Gergovie. Les grands, son oncle même, refusent de s'associer à ses desseins, et sont assez forts pour le chasser de la ville. Il soulève le peuple des campagnes, et César, injuste cette fois envers son plus grand adversaire, le montre se formant une armée avec le rebut de la population et les gens perdus de dettes. C'était bien la foule des pauvres, mais c'étaient ceux aussi qui ne se

¹ C'est le sens donné à ce nom par M. de Belloguet.

résignaient pas à la domination de l'étranger ; et ils devaient être la grande majorité de la nation, puisqu'ils vainquirent sans combat l'opposition des nobles. Vercingétorix, rentré avec eux dans Gergovie, y est proclamé roi et se fait l'âme de la guerre sainte. Il envoie de pressants messages à tous les peuples ; il rappelle les serments prêtés, l'occasion favorable, la nécessité de briser ce joug, qui longtemps s'est caché sous un désintéressement hypocrite et qui pèse aujourd'hui si lourdement sur les têtes. De la Garonne à la Seine, toutes les cités répondent à son appel, et on lui défère la conduite de la guerre.

Ainsi les Arvernes et le centre de la Gaule, restés jusqu'à présent étrangers à la lutte, allaient y prendre le premier rôle. Ces défections rendirent le courage aux Gaulois du Nord. Malgré la présence de dix légions, les chefs bellovaques et trévires, entraînés par l'exemple du roi atrébate, Comm, longtemps le fidèle allié de César, préparèrent l'insurrection de leurs peuples. Labienus crut la prévenir en faisant assassiner Comm ; mais l'Atrébate survécut à ses blessures, pour se venger.

César avait enfin trouvé un digne adversaire. Vercingétorix imitait la prodigieuse activité du proconsul : il amassait des vivres et des armes, il fixait les contingents, prenait des otages, s'attachait à former une cavalerie formidable, et donnait à la ligue une organisation qui avait jusqu'à présent manqué à toutes les tentatives des Gaulois. Mais n'accordant à personne le droit de s'épargner plus que lui-même et de désertir la cause de la patrie, il se montra sévère jusqu'à la cruauté. Les traîtres périssaient dans le feu ou les tortures ; pour une faute légère, il faisait couper les oreilles ou crever les yeux, puis renvoyait les coupables, afin que la vue du supplice avertit et effrayât.

Vercingétorix n'avait si vite acquis une telle autorité, que parce qu'il répondait au sentiment national qui faisait enfin explosion sous les coups répétés de César. Prêtres et nobles avaient abandonné la Gaule ; le peuple se levait pour la sauver, en se serrant autour du jeune héros qui révélait à la fois sa haine contre l'étranger et des talents supérieurs d'organisation. Son plan d'attaque fut habile ; un de ses lieutenants, Luctère, descendit au sud vers la Province, qu'il devait envahir, tandis que lui-même marchait au nord contre les légions. Sur son chemin, il s'arrêta pour soulever les Bituriges (Berry), clients des Édues ; il y réussit, et la grande ville d'Avaricum lui ouvrit ses portes. Mais ce délai permit à César d'arriver d'Italie. Le proconsul ne craignait pas cette fois que ses légions, massées sur trois points peu éloignés les uns des autres et tenues en éveil par la gravité des circonstances, se laissassent surprendre ; il prit le temps d'organiser la défense de la Narbonnaise. Au reste peu de jours lui suffirent pour tout voir et tout faire, pour chasser l'ennemi, franchir les Cévennes, malgré 6 pieds de neige, et porter la désolation sur le territoire arverne (hiver de 53-52).

Vercingétorix était encore chez les Bituriges, quand arrivèrent ces nouvelles. Contraint par les murmures de ses soldats, il courut défendre leurs foyers. César était parti ; il avait une seconde fois passé les montagnes, pris à Vienne un corps de cavalerie, et, longeant le Rhône et la Saône à marches forcées, il avait traversé sans se faire connaître tout le pays des Édues, dont il commençait à suspecter les intentions. Déjà il était au milieu de ses légions, et les Belges suspendaient leurs armements.

L'audace et l'activité du proconsul avaient déjoué le double projet du général gaulois. Celui-ci, moins pressé maintenant d'aller au nord, vint assiéger la ville des Boïes, *Gorgobina*, vers le confluent de la Loire et de l'Allier, pour décider la défection de ce peuple, autre client des Édues, comme il avait obtenu celle des

Bituriges. Cet événement entraînerait peut-être les Édues eux-mêmes, qui, en présence de la Gaule presque entière soulevée contre Rome, chancelaient dans leur fidélité.

César avait concentré ses forces à *Agedincum* (Sens). Il avertit les Boïes de sa prochaine arrivée et précipita sa marche avec huit légions. Sur sa route, il enleva *Vellaunodunum* (Château-Landon ou Triguères), une ville des Sénon, où il ramassa des vivres, et atteignit la Loire à *Genabum* (Gien ??). Une attaque impétueuse des légions, au milieu même de la nuit, réussit : tout fut tué ou pris et plus tard vendu. Sur le pont de Cenabum César passa la Loire et emporta encore la première ville des Bituriges qu'il rencontra, *Noviodunum* (Sancerre ?) ; Vercingétorix, accouru pour la sauver, vit sa chute, et comprit qu'avec un tel adversaire il fallait une autre guerre. En un seul jour vingt villes des Bituriges furent par eux-mêmes livrées aux flammes, et l'on décida qu'à l'approche des Romains chaque peuple imiterait ce dévouement héroïque. On voulait affamer l'ennemi et le contraindre à faire, pour son approvisionnement, de lointains détachements, ce qui permettrait de détruire son armée en détail. Mais on n'alla pas jusqu'au bout de cette résolution, qui eût perdu César : la capitale du pays, Avaricum, fut épargnée. *Ne nous forcez pas à détruire de nos mains la plus belle ville de la Gaule*, disaient les habitants au conseil de l'armée, *nous vous jurons de la défendre et de la sauver*. On céda ; aussitôt César y courut.

Bien que située en plaine, cette ville (Bourges), couverte par deux rivières et des étangs, était d'accès difficile : les meilleurs guerriers des Bituriges s'y étaient enfermés, et la grande armée gauloise campait à quelques lieues, derrière les légions, jetant sans cesse dans la place des hommes et des vivres. Au bout de peu de jours, César se trouva dans une position si critique, qu'il proposa à ses soldats de lever le siège ; ils refusèrent tout d'une voix, comme s'il leur eût demandé une lâcheté. Content de cette épreuve, le proconsul poussa avec ardeur les travaux gigantesques que les soldats romains savaient accomplir. En vingt-cinq jours, on construisit des tours d'attaque et une terrasse longue de 330 pieds sur 80 de hauteur. Déjà elle touchait aux murailles, quand une nuit les assiégés, au moyen d'une mine, y portèrent l'incendie. Mais les Romains étaient sur leurs gardes, et, après un combat terrible, ils restèrent maîtres de leurs ouvrages. César raconte qu'un Gaulois, placé en avant d'une porte, lançait sur une tour embrasée des boules de suif et de poix pour activer l'incendie. Frappé par un trait parti d'un scorpion, il tomba ; un autre prit aussitôt sa place, un troisième succéda à celui-ci également blessé à mort, puis un quatrième, et, tant que l'action dura, ce poste mortel ne resta pas vide un seul instant.

César s'effrayait moins de leur courage que de leur adresse à imiter tout l'art des Romains pour rendre le siège inutile. *Ils détournaient nos béliers*, dit-il, *avec des lacets, et, lorsqu'ils les avaient accrochés, ils les tiraient en dedans de leurs murs avec des machines. Ils arrivaient jusque sous nos terrasses par des galeries souterraines : travail qui leur est familier, à cause des mines de fer dont leur pays abonde. Ils avaient garni leurs murailles de tours recouvertes de cuir. Nuit et jour, ils faisaient des sorties, mettaient le feu à nos ouvrages, ou attaquaient nos travailleurs. A mesure que nos tours s'élevaient sur la terrasse, ils établissaient sur leurs murs des échafaudages faits de poutres qu'ils liaient avec art. Si nous ouvrons une mine, ils l'éventaient, et remplissaient la route que suivaient nos mineurs de pieux pointus et durcis au feu, de poix bouillante ou de rochers qui arrêtaient notre travail et nous empêchaient d'avancer*. La garnison cependant se lassa la première ; elle fit savoir à Vercingétorix qu'elle ne pouvait plus tenir, et reçut de lui l'ordre de quitter la ville. Mais avant qu'elle pût obéir,

César profita d'un jour froid et pluvieux pour ordonner un assaut général. La place fut prise ; de quarante mille soldats ou habitants qu'elle renfermait, huit cents à peine gagnèrent le camp gaulois.

Les provisions que César trouva dans Avaricum le nourrirent le reste de l'hiver (premiers mois de 52). Le printemps venu, il allait reprendre les opérations offensives, quand des troubles éclatèrent chez les Édues. Une double élection à la magistrature suprême de cette cité menaçait d'amener une guerre civile qui pouvait lui faire perdre l'appui des plus anciens alliés de Rome dans la Gaule. Pris pour arbitre, il se rendit à *Decetia* (Decize) sur le territoire éduen, parce que la loi interdisait au vergobret de passer la frontière, et, après s'être minutieusement renseigné, il se prononça pour celui des deux candidats qui lui parut devoir rallier le plus grand nombre d'adhérents : c'était Convictolitan, que les magistrats et les prêtres avaient choisi. En retour, il demanda aux Édues toute leur cavalerie et dix mille fantassins pour escorter ses convois. *De grandes faveurs, leur disait-il, récompenseront, après la guerre, vos services.*

Ces services étaient grands, car, n'ayant pas, durant toute la guerre, chancelé dans leur fidélité envers ceux qui les avaient sauvés d'Arioviste, les Édues et les Séquanes avaient garanti à César la liberté de ses communications avec la Province. Tant que la large route de la vallée de la Saône lui restait ouverte, il pouvait sans crainte s'enfoncer dans le Nord ou dans le centre du pays. Il se crut même, après la prise d'Avaricum, assez fort pour diviser ses forces. Labienus, avec quatre légions, se dirigea du pays des Sénons contre les *Parisii*, que Vercingétorix avait soulevés, tandis que lui-même conduisait les six autres contre les Arvernes par la vallée de l'Allier. Le généralissime gaulois avait rompu tous les ponts et suivait, le long de la rive gauche, les mouvements des légions sur le bord opposé. César lui déroba une marche et passa le fleuve ; il ne put cependant l'obliger à recevoir bataille en plaine ; et lorsqu'il parut devant la capitale de la ligue, Gergovie des Arvernes, à une lieue et demie au sud de Clermont-Ferrand, l'armée gauloise la couvrait.

Le plateau qui portait Gergovie avait 1500 mètres de long sur environ 500 mètres de large. Il s'élevait de 380 mètres au-dessus de la plaine et de 730 au-dessus de la mer, entre les villages actuels de Romagnat, d'Orcet et de Chamonat, avec des pentes abruptes de deux côtés et d'accès difficile sur les autres. Un mur de 6 pieds, fait en grosses pierres, couvrait les approches de l'*oppidum*, sur le versant par où l'attaque devait se prononcer. Une de ses extrémités se perdait dans des hauteurs inabordables ; l'autre venait mourir à la montagne de Risolles, d'une altitude égale à celle du plateau de Gergovie. Un col, large seulement de 120 mètres, faisait communiquer les deux plateaux. Vercingétorix campait sur celui de Risolles, et un poste établi à la Roche-Blanche lui permettait de s'approvisionner de fourrage et d'eau dans la vallée de l'Auzon. Les Romains s'arrêtèrent en face de lui, au voisinage aussi de l'Auzon, sur des collines qui dominaient une plaine favorable aux escarmouches de cavalerie. De leurs lignes, on apercevait l'armée de Vercingétorix étagée sur les pentes, et chaque matin, au lever du soleil, on pouvait reconnaître les officiers qui venaient à la tente du général recevoir ses instructions¹. César avait appris aux Gaulois à se retrancher. A la vue de ces hauteurs portant chacune le contingent d'une cité

¹ Les Gaulois s'étaient façonnés aux coutumes romaines. C'était l'usage que, chaque matin, un tribun vint à l'ordre chez le proconsul ou le préteur qui commandait l'armée et lui remit les états de présence. (Appien, *Bellum civile*, V, 45.)

et entourées de solides défenses, il eut un moment d'inquiétude : *C'était, dit-il, un effrayant spectacle.*

Son premier soin fut d'enlever, une nuit, le poste de la Roche-Blanche, qu'il occupa fortement, et de creuser de cette colline à son camp principal un double fossé, profond de 12 pieds, qui permit de se rendre à couvert de l'une à l'autre position. De nombreuses machines disposées sûr le rempart furent tenues prêtes à battre la plaine : elles allaient sauver l'armée.

Litavicus, chef des auxiliaires éduens envoyés au camp de César, avait fomenté une insurrection parmi ses troupes et voulait les conduire à Vercingétorix. Le proconsul, averti de ce dangereux complot, courut avec quatre légions salas bagages à la rencontre des insurgés et les ramena à lui. Mais, quelques précautions qui eussent été prises pour cacher ce départ des principales forces romaines, il n'avait pu échapper à Vercingétorix. Lui aussi voyait ce qui se passait dans les lignes de César, et il avait profité de son absence pour les attaquer. Le lieutenant Fabius s'était habilement servi des deux légions qui lui restaient ; il avait repoussé tous les assauts, grâce aux machines, cette artillerie des Romains, mais il avait été réduit à murer les portes, ce qui ne se faisait que dans les cas de grand péril, et il rappelait César en toute hâte. Le lendemain, le proconsul reparaisait : il avait fait, en vingt-quatre heures, 74 kilomètres, aller et retour.

Il venait d'échapper à deux dangers ; la sédition éduenne lui en faisait pressentir un aube plus grand : l'insurrection, cette fois générale, de la Gaule. Il songeait donc à abandonner le siège pour attirer son adversaire en plaine, lorsque, dans une visite des travaux au petit camp, il reconnut qu'en se saisissant d'une colline (au-dessus de Merdogne ?), d'où les Gaulois s'étaient retirés pour se concentrer sur le plateau de Risolles, on pouvait arriver à l'avant-mur, facile à franchir, et se trouver en face d'une des portes de l'oppidum. De bruyantes démonstrations, faites sur la droite et la gauche par la cavalerie et par les valets de l'armée, cachés sous des casques de soldats, détournèrent l'attention de Vercingétorix du véritable point d'attaque, et les légions amenées au petit camp, par le double fossé dont l'épaulement les dérobaient à la vue, furent lancées sur Merdogne (?). Elles atteignirent si rapidement la colline et le premier mur, que Teutomatus, roi des Nitiobriges, faillit être enlevé dans sa tente. Un centurion parvint même unir la crête du rempart de Gergovie, et les habitants croyaient la ville prise, quand les Gaulois accourus en foule rétablirent le combat et précipitèrent les Romains des hauteurs. Les vainqueurs n'osèrent toutefois descendre dans la plaine, et la dixième légion arrêta aisément la poursuite des plus ardents. Cette journée coûtait au proconsul sept cents hommes, dont quarante-six centurions.

C'était un échec ; il l'imputa à ses légionnaires, ce qui était une injustice ; il leur reprocha de n'avoir pas cessé le combat aussitôt qu'il avait fait sonner la retraite. Mais tous n'avaient pu entendre le signal, et les dispositions qu'il avait prises révélèrent l'intention d'enlever la place par un coup de main rapide. Les vétérans avaient exécuté ce plan avec leur bravoure habituelle, et les attaques de cette sorte étant très meurtrières, lorsqu'elles ne réussissent pas, il avait fait des pertes sensibles. Pour pallier cet échec, César mit la mort des légionnaires tombés au pied de l'oppidum au compte de leur témérité et non pas de la sienne : blâme auquel se mêlait un éloge, car des soldats ne se plaignent jamais d'être accusés de trop d'audace ; et leur confiance dans le général n'en diminua pas, puisqu'il paraissait avoir voulu les tirer à temps du péril.

Deux jours de suite, César offrit en plaine la bataille à Vercingétorix, qui se garda bien de l'accepter et se contenta d'escarmoucher avec sa cavalerie. *Jugeant après cela*, dit le proconsul, *que la jactance des Gaulois était abattue et le courage des siens raffermi*, il se dirigea sur le pays des Édues, afin de se rapprocher de Labienus qui était à 80 lieues de là, et il se hâta de mettre l'Allier entre lui et la grande armée gauloise.

Cette marche en arrière ressemblait à une fuite ; ainsi le proclamaient partout les émissaires de Vercingétorix. Les Édues crurent que la fortune de César ne s'en relèverait pas, et, de crainte que la cause gauloise ne triomphât sans eux, ils se décidèrent à passer au parti national, lui portant, comme gage d'alliance, la nouvelle du massacre, dans toutes les villes éduennes, des recrues de César, des marchands italiens et des otages des Rèmes, restés fidèles à l'amitié romaine.

Cette défection mettait l'armée en un sérieux péril, enfermée qu'elle était dans le delta que forment, par leur réunion, la Loire et l'Altier, alors grossis par les pluies, et les Cévennes, d'où tous les deux descendent. Derrière l'Allier, l'armée victorieuse de Vercingétorix ; derrière la Loire, le pays soulevé des Édues ; point de provisions, nul passage, car la ville de *Noviodunum* des Édues (Nevers), où se trouvaient ses magasins, ses bagages, le trésor de l'armée et un pont sur lequel il avait compté traverser le fleuve, venait d'être détruite. Aussi plusieurs lui conseillaient de regagner la Province. Il pensa que, s'il pouvait rallier l'armée de Labienus, il serait toujours en mesure, avec une masse de dix légions, de se rouvrir le chemin de la Narbonnaise, et puis il avait embarqué toute sa fortune politique dans cette guerre : s'il était vaincu en Gaule, il était proscrit à Rome. Il rejeta donc tout projet de retraite et s'enfonça hardiment au nord, laissant cent mille Gaulois entre lui et la Province. A force de recherches, il trouva un gué dans la Loire ; les soldats avaient de l'eau jusqu'aux aisselles, mais la cavalerie, placée en amont, rompit le courant. Une fois sur l'autre rive, il gagna à marches forcées le pays des Sénon, dont la capitale, *Agedincum* (Sens), renfermait les dépôts des légions de Labienus. Cet habile lieutenant y rentra, reculant, lui aussi, devant le soulèvement de tous les peuples du Nord.

La ligue du Nord avait pour chef l'Aulerque Camulogène, vieux guerrier habile et actif, qui avait porté son quartier général à Lutèce. Cette ville était alors renfermée tout entière dans une île de la Seine ; Labienus voulut d'abord l'atteindre en suivant la rive gauche du fleuve. Arrêté par les Gaulois devant les marais de l'Essonne ou de l'Orge, il rétrograda jusqu'à *Melodunum* (Melun), saisit toutes les barques qu'il trouva sur le fleuve, enleva ce bourg, établi, comme Lutèce, dans une île du fleuve, et passa sur l'autre rive pour attaquer la ville des *Parisii* par le nord. La place était d'accès facile de ce côté, et les bateaux qu'il amenait de Melun lui servirent à franchir la Marne, le seul obstacle sur la rive droite de la Seine qui pût l'arrêter. Camulogène craignit d'être forcé dans la place ; il brûla la ville et ses deux ponts, puis se retira sur les hauteurs de rive gauche, dont le Panthéon et l'Observatoire marquent aujourd'hui le point culminant. Il savait que les Bellovaques s'armaient sur les derrières de Labienus, et il voulait forcer ce général à recevoir bataille adossé à un grand fleuve et enveloppé par deux armées.

Mais Labienus trompa sa vigilance. Tandis que cinq cohortes, les bagages et une partie des bateaux remontaient la Seine à grand bruit, d'autres, à la première heure, dix heures du soir, filèrent silencieusement vers le Point-du-Jour. Des barques les transportèrent à travers le grand bras du fleuve, dans les îles de Billancourt et Béguin qui servirent de rideau pour cacher le passage. Trois légions

massées en cet abri franchirent rapidement le petit bras et descendirent à l'improviste sur la rive gauche. Un violent orage avait encore épaissi les ténèbres et couvert le bruit. On ne trouva sur le bord que des sentinelles, qui furent enlevées. Quand le soleil parut, l'armée romaine était en bataille dans la plaine de Grenelle, d'où elle put s'élever par une pente douce sur le plateau, en tournant par la plaine de Montrouge la position de Camulogène.

Le vieux général, trompé par les mouvements faits en amont de la Seine, avait dirigé de ce côté une partie de ses forces ; avec le reste, il essaya de rejeter les Romains dans le fleuve. L'action fut sanglante ; Camulogène et presque tous ses guerriers y périrent¹. A ce succès, Labienus ne gagnait que sa retraite ; il se hâta d'atteindre le territoire sénon, où César était déjà arrivé².

Une nouvelle assemblée de tous les députés de la Gaule confirma Vercingétorix dans le commandement suprême. Trois peuples évitèrent seuls d'y paraître : les Lingons, les Rèmes et les Trévires. Par leur moyen, César, qui manquait de cavalerie, soudoya plusieurs bandes de Germains qu'il monta avec les chevaux de ses tribuns et des chevaliers. Cependant il songeait maintenant à opérer sa retraite sur la Province, que Vercingétorix finit attaquer par trois points à la fois. Le généralissime gaulois avait commandé aux Édues et aux Ségusiaves, leurs clients, de soulever les Allobroges qui restaient fidèles à Rome, aux Gabales (Gévaudan) et à des troupes arvernes de ravager le territoire des Helves (Vivarais), aux Rutènes et aux Cadurques (Rouergue et Quercy) d'envahir le pays des Volks arécomiques (bas Languedoc). Lui-même, avec quinze mâle cavaliers et une infanterie nombreuse, se proposa de suivre César, en se refusant à toute action, de lui couper les vivres, d'enlever ses fourrageurs, d'incendier à son approche les villages et les moissons ; en un mot, de faire le vide autour de lui et de le réduire par la famine. C'était le plan que Vercingétorix avait proposé au début de la grande guerre. il était excellent, à la condition qu'il fût exécuté mieux que la première fois, et qu'on sût toujours éviter cette rencontre que César, au contraire, allait chercher avec ardeur. Il avait fait route le long de la frontière des Lingons pour franchir la Saône et gagner la Séquanie, en évitant le grand foyer de l'insurrection, qui était maintenant au pays éduen. Cette marche aussi le conduisait à l'ennemi, et peut-être lui fournirait-elle l'occasion d'une bataille. Il ne se trompait pas.

Quand Vercingétorix vit les Romains approcher de la Saône, il craignit que César, lui échappant, ne revint ensuite avec de plus grandes forces, et il se décida à risquer au moins un combat de cavalerie³. Pour cette arme, tout l'avantage paraissait de son côté : quinze mille cavaliers d'élite dont chacun avait fait cette imprécation solennelle :

Que je ne sois jamais reçu sous mon toit domestique,

¹ Je suis d'accord avec M. de Saulcy (*les Campagnes de Jules César dans les Gaules*, p. 29 et suiv.) sur le lieu du passage qui a dû se faire aux îles Saint-Germain, Billancourt et Séguin, mais il ne me semble pas que l'armée romaine ait pu déboucher en aval de l'île Séguin, où la rive gauche de la Seine est bordée par les hauteurs abruptes de Sèvres, de Bellevue et du Bas-Meudon. C'est en amont de l'île de Billancourt que les légions ont dû gagner la plaine de Grenelle et celle de Montrouge. M. de Saulcy est disposé à croire que cette plaine dut son nom au sang qui y fait répandu, et Vitry le sien, village de la Victoire, *Victoriacum*, à la destruction de l'armée gauloise qui se serait achevée en ce lieu.

² Napoléon III met leur jonction à Joigny ; le duc d'Aumale à Vitry-la-Ville.

³ On a indiqué beaucoup de lieux pour ce champ de bataille, aucun ne peut être donné avec certitude ; l'empereur dit les bords de la Vingeanne, entre Après et Longueau ; le duc d'Aumale met le combat au nord de Châtillon-sur-Seine.

*Que je ne revoie jamais ni mon vieux père, ni ma femme, ni mes enfants,
Si je ne traverse deux fois à cheval cette armée de César.*

Deux divisions de la cavalerie romaine furent en effet sabrées ; mais César tenait ses légions derrière elles et si près, que les escadrons gaulois ne purent éviter le choc. Il y courut les plus grands dangers, faillit être pris, et laissa son épée aux mains de l'ennemi. Heureusement, une charge des cavaliers germains rejeta une partie des Gaulois en désordre sur leur infanterie. César voit le tumulte : aussitôt il entraîne ses cohortes, menace le flanc de l'armée gauloise, et celle-ci, craignant d'être tournée, s'enfuit vers son camp. La terreur l'y suit, ils forcent leurs chefs à lever les enseignes, à fuir encore ; les cris des mourants, que l'avant-garde de César égorge, précipitent leur marche, et ils ne s'arrêtent que sous les murs d'Alésia¹.

Alésia, assise sur le plateau d'une colline escarpée, le mont Auxois², passait pour une des plus fortes places de la Gaule. Sur les flancs de la colline, Vercingétorix traça un camp pour son armée encore nombreuse, usais qui ne pouvait compter les quatre-vingt mille fantassins et les dix mille cavaliers que César lui donne³. Il le couvrit d'un fossé et d'un mur en pierre sèche haut de 6 pieds ; c'était la même position qu'à Gergovie, il y comptait sur le même succès. Quand César eut examiné la place et le camp gaulois, il conçut l'audacieuse pensée de terminer d'un coup la guerre en assiégeant à la fois la ville et l'armée. Il établit son infanterie sur les collines qui entourent à peu de distance le mont Auxois, et il mit sa cavalerie dans les intervalles. Puis il commença ces prodigieux travaux qui

¹ Alise-Sainte-Reine, village du département de la Côte-d'Or, à 10 kilomètres N. E. de Semur. On ferait toute une bibliothèque avec les seuls ouvrages écrits pour ou contre Alise-Sainte-Reine. Alaise, en Franche-Comté, conserve encore des partisans, et l'on est allé dans la Bresse aux environs d'Izernore, même en Savoie, près de Novalaise, pour trouver le lieu où s'est accompli le grand drame raconté dans les Commentaires. Les fouilles exécutées à Alise-Sainte-Reine ont fait reconnaître une partie des travaux décrits par César, et les monnaies trouvées dans ces fouilles, 134 deniers romains et 500 pièces gauloises, sont toutes antérieures à l'expédition de César ou contemporaines du siège : il n'y en a pas une qui soit postérieure à l'année 51. Le denier romain le plus récent est de l'année 51, et les monnaies gauloises sont bien celles qu'une armée coalisée a dit laisser : elles appartiennent aux Séquanais, aux Pictons, aux Carnutes, aux Bituriges, aux Volces, aux Santons, surtout aux Arvernes ; quelques-unes, de Marseille, avaient été apportées par le commerce dans les pays soulevés. On y lit les noms de plusieurs des chefs de l'insurrection : Vercingétorix, Taset, Litavic, Epasnact. Tous les deniers romains ont été trouvés dans un des fossés du camp de César, celui qui faisait face au mont Réa, où les légions perdirent beaucoup de monde ; toutes les pièces gauloises, sur le mont Réa, la rive gauche de l'ancien lit du Rabutin et sur la même rive de l'Ozerain, c'est-à-dire aux lieux où l'armée de secours fit ses plus furieuses attaques.

² Il s'élève de 160 à 180 mètres au-dessus du sol environnant, et le plateau qui le termine est long de 200 mètres sur 800 de largeur ; deux rivières en baignent le pied. La plaine des Laumes à l'ouest a une étendue d'environ 5000 pas (4100 mètres), partout ailleurs sont de hautes collines éloignées de 1100 à 1600 mètres du mont Auxois.

³ On a peine à trouver sur le mont Auxois la place nécessaire à tant d'hommes et de chevaux, aux bagages, aux valets d'armée et aux Mandubiens réfugiés dans l'oppidum, et, quoique César confirme ce chiffre en disant qu'il renvoya libres vingt mille Arvernes et Édues, et que chacun de ses soixante mille soldats eût un esclave gaulois, je crois que les nombres sont fort exagérés. La première bataille et la déroute doivent avoir singulièrement diminué l'armée gauloise ; mais il ne convenait pas à César de le dire, et les généraux romains ne manquaient jamais d'enfler le chiffre, de leurs ennemis. Autrement, on s'étonnerait que cette nombreuse armée n'ait pas troublé les travaux d'investissement. Quand les meilleurs soldats de Vercingétorix, ses cavaliers, furent partis, il ne lui resta qu'une foule plutôt qu'une armée, et une fois la plaine des Laumes coupée par des tranchées, les sorties devinrent impossibles, à cause des vingt-trois castella élevés sur les collines, et dont les machines battaient tous les passages. D'après M. de Rochas, *Balistique de l'Antiquité*, la portée maxima des machines anciennes était de 440 mètres.

ont fait l'admiration du grand Condé. D'abord un fossé profond de 10 pieds, large d'autant, dont les côtés étaient à pic, et qui coupait la plaine des Laumes, entre l'ose et l'Ozerain, le seul endroit par où Vercingétorix aurait pu s'échapper. A 400 pieds en arrière commençait la contrevallation véritable qui entourait le mont Auxois, sur un développement de 11.000 pas (16 kilomètres). Elle était formée par deux fossés larges de 15 pieds et profonds de 8 à 9 ; dans le premier, César avait détourné les eaux de l'Ozerain et du Rabutin ; le second bordait une terrasse de 12 pieds de haut, surmontée de créneaux, palissadée, sur tout son pourtour, de troncs d'arbres fourchus et flanquée de tours à 80 pieds de distance les unes des autres. En avant des fossés, il plaça cinq rangées de chevaux de frise (*cippi*), huit lignes de pieux enfoncés en terre, et dont la pointe était cachée sous des branchages (*scrobes*) ; plus près encore du camp ennemi, il sema des chausse-trappes armées d'aiguillons acérés (*stimuli*). Comme il pouvait être assiégé en même temps qu'assiégeant, il répéta ces ouvrages du côté de la campagne, où la circonvallation eut un circuit de 14 milles (21 kilomètres). Cinq semaines et moins de soixante mille hommes suffirent à cette tâche¹.

Les Rèmes persévéraient dans leur trahison. Les Bellovaques, par un orgueil insensé, refusèrent d'aller se perdre dans la grande armée. *Nous combattrons quand il nous plaira*, dirent-ils, *et pour notre compte ; nous entendons n'obéir à personne*. Cependant, à la prière du roi des Atrébates, ils envoyèrent deux mille hommes. Nous les verrons venir seuls provoquer César, quand tout sera perdu.

Vercingétorix n'était pas resté inactif. Il avait essayé de gêner les travaux par des attaques, mais sans succès. Ne pouvant nourrir sa cavalerie, il la renvoya avant que les lignes fussent achevées. *Je puis*, dit-il à ses cavaliers, *tenir trente jours ; mais que toutes les cités se lèvent en masse, que la Gance n'abandonne pas à l'ennemi celui qui s'est dévoué pour elle et ses quatre-vingt mille frères*. Ces paroles furent entendues, et deux cent quarante-huit mille hommes se rassemblèrent de tous les points de la Gaule². Mais cette levée en masse avait donné moins une armée qu'une immense cohue qui était forcée de vaincre vite ou de se disperser, puisqu'elle ne pouvait vivre dans un pays épuisé par les réquisitions de Vercingétorix et de César. Quand ils parurent en vue d'Alésia, les trente jours étaient passés, et la disette se faisait sentir dans la place. Un Arverne, Critognat, avait proposé qu'on se nourrit de cadavres ; d'autres avaient fait chasser de la place toutes les bouches inutiles ; on avait vu une multitude de femmes, de jeunes enfants et de vieillards errer des murs aux retranchements, en implorant tour à tour la pitié de l'ennemi et celle de leurs frères, puis, repoussés à coups de traits, mourir de faim sous leurs yeux.

Dès le lendemain de son arrivée, la cavalerie gauloise se répandit dans la plaine. César envoya contre elle ses cavaliers légionnaires, qui furent d'abord maltraités ; déjà des cris de victoire s'élevaient de la ville et du milieu de l'armée gauloise, lorsque les cavaliers germains, chargeant en masse serrée, mirent encore une fois leurs adversaires en fuite. Le jour suivant, l'armée entière attaqua les lignes

¹ Pour le détail de tous ces travaux et les résultats des fouilles faites à Alise, voyez *l'Histoire de César* par Napoléon III, t. II, p. 274 et suiv., avec les planches qui accompagnent le texte. Les travaux de circonvallation ne furent exécutés que là où n'existaient point de défenses naturelles, et les Romains en trouvèrent beaucoup sur les collines qui entouraient le mont Auxois. Quant au fossé de 20 pieds (le pied romain est de 0m,29), cette profondeur ne fut sans doute atteinte que sur quelques points, et par ses parois verticales, *directis lateribus*, il faut entendre qu'on donna aux parois la pente la plus raide possible. Un témoin des fouilles m'assure d'ailleurs que le sol très résistant se prêtait à une coupe presque verticale.

² Encore un chiffre bien fort. Voyez, à ce sujet, la discussion de M. Ernest Desjardins.

extérieures, et les assiégés firent une sortie ; mais les pièges dispersés dans la plaine arrêtaient l'élan des assaillants, tandis que les machines qui couvraient le rempart faisaient pleuvoir sur leurs rangs épais une grêle de traits, de pierres et de boulets de plomb qui y portaient la mort. Cette seconde attaque échoua encore ; une troisième fut résolue.

Une colline que César n'avait pu comprendre dans la contrevallation, le mont Réa, dominait une partie du rempart. L'Arverne Vergasivellaun, parent de Vercingétorix, et Sedullis, chef des Lémovices, s'y portent en secret avec soixante mille guerriers l'armée de secours. Dès que Vergasivellaun voit la cavalerie se déployer dans la plaine, l'infanterie marcher aux retranchements de la circonvallation et, du côté de la ville, Vercingétorix sortir de la place avec des fascines pour combler le fossé intérieur, il démasque sa troupe et attaque avec fureur. César, placé sur une éminence d'où il embrasse son camp et tout le champ de bataille, reconnaît le danger. Du côté de la plaine, les Gaulois, contenus par tous les obstacles qu'il a si prudemment semés sur leur passage, attaquent mollement ; le fort de l'action est vers la colline que Vergasivellaun a gravie. Là, les légionnaires ont déjà épuisé leurs traits. César commande à Labienus d'y conduire en toute hâte six cohortes. Du côté de la ville, il suit les progrès de Vercingétorix ; il le voit franchir sur un point les fossés, atteindre le rempart et couper avec des faux les mantelets qui mettent le légionnaire à l'abri des traits. Encore quelques efforts, et l'ennemi va atteindre les créneaux. Il y envoie Brutus avec six cohortes, puis Fabius avec sept autres, et, le danger croissant, lui-même s'y porte ; enfin l'ennemi, accablé par les traits des balistes, est repoussé. Rassuré sur ce point, César court à l'attaque de Vergasivellaun, où Labienus est en péril ; ses soldats et l'ennemi le reconnaissent au manteau de pourpre qu'il porte les jours de bataille, et sous ses yeux redoublent d'efforts. Tout à coup sa cavalerie, qu'il a fait sortir en secret, se lance à land de train, prend les barbares à dos, tandis que les cohortes fraîches qu'il a amenées les précipitent du rempart. Les Gaulois cèdent après un grand carnage, et fuient en abandonnant leurs camps ; mais César sait achever la victoire : il les poursuit, taille en pièces leur arrière-garde, et jette dans leurs rangs une terreur panique qui les disperse au loin.

Cette fois, la Gaule était bien vaincue, et pour toujours. Vercingétorix le comprit, et sa grande âme n'en fut pas ébranlée. Il rentra dans Alésia, sans emportement ni douleur bruyante, pour y remplir un devoir suprême. Il n'avait pu sauver la Gaule par son génie, il espéra pouvoir sauver au moins ceux qui l'avaient suivi, en s'offrant aux Romains comme victime expiatoire. Il réunit l'assemblée. *Je n'ai pas, dit-il, entrepris cette guerre pour élever ma fortune, mais pour sauver la commune liberté. Le sort des armes nous est contraire. J'ai été votre chef, satisfaites aux Romains par ma mort, ou livrez moi vivant, il ne m'importe.* La foule était si abattue, que ce sacrifice est accepté. On députa à César : il demande que les armes, les chefs, Vercingétorix, lui soient remis ; et il va s'asseoir sur son tribunal en avant de ses lignes. Les portes de la ville s'ouvrent, un cavalier en sort seul : c'est Vercingétorix. Monté sur son cheval de bataille et couvert de sa plus riche armure, il arrive au galop jusqu'en face de César, tourne en cercle autour du tribunal, puis saute à bas de son cheval, et, sans une prière, sans une parole, avec un regard assuré et fier, il jette aux pieds du Romain

impassible et dur son casque et son épée. Les licteurs l'emmenèrent : César lui fit attendre six années l'insultante solennité du triomphe et la mort¹.

Le sénat romain, à la nouvelle de ce grand succès, décréta qu'on remercierait les dieux de Rome par vingt jours de fêtes solennelles. Cependant César n'osa aller hiverner au delà des Alpes ; il prit ses quartiers à Bibracte, au milieu de ses légions. Il avait abandonné à ses soldats les captifs faits à Alésia, de sorte que chaque légionnaire eut un esclave gaulois à vendre ou à garder². Pour lui, il se réserva vingt mille Édues et Arvernes qu'il mit en liberté afin de gagner leurs deux peuples. Ceux-ci firent en effet soumission.

VIII. — HUITIÈME CAMPAGNE (51) ; SOUMISSION DES BELLOVAQUES ET DES CADURQUES.

Cependant la guerre n'était point finie. Les Gaulois du fiord et de l'Ouest, à l'exception des Nerves, des Vénètes et des Éburons, n'avaient pas encore éprouvé de sanglantes défaites. Dans la campagne précédente leurs contingents avaient été faibles, et les pertes étaient principalement tombées sur les Arvernes et les Édues. Leurs forces étaient donc entières comme leur courage, et l'expérience leur avait appris quelle guerre ils devaient faire aux légions : des surprises, des attaques partielles, mais plus de ces batailles où la tactique romaine détruisait en un jour d'immenses armées. L'activité de César déconcerta ce nouveau plan³. Au milieu de l'hiver, il tomba sur les Bituriges avant qu'ils eussent achevé leurs préparatifs, et portant dans tout le pays le fer et la flamme, il força cette population à fuir chez les nations voisines, devant l'extermination et l'incendie. Après cette leçon cruelle, il lui permit de revenir dans ses foyers dévastés, et, pour récompenser les deux légions qui venaient de faire cette expédition par un froid rigoureux, il donna à chaque soldat 200 sesterces, à chaque centurion 2000.

Le centre de la Gaule semblait définitivement pacifié, comme disaient les Romains. Mais à ce moment le Nord éclate, et d'abord les Carnutes. Ce peuple, qui avait donné le signal de la grande insurrection, devait à son rang parmi les nations gauloises de combattre jusqu'au dernier jour. César rentra, à Bibracte, quand il apprit le mouvement des Carnutes ; il repartit aussitôt, s'établit avec deux légions au milieu des ruines de Cenabum, et de là fit battre le pays par sa cavalerie et ses auxiliaires. C'était une guerre de dévastation et de pillage à laquelle les soldats se portaient avec l'ardeur du gain et l'amour du meurtre ; une partie considérable de la population carnute périt de froid et de misère au fond des bois.

Cette exécution n'était pas terminée, qu'un soulèvement général des peuples du Nord-Est le força d'accourir avec quatre légions au secours des Rèmes sérieusement menacés. Ambiorix, entendant un bruit de guerre retentir enfin

¹ Tous les chefs gaulois vinrent se livrer, avec Vercingétorix. Suivant Dion (XL, 41), Vercingétorix aurait pu fuir, mais, confiant dans l'amitié de César, il se rendit au proconsul, qui, lui reprochant d'avoir trahi cette amitié, le fit charger de chaînes.

² La vente des esclaves était un profit avantageux. Après la prise de Pindenissum, petite ville de la Cilicie, Cicéron en vendit pour 12 millions de sesterces dans l'espace de trois jours, et la vente n'était pas terminée. (*Ad Atticum*, V, 20.)

³ Pour l'hivernage, il avait réparti ses onze légions de la manière suivante : deux chez les Séquanes, autant chez les Rèmes, une chez chacun des peuples suivants : Boïes, Bituriges et Butènes ; une encore à Mâcon et à Chalon ; il en garda deux avec lui à Bibracte. Chaque légion était commandée par un légat.

dans la Belgique, était sorti des forêts de la Germanie où il se cachait, et cette fois les Bellovaques s'étaient levés en masse, soutenus par les peuples des vallées de la Somme et de l'Escaut, Ambiens et Atrébates, et par ceux de la basse Seine, Véliocasses, Calètes et Aulerques éburovices. Le proconsul se dirigea vers leur pays : il le trouva désert ; et quand il les rencontra sur le mont Saint-Marc (?) dans la forêt de Compiègne, leur position défendue par des marais était si forte, qu'il n'osa les attaquer. Il lui fallut songer à se prémunir lui-même contre toute surprise, en construisant pour ses quatre légions, à proximité de l'ennemi, une véritable forteresse, un camp dont le rempart, haut de 12 pieds, était surmonté de tours à trois étages que réunissaient des ponts couverts où les soldats combattaient à l'abri, deux fossés, larges chacun de 15 pieds, le précédaient. Plusieurs jours se passèrent en escarmouches de fourrageurs. César n'osait tenter une attaque à fond qui l'obligerait à traverser un terrain marécageux et à gravir ensuite des hauteurs hérissées de défenses. Il se résolut à recourir à son grand moyen, l'investissement, qui, avec des soldats aussi habiles à manier la pioche que l'épée, et contre des adversaires imprévoyants, permettait d'affamer l'ennemi d'autant plus vite qu'il était plus nombreux. Trois autres légions furent appelées, et les travaux commencèrent. A la vue de ces cheminements si rapidement poussés par de vigoureux travailleurs, les Bellovaques se souvinrent avec effroi d'Alexia, et une nuit ils firent sortir du camp les femmes, les enfants, les vieillards et les nombreux chariots qui portaient leurs bagages. Le jour les ayant surpris dans cette opération, César profita du désordre pour se rapprocher d'eux, afin de trouver l'occasion de frapper quelque coup décisif. Il jeta des ponts en clayonnage sur le marais et gagna une hauteur voisine de celle que les Gaulois occupaient. Ceux-ci allumèrent de grands feux sur le front de leur camp, et derrière ce rideau de flammes et de fumée, que les Romains n'osaient franchir, de peur de tomber dans quelque embuscade, ils s'échappèrent. Atteints au voisinage de l'Aisne, ils perdirent leur meilleure infanterie, tous leurs cavaliers et leur chef Correus, qui refusa de se rendre¹. Ce revers les découragea : ils implorèrent la clémence du vainqueur ; toutes les cités du nord-est livrèrent, comme eux, des otages. César parcourut la Belgique, rejeta encore une fois au delà du Rhin, Ambiorix, qui était rentré sur les terres de son peuple avec quelques centaines de fugitifs, puis il retourna vers la Loire, car au sud de ce fleuve toutes les cités s'étaient aussi soulevées.

Un ami des Romains, Durat, avait arrêté l'insurrection des Pictons en s'emparant de leur capitale. La guerre dans l'Ouest se concentra autour de cette place, que les Gaulois assiégèrent et que les Romains vinrent défendre. Le lieutenant Caninius y était accouru des frontières de la Province avec deux légions ; César lui envoya encore vingt-cinq cohortes sous les ordres de Fabius. Les alliés, craignant de se trouver pris entre la place et deux armées romaines, tachèrent de regagner la Loire. Au moment où ils la passaient, la cavalerie de Fabius parut et les rejeta sur la rive gauche ; les cohortes les y atteignirent, et cette armée fut encore détruite. Les Andes, ce qui restait des Carnutes et les cités armoricaines donnèrent des otages.

¹ Ces combats sont placés par M. de Saulcy (*Campagnes de Jules César en Gaule*, p. 594 et suiv.) et par Napoléon III dans la forêt de Compiègne, au nord de cette ville. Le premier camp de César aurait été au mont Saint-Pierre en Châtres, le second au mont Collet ; les Gaulois sur le mont Saint-Marc. M. Peigné-Delacourt, qui a découvert, sous un demi mètre de tourbe, un pont de bois romain dans le marais de Breuil-le-Sec, sous Clermont (Oise), met le camp gaulois sur la colline qui domine cette ville.

Des braves honorèrent ces derniers jours de la Gaule. Relevons pieusement leurs noms, car l'histoire doit faire comme ce *vieillard des tombeaux*, qui s'en allait par les bois et les monts cherchant les lieux où les martyrs étaient tombés, débarrassait de la mousse et des ronces la pierre des sépulcres, et faisait revivre les noms oubliés. Le chef des Bellovaques, Corré, tombé dans une embuscade, combattit longtemps. Le fleuve, les forêts, étaient proches : il aurait pu fuir ; il ne le voulut pas, abattit tous ceux des légionnaires qui osèrent l'approcher, et ne succomba que quand l'ennemi l'eut accablé de loin sous une grêle de traits.

Guturvath était le chef des Carnutes et, comme Corré, comme Vercingétorix, l'instigateur de la guerre acharnée que son peuple faisait aux Romains. César exigea qu'il lui fût livré, et ordonna à ses licteurs de battre de verges et de décapiter cet homme qui avait défendu contre lui son pays.

Un chef sénon, Drapeth, avait armé pour la guerre de la liberté jusqu'aux esclaves ; même après les derniers désastres, il continua de courir sus aux Romains ; pris par eux, il se laissa mourir de faim.

Dumnac, chef des Andes, se jeta dans les bois, quand il n'y eut plus d'espérance, et y fit perdre sa trace ; comme Ambiorix, il mourut ignoré, mais libre.

Comm, roi des Atrébates, avait expié par d'éclatants services envers la cause gauloise l'erreur qui l'avait fait d'abord ami de César. Labienus, redoutant son influence, l'avait attiré à une entrevue. On arrêta qu'au moment où l'officier romain, Volusenus, prendrait la main du Gaulois, les centurions dont il était accompagné se jetteraient sur Comm et le perceraient de leurs épées. Mais ses amis détournèrent le coup, et Comm, bien que grièvement blessé, échappa. Quand son peuple traita de la paix et voulut, pour le sauver, le comprendre parmi les otages, il refusa : *J'ai juré*, dit-il, *de ne jamais me retrouver face à face avec un Romain* ; et il disparut au fond des bois. Des fugitifs vinrent le rejoindre. Il continua la guerre avec eux, infestant le voisinage des camps, enlevant les convois destinés aux quartiers des légions. Un jour il rencontra le préfet Volusenus à la tête d'un parti de cavalerie. La vue de son ennemi irrite sa colère. Les Gaulois sont moins nombreux, mais Comm les supplie de l'aider dans sa vengeance. Il attire, par une fuite simulée, Volusenus loin des siens, puis tourne bride, se jette sur lui avec fureur et le blesse d'un coup de javelot. Les Romains accourent, il ne peut l'achever ; mais sa vengeance était satisfaite ; il députe à Antoine et offre de poser les armes, à la condition qu'il pourra vivre là où il sera sur de ne rencontrer jamais un Romain.

La dernière résistance fut faite par une ville obscure. L'invasion de Caninius dans l'Ouest avait contraint Luctère, l'ancien lieutenant de Vercingétorix, à renoncer à une nouvelle invasion de la Narbonnaise, et il avait jeté quelques troupes dans la petite place d'*Uxellodunum*¹ (probablement le Puy d'Issolu), chez les Cadurques (Quercy).

Caninius en forma aussitôt le siège. La place, bâtie au milieu de rochers escarpés, était si folie, que César eut le temps d'arriver de la Belgique, et ce ne fut qu'en coupant l'eau aux assiégés qu'on les força de se rendre. Le proconsul, qu'une telle guerre à la longue aurait ruiné, voulut faire un terrible exemple de

¹ A Uxellodunum, César se trouvait sur la frontière de l'Aquitaine, où il n'avait pas encore paru ; il alla y passer l'été avec deux légions, visita Narbonne, traversa de nouveau la Gaule entière et s'arrêta à Nemetocena, chez les Atrébates, au cœur de la Belgique. Avant la fin de l'hiver 51-50, il se rendit dans la Cisalpine.

ces derniers défenseurs de la liberté gauloise. Tous ceux qu'il trouva dans Uxellodunum eurent les mains coupées ; dispersés par toute la Gaule, ils allèrent annoncer le sort que les Romains réservaient à ceux qu'ils ne voulaient plus regarder que comme des rebelles. Un traître livra Luctère (51)¹.

Cette atrocité fut le dernier acte de la guerre des Gaules. Aucune lutte n'a laissé dans le monde ancien de plus grands souvenirs. *Durant ces huit années*, dit Plutarque, *César força plus de huit cents villes, subjuga trois cents nations, vainquit trois millions d'hommes, dont un tiers périt sur le champ de bataille, et un autre tiers fut vendu*. Que ces chiffres soient exagérés, peu importe ; ils montrent combien l'esprit des anciens fut frappé par ces combats clé géants. La Gaule avait une fin digne du renom que tant de victoires et de conquêtes lui avaient donné. A nous ses fils, il sera permis de ne pas nous atteler au char du vainqueur et d'honorer une résistance héroïque.

Mais, après cet hommage rendu au courage de nos pères, reconnaissons qu'au point de vues des intérêts généraux du monde, César venait de fermer d'une manière glorieuse la liste des conquêtes de la république romaine. Une grande guerre était finie et une grande œuvre était commencée. La frontière de Rome portée des Alpes au Rhin ; la barbarie germanique refoulée et contenue ; la civilisation gréco-latine semée aux bords de la Saône, de la Loire, de la Seine, et gagnant ainsi une assez large base pour n'avoir pas à craindre d'être à jamais, aux jours de malheur, étouffée sous les pas des envahisseurs : voilà le service rendu par César non seulement à Rome, mais à l'humanité. A cette œuvre, il avait employé huit années, onze légions, les inépuisables ressources de la discipline romaine, son génie et son incomparable activité. La Gaule était naguère comme le cheval indompté que nous voyons empreint sur les monnaies nerviennes, libre et emporté dans ses allures ; il lui avait mis le frein. Mais dès qu'elle eut accepté sa nouvelle condition, il s'appliqua à lui faire oublier sa défaite et à fermer les plaies de cette terrible guerre. Durant une année entière, il visita les principales cités, pour gagner les esprits et calmer les cœurs. Point de confiscations qui livrassent des terres à ses soldats, car il ne les avait pas achetés par dix ans de victoires et de butin pour en faire, à la veille de Pharsale, de pacifiques laboureurs dans les plaines gauloises. Point de lourd tribut, seulement celui que la nouvelle province avait consenti à payer durant la guerre (40 millions de sesterces, 10 millions de francs). Encore les exemptions étaient-elles nombreuses pour les alliés et les villes qui avaient su mériter ce privilège, surtout pour les nobles Gaulois qui devaient former dans chaque cité une faction dévouée et rester les clients de César. A ces faveurs il ajouta ce que les sujets de Rome connaissaient moins encore, le respect pour les vaincus, pour leur gloire, pour les trophées, même élevés à ses dépens. Il avait perdu son épée dans une bataille, ses soldats la trouvèrent un jour suspendue dans un temple gaulois et voulurent l'arracher : *Qu'elle leur reste*, dit-il, *elle est sacrée*. Il leur laissait bien autre chose, leurs prêtres, leur religion, leurs lois, et il semblait, après la victoire, ne demeurer au milieu d'eux que pour leur imposer la paix publique et les associer à la grandeur romaine.

C'est qu'il avait intérêt à s'attacher maintenant cette race vaillante. La conquête de la Gaule lui avait donné l'armée la plus aguerrie, en même temps que la plus dévouée, de prodigieuses richesses et, dans la république, une immense

¹ Napoléon III, *Histoire de César*, pl. 30.

influence. Il ne pouvait plus rentrer simple citoyen dans Rome, car il s'était élevé trop haut pour ne pas monter encore.

CHAPITRE LV — L'INTÉRIEUR DE ROME PENDANT LE PROCONSULAT DE CÉSAR (58-49).

I. — CLODIUS, CICÉRON ET MILON.

Neuf ans auparavant, Rome avait vu partir par la voie Flaminienne cet élégant débauché qui mêlait le plaisir aux préoccupations les plus graves¹, et qui semblait s'inquiéter autant des plis de sa toge que du succès d'une affaire. Nul n'avait cru qu'avec ce corps usé par les excès et les travaux, il pourrait résister aux fatigues d'une longue guerre. Mais un jour on avait appris qu'il avait battu quatre cent mille Helvètes et cent vingt mille Suèves, puis les Belges et les Armoricaux ; une autre fois, qu'il avait franchi le Rhin et porté les aigles romaines jusque dans la Bretagne, aux extrémités de l'Occident. Et les lettres des officiers et des soldats peignaient ces luttes terribles au milieu de pays sauvages ; leurs marches rapides, leurs immenses travaux, par-dessus tout l'infatigable activité de cet homme au teint pâle, aux membres délicats, à la santé chancelante, qui croyait n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire ; qui traversait les grands fleuves à la nage et les hautes montagnes durant l'hiver ; qui, sous la pluie, sous la neige, dans les forêts profondes ou les plaines fangeuses, ne s'épargnait pas plus que le moindre légionnaire, à moins que, porté dans sa litière, il ne dictât à ses secrétaires quatre lettres à la fois².

Il fallait donc oublier celui que *les oisifs du lac Curtius* appelaient l'ami complaisant de Nicomède et le complice de Catilina, pour reconnaître enfin le grand général qui mettait aux pieds de Rome, sans l'avoir un instant distraite de ses plaisirs, cette race gauloise, dont le turbulent courage avait si longtemps troublé l'ancien monde. Trente batailles, où trois millions d'hommes avaient combattu, valaient bien les équivoques victoires de Pompée et ses lauriers glanés sur les pas de tant de rivaux moins heureux.

Tandis qu'aux moyens d'influence que nous lui connaissons déjà, César ajoutait le plus puissant de tous, le prestige de la gloire, qu'était devenue la république ? Pour bien comprendre ces temps déplorables et juger équitablement les acteurs, il faut regarder dans ce chaos impur d'ambitions sans portée, de vices sans éclat, de crimes sans but, où le peuple est représenté par des gladiateurs et quelques mendiants avinés, le sénat par des vieillards tremblants³, les lois par des marchés, la liberté par des émeutes ; temps odieux qui nous gâtent Cicéron, Caton même, et où les chefs du sénat, ainsi que ceux du peuple, se dégradent et

¹ On se souvient du billet de Servilia, reçu au milieu de la discussion des complices de Catilina. César écrivait beaucoup. *Il fut le premier qui introduisit dans Rome l'usage de communiquer par lettres avec ses amis, quand ses affaires ou l'étendue de la ville ne lui laissaient pas le temps de s'aboucher avec eux.* (Plutarque, *César*, 18.) Toutes ses lettres sont perdues, sauf celles qu'on a conservées dans la correspondance de Cicéron. Ses *Libri auspicioorum*, de *Astris*, de *Analogia*, ses *Apophtegmata* et l'*Anti-Caton* sont aussi perdus : il ne reste que ses *Commentaires*.

² Sur ces détails, voyez Suétone, *Julius César*, 45, 51, 57 ; Dion, XLIII, 43 ; Plutarque, *César*, 18 ; Pline, *Hist. nat.*, VII, 25, et Cicéron, *ad Att.*, VIII, 9 : *hoc τόπαç horribili vigilantia, celeritate, diligentia est.* Il faisait jusqu'à 100 milles par jour, et souvent il devança ses courriers (Suétone, *ibid.*, 51). Comme Alexandre, il montait un cheval que lui seul avait su dompter (Plutarque, *ibid.*, 18 ; Suétone, *ibid.*, 57). Dans les marches ordinaires, il allait à pied, au milieu de ses soldats et la tête découverte, malgré le soleil et la pluie (Suétone, *ibid.*, 54). Il partageait leur nourriture ; un jour, il fit battre de verges un esclave qui lui avait servi un pain meilleur (Suétone, *ibid.*, 47) ; c'est ainsi, comme dit Montesquieu, qu'il conquiert ses soldats.

³ *Desipientem senatum.*

s'abaissent comme pour laisser mieux voir le maître inévitable dont l'image, malgré l'éloignement, est présente et semble chaque jour grandir à l'horizon.

Nous avons laissé Clodius maître du Forum de l'aveu des triumvirs. Mais ce personnage était trop ambitieux pour se contenter longtemps de servir d'instrument à l'ambition d'autrui. En mettant aux enchères sa faveur et l'influence que sa charge lui donnait, en vendant à Menula d'Anagni l'impunité, à Brogitarus le riche sacerdoce de la Cybèle de Pessinunte, à cent autres tout ce qu'ils pouvaient acheter, il réunit assez d'argent pour contenter les coupe-jarrets dont il s'était entouré. A la tête d'une bande armée, il renversa la maison de Cicéron sur le Palatin, et, pour qu'on ne pût en restituer l'emplacement, il le consacra à la déesse de la Liberté. Une statue d'hétaïre que son frère Appius avait rapportée de Tanagra fut placée dans l'édicule et représenta la déesse ; c'était la vraie figure de la Liberté qu'il aimait et qui s'appelle la Licence. Les consuls Gabinius et Pison, qu'il avait gagnés en leur assurant les deux riches gouvernements de Macédoine et de Syrie, l'aiderent à piller les villas de l'orateur, d'où ils emportèrent les meubles les plus précieux et les curiosités de tout genre que Cicéron s'était plu à y réunir. Grâce à l'abattement du sénat, à l'indifférence du peuple, à l'inertie de Pompée, Rome vit, s'établir la domination d'un homme dont l'audace était toute la politique. Vatinius, le principal agent de César durant le consulat de son patron, était cité devant le préteur ; Clodius renversa le tribunal et chassa les juges. Pompée avait donné en garde à un de ses amis le jeune Tigraue, son prisonnier ; le prince gagna à prix d'argent le tribun, qui le fit évader, et, pour protéger sa fuite, attaqua et tua ceux qui le poursuivaient. C'était une offense directe au triumvir, d'autres suivirent ; car telle était la confiance de cet homme sorti de la plus orgueilleuse des races patriciennes, que le conquérant de l'Asie lui semblait un rival importun qu'il fallait abattre. Les amis de Pompée furent menacés d'accusations ; lui-même était en butte à des railleries auxquelles il ne savait pas répondre et qui ruinaient sa popularité. Aussi en vint-il à désirer le retour de l'exilé. Quelques tribuns en firent la proposition : elle fut appuyée par tout le sénat, même par Gabinius, à qui Pompée, son patron, imposa cette évolution. Mais Clodius lança ses gens ; le consul fut blessé, l'assemblée dissoute et l'affaire remise. Ébloui par ce succès, il crut pouvoir s'attaquer impunément à l'autre triumvir, et demanda au sénat de casser les lois juliennes, comme ayant été rendues contrairement aux auspices¹.

Il y avait cependant trop d'audace à vouloir lutter à la fois contre César et contre Pompée. Celui-ci écrivit à son allié des Gaules pour savoir ce qu'il pensait du rappel de Cicéron², et un tribun désigné, Sextius, porta la lettre³ : double preuve de l'entente qui existait encore entre les deux puissants personnages, et de la grande situation que César conservait à Rome, où Pompée, le sénat et le collège des tribuns n'osaient rien faire de considérable avant de s'être assurés de son assentiment. César cessa de s'opposer au retour de l'orateur, qu'il croyait résigné, après cette rude épreuve, à ne plus se croire l'homme nécessaire ; et les triumvirs ne laissèrent arriver aux charges, pour l'année suivante, que des adversaires de Clodius.

¹ Cicéron, *pro Domo*, 45.

² *Il n'attend*, dit Cicéron (*ad Att.*, III, 18), *qu'une lettre de César pour faire présenter par un homme à lui la proposition*.

³ *Pro Sextio*, 33.

Le 1^{er} janvier 57, les nouveaux consuls¹ ayant demandé le rappel de Cicéron, le sénat rendit le décret le plus honorable pour l'exilé ; mais, quand le projet de loi fut porté devant l'assemblée publique, Clodius et les siens empêchèrent le vote. Cicéron conseilla de le battre avec ses propres armes. Il y avait alors au banc des tribuns un individu sans talent, trais aussi sans scrupule, homme de main, criblé de dettes et qui ne pouvait échapper à ses créanciers qu'en obtenant une province à piller. Pour cela, il fallait être d'un parti ; il se donna à Pompée, et les amis de Cicéron lui fournirent les moyens d'enrégimenter, comme Clodius, une bande de gladiateurs et de spadassins.

Telle était l'impuissance des lois et des magistrats, que rien ne se fit plus que sous la protection de l'une ou de l'autre de ces deux bandes de brigands armés. Maintes fois elles en vinrent aux mains. Dans une de ces rencontres, Quintus, le frère de Cicéron, gravement blessé, n'échappa qu'en se cachant sous des cadavres ; un tribun faillit être tué. Afin de rejeter sur leurs adversaires l'odieux de cet attentat, les amis de Clodius voulaient égorger un autre tribun, leur partisan, puis accuser Milon de ce meurtre. Tel fut le nombre des morts, *que les cadavres encombrèrent le Tibre, qu'ils remplirent les égouts, et que le Forum fut inondé de sang*². Les sénateurs appelèrent à Rome beaucoup d'Italiens ; ils défendirent d'observer le ciel, que chaque parti faisait parler suivant ses besoins, et Milon contenant Clodius avec ses gladiateurs, la loi du rappel passa. Après dix-sept mois d'absence, Cicéron rentra dans Rome, porté, dit-il, sur les bras de toute l'Italie. A quoi Vatinius répondait : *Mais si l'Italie t'a rapporté sur ses épaules, d'où viennent donc tes varices, unde ergo tibi varices ?* (16 août 57.) Pendant une année entière, le sénat, Pompée, n'avaient pas eu d'autre pensée que ce retour de Cicéron ; et cette année, César l'avait employée à terminer victorieusement trois guerres !

Quels étaient les sentiments, les desseins de cet homme pour qui, durant six mois, le sénat avait suspendu toute affaire ? Cette confiance qu'il avait naguère en lui-même et dans les institutions de son pays, le triumvirat l'avait affaiblie, son exil la ruina. Dans le malheur, toute sa philosophie lui avait été inutile, et il était tombé dans un grand abattement. *Puis-je oublier, répétait-il à ses amis, ce que j'étais et ce que j'ai perdu ?*³ Rutilius avait donné un autre exemple. Depuis ce temps, sa conduite cessa d'être à la hauteur du rôle qu'il avait joué six ans auparavant et qu'il ne reprit, pour quelques jours, qu'au lendemain de la mort de César. Après tout, que pouvait-il, lui, homme nouveau, sans liens de famille avec l'aristocratie, et à qui les grands reprochaient durement son origine⁴ ? Son plan de conciliation universelle avait échoué comme celui de Drusus. Les hommes d'argent, qui s'étaient serrés autour de lui dans un moment où toutes les fortunes semblaient menacées, allaient maintenant là où leur intérêt les appelait, vers ceux qui réglaient à leur gré les travaux publics et les tributs des provinces. Les ordres, les comices, le sénat ! vains mots, formes vides⁵, souvenirs effacés d'une république qui n'existait plus. Le droit, c'était la force⁵ ; et la force était à celui qui osait le plus. Cicéron, admirablement doué pour les luttes pacifiques des

¹ C'étaient Lentulus Spinther, un des juges qui avaient condamné Clodius dans son premier procès, et Metellus Nepos, ancien ennemi de Cicéron, et parent de Clodius, mais forcé par ses relations avec Pompée de suivre la politique de ce dernier. Un frère de Clodius, Appius, qui fut plus tard le prédécesseur de Cicéron dans le gouvernement de Cilicie, avait réussi à se faire nommer préteur.

² Cicéron, *pro Sextio*, 35.

³ *Ad Atticum*, III, 10.

⁴ *Ibid.*, IV, 2, 5.

⁵ *Mensuraque juris vis erat* (Lucaïn, *Pharsale*, I, 175).

temps tranquilles, n'avait point assez d'audace pour attaquer de front les puissants du jour. Contre Catilina il avait été énergique et résolu, parce qu'un grand parti le soutenait et que la cause était gagnée d'avance. Aujourd'hui que le drapeau qu'il avait levé alors ne ralliait, plus personne, il comprenait que, dans une république guerrière qui finit, l'éloquence peut donner un instant le pouvoir, mais que ce sont les armes qui l'assurent. Il trouvait que les grands n'avaient pas pour son ennemi Clodius une haine assez vigoureuse, et qu'ils lésinaient sur l'indemnité pour ses maisons abattues ou billées. *Je vois bien*, écrivait-il tristement¹, *que je n'ai été qu'un sot*². Aussi, dans son esprit découragé, le soin de ses intérêts remplaça les préoccupations politiques, et celui que le sénat et le peuple avaient proclamé le père de la patrie se fit le lieutenant de Pompée et l'agent de César !

Quelque temps après son retour, une disette momentanée causa une émeute : des cris de mort étaient proférés contre le sénat, et les séditeux menaçaient de brûler les sénateurs dans la curie. Cicéron se bâta de parer à Pompée sa dette de reconnaissance, en appuyant une motion qui le chargeait pour cinq années de l'intendance des vivres, avec la surveillance des ports et marchés dans tout l'empire³. Pompée aimait ces fonctions extraordinaires qui le plaçaient en dehors du droit commun ; mais il eût voulu attacher à sa mission un commandement militaire, une armée, une flotte, le droit de puiser à son gré dans le trésor, enfin l'autorité sur tous les gouverneurs de provinces ; dans sa pensée, il y ajoutait même la conquête de l'Égypte pour faire de ce pays le grenier de Rome. Le sénat, qui gardait contre lui toutes ses rancunes, et que Crassus, les amis de César, encouragèrent en secret, refusa la royauté qu'on lui demandait, et n'accorda que le soin des vivres. C'était encore une bien grande charge, car elle le faisait *maître absolu de la navigation et de l'agriculture du monde entier*⁴. Il prit solennellement quinze lieutenants, comme pour une très difficile affaire, et Cicéron consentit à se trouver le premier sur cette liste. L'orateur aurait accepté moins encore, car, dans l'effusion de sa reconnaissance, il oubliait la position que ses talents lui avaient conquise. Sa grande préoccupation en ce moment était d'obtenir des pontifes qu'ils déclarassent nulle la consécration faite par Clodius du terrain où s'était élevée sa demeure. Sur l'avis favorable du collège, les sénateurs ordonnèrent la reconstruction de sa maison (le Rome et de sa villa de Tusculum. Clodius dispersa les travailleurs et faillit tuer Cicéron. Une autre fois, il essaya d'incendier la maison de Quintus et celle de Milon. Accusé par celui-ci de violences, il les continua, tout en briguant l'édilité, et Milon ne put l'empêcher de l'obtenir qu'en déclarant qu'il observait le ciel. L'élection fut seulement retardée.

¹ *Ad Atticum*, IV, 5.

² *Scio me asinum germanum fuisse*. Cicéron, au début, était sans fortune. Malgré la loi Cincia, les clients qu'il défendit lui firent de riches présents : l'un d'eux, P. Sylla, lui prêta 2 millions de sesterces (400.000 francs) ; des citoyens, suivant l'usage romain, l'inscrivirent sur leurs testaments, et ces legs montèrent jusqu'à 20 millions de sesterces (*Philipp.*, II, 10) ; son gouvernement de Cilicie lui en rapporta 2.200.000 (440.000 francs). Sa femme Terentia avait eu en dot 120.000 drachmes (411.000 francs), et elle possédait une forêt auprès de Tusculum, etc. Nous savons qu'il avait quatre maisons à Rome et au moins huit villas importantes. Pour la reconstruction de sa maison à Rome, le sénat lui alloua 2 millions de sesterces ; pour les dégâts faits à sa villa de Tusculum 500.000 ; pour celle de Formies 250.000 (*ad Att.*, IV, 2), et il trouva que c'était bien peu, *valde illiberaliter*. Il doit aussi avoir fait travailler son argent. Brutus le faisait bien, et l'on sait à quel taux usuraire, 48 pour 100 ! L'éditeur enthousiaste de Cicéron, Victor Leclerc, lui donne dix-huit villas, et pense que l'on peut aller à vingt-trois en comptant les maisons de passage. Mais il faut dire que, comme les grands artistes, Cicéron était fort mauvais ménager.

³ Cicéron, *ad Atticum*, IV, 1 ; Tite-Live, *Épitomé*, CIV.

⁴ Plutarque, *Pompée*, 40.

Milon sorti du tribunat, Clodius se fit élire à l'édilité, ce qui suspendait toute poursuite contre lui, et, à son tour, il accusa Milon. Pompée le défendit ; mais Clodius ameuta la foule autour du tribunal et infligea au malencontreux avocat les plus sanglantes moqueries. Il faut lire cette scène dans les lettres de Cicéron pour bien savoir où en étaient la république et la liberté. *Pompée parla, ou plutôt essaya de le faire, car, dès qu'il se leva, la bande de Clodius commença ses clameurs, et tout le long du discours ce ne furent que vociférations et injures. Quand il eut fini, Clodius, à son tour, voulut parler ; mais les nôtres lui rendirent la pareille, et avec un tel bruit, qu'il en perdit les idées et la voix. Deux heures durant on fit pleuvoir sur lui les injures, les vers obscènes ; de son côté, il criait aux siens, au milieu du tumulte : **Qui veut faire mourir le peuple de faim ?** et la bande répondait : **Pompée ! — Qui veut se faire envoyer à Alexandrie ? — Pompée !** A la fin on en vint aux coups. Représentez-vous notre grave personnage, avec sa vanité solennelle et ses airs de triomphateur, recevant en plein visage, au milieu de tels tumultes, ces épigrammes acérées : il en souffrait cruellement.*

Une autre affaire augmenta sa mortification. Ptolémée Aulète, chassé par les Alexandrins, était venu à Rome, comptant, pour recouvrer sa couronne, sur l'appui de César, qu'il avait déjà payé, et sur celui de Pompée, qui le logea dans sa maison. Se sentant chaque jour descendre dans l'opinion, Pompée, pour sortir par quelque brillante expédition d'une situation ingrate, désirait qu'on le chargeât de rétablir le prince. Les Égyptiens écrasés d'impôts par Aulète, députèrent à Rome cent ambassadeurs pour plaider leur cause. Les uns furent tués en route, les autres achetés. Un d'eux, qui voulait tout révéler, fut assassiné. Pompée n'en continua pas moins sa protection à l'hôte indigne, mais sans réussir à se faire désigner pour le ramener dans son royaume. Un sénatus-consulte donna cette mission au gouverneur de la Cilicie ; et, afin que Pompée ne cherchât aucun prétexte de revenir sur cette décision, il y eut des prodiges menaçants et l'on fit parler les livres sibyllins : ils défendaient d'employer des soldats pour rendre l'Égypte au roi. On verra plus loin comment se termina cette affaire qui fut honteuse du commencement à la fin.

Clodius essaya de faire servir ces présages à deux fins en les tournant aussi contre Cicéron. Les dieux étaient offensés, disait-il, de la profanation d'un terrain qu'il avait consacré à une déesse. L'orateur répondit. Mais des deux côtés on se lassa de cette lutte hypocrite dont le ciel faisait les frais ; on en revint aux coups, aux violences, et Cicéron, soutenu de Milon, brisa dans le Capitole les tables d'airain où étaient gravés les actes du tribunat de Clodius. L'ancien consul devenait, lui aussi, au milieu de la cité, un chef de bande, et il encourait les reproches sévères de Caton, qui revenait alors de Chypre ; dans une de ces bagarres, le grand orateur Hortensius faillit être tué¹.

Cette mission de Chypre, honorable pour Caton, qui l'avait acceptée malgré lui et qui y montra son intégrité, ne l'était pas pour Rome. Sous prétexte que le roi de Chypre, un frère d'Aulète, avait été de connivence avec les pirates, on lui ordonna, bien qu'il eût reçu le titre d'ami du peuple romain, de descendre du trône. Caton lui offrit en dédommagement le riche sacerdoce de la Vénus de Paphos. Il aima mieux s'empoisonner, et son royaume fut annexé, comme domaine de la république, à la province de Cilicie. Caton en rapporta 7.000 talents, près de 40 millions de francs, un riche mobilier, toute la défroque royale

¹ Cicéron, *pro Milon*, 14.

: on sait que Rome, lorsqu'elle pillait les palais et les temples, n'y laissait rien. Il est malheureux que le nom de Caton soit attaché à cette expédition qu'on dirait faite par des voleurs de grand chemin.

Mais il était trop Romain pour que, le premier ennui de l'injustice à commettre une fois passé, il n'ait pas tenu à ce que l'on ratifiât les résultats de sa mission qui avait accru l'empire d'une province et l'*ærarium* d'un trésor. Or Cicéron voulait faire invalider tous les actes du tribunat de Clodius, comme accomplis malgré les auspices, et la légation de Caton en Chypre était un de ces actes. De là le refroidissement entre Cicéron et lui. Chacun ne regardant qu'à ses intérêts personnels et se conduisant d'après ses amitiés ou ses haines, il semblait qu'il n'y eût même plus de parti politique. Le vrai maître de Rome en cette année 56 était l'édile Clodius, et qui pourrait dire ce que Clodius voulait ? Pompée, menacé par lui et attaqué par Caton, ne savait plus ni que faire ni que dire. Il avait peur d'être assassiné ; il n'osait se risquer dans les rues de Rome et n'allait au sénat que si l'assemblée se tenait près de sa demeure. *On en veut à ma vie*, disait-il à Cicéron¹, *Crassus soutient C. Caton, qui machine des procès contre mes amis. On fournit de l'argent à Clodius, on excite contre moi Bibulus, Curion et bien d'autres. Il est temps, si je ne veux pas périr, que je pourvoie à ma sûreté, abandonné que je suis par ce peuple qui n'a d'oreilles que pour les bavards, par une noblesse ennemie, un sénat injuste et une jeunesse dépravée. Aussi je vais appeler à moi les gens de la campagne.* Et Cicéron ajoute : *Clodius prépare sa bande, mais nous avons jusqu'à présent l'avantage dit nombre, et nous attendons des recrues du Picenum et de la Cisalpine. Quand viendront les projets de loi contre Milon et Lentulus, nous serons en force*².

Ainsi de vraies batailles remplaçaient les discussions législatives, et l'orateur si souvent heureux à la tribune se promettait merveille, non plus de son éloquence, mais de la vigueur de ses recrues : le vote était, à ceux qui avaient les meilleurs poings ; de sorte qu'on voit bien ce que faisait la violence, mais qu'on ne voit plus où était la liberté. Comme elles sont belles ces paroles de Cicéron : *Legum omnes servi sumus, ut liberi esse possimus !* Mais tout le monde voulait être le maître de la loi, et personne n'en était le serviteur.

Une autre chose se dégage nettement de l'ensemble des faits qu'on vient de lire : l'impopularité croissante de Pompée auprès du sénat comme auprès du peuple : par conséquent la nécessité pour lui de se rapprocher du tout-puissant conquérant des Gaules, et l'obligation de subir ses conditions en échange de son concours.

Tel est le secret de la conférence de Lucques et l'explication des événements de l'année 55, où le sort de Rome fut décidé.

II. — CONFÉRENCE DE LUCQUES (56) ; PROROGATION DES POUVOIRS DE CÉSAR (55).

Tandis que la capitale du monde romain était livrée à de misérables intrigues, César poursuivait sa glorieuse carrière. Il semblait tout occupé de combattre les Belges, les Suèves ou les Bretons, et, sans quitter ses provinces, il était présent dans Rome. L'or, l'argent, les dépouilles conquises, y allaient, pour être partagés entre les édiles, les préteurs, les consuls même et leurs femmes.

¹ *Ad Quintum*, II, 3.

² *Ibidem*.

Mais cette gloire de César, cette conquête de Rome, qui se faisait en même temps que celle de la Gaule, étaient pour la noblesse une cause nouvelle d'irritation, et l'opposition redoublait contre ce victorieux qu'on aurait voulu voir vaincu et tué. Les salons s'en mêlaient. Les femmes tenaient à présent une grande place dans la société romaine. Chaque élégante réunissait autour d'elle une cour occupée de lui plaire. On se donnait des fêtes dont Rome entière s'entretenait, et l'on allait, le long des rivages enchantés de Baïes et de Pouzzoles, faire de la nuit le jour, ou promener son indolence sur les flots endormis, au milieu de la musique, des chants et des fleurs¹. Les aventures galantes étaient nombreuses, éclatantes, et la licence des paroles égalait celle des mœurs. César était monté trop haut par ses victoires pour que des hommes de plaisir ne trouvassent point à la fin d'un repas joyeux entre deux coupes, quelque médisance bien acérée contre ce voluptueux d'autrefois, dont les rudes travaux étaient un reproche à leur frivolité. Le poète le plus fameux du temps, dont on a l'ait bien malgré lui un républicain, apportait à ces soupers de mordantes épigrammes. *Tremblez, Gaules et Bretagne qui caressez ce pervers, il vous dévorera*². C'étaient les moindres injures, celles qu'on peut citer. Et les femmes applaudissaient ces invectives à l'homme qui leur enlevait pour la guerre ceux qu'elles auraient voulu garder pour le plaisir. Pompée n'était pas plus épargné : *Est-ce pour cela, imperator unique, que, beau-père et gendre, vous avez tout bouleversé ?*³

Suétone a conservé le souvenir des *famosa epigrammata* d'un autre poète, Licinius Calvus, contre les deux triumvirs⁴, et ces pièces copiées par les uns, récitées par les autres, avec commentaires outrageants, couraient de main en main parmi la noblesse. Les gens d'esprit jugent souvent par les petits côtés ; le peuple, qui sent simplement, reçoit sans y résister la vive impression des grandes choses ; il était fier de ces victoires gauloises qui effaçaient la plus grande humiliation de Rome et qui portaient son nom si loin et si haut⁵. César avait soin qu'on les connût dans la ville. Un service de courriers parfaitement organisé y faisait rapidement arriver le récit de ses batailles⁶, et les bulletins de la grande armée étaient une glorieuse réponse à de méchants vers, dont les prétendus républicains se servaient alors pour tuer la popularité du proconsul, en attendant qu'ils pussent le tuer lui-même.

Pour le moment, ils s'occupaient de lui enlever son armée et ses provinces. Le sénat désignait dix-huit mois à l'avance les provinces proconsulaires, et le

¹ Cicéron, *pro Caelio*, 15 : *Libidines, amores, adulteria, Baias, actas, convivia, comisationes, cantus, symphonias, navigia*. Ce plaidoyer est de la même année que les conférences de Lucques (56).

² Catulle, XXIX. La pièce LVII est intraduisible.

³ Catulle, XXIX : *Imperator unice, ... socer generque, perdidistis omnia* ; pièce écrite durant l'hiver de 55 à 54. La pièce CXIII est encore une attaque contre César et Pompée. Catulle avait ramassé, dans les libelles de Bibulus et dans les lettres de Cicéron, les calomnies au sujet de Nicomède. Du reste cette hostilité du poète ne dura que quelques mois, et César n'en garda pas rancune. Le père de Catulle était son hôte habituel à Vérone. Cicéron dit lui-même ce qu'il faut penser de ces calomnies qui s'adressaient alors à tous ceux qui étaient en vue : *Sunt etenim isla maledicta pervolgata in omnis, quorum in adulescentia forma et species fuit liberalis* (*pro Caelio*, 3). Sur le prétendu républicanisme de Catulle, voyez le *Catulle* de M. Benoist, au commentaire de la pièce XXIX.

⁴ Calvus ayant voulu plus tard se réconcilier avec César, le général qui l'apprit lui écrivit le premier ; quand Catulle s'excusa pour ses vers, il l'admit le même jour à sa table. (Suétone, *César*, 73.)

⁵ *Depuis les éclatants succès de César, toute opposition qu'on lui fait est contraire au sentiment général et unanimement condamnée, vehementer recusare* (*ad Fam.*, I, 9).

⁶ Deux lettres de César à Cicéron arrivèrent de la Bretagne en 28 et 26 jours.

quinquennium de César commencé en 58 devait finir en 54 ; il y avait donc lieu de se demander qui le remplacerait¹. Domitius Ahenobarbus, son ancien ennemi, qui brigait le consulat pour l'année 55, disait tout haut qu'il irait, au sortir de charge, par conséquent en 54, se mettre à la tête de l'armée des Gaules. Un tribun avait attaqué la loi julienne sur les terres, et, dans la curie, le débat avait été très orageux. Cicéron s'était engagé dans l'affaire. La noblesse et lui croyaient le moment venu d'en finir avec César, même avec Pompée. L'un était menacé dans son commandement par l'envoi d'un successeur, et dans sa popularité par le rappel de ses lois. L'autre, bafoué du peuple et repoussé des grands comme un transfuge, se retrouvait dans la situation que la jalousie dit sénat lui avait faite cinq années plus tôt, à son retour d'Asie, alors que César lui avait sauvé l'honneur, en faisant ratifier les actes de son généralat. Enfin, si les pères conscrits n'avaient point d'armée, ils avaient la bande des gladiateurs de Milon qui s'accroissait chaque jour², et cela suffisait pour faire passer inopinément quelque fâcheuse proposition. Il était donc grand temps d'aviser. César prépara une éclatante manifestation de son crédit et une convention secrète qui en assurât la durée.

Il achevait à Lucques son hivernage, lorsqu'on apprit à Rome que Crassus et Pompée s'étaient rendus près de lui, que deux cents sénateurs lui faisaient leur cour, avec un tel nombre de personnages importants, qu'on avait vu à sa porte jusqu'à cent vingt faisceaux de préteurs et de proconsuls. Jupiter tonnait en un ciel serein aurait beaucoup moins effrayé que la terrible nouvelle ; aussitôt, parmi les sénateurs restés à Rome, des défections se produisirent. La plus considérable fut celle de Cicéron.

Au mois d'avril 56, il parlait encore contre les triumvirs avec autant de passion que Domitius, et il mettait le grotesque Bibulus au-dessus de tous les conquérants de la terre. Épouvanté par ce triomphe inattendu, qui attestait la force de César dans Rome et jusque dans le sénat, il se rejeta de ce côté, rougissant de son peu de courage, mais l'avouant tout haut. *Oui, c'est une palinodie*, écrit-il à Atticus ; *adieu la droiture, la vérité et les belles maximes ; mais qui saurait imaginer ce qu'il y a de perfidie dans nos prétendus chefs ? Ils m'ont mis en avant, puis abandonné et poussé dans le précipice*. Et, tout en citant Platon, il se disait qu'il avait fait assez pour la république, qu'il était temps de songer à son repos, à sa sûreté³ : *Il faut en finir ; puisque ceux qui ne peuvent rien me refusent leur amitié, je chercherai des amis parmi ceux qui peuvent beaucoup*⁴. Et il devint *plus souple que le petit bout de l'oreille*⁵. Un tribun, C. Caton, faisait, paraît-il, les plus violentes propositions contre César, Cicéron les qualifia de lois détestables, monstrueuses ; et il ne perdit plus une occasion de louer le proconsul des Gaules, déclarant que, au lieu de le rappeler, on devrait le contraindre à rester dans son gouvernement, s'il voulait le quitter avant la fin de ses glorieux travaux. Il est vrai que, dans sa correspondance,

¹ Depuis la loi Sempronia, les provinces consulaires étaient désignées par le sénat avant l'élection des consuls, qui se faisait le 1^{er} juillet, et les élus n'entraient en charge qu'au 1^{er} janvier suivant. La désignation devait donc avoir lieu plus de 18 mois avant que le proconsul en exercice cessât ses fonctions. Si, dans le *de Provinciis consularibus* (fin de mai 56), Cicéron combat la proposition de disposer des provinces de César, si Domitius déclare qu'après son consulat de 55 il prendra le gouvernement des Gaules, c'est que les pouvoirs de César n'expiraient qu'en 54.

² Voyez (*ad Quintum*, II, 6) comment Milon fait acheter par un prête-nom les gladiateurs que C. Caton ne pouvait plus nourrir.

³ Voyez sa lettre à Lentulus, à qui il donne les raisons fort peu héroïques de son changement.

⁴ *Ad Atticum*, IV, 5.

⁵ *Ita et esse et fore auricula infima scito molliorem* (*ad Quint.*, II, 13 [15 a]).

Cicéron montrait de tout autres sentiments¹. Cette contradiction peut servir à apprécier son caractère et son courage, mais elle regarde ses biographes ; son adhésion publique, qui a dû en entraîner bien d'autres, importe seule à l'historien, parce qu'elle explique l'impuissance des républicains.

Cependant, lorsque Pompée revint de Lucques à Rome, il y eut dans le sénat de violentes altercations. Tandis que les uns persistaient à proposer le rappel de César, les autres demandèrent pour lui le droit de choisir dix lieutenants et de faire payer par le trésor public la solde des six légions, qu'il avait ajoutées aux quatre primitivement comprises dans son gouvernement. Cicéron combattit la première motion et appuya la seconde ; on n'osa point ne pas être de son avis². Avait-on cru, dans l'ignorance où l'on était encore des conventions de Lucques, que, par cette concession, on gagnerait les amis de César dont l'appui ferait échouer la demande d'un nouveau consulat pour Crassus et Pompée ? C'est possible ; du moins la majorité sénatoriale se retourna aussitôt contre les deux triumvirs et décréta un deuil national qu'on ne prenait que dans les calamités publiques. Précédés du consul Marcellinus et vêtus comme en un jour de funérailles³, les sénateurs descendirent au Forum dans l'espoir de frapper par cet appareil l'imagination du peuple et d'obtenir de lui quelque résolution favorable. Ce n'était pas le deuil de la république et de la liberté qu'ils portaient, mais celui d'une oligarchie qui sentait sa mort prochaine. Aussi, quand s'avança la *théorie* funèbre, lorsqu'on vit ces visages autrefois menaçants, maintenant abattus, avec des larmes dans les yeux ; lorsque ces mains, en d'autres temps si rudes, se tendirent suppliantes vers la foule, celle-ci répondit à l'expression théâtrale de cette douleur intéressée par des cris de colère et de moquerie. Malgré l'ordre du sénat, Pompée avait gardé sa toge sénatoriale et il blâma en termes énergiques cette démarche séditeuse. A ses paroles, Clodius ajouta des sarcasmes et des invectives ; les sénateurs inquiets retournèrent précipitamment au lieu de leur séance ; et, comme Clodius faillit être tué dans la bagarre, le peuple voulut brûler la curie avec ceux qui s'y trouvaient.

La scène pathétique n'ayant pas réussi, le sénat essaya de l'autorité et prépara un décret dont nous ne connaissons pas la teneur, mais qui était sans nul doute destiné à lui rendre l'avantage dans sa lutte contre Pompée. Bon nombre de sénateurs attachés ou vendus aux triumvirs l'empêchèrent de passer. Alors Marcellinus, s'adressant directement aux associés de César, leur demanda : *Voulez-vous donc le consulat tous les deux ? — Peut-être oui, peut-être non*, répondirent-ils. Tout le monde comprit, et le sénat, reconnaissant son impuissance à lutter plus longtemps contre eux, cessa ses fonctions. *On ne put, dit un vieil historien, réunir le nombre de membres exigés par la loi⁴, pour qu'un sénatus-consulte fût rendu sur l'élection des magistrats, et l'année s'acheva sans que le sénat quittât le deuil ; il n'assistait aux jeux publics, ni au banquet du Capitole célébré en l'honneur de Jupiter, ni aux fêtes latines dit mont Albain. Comme s'il était réduit en servitude, il ne s'occupa d'aucune affaire publique⁵*. La justice même fût suspendue.

¹ Lettre à Lentulus (*ad Familiares*, I, 7).

² *Ad Familiares*, I, 7.

³ Dion dit plus loin (XL, 46) que ce deuil consistait à déposer la toge sénatoriale et à prendre le vêtement des chevaliers, c'est-à-dire à paraître dégradé d'une classe.

⁴ Probablement cent au moins : c'est le chiffre exigé par le sénatus-consulte sur les Bacchanales.

⁵ Dion, XXXIX, 29 et 50. *Curiae taciturnitatem annuam, ... silentium perpetuum judiciorum ac fori* (Cicéron, *in Pisonem*, 14).

Les élections consulaires n'avaient pas été faites à l'époque accoutumée, de sorte qu'il fallut nommer tous les cinq jours un interroi dont la principale fonction devait être la tenue des comices, quand il serait possible de les réunir. Le président de ces assemblées avait une grande influence sur l'élection, parce que, chargé de présenter au peuple la liste des candidats, il avait le droit de n'y point inscrire les noms qui ne lui convenaient pas. Crassus et Pompée attendirent gage vint le tour d'un sénateur sur lequel ils pussent compter, et alors ils se mirent sur les rangs. Un seul des candidats osa se présenter, Domitius Ahenobarbus, beau-frère de Caton. Le jour du vote, comme il se rendait de grand matin au Forum avec beaucoup de clients, une troupe se rua sur lui ; on tua l'esclave qui le précédait, et il n'eut que le temps de fuir avec Caton, blessé : les triumvirs furent élus. Ils remplirent de leurs créatures toutes les charges et empêchèrent Caton d'être nommé préteur. Pour l'édilité, il se livra, au Champ de Mars, un vrai combat, où il y eut encore des blessés et des morts. La toge de Pompée fut couverte de sang. À la vue de cette robe ensanglantée, Julie crut son époux tué et s'évanouit. L'émotion, la chute, déterminèrent un accouchement prématuré, et depuis ce temps elle languit. Au bout d'un an, elle mourut en donnant le jour à un enfant qui ne vécut pas, et César, qui aurait tenu à Pompée par de doubles liens, comme père de sa femme et aïeul de son enfant, devint pour lui un étranger ; dans quelques années, il sera un adversaire, puis un ennemi. Ce malheur de famille devait causer bien des malheurs publics.

Les triumvirs avaient pris le consulat pour prendre autre chose. Le tribun Trebonius présenta une rogation qui donnait à Pompée l'Espagne et l'Afrique¹, à Crassus la Syrie et les contrées voisines² pour cinq ans, avec le droit d'enrôler autant de soldats qu'il leur conviendrait. Le plébiscite ne passa point sans violence ; Caton fut arraché encore une fois de la tribune et tramé en prison. Le parti sénatorial était parvenu à faire arriver au tribunat deux hommes à lui. L'un d'eux, Gallus, pour paraître à l'improviste et opposer son veto au moment opportun, vint de nuit se cacher dans la curie Hostilia, voisine du Forum. Trebonius, qui le sut, l'y enferma et l'y garda toute la journée ; l'autre, Ateius, ne pouvant parvenir jusqu'aux rostres, se hissa sur les épaules de ses clients et cria que Jupiter tonnait : on lui répondit par des coups. Il fut blessé, plusieurs citoyens périrent, après quoi Trebonius déclara que le peuple acceptait la loi (55).

César avait fidèlement exécuté les conventions arrêtées à Lucques³. De nombreux soldats des légions gauloises envoyées à Rome avec le jeune Crassus, qu'y précédait une glorieuse renommée, avaient assuré par leur vote le succès des élections consulaires, et l'auteur du plébiscite trébonien était un de ses agents. Crassus et Pompée avaient maintenant à lui tenir parole. Le lendemain du jour où la rogation de Trebonius avait été votée, les deux consuls firent passer une loi Licinia-Pompeia qui prorogea le proconsulat de César. Pour combien d'années ? Pour cinq ans, selon Cicéron, Tite Live, Velleius Paterculus, Suétone, Appien, Plutarque et César ; pour trois ans, suivant Dion. La raison, d'accord avec les textes les plus anciens, dit que cette prorogation dut être égale en durée aux pouvoirs proconsulaires que Crassus et Pompée venaient d'obtenir, et que César ne pouvait consentir à laisser ses rivaux, comme il serait arrivé

¹ Appien, *Bell. civ.*, II, 18, et Plutarque, *Pompée*, 52. L'Afrique continua d'avoir des gouverneurs particuliers, mais placés sous l'autorité supérieure de Pompée, qui, pour son intendance des vivres, avait besoin de pouvoir commander dans la province considérée comme le grenier de Rome.

² Dion, XXXIX, 33.

³ Appien, *Bell. civ.*, II, 18.

dans l'hypothèse de Dion, en possession des armées, des provinces et du trésor, tandis que lui-même ne serait plus qu'un simple particulier¹.

Pompée, qui devait à César de quitter une impasse pour une situation éminente, ne pouvait lui manquer sitôt de parole. César fut donc, comme le disent les écrivains les plus autorisés, prorogé dans son proconsulat pour cinq ans. Il eut le droit de se choisir dix lieutenants et de prendre, comme Pompée, dans le trésor public, la solde de ses légions, au lieu de les payer sur le butin de guerre, ce qui laissait entre ses mains d'immenses ressources. Enfin, un second consulat lui était promis pour l'année 48², et une loi postérieure l'autorisa à le briguer absent. La triarchie, ou le gouvernement à trois, était reconstituée.

Cette fois Crassus et Pompée croyaient avoir établi entre eux et leur collègue l'égalité : ils avaient autant de provinces et ils pourraient avoir autant de légions que le proconsul des Gaules. Ils avaient même sur lui l'avantage d'être en possession du consulat, et Pompée gardait son intendance des vivres qui lui permettait de rester au centre du gouvernement. Mais en méditant une lutte contre les Parthes qui lui valût la renommée et les richesses que César avait trouvées en Gaule, Crassus comptait trop sur ses forces ; en prenant l'Espagne et l'Afrique, provinces paisibles, sauf quelques révoltes partielles, Pompée ne trouvera pour ses légions ni gloire ni butin, et le droit qu'il retient de demeurer à Rome causera sa perte. Au moment décisif, la Gaule et les césariens sépareront

¹ Cicéron (*ad Att.*, VII, 7) parle d'un imperium de dix ans, *annorum decem*, en ajoutant cette boutade qu'un tel proconsulat n'était pas plus légal que son exil, ni meilleur que la fortune de Labienus. Or l'arrêt d'exil prononcé contre lui avait été rendu selon toutes les formes, et il fallut une loi pour le faire cesser. Dans une autre lettre (*ad Att.*, VII, 9), il répète que César a gardé sa province dix ans, non par la volonté du sénat, mais par une loi factieuse ; donc cette loi qui donnait à César dix ans d'imperium existait. — On est conduit à la même conclusion par une phrase de l'épitomé CVIII de Tite Live : ... *agente in senatu M. Marcello consule, ut Cæsar ad petitionem consulatus veniret, cum is, lege lata, in tempus consularis provincias obtinere deberet*. Or ce second consulat, César ne pouvait l'obtenir que dix ans après le premier, 59-49. C'est aussi l'opinion de Velleius Paterculus, II, 44 et 46 ; de Suétone, *César*, 24. ; d'Appien, *Bell. civ.*, II, 18 ; de Plutarque, *César*, 21. Dans un message officiel César déclare, en janvier 49, que le sénatus-consulte lui ôte six mois de pouvoir (*Bell. civ.*, I, 9). On a dit que les cinq années ajoutées au premier proconsulat de César n'en faisaient en réalité que trois, parce que cette prorogation, comptant du jour où elle fut votée, entre mars et août 55, comprit deux des dernières années du premier *quinquennium*. Dans ce cas, le nouveau proconsulat des Gaules, comprenant les années 55 (*annus cœptus pro pleno habetur*), 54, 55, 52 et 51, eût fini au 31 décembre de cette dernière année, ce que personne, en ce temps-là, n'a soutenu. En outre, si la seconde loi eût été, contre toute vraisemblance, une diminution de la première, César ne l'eût point acceptée, car elle eût fait cesser ses pouvoirs à une époque où Pompée aurait gardé les siens et plus d'un an avant qu'il pût briguer le consulat, c'est-à-dire, se mettre à l'abri de ses ennemis. On verra que, pour les deux partis, toute la question était là. Quand Pompée se fit donner, en 52, un second *quinquennium*, il n'entendit certainement pas que ce serait au détriment du premier, qu'il n'aurait qu'un *triennium* et que ses pouvoirs finiraient juste au moment où César serait consul. En 49, en effet, personne, pas même César, n'éleva de doute sur le droit de Pompée à conserver son armée et ses provinces. Le 27 novembre 43, Octave, Antoine et Lépide se firent nommer triumvirs pour cinq ans, 43-58 ; ce *quinquennium* fut prorogé pour cinq autres années et ne se termina qu'à la fin de 35 (*C. I. L.*, I, 466 ; Appien, *Bell. civ.*, V, 95 ; Dion, XLVIII, 54, et *Mon. Ancyre*, I, 45). Ainsi, ce que la raison et les textes indiquent, les faits le démontrent. Il n'est donc pas nécessaire de recourir à une hypothèse étrange dans le seul but de sauvegarder l'autorité de Dion, laquelle n'est point assez grande pour contrebalancer celle de tant d'auteurs qui avaient écrit avant l'incendie du Capitole, en l'an 69 de notre ère, où disparurent les textes officiels des sénatus-consultes, lois et plébiscites de la république.

² Les textes ne le mentionnent point, mais ils ne parlent pas davantage des conventions arrêtées à Lucques, parce que ces choses-là ne se disent point tout haut ; les faits subséquents prouvent que rengagement a dû être pris.

les légions pompéiennes de leur chef : c'est dire que, quand aura lieu l'inévitable rupture, Pompée sera coupé avant même que les hostilités rie commencent.

L'année 55 s'écoula sans événements importants, et les triumvirs, confiants dans l'avenir, laissèrent, pour l'année suivante, Domitius arriver au consulat, Caton à la préture : leur haine ne semblait plus dangereuse¹.

III. — EXPÉDITION DE CRASSUS CONTRE LES PARTHES (54).

Crassus avait soixante ans, une grande fortune² et pas une idée. Comblé d'honneurs, deux fois consul, censeur, n'ayant point l'âme troublée par de hautes et patriotiques préoccupations, il pouvait jouir tranquillement de ses richesses et d'une suffisante estime publique, même il aurait trouvé, dans ce repos volontaire, ce que cherche le sage, quand il arrive à cette pente de la vie qui ne se remonte pas, l'*otium cum dignitate*. Mais son ambition était celle des petits esprits, qui désirent le pouvoir et qui ne savent qu'en faire ou qui l'emploient à mal. Par une mesquine envie, il voulait se hausser à la taille de Pompée et de César. Depuis seize ans, il n'avait point paru dans les camps, et durant ces seize années, l'un avait pacifié l'Asie, l'autre avait conquis la Gaule. Crassus était pressé de faire revivre, par de nouveaux exploits, le souvenir obscurci de ses anciens succès et d'égaliser la gloire de ses deux rivaux. Le proconsul des Gaules avait pénétré aux extrémités de l'Occident ; il voulait, lui, nouvel Alexandre, franchir l'Indus et aller, par delà le Gange, chercher les dernières limites de l'Orient. César et Pompée l'encourageaient dans sa téméraire entreprise, afin d'habituer les Romains à ces grands commandements que la vraie république n'avait point connus. Crassus n'attendit même pas la fin de sa charge consulaire ; le 28 octobre, il avait achevé ses derniers préparatifs. Mais une opposition inattendue éclata contre cette guerre. Huit légions étaient en Gaule, d'autres en Espagne, en Afrique et en Italie ; et voilà que l'expédition de Syrie en exigeait sept encore pour aller dans un inconnu redoutable, au mépris des traités et des oracles sibyllins. Le sénat avait refusé le décret nécessaire, et le peuple, agité par les deux tribuns du parti des grands, s'était opposé au départ de Crassus : il fallut que Pompée lui ouvrit la route à travers la foule, en marchant devant lui. A la porte de la ville, il trouva le farouche Ateius, qui, sur un brasier ardent, versait des libations et des parfums, en prononçant contre lui, contre son armée et contre Rome même, les plus terribles imprécations.

Depuis l'administration de Pompée, la face des choses n'avait pas changé dans l'Orient. Æmilius Scaurus, son questeur, qu'il avait laissé en Syrie avec deux légions pour contenir les Arabes, y avait, pendant trois ans, vendu la paix et la guerre. Ses deux successeurs (59-58) n'avaient fait remarquer, ni en bien ni en mal, leur courte administration. Cependant la Syrie, placée entre l'Égypte et les Parthes, offrait mille ressources à un esprit entreprenant ; du côté de l'Euphrate, il y avait de la gloire à acquérir ; du côté de Péluse, des richesses à extorquer ; et puis trois gouverneurs seulement avaient passé sur cette récente conquête :

¹ L'année précédente, Caton aurait été nommé préteur, si Pompée, voyant que la centurie prérogative lui donnait sa voix, n'avait arrêté le vote en déclarant qu'il avait entendu tonner. (Plutarque, *Pompée*, 52.) Dans les élections pour l'année 54, la brigue avait été éhontée ; mais l'aristocratie avait fait ce grand effort trop tard : les triumvirs étaient pourvus.

² Quoiqu'il eût consacré à Hercule, durant son premier consulat, la dîme de son bien, donné au peuple un banquet de 10.000 tables et distribué à chaque citoyen du blé pour trois mois, il possédait encore avant l'expédition parthique 7.100 talents, 40 millions de francs. (Plutarque, *Crassus*, 2 et 12.)

ce devait être encore une belle mine à exploiter. Gabinius, l'ancien agent de Pompée et l'ami de Clodius, s'était, après son consulat, fait donner cette province par le tribun pour y rétablir sa fortune délabrée. Quelques expéditions heureuses contre les Arabes et les Juifs, l'abolition de la royauté dans la Palestine, qu'il divisa en cinq provinces régies chacune par un conseil souverain, lui valurent le titre d'*imperator*. Mais le sénat, poussé par Cicéron, son ennemi personnel, et par les publicains, dont il avait arrêté les rapines afin d'avoir lui-même plus à prendre, avait refusé, de décréter pour lui des *supplications*. Une seconde révolte des Juifs avait montré l'indomptable caractère de ce petit peuple. Gabinius avait laissé à son questeur Marc Antoine, rude et grossier soldat d'une éclatante bravoure, le soin de les châtier, pour être libre de conduire lui-même une plus lucrative expédition contre les Parthes. Leur roi venait d'être assassiné par deux de ses fils, qui s'étaient ensuite disputé la couronne, et le plus faible implorait le secours de Gabinius, en promettant de guider les légions. Déjà le général romain avait passé l'Euphrate lorsque, gagné par une offre de 10.000 talents, il revint sur ses pas pour aller, malgré le sénat et malgré les livres sibyllins, rétablir dans Alexandrie Ptolémée Aulète, auquel ensuite il vendit la moitié de son armée. Cette honteuse expédition était finie, et il se préparait à reprendre la route de l'Euphrate, lorsque Crassus arriva. À Rome, on accusa Gabinius d'attentat à la majesté du peuple romain ; il acheta son absolution. Mais, dans un second procès où Cicéron eut la faiblesse de le défendre pour complaire à Pompée, il lésina avec ses juges et fut condamné à l'exil¹.

Crassus embarqua son armée à Brindes, et, comme on était dans la mauvaise saison, il n'osa se fier à sa flotte pour tourner la Grèce et gagner par la mer des Cyclades les côtes de la Syrie. Ces Romains étaient de mauvais marins, mais d'excellents marcheurs. Crassus, débarqué à Dyrrachium, suivit la *via Egnatia* par l'Épire, la Macédoine et la Thrace ; il franchit l'Hellespont, sans doute à la hauteur de Lampsaque, et gagna la Galatie, où il trouva le roi Dejotarus occupé, malgré son grand âge, à bâtir une nouvelle ville. *Eh quoi*, lui dit Crassus, *c'est à la douzième heure du jour que tu te mets à bâtir !* A quoi le Galate répondit en riant : *Mais, toi-même, tu ne pars pas de bien bonne heure pour une si lointaine expédition*. Crassus traversa l'Asie Mineure tout entière et entra en Syrie par le nord.

Les Parthes habitaient originellement un grand pays cerné, au sud, à l'ouest et au nord, par les montagnes de la Perside, des Mèdes et des Hyrcaniens, et qui s'étendait à l'est en plaines stériles vers l'Aria et la Margiane. Ils ressemblaient aux Scythes leurs voisins, étant, comme eux, excellents cavaliers et archers incomparables. Au milieu du troisième siècle avant notre ère, ils eurent un de ces chefs habiles qui en quelques années préparent à un peuple une fortune nouvelle. Arsace secoua le joug des indolents successeurs d'Alexandre et fonda la monarchie parthique dont tous les rois prirent son nom, les Arsacides. Le sixième fut un grand prince, législateur et conquérant, qui vainquit le roi grec de la Bactriane, Eucratidas², domina de l'Indus à l'Euphrate, et fit prisonnier, en 135, le roi de Syrie, Démétrius Nicator.

¹ Sur Gabinius, voyez Cicéron, *de Prov. cons.* ; Appien, *Syr.*, 51 ; Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 4 et suiv., et *de Bell. Jud.*, I, 8. Ce proconsul, qu'on a presque placé à côté de Verrès, avait cependant fait du bien en Judée, où il rebâtit vingt villes. Josèphe en parle avec estime.

² Il reste de ce prince une médaille d'or, unique au monde, qui pèse 20 statères (168gr,05) ; l'épaisseur est de 3mm,3, et le module de 83 mill. Je l'ai achetée en 1867, sur l'indication de M. Chabouillet, au prix de 30.000 francs, dont moitié fournie par le budget de la Bibliothèque

Devenus les maîtres de l'Asie, les Parthes avaient bien vite changé leurs tentes de poil de chameau en palais somptueux, leurs habits de peau en robes flottantes¹, leurs mœurs grossières en habitudes de mollesse raffinée. Cependant ils gardaient un reste de la sève originelle ; une noblesse guerrière entourait leur prince. Lorsqu'il partait en guerre, il pouvait appeler autour de son étendard dix-huit rois auxquels il avait donné en fiefs autant de satrapies, et ses cavaliers, les cataphractaires, couverts d'une cote de mailles, passèrent après la défaite de Crassus pour être irrésistibles².

Les Arsacides, ennemis des Arméniens, recherchèrent l'alliance de Rome lorsque commencèrent les démêlés de Tigrane avec la grande république. En 92, Arsace IX envoya des députés à Sylla, et Arsace XII renouvela cette alliance durant la guerre de Lucullus contre les rois de Pont et d'Arménie. Mais lorsqu'il proposa à Pompée de fixer à l'Euphrate la frontière des deux empires, le proconsul ne répondit pas à cette ouverture et refusa de reconnaître au prince le titre de roi des rois. C'était un moyen de réserver à l'ambition romaine les éventualités de l'avenir. La guerre civile, ébranlant quelques années plus tard l'empire parthique, parut devoir le faire tomber bientôt dans cette demi sujétion qui, pour les États voisins de Rome, était l'annonce d'une mort prochaine. Gabinius avait été sur le point de reconduire à Séleucie Mithridate, un des fils parricides d'Arsace XII. S'il avait fait cette expédition, il aurait sans doute laissé une garnison dans la ville royale, comme il en laissa une dans Alexandrie ; et le Tigre, au lieu de l'Euphrate, aurait pu devenir la frontière orientale de Rome. Mais les promesses de Ptolémée Aulète l'emportèrent sur celles de Mithridate ; et le prince parthe, ayant tenté seul de renverser son frère Orodès, fut assiégé, pris et tué par lui dans Babylone.

Malgré cette mort, il restait assez de troubles dans le royaume pour qu'un habile homme pût profiter de ces événements. Crassus ne se donna le temps ni de prendre connaissance du pays ni de nouer d'utiles intrigues avec les mécontents et avec les peuples du voisinage, qui lui eussent fourni une nombreuse cavalerie ; il se hâta de passer l'Euphrate, s'empara de quelques villes, dispersa quelques troupes, et se fit proclamer imperator pour ces légers succès. Mais, au lieu d'avancer hardiment sur Babylone et Séleucie, puisque l'ennemi ne semblait pas prêt à se défendre, et d'enlever rapidement ces deux villes qui haïssaient la domination des Parthes, il retourna hiverner en Syrie, où il laissa son urinée perdre sa discipline (54). Lui-même, malgré ses soixante et un ans, ne s'occupait qu'à visiter les temples pour en ravir les trésors ; ceux d'Hiéropolis et de Jérusalem furent pillés : du dernier il enleva 2000 talents³. Une ambassade d'Orodès lui ayant demandé raison de la violation du territoire de l'empire : *C'est à Séleucie*, dit-il, *que je rendrai réponse*. A quoi un des envoyés repartit : *Tu entreras quand des cheveux auront poussé là* ; et il lui montrait la paume de sa main. Le roi d'Arménie, Artavasde, vint le rejoindre avec six mille cavaliers

Nationale et le reste donné par l'Empereur. Notre Cabinet des médailles en trouverait aisément aujourd'hui 100.000 francs.

¹ *Illic et laxas vestes et fluxa virorum velamenta vides* (Lucain, *Pharsale*, VIII, 331).

² Dans les troupes des rois d'Arménie il se trouvait aussi des cataphractaires, et Lucullus en eut facilement raison ; mais il était un autre général que Crassus, et il avait su choisir son champ de bataille. Les Romains finirent par former des escadrons de cataphractaires ; le moyen âge ne connut pas d'autres cavaliers, et nous en avons encore, nos cuirassiers. Les cavaliers parthes n'avaient point de bouclier, afin de tirer l'arc plus aisément, et dans les plaines de la Mésopotamie cette arme ce jet valait bien mieux que l'arme de main des légionnaires. (Dion, XL, 15.)

³ Josèphe, *Antiquités Judaïques*, XIV, 7.

bardés de fer, et offrit le passage par son royaume, où l'armée romaine trouverait des vivres, des routes sûres, un terrain favorable à sa tactique et l'assistance de trente mille Arméniens ; Crassus refusa.

Décidé à traverser les plaines de la Mésopotamie pour arriver plus vite à Ctésiphon, la nouvelle capitale de l'empire parthe, il franchit une seconde fois l'Euphrate à Zeugma, avec sept légions et quatre mille cavaliers. Un violent orage rompit les ponts derrière lui. Le légat Cassius voulait qu'on suive l'Euphrate, dont une flottille chargée de vivres descendrait le cours. Mais un chef arabe, envoyé par les Parthes pour attirer Crassus dans leurs plaines arides, lui persuada qu'il n'avait qu'à se montrer pour vaincre et qu'il devait se hâter, s'il voulait saisir leurs trésors qu'ils se disposaient à transporter chez les Hyrcaniens et les Scythes. Le proconsul suivit ce conseil perfide, et s'engagea dans cette mer de sable où bientôt tout manqua aux soldats, surtout la confiance dans leur chef (53).

Les Parthes avaient divisé leurs forces. Orodès opérait dans le Nord avec ses fantassins, en vue d'arrêter le roi d'Arménie au sortir des montagnes, et le suréna, ou généralissime, réunissait à l'ouest une innombrable cavalerie, pour envelopper au milieu de ces immenses plaines la pesante infanterie romaine. Les deux armées se rencontrèrent non loin du petit fleuve Balissus (le Bélik). Le jeune Crassus, qui de la Gaule où il s'était distingué était venu rejoindre son père, avait pris le commandement de la cavalerie, et pressait avec confiance l'instant du combat. Tout à coup l'armée ennemie, en apparence peu nombreuse, se développe, la plaine retentit de cris affreux, et une masse formidable de cavaliers, couverts d'une armure de fer et cependant rapides, se précipite sur les légions formées en carré. Les rangs épais des Romains résistent au choc ; mais leurs armes à petite portée sont inutiles. S'ils avancent, les Parthes fuient ; s'ils s'arrêtent, les escadrons tournent autour de cette masse immobile et, de loin, la criblent de traits¹. L'infanterie légère que Crassus lance contre eux se réfugie bientôt en désordre au centre du carré. Il espère qu'à la fin ces flèches terribles s'épuiseront ; mais, à mesure que les soldats des premières lignes voient leurs carquois, ils passent à l'arrière-garde où des chameaux en portent d'immenses provisions. Le proconsul ordonne à son fils de briser ce cercle d'hommes, de chevaux et de traits qui enveloppe les légions incessamment. Le jeune Crassus charge à la tête de treize cents chevaux, dont mille cavaliers gaulois. Les ennemis cèdent, l'attirent loin du champ de bataille avec une partie de l'infanterie, qui le suit, à la vue de l'ennemi fuyant, puis ils font volte-face et l'entourent. Il veut reprendre la charge ; ses soldats lui montrent leurs mains clouées par les flèches aux boucliers, leurs pieds attachés au sol ; il s'élançe cependant, suivi de ses fidèles Gaulois. Que pouvaient leurs javelines contre des hommes tout couverts de fer ? Il y eut la une lutte héroïque de quelques instants, un combat corps à corps ; les Gaulois quittaient leurs chevaux pour venir percer, sous le ventre, ceux de l'ennemi. Quand leur jeune et intrépide chef, criblé de blessures, ne fut plus en état de combattre, ils l'emportèrent sur un monticule et formèrent comme une enceinte avec leurs boucliers. Mais sur toute l'étendue de la plaine, on ne voyait qu'escadrons ennemis : la fuite comme la résistance était impossible. Le jeune Crassus se fit tuer par son écuyer.

¹ Voyez, dans le chapitre précédent, une observation de Napoléon à ce sujet. L'arme des Romains était le pilum, qui n'allait pas bien loin, et surtout l'épée.

*Ensis habet vires, et gens quæcunque virorum est
Bella gerit gladiis* (Lucaïn, *Pharsale*, VIII).

Le proconsul avait profité du ralentissement de l'attaque principale pour gagner une colline. Il croyait la victoire assurée, quand les cavaliers ennemis vinrent avec des cris de joie et d'insultantes paroles promener en face des légions la tête de son fils. Le combat recommença et dura jusqu'à la nuit avec les mêmes vicissitudes. Les Parthes enfin s'éloignèrent en criant au malheureux père qu'ils lui donnaient une nuit pour pleurer son fils. Couché à terre dans un morne abattement, Crassus sondait l'abîme où son ambition l'avait jeté. En vain Cassius chercha à lui rendre du courage ; il fallut que lui-même donnât l'ordre de la retraite, en abandonnant quatre mille blessés. On gagna la ville de Carrhes, mais on ne pouvait songer à s'y enfermer ; au soir l'armée partit sans bruit. Égarée par ses guides, elle fut rejointe par les Parthes, et les soldats effrayés forcèrent le triumvir d'accepter une entrevue avec le suréna. C'était un guet-apens : Crassus et son escorte furent massacrés (8 juin 53).

Quand on apporta à Orodès la tête du triumvir, on jouait devant ce roi barbare les Bacchantes d'Euripide. L'acteur saisit le hideux trophée, et chanta comme la bacchante qui devait tenir la tête de Penthée : *Nous apportons des montagnes ce cerf qui vient d'être tué ; nous allons au palais, applaudissez à notre chasse.*

Quelques faibles débris des sept légions purent repasser l'Euphrate ; Cassius, parti de Carrhes avant son général et heureusement arrivé en Syrie, eut le temps d'y organiser la défense, et quand les Parthes parurent l'année suivante, il les repoussa (52). Une seconde et plus formidable tentative qu'ils firent sous la conduite de Pacorus, fils de leur roi, ne réussit pas mieux (51). Cassius, enfermé dans Antioche, les laissa piller la province ; quand il les vit confiants et désordonnés, il courut à eux et leur infligea une défaite qui en délivra la Syrie. Succès doublement heureux, car le sénat venait de commettre la faute d'envoyer dans les provinces menacées par les Parthes ceux de ses membres les plus incapables de conduire une armée, Bibulus en Syrie et Cicéron en Cilicie. C'était le sort qui, en vertu d'une loi récente de Pompée, leur avait assigné ces deux gouvernements. On avait bien souvent corrigé ou prévenu les décisions du dieu aveugle ; on n'en fit rien cette fois. Heureusement, Bibulus arriva dans sa province après la victoire de Cassius, et Cicéron n'eut même pas à voir l'ennemi qui venait d'être rejeté derrière l'Euphrate. Enhardi par cette retraite et très désireux de joindre la gloire du guerrier à celle de l'orateur, Cicéron chargea son frère Quintus, qui avait appris la guerre sous César, de faire sentir la main de Rome à certains montagnards de Cilicie. Quintus brûla plusieurs villes, prit le fort de Pindenissus et fit proclamer par les troupes son frère *imperator*. Dès lors Cicéron ne cessa de réclamer le triomphe, et, jusqu'au milieu de la guerre civile, quand le monde était tenu en suspens par la grande lutte de César et de Pompée, on le vit errer en Italie et en Épire, avec ses licteurs portant leurs faisceaux couronnés de lauriers : vanité misérable qui nous gâte l'adversaire de Catilina et d'Antoine, l'auteur du *de Officiis* et des *Verrines*.

Le désastre de Crassus arrêta pour bien longtemps la domination de Rome à l'Euphrate. Nous verrons plus tard pourquoi il était difficile qu'elle franchit le fleuve et comment elle ne le fit, sous de vaillants princes, que par le nord de la Mésopotamie.

IV. — NOUVEAUX DÉSORDRES DANS ROME ; POMPÉE SEUL CONSUL.

Durant la désastreuse expédition de Crassus, Pompée était resté à Rome. Il avait cherché à consolider son influence par la magnificence des jeux qu'il donna pour l'inauguration de son théâtre : quarante mille spectateurs y trouvèrent place et

cinq cents lions y furent tués. Son année consulaire passée, il avait envoyé des lieutenants en Espagne, et, sous prétexte d'accomplir les devoirs de sa charge pour les vivres, il était demeuré aux portes de Rome. Ce consulat, pour lequel la ville avait été si longtemps troublée, n'avait rien produit¹, rien du moins pour les réformes utiles, mais beaucoup pour l'ambitieux général lui s'était attribué tant d'avantages personnels. Lorsque l'on compare cette stérilité à l'activité féconde de César en 59, on a la mesure des deux hommes.

En déposant les faisceaux, Pompée laissa la république dans la plus déplorable situation. Littéralement tout se pesait au poids de l'or, le mérite des candidats, comme l'innocence des accusés, et le Forum n'était qu'un marché où s'achetaient les suffrages, les charges, les provinces. Gabinius avait vendu l'Égypte 10.000 talents à Ptolémée Aulète et volé aux Syriens 100 millions de drachmes ; il s'était mis en révolte même contre Rome, méprisant les sénatus-consultes et les livres sibyllins, sortant de sa province, malgré les expresses défenses de la loi, et refusant de remettre son gouvernement au remplaçant qui lui fut envoyé. L'irritation était extrême dans le sénat, moins à cause des illégalités commises qu'en raison de ces immenses richesses qui semblaient ne devoir rien laisser aux successeurs. Malgré l'assistance de Pompée, il fut condamné. Un seul fait montrera jusqu'où allait la dépravation. C. Memmius, écrit Cicéron, vient de lire en plein sénat un marché d'élection passé entre lui et son compétiteur Domitius d'un côté, d'autre part les deux consuls en charge. Par ce traité, Memmius et Domitius s'engagent, sous la condition d'être désignés consuls pour l'année prochaine, soit à payer aux consuls en charge 400.000 sesterces, soit à procurer : 1° trois augures affirmant avoir assisté à la promulgation d'une loi curiate qui n'existait pas ; 2° deux consulaires déclarant s'être trouvés à une séance de distribution des provinces consulaires, séance qui n'avait pas eu lieu². a Que de malhonnêtes gens dans un seul contrat ! b dit Montesquieu. Ajoutons que 400.000 sesterces pour un double faux si audacieux, c'était supposer la conscience des augures et des consulaires à bien bon marché ! Mais le peuple lui-même ne se vendait pas cher : Verrès n'avait acheté sa préture que 80.000 sesterces.

En même temps que la vénalité, la violence : à chaque instant les traits, les pierres, le sauve-qui-peut ; et point de journée sans meurtre³ ; un consul même fut blessé. Un certain Pomptinus attendait, depuis sept ans, en dehors du pomerium, un triomphe que le sénat lui refaisait pour des succès remportés en 61 sur les Allobroges. Un préteur, son ami, réunit enfin quelques citoyens au point du jour, et, contrairement à la loi qui interdisait toute assemblée avant la première heure, il leur fit voter ce que Pomptinus désirait. Ce candidat persévérant triompha, mais au milieu d'un désordre extrême : on se battit sur

¹ L'activité législative de Crassus et de Pompée, durant leur second consulat, ne fut marquée que par une inutile proposition de loi somptuaire qui ne fut pas acceptée (Dion, XXXIX, 37), et par une loi qui éleva le cens requis pour être juge, laquelle n'eut d'autre effet que d'augmenter le prix auquel les juges se vendaient.

² *Ad Atticum*, IV, 18. Quand Cicéron avait brigué l'édilité, tout le peuple était pour lui ; les *divisores* se chargèrent cependant, pour 500.000 sesterces, de le faire échouer. (*I in Ver.*, 8.) Pendant les élections de l'an 54, l'intérêt de l'argent monta dans la ville de 4 à 8 pour 100. (*Ad Att.*, IV, 45.)

³ Dion, XL, 48. Cicéron avait dit (*in Pison*, 12) ... *fracti fasces, ictus consul, quotidie tela, lapides, fugæ*.

plusieurs points, et il y eut des morts. Pour les plus mesquines ambitions, pour les plus petites choses, on violait la loi et le sang coulait¹.

Qu'on se représente, au milieu d'une telle société, Caton, alors préteur, allant nu-pieds, sans tunique, siéger sur son tribunal et faisant distribuer à la populace, au lieu des fastueuses profusions dont elle avait l'habitude, des raves, des laitues et des figues, ou bien proposant, après l'extermination des Tenctères et des Usipiens, qu'on livrât César aux Germains comme infracteur de la pair, et l'on comprendra que cette opposition n'allait pas au delà d'une protestation qui ne corrigeait personne et faisait sourire tout le monde, excepté Favonius, le singe de Caton.

Ces deux hommes, qui se croyaient des Romains de l'ancien temps, ne changeaient pas, mais beaucoup d'autres avaient changé. On a vu l'évolution rapide opérée par Cicéron à l'époque de la conférence de Lucques. L'excellent homme qui, dans un État paisible, eût gardé avec honneur la première place, était, dans cette république orageuse, tiré en sens contraire par ses idées et par ses intérêts ; tantôt les uns, tantôt les autres l'emportaient ; car il était aussi Pauvre de caractère qu'il était riche de talents. Pour le moment, ses intérêts l'attachaient à César, et il le fatiguait de ses éloges. Il avait entrepris un poème en l'honneur du proconsul et eut soin qu'il en fût informé ; le poème fini, il le lui envoya, puis en commença un autre². César, qui ménagea toujours le grand orateur par goût pour son esprit, prit son frère Quintus comme lieutenant et chargea Cicéron de veiller à l'emploi d'une partie des fonds qu'il faisait passer à Rome pour ses constructions. Lorsque Quintus reprocha à son frère de l'avoir contraint d'accepter cette lieutenance, ces fatigues ces dangers, d'un pays qui semblait à Cicéron lui-même au bout du monde³ : *Le prix de ce sacrifice*, lui répond-il, *sera la consolidation de notre position politique par l'amitié d'un homme puissant et bon*. On voit à quoi se bornent ses désirs. Il ne s'effraye même pas de la dictature imminente de Pompée ; il en cause sans indignation, comme de tout autre événement. *Pompée en veut-il ? N'en veut-il pas ? Qui le sait ? Mais tout le monde en parle. Et, ajoute Appien, tout le monde le souhaite*. On le disait ouvertement : *Aux maux présents il n'y a qu'un remède, l'autorité d'un seul*⁴. Pompée s'en défendait, tout en encourageant secrètement les désordres qui rendaient cette dictature nécessaire. Du moins, parmi les conservateurs, beaucoup croyaient voir sa main dans les émeutes.

Pour la seconde fois en trois ans, on ne put, dans l'année 55, faire les élections consulaires : l'interrègne dura sept mois. De guerre lasse, les grands se rapprochèrent du sphinx menaçant dont on devinait les désirs, mais qui continuait à les cacher. En paraissant croire à son désintéressement, on le força par des flatteries calculées à laisser élire, le septième mois, deux consuls. Soit impuissance réelle de ce gouvernement à durer plus longtemps, soit intrigues de Pompée, soit plutôt ces deux causes réunies, l'interrègne recommença l'année suivante (52). Milon, Scipion et Hypsæus demandaient le consulat les armes à la main ; Clodius brigait la présure de la même manière, et chaque jour une sédition éclatait⁵.

¹ Dion, XXXIX, 65 ; en l'année 54.

² *Institutum ad illum poema.... cognovit Cæsar (ad Quintum, III, 8)*.

³ *Ubi isti sint Nervii et quam longe absint, nescio (ibid.)*.

⁴ *Bell. civ.*, II, 10-20. Le tableau que cet historien trace de la république est celui d'une société en décomposition.

⁵ *Armis et vi contendebant* (Tite-Live, *Épit.*, CVII).

Au milieu de ces meurtres obscurs, il y en eut un qui porta le désordre au comble. Milon se rendant à Lanuvium, sa ville natale, dont il était le premier magistrat (dictateur), rencontra Clodius sur la voie Appienne, près de Boville. Comme les barons romains du moyen âge, ils ne marchaient l'un et l'autre qu'escortés d'une bande de spadassins. Ires deux troupes se croisèrent, en se lamant des regards furieux, cependant elles s'éloignaient, lorsque deux gladiateurs de Milon restés en arrière se prirent de querelle avec des gens de Clodius. Celui-ci, accouru au secours des siens, fut blessé et se réfugia dans une hôtellerie. Milon pensa qu'il ne lui en coûterait pas plus de l'achever, et, comme sa bande était nombreuse, l'autre s'enfuit en laissant onze morts sur la place. La porte de la taverne fut alors enfoncée, le cabaretier tué, Clodius percé de coups et son cadavre jeté sur la route, où il resta jusqu'au soir. Un sénateur qui revenait de sa villa le ramena à Rome¹ (13 déc. 53). Fulvie, femme de Clodius, sa famille, la puissante *gens Claudia*, le peuple, dont il avait été longtemps le favori, crièrent vengeance ; on exposa le corps sur la tribune aux harangues, et la foule ameutée lui donna pour bûcher l'édifice où le sénat s'assemblait. La curie brûlée, ils essayèrent d'incendier la maison de Milon, puis celle de l'interroi ; mais des chevaliers, des sénateurs, accoururent armés ; on s'égorgea encore les jours suivants. Les bandits, les voleurs, profitaient de ces meurtres pour faire leur main. Sous prétexte de chercher les complices de Milon, ils pénétraient dans les maisons et volaient ; dans les rues, ils tuaient ceux dont le riche costume ou les anneaux d'or promettaient qu'il y aurait profit à dépouiller leurs cadavres². La politique, ou ce qu'on appelait ainsi, couvrait tout.

On comprend que ces abominations aient fini par ouvrir les yeux à creux qui les fermaient obstinément, pour ne pas voir que le seul moyen de sauver la vie sociale qui périssait était la concentration des pouvoirs dans la main d'un chef énergique. Un sénatus-consulte décida que la curie brûlée serait rebâtie aux frais du trésor par Faustus Sylla et qu'elle porterait le nom de son père. Par cet hommage inattendu à la mémoire du bourreau des marianistes, la majorité sénatoriale montrait à la fois ses sentiments à l'égard du neveu de Marius et le souvenir reconnaissant qu'elle conservait de l'homme qui, trente ans plus tôt, avait rétabli l'ordre par la dictature. Naguère Caton attaquait encore Pompée au sénat : *Il dispose de tout, disait-il ; dernièrement, il a prêté à César six mille hommes sans que l'un vous les ait demandés, sans que l'autre vous en ait prévenus. Des armes, des chevaux, une légion entière, sont les présents qu'échangent maintenant des particuliers. Avec son titre d'imperator, Pompée distribue les armées et les provinces tout en restant dans la ville où il machine des troubles et des séditions, afin de se frayer par l'anarchie un chemin à la royauté*³. Mais, en face de la dissolution imminente de l'État, il en vint, lui aussi, à désespérer de la république. Il la voyait menacée de deux dangers : au dedans par l'anarchie, qui n'était que trop certaine ; au dehors par César, qui cependant n'avait encore justifié ses soupçons ni par des actes ni par des paroles ; et quand il cherchait autour de lui qui voudrait défendre l'aristocratie, il trouvait, même en ceux que Cicéron avait appelés le parti des honnêtes gens, tant d'indifférence, qu'il se décida enfin à demander pour elle à un homme la protection que les lois ne pouvaient plus lui donner. *Mieux vaut, dit-il, se choisir un maître qu'attendre*

¹ Le meurtre eut lieu le 15 des calendes de février 52, selon le calendrier romain ; en réalité le 15 décembre 53.

² Appien, *Bell. civ.*, II, 22.

³ Plutarque, *Caton*, 45. L'année précédente 55, on avait essayé de provoquer dans le sénat le rappel de Crassus (Cicéron, *ad Fam.*, V, 8) ; c'était une attaque indirecte contre César.

le tyran qui certainement naîtra de cet immense désordre ; et il appuya la proposition que fit Bibulus de nommer Pompée seul consul. il pensait que, content de ce titre, Pompée userait avec modération de son pouvoir, qu'il rétablirait l'ordre dans la ville, et saurait contraindre César à quitter son armée. Cette tâche remplie, Caton se promettait de le forcer à compter avec le sénat. S'il échouait, cette dictature du moins n'aurait été qu'une passagère et bienfaisante tyrannie. Pompée le confirma dans cette espérance, en feignant de ne plus agir que par ses conseils. Il fut élu seul consul le 27 février 52.

Cet événement était grave, car il consommait la réunion de Pompée avec le sénat et sa rupture avec le proconsul des Gaules. Depuis deux ans on prévoyait ce résultat. La mort de Julie, l'épouse aimante de Pompée, la fille chérie de César, avait brisé un lien que tous deux auraient respecté (54) ; et depuis la fin de Crassus (53), ils se trouvaient en présence, sans intermédiaire qui prévint ou arrêtât les chocs. Une rivalité à trois peut durer, parce qu'un des trois maintient l'équilibre en se portant de l'un ou de l'autre côté ; une rivalité à deux amène bientôt la guerre. Pompée avait depuis longtemps reconnu la fausse position que lui avaient faite sa versatilité et l'habileté de son adversaire ; pour rompre avec lui, il n'attendait qu'un retour du sénat ; or voici que les grands, que Caton même, lui offraient, par une violation de toutes les règles constitutionnelles, une domination sans partage.

Proconsul d'Espagne, il était légalement considéré comme absent, c'est-à-dire incapable d'être élu à une charge urbaine, et on lui donnait le consulat ! Cette suprême magistrature de la cité devait toujours être partagée, et il était seul consul. S'il voulait un collègue, c'était lui, et non pas les comices, qui devait le choisir ; encore prenait-on des garanties contre son désintéressement, en ne lui permettant pas de se donner avant deux mois ce collègue autrefois nécessaire¹. Le consul n'avait pas, dans Rome, l'autorité militaire, le *jus necis* ; Pompée restant gouverneur de province gardait l'*imperium*, et, pour que personne ne discutât son droit à l'exercer dans la ville, le sénat l'avait encore investi de l'autorité dictatoriale par la formule des jours de péril public : *Caveat consul*. Enfin au pouvoir on avait ajouté les moyens d'action : un décret lui ouvrait le trésor et lui prescrivait de lever des troupes en Italie. Il était donc le maître, et comme il le voulait être, en sauvant les apparences, puisqu'il n'avait rien pris de vive force et qu'il tenait tout du sénat. Mais qui ne voit que l'aristocratie fondait l'empire ? Il suffit de comparer les pouvoirs de Pompée avec ceux d'Auguste pour reconnaître qu'ils sont à peu près semblables ; car la révolution impériale ne fut que la concentration viagère dans les mains d'un seul des droits répartis chaque année par la république entre plusieurs.

Au moment où les grands, par haine contre César et par impuissance à gouverner², sacrifiaient à un chef incapable ce qu'ils appelaient la liberté romaine, le proconsul qu'ils voulaient proscrire, dédaignant leurs menaces séniles, faisait pour Rome cette merveilleuse campagne de l'année 52, qui le place à côté d'Annibal, et tenait la Gaule captive dans Alésia !

¹ Au bout de cinq mois il s'associa son beau-père, Metellus Scipion.

² Voyez *ad Fam.*, 1, 7, 5, la lettre de Cicéron à Lentulus, gouverneur de la Cilicie. Il est libre de faire ou de ne pas faire, pour le rétablissement d'Aulète, l'expédition d'Égypte que le sénat permet et que les livres sibyllins défendent ; mais il sera jugé sur l'événement : *Si cecidisset.... omnis te et sapienter et fortiter, si aliquid esset offensum, eosdem illos et cupide et temere fecisse dicturos*. Scipion rend aux censeurs leurs anciens droits ; ils n'osent pas s'en servir par crainte des inimitiés qu'ils soulèveront, *et*, ajoute Dion (XL, 57), *aucun homme sensé ne demanda plus la censure*.

Pour expliquer la violence de cette haine, il faut reconnaître que les grands avaient de très sérieux motifs de détester César ; mais l'histoire doit rechercher si ces motifs étaient légitimes. La véritable question entre eux était le maintien ou le renversement de la législation cornélienne, qui avait tout pris au peuple pour tout donner au sénat. Quoique bien des brèches eussent été pratiquées dans la forteresse aristocratique, même par la main de Pompée, elle tenait bon et restait debout ; le neveu de Marius voulait en forcer les portes. Sans qu'il eût commis une illégalité, et par le seul fait d'avoir relevé le parti populaire écrasé sous Sylla, les nobles avaient à trembler pour leur pouvoir, et ils tremblaient plus encore pour leurs biens. Ses lois consulaires, si elles avaient été exécutées, auraient tari la source où ils puisaient leurs richesses ; d'un mot il pouvait même les ruiner, en provoquant un plébiscite qui autorisât les revendications des familles dépouillées par Sylla, ou qui forçât les anciens généraux à remettre au trésor le butin de guerre qu'ils s'étaient approprié. La plupart des fortunes de l'oligarchie étaient faites de l'or ravi aux provinces, comme celle de Lucullus, et de terres enlevées aux proscrits, comme celle du plus violent adversaire de César, ce Domitius qui en avait assez pour être en état de promettre durant la guerre civile à chacun de ses soldats, une ferme prise sur son bien. Jusqu'à présent, les spoliateurs avaient tenu leurs vols hors d'atteinte par la loi qui avait interdit aux fils des victimes de Sylla l'accès aux charges publiques. Ils avaient espéré rendre la proscription éternelle, en prévenant toute dangereuse rogation d'un fils de proscrit qui parviendrait au tribunat. Que César fasse restituer leurs droits civiques à ceux qu'une loi d'odieuse iniquité en a privés, et l'oligarchie perdra ces immenses domaines acquis par le meurtre¹. Voilà les craintes que l'on cachait sous l'accusation de tyrannie prochaine, et l'histoire, surtout en notre temps, n'est pas tenue de partager ces colères ; voilà aussi pourquoi la majorité sénatoriale aimera mieux déchaîner la guerre civile que de voir un second consulat de César : c'est le secret de ses avances à Pompée.

Ce personnage devait beaucoup à son ancien collègue qui, en 59, l'avait défendu contre les grands ; qui, en 55, avait loyalement contribué à faire sa fortune présente. Mais lorsque Pompée fut assuré de la grande situation que lui avait faite le plébiscite trébonien, quand il eut joint à son intendance des vivres, qui lui livrait Rome et l'Italie, le proconsulat d'Espagne et d'Afrique, qui lui donnait des provinces et des adnées, il n'avait plus gardé pour le proconsul des Gaules que des égards de convenance, lesquels cessèrent avec la vie de Julie. En vain César lui proposa de consolider leur alliance politique par une double alliance de famille : César épousant une fille de Pompée, et celui-ci une petite-nièce de César ; il refusa et fit entrer dans sa maison la fille d'un ennemi acharné de son ancien beau-père². L'amitié de César, qu'il avait subie dix ans, pesait à son orgueil, et cette renommée devenue si grande lui était importune. Il entendait ne plus partager avec personne, et nous allons le voir se servir de son autorité consulaire pour annuler les avantages qu'il avait été contraint, en l'année 55, de faire accorder au proconsul des Gaules.

D'abord il voulut montrer que tout le monde aurait à compter avec lui. Il proposa de nouvelles lois contre la corruption, la violence et la brigade³, en leur donnant

¹ Ce fut le premier acte de la dictature de César.

² César avait demandé à Pompée la main de sa fille Pompeia, alors femme de Faustus Sylla, et lui avait offert celle de sa petite-nièce Octavie, en ce moment épouse de Marcellus. Pompée refusa et épousa, en cinquièmes noces, Cornélie, veuve du jeune Crassus et fille de Metellus Scipion.

³ Les juges étaient parfois étourdis et troublés par les nombreux avocats qui se chargeaient d'une cause ; il fixa combien chaque partie pourrait en avoir, n'accorda que deux heures à l'accusation,

un effet rétroactif de vingt années. Le proconsul en fut blessé, car, avec ces lois, un affidé des grands pouvait le citer devant des juges bien faciles à corrompre ou à intimider. Caton lui-même trouvait cette disposition inique. Les amis de César réclamèrent ; Pompée ne les écouta pas. Pour se débarrasser de Milon et de sa bande, il laissa instruire le procès du meurtrier de Clodius. Cicéron avait longtemps souhaité ce meurtre, et Caton osa dire en plein sénat que Milon avait agi en bon citoyen, tant ces temps malheureux troublaient les consciences les plus honnêtes¹. Mais le peuple était trop irrité pour que justice ne fût point faite. Les soldats dont Pompée entour le tribunal effrayèrent le défenseur, qui plaida mal² ; l'accusé s'exila à Marseille. Quand il y reçut la *Milonienne* savamment recomposée par Cicéron dans le silence du cabinet : *S'il avait parlé comme il sait écrire*, dit l'épicurien, *je ne mangerais pas aujourd'hui d'aussi bon poisson*. L'habile orateur avait eu plus de courage lorsque, au temps de l'étroite union entre les triumvirs, il avait fallu défendre leurs amis. Il n'avait pas hésité à renier sa vie entière, ses convictions, ses vieilles rancunes, en prenant la cause d'un Vatinius et d'un Gabinius, les hommes les plus tarés, ou celle de tant d'autres dont il disait en secret : *Que je meure si je sais comment les défendre !* Malgré ses efforts pour expliquer cette conduite, il en sentait l'indignité, et il cherchait à s'oublier lui-même en des travaux littéraires impuissants à le consoler³.

Clodius mort, Milon en exil et leurs bandes dispersées, le calme revint, tant il suffisait d'un homme ayant la volonté de maintenir l'ordre pour que la paix régnât dans la cité⁴. Mais Pompée, capable d'actes énergiques, était incapable de les soutenir longtemps, parce qu'en politique il allait à l'aventure, sans principe arrêté ni plan de conduite, se fiant, en vrai Romain, à la fortune du jour, c'est-à-dire aux circonstances ; aujourd'hui avec Sylla, demain avec César ; restaurateur des droits populaires, puis défenseur de l'oligarchie. Il ne se tenait même pas pour obligé par les lois qu'il avait faites⁵. Il avait interdit les éloges que prononçaient au tribunal les amis puissants d'un accusé ; et quand Metellus Scipion, son beau-père, fut cité en justice, il vint le défendre, c'est-à-dire ordonner l'acquiescement⁶ ; pour le même délit, Plautius Hypsæus était

trois à la défense, et interdit les éloges que des personnages considérables venaient faire de l'accusé. Celui-ci et l'accusateur avaient le droit de récuser chacun cinq juges. Un citoyen condamné pour brigue obtenait rémission de sa peine s'il dénonçait soit deux autres citoyens coupables d'une faute moindre ou égale à la sienne, soit un seul, coupable d'une faute plus grande. (Dion, XL, 52 et 55. Cf. Plutarque, *Caton*, 48, Appien, *Bell. civ.*, II, 23-24.) *Il y eut un grand nombre de victimes condamnées*, dit César (*Bell. civ.*, III, 1), *par des juges autres que ceux qui avaient entendu la cause*.

¹ Qu'on lise le discours de Cicéron contre Pison et tant d'autres, qu'on entende les sanglantes injures qui s'échangeaient au sénat, au Forum, dans les tribunaux, et l'on comprendra que l'arène politique ressemblait singulièrement à celle du cirque. Le plus inoffensif de ces politiciens, Cicéron, demandait qu'on tuât Clodius, et, plus tard, avant Pharsale, il trouvera que l'assassinat de César simplifierait bien les choses.

² A un certain moment, Pompée fit charger la foule, et quelques-uns furent blessés, même tués. (Dion, XL, 53.)

³ Voyez sa longue lettre à Lentulus, *ad Fam.*, I, 9.

⁴ La censure recouvra même ses droits. Le consul Metellus Scipion leur fit rendre leur ancien privilège de rayer de l'album sénatorial tous ceux qui leur paraîtraient indignes de rester au sénat. On vient de voir qu'ils usèrent fort timidement de ce pouvoir. Une loi de Clodius n'avait permis aux censeurs d'exclure que les sénateurs qui auraient subi une condamnation.

⁵ *Suarum legum auctor idem ac subversor* (Tacite, *Annales*, III, 28).

⁶ Plutarque (*Pompée*, 55) dit même qu'il avait fait venir chez lui les 360 juges et avait exigé d'eux un verdict négatif. Pour sauver Plancus, accusé de brigue, il envoya encore aux juges une supplique et un mémoire qui était l'éloge de l'accusé. (Dion, XL, 55.) Le corps du jury ne fut jamais très nombreux à Rome : 450 d'après la *lex Servilia* ; tous les sénateurs d'après la *lex Cornelia*, c'est-à-dire 5 à 600 ; 360, s'il fallait accepter le passage cité plus haut de Plutarque ; mais les

condamné. Il avait fait décréter que les magistrats ne pourraient avoir une province que cinq années après leur sortie de charge ; la mesure était excellente, il l'annula en demandant que ses pouvoirs proconsulaires fussent prorogés pour cinq ans avec le droit de prendre chaque année 1000 talents dans le trésor¹. Il avait établi par la loi de **jure magistratum** que nul ne pourrait, absent de Rome, briguer une charge, et il y introduisit presque aussitôt une exception qui la détruisait.

Ces contradictions prouvent que Rome n'aurait pas trouvé en Pompée l'homme résolu et ferme dont elle avait besoin, mais les grands ne s'en inquiétaient pas. Tout à leur haine, ils aidaient le consul à enlacer César dans un réseau de dispositions législatives qui devaient réduire le proconsul des Gaules à l'impuissance. La nouvelle loi judiciaire permettait, à un moment donné, d'incriminer tous ses actes, et le procès de Milon venait de montrer comment Pompée comprenait la liberté des tribunaux. L'interdiction de briguer absent une magistrature le forçait, s'il voulait un second consulat, d'abandonner ses provinces et de se mettre à la discrétion de ses ennemis. Échappait-il aux juges, c'est-à-dire à l'exil, et parvenait-il à obtenir du peuple les faisceaux consulaires, l'obligation d'attendre cinq ans, après sa sortie de charge, un gouvernement provincial, le laissait désarmé, durant ces cinq années, en face de Pompée, maître jusqu'en 46 du trésor et de grandes forces militaires.

Les nobles ne voulaient à aucun prix le laisser arriver à un nouveau consulat. Le premier avait révélé un plan de réformes qui serait certainement repris et développé, et ils croyaient que leur nouvel allié venait d'arrêter un ensemble de mesures qui devait les mettre à l'abri de ce danger. Mais, dans cette campagne législative si bien conduite, les habiles gens du sénat avaient tout calculé, sauf le degré de résignation auquel s'abaisserait, devant ces convoitises si claires et ces menaces si peu déguisées, l'homme dont les victoires permettaient d'oublier le désastre de Crassus. Contre la loi judiciaire, César s'était contenté des réclamations de ses amis, résolu qu'il était à ne pas s'exposer aux coups de la justice romaine tant que celui qui venait, par ses lois, de lui déclarer la guerre, garderait à Rome une dictature officielle ou à demi voilée. Au sujet de la disposition qui mettait un intervalle de cinq années entre l'exercice d'une grande charge et la gestion d'un proconsulat, il se dit sans doute que ce qui avait été fait par un consul pourrait être défait par un autre. Un consulat lui était donc nécessaire pour briser ces lacs si artificieusement tressés par son allié d'hier, son adversaire d'aujourd'hui ; et ce consulat, il fallait qu'il pût le briguer du fond de sa province, parce qu'il était perdu s'il reparaisait un seul jour dans la ville sans être couvert par l'**imperium**². Il exigea que la loi touchant l'absence fût modifiée,

jurés étaient beaucoup plus nombreux que les nôtres pour chaque procès, selon la nature du crime, et par conséquent suivant la **quæstio** qui devait juger. Cicéron parle de 32 après les récusations des deux parties (*pro Cluentio*, 27), de 50 (*ad Att.*, IV, 15), de 56 (*ibid.*, I, 16), de 70 (IV, 16), de 75 (*in Pison.*, 40), dans les procès de Milon et de Saufeius, ils étaient 51 (*Ascon.*, p. 53 et 54, éd. d'Orelli). La raison de cette différence était qu'on voulait prendre les juges dans les rangs élevés de la société, pour les avoir éclairés, et qu'on les coulait nombreux pour chaque affaire, afin qu'il fût plus difficile d'en acheter la majorité. C'étaient les questeurs urbains qui répartissaient les jurés par le sort entre les différentes **quæstiones perpetuæ**.

¹ Dion, XL, 56 ; Plutarque, *Pompée*, 55.

² Tant que le magistrat était en charge, il ne pouvait lui être intenté d'accusation : or celui qui se proposait de briguer le consulat devait se présenter à Rome avant les comices consulaires, c'est-à-dire plus de six mois avant l'entrée en charge, et faire inscrire son nom sur la liste des candidats. César serait donc, sans l'exception qu'il demanda, demeuré six mois à Rome en simple particulier,

et il doit l'avoir fait de telle façon, que Pompée, qui n'était pas en mesure de rompre avec lui, fût contraint d'y consentir. Un refus aurait fait éclater probablement la guerre civile trois années plus tôt. Cicéron s'interposa. Il se rendit à Ravenne, on l'ancien associé du proconsul des Gaules l'avait envoyé, et, de retour à Rome, il agit auprès de son ami Cælius, alors investi de la puissance tribunitienne, pour faire accepter les conditions qu'il rapportait¹. Pompée pressa lui-même les autres tribuns de provoquer une loi qui consacra le droit réclamé par César. Le plébiscite fut voté et dut l'être à l'unanimité, puisque le peuple, représenté par ses dix tribuns, l'acceptait, et que le parti sénatorial, entraîné malgré lui par Cicéron et Pompée, le subissait². Sur la table d'airain où la loi consulaire contre les absents était déjà gravée, Pompée ajouta l'exception³ qui venait d'être faite en faveur de César. Après la solennité de ce dernier vote, il ne pouvait plus avoir l'espérance de trouver des jurisconsultes pour rappeler que, selon la loi des Douze Tables, le *privilegium* était nul et de nul effet. Il avait menacé, et il était revenu sur sa menace : jeu double et dangereux qui révélait son caractère incertain.

César venait de gagner sa cause, non par la force, mais par une loi ; car, en lui accordant le bénéfice de l'absence, on lui assurait toutes les garanties que réclamaient son ambition et sa sécurité. Le plébiscite, en effet, lui reconnaissait implicitement le droit de rester à la tête de son armée jusqu'au jour où il pourrait briguer légalement le consulat, c'est-à-dire jusqu'au milieu de 49⁴. Cicéron, redevenu son ennemi, sera forcé de le proclamer lui-même. *En lui donnant le bénéfice de l'absence, on lui a donné le droit de garder son armée jusqu'aux comices consulaires*⁵.

Tout cela était fort peu républicain : mais est-ce qu'il y avait alors une république à Rome ? Bien habile serait celui qui pourrait dire où était le droit véritable. L'argent et l'intimidation ayant depuis longtemps décidé les votes, toute loi pouvait être abrogée, toute élection cassée pour vice de forme, corruption ou violence, à quelque faction qu'appartint l'élu ou l'auteur de la loi. La république était morte depuis que Rome n'avait plus de libres comices, et l'on peut dire que, depuis le meurtre des Gracques, elle n'en avait pas eu.

V. — EFFORTS DE L'OLIGARCHIE POUR ENLEVER À CÉSAR SES POUVOIRS.

Le deuxième consulat de Pompée en 55 avait été stérile ; la dictature qui, venait de lui être accordée, en 52, pour rétablir l'autorité du sénat et ruiner celle de

et il n'aurait pas fallu six jours pour que le conquérant des Gaules fût cité en justice par Caton ou quelque autre membre de l'oligarchie, et très probablement condamné à l'exil.

¹ ... *Ut illi [Cæsari] hoc liceret adjuvi, rogatus ab ipso Ravennæ de Cælio tribuno plebis ab ipso autem ? Etiam a Cnæo nostro [Pompeio]* (*ad Att.*, VII, 1, et cf. *ad Fam.*, VI, 6).

² *Lex lata est, ut ratio absentis Cæsaris in petitione consulatus haberetur* (Tite-Live, *Épit.*, CVII ; il le répète à l'épitomé CVIII). La loi fut présentée par les dix tribuns (Cicéron, *ad Att.* VII, 3), ce qui permet de supposer qu'elle fut votée à l'unanimité. Dans sa lettre à Atticus (VIII, 5), Cicéron dit encore : C'est Pompée qui a voulu que les dix tribuns proposassent le plébiscite..., lui encore qui l'a confirmé par une loi de sa façon. Suétone (*César*, 26, 28) et Appien (*Bell. civ.*, II, 25) parlent de même. Pompée, le sénat et le peuple s'étaient donc engagés à laisser César briguer le consulat absent. Au traité de Misène, en 59, même autorisation fut accordée à Sextus Pompée.

³ Suétone, *César*, 28 ; Dion, XL, 56 ; Cicéron, *ad Atticum*, VIII, 3.

⁴ D'après une loi de Sylla, il fallait entre deux consulats un intervalle de dix ans. Pompée venait de violer cette loi, mais César l'observait ; d'abord parce qu'il avait besoin de ce temps pour achever son œuvre en Gaule, ensuite parce qu'il ne voulait pas donner à ses adversaires le droit de rayer son nom sur la liste des candidats pour cause d'illégalité.

⁵ *Ad Atticum*, III, 7.

César, n'avait pas relevé l'une et avait consolidé l'autre. L'oligarchie avait bien mal choisi le chef en qui elle espérait un nouveau Sylla. Caton était plus résolu, mais ses amis mêtres se défiaient de cet homme à l'esprit, court et violent, qui n'a mérité que par sa mort de vivre dans la mémoire de la postérité. Malgré son nom et malgré son zèle pour la faction des grands, ceux-ci ne le laissèrent point arriver plus haut que la préture. En cette année 52, il avait sollicité le consulat, et on lui avait préféré un Marcellus, qui devait gérer sa charge pour le compte de Pompée et du parti. Le nouveau consul était un de ces nobles qui s'irritaient de n'entendre depuis huit années retentir dans Rome que le nom de César. Ils avaient été réduits longtemps à déplorer en secret ses victoires ; se croyant assurés maintenant de l'appui du conquérant de l'Asie, ils cessaient de se contenir en cessant de craindre. Marcellus commença l'attaque ; il provoqua directement le proconsul des Gaules, afin de l'amener à commettre quelque imprudence qui légitimât une mesure extrême. César avait établi à Novocummum, dans la Transalpine, cinq mille colons ayant le **jus Latii**. Ce droit, qui donnait le **jus civitatis** aux magistrats des villes latines à leur sortie de charge, supprimait pour eux les peines corporelles. Marcellus, afin de montrer en quelle estime il tenait les actes du proconsul, fit battre de verges un édile ou duumvir de Novocummum ; et, comme celui-ci invoquait les droits qu'il tenait de César : *Les coups sont la marque de l'étranger, lui dit le consul ; va montrer à celui qui te protège ton dos déchiré, afin qu'il voie comment je traite les citoyens qu'il a faits*¹. Quelques jours après, il proposa résolument dans le sénat le rappel de César.

Mais Pompée hésitait encore et employait le temps à visiter ses villas. Tandis que son rival achevait en cette campagne sa longue guerre et se donnait la libre disposition de toutes ses forces, lui, il allait près de Tarente soigner sa santé et philosopher avec Cicéron, qui le trouva animé, dit-il, des meilleures et des plus patriotiques intentions. Il voulait s'en aller plus loin encore, en Espagne. Était-ce ruse pour tromper le crédule consulaire et faire célébrer son désintéressement aussi haut que sa gloire ? Cela est probable ; mais, à ce jeu double, il perdait l'avantage que lui eût donné une ferme décision et une offensive hardie. En demeurant dans l'inaction et le silence, il laissa le sénat s'avancer et saisir le premier rôle ; de sorte qu'au moment de l'explosion la question se trouva posée, non plus entre lui et César, mais entre César et l'aristocratie, dont Pompée ne fut que le général. Il n'en pouvait être autrement : Pompée, ne représentant aucun principe, n'était pas le véritable adversaire de César ; et, puisque le sénat avait seul dans l'État gardé de l'autorité, c'était lui qui devait livrer pour la république la dernière bataille.

Les élections pour l'année 50 ne furent déjà plus dans le, sens de Pompée : les consuls désignés, Æm. Paullus et un C. Claudius Marcellus, étaient de zélés partisans du sénat. Dans les autres charges, les candidats de cette opinion triomphèrent. La nomination au tribunat du jeune Curion parut encore une victoire aux ennemis de César. *Ce Curion était un homme audacieux, prodigue de sa fortune et de son honneur, comme de ceux d'autrui, ingénieux à mal faire,*

¹ Appien (*Bell. civ.*, II, 26) et Plutarque (*César*, 29) disent qu'il était magistrat ; Suétone (*César*, 28), que Come avait même le **jus civitatis** ; Cicéron (*ad Att.*, v, 41) le nie : *Marcellus foede in Comensi : etsi ille magistratum non gesserit, erat tamen Transpadanus*. L'autorité de Cicéron l'emporte sur celle d'Appien et encore plus sur celle de Plutarque. Mais il a pu être mal informé des antécédents de ce Transpadan, qui n'était protégé contre les verges que s'il avait géré une magistrature. Le **jus Latii** avait été donné aux Transpadans par une loi Pompeia en 89, au moment où le **jus civitatis** était accordé à l'Italie péninsulaire.

*habile à bien dire, mais pour le malheur public*¹. Criblé de dettes, *il n'avait*, dit Pline, *à porter au cens que les espérances qu'il mettait dans les discordes des chefs*². César, qui savait utiliser les gens ruinés, acheta secrètement le futur tribun *ingenti mercede* ; Appien dit plus de 1500 talents, ce qui est une bien grosse somme. Uri magistrat ne s'achète pas publiquement comme un domaine. Cicéron, très curieux de ces sortes de ventes, ne sait rien de celle-là, et Velleius en doute ; il ne faut douter que du chiffre.

L'aristocratie, maîtresse, dans la ville, de toutes les positions, huait de ses vœux le jour de la lutte. Un moment elle avait cru que les Bellovaques venaient de la débarrasser de César. En mai 51, on se disait à l'oreille qu'il avait perdu sa cavalerie ; que la septième légion était battue, lui-même coupé de ses troupes et cerné³. Lorsqu'on sut la vérité, on ne fut que plus pressé d'amener Pompée à se déclarer ouvertement. Dans une séance du sénat (12 juillet 51), on lui demanda compte d'une légion qu'il avait protégée à César⁴. *Elle est en Gaule*, répondit-il ; et il promit de la faire revenir. Mais quand on arriva au principal objet de la délibération, le règlement des provinces, il quitta Rome, afin de n'avoir pas à se prononcer sur le rappel ou le maintien de César. Seulement, pour encourager ses nouveaux amis à avancer sans lui, il avait, au milieu du débat, laissé tomber ces paroles : *Chacun doit obéissance au sénat*. M. Marcellus, en effet, reprit l'affaire malgré l'absence de Pompée ; mais, soit que les sages avis de l'autre consul, Sulpicius, qui voyait s'avancer la tempête⁵, eussent modéré l'ardeur aveugle des grands, soit que César eût réclamé auprès des sénateurs qu'il avait achetés le prix de ses largesses, chaque fois que la délibération recommença, le sénat ne se trouva plus en nombre, et le 30 septembre la question fut remise au 1^{er} mars de l'année suivante.

Quand les grands accordaient au proconsul cette trêve imprudente, qui lui permettait d'achever en Gaule son ouvrage et de se préparer pour la guerre civile, ils avaient cependant des troupes en Italie. L'armée levée par Pompée pour rétablir l'ordre dans la ville n'avait pas été licenciée. Cantonnée à Ariminum, sur la frontière du gouvernement de César, elle pouvait en quelques marches lui fermer les passages des Alpes. Mais les grandes assemblées ne connaissent point le prix du temps ; comme le peuple d'Athènes qui écoutait ses orateurs quand Philippe passait les Thermopyles, le sénat sera encore à délibérer tandis que César franchira le Rubicon.

Cependant M. Marcellus, qui voyait expirer son année consulaire sans avoir pu réaliser le vœu de l'oligarchie, avait voulu en imposer l'exécution à ses successeurs. La résolution du 30 septembre était conçue en ces termes : *Les consuls de la prochaine année mettront en discussion dans le sénat la question du remplacement de César à la séance du ter mars 50 ; jusqu'à ce que cette question soit réglée, le sénat se réunira tous les jours de comices ; six des sénateurs, juges dans les tribunaux, seront tenus de les quitter pour se rendre à*

¹ Velleius Paterculus, II, 4.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 24, 124.

³ Cælius à Cicéron (*ad. Fam.*, VIII, 1).

⁴ Cælius à Cicéron (*ad. Fam.*, VIII, 4).

⁵ *Tanquam ex aliqua specula prospexi tempestatem futuram..., monente et denuntiante te* (Cicéron, *ad. Fam.*, IV, 3). Sulpicius, dit Dion (XL, 59), voyait que le peuple ne voulait pas qu'on déposât avant le temps légal un magistrat qui n'avait point commis de faute. Dans l'opinion de Dion, les pouvoirs de César cessaient en 50. Mais Hirtius (*de Bello Gall.*, VIII, 53) dit que Marcellus avait mis la question aux voix *contra legem Pompei et Crassi et ante tempus*. Suétone (*César*, 28) parle de même : *ut ei ante tempus succederetur*.

*la curie ; nul ne pourra y faire opposition ; ceux qui t'essayeront seront déclarés ennemis publics ; le sénat prendra en considération les services des soldats de l'armée des Gaules pour rendre à la vie civile les vétérans qui ont droit au congé et ceux qui auront des motifs valables pour l'obtenir*¹. La menace était claire : enlever à César son commandement et désorganiser son armée, annuler d'avance le veto des tribuns et placer ceux qui voudraient s'en servir sous le coup de la peine suprême. Trois tribuns s'opposèrent à cette proposition, et le collègue de Marcellus s'y montra contraire ; mais la majorité sénatoriale l'adopta. Cette décision révolutionnaire, où toutes les illégalités sont réunies, était une véritable déclaration de guerre. Le sénat avait eu le courage de la prendre parce qu'il comptait sur Pompée, qui s'était avancé ce jour-là plus qu'il n'avait fait encore : *Que César refuse d'obéir au décret qui sera rendu, avait-il dit, ou qu'un de ses affidés y fasse empêchement, c'est tout un. — Mais s'il prétend être consul et conserver son armée ?* lui demanda-t-on. — *Mais si mon fils lève le bâton sur moi ?* répondit-il. Pompée revenait au système syllanien : tout par et pour le sénat. S'il ne demande pas la suppression du veto tribunitien qu'il avait fait rétablir, il le traite du moins en vieilleries surannées qui ne doit plus arrêter personne ; la situation se précise, comme il convient à la veille des grandes solutions.

César ne répondit pas à ces provocations. Il voyait clairement et depuis longtemps qu'on voulait l'obliger à déposer le *paludamentum* avant de revêtir la toge consulaire, pour que l'on pût casser ses actes et se débarrasser par un exil du chef populaire et de ses menaçantes réformes². Mais la difficulté était de lui faire commettre cette imprudence. Les défections qu'on provoquait autour de lui, en offrant des congés à ses soldats, ne se firent point. Ses dix légions, dont il avait doublé la solde³ et qu'il entretenait en grande partie à ses dépens, lui étaient dévouées comme jamais armée ne l'avait été à son chef. On avait un jour entendu titi centurion dire, aux portes du sénat, en mettant la main à la garde de son épée : *Ce que vous refusez à César, ceci le lui donnera*⁴. Aussi laissait-il ses adversaires délibérer, décréter et menacer en paroles ; il passait même cet hiver au fond de la Gaule, à *Nemetocenna*, (Arras), et ses agents à Rome ne semblaient occupés que de lui bâtir, auprès du bois de Diane d'Aricie, une délicieuse villa. On se faisait tellement illusion sur ses ressources, qu'Atticus croyait l'embarrasser en lui réclamant une vieille créance de 58 talents. Mais, à ce moment même, César achevait de payer les dettes énormes de Curion et il achetait la défection du consul Paullus au prix de 1500 talents⁵, qu'il lui envoyait,

¹ Cicéron, *ad Familiares*, VIII, 8.

² Dion, XL, 60 ; Suétone, *César*, 30. *Cumque vulgo fore prædicarent, ut si privatifs redisset, Milonis exemplo, circumpositis armatis, causant apud iudices diceret.*

³ Suétone, *César*, 26. Du temps de Polybe (VI, 39), la solde était pour le fantassin de 5 as 1/3 par jour ou de 1920 as par an, soit 120 deniers ; César la porta à 225 deniers, chiffre auquel elle resta jusqu'à Domitien. Notons que, en l'année 50, 225 deniers devaient ne valoir pas plus, comme moyen d'échange, que 120 un siècle plus tôt. L'augmentation décidée par César, que l'on regardait autrefois comme un moyen d'acheter son armée, était donc une mesure rendue nécessaire par le renchérissement de toutes choses qu'avait produit l'énorme affluence de métaux précieux à Rome.

⁴ Plutarque, *Pompée*, 62. On prête le même mot à un centurion d'Octave : ils ne sont peut-être pas plus authentiques l'un que l'autre.

⁵ Cicéron, *ad Att.*, VI, 1 ; Val. Maxime, IX, 1 ; Plutarque, *Pompée*, 62. La somme est encore bien grosse, et je pense qu'il faut aussi la réduire. La caisse de César était alimentée par l'impôt des Gaudes, qui était léger, par le butin, qui ne valait point celui qu'il aurait fait dans les riches provinces d'Asie, et surtout par la vente des captifs, qui produisait beaucoup, pas assez cependant pour que César pût dépenser dans la même année, et pour deux hommes seulement, 16 à 18 millions de francs.

sous forme de prêt, pour terminer sa basilique. Enfin, par une habile démarche, il forçait Cicéron au silence. Celui-ci revenait alors avec le titre d'imperator de son gouvernement de Cilicie, où il s'était fait honneur bien plus par une irréprochable conduite que par d'équivoques succès facilement gagnés sur de pauvres montagnards. Il n'en demandait pas moins le triomphe. Sur l'avis de Caton, le sénat le lui refusa. Au moment où les anciens amis de l'orateur infligeaient à sa vanité cette cruelle blessure, il reçut du gouverneur des Gaules une lettre pleine d'admiration et la promesse que, si lui César était consul, il ferait passer la demande. Cette espérance condamnait Cicéron à la neutralité, et César n'en demandait pas davantage.

Le 1^{er} mars 50, la délibération commença. Les pouvoirs du proconsul, prorogés pour cinq ans par la loi *Licinia-Pompeia*, ne finissaient qu'en 49, les grands ne voulurent pas attendre si longtemps, et le consul C. Marcellus mit aux voix son rappel pour le 13 novembre de la présente année, ce qui aurait donné sept mois à ses accusateurs, bien plus qu'il n'en fallait pour enlever une condamnation. La majorité allait adopter cet avis, malgré le silence de l'autre consul, lorsque Curion se levant loua la sagesse de Marcellus, mais ajouta que la justice et l'intérêt public voulaient que la même mesure fût appliquée à Pompée¹. *Il faut en finir*, dit-il, *avec les pouvoirs exceptionnels et rentrer dans la constitution, qui n'en permet pas*. Si l'on refusait, il opposerait son veto. Ce moyen était habilement choisi. Au milieu des partis, Curion semblait seul penser à la république. *Quand il sortit dut sénat, le peuple jeta des fleurs sur son passage, pour honorer le courageux athlète qui acceptait cette lutte difficile*² ; les grands n'osèrent braver son opposition.

Cependant César avait enfin tout terminé en Gaule. Dans l'été de l'année 50 il passa les Alpes sous prétexte de recommander aux municipes et aux colonies des bords du Pô la candidature à l'augurat de son questeur Marc Antoine³, mais en réalité pour se rapprocher de Rome, et obtenir des Cisalpins une démonstration en sa faveur qui retentit jusque dans le sénat. Partout, en effet, les populations sortirent à sa rencontre ; et des sacrifices, des fêtes, célébrèrent son arrivée dans chaque ville. Durant cette marche triomphale dans l'Italie même, ses légions se rassemblaient sur le territoire des Trévires ; il retourna en Gaule pour les passer en revue. Sans doute à cette solennité militaire de tacites promesses furent échangées entre le chef et les soldats ; ceux-ci connaissaient les desseins formés contre leur général, et, à défaut même d'affection pour lui, leur intérêt les eût avertis qu'ils partageraient ses malheurs ou sa prospérité. César destitué, condamné, qui payerait leurs services ? Serait-ce celui qui, sans César, n'aurait pu faire donner un pouce de terre à ses légions d'Orient ?

Vers ce temps, Pompée tomba malade à Naples⁴. Quand il guérit, les habitants rendirent aux dieux de solennelles actions de grâces ; de Naples ce mouvement gagna les cités voisines ; Pouzzoles se couronna de fleurs, et dans toute la Campanie on célébra des fêtes pour son retour à la santé. *La Campanie*, dit Juvénal, *lui avait donné une fièvre salubre*. *En mourant alors*, ajoute Cicéron, *il*

¹ Cicéron, *ad Familiares*, VIII, 11 et 15.

² Appien, *Bell. civ.*, II, 27. *Justissimus quisque et a Cæsare et a Pompeio vellet dimitti exercitus* (Velleius Paterculus, II, 48).

³ La mort d'Hortensius venait de laisser une place vacante dans le collège, Antoine fut nommé avant l'arrivée de César dans la Cisalpine.

⁴ Cela, paraît-il, lui arrivait souvent, car Cicéron écrit à Atticus (VIII, 2) : *in unius hominis quotannis periculose ægrolantis anima positas omnis nostras spes habemus*.

*serait mort en pleine gloire et prospérité*¹. Pompée se laissa éblouir par ces banales acclamations qui ont tant de fois trompé les puissants, et sa confiance en augmenta. Pour ranimer le débat ait sujet de César et jouer le rôle du plus désintéressé des citoyens, il offrit un jour au sénat de se démettre de ses pouvoirs, bien assuré qu'il était qu'on n'accepterait pas. Lorsque Curion le pressa d'exécuter cette promesse, il trouva des prétextes pour retarder : *Que César commence*, dit-il ; *je suivrai son exemple*. Le résultat de cette séance, où il avait apporté de si belles paroles d'abnégation, fut l'ordre envolé à son rival de mettre deux légions à la disposition dit sénat. Le décret portait, il est vrai, que chacun des deux proconsuls fournirait une légion pour la Syrie, où l'on redoutait une invasion des Parthes ; mais Pompée en avait prêté une à César, il la redemanda. Le proconsul des Gaules les donna donc toutes deux. Avant le départ, il distribua à chaque soldat 250 deniers : c'étaient autant d'amis qu'il allait avoir dans le camp opposé. On se garda bien de les expédier pour l'Asie : le consul Marcellus les cantonna à Capoue, tout en soupçonnant leur fidélité.

Cette prompte obéissance étonna. On pensa en trouver l'explication dans ce que racontait des dispositions de l'armée entière Appius Claudius, qui avait ramené de la Cisalpine les troupes rappelées². *Les soldas de César*, disait-il, *sont mécontents, fatigués ; ils n'aspirent qu'au repos et à la paix* ; comme si le soldat sous un chef glorieux avait jamais assez de guerre ! On crut Appius, et une illusion de plus endormit Pompée.

La lutte devenait cependant imminente. Un observateur clairvoyant, en ce moment à Rome, écrivait à Cicéron : *La guerre est inévitable et voici le terrain où vont se heurter les deux puissants du jour. Pompée ne veut pas souffrir que César soit consul avant d'avoir quitté ses légions et ses provinces, et César est persuadé qu'il n'y a de salut pour lui qu'en gardant son armée*³. Mais en Italie nuls préparatifs, aucune mesure de défense ; et quand on demandait à Pompée quelle force arrêterait l'ennemi, si les césariens passaient les monts, il répondait avec ses souvenirs de jeunesse : *En quelque endroit de l'Italie que je frappe du pied la terre, il en sortira des légions*. Les consuls partageaient sa quiétude, et Marcellus, le plus animé contre César, était bien résolu à en finir. De quel côté était, je ne dirai pas le droit, mais la stricte légalité ?

César avait en sa faveur trois lois :

1° Le plébiscite vatinien et le sénatus-consulte de l'année 59 qui lui avaient donné pour cinq ans le gouvernement des deux Gaules.

2° La loi consulaire *Licinia-Pompeia* qui, en 55, avait renouvelé son proconsulat pour une égale durée.

3° Le plébiscite des dix tribuns de l'année 52 qui l'autorisait à briguer absent un second consulat.

Les deux premières lois lui assuraient dix ans de proconsulat, 58-49 ; la troisième, où il est facile de voir une confirmation indirecte des deux premières, lui conférait le droit de conserver ses provinces et son armée jusqu'à l'époque où

¹ Juvénal, *Satires*, X, 335-6, et Cicéron, *Tusculanes*, I, 35.

² Appien, *Bell. civ.*, II, 50. Cet Appius était le neveu d'un censeur alors en charge, et qui, au milieu de telles affaires, s'amusait à proscrire des tableaux et des statues, comme un autre magistrat informait au nom de la loi Scantinia, *de pudicitia*. Aussi le spirituel et méchant Cælius écrit-il à Cicéron : *Curre, per deos atque homines ! et quam primum hæc risum veni* (*ad Familiares*, VIII, 14).

³ Cælius, *ad Familiares*, VIII, 14.

il pourrait légalement demander un nouveau consulat. Comme il tenait à ce que ses adversaires ne pussent trouver aucun argument de droit contre lui, il n'avait jamais prétendu briguer les faisceaux consulaires avant le milieu de l'année 49, parce qu'une loi cornélienne, au-dessus de laquelle Pompée s'était placé, mais que tout le monde observait, avait exigé qu'il y eût, pour le même sénateur, un intervalle de dix années entre deux magistratures consulaires.

Le sénat n'avait point soulevé la question de la durée des pouvoirs de César tant que l'union avait subsisté entre les triumvirs : en 56, la majorité admettait encore que le proconsulat des Gaules ne finissait qu'en 54. Mais, quand les meneurs eurent gagné Pompée en lui donnant une sorte de dictature, ils prétendirent que la loi **Vatinia**, votée en 59, marquait le point de départ du gouvernement de César ; par conséquent que, suivant le principe de droit que toute année commencée est tenue pour achevée, *annus coeptus pro pleno habetur*¹, le proconsulat décennal se terminait en 50 : thèse impossible à défendre, puisque, si cette loi eût fait César proconsul dès l'année 59, il aurait eu dans Rome, durant son consulat, l'*imperium* militaire, ce qui était contraire aux lois ; thèse d'ailleurs soutenue avec des variations de date et, dans Cicéron, avec des affirmations contradictoires qui prouvent que la haine contre César dictait seule l'opinion de ses adversaires. Pompée, par exemple, place le terme des pouvoirs de César au 1^{er} mars 50, puis au 15 novembre de la même année².

Ainsi, à Rome, les grands pensaient, depuis leur réconciliation avec Pompée, que les pouvoirs du proconsul des Gaules expiraient en 50. Lui, au contraire, soutenait que l'année proconsulaire datait du jour où le proconsul entra dans sa province, et la raison comme les textes obligent d'accepter cette opinion. Or il n'avait franchi la frontière de la Cisalpine qu'à la fin de mars 58 ; il ne devait donc en sortir qu'à la fin de 49, et cela ne faisait doute pour personne dans son armée ni dans toute la Gaule, où l'on disait, vers la fin des opérations militaires de 51, qu'il ne lui restait plus qu'un été à passer au delà des Alpes³, celui de 50. Les soins à donner à sa candidature l'obligeaient, en effet, à ne pas quitter la Cisalpine, c'est-à-dire le voisinage de Rome, dans le premier semestre de 49, et il ne prétendait pas conserver son commandement au delà de cette date. Aussi, quand le sénatus-consulte du 7 janvier 49 le déclara ennemi public s'il ne quittait pas sur l'heure ses provinces, il répondit qu'on lui enlevait illégalement six mois d'*imperium*.

Du reste, les subtils et savants calculs faits à ce propos tombent devant la loi parfaitement claire qui permettait à César de briguer le consulat quoique absent⁴. Cicéron reconnaît qu'en lui accordant ce privilège on l'avait par cela même autorisé à garder son armée jusqu'aux comices consulaires de juillet 49 : *quum id datum, illud una datum*. Toute la question est dans ces six mots, ou plutôt ces six mots la décident. Aussi, lorsque le consul Marcellus ouvrit dans le sénat la discussion sur la répartition des provinces, il abandonna la thèse que les pouvoirs de César étaient expirés, et, par une manœuvre peut-être habile, mais assurément peu honnête, il demanda que César fût obligé de venir à Rome solliciter le consulat : *La loi*, disait-il, *ne lui permettait de conserver son armée*

¹ Digeste, L, 4, 8.

² Cf. Cicéron, *de Prov. consul.*, 15 ; *ad Att.*, VII, 9 ; *ad Fam.*, VIII, 8, 9 et 11 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 26 et 28 ; Dion, XL, 59.

³ Hirtius, *de Bell. Gall.*, VIII, 59.

⁴ *Ad Att.*, VII, 7, et ci-dessous, la note 103.

que pour le temps de son consulat. Mais de la loi de 52 il effaçait le mot essentiel, le droit pour César de briguer *absent*¹.

Ce qui donnait au consul cette assurance, c'est qu'à Rome on regardait la position de César comme très critique. On savait qu'il n'avait que cinq mille hommes dans la Cisalpine, que les huit autres légions étaient au fond de la Gaule, où l'on espérait bien qu'au premier ordre de départ il éclaterait un soulèvement qui obligerait de les laisser au delà des Alpes. Si César, abandonnant la conquête qui avait fait sa gloire, appelait à lui toutes ses troupes, les sept légions pompéiennes d'Espagne entraient dans la Gaule et suivaient les césariens en Italie, où Pompée, avec ses nouvelles levées et les deux légions de Capoue, mettrait César entre deux périls, auxquels il n'échapperait pas. Et puis on travaillait son armée, on avait des promesses de défection, et la réputation militaire de Pompée enlevait toute crainte : la confiance était sans bornes.

A la question de Marcellus : *Doit-on envoyer un successeur au proconsul des Gaules ?* La majorité fut pour l'affirmative. *Doit-on retirer à Pompée ses pouvoirs ?* Une faible minorité se prononça pour la motion. Mais Curion, au nom de l'intérêt public, changea ces questions en celles-ci : *Les généraux doivent-ils abdiquer en même temps ?* et trois cent soixante-dix voix contre vingt-deux appuyèrent la proposition : preuve que si la majorité sénatoriale préférait Pompée à César, elle préférait encore à Pompée la république. Au dehors, les plus vifs applaudissements accueillirent le courageux tribun. Curion avait trouvé la vraie solution pour ce mémorable conflit, celle qui sauvegardait la paix et ne compromettait pas l'avenir. César, de retour à Rome sans son armée, mais avec sa gloire, aurait gardé sur Pompée, privé comme lui de ses légions, l'ascendant du génie et, dans l'État, une influence qui lui eût permis de faire doucement entrer le gouvernement dans la voie où l'appelaient les besoins de l'empire. Mais les grands voulaient la perte de César, et ils savaient que, si les deux rivaux abdiquaient, César désarmé resterait encore pour eux redoutable. Ils ne pouvaient donc accepter de mesure commune aux deux proconsuls, et Pompée n'en voulait pas². Marcellus rompit l'assemblée en s'écriant : *Vous l'emportez ! Vous aurez César pour maître.*

Quelques jours après, au commencement de décembre, le bruit se répandit que l'armée des Gaules passait les Alpes ; Marcellus proposa d'appeler les cinq légions de Capoue ; Curion soutint, comme il était vrai, qu'aucun mouvement de troupes n'avait eu lieu. Alors Marcellus : *Puisque je suis empêché de délibérer avec le conseil suprême sur les dangers de l'État, j'y pourvoirai seul,* dit-il ; et

¹ Marcellus connaissait certainement le texte de la loi de 52, mais il se peut que beaucoup ne le connussent pas. On n'avait pas à Rome une bonne organisation des archives publiques. Les lois et les sénatus-consultes étaient conservés dans l'*ænarium* et confiés à la garde des scribes, des questeurs et des édiles. Il fallait s'adresser à eux pour avoir connaissance du texte des lois et aux *librarii* pour en obtenir une expédition. Aussi Cicéron disait-il (*de Leg.*, III, 20) : *Legum custodiam nullam habemus, ilaque ex leges sunt quas apparitores nostri volunt. A librariis pelimus, publicis litteris consignatam memoriam nullam habemus.* Dans les *Verrines* (III, 79), il dit encore : *Quid mirabinur turpis aliquos ibi esse, quo cuivis pretio licet pervenire ?* Dion Cassius atteste les mêmes *erreurs et confusions* (LIV, 56). Ces *librarii* ou greffiers étaient des affranchis, ils achetaient leur charge et pouvaient bien rendre leur complaisance, c'est-à-dire des copies infidèles.

² Pompée ne voulait même pas que César pût être consul après avoir quitté son armée ; une longue conversation avec lui persuada Cicéron qu'il désirait la guerre pour n'être pas obligé de se confiner dans son gouvernement d'Espagne. (*Ad Att.*, VII, 8.) *César fit les plus grands efforts pour conserver la paix*, dit aussi Velleius Paterculus (II, 49), *mais les amis de Pompée rejetèrent toutes ses offres.*

traversant la ville, accompagné du consul désigné, Lentulus, et des sénateurs du parti¹, il se rendit vers Pompée, lui remit son épée, et lui ordonna de prendre, pour la défense de la république, le commandement de toutes les troupes cantonnées en Italie. Pompée accepta, en ajoutant, fidèle jusqu'au dernier moment à son hypocrite modération : *Si l'on ne trouve pas d'expédient meilleur.*

L'expédient, en effet, était détestable, car le consul se substituait au sénat et au peuple ; de son autorité propre il investissait pompée de la dictature, en foulant aux pieds les sénatus-consultes aussi bien que les plébiscites. Il n'était pas possible de violer plus ouvertement la constitution ; et c'était une minorité sénatoriale qui commençait l'appel aux armes et la révolution !

Curion traita cette démarche inouïe² comme elle méritait de l'être, et s'opposa à la levée des troupes. Mais sa charge finissait, et les grands, entrés enfin dans les voies de la violence, ne comptaient plus se laisser arrêter par un tribun. Avant le 10 décembre 50, il s'enfuit auprès de César, qui, grâce à lui, semblait maintenant une victime de pompée et de la faction oligarchique. Toutefois deux autres partisans du proconsul, Cassius Longinus et son ancien questeur Marc Antoine, allaient s'asseoir au banc du tribunat. César connaissait trop le pouvoir de cette charge pour n'avoir pas pris soin d'y faire nommer toujours quelques-uns des siens.

Il était alors à Ravenne avec la treizième légion, cinq mille hommes de pied et trois cents chevaux. Curion le pressait d'attaquer. Afin de continuer à se couvrir des apparences légales que son adversaire venait de rejeter, il manda au sénat qu'il consentait à ne garder, jusqu'à son élection au consulat, que la Cisalpine et l'Illyrie avec une légion. Si cette proposition était rejetée, il offrait encore de se démettre de son commandement, pourvu que Pompée renonçât au sien, ajoutant que, dans le cas où l'on n'accepterait pas ces conditions, il serait réduit à venir lui-même à Rome venger ses injures et celles de la patrie³. Curion porta cette lettre, et le 1^{er} janvier 49, il la remit en plein sénat aux nouveaux consuls, Corn. Lentulus et C. Claudius Marcellus. Ce Marcellus était frère du consul de 51 et cousin de celui qui avait eu les faisceaux en 50 : trois consulats en trois ans dans la même maison ! Par ses choix exclusifs, l'oligarchie, avant de périr, augmentait elle-même le mal dont elle mourait. Les consuls refusaient de faire connaître la lettre de César ; Cassius et Marc Antoine exigèrent qu'il en fût donné lecture, sans obtenir toutefois qu'il s'établît une délibération régulière. Ait milieu d'un débat confus, Lentulus s'emporta jusqu'à dire que, si le sénat persistait dans sa servilité, il était résolu lui et ses amis à agir ; et la majorité, dominée par la peur⁴, se rangea à l'avis de Scipion, le beau-père et l'agent de Pompée : *Si, à un jour fixe et prochain, César n'a pas abandonné son armée et ses provinces, il sera traité en ennemi public.* Ils oubliaient qu'un autre sénat avait aussi déclaré ennemis publics Cinna, Marius, Sylla et Lépide, et que, de ces quatre proscrits, trois étaient rentrés dans Rome victorieusement. Mais *ils voulaient la guerre*, dit

¹ Dion, XL, 66.

² C'est le mot dont se sert Dion (XL, 66), qui pourtant n'est pas favorable à César, il ajoute que Pompée, pressé d'avoir des soldats, ne s'inquiétait ni de quelles mains il les recevait, ni par quel moyen ils lui arrivaient.

³ Appien, *Bell. civ.*, II, 33. Plutarque (*Pompée*, 59) dit que Cicéron proposa de laisser à César l'Illyrie avec deux légions pour y attendre son second consulat : preuve nouvelle que l'orateur croyait bien au droit de César de briguer absent le consulat. Pompée s'y refusant, les amis de César consentirent encore au licenciement d'une de ces deux légions, mais Lentulus et Caton firent tout rejeter.

⁴ *Inviti et coacti*, dit César (*de Bello civ.*, I, 2).

Cicéron, et ils en avaient besoin pour satisfaire à la fois leur haine et leurs convoitises¹.

Le veto des tribuns empêcha d'abord que l'avis de Scipion fût rédigé en forme de décret, et la foule du Forum il laquelle ils disaient que César ne demandait qu'à revenir, simple particulier, rendre compte à l'assemblée souveraine de son administration, s'indignait qu'on refusât d'écouter celui qui invoquait la justice du peuple.

Pour faire taire ces propos et cette opposition, Pompée, qui campait aux portes de Rome avec des troupes, envoya quelques cohortes dans la ville ; et, à la séance du 6 janvier, le sénat rendit un décret qui chargeait les consuls de veiller au salut de la république : c'était la déclaration de guerre. Les tribuns persistant dans leur veto, les consuls les engagèrent à sortir de la curie s'ils voulaient éviter quelque outrage. A ces mots, Antoine se leva, et prenant les dieux à témoin de la violence faite aux magistrats populaires : *C'est parce qu'ils parlent au nom de la prudence et de l'équité, s'écria-t-il, qu'on les chasse honteusement, ainsi qu'on le ferait de criminels et d'homicides*. Puis, comme saisi d'une fureur prophétique, il annonça la guerre, les meurtres, la proscription ; et il appela la vengeance divine sur la tête de ceux qui provoquaient tous ces maux². Mais des soldats pompéiens approchaient ; ils allaient envelopper la curie. Antoine et Cassius se bâtèrent d'en sortir, suivis de Coélius et de Curion ; la nuit suivante, tous quatre, cachés sous des habits d'esclaves, s'enfuirent vers le camp de César. Il avait déjà, aux yeux de beaucoup, la légalité officielle ; avec eux, il parut avoir le droit populaire, et l'oligarchie le mettait dans le cas de légitime défense (7 janvier 49-19 nov. 50).

Tandis que les tribuns se dirigeaient en toute hâte sur Ariminum, le sénat votait le décret de proscription et distribuait les provinces au mépris des règles constitutionnelles. Il donna des commandements à des sénateurs qui n'avaient point le droit d'en obtenir, de sorte qu'on vit de simples particuliers se faire précéder dans Rome de licteurs. Scipion et Domitius ne pouvaient être encore proconsuls ; le premier eut la Syrie, le second la Transalpine. D'autres furent envoyés en Sicile, en Sardaigne, en Afrique, en Cilicie : Considius reçut la charge difficile de prendre possession de la Cisalpine ; à Cicéron, on confia la mission plus modeste de veiller sur les côtes de la Campanie que personne ne menaçait. Tous partirent sans titre légal, car l'assemblée curiate ne fut point réunie pour leur conférer l'*imperium*, et ils ne remplirent aucune des formalités religieuses et militaires, imposées aux magistrats pour leur entrée en charge. Le parti qui prétendait combattre au nom des lois commençait par violer toutes les lois.

Si le tableau qui vient d'être tracé de la situation intérieure de Rome est véridique, l'ambition de César était légitime et sa victoire aussi désirable qu'elle était certaine, car il avait la force pour vaincre, comme il avait le génie pour mettre à profit la victoire et donner le repos dont le monde était affamé. L'humanité avance, selon les temps, par le pouvoir d'un seul aussi bien que par la liberté de tous. Mais il ne s'agissait pas de sacrifier la liberté. Où était-elle

¹ *Vidi... nostros amicos cupere bellum, hunc autem [Césarem] non tant cupere quam non timere* (*ad Fam.*, IX, 6). Un autre jour il écrit à M. Marius (*ad Fam.*, VII, 3) *In bello rapaces, in oratione ita crudelis ut ipsam victoriam horrerem : maximum autem æs alienum amplissimorum virorum*.

² Appien, *Bell. civ.*, II, 55. Les lettres du pseudo-Salluste à César parlent (I, 4) du meurtre ordonné par Caton, Domitius et leur parti, de quarante sénateurs et d'une foule de jeunes gens. On ne trouve trace de ce fait nulle part ailleurs. Cicéron et César l'eussent certainement rappelé.

dans ces saturnales sanglantes qui, depuis si longtemps, faisaient de la vie du peuple romain la plus tragique des histoires ? Où était-elle pour ce grand corps des nations latines qui, au lieu de marcher vers l'avenir d'un pas assuré et tranquille, s'agitait sur place en convulsions violentes ? Chose étrange ! En notre siècle de démocratie et de coups d'État de la rue ou du palais, on est pour la faction des grands contre le chef populaire ; pour les héritiers de Sylla contre le successeur des Gracques ; pour la révolution qui se faisait Rome dans l'intérêt de quelques-uns contre celle qui, au passage du Rubicon, se fit au profit du plus grand nombre¹. Tout le monde se laisse abuser par la fausse étiquette de république romaine placée sur les monuments et qu'on lira encore sur les enseignes des soldats de Probus. Sans doute, l'homme qui venait de rendre à Rome l'immense service de mettre à ses pieds cette race gauloise si redoutée et de refouler, pour trois siècles, l'invasion germanique, cet homme allait violer la loi qui défendait aux proconsuls de sortir en armes de leurs provinces. Mais n'en violait-on pas à son égard, et, après la déclaration de guerre des consuls, y avait-il encore des lois ? On demande, en vérité, trop à la nature humaine lorsqu'on suppose qu'il était possible au glorieux général, à coup sûr proscrit dans Rome² s'il y rentrait sans la protection d'une charge publique, de se remettre à la discrétion de nobles intrigants ou d'Épiménides qui avaient bien longtemps dormi. On ne voit pas que ceux qui prétendaient sauver la liberté n'entendaient sauver que les intérêts oligarchiques.

Deux mots résument la question de légalité : les grands commençaient la guerre pour faire exécuter leur sénatus-consulte illégal du 7 janvier 49³ ; et cette guerre, César l'acceptait pour défendre le plébiscite souverain de 52.

¹ Ce préjugé date de loin ; les parlementaires et les lettrés du dix-septième siècle le gardaient en pleine monarchie absolue. Guy Patin disait à un premier président que, s'il eût été au sénat quand on y tua César, il lui aurait donné le vingt-quatrième coup de poignard. C'était une opinion littéraire que partageaient tous les cicéroniens, à l'exemple de leur maître, et que beaucoup d'entre eux conservent encore.

² Caton disait tout haut qu'il se chargerait de l'exécution, et on promettait à César le sort de Milon. (Suétone, *César*, 50.)

³ Illégal en ce sens qu'il violait une loi formelle, le plébiscite de 52 ; sans les lois de 55 et de 52, le sénat aurait eu le droit d'abrégé la durée des pouvoirs de César ; mais depuis ces lois il ne l'avait plus.

CHAPITRE LVI — LA GUERRE CIVILE ET LA DICTATURE DE CÉSAR JUSQU'À LA MORT DE POMPÉE.

I. — PROGRÈS DE L'IDÉE MONARCHIQUE.

Déjà César, dans sa course rapide, avait franchi les Alpes glacées, méditant en sa pensée les commotions violentes et la guerre prochaine. Il touchait aux rives du Rubicon¹, barrière étroite et dernière, quand la grande ombre de la patrie en deuil se dressa devant lui. Ses traits brillent au milieu de la nuit obscure, malgré la tristesse profonde qui les couvre. De son front chargé de tours ses longs cheveux tombent en désordre ; les bras nus et debout, elle dit ces mots, entrecoupés de gémissements : **Où courez-vous ? Où portez-vous mes enseignes ? Si le droit est pour vous, si vous êtes citoyens, arrêtez ! De ce côté commence le crime**². Le crime ! Non, mais une révolution nécessaire, que cachaient aux yeux de Lucain les illusions épiques dont il se consolait à la cour de Néron. Ce ne fut pas, en effet, la faveur du peuple qui fit de César le maître de Rome, ni son armée, ni son génie. La cause première, irrésistible, fut le besoin que l'empire avait d'un gouvernement ferme et régulier.

Tout tendait à une monarchie que la perte de l'égalité, la désorganisation de l'empire et les vœux des classes tranquilles rendaient inévitable. Qu'avaient été le tribunat de Caius, les consulats de Marius et de Cinna, la dictature de Sylla, les commandements de Pompée, si ce n'est autant de royautés temporaires³ ? Depuis un siècle, cette idée avait fait bien du chemin et rallié, à leur insu, bien des esprits, même parmi les plus élevés. Cette paix que Lucrèce demande⁴ ; cette sagesse nouvelle qui conseille de fuir la vie publique et ses dangereuses séductions, autant que les temples et leurs vaines terreurs ; ce repos que cherche Atticus dans l'éloignement des affaires et l'amitié de tous les rivaux⁵ ; les incertitudes mêmes de Cicéron, ne sont-ce pas les indices du dégoût inspiré par la désolante anarchie qu'on appelait la république romaine ? *La république*,

¹ Le Rubicon est très probablement le *Fiumicino di Savignano*, torrent aux eaux rougeâtres, à 12 milles au nord de Rimini, et formé par la réunion de trois ruisseaux de l'Apennin. Quant à la traversée de ce petit cours d'eau, Plutarque dit simplement que, la veille, César affecta de passer le jour à voir combattre des gladiateurs, tandis que ses soldats, sans bagages, filaient secrètement sur Ariminum. Le soir venu, il soupa avec quelques invités, et au bout de quelques instants sortit en les priant de l'attendre ; aussitôt il monta dans une voiture de louage, prit d'abord un autre chemin que celui qu'il voulait tenir, puis tourna vers Ariminum où il arriva avant le jour ; ces détails ne permettent pas d'accepter la légende du Rubicon, si chère aux poètes et aux rhéteurs. César, d'ailleurs, n'était pas homme à avoir de pareilles hésitations, au milieu de l'entreprise commencée, quand le crime, s'il y avait crime, était déjà commis, puisque ses soldats l'avaient devancé sur la route d'Ariminum.

² Lucain, *Pharsale*, I, 185.

³ *C. Marius et... L. Sylla victam armis libertatem in dominationem verterunt. Post quos Pompeius occultior, non melior : et nunquam postes nisi de principatu quæsitum.* (Tacite, *Histoires*, II, 38.)

⁴ *Placidam patent...* (I, 41). La philosophie d'Épicure avait fait à Rome de grands progrès. Dans la question entre la liberté et la tyrannie, elle décidait pour la dernière, les hommes étant trop insensés et trop méchants pour que le sage s'exposât au danger dans la vue de les délivrer. (Plutarque, *Brutus*, 42.) L'épicurisme était véritablement une doctrine de renoncement : *Épicure*, dit Plutarque, *mettait le souverain bien en un profond repos, comme en un port couvert de tous les vents et de toutes les vagues du monde* ; et Lucrèce est aussi occupé, dans son poème, à délivrer l'homme de l'ambition des honneurs et de la gloire que de le soustraire au joug de la superstition. Le comble de la sagesse est pour lui d'arriver à la paix de l'âme.

⁵ Atticus fut à la fois ou tour à tour l'ami de Cicéron et de Clodius, du jeune Marius et de Sylla, de César et de Pompée, de Brutus et d'Antoine, d'Auguste enfin, qui rit entrer sa petite-fille dans la maison impériale.

disait Curion, *mais abandonnez donc cette vaine chimère*¹. *Ralliez-vous à nous, écrivait à Cicéron Dolabella, son gendre ; ralliez-vous à César, sous peine, en poursuivant je ne sais quelle république surannée, de ne courir qu'après une ombre*². C'était le mot de César, vain nom, ombre sans corps³. Si les aruspices consultés, en 56, sur des prodiges dont le peuple s'effrayait, avaient répondu que la république était menacée de tomber au pouvoir d'un seul, cet avis leur avait été révélé non par les entrailles des victimes ou le vol des oiseaux, mais par l'opinion publique dont ils avaient été l'écho inconscient⁴. Cicéron n'écrivait-il pas lui-même : *Qu'entendez-vous par les hommes du bon parti ? Je n'en connais pas. Est-ce le sénat, qui laisse les provinces sans administration et qui n'a point osé tenir tête à Curion ? Sont-ce les chevaliers, dont le patriotisme a toujours été chancelant, et qui sont maintenant les meilleurs amis de César ? Sont-ce les commerçants et les gens de la campagne, qui ne demandent qu'à vivre en repos, n'importe sous quel régime, fût-ce même sous un roi ?... César est maintenant à la tête de onze légions et d'autant de cavalerie qu'il en voudra. Il a pour lui la Transpadane, le peuple de Rome, la majorité des tribuns, toute la jeunesse débauchée, l'ascendant de son nom, et son incroyable audace*⁵.

Plutarque, qui avait sous les yeux des documents que nous avons perdus, écrit de son côté : *On voyait des candidats dresser des tables au Champ de Mars et acheter sans pudeur les suffrages, tandis que d'autres y amenaient des troupes armées qui, à coups de flèches, de frondes ou d'épées, chassaient leurs adversaires. Plus d'une fois, la tribune fut souillée de sang ; la ville était emportée dans l'anarchie comme l'est dans la tempête un vaisseau sans gouvernail. Aussi les sages souhaitaient-ils que cette démence n'enfantât rien de pire que la monarchie, et ils s'y résignaient*⁶. — *La république est incurable, disaient-ils encore ; il n'y a d'autre remède que la monarchie, et ce remède il faut le demander au médecin le plus doux*⁷.

¹ *Cum ex eo (Curion) quærerem.... quam rem publicain, plane falebatur nullam spem reliquam* (ad Att., X, 4).

² Cicéron, *ad Familiares*, IX, 9.

³ *Appellationem modo sine corpore ac specie* (Suétone, César, 77).

⁴ *Ad unum imperium provinciæ redeant exercitusque* (Cicéron, *de Harusp. resp.*, 10).

⁵ *Ad Att.*, VII, 7. César n'avait plus alors que neuf légions.

⁶ César, 28. Cf. Appien, *Bell. civ.*, 19-20, et Dion, LIII, 19. Dans la conversation de Cratippe avec Pompée, après Pharsale, le philosophe *lui démontrait qu'au point où en étaient les affaires il fallait une monarchie à la place d'un mauvais gouvernement*. (Plutarque, *Pompée*, 75.) Un siècle et demi plus tard, Tacite (*Annales*, I, 9) reconnaîtra cette vérité : *Non aliud discordantis patriæ remedium fuisse quart ut ab uno regeretur*.

⁷ On a longtemps attribué à Salluste deux lettres qu'il aurait adressées à César, l'une avant Pharsale, l'autre après la guerre d'Alexandrie. Elles sont du règne d'Auguste, et, par cette date, perdent beaucoup de leur importance historique ; elles n'en sont pas moins curieuses comme résumé des opinions de ceux qui acceptaient une monarchie. *Au nom des dieux, César, prends en main la république, car toi seul peux remédier à nos maux. Ne permets pas que le grand et invincible empire du peuple romain tombe de vieillesse et d'impuissance, ou s'écroule au milieu de nos discordes insensées. Si la patrie, si tes aïeux, pouvaient se faire entendre, ils te diraient : Ô César ! nous t'avons fait naître dans la plus illustre cité, toi, notre gloire et notre appui ! nous te demandons de sauver notre empire d'une ruine prochaine ; car si, consumé par le mal qui le mine, ou frappé par les coups du sort, il vient à succomber, qui doute qu'aussitôt le monde entier ne soit livré à la dévastation, à la guerre, au carnage ?*

C'est au nom de la paix publique, au nom de l'ordre universel que l'écrivain demande au général victorieux de pourvoir à la sûreté de l'Italie et des provinces. *La tâche est immense. Il faudra écraser la faction des grands, établir l'égalité, donner des lois nouvelles à la terre et aux mers ; mais aux grands travaux les grandes récompenses ! Et il indique quelques-unes des réformes nécessaires : « Le peuple a péri ; il ne reste qu'une multitude corrompue, livrée à une diversité infinie de métiers et de genres de vie, sans liens, sans union, et tout à fait inhabile à prendre part*

Ceux qui cherchaient pour la grande malade le médecin le plus accommodant, celui qu'on aurait à payer le moins cher, voulaient désigner Pompée¹, de sorte que ce personnage arrivait doucement à son but : les consuls abdiquaient en ses mains ; qu'il abatte César, c'est le dernier obstacle ; et il compte y réussir sans peine. Il ne croit pas même qu'il soit besoin de longs préparatifs : à Ravenne², César n'a qu'une légion, et ses négociations persévérantes ne prouvent-elles pas sa faiblesse et ses craintes ?

II. — PASSAGE DU RUBICON ; CÉSAR PREND POSSESSION DE ROME ET DE L'ITALIE (49).

Mais tout à coup la nouvelle arrive qu'il a franchi le Rubicon, limite de sa province, et pris Ariminum, où il a montré à ses soldats les tribuns fugitifs sous leurs habits d'esclave ; que toutes ses forces sont en mouvement, entraînant avec elles la Gaule qui lui promet dix mille fantassins et six mille chevaux ; que ses légionnaires, loin d'hésiter, sont pleins d'ardeur et lui font crédit de leur solde, tandis que chaque centurion lui donne un cavalier ; qu'enfin toutes les villes lui ouvrent leurs portes, et que de sa personne il avance rapidement par la voie Flaminienne, accueilli avec enthousiasme par les populations. *Où est ton armée ?* demande Volcatius à Pompée. *Frappe donc du pied la terre*, lui dit

au gouvernement. Peut-être qu'en la mélangeant à des hommes nouveaux elle se réveillerait au sentiment de sa dignité. Appelle donc de nouveaux citoyens, qui, mêlés aux anciens, aillent fonder des colonies. Notre force militaire y gagnera, et le peuple, enchaîné à des occupations honnêtes, cessera de faire le malheur public. Je sais quelles colères, quelles tempêtes se déchaîneront parmi les nobles. Ils s'écrieront, en s'indignant, que l'on veut tout bouleverser ; que l'on traite les citoyens en esclaves ; que l'on transforme une cité libre en royaume si on laisse un seul donner à un grand nombre le droit de cité. Mais n'importe, le bien public le demande ; hésiter serait un crime, une lâcheté.... Ils ont tué Drusus parce qu'il avait tenté cette réforme : redouble donc de soins pour t'assurer des amis et de nombreux soutiens.

Quand le peuple aura été ainsi régénéré, raffermis les bonnes mœurs, restreins les dépenses de chacun, abolis l'usure, et détruis le pouvoir de l'or. Que la richesse ne donne plus le droit de décider de la vie et de l'honneur des citoyens, que les charges soient accordées au mérite, non à la fortune, et que la loi de C. Gracchus, pour tirer au sort les centuries des cinq classes, soit remise en vigueur ; qu'enfin le service militaire, également réparti, pèse sur tous. Par là rendus égaux, les citoyens ne chercheront plus qu'à se surpasser en vertu.

De nos jours, quelques nobles efféminés et lâches forment une faction qui gouverne insolemment les peuples et le sénat. Jadis la sagesse de ce grand corps raffermissait la république chancelante ; maintenant opprimé, il décrète au gré de leurs caprices, aujourd'hui dans un sens, demain dans l'autre. Ce qui est bien, ce qui est mal, la haine seule des grands en décide. Augmente donc le nombre des sénateurs, et établis le vote au scrutin secret pour qu'on ne voie plus quelques nobles qui approuvent, condamnent, ordonnent et dirigent tout à leur fantaisie.

Ainsi, appeler à Rome de nouveaux citoyens pour régénérer le peuple ; répandre dans les provinces l'élément romain par des colonies ; rétablir l'égalité en détruisant la trop grande influence de la noblesse ; donner aux armées une meilleure composition ; enfin, tout réorganiser, *la terre et les mers*. tels sont les vœux de l'écrivain et tels avaient été ceux de César.

¹ Tout avait été préparé de longue main pour donner à Pompée le moyen d'abattre César l'espèce de dictature qu'il avait exercée à Rome où il avait géré le consulat, en bardant contrairement aux lois le proconsulat d'Espagne, l'armée qu'il commandait en Italie, les sept légions d'Espagne absolument inutiles dans cette province pacifiée, la flotte immense dont il disposait connue intendant des vivres, les 1000 talents qu'il avait le droit de tirer annuellement du trésor, cette loi sur les magistratures qui substituait à l'ordre ancien un ordre nouveau, uniquement destiné à empêcher César d'obtenir le consulat *omnia contra se (Cæsarem) parari ; in se novi generis imperia constitui... ; in se jura magistratum commutari*, etc. (César, *de Bello civ.*, 1, 85.)

² Ravenne est à environ 100 lieues de Rome. Le passage du Rubicon a dû avoir lieu le 22 janvier 49, répondant au 21 novembre 50. Si l'on calculait d'après le chiffre de 60 jours donné par Plutarque pour la conquête de l'Italie, il faudrait reculer jusqu'à la nuit du 15 du 16.

ironiquement Favonius, *il est temps*. Et le faux grand homme, coupé de ses légions d'Espagne, était réduit à avouer qu'il ne pouvait défendre Rome. Il essaya d'échapper à la première impétuosité de César, en l'arrêtant par une feinte négociation dont il chargea un des parents du proconsul et le préteur Roscius. César maintint les conditions contenues dans sa lettre au sénat et exprima le désir d'avoir une entrevue avec Pompée. Au retour les députés firent de sa modération le plus grand éloge. Sa demande d'un désarmement simultané paraissait juste à tout le monde¹ ; elle l'était et il la faisait en toute sincérité, car il savait que si les deux généraux désarmaient en même temps, les élections devenant libres, il serait sûrement nommé consul. Pompée le savait comme lui, et c'est pour cela qu'il voulait la guerre. Il empêcha qu'il fût répondu à l'ultimatum de César et avertit les sénateurs et les magistrats qu'ils devaient se retirer sur Capoue². Ce n'était pas un simple avis qu'il donnait ; il déclara que quiconque resterait dans la ville serait traité en ennemi public. Ainsi, dès le début de la campagne, il laissait son adversaire en possession de la capitale, avantage immense dans un État où la capitale était encore tout.

L'ordre fut exécuté, et l'on vit ces sénateurs, hier menaçants, s'enfuir à la hâte devant une légion. En peu d'instant, la voie Appienne se couvrit d'une foule en désordre, moins irritée peut-être contre l'homme qui semblait la chasser que contre celui dont l'orgueilleuse incurie n'avait rien préparé pour la défendre. A Capoue, la confusion fut au comble. On manquait d'argent, quoiqu'on en eût exigé de toutes les villes et pris dans tous les temples³ ; on manquait même d'hommes, car la crainte était partout ; à Rome, on avait pris les vêtements de deuil et ordonné des prières publiques, comme dans les grandes calamités. *En Italie, les levées étaient difficiles : les uns se refusaient au service ; les autres se présentaient mollement ; la plupart criaient qu'on s'accommodât*⁴, et Cicéron trouvait que son ancien héros était un bien mauvais général⁵. Dans la précipitation de leur fuite, les consuls avaient laissé à Rome le trésor. Pompée voulait qu'ils retournassent le prendre ; mais il fallait une armée pour escorte, et c'est à peine si les deux légions de Capoue suffisaient à contenir les gladiateurs que César entretenait dans cette ville. D'ailleurs celui-ci approchait à grands pas, précédé de cette déclaration : *Je viens délivrer le peuple romain d'une faction qui l'opprime et rétablir ses tribuns dans leur dignité*. Pisaurum, Ancône, Iguvium, Asculum, furent pris ou plutôt ouvrirent leurs portes en chassant les garnisons pompéiennes.

Pour produire en temps opportun des défections dans son armée, on avait offert des congés aux soldats et, fait de grandes, promesses aux chefs. Un d'eux s'était laissé séduire, Labienus, le plus renommé de ses lieutenants. César avait mis en lui toute sa confiance. Durant l'année 50, il l'avait chargé du commandement de la Cisalpine, son poste avancé et sa forteresse. Mais Labienus, fier de sa gloire militaire et des richesses qu'il avait acquises⁶, croyait avoir bien plus que son chef conquis la Gaule. A l'approche de la guerre civile, il supputa les chances des deux partis, s'imagina que Pompée serait le plus fort, et, dès le début des hostilités, passa de son côté : grande joie pour les pompéiens qui prirent cette

¹ Dion, XLI, 5.

² César, *de Bello civ.*, I, 33, Plutarque, *César*, 65, Dion, XLI, 6 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 37.

³ *Pecunia a municipiis exiguntur, e fanis tolluntur* (César, *de Bello civ.*, I, 6).

⁴ Plutarque, *Pompée*, 59 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 36.

⁵ *Quem ego hominem ἀπολιτιχώτατον omnium jam ante cognoram ; nunc vero etiam ἀστρατηγικώτατον* (ad Atticum, VIII, 16).

⁶ Ad Atticum, VII, 7, et Dion, XLI, 4.

fuite pour le signal des défections annoncées. Cicéron voyait déjà *le nouvel Annibal* abattu ; mais pas un soldat ne suivit Labienus ; César ne daigna même pas garder les bagages du traître¹. Cette générosité politique, sa douceur envers les prisonniers, qu'il laissait libres d'entrer dans ses troupes ou de retourner à leur parti, la discipline observée par ses soldats, ébranlèrent le zèle de plusieurs. Dès le début, il avait dit ce mot très politique : *Qui n'est pas contre moi est pour moi*, à la différence de Pompée qui déclarait ennemis tous ceux qui ne se prononceraient pas pour lui. César ralliait ainsi à sa cause les indifférents et les timides, qui sont toujours les plus nombreux ; il s'attachait même les esprits droits en adressant à toutes les cités d'Italie des messages dans lesquels il conjurait Pompée de soumettre leur différend à un arbitrage². On citait ses lettres à Oppius et Balbus : *Oui, j'userai de douceur, et je ferai tout pour ramener Pompée. Tentons ce moyen de gagner les cœurs et de consolider la victoire : la terreur n'a réussi qu'à faire détester mes devanciers et n'a soutenu personne. Sylla fait exception, mais je ne le prendrai jamais pour modèle. Cherchons le succès par d'autres voies, et recommandons notre cause par les bienfaits et la clémence*³. Il faut pardonner beaucoup à l'homme qui a écrit cette noble lettre, et renoncé aux mœurs politiques de son temps, en face d'un parti dont les chefs auraient autrement usé de la victoire.

Pompée, au contraire, prenait des airs de roi ; ils n'avaient, lui et ceux qui l'entouraient, que la menace à la bouche⁴. *On eût dit autant de Sylla*. Cette royauté était depuis deux ans sa secrète pensée : *S'il a déserté Rome*, écrit Cicéron, *ce n'est pas qu'il n'eut pu la défendre ; s'il abandonne l'Italie, ce n'est pas la nécessité qui l'y force ; son seul dessein dès le commencement a été de bouleverser la terre et les mers, de soulever les rois barbares, de jeter sur l'Italie des flots armés de peuples sauvages, de réunir sous lui d'innombrables soldats. Un pouvoir à la Sylla, voilà ce qu'il envie, et tout ce que veulent ceux qui l'accompagnent*. Aussi beaucoup s'échappaient à petit bruit et regagnaient la ville⁵.

Deux grandes routes conduisaient de Rome vers la Cisalpine, en traversant, l'une le pays des Étrusques, l'autre celui des Ombriens ; César les ferma rapidement en s'emparant des fortes places d'Arretium sur la *via Cassia*, d'Iguvium, de Pisaurum et d'Ancône sur la voie Flaminienne. La désaffection contre le sénat et son général était si grande, que le Picenum, où Pompée avait ses domaines héréditaires et d'innombrables clients, ne fit aucune résistance. Les villes chassaient les garnisons sénatoriales et ouvraient leurs portes à César. Asculum le rendit maître de la *via Salaria*, le débouché de la Sabine sur Rome ; Cingulum, qui se donna à lui, malgré les bienfaits dont Labienus l'avait comblé, le mit en possession de la vallée du *Velinus* par où l'on descendait dans celles de l'Anio et du Tibre. Toutes les avenues de la capitale étaient donc dans ses mains, l'Apennin le couvrait contre les troupes qui sortiraient de la ville, et, sur le

¹ Labienus rejoignit Pompée à Teanum, le 22 ou le 24 janvier 49. (*Ad Fam.*, XLV, 14.)

² Dion, XLI, 10.

³ Cicéron, *ad Att.*, IX, 7 c.

⁴ *Sermones minacis, inimicos optimatum, municipiorum hostis, meras proscriptiones, meros Sullas* (*ad Att.*, IX, 11). *Sullaturit... proscripturit*, etc. Cf. Dion, XLI, 30. Cela ferait-il allusion aux massacres dont parle le pseudo-Salluste (*Epist.*, I, 4) ? La clémence de César, dit Hirtius (*de Bello Afric.*, 88), était en lui un don de nature, mais aussi un calcul, *pro natura et pro instituto*. Il faut l'en louer davantage.

⁵ *Bonorum sermones Romae frequentes dicuntur* (*ad Att.*, VIII, 11). *Urbem jam refertam esse optimatum audio* (*ad Att.*, LX, 1).

versant occidental de la chaîne il occupait deux points par où il pouvait prendre l'offensive, soit dans l'Étrurie, soit dans le Latium.

Mais Pompée n'avait point d'armée à Rome ; réfugié dans la Campanie, il ne s'y trouva bientôt plus en sûreté et recula jusqu'à Lucérie. Cette marche révélait le dessein de passer la mer et de porter la guerre dans les provinces orientales où les sénateurs verraient Pompée entouré d'un cortège de rois. Là, en effet, se trouvaient pour lui de grandes ressources. Il croyait pouvoir compter sur le dévouement des cités et des princes, depuis l'Adriatique jusqu'à l'Euphrate, et du Danube aux cataractes de Syène, de la Cyrénaïque au fond de l'Espagne, que gouvernaient ses lieutenants. Enfin l'immense flotte qu'il avait préparée durant son intendance des vivres reliait toutes ces provinces et lui donnait l'empire incontesté de la mer. Cicéron le blâme d'avoir abandonné l'Italie, et la postérité a fait comme Cicéron, qui n'était pas un grand général¹. Mais, ayant commis la faute de mépriser son adversaire, ce qui l'empêcha de former en Italie, avant l'ouverture des hostilités, une armée sérieuse, puis celle de croire à des défections dont une seule eut lieu, il ne pouvait, avec ses recrues, disputer Rome à de vieilles légions qui s'étaient habituées à vaincre durant neuf campagnes de la plus terrible guerre. La retraite au delà de l'Adriatique était une nécessité militaire et, peut-être, depuis longtemps prévue².

César comprit ce plan dès que Pompée s'éloigna de Capoue. Rejoint par deux légions, vingt-deux cohortes de Gaulois auxiliaires et trois cents cavaliers du Noricum³, il s'avança à marches forcées sur le Midi, pour couper aux fugitifs la route de Brindes. La résistance de Domitius à Corfinium l'arrêta sept jours. Il y avait dans la place et aux environs trente et une cohortes, des sénateurs et des chevaliers ; mais en ce pays, ancien foyer de la guerre Sociale, les peuples avaient peu d'empressement à combattre pour les héritiers de Sella contre le neveu de Marius. Les troupes de Domitius se mutinèrent, et la ville fut livrée avec les immenses magasins qu'elle contenait. On s'attendait aux cruautés habituelles ; pour les prévenir, Domitius voulut s'empoisonner. Le médecin ne lui donna qu'un narcotique, et il put, comme les autres, implorer le pardon de l'homme à qui lui et les siens n'auraient certainement point pardonné. Ils lui demandaient la vie. *Mais*, leur dit-il, *j'ai quitté ma province pour me défendre, non pour me venger* ; et il les garantit contre toute insulte de ses soldats ; il les laissa même emporter leurs richesses, sans exiger l'engagement de ne plus servir contre lui. Noble imprudence qui lui coûta beaucoup d'hommes, de temps et d'argent : quelques semaines plus tard, Domitius essayait de soulever contre lui la Narbonnaise et compromettait l'expédition de César au delà des Pyrénées, en retenant trois de ses légions sous les murs de Marseille révoltée.

Cette clémence inusitée produisit une sensation profonde. *Souvent*, écrit Cicéron, *je cause avec les habitants des municipes et des villages. Leur champ, leur toit, leur petit pécule, voilà leur unique souci. Ils redoutent celui en qui naguère ils se confiaient, ils aiment celui qui leur faisait peur*⁴, et ajoutons : qui à présent les rassure. Ces paysans de Cicéron s'inquiétant fort peu de la politique, mais beaucoup de leurs intérêts, sont de tous les temps. Ils tremblaient, en entendant gronder au-dessus de leurs têtes l'orage déchaîné par des passions qu'ils ne

¹ *Vehementer contemnebat hunc hominem* (ad Att., VII, 8).

² *Hoc turpe (fuga) Gnæus noster biennio ante cogitavit* (ad Att., IX, 10).

³ Ces auxiliaires du Noricum prouvent que César avait attaché à sa cause les peuples de la rive droite du haut Danube établis au nord de sa province d'Illyrie.

⁴ *Ad Atticum*, VIII, 13.

comprenaient l'ias, et ils faisaient des vœux pour celui qui semblait devoir ramener la sérénité. Le vieux consulaire finit par penser comme eux ; il en vint à souhaiter que César arrivât assez tôt à Brindes pour qu'il pût y prévenir Pompée et lui imposer la paix¹.

Cette paix était le veau ardent et sincère de César : à chaque occasion il en répétait la demande, et nul doute que, sans l'immense orgueil de Pompée qui ne souffrait pas d'égal, sans la haine violente de l'oligarchie contre le proconsul populaire, la paix se serait aisément conclue. D'Ariminum, César avait envoyé à Pompée un message où, en rappelant ses justes griefs, il renouvelait les très acceptables propositions qu'il avait déjà faites et qu'il faut répéter comme lui. On avait voulu abréger la durée légale de son *imperium* et on lui avait refusé le bénéfice de la loi votée en sa faveur. A l'offre de licencier son armée si Pompée renvoyait la sienne, on avait répondu par l'ordre d'en lever une troisième en Italie, et on avait retenu à Capoue les deux légions qu'on lui avait prises sous prétexte de les expédier en Asie. Toutes ces mesures avaient été dirigées contre lui. Eh bien, que Pompée parte pour l'Espagne, et lui, César, congédiera ses troupes. Alors les élections consulaires se feront en toute liberté, et le sénat, le peuple, auront recouvré leurs droits. Si quelque malentendu empêche d'accepter sur l'heure ces ouvertures, que les deux généraux se rencontrent en conférence, et toutes les difficultés s'aplaniront². En apprenant ces conditions la joie avait été grande parmi ceux que la guerre civile effrayait, *mais elles avaient rempli Pompée de crainte, parce qu'il savait bien que si le peuple était pris pour juge, son rival l'emporterait*³. Aussi avait-il fait une réponse évasive où les paroles les plus claires étaient que le proconsul des Gaules devait retourner dans sa province et que, jusqu'à ce qu'il dit licencié ses troupes, les levées continueraient en Italie. César ne pouvait se fier à ces obscurités menaçantes⁴ ; il n'arrêta pas sa marche. Cependant, sur la route de Brindes, devant Brindes même, il demanda encore à deux reprises une entrevue. *Les consuls sont loin*, répondit Pompée, *on ne peut traiter sans eux*. Ces aveugles, à qui la perte de l'Italie aurait dû ouvrir les yeux, ne voulaient ni voir ni entendre ; même en fuyant, ils rêvaient de victoires, de meurtres et de proscriptions. Le plus pacifique, Cicéron, ne dit-il pas : *L'assassinat de César serait une solution heureuse*⁵ ; et Pompée ne doutait pas qu'il ne dût revenir de l'Orient, comme Sylla, maître du monde.

La résistance de Corfinium avait dérangé les calculs de César ; quand il parut sous les murs de Brindes, les consuls et leurs cinq légions étaient déjà de l'autre côté de l'Adriatique, à Dyrrachium. Pompée les avait fait partir, *de peur qu'ils ne tentassent quelque chose en faveur de la paix*⁶. Lui-même, resté dans la ville avec vingt-deux cohortes, n'attendait que le retour de ses navires pour s'embarquer. César essaya, par de grands travaux, de l'envelopper dans la place, en fermant l'entrée du port. Avant qu'ils fussent achevés, la flotte consulaire revint et Pompée partit (17 mars-25 janvier).

¹ Cicéron, *ad Atticum*, 14.

² *De Bello civ.*, I, 9. Après la prise de Corfinium, il chargea Corn. Balbus de voir les sénateurs, de les assurer qu'il souhaitait ardemment la paix, et de dire particulièrement à Cicéron qu'il consentirait à reconnaître l'autorité de Pompée s'il était certain d'avoir des garanties pour sa vie : *Nihil malle Cæsarem quam principe Pompeio sine metin vivere* (*ad Att.*, VIII, 9). *Crois-tu cela ?* ajoute Cicéron ; et, comme à lui, tant d'abnégation m'est suspecte. Mais je crois au vif désir qu'avait César de faire une paix qui ne pouvait manquer de tourner à son avantage.

³ *De Bello civ.*, I, 10.

⁴ Pompée disait quelques jours auparavant qu'il était certain de battre César. (*Ad Att.*, VII, 16.)

⁵ *Ad Att.*, IX, 10.

⁶ Dion, XLI, 12.

Durant ces opérations en Italie, trois légions gauloises commandées par Fabius Maximus étaient allées prendre position à Narbonne pour empêcher les pompéiens de sortir d'Espagne ; les trois autres, lentement rapprochées des Alpes, pouvaient se porter, suivant les circonstances, contre les Gaulois qui auraient remué, ou au secours soit de César en Italie, soit de Fabius dans la Narbonnaise. La ligne d'opération s'étendait donc de Brindes au pied des Pyrénées, et César n'avait plus à craindre d'être pris à revers. En même temps, Valerius s'était emparé sans coup férir de la Sardaigne, Curion de la Sicile¹, et les deux greniers de Rome étaient dans ses mains. Soixante jours avaient suffi pour chasser les sénatoriaux de l'Italie, soumettre la péninsule avec ses îles et garantir la sécurité des cieux Gaules.

Cette activité prodigieuse arrache, malgré lui, à Cicéron un cri d'admiration et d'effroi : *Ah ! L'horrible célérité ! Cet homme est une merveille de vigilance* ; et son ami Coelius, resté parmi les césariens, lui écrivait : *Que pensez-vous de nos soldats ? Au plus fort de l'hiver, ils ont fini la guerre en se promenant*². Elle allait au contraire se prolonger et s'étendre.

Faute de vaisseaux, César n'avait pu poursuivre son rival. Pour arrêter un retour offensif de Pompée, il fit occuper par des troupes Brindes, Sipontum et Tarente, puis il revint à Rome, qu'il n'avait point vue depuis dix ans et où tout avait repris son cours habituel : *les préteurs donnant audience, les édiles préparant leurs jeux, et les gens du bon parti exploitant la circonstance pour placer leurs fonds à gros intérêts*³. Quand le vainqueur y rentra le 1^{er} avril (7 février), il y trouva assez de sénateurs pour reconstituer un sénat qu'il opposa à celui que Pompée faisait siéger dans son camp. Deux tribuns, Marc Antoine et Cassius, le convoquèrent au Champ de Mars, où César se rendit. Il rappela qu'il avait, suivant la loi, attendu dix années pour solliciter un second consulat, et qu'il avait été légalement autorisé à briguer, quoique absent, cette magistrature ; puis il exposa ses efforts pour éviter la guerre, ses offres réitérées de licencier ses troupes, si Pompée renvoyait les siennes. Il pria les sénateurs de l'aider dans le gouvernement de la république, à moins qu'ils n'aimassent mieux lui laisser ce fardeau ; enfin il demanda qu'une ambassade fût désignée pour aller traiter de la paix avec les pompéiens⁴.

Cette dernière proposition était sérieuse, puisque César ne perdait pas une occasion de la renouveler ; mais personne ne voulut s'en charger, tant on redoutait les menaces faites par Pompée contre ceux qui étaient restés à Rome. César n'insista pas : tout en poussant vivement la guerre, il voulait se donner l'avantage de la modération ; c'est pourquoi il parlait toujours de réconciliation et de concorde, sans persuader personne, car l'instinct populaire ne s'y trompait pas ; on sentait que la révolution était inévitable, et l'on se disait que César allait devenir le maître. Pour montrer que cette royauté n'oubliait pas son origine, il

¹ Caton avait été chargé de défendre la Sicile, et Cicéron, qui avait beaucoup de courage pour les autres, lui reproche de n'avoir pas résisté.... *potuisse certe tenere illam provinciam scio*. (*Ad Att.*, X, 12.) Mais Curion arrivait avec ses légions, et Caton n'avait pas un soldat ; il fit bien de ne pas lui opposer quelques milices provinciales, qui n'auraient pas arrêté les césariens et qui auraient attiré des calamités sur la province.

² Cicéron, *ad Fam.*, VIII, 15.

³ *Ad Atticum*, IX, 12.

⁴ *De Bello civ.*, I, 52. Depuis le passage du Rubicon jusqu'à Pharsale on peut compter cinq tentatives de négociations. Cf. *ibid.*, I, 8, 24, 26, 32 ; III, 10, 19, 57. Aussi Paterculus a-t-il le droit de dire : *Nihil relictum a Cæsare quod sereandæ pacis causa tentari posset ; nihil receptum a Pompeianis*.

réunit le peuple et lui promet une gratification en blé et en argent. Mais déjà l'argent lui manquait ; il se fit autoriser par son sénat à prendre le trésor déposé dans le temple de Saturne. C'était l'or réservé pour les nécessités extrêmes, et une loi défendait d'y toucher, si ce n'est en cas d'invasion gauloise. Un tribun, L. Metellus, s'y opposa. *J'ai vaincu la Gaule*, dit César ; *cette raison n'existe plus ; d'ailleurs le temps des armes n'est pas celui des lois* ; et le tribun se plaçant devant la porte pour empêcher qu'on la forçât, César menaça de le faire tuer : *Sache, jeune homme, qu'il m'est moins aisé de le dire que de le faire*. César avait pris les armes pour défendre, disait-il, l'inviolabilité tribunitienne, et, à son tour, il la violait. Metellus, cédant à la violence, se retira. Nous ne savons rien de sa vie, si ce n'est cet acte de courage ; il lui a mérité que l'histoire conservât son nom.

III. — CÉSAR EN ESPAGNE ; SIÈGE DE MARSEILLE (49).

Pompée chassé d'Italie, le plus grand péril qui menaçât en ce moment César était un soulèvement en Gaule. Il y courut après avoir confié le gouvernement de la ville à Lépide, fils du consul révolté en 78 contre le sénat syllanien, le commandement de toutes les troupes laissées en Italie à Marc Antoine et celui de l'Illyrie à son frère Caius Antonius. Celui-ci devait inquiéter les pompéiens sur la rive orientale de l'Adriatique ou leur fermer la route, s'ils essayaient de pénétrer par là en Italie, comme le bruit en courait¹. *Je vais, disait César, combattre une armée sans général ; ensuite, j'attaquerai un général sans armée*. Ce mot explique toute la guerre. Marseille, pompéienne de cœur, l'arrêta au passage ; elle prétendait rester neutre mais elle venait de recevoir dans ses murs Domitius, que César, sans pouvoir le gagner, avait si généreusement traité à Corfinium. Avant le commencement des hostilités, Domitius avait été investi par le sénat du commandement de la Gaule-transalpine, et de Marseille il pouvait remuer toute la province où son aïeul, par ses victoires et ses travaux, avait établi l'influence de sa maison. César se hâta de l'enfermer dans la place, qu'il fit attaquer par trois légions, sous la conduite de Trebonius et par une flotte que Decimus Brutus construisit en trente jours dans le Rhône, au port d'Arles. Durant ces opérations, les trois légions de Fabius filaient de Narbonne vers l'Espagne pour se saisir des passages des Pyrénées ; trois autres et six mille cavaliers gaulois ou germains s'apprêtaient à les soutenir. Les centurions, les tribuns et les amis de César lui avaient prêté l'argent nécessaire, qu'il ne voulait pas demander aux confiscations.

Terentius Varron, le polygraphe, commandait dans l'Ultérieure ; Pétreius, un vieux soldat, dans la Lusitanie ; Afranius dans la Citérieure ; les deux derniers se réunirent, et, avec cinq légions cantonnées au nord de l'Èbre, près d'Ilerda² (Lérida), ils firent face à Fabius, lorsque celui-ci eut franchi les montagnes sans qu'une seule troupe lui en disputât le passage. À son arrivée, César trouva les deux armées en présence ; les siens, établis dans une position difficile entre la Sègre et la Cinca, ne pouvaient s'approvisionner qu'en tirant leurs convois des pays situés à droite et à gauche de ces deux fleuves. César y jeta des ponts ; les eaux gonflées par une fonte subite des neiges les emportèrent, et il se vit lui-même comme cerné et affamé : le boisseau de blé (*modius*) se vendait, dans le camp, 50 deniers, et le soldat mal nourri perdait ses forces. La situation devenait

¹ Cicéron (*ad Atticum*, X, 6) mentionne dès le 22 avril le bruit de la marche de Pompée par l'Illyrie.

² La ville ancienne devait être concentrée sur le plateau et, par conséquent, occuper une position très forte.

grave, car pendant ces longs retards, Pompée, s'il eût été le grand général qu'on le croyait, aurait pu avec sa puissante flotte repasser l'Adriatique, recouvrer l'Italie et Rome, où il n'était resté que des forces insuffisantes, délivrer Marseille et écraser César entre les légions de Pétreius et celles qu'il aurait amenées. Mais, pour cela, il lui aurait fallu cette vue nette des choses qu'avait son adversaire, sa résolution et son activité, toutes qualités qui lui manquaient.

Dans le même temps, Curion avec deux légions était passé de Sicile en Asie, où Varus commandait pour Pompée. Durant son tribunat, voulant se donner l'honneur et, sans doute, le profit de confisquer un royaume, il avait proposé de dépouiller Juba, roi des Numides¹. Le prince en avait naturellement gardé un ressentiment qui le fit pompéien dévoué. Il mit en mouvement toutes ses forces, les réunit à celles de Varus, et Curion, défait sur les bords du Bagraças, se tua. Les vainqueurs égorgèrent les légionnaires faits prisonniers. Dolabella, que César avait chargé de lui construire une flotte sur l'Adriatique, était aussi battu par Octavius et Scribonius Libo ; enfin C. Antonins, dans l'Illyrie, tombait aux mains des pompéiens.

Quand à Rome on apprit ces malheurs des lieutenants et la triste situation du chef, dont les lettres d'Afranius exagéraient encore les dangers, on crut sa cause perdue. Plusieurs sénateurs, jusqu'alors demeurés neutres, se hâtèrent de gagner Dyrrachium. Il est triste de compter parmi eux Cicéron, qui jusqu'à ce moment était resté en Italie. Quelques mois plus tôt, cette décision eût paru du dévouement à la cause républicaine ; maintenant on pouvait l'appeler d'un nom sévère. Il faut dire pour sa défense qu'il s'était bercé de l'idée de jouer le rôle de médiateur entre les deux rivaux. Mais, après la visite que César lui avait faite en revenant de Brindes, il avait compris qu'on ne voulait de lui que son nom ait bas des décrets qui allaient être rendus, et il avait été blessé au vif par cette découverte du peu d'importance politique qu'on lui accordait. Dès lors il avait pensé, malgré les lettres de César et les avis d'Atticus, resté à Rome, à rejoindre furtivement Pompée, tout en disant : *Ah ! Je vois bien quel serait le meilleur parti*. Il voulait parler d'une neutralité qui aurait sauvé sa tête et sa fortune. N'accusons pas sa faiblesse, mais sa trop clairvoyante intelligence ; car, s'il aimait d'un sincère amour cette république où l'éloquence l'avait mené aux honneurs, il savait aussi que, quel que fût le vainqueur, elle resterait sur le champ de bataille². De là ces découragements, ces incertitudes et cette apparente versatilité, qu'il faut condamner cependant, parce que cet exemple d'un grand homme a peut-être en d'autres temps légitimé l'indifférence et la lâcheté, ou prêté étes sophismes à la trahison. À la fin, il oublia sa prudence et les moqueries qu'il avait faites de la loi de Solon contre les citoyens restés neutres entre les factions ; malheureusement il les oublia à un moment où, en passant à Pompée, il allait à lui, non parce que le parti sénatorial était le plus juste, mais parce qu'il semblait devenir le plus fort. C'était du reste la règle de conduite que Cælius avait depuis longtemps conseillée. *Tant qu'on en restera aux paroles*, lui avait-il écrit, *je serai avec les honnêtes gens ; si l'on en vient aux*

¹ Dion, XLI, 41.

² *Ulerque regnare vult*, écrivait-il à Atticus (VIII, 11). Il le lui répète (X, 7), *regnandi contentio est*, et, dans le *Pro Marcello*, il dira encore, en l'année 46 (si ce discours est bien de lui), que la guerre civile n'avait été que le conflit de deux ambitions. Celle des pompéiens lui paraît bien à craindre : *Primum consilium est suffocare urbem et Italiam fame, deinde agros vastare, urere, pecuniis locupletium non abstinere.... tegulam in Italia nullam relicturum*. (*Ad Att.*, IX, 7 ; XI, 6, *ad Fam.*, IV, 14.) Cf. Dion, XLI, 56. Appien dit aussi (*Bell. civ.*, II, 48) : *οὐ γὰρ ἀδελφὸν ἦν ἐς μοναρχίαν τὸν νικῶντα τριψίσσαι*.

*coups, je nie rangerai du côté de ceux qui donneront les meilleurs*¹ ; et Cicéron suivait le conseil de Cælius. Mais celui-ci était allé à César, et l'autre *venait, comme Amphiaräus, se jeter vivant dans le gouffre*².

Cependant, en Espagne, les événements avaient pris une tournure inattendue. César avait fait construire, avec du bois léger, de l'osier et du cuir, des bateaux qu'on pouvait porter partout. Il les conduisit au bord de la Sègre, loin des éclaireurs ennemis, se fortifia rapidement sur l'autre rive, et put alors construire tranquillement un pont par où lui arrivèrent ses convois ; puis, imposant à ses soldats des travaux gigantesques, il saigna le fleuve par de nombreux canaux pour en diminuer la profondeur, et y créer des gués qui lui rendirent la liberté de ses mouvements. Des escarmouches heureuses décidèrent la défection de plusieurs peuplades, et les généraux pompéiens furent réduits à quitter leur position d'Ilerda, où César, avec sa nombreuse cavalerie gauloise, aurait fini par les affamer. Mais battre en retraite devant un général si actif était une entreprise difficile. Ils l'essayèrent cependant. Pas un de leurs mouvements, de nuit ou de jour, n'échappa à sa vigilance ; il devina tous leurs plans, les prévint dans toutes les positions qu'ils voulurent occuper, les cerna, et vit enfin les soldats des deux généraux *élever leurs boucliers au-dessus de leur tête*³ : signe équivalent du nôtre, mettre bas les armes (9 juin 49). Il leur accorda la vie, et les licencia est leur disant : *Si vous allez rejoindre les pompéiens, dites-leur comment je vous ai traités*. Cette campagne, *où par l'ascendant de ses manœuvres* César réduisit sans combat une armée égale en force à la sienne, a fait l'admiration du grand Condé et de Napoléon. Soit lenteur imprudente, soit retard calculé, Varron n'avait pas rejoint à temps ses deux collègues. Toute résistance lui était maintenant impossible ; il parut à Cordoue devant le vainqueur, qui lui enleva sa caisse militaire, grossie par de nombreuses exactions⁴.

Cette province toute pompéienne conquise et pacifiée en quarante jours⁵, César partit pour Marseille, où son adversaire, qui disposait d'une flotte immense, n'avait su faire parvenir qu'un secours insignifiant de seize galères conduites par Nasidius. Enfermés dans leurs murs par deux défaites sur mer que Decimus Brutus, l'habile chef qui avait si bien mené la guerre contre les Vénètes, leur avait infligées, les habitants étaient réduits aux dernières extrémités. A l'arrivée du proconsul, ils se décidèrent à traiter, livrèrent leurs armes, leurs navires et tout l'argent du trésor public. Là encore César s'honora par sa clémence ; il n'eut cependant point à l'exercer envers Domitius, qui s'était enfui avant que la ville ouvrit ses portes.

Comme Alexandre, il s'inquiétait de ce qu'on pensait de lui. Pour des villes barbares, il n'avait guère de scrupules. Qui parlait de leur ruine ? Marseille était célèbre : c'était l'Athènes des Gaules, il l'épargna. Il lui laissa sa liberté, ses lois, ses murailles. Mais il lui prit ses armes, ses vaisseaux, son trésor ; il lui ôta plusieurs des villes qui lui étaient sujettes, entre autres Agde et Antibes, dont il fit deux colonies romaines, et il fonda, à l'embouchure de l'Argens⁶, Fréjus,

¹ *Ad Familiares*, VIII, 14.

² C'est Cicéron qui parle ainsi de lui-même, quand il alla rejoindre Pompée. (*Ad Fam.*, VI, 6.)

³ Appien, *Bell. civ.*, II, 42.

⁴ César, *de Bello civ.*, I, 37-57. En regard de cette clémence, il faut noter qu'Afranius, ayant saisi tous les soldats de César, venus dans son camp à la lueur d'une trêve tacite, les fit égorger. (*Ibid.*, 76, et Appien, *Bell. civ.*, II, 43.)

⁵ César, *de Bell. civ.*, II, 39.

⁶ Fleuve dont les puissantes alluvions ont comblé la lagune navigable qui séparait la ville de la mer. Sur les constructions romaines de Fréjus, qui eut bien vite tous les monuments qui

destinée dans sa pensée à faire aux Massaliotes, sur la côte de l'est, la même concurrence que leur faisait Narbonne sur celle de l'ouest. Quelques années plus tard, sous Auguste, Fréjus sera un des arsenaux de l'empire, et Strabon appellera Narbonne le port de toute la Gaule. Mais cette dernière ville, à Béziers et Arles, il établit ceux de ses soldats qui avaient achevé leur temps de service militaire.

Les dernières opérations garantissaient la soumission de toutes les provinces occidentales de l'empire, de celles qui fournissaient les plus braves soldats¹. César, sûr maintenant de n'être plus inquiété sur ses derrières, pouvait aller chercher le général dont il venait de détruire la meilleure armée.

Il était encore sous les murs de Marseille, quand il apprit que, sur la proposition de Lépide, le peuple l'avait proclamé dictateur. Bien des formalités prescrites avaient été omises ; c'étaient un préteur et le peuple, au lieu d'un consul et du sénat, qui lui avaient donné cette charge. Mais, au milieu du bruit des armes, les seules apparences de la légalité paraissaient suffire. Comme il allait prendre possession, à Rome, de sa nouvelle magistrature, il rencontra à Plaisance sa neuvième légion en pleine révolte, parce qu'elle n'avait pas encore reçu les dons promis à Brindes. L'exemple était dangereux, César les punit sévèrement : douze des plus coupables furent condamnés à périr sous la hache. Un des douze ayant prouvé qu'il était hors du camp pendant l'émeute, le centurion qui l'avait dénoncé fut exécuté à sa place.

Il ne garda la dictature que onze jours, juste le temps d'accomplir quelques mesures nécessaires pour la tranquillité de Rome et de l'Italie. Depuis le commencement de la guerre, la gêne était générale, le crédit nul ; tout le numéraire semblait retiré de la circulation, et l'on craignait une abolition générale des dettes, ce qui aurait amené une affreuse perturbation². César recourut à un heureux expédient, anciennement employé. Il nomma des arbitres pour faire l'estimation des meubles et des immeubles d'après le prix où ils étaient avant la guerre, et ordonna que les créanciers reçussent tout ou partie de ces biens en paiement, après qu'on aurait déduit des créances les intérêts déjà payés³. Pour activer la circulation du numéraire, il défendit qu'on gardât chez soi plus de 60.000 sesterces en argent monnayé, mesure difficile à appliquer, surtout lorsqu'il ajouta, par respect pour l'ancien droit, que l'esclave ne serait pas autorisé à déposer contre son maître⁴. Pourtant il y eut quelque argent placé en biens-fonds ; le prix des terres se releva et le commerce trouva des capitaux. Le peuple avait espéré mieux, il l'apaisa par une large distribution de blé. Tous ceux qui, à tort ou à raison, avaient eu à souffrir de l'ancien gouvernement, obtenaient naturellement sa protection. Dès l'ouverture des hostilités, plusieurs

semblaient nécessaires à une colonie, thermes, théâtre, amphithéâtre et, en outre, de grands établissements militaires, un aqueduc long de 60 kilomètres, etc., voyez l'intéressante étude de M. Lenthalp, *Fréjus, le port romain et la lagune de l'Argens*.

¹ On a parlé d'un soulèvement des Folks arécomiques (Nîmes) et des Allobroges (Dauphiné et Savoie), qui, sous prétexte de fidélité au sénat romain, auraient saisi cette occasion de la guerre civile pour tirer encore une fois l'épée contre leurs vainqueurs. César les aurait punis sévèrement, et Nîmes aurait gardé longtemps sur une de ses places une inscription qui rappelait leur châtement. Cette inscription est fautive, il faut donc supprimer le fait qu'elle avait paru prouver.

² Suétone, *César*, 42 ; Dion, XLI, 37. Les lettres du Pseudo-Salluste disent que César, en n'abolissant pas les dettes, trompa l'espoir de beaucoup, qui s'enfuirent dans le camp de Pompée, où ils trouvèrent un asile inviolable, *quasi sacro atque inspoliato fano* (*Epist.*, II, 2). Cicéron répète plusieurs fois la même chose.

³ César, *De Bello civ.*, III, 9 ; Appien, II, 48 ; Dion, XLI, 38.

⁴ Il se petit que cette loi ait été portée avant son départ pour l'Espagne.

bannis que Pompée avait fait condamner durant son troisième consulat étaient venus lui offrir leurs services : il fit présenter au peuple par les préteurs et les tribuns une loi qui les rappela. Milon, le meurtrier d'un tribun, et Antonius, le vainqueur involontaire de Catilina, furent cependant exceptés de l'amnistie. La loi de Sylla qui frappait les enfants des proscrits d'incapacité politique était encore en vigueur, elle fut rapportée ; enfin il récompensa les Cisalpins de leur longue fidélité par la concession du droit de cité¹. Avant d'abdiquer, il présida les comices consulaires qui le nommèrent consul avec Servilius Isauricus ; les autres charges furent données à ses partisans dans toutes les formes légales. Lui-même n'avait pris les faisceaux qu'à l'époque fixée par la loi qui les lui avait promis, après la dixième année de son commandement².

Ainsi la république durait au profit de César : rien ne lui manquait d'un gouvernement régulier : décrets du sénat, élections du peuple, sanction des curies et des auspices. Proconsul, César devenait un rebelle dès qu'il sortait de sa province ; consul légalement institué, c'était, aux yeux de ce peuple formaliste, de son côté qu'était le droit, du côté de ses adversaires qu'était la révolte. Ceux-ci reconnaissaient eux-mêmes qu'en perdant Rome ils avaient perdu la légalité, ou du moins le pouvoir de la faire ; car, bien qu'il y eût deux cents sénateurs dans le camp de Pompée et qu'on appelât ses soldats le vrai peuple romain, on n'osait y rendre des décrets ni procéder aux élections ; l'année révolue, les consuls Lentulus et Marcellus abdiquèrent leur titre et prirent, suivant l'usage, celui de proconsuls.

IV. — LA GUERRE EN ÉPIRE ET EN THESSALIE, PHARSALE (49-48).

A la fin d'octobre 49, César arriva à Brindes, rendez-vous de ses troupes, afin de passer de là en Épire. *Pompée avait eu une année entière pour faire ses préparatifs. Aussi avait-il rassemblé une flotte considérable fournie par l'Asie, les Cyclades, Corcyre, Athènes, le Pont, la Bithynie, la Syrie, la Cilicie, la Phénicie, l'Égypte. Partout on avait construit des navires et levé de grosses sommes sur les princes, les tétrarques, les peuples libres, et les compagnies fermières des impôts dans les provinces dont il était le maître.*

*Il avait neuf légions de citoyens romains, dont cinq venues avec lui d'Italie, une de vétérans de Sicile, qu'il appelait **Gemella**, parce qu'elle était formée de deux autres ; une de Crète et de Macédoine, composée de vétérans qui, licenciés par les généraux précédents, s'étaient établis dans ces provinces, et deux que Lentulus avait levées en Asie. De nombreuses recrues lui étaient venues de la Thessalie, de la Béotie, de l'Achaïe, de l'Épire, et il avait joint à ces troupes les soldats qui restaient de l'armée de C. Antonius³. Il attendait deux autres légions que Scipion lui amenait de Syrie ; il avait trois mille archers de Crète, de Sparte, du Pont, de la Syrie ; deux cohortes de frondeurs de six cents hommes chacune ; sept mille chevaux, dont six cents de la Galatie avec Dejotarus, cinq cents de la Cappadoce avec Ariobarzane, autant de la Thrace, ceux-ci commandés par le fils de Cotys ; deux cents lui étaient venus des bords de la Propontide sous les*

¹ Dion, XLI, 36. La Cisalpine était si romaine qu'elle avait déjà donné naissance à Catulle, à Bibaculos, à Cassius de Parme, à Corn. Gallus et à Tite-Live. Cependant elle continua d'être regardée comme une province jusqu'en l'année 42.

² 1^{er} janvier 48, selon le calendrier romain ; en réalité, vers la fin décembre 49.

³ Pompée reçut même quelques hommes d'Athènes. Il sépara ses contingents grecs de ses auxiliaires d'Orient, *parce que*, dit Appien (*Bell. civ.*, II, 75), *ils étaient plus habitués à garder leurs rangs en silence.*

ordres de Rascipolis, homme d'un rare courage. Pompée le fils avait amené sur la flotte cinq cents cavaliers gaulois et germains que Gabinius avait laissés à Alexandrie pour la garde de Ptolémée, et huit cents levés parmi ses esclaves et ses pâtres ; les tétrarques de Galatie en avaient fourni trois cents, le Syrien Antiochus de Commagène deux cents ; la plupart étaient des archers à cheval. Il avait encore des Phrygiens, des Besses, en partie soudoyés, en partie volontaires ; des Macédoniens, des Thessaliens et des gens d'autres pays.

Il avait tiré une grande quantité de vivres de la Thessalie, de l'Asie, de l'Égypte, de Crète, du pays de Cyrène et d'autres contrées. Son dessein était de passer l'hiver à Dyrrachium, à Apollonie et dans les autres villes maritimes, afin d'interdire l'entrée de la Grèce ; et dans ce même but il avait disposé sa flotte, qui ne comptait pas moins de six cents navires, tout le long de la côte¹. L'immensité de ces ressources explique pourquoi Pompée avait si facilement abandonné l'Italie à son rival.

César n'avait à citer parmi ses auxiliaires ni tant de peuples ni tant de rois. Cependant, sans parler de la légion de l'Alouette ni des secours fournis par les cités gauloises et espagnoles, par les Cisalpins et les peuples d'Italie, il avait enrôlé des cavaliers germains, dont il avait maintes fois éprouvé le courage ; et sans doute que l'exemple de ce roi du Noricum, qui lui avait envoyé des troupes dès le début de la guerre, avait été suivi par d'autres chefs des bords du Rhin et du Danube. C'était donc l'Orient et l'Occident qui allaient se trouver aux prises et combattre, non pour un sénat et une liberté qu'on ne connaissait plus, mais pour César ou Pompée, que chacune des deux grandes portions de l'empire voulait avoir pour maître, après les avoir eus tour à tour pour conquérants et pour bienfaiteurs. Toutefois les forces ne semblaient pas égales. César n'avait ni flotte, ni argent, ni magasins, et ses troupes étaient moins nombreuses ; mais depuis dix ans elles vivaient sous la tente ; leur dévouement à sa personne était sans bornes, comme leur confiance en sa fortune. Nuls travaux, nulles fatigues, ne pouvaient les effrayer, et elles avaient ce qui double le nombre, l'habitude de vaincre. Si l'armée de Pompée était plus forte, il y avait moins de discipline dans les soldats, point d'obéissance dans les chefs. A voir dans le camp ces costumes étranges, à écouter ces commandements donnés en vingt langues, on eût pris les légions pompéiennes pour une de ces armées asiatiques auxquelles le sol de l'Europe fut toujours fatal. Au prétoire, autre spectacle : tant de magistrats et de sénateurs gênaient le chef, quoiqu'on lui eût donné pouvoir de décider souverainement de toutes choses². Puisque l'on combattait, disait-on, pour la république, il fallait bien que le généralissime montrât aux pères conscrits, constitués en conseil à Thessalonique, une déférence qui serait de bon augure et de bon exemple ; mais cette déférence s'accordait-elle avec les nécessités de la guerre ?

¹ César, *de Bello civ.*, III, 3-5, et Appien, *Bell. civ.*, II, 49. Les forces pompéiennes pouvaient bien s'élever à quatre-vingt mille hommes ; mais il ne faut pas juger de la force du sentiment républicain d'après le chiffre des troupes de Pompée. Ces légions avaient été enrôlées avant la rupture, en vertu d'ordres légitimes, suivant les anciens usages, avec la formalité du serment, qui plaçait chaque soldat sous le coup de pénalités extrêmes s'il y manquait. Quant aux auxiliaires, tous ces peuples et rois de l'Orient, clients de Pompée, étaient attachés à sa fortune et n'avaient pu lui refuser leur assistance. Puis étaient venus à lui les familiers et les protégés des grands que ceux-ci avaient entraînés, et à leur suite les volontaires, les aventuriers qu'attiraient sa réputation et l'espérance de faire avec lui une fructueuse campagne.

² Dion, XLI, 43 ; Plutarque, *Pompée*, 64.

Les anciens n'aimaient pas à naviguer l'hiver. Aussi, bien qu'entre Brindes et Dyrrachium la traversée fût seulement de vingt-quatre heures, Pompée ne s'attendait à être attaqué qu'au printemps, et il avait mis ses troupes en quartiers dans la Thessalie et la Macédoine. *Il pensait que son adversaire n'oserait s'embarquer dans la saison rigoureuse.* Ce fut cette rigueur même de la saison qui décida César. Avec sa flotte de transport, il ne pouvait passer que par surprise, et cette surprise n'était possible qu'en hiver, alors que les escadres pompéiennes s'étaient mises à l'abri du gros temps dans les ports ; au printemps, leurs nombreuses croisières auraient barré la route. Malgré son infériorité numérique et une mer dangereuse, César prit donc encore l'offensive. Le 4 janvier 48 (5 novembre 49), il embarqua sur des navires de transport sept légions, qui ne formaient que quinze mille fantassins et cinq cents cavaliers. S'il eût rencontré la flotte pompéienne, c'en était fait de lui ; mais, comme il l'avait pensé, les galères pompéiennes, vides de soldats et de matelots, se balançaient tranquillement sur leurs ancres, dans les rades d'Oricum et de Corcyre : son coup d'audace était encore un calcul. Les sept légions passèrent sans rencontrer un vaisseau ennemi et débarquèrent au pied des monts Acrocéarauniens dans la rade de *Paleassa* (Paljassa). *On sut qu'il était arrivé avant d'apprendre qu'il était parti.* L'amiral de Pompée était le malheureux consul que la fortune opposait toujours à César, et dont le sort fut d'être toujours aussi trompé par lui. Bibulus, accouru trop tard, se vengea sur les navires que César renvoyait à vide, pour prendre à Brindes Antoine et le reste de ses troupes ; il en enleva trente, qu'il brûla avec les pilotes et les matelots. Puis, pour expier sa négligence, il ne voulut plus descendre de son vaisseau et se donna de telles fatigues à surveiller la côte et la mer, qu'il fut saisi d'un mal qui l'emporta.

La première ville que César rencontra fut *Oricum* (Eriko). L'officier pompéien qui y commandait voulait la défendre, mais les habitants déclarèrent qu'ils ne pouvaient combattre un consul du peuple romain, et ils ouvrirent leurs portes ; à Apollonie, à l'embouchure de l'*Aoüs* (Voïussa), même résolution. Il attachait plus d'importance à la possession de Dyrrachium (Durazzo)¹, à cause de son port, le meilleur de cette côte, et de sa forte position ; apprenant que Pompée l'avait prévenu en y établissant ses magasins, il s'arrêta sur les bords de l'*Apsos* (Beratino), pour couvrir les places qui s'étaient données à lui, et les cantons de l'Épire, d'où il tirait ses approvisionnements.

Cette fois encore il proposa la paix, moins dans l'espoir qu'elle se ferait que pour se concilier l'opinion publique. Il écrivit à Pompée : *Tu as perdu l'Italie, la Sicile, les deux Espagnes et cent trente cohortes de citoyens romains ; moi, j'ai à regretter Curion et toute l'armée d'Afrique. Nous savons donc tous deux que la fortune de la guerre a des chances diverses, et puisque nous sommes encore égaux en forces, soumettons notre différend au sénat et au peuple, et, en attendant, licenciés nos armées.*

César ne risquait rien à faire ces propositions. Comme dictateur, il avait complété le sénat de manière à n'avoir rien à craindre des sénateurs pompéiens ; et consul en charge, il restait, pour toute l'année 48, maître de la situation. Du

¹ Dyrrachium s'élevait à la pointe d'une petite chaîne de collines abruptes parallèle à la mer, et que de vastes lagunes séparaient du continent. Au nord, un cordon de sable rattachait ces falaises au cap Pali ; au sud, ces lagunes communiquaient avec la mer par un étroit canal de décharge ; de sorte que, pour arriver par terre à Dyrrachium, il n'y avait que deux entrées étroites et faciles à défendre. César avait établi son camp au plateau d'Arapai ; Pompée mit le sien plus au sud. Voyez Heuzey, *Mission archéol. en Macédoine*, p. 370 et suiv.

reste Pompée ne mit pas son désintéressement à l'épreuve : il refusa, et César rapporte des paroles de lui qui ne peuvent avoir été sa réponse officielle, mais qui expriment certainement sa pensée secrète : *Que dira-t-on de moi lorsqu'on me verra rentrer sans un soldat dans cette Italie que j'ai quittée à la tête d'une puissante armée ? Et qu'ai-je à faire d'une patrie, de la vie même que je devrais à César ?*¹

Un jour, Vatinius, pour César, Labienus, pour Pompée, discutaient à haute voix, entre les deux armées, les conditions d'un accommodement. Les soldats écoutaient ; ils pouvaient prendre au sérieux ces grands mots de guerre impie, de patrie en larmes, et forcer leurs chefs à traiter ; tout à coup une grêle de traits, au dire de César, partit des rangs pompéiens, et Labienus rompit la conférence en s'écriant : *La paix ! Vous ne l'aurez que quand vous nous apporterez la tête de César.* Il est certain que les pompéiens, si César ne les a pas calomniés, ne rêvaient que massacres : un navire parti de Brindes ayant été pris en mer, tous ceux qui le montaient furent égorgés ; le mot de Cicéron rapporté plus haut donne créance à ces récits².

Cependant de pressants messages ordonnaient à Antoine de passer le détroit au premier vent favorable ; mais les jours s'écoulaient, et Antoine n'arrivait pas. On raconte que César, peu accoutumé à ces lenteurs, voulut aller lui-même chercher ses légions, et qu'un soir il sortit seul de son camp, monta sur une barque du fleuve, et ordonna au pilote de cingler vers la haute mer. Un vent contraire, qui souffla presque aussitôt, refoulait les vagues, et le pilote, effrayé par la tempête, refusait d'avancer : *Que crains-tu ?* lui aurait dit son passager inconnu, *tu portes César et sa fortune !* Tous ces fondateurs d'empire croient ou feignent de croire à une fatalité qui les protège jusqu'à ce qu'ils aient accompli l'œuvre pour laquelle ils se prétendent appelés. Il fallut pourtant, si l'anecdote est vraie, malgré le silence des *Commentaires*, regagner le bord ; mais la tempête, une autre fois, le servit. Depuis la mort de Bibulus la flotte pompéienne était sans chef ; par une malheureuse faiblesse, ou pour ne pas confier à un autre consulaire, peut-être moins docile et moins sûr, un commandement si important, Pompée laissa les huit lieutenants de Bibulus conduire à leur gré les escadres. Ils ne s'accordèrent pas ; la surveillance fut moins active, et un jour que soufflait avec force le vent du midi, Antoine arriva en quelques heures en vue d'Apollonie avec quatre légions et huit cents cavaliers. Poussé par la tempête, il dépassa Dyrrachium et ne put aborder qu'au port de Nymphée, à cent milles au moins du camp de César. Deux de ses navires avaient été coupés par l'ennemi ; l'un portait deux cent vingt recrues qui, malades de la mer, se rendirent, et, malgré la promesse qu'ils auraient la vie sauve, furent égorgés ; l'autre portait deux cents vétérans : ils forcèrent le pilote à jeter le navire à la côte et furent sauvés³. Pompée se trouvait entre les deux armées césariennes ; il lui eût été facile d'accabler Antoine. Il l'essaya, mais avec les lenteurs qui permirent aux deux chefs d'opérer leur jonction (avril 48).

¹ César dit (*de Bello civ.*, III, 48) avoir été informé, après la guerre, de ces paroles qui échappèrent sans doute à Pompée dans l'intimité, et qu'un de ses familiers rapporta ensuite au vainqueur.

² Il dit encore (*ad Fam.*, IV, 14) : *Je savais combien ceux dont j'ai suivi le parti seraient insolents, cupides et cruels après la victoire.*

³ *Hic*, ajoute César, *cognosci licuit, quantum esset hominibus praesidii in animi fortitudine* (*de Bello civ.*, III, 28).

Le mouvement des pompéiens les avait éloignés de Dyrrachium. César leur déroba une marche et vint se poster entre eux et cette ville qui était leur place d'armes. Ils le suivirent et campèrent sur le mont Petra, d'où ils conservaient leurs communications avec la mer. Alors commença une lutte de quatre mois. César, ne pouvant amener son rival à une action décisive, conçut l'audacieuse pensée d'enfermer, dans une ligne de postes retranchés, une armée qui lui était supérieure en nombre. A Alésia et en Espagne, cette manœuvre lui avait réussi, parce qu'il avait pu affamer ses adversaires. Ici ce résultat était impossible, puisque l'armée pompéienne était maîtresse de la mer. Ses vétérans, toujours admirables, commencèrent de gigantesques travaux avec leur activité ordinaire. Chacune des collines qui entouraient le camp pompéien fut couverte d'un fort, et des lignes de communication les relièrent entre elles. Deux motifs l'avaient décidé à suivre ce plan : comme la nombreuse cavalerie de ses adversaires rendait, dans un pays ruiné, les approvisionnements difficiles, il voulait les enfermer, afin d'avoir lui-même ses mouvements libres pour aller au fourrage ; et puis il tenait à montrer au monde le grand Pompée emprisonné dans son camp et n'osant combattre.

Napoléon a jugé sévèrement ces manœuvres : *Elles étaient extrêmement téméraires*, dit-il ; *aussi César en fut il puni. Comment pouvait-il espérer de se maintenir avec avantage le long d'une ligne de contrevallation de six lieues, entourant une armée qui avait l'avantage d'être maîtresse de la mer et d'occuper une position centrale ? Après des travaux immenses il échoua, fut battu, perdit l'élite de ses troupes, et fut contraint de quitter ce champ de bataille.* Pompée lui avait opposé une ligne de circonvallation protégée par vingt-quatre forts, et qu'il agrandissait sans cesse pour forcer son adversaire à s'affaiblir en s'étendant. Tous les jours des escarmouches avaient lieu entre les travailleurs des deux armées. Une fois la neuvième légion fut tout entière engagée, et Pompée crut à un instant saisir la victoire. Mais les vétérans soutinrent leur réputation et repoussèrent l'ennemi. Dans une de ces attaques journalières dont chaque colline était le théâtre, un fort fut cerné ; l'ennemi y lança tant de projectiles qu'il ne s'y trouva pas un soldat sans blessure. Ils montrèrent avec orgueil à César trente mille flèches qu'ils avaient ramassées et le bouclier d'un de leurs centurions percé de cent vingt coups.

On a remarqué que nos soldats manquaient de vivres quand ils gagnèrent leurs plus belles victoires¹. Ceux de César aussi étaient habitués à la disette, qu'amenaient la rapidité et l'audace de ses manœuvres. Nulle part ils n'en souffrirent comme à Dyrrachium. César avait bien envoyé des détachements dans l'Épire, l'Étolie, la Thessalie et jusqu'en Macédoine ; mais on ne pouvait tirer que de rares et maigres convois de ces pays, épuisés par la présence de tant d'armées, et où l'on se battait déjà, car Metellus Scipion y était arrivé avec ses deux légions. Les soldats en vinrent à broyer des racines pour en faire une sorte de pâte, et quand les pompéiens les raillaient sur leur disette, ils leur jetaient de ces pains, en leur criant qu'ils mangeraient l'écorce des arbres plutôt que de laisser échapper Pompée. Celui-ci avait du blé en abondance, mais il manquait d'eau et de fourrages ; César avait détourné les ruisseaux qui descendaient des montagnes, et les pompéiens étaient réduits à l'eau saumâtre du rivage. Aussi les bêtes de somme, les chevaux, périssaient en foule, et les exhalaisons qui sortaient de tant de cadavres infectaient l'air et causaient des

¹ Cette remarque du général Foy (*Mémoires sur la guerre d'Espagne*) flatte notre patriotisme, mais ne fait honneur ni à la prudence des généraux ni à la prévoyance des intendants.

maladies qui tuaient beaucoup de monde. Un jour enfin que Pompée crut avoir trouvé une occasion favorable, il prépara, conduit par des transfuges, une attaque de nuit et faillit enlever toute une légion campée au bord de la mer. Antoine ne parvint à la sauver qu'après qu'elle eut subi de grandes pertes. Pour réparer cet échec sur l'heure même, César, à la tête de trente-trois cohortes, pénétra dans le camp ennemi. Mais son aile droite s'étant trompée de route laissa entre elle et l'aile gauche un vide dans lequel Pompée se jeta ; les césariens rompus s'enfuirent en désordre ; en vain César allait au-devant des fuyards : une terreur panique avait saisi ses troupes, il fut entraîné lui-même, et laissa aux mains de l'ennemi trente-deux enseignes.

Ce jour-là Pompée aurait pu finir la guerre. La facilité du succès lui fit redouter une embuscade, et il n'osa poursuivre sa victoire. On la vanta cependant comme une affaire décisive, et, en l'annonçant à toutes les provinces, il reprit le titre d'*imperator*. Décidément, disait-on dans son camp, César a gagné à peu de frais sa renommée ; il a pu vaincre des Barbares, mais il a fui devant des légions romaines ; c'est à la trahison qu'il a dû en Espagne tous ses succès. On avait fait quelques prisonniers : Labienus, qui tenait à prouver son zèle à ses nouveaux amis, les réclama, et, après les avoir promenés par dérision autour de son camp, il les fit égorger en leur disant : *Eh quoi ! Mes compagnons, les vétérans ont-ils donc appris à fuir !* Caton avait fait décréter par le sénat pompéien qu'aucune ville ne serait pillée, aucun citoyen mis à mort hors du champ de bataille : il se voila la tête pour ne pas voir comment les chefs militaires, quand l'épée est tirée, obéissent aux décrets du pouvoir civil (mai et juin 48).

Tandis que les pompéiens déclaraient la guerre terminée, les légions césariennes, bientôt revenues de leur effroi, demandaient elles-mêmes qu'on punît les coupables, et voulaient retourner au combat. Mais César avait d'autres desseins. Sa position n'était plus tenable : les vivres allaient lui manquer, et Scipion approchait ; en allant au-devant de ce chef, il entraînerait certainement à sa suite l'ennemi devenu confiant, et peut-être trouverait-il une occasion de livrer bataille. Dans tous les cas, il gagnerait de l'espace, il ramasserait des vivres, et éloignerait les pompéiens de leur flotte. Enfin la guerre de siège ayant échoué, il fallait tenter celle de campagne, qui présentait mille incidents dont le plus habile saurait profiter. Laissant donc à Apollonie ses blessés et ses malades, il traversa l'Épire, et par Gomphi, qu'il saccagea, parce qu'elle lui avait fermé ses portes, il entra dans la Thessalie. Toutes les villes de la vallée du Pénée, excepté Larisse, se donnèrent à lui, et ses soldats se trouvèrent, en ce fertile pays, dans une abondance qu'ils n'avaient pas connue depuis leur départ de Brindes.

Comme il l'avait prévu, Pompée le suivit, malgré les conseils d'Afranius, qui voulait qu'on regagnât l'Italie. Caton et Cicéron avaient été laissés à Dyrrachium avec les bagages ; la surveillance et les regrets républicains dut premier, l'humeur chagrine du second, gênaient l'*imperator*. Mécontent de lui-même et des autres, Cicéron n'avait apporté dans le camp que son esprit railleur, son découragement et ses craintes trop légitimes des proscriptions qui suivraient la victoire ; il regrettait les laborieux loisirs de ses villas, *Tusculanenses dies*, et il avait volontiers laissé partir cette armée où on le traitait de prophète de malheur¹.

¹ *Ad Familiares*, VI, 6 ; IX, 6 et 9 ; VII, 3 ; *ad Atticum*, XI, 3, 4, 6, etc.

Scipion, envoyé par Pompée en Asie pour y recevoir des soldats et de l'argent, avait perdu beaucoup de temps en Syrie et dans l'Asie Mineure, vivant grassement dans

ces riches provinces, qui, s'il en faut croire César¹, eurent alors à souffrir des maux presque aussi grands que du temps de Sylla. Un ordre formel de Pompée l'obligea enfin à quitter son quartier général de Pergame, mais il marcha encore avec lenteur. Son entrée en ligne pendant les combats devant Dyrrachium aurait pu changer en désastre l'échec de l'armée consulaire. César eut le loisir d'envoyer Cassius Longinus avec une légion en Thessalie pour en fermer la porte, la vallée de Tempé, et Domitius Calvinus, avec deux autres légions, en Macédoine, où il occupa fortement la vallée de l'Haliacmon. De là il tint sous sa surveillance la grande voie militaire, *via Egnatia*, que Scipion suivait et qui l'aurait conduit de Thessalonique à Dyrrachium. Le général pompéien alla droit à Calvinus ; mais, arrivé dans son voisinage, il lui déroba une marche, en laissant devant les césariens ses bagages, dans un camp fortifié que gardèrent huit cohortes, et il marcha sur Cassius. Celui-ci, effrayé à l'apparition sur ses derrières des cavaliers thraces du roi Cotys qui semblent avoir franchi l'Olympe par des sentiers, se replia de Temps ; sur les hauteurs du Pinde. Scipion était donc libre d'entrer en Thessalie quand il lui conviendrait d'y passer. Mais il risquait, en s'y engageant, de livrer sa ligne d'approvisionnement et de retraite aux césariens de Macédoine ; il resta dans cette province et dans la vallée de Tempé, jusqu'à ce que Calvinus eût levé son camp pour rejoindre César, vers les sources du Pénée.

Pompée avait de son côté rallié, vers Larisse, les légions de son beau-père. Il voulait encore traîner la guerre en longueur pour épuiser son ennemi, mais les jeunes nobles qui l'entouraient trouvaient cette campagne bien longue, et tant de circonspection leur était suspect. *S'il ne se décide pas à combattre, c'est pour garder son commandement, tout fier qu'il est de traîner à sa suite des consulaires et des prétoriens.* On l'appelait Agamemnon, le roi des rois ; et Favonius s'écriait qu'on ne mangerait pas cette année de figues de Tusculum, parce que Pompée ne voulait pas si vite abdiquer. L'impatience s'accroissait encore de la certitude qu'on avait de triompher sans peine. Déjà l'on se disputait les dignités, comme si l'on eût été à Rome, à la veille des comices, et quelques-uns envoyaient retenir les maisons le plus en vue autour du Forum, celles d'où l'on pourrait le mieux briguer ; on désignait les consuls pour les années suivantes, et l'on se partageait les dépouilles des césariens. On commencerait par une proscription générale qui serait accomplie judiciairement, comme il convenait à des hommes qui se battaient pour la défense des lois ; même ils avaient arrêté la forme du jugement. On était moins d'accord sur le partage du butin. Fannius voulait les biens d'Atticus, Lentulus ceux d'Hortensius et les jardins de César. Les plus sages devenaient aveugles : Domitius, Scipion, Lentulus Spinther, se disputaient chaque jour avec aigreur le grand pontificat de César. Les chances se balançaient entre ces trois candidats, car, si Lentulus avait pour lui son âge et ses services, Domitius jouissait d'un grand crédit, et Scipion était beau-père de Pompée ! *Ainsi, dit celui qui fit évanouir ces folles espérances, au lieu de s'occuper des moyens de vaincre, ils ne pensaient tous qu'à la manière dont ils exploiteraient la victoire.*

¹ Certains détails donnés par César, comme les dispositions prises pour voler le trésor d'Éphèse (*Bell. civ.*, III, 3), et qu'une lettre de Pompée arrêta, sont invraisemblables. Le *de Bello civili* ne vaut pas le *de Bello Gallico*, et il y a doute sur le véritable auteur de l'ouvrage.

Pressé par les clameurs de ces nobles qu'il ne savait pas plier à l'obéissance, Pompée se décida à livrer bataille près de Pharsale, aux mêmes lieux où, cent cinquante ans auparavant, Rome avait conquis la Grèce et tout l'Orient hellénique (Cynocéphales). À la vue de ses cohortes se déployant dans la plaine, César s'écria joyeux : *Enfin donc le voilà venu ce jour où nous aurons à combattre, non plus la faim, mais des hommes !* Et aussitôt il s'avança pour reconnaître la ligne ennemie, formée de quarante-sept mille fantassins et de sept mille cavaliers, sans parler des auxiliaires que l'on ne comptait pas. La droite s'appuyait à un ruisseau dont les bords escarpés rendaient une attaque difficile ; aussi Pompée avait-il jugé cette position avec forte pour porter toute sa cavalerie à la gauche. Massée sur ce point, elle débordait facilement l'ennemi, le prendrait en flanc, le tournerait, et assurerait le succès de la journée. César comprit le dessein de son adversaire, et ce fut sur cette attaque prévue qu'il compta pour vaincre. Il n'avait que vingt-deux mille légionnaires et seulement mille cavaliers. Contre l'habitude, il forma de son armée quatre lignes d'inégale étendue : les deux premières devaient aborder l'ennemi, la troisième servir de réserve, et la quatrième faire face en arrière contre la cavalerie qui allait assaillir sa droite. Il avertit les vétérans des six cohortes qu'il plaça obliquement de ce côté que de leur courage et de leur sang-froid dépendrait la victoire : *Soldat*, leur cria-t-il, *frappe au visage !* Il savait, a-t-on dit, que les jeunes nobles qui allaient mener la charge craindraient plus la difformité d'une blessure que le déshonneur de la fuite. En réalité, l'ordre de garder leur *pilum*, afin d'en frapper de près l'ennemi au visage, était un avis bien conçu pour combattre des cavaliers couverts d'armes défensives que n'avaient pas eues les cavaliers gaulois, contre lesquels ses légionnaires s'étaient jusqu'à présent battus.

Antoine commandait l'aile droite, Sylla la gauche, Calvinus le centre de sa personne il se plaça au milieu de sa dixième légion, célèbre par le dévouement qu'elle lui avait toujours montré, et que les cavaliers de Pompée lui avaient promis d'écraser sous les pieds de leurs chevaux. Le mot d'ordre de son armée était *Vénus victorieuse*, la déesse à qui nul ne résiste ; celui de l'armée pompéienne, *Hercule invincible*, que deux fois pourtant, par Omphale et Déjanire, Vénus avait vaincu, et qu'elle allait vaincre encore par César.

Pompée avait ordonné aux siens d'attendre le choc sans s'ébranler, espérant que par la course les césariens arriveraient épuisés et en désordre. Mais quand ils virent leurs adversaires rester immobiles, d'eux-mêmes les vétérans s'arrêtèrent, reprirent haleine, puis s'avancèrent encore au pas de course et en ligne, lancèrent leurs javelots et attaquèrent à l'épée. Pendant que l'action s'engageait sur le front de bataille, la cavalerie pompéienne rompait celle de l'ennemi et tournait son aile droite. César donne alors le signal à la quatrième ligne, qui charge avec tant de vigueur, que les cavaliers, surpris de cette attaque imprévue, tournent bride et s'enfuient. Du même pas les cohortes se portent sur la gauche ennemie qu'ils enveloppent ; César saisit cet instant pour lancer sa réserve toute fraîche, et les pompéiens, brisés par le choc, se débandent. Pompée avait quitté le champ de bataille, lorsqu'il avait vu sa cavalerie repoussée, et il s'était retiré dans sa tente désespéré. Tout à coup il entend des clameurs qui s'approchent : c'est César qui mène ses soldats victorieux à l'attaque des retranchements. *Quoi*, s'écrie le malheureux général, *jusque dans mon camp !* Il jette les insignes du commandement, saute sur un cheval, et se sauve par la porte Décumane. On trouva dans le camp, sous des tentes ornées de lierre et couvertes de frais gazon, des tables toutes dressées, des buffets chargés de vaisselle d'argent, des amphores pleines de vin : tous les apprêts

d'un festin joyeux. *Et ceux qui se permettaient ce luxe frivole*, dit le vainqueur, *osaient accuser de mollesse cette armée de César, si pauvre et si forte, à qui même le nécessaire avait toujours manqué.* (9 août-6 juin 48.)

Malgré les efforts de César pour arrêter le massacre, quinze mille six cents hommes étaient tués, mais pas un chef : Domitius seul périt en fuyant¹. *Ils l'ont voulu*, disait-il, en traversant ce champ de carnage ! *Après tout ce que j'ai fait pour la république, j'eusse été condamné comme criminel si je n'en avais pas appelé à mon armée*². Sa clémence ne se démentit pas. Dès que le succès fut décidé, il défendit qu'on tuât un seul citoyen et reçut en grâce tous les captifs qui implorèrent sa pitié. Ceux mêmes qui l'avaient éprouvée déjà n'avaient besoin que d'un intercesseur pour être encore pardonnés. Dans la tente de Pompée, il trouva sa correspondance ; elle pouvait lui livrer de très utiles révélations : il la brûla sans la lire. L'histoire serait plus curieuse. Les peuples et les princes qui avaient pris parti pour son rival tremblaient : il les rassura. Les Athéniens, peu faits pour ces combats de géants, étaient venus prêter à Pompée leur débile assistance, au lieu d'accepter la neutralité que les deux partis leur offraient. César tenait à gagner la ville *qui savait parler* ; quand ses députés parurent en suppliants devant lui, il se contenta de leur dire : *Que de fois déjà la gloire de vos pères vous a sauvés !*

Sans donner à ses troupes le temps de piller les richesses éparses dans le camp pompéien, César les entraîna à la poursuite de l'ennemi dont il cerna les derniers débris sur une montagne : vingt-quatre mille hommes furent pris. Le lendemain l'armée entière décerna le prix de la valeur à César, à la dixième légion et à un centurion. Au moment de donner le signal du combat, César avait reconnu ce vétéran et, l'appelant par son nom, lui avait dit : *Eh bien, Crastinus, avons-nous bon courage ? les battons-nous ? — Nous vaincrons avec gloire, César, avait-il répondu, d'une voix forte, et aujourd'hui vous me louerez vivant ou mort.* A ces mots, il avait marché en avant, et cent vingt hommes de la cohorte s'étaient élancés avec lui pour porter les premiers coups. Après de brillants exploits, il était tombé. César fit chercher son cadavre, le couvrit des récompenses militaires qu'il avait si bien gagnées, et lui dressa un tombeau particulier à côté de la fosse où les autres morts furent couchés.

V. — MORT DE POMPÉE.

Pompée avait commis une grande faute en s'éloignant de sa flotte et en acceptant le combat au milieu du continent grec ; c'en était une autre de ne s'être pas assuré une place de refuge en cas de défaite. Mais telle était sa confiance qu'il n'avait pas même désigné un lieu de ralliement ; aussi tous s'étaient dispersés à l'aventure, et de cette puissante armée il ne restait que des morts et des suppliants. Le chef lui-même, uniquement occupé de sauver sa vie, fuyait vers la vallée de Tempé, et les deux Lentulus qui l'accompagnaient virent le vainqueur de Mithridate, des pirates et de Sertorius, pressé par la soif, boire au fleuve dans sa main, comme les pâtres de la montagne. Arrivé au bord de la

¹ César donne le chiffre de quinze mille pompéiens tués ; Asinius Pollion n'en comptait que six mille, mais sans doute en laissant à part les alliés *qu'on ne compte point*, dit Appien (II, 82). Le même historien met parmi ces morts pompéiens dix sénateurs et quarante chevaliers.

² Paroles recueillies par Asinius Pollion, qui était présent à la bataille, et rapportées par Suétone. Dion prétend (XLI, 62) qu'il fit tuer ceux qui, pris une première fois les armes à la main et graciés par lui, furent trouvés parmi les captifs, mais qu'il accorda à chacun de ses amis la grâce d'un pompéien.

mer, il passa la nuit dans une cabane de pêcheur, et, au matin, fut recueilli par un navire de charge qui avait jeté l'ancre à l'embouchure du Pénée. Peu d'instants après parut au rivage le roi Dejotarus, faisant des gestes désespérés. Le patron le reçut encore à son bord et se hâta de larguer les voilés. Pompée fit mettre le cap sur Mitylène, où il prit sa femme Cornélie ; puis il tira au sud par la mer des Sporades, *qu'il traversait jadis avec cinq cents galères*¹. Le bruit de sa défaite l'avait précédé, et, dans ces îles, dans cette province d'Asie, qu'il croyait si dévouées à sa cause, nul ne montrait d'empressement à l'assister, à Rhodes même, il ne put s'arrêter qu'un instant. Sur les côtes de la Carie et de la Lycie, théâtre de ses anciens exploits, étaient de riches cités, Aphrodisias, Telmissus, Patara, qui lui donnèrent un peu d'argent ; la Cilicie lui fournit des navires et quelques soldats. Mais où aller ? On dit qu'il songea à fuir chez Ies Parthes, et qu'Antioche, qui s'était déclarée pour César, lui ayant fermé la route du désert, il s'était décidé à chercher un asile en Égypte. Il n'avait pas d'autre parti à prendre². Le roi régnant, dont il avait obligé le père, Ptolémée Aulète, était son allié : soixante navires égyptiens avaient rallié dans l'Adriatique la flotte sénatoriale, et, à la suite de l'expédition de Gabinius, il était resté en Égypte quelques milliers de soldats pompéiens qui n'avaient pas encore oublié leur ancien général ; enfin le pays était facile à défendre, et de là on pourrait communiquer avec les Parthes, s'il était nécessaire, plus certainement avec Varus et Juba, maîtres de la Numidie et de l'Afrique romaine.

Pompée arriva en vue de Péluse, suivi d'environ deux mille hommes. D'après le testament du dernier roi, Cléopâtre devait épouser son frère Ptolémée Dionysios, plus jeune qu'elle de deux ans³, et régner conjointement avec lui, sous la tutelle du sénat. Mais, au bout de trois années, la jeune reine avait été chassée par le général Achillas et le gouverneur du roi Théodote ; elle s'était retirée en Syrie, et Ptolémée avait réuni une armée à Péluse pour arrêter l'expédition que sa sœur préparait contre lui. Quand Pompée vaincu se présenta, Pothin et Achillas furent d'avis de le recevoir avec honneur. Théodote rejeta la pensée d'unir les destinées du roi et du pays au sort d'un fugitif, et une barque fut envoyée au vaisseau sous prétexte de conduire le général auprès du roi.

Quand la barque s'approcha, Septimius se leva le premier en pieds qui salua Pompeius, en langage romain, du nom d'imperator, qui est à dire, souverain capitaine, et Achillas le salua aussi en langage grec, et luy dist qu'il passast en sa barque, pource que le long du rivage il y avoit force vase et des bans de sable, tellement qu'il n'y avoit pas assez eau pour sa galere ; mais en mesure temps on voyoit de Loing plusieurs galeres de celles du roy, que lon armoit en diligence, et toute la conte couverte de gens de guerre, tellement que quand Pompeius et ceulx de sa compagnie eussent voulu changer d'advis, : ilz n'eussent plus sceu se sauver, et si y avoit d'avantage qu'en montrant de se deffier, ilz donnoient au meurtrier quelque couleur d'executer sa meschanceté. Parquoy prenant congé de sa femme Cornelia, laquelle desja avant le coup faisoit les lamentations de sa fin, il commanda à deux centeniers qu'ilz entrassent en la barque de l'Ægyptien devant luy, et a un de ses serfs affranchiz qui s'appelloit Philippus, avec un autre esclave qui se nommoit Seynes. Et comme ja Achillas luy tendoit la main de

¹ Plutarque (*Pompée*, 74) met ces mots dans la bouche de Cornélie.

² Il avait déjà sollicité l'alliance des Parthes, mais son ambassadeur avait été jeté par eux en prison. (Dion, XLII, 2.)

³ Elle était née vers la fin de 69, et avait, par conséquent, près de 21 ans à l'arrivée de César.

dedans sa barque, il se retourna devers sa femme et son filz, et leur dist ces vers de Sophocles :

Qui en maison de prince entre, devient
Serf, quoy qu'il soit libre quand il y vient.

Ce furent les dernieres paroles qu'il dist aux siens, quand il passa de sa galere en la barque : et pource qu'il y avoit loin, de sa galere jusques à la terre ferme, voyant que par le chemin personne ne luy entamoit propos d'amiable entretien, il regarda Septimius au visage, et luy dist : **Il me semble que je te reconnois, compagnon, pour avoir autrefois esté à la guerre avec moy.** L'autre luy fait signe de la teste seulement qu'il estoit vray, sans luy faire autre reponse ne caresse quel conque : parquoy n'y ayant plus personne qui dist mot, il prit en sa main un petit livret, dedans lequel il avoit escript une harengue en langage grec, qu'il vouloit faire à Ptolemmus, et se meit à la lire. Quand ilz vindrent à approcher de la terre, Cornelia, avec ses domestiques et familiers amis, se leva sur ses pieds, regardant en grande detresse quelle seroit l'issue. Si luy sembla qu'elle devoit bien esperer quand elle apperceut plusieurs des gens du roy, qui se presenterent il la descente comme pour le recueillir et l'honorer : mais, sur ce point, ainsi comme il prenoit la main de son affranchy Philippus pour se lever plus à son aise, Septimius vint le premier par derriere qui luy passa son espée à travers le corps, après lequel Salvius et Achilles desguainnerent aussi leurs espées, et adonc Pompeius tira sa robbe à deux mains au devant de sa face, sans dire ne faire aucune chose indigne de luy, et endura vertueusement les coups qu'ilz luy donnerent, en soupirant un peu seulement ; estant aagé de cinquante-neuf ans, et ayant achevé sa vie le jour ensuivant celui de sa nativité. Ceulx rade, quand qui estoient dedans les vaisseaux à la rade quand ilz apperceurent ce meurtre jetterent une si grande clameur, que lon l'entendoit jusques à la coste, et levans en diligence les ancres, se meirent à la voile pour s'enfouir, à quoy leur servit le vent qui se leva incontinent frais aussi tort qu'ilz eurent gagné la haulte mer, de maniere que les Ægyptiens qui s'appareilloient pour voguer après eulx, quand ilz veirent cela, s'en deporterent, et ayant couppé la teste en jetterent le tronc du corps hors de la barque, exposé à qui eut envie de veoir un si miserable spectacle.

Philippus, son affranchy, demoura tousjours auprès, jusques à ce que les Égyptiens furent assouvit de le regarder, et puis l'ayant lavé de Peau de la nier, et enveloppé d'une siene pauvre chemise, pource qu'il n'avoit autre chose, il chercha au long de la greve, où il trouva quelque demourant d'un vieil bateau de pescheur, dont les pieces estoient bien vieilles, mais suffisantes pour brusler un pauvre corps nud, et encore non tout entier. Ainsi comme il les amassoit et assembloit, il survint un Romain, homme d'aage, qui, en ses jeunes ans, avoit esté à la guerre sous Pompeius : si luy demanda : **Qui es-tu, mon amy, qui fais cest apprest pour les funerailles du grand Pompeius ?** Philippus luy respondit qu'il estoit un sien affranchy. **Ha,** dit le Romain, **tu n'auras pas tout seul test honneur, et te prie, vueille moy recevoir pour compagnon en une si sainte et si devote rencontre, à fin que je n'aye point occasion de me plaindre en tout et par tout de m'estre habitué en país estranger, ayant, en recompense de plusieurs maulx que j'y ay endurez, rencontré au moins ceste bonne adventure de pouvoir toucher avec nies mains et eider à ensevelir le plus grand capitaine des Romains.** Voilà comment Pompeius fut enseveluré. (29 sept.-24 juillet 48.)

*Le lendemain, Lucius Lentulus ne sachant rien de ce qui estoit passé, ains venant de Cypre, alloit cinglant au long du rivage, et apperceut un feu de funerailles, et Philippus auprès, lequel il ne recogneut pas du premier, coup : si luy demanda : **Qui est celui qui, ayant ici achevé le cours de sa destinée, repose en ce lieu ?** Mais soudain, jettant un grand soupir, il adjouxta : **Hélas ! à l'aventure est-ce toy, grand Pompeius ?** Puis descendit en terre, là où tantost après il fut pris et tué¹.*

L'histoire fait comme César, qui pleura sur cette fin de son rival. Mais, si l'on accorde que les services de Pompée, que l'éclat de sa vie militaire, la dignité de sa vie privée, méritent des éloges, il faut cependant condamner l'ambition stérile et les perpétuelles indécisions de celui qui ne voulait le pouvoir que pour étaler sa robe triomphale v. Des talents après tout ordinaires ne suffisent point à mériter le titre d'homme d'État. On n'y a droit qu'à la condition d'avoir bien compris les besoins de son temps, par conséquent, l'avenir qui s'approche, puis, ce but reconnu, d'y avoir marché résolument. Pompée, qui tant de fois passa du sénat au peuple et du peuple au sénat, n'eut jamais d'autre mobile que l'intérêt de sa grandeur. De son histoire il ressort une moralité politique : le fugitif de Pharsale était le transfuge de tous les partis.

¹ Plutarque, *Pompée*, trad. d'Amyot. Hadrien, cent soixante ans après, lui éleva un tombeau. (Spartien, *Hadrien*, 7.)

CHAPITRE LVII — LA GUERRE CIVILE ET LA DICTATURE DE CÉSAR DEPUIS LA MORT DE POMPÉE JUSQU'À CELLE DE CATON (48-46).

I. — GUERRE D'ALEXANDRIE (OCT. 48 A JUIN 47), EXPÉDITION CONTRE PHARNACE.

César savait achever ses victoires. Laissant Cornificius en Illyrie pour veiller sur Caton et la flotte pompéienne, Calenus en Grèce pour en réduire les peuples, il partit avec deux légions qui formaient à peine une troupe de trois mille deux cents piétons et de huit cents cavaliers, et il suivit Pompée à la piste, afin de ne pas lui donner le temps de refaire une armée. D'après un récit peu vraisemblable, comme il traversait l'Hellespont sur une barque, il aurait rencontré Cassius à la tête de dix galères pompéiennes et lui aurait commandé de se rendre. Cassius, troublé, se serait soumis sans penser qu'il pouvait d'un coup finir la guerre¹. Une chose plus certaine, c'est que l'Asie, horriblement foulée par Scipion, apprit avec joie quel maître lui donnait le sort des armes. Le vainqueur déchargea la province du tiers des impôts, lui permit de lever elle-même le tribut² et en changea le système : au régime désastreux des dîmes il substitua une redevance fixe³ ; de sorte qu'il ne resta aux publicains que la levée de quelques impôts indirects de peu d'importance ; il comptait bien trouver et prendre en Égypte l'argent qu'il ne voulait pas demander à l'Asie épuisée.

Peu de jours après la mort de Pompée, il arriva devant Alexandrie, avec trente-cinq vaisseaux et quatre mille hommes. Quand Théodote lui présenta la tête de son rival, il détourna les yeux avec horreur, et ordonna qu'on ensevelit pieusement ces tristes restes dans une chapelle de Némésis qu'il fit bâtir aux portes de la ville. Les ministres du roi se sentirent blessés de ces honneurs rendus à leur victime, et voyant César si mal accompagné, ils oublièrent qu'ils avaient devant eux le maître du monde. Les soldats égyptiens, excités sous main, s'écriaient, quand passaient les licteurs, que leur présence était un attentat à la majesté royale. Chaque jour il y avait des émeutes où l'on tuait quelques légionnaires. Lorsque, pour payer ses troupes, le consul réclama une vieille dette de Ptolémée Aulète, montant à dix millions de sesterces, Pothin répondit dédaigneusement que César avait encore sur les bras de bien grandes affaires ; qu'il lui serait utile de partir au plus vite pour les terminer, et qu'à son retour il recevrait certainement, avec les bonnes grâces du roi, tout l'argent qui lui était dû. Ce langage était trop clair ; mais César ne pouvait ni ne voulait partir. Les anciens disaient que de novembre en mars la mer était fermée⁴. Les vents étésiens, ou vents du nord, qui soufflent avec violence dans l'Archipel, interrompaient la navigation d'Égypte en Grèce, et condamnaient le vainqueur de Pompée à rester dans Alexandrie⁵. Or il avait trop à cœur les intérêts de Rome

¹ C'est le récit d'Appien et de Plutarque. Celui de Cicéron (*Philipp.*, II, 41) mérite plus de confiance. Cassius, dit-il, attendit César aux bouches du Cydnus pour le tuer, et celui-ci n'échappa que par hasard.

² Appien, *Bell. civ.*, V, 4.

³ Dion, XLII, 6. Peut-être fit-il le même changement en Sicile.

⁴ Végèce, V, 3 : *maria clauduntur*.

⁵ *Ipsa enim necessario etesiis tenebatur, qui navigantibus Alexandria sunt adversissimi venti* (de *Bello civ.*, III, 107). J'ai éprouvé dans l'Archipel, au mois de décembre, la vérité de l'observation du vieil écrivain, et les marins disent encore : *Dans la Méditerranée, il n'y a que trois bons ports, juin, juillet et août*. Voyez comme Pompée à Dyrachium comptait sur l'hiver, et comment Caton fut obligé de faire, à la même époque, hiverner sa flotte à Barca. Végèce (V, 9) dit que la navigation était fermée du 16 novembre au 21 mars. Les *Siete Partidas* d'Alphonse le Sage répètent le mot de

pour ne pas utiliser son séjour forcé au bord du Nil en réglant les affaires égyptiennes selon les convenances de la république ; et l'intérêt de la république était que les assassins de Pompée, qui le prenaient de si haut avec César, cessassent d'être les maîtres de ce riche royaume, placé depuis longtemps dans la clientèle de Rome. Il manda secrètement à Cléopâtre de revenir. *Elle partit avec le seul Apollodore, son confident, et arriva de nuit devant le palais. Comme elle ne pouvait en passer le seuil sans être reconnue, elle s'enveloppa dans un paquet de hardes qu'Apollodore lia avec une courroie, et qu'il porta chez César. Cette jeune femme, qui venait de lever une armée pour se faire elle-même justice et qui répondait si hardiment à son appel, lui parut être l'alliée dont il avait besoin. Au nom de Rome, qui avait revu la tutelle de cette race royale divisée, il força Dionysos à se réconcilier avec sa sœur*¹. Plutarque ne voit dans cette aventure qu'une affaire d'amour ; j'y vois aussi et surtout une affaire de politique. Les ministres comprirent bien vite que leur ruine était le gage de cette réconciliation. Pour la rompre, ils persuadèrent au jeune Ptolémée de s'échapper du palais et d'appeler le peuple à son secours. Les Romains ressaisirent le prince fugitif ; mais cette tentative d'évasion excita dans la ville un soulèvement que César essaya d'apaiser en lisant au peuple le testament du dernier roi, Aulète, et en déclarant qu'à titre de tuteur il ordonnait, conformément à cet acte, que Ptolémée et Cléopâtre régnassent ensemble². L'insurrection n'eut pas de suite ; Pothin parut même se résigner, mais en secret il rappela Achillas, qui commandait à Péluse vingt mille hommes d'assez bonnes troupes, grâce aux cadres romains que Gabinus avait laissés en Égypte. César leur fit défendre par Ptolémée de commettre aucune violence, pour réponse, ils mirent à mort les envoyés ; quatre mille Romains eurent alors à tenir tête à vingt mille soldats exercés et à un peuple irrité de trois cent mille âmes. Ils occupèrent, au nord de la rue Canopique, une Partie des quartiers du Bruchium, où se trouvaient le palais des rois et le théâtre ; puis ils fermèrent toutes les avenues, de manière à faire de cet ensemble de constructions solides une vaste forteresse où Achillas perdit bientôt l'espoir de les forcer. Pour couper leurs communications avec la mer, il attaqua, dans le port, la flotte royale dont César s'était emparé ; les Romains ne pouvant la sauver y mirent le feu, qui gagna l'arsenal et détruisit la fameuse bibliothèque des Ptolémées ; elle renfermait, disait-on, quatre cent mille volumes.

De l'intérieur du palais, Pothin entretenait d'actives communications avec les assiégeants ; César le fit tuer, et resserra plus étroitement Ptolémée. L'eunuque Ganymède, confident de Pothin, parvint cependant à s'échapper avec la plus jeune sœur du roi, Arsinoé ; il la conduisit au camp, où elle fut saluée du nom de reine. Ganymède, homme actif et intelligent, profita pour lui-même de la faveur des soldats ; il leur fit tuer Achillas, prit sa place, et crut avoir trouvé un infaillible moyen de détruire l'armée romaine en coupant les aqueducs qui

Végèce : *Du 16 novembre au 21 mars la navigation s'arrête* (leg. IX, tit. 9). A Venise, encore au seizième siècle, les voyages de retour de la côte de Syrie et d'Alexandrie étaient interdits aux navires vénitiens du 15 novembre au 20 janvier, *afin qu'ils échappent aux périls d'un naufrage imminent, dans le tempo delli mesi del crudo inverno, à peine de 500 ducats pour les capitaines et de 1000 pour les actionnaires ou propriétaires du navire*. (Loi du 8 juin 1569. Jal, *Glossaire nautique*, t. II, p. 1045.) — L'amiral Jurien de la Gravière parle *de l'incapacité de la marine nouvelle à tenir la mer en hiver*. Si nos cuirassés doivent rentrer au port dans la mauvaise saison, à plus forte raison était-ce une nécessité pour les galères des anciens.

¹ Plutarque, *César*, 54-55.

² Dion, XLII, 55. Dion ajoute que César promet de donner Chypre aux deux autres enfants de Ptolémée, promesse qui ne l'engageait pas beaucoup.

fournissaient de l'eau à leur quartier et en faisant arriver, à l'aide de machines, l'eau de la mer dans leurs citernes. Mais ils creusèrent des puits¹, et attendirent patiemment les secours demandés par César au gouverneur de l'Asie, Domitius Calvinus.

C'était un habile homme, ferme et juste, qui, nommé à ce poste après Pharsale, avait déjà tout réorganisé. Il put envoyer au dictateur une légion par terre et une autre par mer, qui fut jetée par les vents à l'ouest d'Alexandrie. César, avec quelques vaisseaux, alla chercher la seconde, et au retour battit Ganymède qui lui barrait le passage. L'eunuque répara ses galères, en construisit d'autres, et s'obstina à vouloir fermer la nier pour affamer les Romains. En face de la ville s'étendait l'île de Pharos, qu'un môle joignait au rivage ; César l'attaqua et réussit à s'en emparer. Mais les Alexandrins continuèrent bravement leurs efforts pour détruire sa hotte, et il se trouva un jour si pressé qu'il n'échappa qu'en se jetant à la mer, où l'on veut qu'il ait tenu d'une main, au-dessus de l'eau, ses *Commentaires*, en nageant de l'autre. Encore une légende à supprimer César n'avait certainement pas emporté ses manuscrits pour un combat dans le port d'Alexandrie².

A la fin, cependant, il s'alarma de cette lutte qui lui faisait perdre un temps précieux et courir des dangers inutiles. Il rendit aux Alexandrins leur roi, dans l'espérance d'arriver à un accommodement ou de jeter la division parmi ses ennemis. Cette concession, prise comme un signe de faiblesse, ne fit que les animer davantage, et ils arrêtèrent encore un convoi qui arrivait de Cilicie. Heureusement Mithridate le Pergaméen, que l'on croyait fils du grand Mithridate et que César avait chargé de lever des troupes en Syrie, réunit dans cette province une armée qui se grossit en route de beaucoup de Juifs ; car ce peuple voyait dans le vainqueur de Pompée l'exécuteur des arrêts de Jéhovah contre celui qui avait violé le Saint des Saints. Le Pergaméen atteignit Péluse à la fin de janvier 47 ; la ville, quoique forte et bien gardée, fut enlevée par une vive attaque.

Il y a deux clefs de l'Égypte, dit l'auteur de la *Guerre d'Alexandrie* : l'une est au Phare, la porte de mer ; l'autre à Péluse, la porte de terre. César tenait l'une ; Mithridate venait de prendre l'autre, qui assurait ses communications ; il pouvait donc s'enfoncer sans crainte dans le pays. Il remonta la rive orientale de la branche pélusiaque, et dans une assez chaude affaire, dont le principal honneur resta au père d'Hérode, il jeta au fleuve une armée égyptienne qui voulait l'arrêter. Ce succès facilita le passage du Nil, qu'il opéra entre le sommet du Delta et Memphis. Beaucoup de Juifs habitaient cette ville. Des lettres du grand prêtre Hyrcan les avaient ralliés au parti de César ; ils fournirent à Mithridate des auxiliaires, des vivres et des renseignements. Tel était le nombre des circoncis dans cette armée que le lieu où se livra la bataille décisive en garda le nom de camp des Juifs³.

En apprenant l'approche de l'armée de secours, César était sorti de sa forteresse alexandrine, et prenant à l'ouest, tandis que Ptolémée remontait avec sa flotte la branche canopique, il avait, bien que sa route fût plus longue, prévenu les Égyptiens, et fait sa jonction avec Mithridate. Le roi plaça son camp sur une

¹ On trouve de ces puits tout le long de la côte et jusque dans l'île de Pharos.

² Appien (*Bell. civ.*, II, 150) dit qu'afin de se dérober à ceux qui le poursuivaient il nageait entre deux eaux, ne prenant l'air que pour respirer.

³ Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIV, 14.

colline de la chaîne Libyque qui vient mourir au Nil, vers Chom-Cherik, au lieu où Amasis, cinq siècles auparavant, avait conquis l'Égypte sur Apriès et où, sept siècles plus tard, Amrou la conquiert sur les Alexandrins. Sa flotte, à l'ancre dans le fleuve et remplie d'archers et de frondeurs, pouvait couvrir de flèches et de balles de plomb l'étroit espace qui restait libre entre le Nil et le camp. Néanmoins les légionnaires, après avoir franchi de vive force un canal d'irrigation, se ruèrent sur le camp royal ; mais, pris entre les traits qui en partaient et ceux qui venaient de la flotte, ils se trouvèrent dans une situation dangereuse. Un mouvement tournant les dégagea ; des cohortes cheminèrent inaperçues sur les derrières du camp et l'assillèrent par les hauteurs. Il était mal gardé de ce côté, où les Égyptiens croyaient n'avoir rien à craindre, et fut pris. A la vue des enseignes romaines dans ses lignes, l'armée royale se précipita en désordre vers la flotte. Dans la bagarre, le roi se noya, et un riche butin récompensa les légionnaires de leur longue patience. L'Égypte accepta pour reine Cléopâtre, qui épousa le dernier de ses frères, Ptolémée Néotéros, tandis que sa sœur, Arsinoé, était envoyée captive à Rome¹.

Sorti glorieusement de cette rude épreuve, César demeura encore deux ou trois mois en Égypte. On lui reproche ce séjour : Cléopâtre, dit-on, l'enivrait de toutes les séductions de l'esprit et de la beauté ; molle et fastueuse comme une fille de l'Orient, vive et passionnée comme un enfant de l'Ionie, la voluptueuse sirène retenait le héros. — Si César aimait le plaisir, il aimait davantage sa gloire et sa fortune, qu'une passion sénile eût compromises². Après onze ans passés sous latente, il avait droit, sans doute, à quelques jours de repos, mais le moment de se reposer n'était pas venu, alors que ses adversaires reconstituaient en Afrique une puissante armée et battaient les césariens en Illyrie, quand un nouveau Mithridate se montrait en Asie, des troubles en Espagne, des passions révolutionnaires à Rome et en Italie. Avec un tel homme, il faut voir les choses par leur côté sérieux : s'il n'a point quitté plus tôt l'Égypte, c'est d'abord qu'il lui avait été difficile d'en sortir, ensuite qu'il y était retenu par un intérêt romain, bien plus que par l'amour d'une femme. Amené dans ce pays par le désir de terminer la guerre en s'emparant de Pompée, il était tombé au milieu d'un peuple en révolte contre la tutelle de Rome. Chaque jour qu'il avait passé sur ce rivage avait été pour lui un jour de combat, et, comme l'opinion, même en ce temps-là, était une grande force, il n'avait pas voulu sortir d'Égypte en fugitif. Après la victoire, il fallut rester encore pour faire accepter à la turbulente Alexandrie la condition de cité vassale, garantir la sécurité des deux légions qu'il y laissa, affermir l'autorité des rois qu'il venait de lui donner, et apaiser les ressentiments populaires par des hommages aux dieux indigènes. Ce n'était point par simple complaisance pour Cléopâtre qu'il s'était arrêté à cette solution de la question égyptienne³. Faire de ce riche pays une province eût été exposer à de dangereuses tentations le proconsul qu'on y enverrait : Auguste et les empereurs, durant deux siècles, ont pensé à ce sujet comme César⁴. Mieux

¹ Une inscription (C. I. L., I, p. 390) permet de placer le retour de César à Alexandrie, après la victoire du Nil, au 27 mars 47.... *Cæsar Alexandream recepit*.

² César avait alors cinquante-cinq ans.

³ Peu après le départ de César, Cléopâtre accoucha de Césarion ; cette naissance fut, selon l'usage, représentée sur un temple, celui d'Hermontis près de Thèbes. (Cf. Champollion, *Monum.*, pl.145-443, et Maspero, *Journal asiat.*, 1878.) César ne donna jamais aucune attention à cet enfant et ne parla point de lui dans son testament.

⁴ *Veritus provinciam facere, ne quandoque violentiorem præsidem nacta, novarunt rerum materia esset* (Tite-Live, *Épit.*, CXII). Le commandant des troupes qu'il laissa en Égypte, fils d'un de ses affranchis, était de trop petite condition pour n'être pas fidèle. (Suétone, *César*, 76.)

valaient des chefs indigènes, qui seraient utiles sans être jamais dangereux. Mais ces rois imposés par l'étranger, il fallait habituer le peuple à les craindre, et ce protectorat nécessaire exigeait que la main virile du dictateur prit et retint quelque temps les rênes. La tranquillité rétablie et ce qui avait paru d'abord une aventure terminée par un triomphe, il put partir comme il était venu en dominateur, avec une auréole de plus au front.

De pressantes dépêches l'appelaient à Rome, mais l'Asie Mineure était menacée par le roi du Bosphore. Entre un intérêt personnel et l'intérêt de la république, il n'hésita pas ; au lieu de faire voile pour l'Italie, il se résolut à arrêter les progrès de Pharnace, dût-il l'aller chercher jusqu'au fond de son royaume.

Ce fils de Mithridate, fait par Pompée roi du Bosphore, avait profité de la guerre civile pour reprendre le Pont, chasser Dejotarus et Ariobarzane de la petite Arménie et de la Cappadoce. Le gouverneur de la province d'Asie avait été battu en essayant de défendre ces deux princes, et Pharnace, maître de la plus grande partie de l'ancien royaume de son père, y exerçait d'affreuses cruautés, emmenant captifs les publicains et tuant ou émasculant les Romains qui trafiquaient dans ces régions. César traversa rapidement la Palestine et la Syrie. Dans la Judée, régnait de nom le faible Hyrcan II, le dernier des Maccabées ; en fait, le pouvoir appartenait à son ministre, l'Iduméen Antipater. César reconnut le premier comme chef politique et religieux de sa nation, mais il laissa le pouvoir réel au second, qu'il fit citoyen romain et procurateur de la Judée. Des deux fils d'Antipater, l'aîné, Phasaël, eut le gouvernement de Jérusalem ; le second, Hérode, celui de la Galilée. Ces Arabes judaïsants, sortis de l'Idumée, fondaient leur fortune sur les ruines de celle des Maccabées et la cimentaient avec l'amitié de César, que les premiers empereurs leur continuèrent.

Antioche avait été bien traitée par Pompée ; quand il avait fait de la Syrie une province romaine, il avait donné à cette ville l'autonomie. Mais les habitants de la voluptueuse cité portaient légèrement la reconnaissance : à la nouvelle du désastre de Pharsale, ils étaient passés du côté du plus fort. César leur en tint compte et renouvela en leur faveur le décret qui garantissait leur indépendance, puis il gagna rapidement Tarse, où il avait convoqué d'avance les députés de la Cilicie et des pays voisins. Il prit connaissance de toutes les contestations, récompensa et punit, donnant beaucoup en fait de privilèges, demandant peu, si ce n'est de l'argent que ces riches provinces étaient en état de fournir. Nous avons encore un décret qui rappelle ses faveurs à Aphrodisias de Carie, qu'il déclara libre et exempt de l'impôt. Beaucoup de cités participèrent à ces largesses qui grevaient l'avenir, mais servaient le présent, parce qu'elles étaient achetées argent comptant¹. L'ordre promptement remis en ces pays troublés il traversa à grandes journées la Cappadoce, s'arrêta deux jours à Mazaca, sa capitale, rétablit Ariobarzane, et donna à un descendant de la famille royale la grande prêtrise du temple de Bellone, à Comana. Dejotarus, qui possédait, avec le titre de tétrarque, presque toute la Galatie et, avec celui de roi, la petite Arménie, vint au-devant de César sans insignes et en suppliant. Il avait combattu à Pharsale pour Pompée et s'attendait à expier douloureusement la faute de n'avoir pas su deviner le vainqueur. Selon les usages anciens, cette imprudence devait lui coûter ses États, peut-être la vie ; il en fut quitte pour des reproches, une

¹ Je crois du moins qu'il faut entendre ainsi ces mots du décret : *A raison des services rendus à César*. Ces villes ne pouvaient l'avoir servi que de cette façon.

amende et la perte de quelques districts ; César lui rendit les ornements royaux¹.

Dans le Pont, Pharnace essaya de négocier pour traîner les choses en longueur. César n'était pas homme à se laisser tromper par cette duplicité de barbare : il marcha en avant, quoiqu'il eût bien peu de monde sous la main : une seule légion de vétérans réduite à mille hommes par les fatigues et les combats, les deux légions de la province d'Asie que Pharnace avait battues et quelques troupes de Dejotarus. Mais, avec lui, les recrues devenaient vite de vaillants soldats, et l'ennemi se sentait d'avance vaincu par ce capitaine que nul encore n'avait pu vaincre. Cette fois cependant, Pharnace, qui se vantait d'avoir gagné vingt-deux batailles, osa attendre l'armée romaine et l'attaqua le premier. César sourit à cette audace². Une seule action réduisit le fils de Mithridate à fuir avec quelques cavaliers jusque dans le Bosphore ; il y fut tué par Asander, qui avait épousé sa sœur Dynamis et qui prit sa place. En cinq jours cette guerre était terminée³. *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*, écrivait César à un de ses amis de Rome. Il donna le royaume de Pharnace à Mithridate le Pergaméen, qui avait si bien conduit l'expédition d'Égypte ; et, comme il ne pouvait lui en assurer la possession immédiate, il ajouta à ce don éventuel les tétrarchies galates de Dejotarus⁴. *Heureux Pompée*, s'écriait César en comparant ces guerres d'Asie avec sa lutte des Gaules, *heureux Pompée d'avoir acquis à si peu de frais le surnom de grand !* Après avoir renversé la fortune de son rival, il ruinait sa gloire.

II. — RETOUR DE CÉSAR À ROME (47).

Les affaires de l'Asie réglées, César partit enfin pour l'Italie, où son absence prolongée avait causé de graves désordres, et il y arriva avant qu'on sût qu'il était parti.

Ces troubles étaient causés par un personnage que nous avons déjà rencontré, Cœlius, cet amide Cicéron, qui le déclare un grand politique et dont l'histoire n'a fait qu'un brouillon. C'était un homme d'esprit, amuseur de salon et fort méchante langue, qui s'était fourvoyé dans la politique lorsqu'en lui le goût du pouvoir s'était joint à celui des plaisirs. Préteur en 48, il se crut mal récompensé de services qu'il n'avait point rendus, et, sans autres titres que de jolies lettres et de scandaleuses amours, il prétendit aux premiers rôles, qui tous étaient pris. Au moment où, de chef populaire et de chef d'armée, César, avec un grand sens politique, se faisait chef d'État, Cœlius se fit démagogue et rêva de chercher la fortune à la tête des pauvres. Il promit son appui aux débiteurs qui ne voudraient pas se soumettre à la décision des arbitres si judicieusement établis l'année précédente par César ; et personne ne se présentant, il recourut aux grands moyens révolutionnaires : la suspension du paiement des loyers et

¹ Ce Dejotarus, dont Cicéron, son avocat, fait un si beau portrait, était un fort vilain homme. Plutarque (*de Stoic. repugn.*) le représente comme un despote cruel. De plusieurs fils qu'il avait, dit-il, il ne laissa vivre que celui qu'il destinait à lui succéder. Il tua de même sa fille et son gendre (Strabon, XII, 568) ; son petit-fils Castor l'accusa à Rome d'avoir voulu tuer César. Ces rois d'Asie n'étaient jamais ni époux ni pères. Il est difficile de savoir ce que César laissa à Dejotarus ; Hirtius, Cicéron et Dion Cassius ne sont pas d'accord à ce sujet.

² *Irridebat inanem ostentationem.* (*Bell. Alex.*, 74.)

³ La défaite de Pharnace est du 2 août (29 mai) 47. (*Kalend. Amitern.* Orelli, *Inscr.*, II, 397.) Cicéron écrivait à Atticus (XI, 21) : *Je ne crois pas que César soit à Athènes avant le 1^{er} sept.*

⁴ Mithridate n'entra jamais en possession de son royaume ; il fut défait et tué par Asander. (Strabon, XIII, 625 ; Dion, XLII, 48 ; XLVII, 28.)

l'abolition des dettes. Le sénat de César et son collègue dans le consulat, Servilius, montrèrent heureusement beaucoup de décision. Le consul défendit à Cælius d'exercer les fonctions de sa charge, et, le préteur s'y obtenant, il fit briser sa chaise curule et le chassa de la tribune, sans qu'une voix s'élevât dans le peuple en faveur de ce représentant arriéré des violences tribunitiennes. Après ce déshonneur public et cet abandon de la part du peuple, le nouveau Catilina sortit de honte, et finit comme lui, mais avec moins de grandeur sauvage. Cælius avait rappelé de Marseille Milon, qui avait encore quelques-uns de ses gladiateurs ; tous deux cherchèrent à exciter un soulèvement dans la Campanie et la Grande-Grèce. C'était assez des deux grandes ambitions qui se disputaient l'empire ; on ne fit aucune attention à ces aventuriers obscurs, qui périrent salaz bruit, l'un devant Cosa, l'autre à Thurium.

Pendant les huit mois que dura la lutte en Grèce, la ville resta dans une cruelle anxiété, que la nouvelle de la bataille de Pharsale ne dissipa point, parce que tout ce qui restait de forces aux pompéiens se tenait dans le voisinage de l'Italie. Quand arriva le récit de la mort de Pompée et qu'on vit son anneau apporté par Antoine, l'enthousiasme, jusqu'alors incertain et tenu en réserve au service de celui des deux rivaux que la victoire désignerait, éclata autour du nom de César. Antoine eut soin de le diriger d'une manière utile aux intérêts de son général, qui fut élu une seconde fois dictateur pour une année entière (oct. 48) ; on lui donna le consulat pour cinq années, la puissance tribunitienne pour sa vie durant, le droit de décider de la paix et de la guerre, avec la présidence des comices d'élection aux grandes magistratures. Aussi, comme il était absent, n'élut-on, pour l'année 47, que des tribuns du peuple. César prit possession de la dictature à Alexandrie, et, puisqu'il n'y avait pas de consuls, il chargea Antoine, son maître de la cavalerie, du gouvernement de la ville. Brave, mais violent et débauché, Antoine n'avait ni l'énergie persévérante ni la prudence déliée que les circonstances réclamaient. Les bruits sinistres qui circulèrent bientôt sur la triste situation de son chef en Égypte rendirent sa conduite indécise ; il n'osa tenir tête aux brouillons à qui la mort de César ferait peut-être passer la puissance. Le gendre de Cicéron, Corn. Dolabella, ruiné par ses débauches, s'était, comme Clodius, fait adopter par un plébéien, afin d'arriver au tribunat. Une fois nommé, il avait repris la proposition d'abolir les dettes. Antoine résista d'abord mollement ; mais, quand il crut avoir à venger sur Dolabella une offense personnelle, il passa à l'excès contraire, et des scènes de violence et de pillage recommencèrent dans la ville¹, comme pour prouver, même aux plus incrédules, l'indispensable besoin que Rome avait d'un maître. Heureusement ce maître arrivait ; César avait enfin débarqué à Tarente en septembre 47.

Contre l'attente de beaucoup, son retour ne fut marqué par aucune proscription. Seulement il confisqua les biens de ceux qui portaient encore les armes contre lui, et fit vendre à l'encan ceux de Pompée. Dolabella et Antoine s'en rendirent adjudicataires ; mais le dernier refusa d'en payer le prix, et répondit fièrement aux réclamations de César, que c'était sa part dans le butin. Le dictateur se contenta de lui imposer une légère restitution d'argent : il n'estimait pas assez les hommes de son temps pour employer contre eux la sévérité, ce qui eût été les supposer capables de changement, et il répugnait par nature aux mesures de rigueur.

¹ Cicéron, *Philipp.*, II, 25 ; Dion, XLII, 50. Dans une de ces émeutes il périt huit cents citoyens.

Il multiplia les charges : les unes, comme la préture, dans l'intérêt du service ; les autres, telles que les collèges sacerdotaux, pour satisfaire de vaniteuses et puériles ambitions¹. Il doubla le sénat en y appelant de braves officiers, comme Junius Pera avait fait après Cannes et en donnant le laticlave aux plus considérés des provinciaux². La noblesse romaine, naturellement, s'en indigna ; elle appela ces nouveaux venus des barbares et les poursuivit de ses sarcasmes ; mais ces prétendus barbares représentaient, dans la curie, une grande et nouvelle idée, l'unité du monde romain.

Quoiqu'on fût au neuvième mois de l'année, il tint les comices consulaires, et proclama Fufius Calenus et Vatinius. Quelques jours après, il se fit désigner lui-même consul, pour l'année suivante, avec Lépide, et il prit en même temps la dictature. Ses partisans dotés de places, de dignités et de gouvernements, il para aux pauvres leur lofer d'une année, et accorda aux débiteurs la suppression des intérêts des trois derniers termes. Les soldats réclamaient aussi l'accomplissement des promesses tant de fois renouvelées ; ceux de la dixième légion allèrent jusqu'à une révolte ouverte. César l'apprend et les convoque au Champ de Mars ; il s'y rend seul, monte sur son tribunal et leur commande de parler. A sa vue, les murmures se taisent : incertains, honteux, ils demandent à voix sourde leur congé. *Je vous licencie*, répond aussitôt le général ; *allez, Quirites*. César a trouvé pour eux la plus vive offense : il les appelle citoyens, eux, ses compagnons d'armes, eux, des soldats ! Les rendre citoyens, c'est les dégrader : ils aiment mieux qu'il les châtie, qu'il les décime ; et ils le pressent de retirer la flétrissante parole. On a vanté ce trait d'éloquence ; il jette un triste jour sur cette époque ; tout ce que nous avons dit de la transformation des mœurs politiques est expliqué par le sens attaché maintenant à ces deux mots, citoyens et soldats, *Quirites* et *commilitones* ; l'homme civil n'est plus rien, l'homme de guerre est tout ; le règne des adnées approche : déjà leur chef ne veut plus quitter, même dans l'intérieur de la cité, son titre militaire d'*imperator*.

III. — GUERRE D'AFRIQUE (46). THAPSUS, MORT DE CATON.

Cette sédition apaisée, César partit pour accabler en Afrique les débris de Pharsale. Après la perte de cette bataille, Octavius, un chef pompéien, avait réuni quelques troupes en Macédoine ; de là il était passé en Illyrie, avait été contraint par Cornificius et Vatinius de fuir en Afrique, où Juba et Atius Varus commandaient la seule armée pompéienne qui prit se vanter d'une victoire. Les chefs réunis à Corcyre, Labienus, Scipion, Afranius, Petreius, Faustus Sylla, fils du dictateur, résolurent de gagner cette province. Caton était à Dyrrachium avec une flotte et des soldats. Il en offrit le commandement à Cicéron, qui était consul, tandis que lui-même n'avait été que prêteur. Mais, depuis Pharsale, Cicéron était dans les plus vives angoisses, craignant de rester *avec ces forcenés*, honteux de partir, et ne sachant comment excuser auprès de César sa fuite d'Italie. La proposition de Caton le décida. *Lui commander, lui combattre, quand il ne fallait pas poser les armes, mais les jeter : c'était une dérision*. Le fils

¹ Il augmenta le nombre des augures, des pontifes et des quindécemvirs. Il nomma dix préteurs au lieu de huit (Dion, XLII, 51). Plus tard leur nombre fut porté à douze (Pompon., *de Or. jur.*), à quatorze, même à seize. (Dion, XLII, 51 ; XLIII, 59.) Salluste, qu'il nomma préteur cette année, rentra alors dans le sénat, d'où il avait été chassé.

² César parle lui-même de deux sénateurs allobroges (*Bell. civ.*, III, 59) et d'un sénateur espagnol (*Bell. Afric.*, 48). On a vu que, durant ses campagnes, il tenait table ouverte pour les provinciaux de distinction, *illustrioribus provincialium*. (Suétone, *César*, 48.) L'empereur Claude atteste que bien longtemps avant lui Vienne fournissait des sénateurs à la curie romaine.

aîné de Pompée, Cneus, irrité de ces paroles, courut sur lui l'épée à la main et l'aurait tué, sans Caton qui protégea son départ. Il revint à Brindes toujours accompagné de ses licteurs avec leurs faisceaux couronnés du laurier triomphal ; et pendant une année il y maudit la guerre d'Alexandrie, celle de Pharnace et les lenteurs de César, coupable cette fois d'éterniser ses anxiétés, en laissant aux pompéiens le temps de se relever, et peut-être d'amener une nouvelle péripétie¹.

Tandis que ses amis faisaient route vers Utique, Caton, soupçonnant que Pompée s'était dirigé sur l'Égypte, se résolut à lui conduire ses trois cents vaisseaux et les troupes qui les montaient. Sans la trahison des Égyptiens, ces dix mille hommes, trouvant dans Alexandrie Pompée vivant, auraient pu changer la face des choses. Prudemment, il les mena sur les côtes de la Cyrénaïque pour y recueillir de plus sûres nouvelles. Ce fut le fils même de Pompée qui lui apprit la catastrophe. Il ne lui restait donc qu'à gagner à son tour la province romaine d'Afrique. Les mêmes vents qui empêchaient César de quitter Alexandrie, forcèrent Caton à laisser sa flotte tout l'hiver dans les ports de la Cyrénaïque. Mais, vu l'urgence de rejoindre l'armée qui se reformait autour d'Utique, il s'approvisionna d'eau et de vivres à Cyrène et s'engagea au travers du désert de Barca. Lorsqu'au bout de trente jours il atteignit *Leptis Magna*, ses troupes se trouvèrent si fatiguées, qu'il dut se résigner il y attendre la fin de l'Hiver. Du reste, il était là à portée de Scipion et assuré de pouvoir faire sa jonction avec lui.

On avait reconnu pour chef ce consulaire qui portait un nom de bon augure dans une guerre d'Afrique, mais Scipion était un fort mauvais général². Il prit pour second un ancien lieutenant de César, Labienus, dont l'habileté ne pouvait balancer les inconvénients du choix malheureux qu'on avait fait. Si, à Dyrrachium, à Pharsale, les pompéiens étaient déjà divisés, qu'était-ce maintenant que le seul homme qui pouvait les contenir n'était plus ? Quelqu'un cependant prenait les façons d'un chef suprême : c'était le roi barbare. Sans Caton, tous ces Romains si fiers lui eussent cédé, même Scipion, à qui Juba interdit de porter le manteau écarlate des commandants en chef, parce que la pourpre, disait-il, n'appartenait qu'aux rois³. Il voulait qu'on saccageât Utique, l'accusant d'être dévouée à César, en réalité pour détruire la capitale romaine de l'Afrique ; Caton encore l'en empêcha. Mais Scipion ne voyait pas si loin ; il s'engagea à payer la solde de la cavalerie numide, et, entrant à son insu dans les vues du roi, il dévasta la province, sous prétexte de ruiner d'avance l'ennemi.

Dès que César avait quelques troupes sous la main, il allait en avant. Cette fois encore il parut jouer sa fortune sur un coup de dé. Renouvelant la témérité qui lui avait fait franchir le canal d'Otrante sans tenir compte de la flotte pompéienne qui eût pu le couler, il s'embarqua, malgré la saison contraire, franchit le canal de Malte et, après quatre jours de navigation, arriva au voisinage d'Hadrumète (Souza). En débarquant, il tomba : c'était un mauvais augure ; il le changea en heureux présage : *Terre d'Afrique*, s'écria-t-il, *je te tiens*, et ses soldats ne doutèrent pas qu'ils n'allassent en prendre possession. Il n'avait pourtant que

¹ Cicéron, *ad Familiares*, IV, 15.

² Les *Commentaires* ne parlent pas de Scipion, homme obscur et méprisé, que César, selon Plutarque, aurait feint de mettre à la tête de son armée. On ne sait qui a écrit le *de Bello Africano*, mais le récit est certainement celui d'un témoin oculaire, peut-être d'Hirtius, l'auteur du huitième livre de la *Guerre des Gaules*, et, ce qui est moins certain, de la *Guerre d'Alexandrie*.

³ Plutarque, *Cato*, 64 ; César, *Bell. Afric.*, 57. Suivant Dion (XLIII, 4), Scipion lui aurait promis toute l'Afrique romaine ; cela n'est pas probable.

cinq mille fantassins et cent cinquante cavaliers gaulois (1^{er} janv. 46)¹. C'était à peine une escorte, et il s'exposait à rencontrer un adversaire qui avait soixante mille hommes sous les armes, cent vingt éléphants et une nombreuse cavalerie. Mais il pensa que la flotte ennemie, prudemment retirée dans ses ports, lui livrerait encore libre passage, et ses légions, lassées de guerre, avaient besoin d'être entraînées par le sentiment du péril où leur chef se jetait. Il avait d'autres motifs de confiance : le bruit s'était répandu que, pour payer les secours de Juba, Scipion lui avait promis l'abandon de la province romaine, et les nombreux citoyens qui s'y étaient établis s'indignaient d'un marché qui les faisait passer sous la domination du roi barbare. Parmi eux se trouvaient des descendants de vétérans marianistes qui, avec la tenace fidélité des Romains aux traditions de famille, voyaient un patron dans le neveu du général de leurs pères². Les pompéiens punissaient ce sentiment comme une félonie et dévastaient les districts où ils avaient cru le trouver. Tout césarien tombé en leurs mains était mis à mort. Cicéron même s'indigna de ces cruautés³. Malgré leurs défaites répétées, ces héritiers de Sylla étaient animés de son esprit, et tout démontre que, s'ils avaient triomphé, une violente réaction eût fait couler des flots de sang à Rome, en Italie et dans les provinces.

Ce régime de terreur n'assurait pas la fidélité de leurs soldats. Leur armée, en grande partie formée d'affranchis⁴, d'esclaves, de paysans dont on avait brûlé la ferme, et de provinciaux enrôlés de force, n'avait point de consistance. Le nom de leur adversaire effrayait ces troupes novices qui ne partageaient point les passions de leurs chefs, et les déserteurs arrivaient au camp de César en si grand nombre, qu'il put former d'eux toute une division⁵.

Il lui vint un autre secours sur lequel il ne comptait pas. Le désordre était tel et depuis si longtemps dans cette république en décomposition, qu'un italien, Sittius, ancien complice de Catilina, s'était fait en Afrique une sorte de royauté nomade. Il avait autour de lui des aventuriers de tout pays, en avait formé une petite armée, qui avait une escadre de guerre, et il errait le long des côtes ou dans les terres, vivant tantôt de pillage et tantôt de la solde que lui payaient les chefs auxquels il vendait son assistance. Sittius était fort indifférent à la grande querelle qui ébranlait le monde romain ; mais la fortune des pompéiens lui inspirait peu de confiance, tandis qu'il en avait une grande dans celle de César ; et puis, il ne se peut pas que, dans sa vie vagabonde, quelques démêlés avec Juba ne lui aient point attiré l'inimitié de ce roi. Sittius avait une grande connaissance des lieux, et des intelligences dans les deux royaumes numide et maure : César lui donna la mission de décider Bocchus à envahir les États de Juba, quand ce prince les quitterait pour rejoindre ses alliés.

Le dictateur comptait enlever sans peine Hadrumète. Considius l'occupait avec des forces supérieures ; il vint même menacer les césariens, qui reculèrent

¹ César, *Bell. African.*, 3. Pour être d'accord avec le calendrier rectifié, il faut reculer toutes ces dates d'un peu plus de deux mois.

² *Qui sumus clientes G. Marii... ad te volumus in tuaque praesidia confugere* (*Bell. African.*, 35). Scipion s'était engagé à entretenir la cavalerie du roi aux frais de la province. (*Ibid.*, 8.) De là des levées d'argent qui indisposaient la population. En outre, pour affamer César, le blé avait été partout rentré dans les places fortes et le plat pays dévasté, *agros desertos ac devastatos esse* (*ibid.*, 20).

³ *Ad Atticum*, XI, 7.

⁴ *Ex hybridis* (hommes nés d'un Romain et d'une femme étrangère) *libertinis*, *servisque*, *conscripterat* (*Bell. African.*, 19).

⁵ Il est à chaque instant question, dans le *de Bello Africano*, de transfuges passant à César.

jusqu'à Ruspina, harcelés dans leur marche par deux mille Numides. Mais chaque fois que les cent cinquante Gaulois de César, pesamment armés, chargeaient cette cavalerie, qui menait ses chevaux sans bride et n'avait qu'un javelot à lancer, elle tournait le dos et fuyait. Les villes marchandes de la côte étaient pour celui qui finirait au plus tôt ces interminables guerres, c'est-à-dire pour César. Une d'elles, Ruspina, lui envoya des députés ; il se hâta d'occuper cette place qui avait un port où il pouvait attendre les six légions restées en Sicile. De meilleures nouvelles lui arrivèrent encore. Leptis la Petite, qui malgré son nom était une riche et importante cité, lui offrit son port, un des meilleurs de cette côte ; il était assez vaste pour que César pût y mettre ses vaisseaux à couvert. Bientôt un convoi arriva¹ ; d'autres étaient en route ; César allait partir à leur rencontre pour les empêcher de tomber aux mains de l'ennemi, quand ils parurent en vue du camp. Aussitôt il reprend l'offensive, et, à trois milles de Ruspina, il vient heurter avec trente cohortes l'innombrable cavalerie de Labienus. Celui-ci laissa ses Numides combattre à leur manière ; ils arrivaient à quelque distance du front de bataille, lançaient leurs traits, puis fuyaient, entraînant après eux les légionnaires en désordre, qui prêtaient le flanc alors et tombaient sous les coups des fantassins ennemis. César fit publier par tous les rangs qu'on ne s'éloignât pas des enseignes de plus de quatre pieds. Cette immobilité encouragea l'ennemi, et Labienus, s'approchant des césariens, leur cria : *Eh ! Mais, conscrit, tu fais bien le brave ! Il vous a donc tourné la tête, à vous aussi, avec ses belles paroles ? Par Hercule ! il vous a mis dans un mauvais pas, et je vous plains.* — *Tu te trompes, répondit un soldat, je ne suis pas un conscrit, mais un vétéran de la dixième, et, ôtant son casque : reconnais-moi, ou mieux à ceci,* et il lui lança son javelot, que Labienus n'évita qu'en faisant cabrer son cheval, qui le reçut au milieu du poitrail. Cependant l'armée, formée en cercle, était enveloppée ; la position ne paraissait plus tenable. Mais c'était un piège pour attirer l'ennemi à portée du javelot et de l'épée. A un signal, le cercle s'ouvrit et s'allongea rapidement en deux lignes qui refoulèrent tout ce qui se trouvait devant elles, puis vinrent, par la droite et la gauche, se joindre au front de bataille que César porta, par une vive attaque, sur les rangs dégarnis et troublés des pompéiens. Ceux-ci ne purent résister et se débandèrent. Un secours amené par Petreius engagea Labienus à recommencer l'action, quand César la croyait finie. Depuis leur victoire du matin, ceux de ses soldats que la veille, on pouvait encore appeler des conscrits étaient des vétérans ; une charge à fond balaya la plaine.

César venait de courir un grand péril ; il s'en était tiré par son sang-froid, en improvisant une manœuvre audacieuse que l'admirable discipline de ses légionnaires lui permit d'exécuter. Mais Scipion se trouvait à trois marches en arrière, à la tête de huit légions et de trois mille cavaliers ; une autre armée et cent vingt éléphants² arrivaient avec Juba. Pour ne pas rencontrer en plaine de telles forces, César s'établit entre Ruspina et la mer, dans un camp qu'il rendit inexpugnable et d'où il pressa l'arrivée de ses convois. Il commençait à souffrir de la disette, lorsque Salluste, alors préteur, surprit l'île de Cercina où étaient les magasins de l'ennemi et en emporta les provisions. Dans le même temps, Sittius avait pris Cirta, capitale de la Numidie, soulevé les Gétules, qui lie

¹ On connaissait l'usage de donner aux capitaines de navire des ordres cachetés qu'ils ne devaient ouvrir qu'en mer, après un certain temps, car on reprocha à César de ne l'avoir point fait. (*Bell. African.*, 3.)

² L'auteur du *de Bello Africano* s'étonne qu'on n'ait pas renoncé à l'emploi des éléphants dans les batailles, l'expérience ayant fait voir que le danger était aussi grand pour ceux qui s'en servaient que pour les ennemis.

pardonnaient pas à Pompée de les avoir soumis aux rois numides, et par cette heureuse diversion il avait rappelé Juba à la défense de son royaume ; enfin deux légions débarquèrent de Sicile.

La situation de César n'en restait pas moins des plus étranges ; l'histoire militaire n'en connaît point de pareille. De l'Afrique, il ne tenait que le terrain renfermé dans ses lignes. Tout lui manquait, et il lui fallait tout créer : des ateliers pour forger des arises, des chantiers pour construire des machines ; il désarma plusieurs galères, afin d'avoir du bois à faire des palissades ; et comme il n'avait pas de fourrage à donner aux chevaux, il imagina de les nourrir avec des algues marines, bien lavées dans l'eau douce. A son départ de Sicile, comme la flotte était insuffisante, il n'avait voulu à bord ni bagages ni esclaves, et les soldats n'avaient emporté que leurs armes. Un tribun légionnaire ayant contrevenu à cet ordre, il l'appela, aussitôt débarqué, en présence des tribuns et des centurions de toute l'armée, et lui dit : *C. Avienus, parce que tu as été inutile à la république et à moi, en remplissant mes vaisseaux de tes gens et de tes chevaux au lieu d'y mettre mes soldats, je te chasse de mon armée, avec la note d'ignominie¹, et je t'ordonne de quitter l'Afrique aujourd'hui même.* Jamais homme de guerre n'a mieux compris la nécessité de réduire le plus possible les *impedimenta* qui rendent les armées paresseuses et lourdes.

Ses soldats réparaient tout à force d'industrie et d'activité. La guerre des Gaules où il avait fallu improviser à chaque instant des camps, des forteresses, des flottes, des ponts sur de grands fleuves, des routes à travers les marais, leur avait appris à être ingénieurs, pontonniers, Mécaniciens. Aussi faisaient-ils sans murmurer tous les métiers, et ils ne se plaignaient pas de manquer du nécessaire, parce que leur général vivait comme eux. Le légionnaire romain était habitué à loger au camp sous une tente de peau ; eux couchaient à la belle étoile ou se faisaient des huttes de roseaux et de branchages ; et quand survenait un de ces violents orages d'Afrique, ils s'abritaient en riant sous leur bouclier². Mais nul retard dans les manœuvres ; le camp était levé ou dressé avec une extrême rapidité, et César pouvait lancer en plaine, à portée de l'ennemi, ces hommes toujours alertes. Un jour, en moins d'une demi-heure, ils se couvrirent d'un fossé et d'un retranchement contre la cavalerie de Scipion³.

Ce général méthodique n'avait pas su profiter des avantages que lui donnaient la témérité de César, la supériorité de sa flotte et sa nombreuse armée⁴ ; il voulait affamer son terrible adversaire, et, pour donner à Juba le temps de le rejoindre avec trois légions, son unique souci fut d'éviter la bataille que César cherchait. Deux mois se passèrent en marches et en campements, sans résultats, dans

¹ *Ignominiae causa* (Bell. Afric., 55). Quatre autres officiers furent de même chassés ce jour-là pour avoir manqué de courage ou d'esprit de discipline. Ils furent embarqués sur l'heure, et chacun ne put se faire accompagner que d'un seul esclave. Le châtement, en somme, n'était pas bien dur, et ce récit d'un témoin contraste avec les sévérités que Dion Cassius impute à César.

² *Arundinibus scepisque contextis.... scutis capita contegebant* (Bell. Afric., 47). En Espagne, l'année suivante, les soldats de César n'avaient encore que *casas quæ stramentiliæ.... hibernorum causa, ædificam erant.* (Bell. Hispan., 16.)

³ *Ea minus semi hora effecit* (Bell. African., 38), par où l'on voit que les soldats de César ont encore quelque chose à apprendre aux nôtres. Il avait couvert ses travailleurs par un rideau de cavalerie.

⁴ La flotte pompéienne était, à l'origine, très supérieure à celle de César ; cependant elle se borna à enlever quelques vaisseaux de charge, et ne fit aucune tentative sérieuse pour se rendre maîtresse du canal de Malte, ce qui aurait dû, à ce qu'il semble, lui être facile et aurait affamé César. Évidemment Scipion n'a pas su s'en servir, et ses capitaines n'aimaient pas à tenir la mer durant la mauvaise saison.

l'étroit espace compris entre les villes de Leptis, Ruspina, Achilla et Agar, que tenait César, Hadrumète, Thapsus, Uzita et Thysdrus que Scipion occupait¹. Il n'était pas dans les habitudes de César de rester si longtemps près de l'ennemi sans trouver le moyen de l'amener à une bataille, comme à Pharsale, ou de le cerner, comme à Lérída. Mais il n'avait que quelques centaines de chevaux, quand il s'en trouvait des milliers dans l'armée pompéienne, et il était attaché au rivage par la nécessité d'attendre ses convois de Sicile, car les provisions des villes qui avaient reçu ses garnisons et les silos des indigènes avaient été vite épuisés. Pour l'eau, il était obligé de creuser des puits dans la plaine qui s'étendait des collines à la mer et, par conséquent, de laisser les hauteurs à ses adversaires ; enfin ses troupes peu nombreuses comptaient beaucoup de recrues dont il ne faisait des vétérans que par des escarmouches de tous les jours.

Un dernier convoi lui ayant amené des vivres en abondance et les dépôts de ses légions, il se décida à frapper enfin des coups décisifs. Une tentative sur Thysdrus échoua, mais, par d'habiles manœuvres, il réussit à investir Thapsus, place importante dont le port, ajouté à ceux de Ruspina et de Leptis, devait lui donner une grande étendue de côtes et par conséquent faciliter ses approvisionnements. Située entre la mer et un lac d'eau salée, Thapsus communiquait par une seule route avec le continent. En quelques heures César coupa cet isthme, et les anciens étaient si incapables de battre des retranchements de manière à y faire brèche, qu'il suffisait d'un fossé et d'une levée de terre exécutés dans une nuit pour arrêter une armée. Scipion ne pouvait sans honte ni péril abandonner Thapsus ; il accourut dès qu'il fut informé de la marche de l'ennemi, mais s'arrêta devant ses lignes et se décida à accepter une bataille. César donna pour mot d'ordre à ses troupes **Félicitas**. La journée, en effet, fut heureuse. Les éléphants causaient de l'effroi, la cinquième légion demanda à les combattre et en eut facilement raison, en les forçant à coups de pierres et de javelots à se rejeter sur les lignes pompéiennes. Depuis ce jour, dit un écrivain du second siècle de notre ère, cette légion a toujours eu sur ses enseignes l'éléphant qu'on y voit encore². Malgré leur nombre, les pompéiens furent battus, leurs trois camps enlevés, et ils laissèrent trente mille hommes sur le terrain [6 avril (6 février)]. Tout ce qui restait de l'armée républicaine se débanda ; Thapsus, Hadrumète et Thysdrus ouvrirent leurs portes ; Zama, capitale du roi numide, lui ferma les siennes ; Bulla Regia, une autre de ses résidences, doit avoir fait de même. Dans ce sauve-qui-peut général, la clémence de César parut. aux soldats le refuge le plus sûr ; les officiers secondaires, presque toute la cavalerie de Juba, se rendirent à lui.

Les chefs ne pouvaient agir ainsi. Après Pharsale, nul parmi eux n'avait songé à prendre contre lui-même une résolution extrême. C'était une guerre loyale qui finissait, et les cruautés de Bibulus et de Labienus n'étant tombées que sur des matelots et des soldats, on les avait oubliées, de sorte que personne n'avait craint des représailles. Le lendemain de la bataille, Brutus était passé dans le camp de César, et quelques jours après Cassius lui avait livré sa flotte. La guerre d'Afrique eut un tout autre caractère, celui d'une lutte sans merci, et que les pompéiens firent atroce. D'aucun côté les chefs ne pouvaient espérer que le vainqueur pardonnât ; il ne restait donc aux généraux vaincus qu'à chercher, s'ils pouvaient en trouver, d'autres champs de bataille, ou à mourir. Labienus, Varus

¹ *Zeta* et *Sarsura* furent prises par César ; *Thabena* lui demanda une garnison, après avoir massacré celle du roi. *Vacca* voulait faire de même ; Juba, prévenu, en égorga la population.

² Appien, *Bell. civ.*, II, 96.

et Sextus Pompée gagnèrent l'Espagne, où s'était déjà rendu l'aîné des fils de Pompée, après une vaine tentative sur les côtes de la Maurétanie. Scipion s'embarqua aussi pour cette province, mais le navire qui le portait fut poussé par la tempête dans le port de Bône, au milieu de l'escadre de Sittius, qui l'enveloppa. *Où est le général ?* criaient les assaillants. *Le général est en sûreté,* répondit Scipion¹, et il se jeta sur son épée. Presque tous les autres périrent ; Considius fut tué dans sa fuite par son escorte de cavaliers gétules ; Afranius et Faustus Sylla tombèrent aux mains de Sittius, et furent égorgés dans une émeute de soldats². Juba et Petreius, repoussés de toutes les villes, se résolurent à en finir avec ces misères. Après un somptueux festin, ils prirent chacun une épée et engagèrent un combat singulier. Juba tua sans peine Petreius, qui était déjà un vieillard, et se fit achever par un esclave ses cendres allèrent rejoindre au Madras'en celles des rois numides. Le duel du jeune Marius et de Telesinus dans les souterrains de Préneste avait mis ce genre de mort à la mode. Caton en inaugura un autre, que de fameux ou illustres personnages imitèrent plus tard et dont l'histoire parle avec respect.

Caton commandait à Utique ; il y reçut, le 8 avril au matin, la nouvelle de la défaite et rassembla aussitôt les sénateurs restés auprès de lui, ainsi que les trois cents citoyens romains établis dans cette ville pour le commerce et l'exploitation de la riche vallée du Bagradas³. Il leur proposa de défendre la place ; d'abord son énergie passa dans tous les cœurs ; mais il fallait commencer par affranchir leurs esclaves pour les armer ; ce premier sacrifice les arrêta, et ils finirent par rejeter l'idée de la résistance. Des cavaliers de Scipion, réfugiés dans la place, voulaient qu'on tint ces marchands, ou qu'au moins on les chassât de la ville avec les autres habitants. Caton s'opposa à cette cruauté inutile, et les cavaliers s'éloignèrent lorsqu'il leur eut donné à chacun 100 sesterces sur l'argent du trésor, et Faustus Sylla autant sur son propre bien. Il s'occupa ensuite de sauver ceux qui n'osaient attendre leur grâce de César. Lorsqu'il apprit que le dictateur marchait sur Utique : *Eh quoi !* dit-il, *César nous traite donc en hommes !* Et, se tournant vers les sénateurs, il leur conseilla de ne plus différer, lit fermer toutes les portes, excepté celle du port, donna des vaisseaux à ceux qui en manquaient et veilla à ce que tout se fit avec ordre. L. César, un parent du vainqueur, que les trois cents avaient chargé d'implorer pour eux sa clémence, le pria de lui composer un discours, ajoutant que, quand il faudrait intercéder pour lui, ce ne serait pas avec des paroles, mais en se jetant aux pieds de César. Caton le lui défendit : « Si je voulais lui devoir la vie, j'irais moi-même le trouver seul ; mais je ne tiendrai rien d'un tyran. » Après le bain, il soupa en compagnie nombreuse, et l'on discuta longtemps sur ce texte que l'homme de bien est seul libre et que tous les méchants sont esclaves. Quand il eut congédié ses convives, il se retira et lut dans son lit le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. Il s'interrompit après quelques pages, pour chercher son épée, et, ne la trouvant pas, s'enquit où elle était, puis continua sa lecture, afin de ne pas montrer d'impatience ; lorsqu'il l'eut achevée, il fit venir tous ses esclaves, leur demanda d'une voix haute son épée et frappa un d'eux si violemment que sa main en fut

¹ Tite-Live, *Épit.*, CXIV.

² La veuve de Sylla était sœur de Cn. Pompée ; César la renvoya à son frère avec ses deux enfants. (Appien, *Bell. civ.*, II, 100.)

³ Suivant Appien (*Bell. civ.*, II, 95), ces trois cents auraient constitué le sénat pompéien ; l'auteur du *de Bello Africano* (90) ne les appelle que les CCC qui avaient fourni de l'argent à Scipion et à Juba, mais il les distingue du reste des négociants romains établis dans la ville. Quelques-uns d'entre eux furent mis à mort.

ensanglantée. Son fils entra fondant en larmes, avec ses amis. Caton se levant alors sur son séant : *Quand m'a-t-on vu, lui dit-il d'un ton sévère, donner des preuves de folie ? Tu m'enlèves mes armes pour me livrer sans défense ; que ne me fais-tu lier aussi les mains derrière le dos ? Ai-je besoin d'un morceau de fer pour m'ôter la vie ?* On lui envoya son épée par un enfant ; il la prit, en examina la pointe. *Maintenant, je suis mon maître,* dit-il. Alors il reprit le *Phédon*, le relut deux fois en entier, puis s'endormit d'un si profond sommeil que le bruit de sa respiration s'entendait au dehors.

Vers minuit, il envoya au port un de ses affranchis pour s'assurer que tout le monde était embarqué, et se fit bander la plaie qu'il s'était faite à la main. Comme les oiseaux commençaient à chanter, il se rendormit pour quelques instants, puis, tirant son épée, il se l'enfonça au-dessous de la poitrine. Sa main blessée l'empêcha de frapper un coup assuré, et, en luttant contre la douleur, il tomba de son lit. Au bruit, on accourut ; les entrailles lui sortaient du corps, et il regardait fixement. La blessure n'était pas mortelle ; le médecin la banda ; mais dès qu'il eut repris les sens, il arracha l'appareil, rouvrit la plaie et expira.

Stoïcien, Caton mettait sa conduite d'accord avec sa doctrine, en pratiquant, selon les préceptes de l'école, *la sortie raisonnable, εὐλογος ἐξαγωγή*. Il le fit simplement, quoique l'effet en ait été théâtral, et il priva le vainqueur de sa plus noble conquête. *Ô Caton,* s'écria César en apprenant cette fin, *tu m'as envié la gloire de te sauver la vie !* Cependant, quand Cicéron, admirateur d'un courage qu'il n'avait pas, composa un éloge de l'illustre mort, le dictateur, qui maniait la plume comme l'épée, y répondit par l'*Anti-Caton*, satire railleuse et spirituelle où le rigide préteur était représenté passant au tamis les cendres de son frère, pour retirer l'or fondu sur le bûcher, ou cédant sa femme jeune et belle à Hortensius, et la reprenant vieille, mais riche, après la mort de l'opulent orateur. Chose singulière, Caton a contre lui les deux Césars, celui des temps anciens et celui des temps modernes. L'un livre à la risée de ses courtisans la vertu trop rigide du dernier républicain ; l'autre, dont tant de fois la mort n'a pas voulu, l'accuse d'avoir lâchement déserté son poste¹. Tous deux ont eu à peu près raison, mais nous aimons les dévouements qui accompagnent toute grande chose qui périt. Caton et la république s'en vont ensemble ; la mort de l'un achève dignement les funérailles de l'autre.

La grande et vraie république des anciens jours, qui avait suscité tant de dévouements obscurs et silencieux, était depuis longtemps disparue, et la fausse liberté pour laquelle Caton mourait ne méritait pas ce sacrifice. Mais il croyait donner sa vie pour le droit, et il faut honorer, alors même qu'il s'égare, le sentiment du devoir qui fait aller jusqu'à la mort. De ce jour, le parti républicain eut son martyr ; le sang de Caton lui donna une vertu qui le fit survivre longtemps à sa défaite et qui fut cause des terribles tragédies qu'on verra sous l'empire. Caton ne s'est pas tué seul ; par son exemple et par la légende qui se forma autour de son nom, il a entraîné, à sa suite, dans le tombeau bien des hommes qui eurent, avec son esprit étroit, sa farouche vertu. N'importe, il reste

¹ Dans ses réflexions sur les *Commentaires* de César, Montesquieu est de son avis, et Marc-Aurèle, le grand stoïcien, condamne la mort volontaire comme une défaillance : *Le serviteur qui s'enfuit, dit-il, est un déserteur*. Un récent historien de César, M. A. Fronde, dit de Caton : *His character had given respectability to a cause which if left to its proper defenders would have appeared in its natural baseness, and thus on him rested the responsibility for the colour of justice in which it was disgulsd.* (Cæsar, p. 421 ; 1879.) Le même écrivain, rappelant le vers fameux de Lucain : *Victrix causa deis placuit, sed victa Catoni*, ajoute : *Was Cato right, or were the gods right ? Perhaps botte.* Et nous sommes de son avis.

le premier de ces héros de la vie civile qui ont protesté par de belles fins stoïques contre les inclémences du sort ou la dégradation des âmes.

CHAPITRE LVIII — LA MONARCHIE.

I. — NOUVEAU SÉJOUR DE CÉSAR A ROME (46). TRIOMPHERS, FÊTES ET RÉFORMES.

Lorsque Caius Gracchus, réfugié dans le temple de Diane sur l'Aventin, vit tous ceux qui l'avaient suivi massacrés par les mercenaires d'Opimius, il se jeta à genoux, et tendant les mains vers la déesse, il la supplia de punir les Romains de leur ingratitude en leur donnant un maître. Ce n'était certainement pas une pensée de vengeance qui occupait alors l'esprit du tribun réformateur et pacifique. Comme il arrive, dit-on, au moment suprême, il eut sans doute une perception de l'avenir ; il entrevit que Rome ne pouvait se sauver qu'en s'arrachant des mains d'une minorité aristocratique qui repoussait les réformes les plus nécessaires et, sans droit, sans jugement, égorgeait ceux qui les avaient demandées.

Si, en effet, pour étudier l'histoire de Rome depuis les Gracques, on laisse de côté les préjugés d'école et les déclamations d'une rhétorique ignorante, on voit clairement que les Romains avaient perdu, à conquérir le monde, leur liberté, et que la république, autrefois la chose de tous, était devenue la propriété d'une oligarchie étroite et jalouse qui entendait vivre dans la mollesse aux dépens de l'univers. Contre cette l'action avide et incapable, avaient fini par s'élever les chefs populaires qui réclamèrent pour le peuple, pour les alliés, pour les sujets. Ce fut l'ère des essais de réforme. Les réformes n'ayant pas réussi, la révolution devint inévitable : éternelle histoire des gouvernements qui ferment les yeux à l'avenir. Chez nous la monarchie étant le passé qu'on voulait détruire, la république, tout naturellement, en hérita ; à Rome, le mouvement insurrectionnel étant dirigé contre l'aristocratie républicaine, la monarchie devait lui succéder. La logique de l'histoire le voulait ainsi, et cette logique, qui est celle des événements et des esprits, finit toujours par avoir raison.

Comme les chefs populaires avaient péri par la violence, l'influence et l'action passèrent aux chefs militaires. D'abord, ils s'unirent pour consolider l'empire de Rome, Pompée en Orient, César en Occident ; et ils durent à l'éclat de leurs services une place à part dans l'État. Pompée n'était qu'un soldat dont l'oligarchie n'avait rien à craindre, à condition de satisfaire sa puérile vanité. Dans César, elle pressentait un politique de la famille des Gracques, un de ces hommes qui rêvaient une cité nouvelle, faite des ruines de l'ancienne ; César lui était donc un mortel ennemi. Pour l'abattre, elle accorda à Pompée, contrairement à la constitution, cette royauté de parade qui suffisait à l'homme dont l'intelligence ne pouvait concevoir un ordre de choses différent de celui qui lui valait tant d'honneurs. Depuis bientôt un siècle, république signifiait meurtres et proscriptions, guerres civiles et bouleversement des fortunes, partout l'insécurité, nulle part ni pour personne le plaisir de vivre. Voilà ce que César voulait faire cesser, et, comme nous aimons autant les ambitions fécondes que nous détestons les ambitions stériles, nous sommes avec lui contre les incapables qui siégeaient à la curie se disaient la loi et la violaient tous les jours. Après avoir provoqué la guerre civile, ils n'avaient pas su la conduire. Pharsale les avait chassés de la Grèce ; Thapsus les chassait de l'Afrique, et, pour le moment, César ne voyait plus, sur toute la surface du monde romain, un seul adversaire en armes. Il était donc libre enfin de commencer ses réformes ; donnons-nous-en le spectacle, pour savoir s'il méritait sa fortune.

Après avoir levé sur la province 200 millions de sesterces¹, réuni à l'Afrique, sous le gouvernement de l'historien Salluste, la Numidie orientale, partagé le reste de ce royaume entre Bocchus, qui eut le pays de Sétif, et Sittius, qui obtint Cirta avec ses dépendances², César revint à Rome vers la fin de juillet 45. Le sénat avait déjà décrété quarante jours de supplications pour sa victoire. Son char de triomphe sera traîné par des chevaux blancs, comme l'avait été celui de Camille, le second fondateur de Rome, et on le placera dans le Capitole, en face de l'autel de Jupiter. Il lui sera élevé une statue d'airain, le globe du monde sous les pieds, avec cette inscription : **César demi-dieu** ; et au Cirque il donnera le signal des courses. *Pour reconstituer la république, reipublicæ constituendæ causa*, il aura pendant dix ans la dictature qui lui donne l'initiative des lois, avec l'*imperium* militaire ou le commandement des armées dans la ville et dans les provinces ; pour trois ans, la censure sans collègue, sous le nom nouveau de préfecture des mœurs, c'est-à-dire le droit de réviser le sénat et l'ordre équestre, par conséquent, le moyen de récompenser et de punir un grand nombre. A l'exception du consulat, qu'on lui donne pour l'année 45 sans collègue, il nommera à la moitié des charges curules³ ; il déterminera quelles seront les provinces prétoriennes⁴, et décidera de la paix et de la guerre, c'est-à-dire que le peuple sera dépouillé en sa faveur de sa puissance élective, le sénat, de son pouvoir administratif. Dans le sénat, il siégera entre les deux consuls sur une chaise curule plus élevée, signe de son autorité plus haute, et il dira le premier son avis, c'est-à-dire qu'il dirigera à son gré les délibérations du corps qui avait à peu près concentré dans ses mains, depuis les troubles, tout le pouvoir législatif.

Il célébra quatre triomphes à plusieurs jours d'intervalle. La première fois, il triompha des Gaulois ; la seconde, des Égyptiens ; la troisième, de Pharnace ; la quatrième, de Juba. Ni Pharsale ni Thapsus n'étaient nommés ; et devant son char on ne voyait que les images des rois et des généraux vaincus, celles des villes prises, ou des fleuves et de l'Océan qu'il avait traversés. Parmi les captifs, pas un Romain, mais la sœur de Cléopâtre, Arsinoé, le fils de Juba, le grand chef gaulois, Vercingétorix, que les triumvirs attendaient au Tullianum pour l'égorger⁵. Rien ne rappelait Pompée ; seulement, sur le tableau qui représentait la fuite du fils de Mithridate et de l'armée pontique, on lisait la fameuse dépêche : **Veni, vidi, vici**, qui semblait dire : *Là, pour vaincre, il m'a suffi d'un jour ; à mon rival il avait fallu des années*. Il eut moins de ménagements envers les vaincus d'Afrique, dégradés en quelque sorte de leur titre de citoyens par leur alliance avec un roi barbare. Il exposa Caton, Scipion et Petreius se perçant de leur épée. A cette vue, bien des cœurs, sans doute, se serrèrent ; mais la

¹ César fit vendre aux enchères, à Zama, les biens de Juba et ceux des citoyens romains établis dans la Numidie qui avaient pris parti pour le roi ; à Utique, il confisqua les biens de tous ceux qui avaient eu des commandements dans l'armée pompéienne. Thapsus paya 5 millions de sesterces, Hadrumète 8. Leptis fut condamnée à fournir tous les ans 300.000 livres d'huile ; Thysdrus donna du blé. (*Bell. Afric.*, 47.)

² Aussi trouve-t-on aux environs de Constantine quantité d'inscriptions rappelant Sittius et ses établissements. Cf. L. Renier, *Inscript. d'Algérie*, n° 1254, 2323, 2324, etc.

³ Il n'usa pas durant huit mois de cette prérogative ; jusqu'au mois de septembre de l'année 45, la première de sa dictature décennale, il fut seul consul. Lépide, son maître de la cavalerie, et six préfets, on, selon d'autres, huit, qu'il nomma, tinrent lieu des magistrats curules. En septembre, il se démit du consulat, qu'il donna à deux de ses généraux, Fabius Maximus et Trebonius. Les principales affaires du gouvernement étaient véritablement aux mains de ses deux agents, Oppius et Balbus. (Dion, XLIII, 28, 48, et Suétone, *César*, 76.)

⁴ Dion, XLIII, 51 ; Suétone, *César*, 41.

⁵ Arsinoé se retira dans le temple de Diane, à Éphèse, où sa sœur la fit tuer après la bataille de Philippes. Juba devint un historien estimé, et Auguste lui rendit une partie des États de son père.

tristesse se perdit dans l'éclat de la fête. Et la foule n'eut garde de songer à tous ces morts quand, sous ses yeux éblouis, on fit passer, spectacle plein de promesses, 60.000 talents (plus de 300 millions de francs) en argent monnayé, et deux mille huit cent vingt-deux couronnes d'or¹. Qu'importait au peuple une indigente et mensongère liberté, quand le maître lui promettait de splendides festins ? On n'entendit que les soldats, usant de leur vieux droit, railler, en des chants grossiers, l'ami de Nicomède et des Gaulois qu'il menait derrière son char, mais pour les conduire au sénat. *Fais bien*, criaient-ils, *tu seras battu ; fais mal, tu seras roi*, ou bien encore : *Gens de la ville, gardez vos femmes, nous ramenons le galant chauve*. Dion raconte que, pour détourner par un acte d'humilité la colère de Némésis, la déesse ennemie des fortunes trop grandes, César monta à genoux les marches du Capitole².

Dans cette ville pleine encore du souvenir des meurtres par lesquels l'oligarchie avait cru assurer son pouvoir et où vivaient les fils des proscrits de Marins et de Sylla, pas une tête ne tomba, pas même une larme, partout le plaisir et la joie. Après le triomphe de César, tout le peuple romain se coucha autour de vingt-deux mille tables à trois lits qu'on servit comme pour les grands. Le chio, le falerne, coulaient ; et le plus pauvre put goûter à ces lamproies, à ces murènes tant vantées³. Si, loin de ces tables où tout le peuple s'enivrait, quelques vieux républicains se tenaient à l'écart, la honte au front et la haine dans le cœur, du moins devaient-ils se souvenir, en face de cette domination qui commençait par des fêtes, que d'autres, naguère, avaient commencé avec du sang.

Le soir, le triomphateur traversa la ville entre quarante éléphants qui portaient des lustres étincelants, et le lendemain vinrent les distributions : à chaque citoyen, 105 deniers, 10 boisseaux de blé, 10 livres d'huile ; à tous les pauvres, remise d'une année de loyer que sans doute le trésor public paya ; aux légionnaires, 5000 deniers par tête ; aux centurions, le double ; aux tribuns, le quadruple. Les vétérans reçurent des terres. Les jours suivants, les fêtes continuèrent au nom de sa fille Julia et de Vénus, auteur de sa race. Durant la guerre des Gaules, il avait acheté, ait prix de 60 millions de sesterces, un vaste emplacement dont il avait fait un nouveau forum, sans souvenirs républicains, et plein de la gloire de son nom. Il y avait élevé un temple à *Venus Genitrix*, dont il fit alors la dédicace, et il y plaça une belle image de Cléopâtre⁴ qu'on y voyait encore deux siècles plus tard.

Des spectacles de tout genre firent accepter du peuple cette apothéose de la maison julienne : des représentations scéniques, des jeux troyens, des danses pyrrhiques, des courses à pied et en char, des luttes d'athlètes, des chasses où l'on tua des taureaux sauvages, une girafe, la première qu'on ait vue à Rome, et jusqu'à quatre cents lions ; une naumachie entre des galères de Tyr et d'Égypte ; une bataille enfin entre deux armées ayant chacune cinq cents fantassins, trois

¹ Elles pesaient ensemble 2414 λίτρας ou livres de 12 onces. (Appien, *Bell. civ.*, II, 102.)

² XLIII, 21. Claude fit de même après la conquête de la Bretagne (Dion, LX, 23, et cela se fait encore aujourd'hui par dévotion en beaucoup de lieux ; je l'ai vu à Passau et on le voit souvent à la Scala Santa de Latran). *César ne manquait jamais, assure-t-on, dès qu'il était en voiture de répéter trois fois une certaine formule qui devait le garantir d'accident en volage : précaution qu'aujourd'hui, à notre connaissance, on prend généralement*. (Pline, *Hist. nat.*, XXVIII, 4.) L'incrédulité et des pratiques superstitieuses vont très bien ensemble, cette dualité de l'âme répondant à la double nature que l'homme porte si souvent en lui, le doute et la foi.

³ En comptant, selon l'usage, trois personnes par lit, on a cent quatre-vingt-dix-huit mille convives ; ou deux cent soixante-quatre mille s'ils étaient quatre.

⁴ Appien la vit (*Bell. civ.*, II, 162).

cents cavaliers et vingt éléphants. Cette fois les gladiateurs étaient éclipsés : des chevaliers, le fils d'un préteur, descendirent dans l'arène ; des sénateurs voulaient combattre. Il fallut que César éloignât de son sénat cette flétrissure. De tous les coins de l'Italie on était accouru à ces jeux. Telle était la foule, que l'on campait dans les rues et les carrefours, sous des tentes, et que nombre de personnes, parmi elles deux sénateurs, périrent étouffées. Au-dessus de l'amphithéâtre, pour abriter les spectateurs des rayons du soleil, flottait un *velarium* en soie¹, étoffe alors à peu près, inconnue à home et qui se vendait plus cher que l'or.

Au milieu de ces fêtes dont le dictateur payait sa royauté, il n'oubliait pas qu'il avait à légitimer son pouvoir, en assurant l'ordre. Jusqu'à son consulat, c'était clans le peuple et au milieu des chevaliers qu'il avait placé son point d'appui ; pendant son commandement en Gaule et durant la guerre civile, il l'avait pris dans l'armée ; maintenant il voulait le chercher dans un gouvernement sage et modéré, qui réunirait les partis, oublierait les injures, et provoquerait la reconnaissance par une administration habile et bienveillante. Quoique en Afrique il se fut montré plus sévère qu'à Pharsale, il était décidé à persévérer dans la clémence. Il avait accordé au sénat le rappel de l'ancien consul Marcellus, à Cicéron celui de Ligarius ; il avait jeté au feu les papiers compromettants trouvés dans les camps ennemis, et il ne prononça la confiscation des biens que contre les citoyens enrôlés dans les troupes du roi numide, ce qu'il appelait une trahison envers Rome, ou contre les officiers pompéiens ; encore conserva-t-il aux femmes leur dot et aux enfants une partie de l'héritage² enfin, par une amnistie générale, il essaya, en 44, d'effacer les dernières traces de la guerre civile. Mais, malgré son nom, ἀμνηστία, qui signifie l'oubli, l'amnistie n'a jamais rien fait oublier : quelques semaines après, César était assassiné.

Cette douceur s'alliait à la fermeté : des légionnaires, croyant leur règne arrivé, avaient réclamé contre les dépenses du triomphe, comme si cet argent leur eût été volé : il en fit mettre un à mort³. Lorsqu'il donna des terres à ses vétérans, il eut soin que les lots fussent séparés, afin de prévenir les violences qu'une masse de soldats, réunis sur un même point, auraient commises contre leurs voisins⁴ ; et, en doublant la solde de ceux qui restaient sous les enseignes, 900 sesterces au lieu de 480 (225 francs au lieu de 120), il avait cédé, non pas à de seditieuses réclamations, mais à une nécessité que le renchérissement de toutes choses imposait.

Voilà pour les soldats. Quant au peuple, trois cent vingt mille citoyens vivaient à home aux dépens de l'État, et tous les mendiants de l'Italie accouraient dans la ville pour profiter des distributions : il réduisit le nombre des parties prenantes à cent cinquante mille, en excluant des distributions ceux qui pouvaient s'en passer et en offrant aux autres des terres dans les provinces⁵ : quatre-vingt mille acceptèrent⁶. Du même coup, il diminuait la foule famélique qui encombrait la ville, où elle était un danger permanent, et il créait dans les provinces des foyers

¹ Dion, XLIII, 24. Je doute qu'on ait pu alors réunir à Rome assez de soie pour ce voile immense.

² Dion, XLIII, 50.

³ Dion, XLIII, 24, parle aussi de deux hommes qui furent égorgés par les pontifes et le flamine de Mars, sans doute pour une expiation religieuse dont nous ignorons, comme lui, le motif.

⁴ *Assignavit agros, sed non continuos, ne quis possessorum expelleretur* (Suétone, César, 38).

⁵ Il ne fonda en Italie que six colonies, non, comme Sylla, aux dépens des populations italiotes, mais en des lieux qui étaient alors à peu près déserts, à Véies, Lanuvium, Aufidène, Casilinum, Calatia et Bovianum. (Panvinus, *de Imp. Rom.*, ch. XI.)

⁶ Suétone, César, 41 ; Dion, XLIII, 21 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 120.

de civilisation romaine. C'était résoudre, à la manière antique, qui est restée jusqu'à présent la meilleure, par des colonies, le problème du prolétariat auquel l'Angleterre et l'Allemagne cherchent à échapper aujourd'hui par l'émigration en masse. Mais il conserva l'annone, grande institution de bienfaisance au profit des pauvres qui, malgré leur origine fort peu romaine, représentaient les conquérants des provinces frumentaires et avaient hérité de leur droit à jouir du fruit de ces victoires. Tous les ans, le préteur dut remplacer les morts en inscrivant de nouveaux noms sur la liste. Deux édiles, *ædiles cereales*, dirigèrent cette administration à la tête de laquelle Auguste mettra un *præfectus annonæ*. Une autre mesure tendit au même but : la diminution du nombre des mendiants oisifs ; il obligea les propriétaires à entretenir sur leurs fonds un tiers de travailleurs libres, loi déjà édictée et toujours éludée, parce que Rome n'avait pas eu de pouvoir permanent intéressé à son exécution.

La population libre décroissait ; pour en augmenter le nombre, il mit en jeu deux puissants mobiles, l'intérêt et la vanité. Ait père de trois enfant à Rome, de quatre en Italie, de cinq dans les provinces, il accorda l'exemption de certaines charges personnelles ; à la matrone qui pouvait se glorifier de sa fécondité, le droit d'aller en litière, de s'habiller de pourpre et de porter un collier de perles.

Il supprima toutes les associations formées depuis la guerre civile, qui servaient aux mécontents et aux ambitieux soit à cacher leurs complots, soit à les exécuter¹ ; désormais aucune ne put s'établir que de l'aveu du gouvernement. Une loi restreignit peut-être le droit d'appel au peuple². Les tribunaux furent réorganisés aux dépens de l'élément populaire, car il exclut les tribuns du trésor des charges de juges, qu'il réserva aux sénateurs et aux chevaliers³ ; mais il avait admis dans ces deux ordres tant d'hommes nouveaux ! Le règlement relatif aux associations enlevait aux nobles un moyen de troubler l'État ; des dispositions plus sévères furent ajoutées aux lois contre les crimes de majesté et de violence, et le gouvernement d'une province fut fixé à une année pour un préteur, à deux pour un proconsul. Une loi somptuaire, tout aussi inutile, il est vrai, que celles qui l'avaient précédée, essaya de diminuer le faste insultant des riches, et il commença la réorganisation des finances en rétablissant les douanes en Italie pour les marchandises étrangères⁴.

Ainsi la balance était tenue égale entre toutes les classes : aucun ordre n'était élevé au-dessus des autres, et l'État avait enfin un chef qui mettait l'intérêt général au-dessus de l'intérêt d'un parti. Mais ces lois, nous l'avons trop souvent répété, n'étaient que des palliatifs. César n'eut pas le temps de rendre ses idées durables, en leur faisant prendre corps dans des institutions. Auguste fera comme César, sans avoir la même excuse ; et, par la faute de ses deux fondateurs, l'empire aura des lois innombrables, mais point d'organisation politique.

Les troubles des cinquante dernières années avaient augmenté d'une façon déplorable la décadence de l'agriculture et la dépopulation des campagnes ; les hommes libres venaient de toute part chercher fortune à Rome, ou allaient dans les camps et dans les provinces. César défendit à tout citoyen de vingt à quarante ans de rester plus de trois ans hors de l'Italie, sauf le cas de service

¹ Suétone, *César*, 42 ; Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 10. Celle des Juifs, à Rome, fut exceptée à cause des services que ce peuple lui avait rendus dans la guerre d'Alexandrie.

² Du moins Antoine, en 44, le rétablit. (Cicéron, *Philippiques*, I, 9.)

³ Dion, XLIII, 25.

⁴ Suétone, *César*, 43.

militaire dont il diminua la durée. Dans la distribution des terres, il favorisa ceux qui avaient une famille nombreuse ; trois enfants donnaient droit aux champs les plus fertiles ; on a vu qu'il prescrivit aux herbagers d'avoir parmi leurs pâtres au moins un tiers d'hommes libres¹, et qu'il chassa de Rome la moitié de ses pauvres. C'était la pensée des Gracques : faire refluer dans les campagnes et multiplier dans la péninsule la race des hommes libres. Les colons de Sylla avaient bien vite changé leurs terres contre quelque argent, aussitôt dissipé, et cette soldatesque ruinée s'était aisément vendue aux factieux. Pour rendre un nouveau Catilina impossible, César interdit à ses vétérans l'aliénation de leurs lots, si ce n'est après une possession de vingt ans².

Une cause de perpétuels désordres existait dans le désaccord du calendrier établi sur l'année lunaire de 355 jours avec l'année solaire, qui en a 365. Les grands y avaient trouvé leur compte pour avancer ou reculer à leur gré les élections et les termes d'échéance des fermes publiques. Anciennement le collège des pontifes maintenait l'accord entre l'année lunaire et l'année solaire en ajoutant à la première des jours intercalaires ; mais les troubles du dernier siècle de la république avaient mis le désordre dans les choses du ciel comme dans celles de la terre : les pontifes avaient négligé la précaution nécessaire, et l'année légale, de plus de deux mois (67 jours) en arrière sur l'année normale, commençait alors en octobre, de sorte que *les fêtes de la moisson ne tombaient plus en été, ni celles des vendanges en automne*. César chargea l'astronome d'Alexandrie, Sosigène, de mettre le calendrier d'accord avec le cours du soleil. Il fallut donner à l'année 45, qu'on appela *la dernière année de la confusion*, 445 jours, c'est-à-dire les 67 dont on était en retard et les 23 du mois intercalaire habituel³.

Caton aurait pu dire, et ce qu'il restait du parti oligarchique disait, que toutes ces choses excellentes devenaient mauvaises, étant accomplies par un homme, non par la république. Mais la république avait été mise en demeure, durant un siècle, d'exécuter ces réformes, et elle ne les avait point faites.

II. — GUERRE D'ESPAGNE ; MUNDA (45) ; RETOUR DE CÉSAR À ROME.

Les nouvelles qui arrivaient de différents points de l'empire interrompirent ce travail fécond. Les liens du patronage, affaiblis dans Rome, gardaient leur puissance dans les provinces où les grands, que les hasards de la politique et de la guerre avaient faits patrons de certains peuples, trouvaient chez eux assistance pour leurs entreprises. Le sénat avait partout affermi l'influence de l'aristocratie provinciale ; mais cette aristocratie s'était moins attachée à la fortune de Rome qu'à celle du proconsul qui avait eu la charge d'organiser la province. Les chefs des cités suivaient le parti de ceux qui leur avaient donné le pouvoir, dans la pensée que le parti contraire ne manquerait pas de le leur ôter. C'étaient donc des intérêts et non pas des idées qui décidaient de quel côté l'on passerait. Qu'à Rome il fût question de république ou de monarchie, de liberté ou de servitude, comme disaient les oligarques, peu importait. La Gaule était césarienne, parce que César y avait distribué les charges et les faveurs ; pour les

¹ Suétone, *César*, 42.

² Appien, *Bell. civ.*, III, 2. Cassius leva bien vite cette défense. (*ibid.*, III, 7.)

³ Suétone, *César*, 40. L'année julienne, comptant 365 jours et 6 heures, Sosigène établit que l'année commune serait trois fois de suite de 365 jours et la quatrième de 366 jours. Cette année julienne était trop longue de 11 minutes 12 secondes, erreur qui fut corrigée en 1582 par le calendrier grégorien. Les Russes et tous les peuples appartenant à l'Église grecque se servent encore du calendrier julien et sont, en ce moment, en retard de 12 jours sur nous.

mêmes raisons, la Syrie et l'Espagne étaient pompéiennes. Elles avaient été dans la clientèle du père, elles restaient dans celle des enfants, de sorte qu'il suffisait de quelques maladroites des lieutenants de César pour que la faction tant de fois battue se relevait dans ces provinces éloignées.

En Syrie, le pompéien Cæcilius Bassus avait chassé le gouverneur nommé par César et se maintenait indépendant. En Gaule, un mouvement des Bellovaques avait été facilement comprimé par Dec. Brutus, mais l'Espagne était en feu. Durant la guerre d'Alexandrie, le lieutenant césarien dans l'Ultime, Q. Cassius Longinus, avait si bien révolté les esprits par sa dureté et ses exactions, qu'il faillit être assassiné dans Séville et que deux de ses légions, composées d'anciens soldats pompéiens d'Afranius, se mutinèrent ; sans l'intervention du gouverneur de la Citérieure, une guerre civile eût éclaté. Ces événements furent de grande conséquence. Les rebelles, rentrés dans le devoir, n'en redoutaient pas moins une expiation sévère, et ils crurent que le plus sûr moyen d'y échapper était de manquer une seconde fois au serment militaire, en changeant de parti dès que l'occasion s'en présenterait. Lorsque les débris de Pharsale se réunirent en Afrique, les mécontents d'Espagne firent de secrètes ouvertures à Caton, et, pour suivre de plus près ces négociations, le fils de Pompée, Cneus, s'empara des Baléares. Après Thapsus, il débarqua dans la péninsule, où arrivèrent d'Afrique son frère Sextus, Labienus et Varus. En peu de temps, il eut treize légions et battit tous ceux qui essayèrent de s'opposer à ses projets.

A Pharsale, les grands s'étaient réunis à Pompée pour renverser César, sauf à l'obliger ensuite à compter avec eux. En Afrique, ils avaient lutté pour eux-mêmes ; et, afin d'être sûrs que les fils de l'ancien **Agamemnon** ne recueilleraient pas les fruits de leur persévérance, ils avaient éloigné et donné à l'autre un rôle obscur. Mais en Espagne c'était le noie de Pompée qui avait rallié une armée, et le mot d'ordre n'était plus **Rome** ou **Liberté**, mais la **Piété filiale** ; c'était Cneus qu'il avait fallu reconnaître pour général, et qu'il faudrait, après la victoire, reconnaître pour maître. Et quel maître dur, impitoyable, toujours menaçant du glaive ! Aussi beaucoup se disaient-ils qu'il n'y avait plus qu'il choisir entre deux tyrannies, l'une douce, l'autre violente. En partant de Rome à la fin de septembre 46, César emportait avec lui les vœux de ses anciens ennemis¹.

Les légions pompéiennes avaient été formées de soldats d'Afranius licenciés après Lérida, des mutins de Longinus, des débris de l'armée d'Afrique, d'esclaves affranchis et d'aventuriers de tous pays qui, à la faveur de l'état de guerre, pouvaient donner cours à leurs instincts de pillage et de meurtre. De ces treize légions, quatre seulement méritaient qu'on en tint compte, grâce aux vétérans qui fournissaient des cadres solides. Ces troupes mal aguerries et peu disciplinées étaient capables de bien recevoir l'ennemi un jour de bataille, mais elles ne l'étaient pas de faire une campagne savante. Aussi Cneus Pompée n'osa les conduire dans la Citérieure pour disputer à César les *ports* des Pyrénées. Il ne défendit même point les passages difficiles qui mènent dans la vallée du Guadalquivir (*Bætis*) et il laissa les césariens arriver en vingt-trois jours près

¹ Voyez la lettre de Cassius à Cicéron (*ad Fam.*, XV, 19) et celle de Cicéron à Atticus (XII, 37) où se trouvent ces mots : *On dit que Sextus s'enfuit de Cordoue dans la Citérieure, Cneus aussi s'est enfui, mais je ne sais où, et m'en inquiète fort peu.* Pendant cette campagne, il écrivit à César en lui parlant de ses immortels exploits, *immortalitati lauduni tuarum.* (*Ad Fam.*, XIII, 15 et 16.) Il est vrai que quelques jours après, causant avec Atticus, il trouvait honteux qu'on laissât vivre César, *cum vivere ipsum turpe sit nobis.* (*Ad Atticum*, XIII, 28.)

d'Ulía qu'il assiégeait et de Cordoue dont il avait fait sa place d'armes. Ce pays était en contraste absolu avec celui où avait eu lieu la dernière campagne ; mais, par des raisons différentes, il était tout aussi difficile d'y frapper rapidement un coup décisif, en forçant l'ennemi à recevoir la bataille, quand il ne le voulait pas. Montueux et fertile, il permettait de prendre des positions inexpugnables, et l'on y trouvait partout de l'eau et des vivres. Plusieurs mois se passèrent en siéger de villes¹ et en escarmouches. La cruauté de Cneus et l'impatience du dictateur d'être arrêté par ces pompéiens qu'il avait déjà écrasés deux fois, donnèrent à cette guerre un caractère de férocité que la lutte n'avait pas encore eu : Cneus faisait égorger tous les suspects, et César lui rendit meurtre pour meurtre. L'action décisive s'engagea enfin le 17 mars 45 sous les murs de Munda. Les *Commentaires* sont loin de montrer cette lassitude des légions qui, selon d'anciens écrivains, aurait forcé César à se jeter tête nue au-devant de l'ennemi en criant à ses vétérans prêts à fuir : *Vous voulez donc livrer votre général à des enfants ?* Il ne perdit que mille des siens ; trente mille pompéiens périrent, et parmi eux Labienus et Varus : les aigles des treize légions furent prises. Cneus gagna Carteia, d'où il fut bientôt obligé de fuir. Blessé à l'épaule et à la jambe, empêché par une entorse de marcher, il allait de montagne en montagne, porté dans une litière. Un jour enfin, à bout de force, il se cacha dans une caverne où, trahi par les siens, il fut égorgé. Soli frère, qui n'avait pas assisté à la bataille, parvint à trouver un asile dans les Pyrénées ; il y resta jusqu'à la mort de César, et on le verra relever pour quelque temps la fortune de sa maison².

Un des principaux chefs pompéiens, Scapula, s'était réfugié à Cordoue. Il n'y avait pas cette fois à compter sur la clémence de César : ceux qui avaient ordonné tant d'égorgements devaient périr. Scapula le savait ; il se souvint de Caton et fit compte lui, mais mourut en épicurien. *Il se fit dresser un bûcher, puis commanda un festin splendide, distribua entre ses esclaves tout ce qu'il possédait, et, couvert de ses plus riches vêtements, parfumé de nard et de résine, il soupa joyeusement. A la dernière coupe, il se fit tuer par un des siens, tandis que le plus aimé de ses affranchis mettait le feu au bûcher*³. Ces voluptueux sanguinaires, habitués à contenter toutes leurs passions, n'avaient plus rien à faire dans la vie quand arrivait l'adversité ; et ils s'en allaient acceptant, suivant le conseil du maître, un mal moindre, l'anéantissement, pour éviter un mal pire, la misère.

De tous les personnages qui, en 49, siégeaient pleins d'espérances et de menaces au sénat républicain de Thessalonique, il en restait bien peu ; et ceux

¹ César força Pompée d'abandonner le siège d'Ulía, en menaçant la forte place d'Ategua qu'il prit, et se porta vers Hispalis ; il s'empara encore de Ventisponde et aurait enlevé Carrucca, si Pompée n'avait brûlé cette ville. De là il continua sa route vers Munda, où il put enfin livrer bataille. Munda n'était pas où on la place d'ordinaire, au sud-ouest de Malaga. De ce côté ne se trouve point la plaine dont parle le *de Bello Hispanico*, et l'on est d'ailleurs trop loin des lieux où les deux armées opéraient. Munda était dans le *conventus* d'Astigi (Strabon, III, 141, et Pline, *Hist. nat.*, III, 1) ; il faut la chercher pris de Cordoue vers laquelle nous conduisent le récit d'Appien (*Bell. civ.*, II, 164) et les événements qui suivirent la bataille (*de Bello Hispan.*, 33-4 et 41), probablement en un lieu où se voient encore des débris de tours et de murailles, entre Marios, Alcaudete, Espejo et Boena.

² Ce fut la dernière des batailles de César, qui, selon Nicolas de Damas, livra trois cents combats, en ajoutant, ce qui n'est pas exact, qu'il ne fut pas une seule fois vaincu.

³ *Bell. Hispan.*, 33. Ce livre n'est malheureusement pas achevé. Le dernier acte qu'il raconte de cette guerre est la prise des deux villes de Munda et d'Ursao. De la première il ne reste que son nom ; de la seconde, colonisée par César, à peine quelques ruines. biais de ces ruines vient de sortir le plus précieux des monuments épigraphiques, les bronzes d'Osuna, qui contiennent une partie de la constitution municipale de la cité.

qui avaient survécu à tara de combats invoquaient la clémence de César. *Ainsi se termina dans un flot de sang*, dit un historien anglais, *la guerre civile que les sénateurs avaient entreprise contre César, pour échapper aux réformes dont les menaçait son second consulat. Ces hommes avaient pourtant servi leur pays en rendant pour toujours impossible cette constitution républicaine où les élections étaient une moquerie, les tribunaux une insulte à la justice, les provinces des fermes à engraisser une aristocratie avide*¹.

A Rome, l'enthousiasme officiel éclata de nouveau au récit de ces succès. Le sénat décréta cinquante jours de supplications, et reconnut à César le droit de reculer le pomœrium, puisqu'il avait reculé les bornes de l'empire. Des décrets gravés en lettres d'or sur des tables d'argent, et déposés aux pieds de Jupiter dans le Capitole, portaient : *Le dictateur conservera en tous lieux l'appareil triomphal et la couronne de laurier, on l'appellera le père de la patrie, et le jour de sa naissance sera célébré par des sacrifices. Chaque année la république fera pour lui des vœux solennels ; on jurera par sa fortune, et tous les cinq ans des jeux seront donnés en son honneur.* Après Thapsus, il était passé demi-dieu ; après Munda, on le fit dieu tout à fait. Une statue lui fut dressée dans le temple de Quirinus, avec cette inscription : *Au dieu invincible*, et un collège de prêtres, les Juliens, lui fut consacré. Est-ce à dessein que son image fut aussi placée à côté de celles des rois, entre Tarquin le Superbe et l'ancien Brutus ? Quelques-uns y virent une menace et un présage ; le plus grand honneur. César n'était-il pas un second Romulus ? Le sénat du moins le déclarait, en ordonnant de célébrer, aux Palilies, avec l'anniversaire de la fondation de la ville, celui de la victoire de Munda, la renaissance de Rome. En effet des temps nouveaux commençaient, et n'accusons pas trop ces hommes d'une honteuse bassesse, quand nous les entendons appeler César libérateur et vouer un temple à la Liberté ; n'avait-il pas délivré le monde de l'anarchie et du pillage ? Le repos, l'ordre, la sécurité, n'était-ce pas aussi une liberté nécessaire ?

Le 13 septembre, le dictateur parut aux portes de Rome, mais il ne triompha qu'au commencement d'octobre. Cette fois, il n'y avait plus ni roi ni chef barbare pour cacher des victoires gagnées sur des citoyens. Mais César ne croyait plus avoir de ménagements à garder ; puisque l'État, c'était lui, ses ennemis, quelque none qu'ils portassent, étaient ceux de l'État. Du reste les fêtes, les jeux, les festins de l'année précédente, recommencèrent avec plus d'éclat peut-être². Le peuple s'était plaint de n'avoir pu tout voir, les étrangers de n'avoir pu tout entendre ; on divisa les jeux ; chaque quartier de la ville eut les siens, et chaque nation des pièces en sa langue. C'était justice ; est-ce que Rome n'était pas maintenant la patrie de tous les peuples ? Que toutes les langues du monde retentissent donc dans la capitale du monde, comme on y voit les hommes et les choses de tous les pays. Cléopâtre y tient encore sa cour dans les jardins de César, au delà du Tibre, où Cicéron ne craint pas de se montrer³. Les rois maures et les princes de l'Asie y ont leurs ambassadeurs. C'est, au pied du trône qui s'élève, le concours des nations. Elles viennent saluer *le dieu sauveur* ; et ce que suivent leurs regards avides, ce ne sont ni les courses du cirque ni les jeux de l'amphithéâtre mais les anciennes puissances naguère si redoutées qui

¹ ... *The feeding-grounds of a gluttonous aristocracy.* (Froude, *Cæsar*, p. 435, 1879.)

² A tous ces plaisirs, César prenait part le moins possible : aux jeux, il lisait les dépêches et dictait les réponses. (Suétone, *Octave*, 45.)

³ Il sollicita même de la reine des curiosités d'Égypte qu'elle lui refusa, ce qui le piqua au vif. (*Ad Atticum*, XV, 15.)

montrent elles-mêmes leur humiliation : les chevaliers, les sénateurs, jusqu'à un tribun du peuple, qui descendent dans l'arène. Laberius joua, comme mime, une de ses pièces. *Hélas !* disait le vieux poète dans son prologue, *après soixante ans d'une vie sans tache, sorti chevalier de ma maison, j'y rentrerai mime, ah ! J'ai trop vécu d'un jour*. Ne vous apitoyez pas trop sur son sort : en rentrant dans sa maison équestre, il y trouva 500.000 sesterces que César lui avait promis et l'anneau d'or qui lui fut rendu¹.

III. — CLÉMENCE DE CÉSAR ; DICTATURE ; ÉTENDUE DE SES POUVOIRS ; CONTINUATION DES RÉFORMES ; SES PROJETS.

On s'attendait à ce que César punit beaucoup après avoir été tant outragé, et Cicéron, qui avait toujours douté de sa clémence, croyait que la tyrannie éclaterait dès que le tyran serait sans crainte. Mais, à la hauteur où César s'était élevé, les haines, les souvenirs des partis, ne montaient pas jusqu'à lui ; le vainqueur de Pharsale, le neveu de Marius avait fait place au représentant du monde romain dont toutes les gloires devenaient, comme Rome elle-même, son patrimoine. Il relevait les statues de Sylla ; il remplaçait celle de Pompée sur Temple élevé à la tribune aux harangues², comme il avait jadis rétabli clémence de Césars. au Capitole les trophées du vainqueur des Cimbres, et il pardonnait à Cassius qui avait voulu l'assassiner, au consulaire Marcellus qui avait provoqué la guerre contre lui, à Quintus Ligarius qui l'avait trahi en Afrique. Toutefois, comme précaution temporaire, il avait interdit aux pompéiens, par une *lex Hirtia*, l'accès des magistratures³.

Pour son pouvoir, César ne chercha pas non plus des formes nouvelles. Sylla, croyant que la république pouvait être sauvée par des lois, avait remanié toute la constitution, sans rien changer à la véritable situation de l'État ; César, qui fondait un régime nouveau, parla conserver intactes les anciennes lois. Le sénat, les comices, les magistratures, subsistèrent comme par le passé ; seulement il concentra en lui seul l'action publique, en réunissant dans ses mains toutes les charges républicaines.

L'instrument dont César se servit pour donner une sanction légale à soit pouvoir fut le sénat. Jadis, après le triomphe, le général déposait son titre d'*imperator* et l'*imperium*, qui comprenait l'autorité absolue sur l'armée, la compétence judiciaire et le pouvoir administratif ; par décret du sénat, César conserva l'un et l'autre pour sa vie durant, avec le droit de puiser librement dans le trésor⁴. Sa dictature, sa préfecture des mœurs, furent déclarées perpétuelles ; et le consulat lui fut donné pour dix ans, mais il ne l'accepta pas. A la puissance exécutive le

¹ La profession de mime rangeait parmi les *infames*. Laberius était pompéien et avait la langue acérée ; il se peut que César, en lui demandant de jouer lui-même un de ses mimes, ait voulu se venger de quelque mauvais propos. Le poète y répondit, dans sa pièce, par des paroles menaçantes : *Necesse est multos timeat quem multi timent*. (Macrobe, *Saturnales*, II, III, 40, et VII, 5.) Mais il disait aussi, moins fièrement, dans son prologue : *J'ai obéi à la prière humble, douce et caressante d'un homme illustre. Pouvais-je refuser quelque chose à qui les dieux n'ont rien refusé ?* Quand il voulut reprendre sa place au milieu des chevaliers, ils s'arrangèrent pour qu'il n'en trouvât pas, et Cicéron lui cria : *Je t'en offrirais bien une si je n'étais trop serré*. À quoi Laberius répliqua : *C'est vrai, il te faut toujours deux sièges*, mordante allusion à cette conduite équivoque qui avait permis à Cicéron d'avoir toujours un pied dans les deux camps.

² Plutarque, *César*, 63. *Nunquam nisi honorificentissime Pompeium appellat* (Cicéron, *ad Fam.*, VI, 6).

³ Cicéron, *Philipp.*, XIII, 16.

⁴ Dion, XLIII, 55.

sénat voulut joindre le pouvoir électoral, en lui offrant le droit de nommer à toutes les charges curules et plébéiennes. Il ne se réserva que le privilège de pourvoir à la moitié des magistratures, bien sûr que personne n'oserait briguer les autres sans son agrément¹. Le sénat avait imposé aux élus l'obligation de jurer, avant leur entrée en charge, qu'ils n'entreprendraient, rien contre les actes du dictateur, ces actes ayant force de loi². On lui donna encore l'inviolabilité légale des tribuns, et, pour l'assurer, des chevaliers, des sénateurs, offrirent de lui servir de gardes ; le sénat tout entier &t le serinent de veiller à sa sûreté³.

A la réalité du pouvoir on ajouta les signes extérieurs. Au sénat, ait théâtre, au cirque, sur son tribunal, il put siéger, avec la robe royale, sur un trône d'or, et son effigie fut empreinte sur les monnaies où les magistrats romains jusqu'alors n'avaient osé graver que leur nom⁴. On alla jusqu'à parler d'hérédité, comme en une monarchie régulière. Le titre d'*imperator* et le souverain pontificat furent transmissibles à ses enfants légitimes ou adoptifs⁵ ; et comme il n'en avait pas, un poète à la tête légère songea, dit-on, à proposer ante loi qui permit à César d'épouser toute femme qui paraîtrait en état de lui donner un fils⁶. On voulait placer son image dans le temple de Quirinus avec cette inscription : **Θεός** **Ανίκητος**, *Au dieu invincible*, et en élever un autre à la Clémence, où sa statue serait mise à côté de celle de la déesse, toutes deux se tenant par la main. César ne se trompait pas sur la secrète perfidie qui inspirait ces lâchetés et il en faisait le cas qu'elles méritaient. Mais ses ennemis y trouvaient de nouveaux motifs pour haïr le grand homme qui les avait sauvés.

En résumé, comme dictateur à vie, il avait la puissance exécutive et la libre disposition du trésor ; comme *imperator*, l'autorité militaire. La puissance tribunitienne lui donnait le veto sur le pouvoir législatif ; prince du sénat, il dirigeait les débats de cette assemblée ; préfet des mœurs, il la composait à son gré ; grand pontife, il faisait parler la religion selon ses intérêts et surveillait ses ministres. Il disposait donc des finances, de l'armée, de la religion, du pouvoir exécutif, d'une partie de l'autorité judiciaire, de la moitié du pouvoir électoral, et indirectement de presque toute la puissance législative. Ajoutez que ces prérogatives n'étaient limitées ni dans le temps, puisqu'il les avait à vie, ni dans l'espace, puisqu'il les exerçait partout, même à Rome, et qu'il n'avait point de collègue dont l'intercession pût arrêter ses actes.

Par cette concentration aux mains de César de tous les pouvoirs publics, les anciennes magistratures ressemblaient à ces images des aïeux conservées dans l'atrium des maisons consulaires : belle apparence, grands souvenirs, mais formes vides et sans vie. Le sénat était de même tombé du rôle de conseil souverain de la république à celui d'un comité consultatif que le maître oubliait souvent de consulter. La guerre civile l'avait décimé ; César y nomma de braves

¹ *Ibid.*, 47 ; Suétone, *César*, 41.

² Dion, XLIV, 6 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 106.

³ Dion, *ibid.* ; Appien, *ibid.*, 145 ; Suétone, *César*, 84.

⁴ Eckhel, *Doctrina Numorum*, VI, 7.

⁵ Dion, XLIII, 44, et XLIV, 5.

⁶ *Uti uxores liberorum quærendorum causa quas et quot vellet ducere liceret* (Suétone, *César*, 52). D'abord la loi ne fut pas présentée. On soupçonna seulement le tribuns Helvius Cinna d'en avoir eu l'intention. Ensuite le divorce était fort commun à Rome, et Cinna avait sans doute été inspiré par l'exemple d'Hortensius demandant à Caton de lui céder sa femme pour en avoir des enfants, *liberorum quærendorum causa*. La chose monstrueuse dans le projet de loi de Cinna était le divorce imposé. Sylla avait ainsi fait, ce n'aurait pas été une excuse pour César qui avait refusé au tout-puissant dictateur de se séparer de sa femme.

soldats : même des fils d'affranchis, qui l'avaient bien servi, et bon nombre de provinciaux : des Espagnols, des Gaulois de la Narbonnaise depuis longtemps romains, et il avait tant de services à payer, que son sénat compta jusqu'à neuf cents membres¹. L'orgueil des nobles se vengea par des railleries. *Les Gaulois*, disait-on, *ont changé leurs braies contre le laticlave* ; et des avis affichés dans les rues invitaient le peuple à ne pas montrer aux nouveaux pères conscrits le chemin de la curie². Mais ces sénateurs étaient dociles ; ils faisaient sans objections tout ce que voulait le maître, plus qu'il ne voulait ; ils ne s'offensaient pas que des sénatus-consultes, délibérés par César tout seul, ou par le conseil privé qu'il réunissait en son logis³, fussent promulgués en leur nom. Un jour Cicéron reçut les remerciements d'un prince d'Asie qui, disait-il, lui devait son titre, et dont Cicéron ignorait jusqu'à l'existence⁴. Il en rit, car il s'était fait lui-même au temps ; et, à demi consolé par la royauté qu'il avait toujours, celle de l'esprit, il ne laissait percer ses regrets qu'en de malignes plaisanteries. Ce rôle de frondeur spirituel plaisait à César ; il le délassait de l'adulation. Chaque matin on lui apportait les bons mots de Cicéron, et il en faisait un recueil. Un jour il s'invita à dîner chez lui⁵ et fut charmant, dit son hôte ; mais la conversation resta toute littéraire. Malgré son goût pour l'esprit, l'ancien consulaire, qui s'était toujours cru un homme d'État, fut piqué de n'avoir pas entendu un mot d'affaires sérieuses.

Un jour le sénat vint en corps, dans le temple de *Venus Genitrix*, lui présenter des décrets rédigés en son honneur. Le demi-dieu était malade et n'osa quitter son siège. C'était une imprudence, car on répandit le bruit qu'il n'avait les daigné se lever. Eu traitant ce sénat avec quelque dignité, il eût réussi peut-être à le faire considérer comme le représentant légal du peuple, et il eût donné plus d'autorité à sa propre puissance. Auguste ne fera pas cette faute.

Il avait déjà augmenté le nombre des membres des collèges sacerdotaux, celui des préteurs, des questeurs et des édiles⁶ ; il ne pouvait nommer plus de deux consuls ; mais la théorie nouvelle des consuls substitués lui permit de donner en un an cas haute chape à plusieurs. Le consul Fabius mourut le 31 décembre 45 ; il ne restait plus que quelques heures pour que l'année finit ; il lui nomma néanmoins un successeur. *Quel consul vigilant !* s'écria Cicéron : *pendant toute sa magistrature il n'a pas dormi !* Il fit plus, on put se parer des insignes prétoriens et consulaires sans avoir exercé ces charges.

¹ Cf. César, *Bell. Afric.*, 28 ; Dion, XLII, 51, et XLIII, 27, 47 ; Suétone, *César*, 76 : *quosdam e semibarbaris Gallorum*. Sylla avait déjà porté le nombre des sénateurs à six cents.

² Suétone, *ibid.*, 80 : *Bonum factum : ne quis senatori novo curiam monstrare velit*.

³ Dion, XLIII, 27 ; Cicéron, *ad Familiares*, IX, 15.

⁴ *Ad Familiares*, IX, 15.

⁵ Dans le récit de cette journée que Cicéron fit à Atticus (XIII, 52), il dit de César : *accubuit, ἐμπετικὴν ἀγεbat ; itaque et edit et bibit ἀδίως et jucunde*. Beaucoup de modernes ont l'usage d'exciter l'appétit avant de se mettre à table par un apéritif ou de lui rendre une nouvelle vivacité par un sorbet pris au milieu du repas. Les moyens sont différents ; le but est le même : manger plus qu'il n'est nécessaire. Mais le procédé romain est singulièrement répugnant : *Vomunt ut edant, edunt ut vomant* (Sénèque, *Cons. ad Helv.*, 9). A toutes ses élégances, ce peuple mêlait de singulières grossièretés. Cicéron et ses contemporains trouvaient la chose toute naturelle, et comme une politesse du convive à son hôte, pour faire honneur au festin.

⁶ Seize préteurs, quarante questeurs, six édiles, seize pontifes, seize augures, seize quindécemvirs. (Dion, XLIII, 47.) En portant à quarante le nombre des questures, il faisait entrer chaque année, au sénat, quarante membres nouveaux.

Il restait à peine quelques patriciens ; jamais consul ni dictateur n'en avait fait ; c'était un droit royal, presque divin : César en créa¹, privilège en apparence très important, mais sans caractère politique, car il servit seulement à empêcher que, par l'extinction rapide des anciennes gentes, certaines fonctions religieuses courussent le risque de n'être plus remplies. Son neveu, le jeune Octave, reçut alors ses lettres de noblesse ; Cicéron, le bourgeois d'Arpinum, céda à la tentation et prit les siennes². Le triomphe même perdit son caractère de haute récompense militaire. Un général en chef pouvait seul l'obtenir : il l'accorda à des lieutenants. C'était une infraction religieuse, car un lieutenant combattait sous les auspices de son chef. Mais César, qui ne croyait ni aux auspices ni aux dieux, croyait au talent et donnait la récompense à qui l'avait méritée. Il ne respectait pas plus au Forum les vieilles prescriptions religieuses. Un jour on avait pris les auspices pour l'assemblée des tribus, il fit réunir les centuries.

Le peuple avait toujours ses comices ; il faisait des lois, il donnait des charges ; extérieurement il était encore le pouvoir souverain : mais la vie manquait à ses assemblées, car les candidats savaient bien que c'était la faveur de César qu'il fallait gagner plutôt que celle du peuple. On en avait vu naguère aller jusqu'en Espagne briguer un regard du dictateur.

Une innovation importante fut l'institution des *legati pro prætore*. Jusqu'alors les tribuns légionnaires commandaient à tour de rôle, chacun pendant deux mois, la légion entière ; le légat en devint le chef permanent. C'était une concentration nécessaire du commandement, et ces légats à la nomination de l'*imperator* lui répondaient mieux de l'exécution de ses ordres, de la discipline et de la fidélité de l'armée³.

Les Romains étaient de grands bâtisseurs ; leur nouveau maître partageait ce goût. Le Forum, au pied du Capitole, était le vrai centre de la ville : c'est là que, durant six siècles, le cœur de la vieille Rome avait battu et qu'avaient été élevés ses plus somptueux édifices ; César en éloigna les comices, qui furent relégués au Champ de Mars, dans les *Septa Julia*, immenses portiques qui pouvaient abriter vingt-cinq mille personnes ; et il renvoya les plaideurs au forum Julien qu'il leur bâtit, en mettant au milieu le temple tout en marbre blanc de *Venus Genitrix*, l'auteur de sa race. Du Forum ainsi rendu libre, il voulait faire la place la plus magnifique de l'univers, mais déjà ses jours étaient comptés.

Il nous reste un monument considérable de la législation de César, la loi municipale dont le nom revient si souvent au *Digeste* et qui, malgré son état fragmentaire, montre combien ce puissant esprit sentait le besoin de fournir aux cités les éléments d'une organisation commune pour former d'elles un tout homogène. Cette loi n'est point faite dans un intérêt de parti, car pour César il n'y a plus d'autre parti que celui de l'État. Il laisse aux villes leurs libres élections et leur juridiction propre ; il exclut de leur sénat tout homme dont l'honorabilité ne serait pas entière, et il ne le fait point par décisions arbitraires contre des personnes, mais en déterminant à l'avance les cas d'indignité ; il leur prescrit les mesures d'édilité réclamées par l'hygiène publique ; enfin, il leur impose l'obligation d'un recensement quinquennal, qui fournira une base certaine pour la répartition des taxes locales. En prescrivant l'envoi, à home, des résultats de

¹ Suétone, *César*, 41 ; Tacite, *Annales*, XI, 25 ; Dion, XLIII, 47.

² Suétone, *Octave*, 2 ; Dion, XLVI, 122.

³ C'est alors, sans doute, que fut légalement supprimée la nomination des tribuns militaires par le peuple, laquelle depuis le commencement des guerres civiles avait dû tomber en désuétude.

cette opération, il donne le moyen d'assigner à chaque Italien la centurie où il devra voter : mesure d'ordre ; et peut-être ouvre-t-il aux municipes un recours pour arrêter des abus qui se produisaient dans l'administration de leurs finances : mesure de justice¹.

Contre le pouvoir absolu des rois, les modernes ont le système représentatif. Contre le despotisme des empereurs, les Romains eurent longtemps les libertés municipales, qui étaient à peu près efficaces pour la bonne gestion des affaires de la cité, parce que, dans le haut empire, les princes gouvernaient et n'administraient pas. La *lex Julia*, qui a certainement servi de modèle à beaucoup de législations dans les colonies et municipes, fut donc pour les peuples un bienfait, puisqu'elle aida au développement de la grande vie municipale qui, durant plus de deux siècles, fit la prospérité des provinces².

Elle a un autre caractère : elle marque la révolution qui s'opérait. Faite pour l'Italie, elle le fut aussi pour home, de sorte que la ville où l'oligarchie avait voulu enfermer la république entière, d'où le sénat devait régenter à jamais l'Italie et les provinces, devenait un municipe italien. Rome restait la résidence de l'*imperator*, des magistrats et des collèges sacerdotaux, la cité aux palais de marbre et aux statues d'or ; elle demeurait la capitale de l'empire, mais elle n'était plus la cité souveraine. Les Italiens avaient les mêmes droits que ses citoyens, avec des institutions analogues ; beaucoup de provinciaux sont déjà dans la même condition ; et quand César est en Espagne, en Afrique ou en Asie, le gouvernement tout entier y est avec lui. La transformation que, depuis les guerres du Samnium et de Pyrrhus, nous jugions nécessaire est donc en voie de s'accomplir. La base qui porte la fortune romaine s'est élargie, comme il était nécessaire pour que celle-ci durât, et le pouvoir s'est concentré, comme il le fallait, pour que l'intérêt des gouvernés se confondit enfin avec celui du gouvernant.

Si, à ces lois, on en ajoute une, *de Sacerdotiis*, qui est perdue, mais que mentionne une lettre de Cicéron, et dont on retrouve une disposition dans les bronzes d'Osuna, on verra que César avait compris l'ensemble des institutions romaines dans son vaste plan de réformes.

Tout était donc changé au fond, mais, à regarder de loin, il semblait que bien peu de choses fussent nouvelles. La royauté de César rappelait celle de Pompée, de Sylla, de Marius, même de C. Gracchus. Point de cour, point de gardes autour

¹ Sous l'empire, un *magister a censibus* ou *magister a libellis* recevra les demandes en dégrèvement adressées au prince. (L. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 46-70.)

² Les deux tables de bronze trouvées en 1732 dans le lit du Cavone en Lucanie, dites *Tables d'Héraclée*, et qui datent de l'année 45, sont malheureusement très incomplètes. Les premiers chapitres qui nous restent prescrivent les formalités à remplir pour participer aux distributions de l'annone ; les soins à prendre pour l'entretien des rues, des chaussées et des trottoirs, pour la circulation des chars, l'enlèvement des boues et vidanges, pour les baux publics, etc. C'est en un mot un règlement d'édilité pour Rome et les villes d'Italie. Viennent ensuite les dispositions relatives aux curies, ou sénats municipaux, dont les membres sont élus à vie, comme les sénateurs romains ; les conditions à remplir pour briguer le *décurionat* : trente ans d'âge, trois années de service dans la cavalerie ou six dans l'infanterie ; la longue liste de ceux que la loi déclare incapables de gérer une fonction publique : le héraut, l'ordonnateur ou l'employé des pompes funèbres, le débiteur insolvable, le condamné pour dol, le calomniateur, le prévaricateur, ceux qu'on a chassés de l'armée, qui se sont loués pour combattre dans l'arène, qui ont fait métier de leur corps, et tous ceux que nous retrouverons plus tard dans les catégories des *humiliores* du *Digeste*. Enfin le chapitre XI oblige les officiers municipaux à envoyer à Rome, dans les soixante jours, un temps où s'y fait le dénombrement, le recensement de leur municipe, qui devra s'exécuter selon la formule arrêtée pour Rome.

du maître ; il habitait la *Regia*, demeure du souverain pontife, où il vivait au milieu de quelques amis dont il avait éprouvé depuis longtemps la fidélité : Lépide et Marc Antoine, auxquels il avait confié Rome, et l'Italie durant sa première guerre d'Espagne ; Hirtius, le rédacteur du huitième livre des *Commentaires de la guerre des Gaules* ; C. Oppius et le Gaditain Cornelius Balbus, les confidents de ses plus secrètes pensées ; le chevalier romain Mamurra, son habile ingénieur, *præfectus fabrum*, etc. Des affranchis expédiaient les dépêches, dont un ordre clair et précis leur avait donné la substance. Ce gouvernement de soixante millions d'hommes tenait en quelques chambres.

La haute noblesse restait à l'écart, non des honneurs, mais du pouvoir : aussi n'oubliait-elle ni Pharsale ni Thapsus. Elle aurait consenti à obéir, à la condition d'avoir l'air de commander. Cette obéissance déguisée est, pour un gouvernement habile, plus commode que la servilité publique. Avec quelques concessions faites à la vanité, on obtient une possession tranquille du pouvoir. Ce fut la politique d'Auguste, mais ce n'est pas celle des grandes ambitions ni de l'homme d'État véritable. Ces mensonges laissent tout en question ; rien ne se règle, rien ne se fonde ; et César voulait fonder un gouvernement qui fit sortir un ordre nouveau du chaos des ruines. Si l'on ne donne pas trop d'importance à de simples anecdotes, il aurait souhaité le bandeau royal. Le consulat, la dictature, la préfecture des mœurs, tout cela, même à titre perpétuel, paraissait être encore la république ; le titre de roi eût commencé la monarchie, l'hérédité dans le pouvoir, l'ordre dans l'administration, l'unité dans la loi. Il est difficile de ne pas croire que César ait considéré comme l'achèvement rationnel de la révolution qu'il opérait, la constitution d'un pouvoir monarchique. Par là s'expliquerait la constance de ses amis à lui offrir un titre odieux à ces Romains, qui étaient tout prêts à accepter le monarque, mais non point la monarchie¹. Un matin on vit sur ses statues des couronnes de laurier entrelacées du bandeau royal. Deux tribuns les enlevèrent et firent emprisonner ceux qui les avaient déposées. Un autre jour qu'il venait de célébrer, sur le mont Albain, les fêtes latines, parmi les cris qui le saluèrent à son passage, on entendit celui de roi. *Je ne m'appelle pas roi, dit-il, mais César*. Les tribuns firent encore saisir le coupable. Cette fois César s'offensa de ce zèle importun ; il les accusa dans le sénat d'avoir prévenu sa justice, et ils furent destitués malgré leur inviolabilité. Personne ne se trompa sur le motif de cette colère. Aux fêtes des Lupercales, 15 février 44, le dictateur, la tête ceinte d'une couronne de laurier, était assis dans sa chaise d'or, sur la tribune aux harangues. Antoine, alors consul désigné, lui présenta un diadème, en lui disant : *Voilà ce que le peuple romain t'envoie*. La foule restait silencieuse, César écarta de la main le bandeau, et les applaudissements éclatèrent. Une seconde fois il le repoussa ; ce furent des trépignements de joie sur tout le Forum. *Jupiter, dit César, est le seul roi des Romains ; c'est à lui qu'appartient ce diadème*. Et il le fit porter au Capitole. Dans les Fastes, il commanda d'écrire que le peuple romain, par un de ses consuls, lui avait offert la royauté, et qu'il l'avait refusée. Mais en même temps le bruit courait que les livres sibyllins, consultés, avaient répondu que les Parthes ne seraient vaincus que par un roi.

Pour arriver à ce titre royal, couronnement de tous les autres, ou mieux, pour couvrir ce pouvoir gagné dans la guerre civile par de la gloire acquise dans une guerre nationale, il fallait monter encore ; cette grandeur nouvelle, il ira la chercher en Orient. De graves événements se passaient dans la vallée du

¹ Cicéron, *Philipp.*, II, 34 ; Dion, XLIV, 11.

Danube. Un chef habile, Byrëbistas, aidé du grand prêtre de Zalmoxis, venait d'opérer, chez les Gètes, une révolution politique et religieuse. Bavait réuni toutes leurs tribus en un corps de nation, fait arracher les vignes du pays, pour condamner son peuple à la sobriété, et soumis à la plus sévère discipline ces hommes qui croyaient aller à une immortalité bienheureuse en allant à la mort dans les combats. Déjà il avait franchi le Danube à la tête de deux cent mille hommes. Des villes étaient réduites en cendre, des multitudes d'hommes, de femmes et d'enfants étaient emmenées au pied des Carpates pour cultiver les champs de leurs nouveaux maîtres ; la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie tremblaient¹. Arrêter cette invasion n'était pas le projet insensé qu'on a prêté à César de subjuguier tout le monde barbare. C'était combattre un nouvel Arioviste plus redoutable que le premier, et, par sa défaite, garantir la frontière du Danube, comme la défaite des Suèves avait garanti celle du Rhin.

En Asie, d'autres motifs l'appelaient. Il lui appartenait d'effacer la seconde humiliation militaire de Rome, après avoir effacé la première ; de venger Crassus, de reprendre, dans Ctésiphon vaincue, les aigles des légions, et de rouvrir le chemin de la patrie aux Romains captifs des barbares. Cette guerre était populaire à Rome. Quand César revint de Munda, Cicéron, qui est souvent un écho, prépara une lettre où, le félicitant de ses succès en Espagne, il lui en promettait de plus grands à l'autre extrémité du monde². Les nobles trouvaient leur compte à cette expédition durant laquelle la flèche d'un Parthe ferait peut-être ce que n'avait point fait l'épée d'un Gaulois ; et l'on n'outrage pas les sentiments intimes de Cicéron, en supposant que cette pensée homicide, qui lui était venue plus d'une fois, s'était glissée sous ses brillants éloges, comme l'aspic de Cléopâtre se cacha sous des fleurs. Mais cette guerre souriait au mâle génie de César, à ses instincts de soldat, à ses idées de politique. Cette œuvre accomplie, le glorieux capitaine dont le cheval aurait bu aux eaux du Danube et du Tigre, comme il avait bu à celles de la Tamise et des rivières africaines, serait revenu ceindre dans sa Babylone de l'Occident la couronne d'Alexandre, ou, sans elle, faire reconnaître de tous la nécessité, pour un si vaste empire, d'un gouvernement monarchique, quelque nom que prit le monarque. Alors, maître paisible du monde, il fera couper l'isthme de Corinthe, dessécher les marais Pontins, percer la montagne qui enferme le lac Fucin, et jeter par-dessus l'Apennin une grande route de l'Adriatique à la mer de Toscane. Rome, la capitale de l'empire universel, sera agrandie de tout l'espace que lui donnera le Tibre détourné de son lit, à partir du pont Milvius, pour couler à l'ouest du Janicule. Dans la plaine vaticane, un temple colossal de Mars ; au pied de la roche Tarpéienne, un immense amphithéâtre ; à Ostie, un port vaste et sûr³.

Mais ce seront là ses moindres travaux. Préoccupé du besoin d'organiser cet assemblage de nations que l'épée a réunies et que la loi sépare, il veut rassembler et coordonner en un seul code les lois romaines⁴, afin d'en faciliter et d'en répandre partout l'intelligence. Déjà un de ses familiers, le savant jurisconsulte Aulus Ofilius, a entrepris une codification des édits prétoriens⁵, et lui-même a fait rédiger, pour toute l'Italie, la loi municipale que les cités

¹ Strabon, VII, 3, 5 et 11 ; Suétone, *César*, 44. Byrëbistas fut tué dans une sédition, vers le temps de la mort de César, et l'empire Bétique tomba avec lui.

² *Ad Atticum*, XIII, 27 et 30.

³ Suétone, *César*, 44 ; Plutarque, *César*, 58 ; Dion, XLIV, 5.

⁴ Dion, XLIII, 50 ; Suétone, *César*, 44.

⁵ *Is fuit Cæsari familiarissimus, libros de jure civili plurimos reliquit.... Edictum prætoris primus diligenter composuit.* (*Digeste*, I, 2, 2, 44.) Salvius Julianus reprendra cette œuvre sous Hadrien.

provinciales vont copier. Pour garantir les provinces contre les exactions sénatoriales, il interdit aux sénateurs d'y paraître sans commission officielle, et il paye les gouverneurs, pour qu'ils ne se payent pas eux-mêmes en continuant les exactions d'autrefois¹. Il s'est souvenu qu'un consul de son nom et de sa race a donné la cité romaine aux Italiens ; et si les temps ne sont pas venus d'appeler au même droit tous les sujets, il multiplie du moins au milieu d'eux l'élément romain : quatre-vingt mille colons ont porté au delà des mers les coutumes et la langue de Rome. La Sicile entière va obtenir le **jus Latii** ; la **civitas** est conférée aux Transpadans², à la légion de l'Alouette³, à tous ceux qui l'ont fidèlement servi, même à des Juifs. Aux bords de la Loire, de la Seine et du Rhône, quantité de Gaulois portent son nom, et mie de ces familles construit peut-être déjà, en son honneur, un charmant édifice, le mausolée des Jules, qui rappelle leur reconnaissance et ses combats.

Il a des récompenses pour ceux qui lui ont été utiles à la guerre nombre de provinciaux sont entrés dans son sénat ; il en a aussi pour ceux qui sont utiles dans la paix : il donne la cité aux médecins étrangers et aux professeurs d'arts libéraux établis à Rome, c'est-à-dire à la noblesse de l'intelligence, comme le sénat l'avait autrefois accordée à la noblesse des municipes du Latium. On voit, par un fragment de Gaius (I, 33), que le **jus quiritium** était assuré au provincial qui consacrait une partie de son patrimoine à construire un édifice public. Cette loi, qui a couvert le monde romain de monuments, a paru empruntée à la **lex Julia** de César : du moins elle était digne de lui.

Durant la guerre d'Afrique, il avait vu en songe une grande armée en pleurs qui semblait lui redemander une patrie ; à son réveil, il avait écrit sur ses tablettes les noms de Corinthe et de Carthage. Ces deux villes en ruine attestaient les vengeances du sénat : il les avait relevées. Ainsi les grandes injustices sont réparées, les liens se multiplient, le rapprochement s'opère. Depuis longtemps les divinités des peuples de civilisation hellénique ont reçu le droit de cité romaine ; les écrivains qui ont fait la gloire des nations étrangères vont à leur tour l'obtenir. Varron a mission de réunir dans une bibliothèque publique tous les produits de la pensée humaine, pour que Rome soit aussi la métropole de l'intelligence. Le tour des peuples viendra, après celui de leurs dieux et de leurs grands hommes.

A cette haute pensée de réparation et d'unité se rattachent : la réforme monétaire, qui fit de l'**aureus** de César⁴ la pièce la plus commode pour les

¹ Dion, LII, 15.

² Il leur donna le droit de cité et une constitution municipale, *ἀρχαίς*. (Dion, XLI, 36.) En 42, la Transpadane obtint le **jus Italicum**, c'est-à-dire l'exemption de l'impôt foncier et du service militaire. Cependant elle garda quelque temps encore le caractère de province, car Manius reproche à Octave de l'avoir enlevée à Antoine, en la déclarant libre. (Appien, *Bell. civ.*, V, 3 et 22 ; Dion, XCVIII, 12.) Le nombre des citoyens, qui n'était, d'après l'Épitomé XCVIII de Tite Live, que de quatre cent cinquante mille en l'an 70, se trouva décuplé en l'an 28. Quelques écrivains doublent le chiffre de l'an 70 ; l'augmentation serait encore énorme, et doit revenir à César pour la bonne part.

³ Les soldats de cette légion étaient appelés **Alaudæ**, les *Alouettes*, *ex legione Alaudarum*, dit Cicéron (*Philipp.*, I, 8, etc.).

⁴ L'aureus de César valait 27 francs et fut frappé en énorme quantité. Il était de métal pur, de poids exact, et fut mis en circulation pour sa valeur réelle, ce qui, après les perturbations monétaires des derniers temps, le fit accueillir avec une grande faveur. Nous disons que cet aureus valait 27 francs, parce qu'il contenait 8Fr,09 de métal fin. Une seule estimation de la valeur des monnaies est, en effet, possible, celle de leur valeur intrinsèque, trouvée à l'aide des pesées et des analyses chimiques qui ont fait reconnaître la quantité de métal fin qu'elles contiennent. Quant à leur valeur d'échange, elle est très difficile à fixer, attendu que le rapport de valeur entre les

transactions commerciales et l'étalon de la valeur sous l'empire ; la réforme du calendrier, si habilement accomplie, que, sauf une modification légère, le calendrier Julien nous sert encore ; enfin l'ordre donné à trois géomètres grecs de parcourir l'empire pour en mesurer les distances et en dresser le cadastre : travail préliminaire d'une réorganisation de l'administration provinciale et financière¹.

Pour accomplir de telles choses, il fallait du temps, et César avait perdu plus d'un quart de siècle à monter au premier rang. Mais il n'était âgé que de cinquante-sept ans. Il avait donc encore assez d'années devant lui pour qu'il pût espérer conduire à terme ses grands desseins. Les préparatifs de la guerre contre les Parthes étaient achevés ; il avait distribué pour trois ans (44-42) les charges et les provinces ; Antoine était son collègue au consulat, et il avait promis à Dolabella d'abdiquer en sa faveur, quand il partirait pour l'Asie. Hirtius et Pansa devaient avoir les faisceaux en 43 ; Decimus Brutus et Numatius Plancus en 42. Brutus et Cassius étaient prêteurs. Lépide allait céder à Domitius Calvinus la charge de maître de la cavalerie, pour prendre le gouvernement de la Narbonnaise et de l'Espagne citérieure. Asinius Pollion recevait celui de l'Ultérieure ; les autres provinces étaient également distribuées. Seize légions avaient passé l'Adriatique, et le jeune Octave, son fils adoptif, l'attendait à Apollonie ; quelques jours encore, et César se retrouvera, au milieu de ses vétérans fidèles. On répandit le bruit qu'avant de quitter Rome il voulait tenter un dernier effort sur le sénat, et que, dans la séance indiquée pour les ides de mars, il serait discuté si César, restant dictateur en Italie, ne pourrait pas, dans les provinces, porter la couronne, comme roi des nations soumises. Ce jour des ides qui devait, au sens des derniers républicains, fonder à jamais la tyrannie, ils le choisirent pour en faire celui de l'expiation.

IV. — CONSPIRATION ; ASSASSINAT DE CÉSAR.

Les épées brisées à Pharsale, à Thapsus et à Munda allaient se changer en poignards. Depuis plusieurs mois, une conjuration était formée, car tous les républicains n'étaient pas tombés dans les batailles de la guerre civile ; il s'en trouvait jusque dans l'entourage et parmi les amis de César.

Ce parti se composait de mécontents, dont les services n'avaient pas été payés au gré de leurs désirs, et d'hommes gorgés de biens et d'honneurs, n'ayant plus rien à attendre de César et estimaient bon qu'on les débarrassât d'un chef qui, à lui seul, occupait tant de place. Près d'eux se trouvaient des croyants pour qui la république était une religion et des spéculatifs qui raisonnaient dans le vide au lieu de regarder dans les événements. Puis venaient les brouillons du Forum, qui ne pouvaient plus arriver au pouvoir avec de séditieuses harangues, et les conservateurs dont toute nouveauté, même la plus nécessaire, contrariait les intérêts ou les habitudes. Résignés d'avance à être le butin du vainqueur, ils n'en faisaient pas moins des vœux républicains, comme cet Atticus, le type accompli des égoïstes, qui, de Sylla à Auguste, sut traverser tant de guerres civiles et de proscriptions sans y laisser ni sa fortune ni sa vie. D'autres, anciens consuls,

métaux varie sans cesse, par suite de l'abondance de l'un ou de la rareté de l'autre, et que la puissance d'échange, c'est-à-dire la quantité de marchandises qu'on peut obtenir avec une certaine somme, n'est la même, ni à toutes les époques, ni même dans toutes les localités d'un pays.

¹ Ce travail, poursuivi après César, servit à dresser la carte fameuse d'Agrippa (pl. LII, 3) et à répartir les impôts d'une manière beaucoup plus juste d'après la nature des terres, c'est-à-dire proportionnellement à la valeur du fonds et au revenu. Voyez le chapitre LXVII, 2.

préteurs, gouverneurs de province, qui avaient eu chacun deux ou trois ans de royauté, ne se faisaient pas à l'idée de tomber, eux les vainqueurs du monde, à la condition de ces populations serviles de l'Orient toujours prosternées aux pieds d'un homme. On comptait parmi eux de fort honnêtes gens, Cicéron par exemple, qui avait fait sa fortune par des discours et que le silence exaspérait¹. N'ayant plus à parler, il écrivait des livres sombres, comme la première *Tusculane* sur le mépris de la mort, ce qui voulait dire qu'on ne pouvait vivre sous le gouvernement de César. D'autres personnages, nommés à de hautes fonctions, montraient dans l'intimité les mêmes colères, tout en jouissant grassement des faveurs du maître : ainsi Turfanius qui commandait en Sicile, Cornificius en Afrique, Servilius Isauricus en Asie, Sulpicius en Grèce. Ils s'entretenaient confidentiellement des malheurs de la république ; et l'un d'eux, pour consoler Cicéron de la mort de sa fille, lui écrivait : *La Fortune nous a ravi des biens que nous devons aimer à l'égal de nos enfants, la patrie, la dignité et tous nos honneurs. Qu'est-ce qu'une nouvelle disgrâce ajoutée à tous nos malheurs ? Dans les tristes temps où nous vivons, ceux-là sont les plus heureux qui, sans douleur, échangent leur vie contre la mort.* La patrie aimée à l'égal des enfants, c'est bien ; mais, dans les mains de César, la patrie ne se trouvait pas en péril ; une seule chose l'était, et ils le disent eux-mêmes : leurs honneurs et leurs dignités². Ils avaient raison de regretter cette grande existence et quelques beaux discours qu'on ne prononçait plus dans ce Forum où cessaient de gronder les orages ; mais moins d'éloquence et plus de sécurité étaient un échange qui convenait alors au monde, et nous aurions tort d'être pour cet ancien régime qui, ayant donné tous ses effets utiles et ne produisant plus que des maux, ressemblait à ces instruments usés qu'il faut remplacer par une machine nouvelle. En histoire, les machines nouvelles sont faites par les réformes ou par les révolutions.

A Pharsale, on avait pu croire en y mettant quelque complaisance que la lutte était le conflit de deux ambitions qui s'éteindraient, comme celle de Sylla, dans la jouissance de pouvoirs constitutionnels ; après Thapsus, après Munda, personne ne pouvait plus douter que la monarchie ne s'établît. Depuis la fondation de la république, l'aristocratie romaine avait adroitement nourri dans le peuple l'horreur pour le nom de roi. Avec ce mot, elle s'était débarrassée de Sp. Cassius, de Manlius, de Mælius et du premier des Gracques ; avec lui encore elle réussit à se délivrer de César. *C'est toi*, s'écriait plus tard Cicéron dans une de ses *Philippiques* contre Antoine, *c'est toi qui as tué César, aux fêtes des Lupercales, quand tu lui as offert le bandeau royal.* Et Cicéron disait vrai. Si la solution monarchique répondait aux besoins du temps, il était à peu près inévitable que le premier monarque payerait de la vie sa royauté, comme notre Henri IV a payé de la sienne sa couronne.

Le chef de la conjuration était C. Cassius Longinus³, ce général qui avait sauvé l'armée de Crassus, et, presque sans troupes, défendu la Syrie contre les Parthes. Après Pharsale, il avait été gracié, et César venait de lui donner la préture avec le gouvernement de la Syrie ; mais cette âme ambitieuse et haineuse ne pardonna pas au dictateur d'avoir nommé avant lui à la préture urbaine M. Junius Brutus. Il avait de plus anciens griefs. Avant son

¹ Cicéron est encore plus que Lucain le fondateur de la légende sur la liberté romaine tuée par César.

² *Honestatem, dignitatem, honores omnes.* (Sulpicius à Cicéron, *ad Fam.* IV, 5.)

³ Il ne faut pas le confondre avec Q. Cassius Longinus, un des lieutenants de César.

édilité, il nourrissait des lions à Mégare : César les lui avait pris ; d'ailleurs il se croyait fait pour jouer un grand rôle ; or tout dépendait maintenant d'un seul, et, dans la faveur du maître, il ne se sentait qu'au second rang. Il résolut de l'abattre par l'assassinat, puisque la guerre ouverte n'avait pas réussi. Des complices lui étaient nécessaires ; naturellement il les chercha dans le parti pompéien où, grâce à tant de batailles, il ne voyait personne qui pût un jour lui faire obstacle. Il sonda Brutus.

Neveu et gendre de Caton¹, Brutus était comme l'héritier de ses vertus, et il finit par l'être de sa passion pour ce gouvernement oligarchique qui réservait l'égalité à un petit nombre, mais donnait à ce peu d'hommes une singulière grandeur. Il resta longtemps sans prendre couleur. Si, durant la première guerre civile, il se décida pour Pompée, l'assassin de son père, ce fut avec fort peu d'ardeur, car la veille de Pharsale, quand tout le camp était en tumulte, il lisait tranquillement Polybe et l'annotait. Sa mère Servilia avait été la plus vive et la plus persévérante affection de César, qui, avant l'action, recommanda qu'on prit soin d'épargner Brutus. De Larisse, il envoya sa soumission au vainqueur, en fut reçu avec bonté et obtint de lui le gouvernement de la Cisalpine, quoiqu'il n'eût pas encore géré de grandes charges. Il s'en montra reconnaissant, ne rejoignit les pompéiens ni en Afrique ni en Espagne ; et quand l'ancien consul Marcellus, rappelé par le dictateur, tomba dans Athènes, sous les coups d'un assassin, A composa un écrit pour disculper César, qu'on accusait de ce meurtre. Aussi Cassius, disait-on, ne hait que le tyran ; Brutus l'aime, mais il déteste la tyrannie. Ce n'était point tout à fait vrai, puisqu'on le voit solliciter sans scrupule des charges de César, qui lui donna la préture urbaine et le grand gouvernement de Macédoine. Mais on fit le siège de cette âme faible sous les dehors de la rigidité. Cassius lui répétait que Rome serait bientôt remplacée, comme capitale de l'empire, par Ilion et Alexandrie, où leur maître irait tenir sa cour royale. Atticus lui avait fabriqué une, généalogie qui, malgré l'histoire fameuse de l'exécution des fils du premier Brutus, le faisait descendre du vengeur des privilèges aristocratiques². Pour le pousser, pour l'entraîner à la conjuration, on lui montrait les grands, le sénat et le peuple n'ayant plus qu'en lui d'espérance ; on l'éblouit, on l'enivra de la farouche doctrine du tyrannicide. Aux pieds de la statue de l'ancien Brutus et sur le tribunal où lui-même siégeait comme préteur, il trouvait écrit : *Ô Brutus, plut au ciel que tu vécuttes encore ! — Ah ! si ton âme respirait dans l'un de tes descendants !* Et : *Dors-tu, Brutus ? — Non, tu n'es pas Brutus !*

Ce ne fut point sans de longs combats que l'ami de César succomba aux tentations. Pendant ses nuits sans sommeil, il se rappelait ce qu'il avait entendu chanter à Athènes au milieu des solennités religieuses... *Sous le rameau de myrte, je porterai l'épée, comme Harmodios et Aristogiton, lorsqu'aux fêtes d'Athéné ils tuèrent le tyran.* Il se répétait à lui-même : *Nos ancêtres aussi ne croyaient pas qu'on pût supporter un maître.* Dans une lettre très noble et très fière écrite plus tard, on lit ces dures paroles : *Si mon père sortait du tombeau pour prendre une autorité supérieure aux lois et au sénat, je ne le souffrirais pas.* Il succomba à ces sophismes d'école, où la politique n'avait rien à voir, et pour conserver au sénat un pouvoir qu'il confondait avec la liberté, il se décida au

¹ Caton eut deux filles du nom de Porcia. M. Mommsen ne croit pas que la femme de Brutus ait été une des deux. Cf. *Hermès*, t. XV, p. 99.

² On a dit que César le croyait son fils : leur âge s'y oppose. Cependant César avait dix-sept ans de plus que Brutus, né en 85.

meurtre de l'homme qui lui avait tenu lieu de père. Ainsi que tous les fanatiques obsédés par une seule idée, il se crut l'instrument d'une vengeance nécessaire, et il célébrait comme le jour de sa délivrance celui où sa résolution fut arrêtée¹.

Son nom en gagna d'autres : Ligarius, qui oublia la clémence de César ; Pontius Aquila, ancien tribun, qui récemment avait pris sa charge au sérieux, ce dont s'étaient fort amusés le dictateur et ses amis ; Sextius Maso, Rubrius Ruga, Cæcilius Bucilianus et son frère ; Decimus Brutus, un des meilleurs lieutenants de César, qui l'avait richement récompensé², et L. Tullius Cimber, que César avait aussi comblé de faveurs ; les deux Casca ; Trebonius, général malheureux en Espagne et qui ne trouvait pas suffisante, pour ses mérites, la promesse d'un consulat prochain ; Sulpicius Galba, irrité de s'être vu refuser cette charge ; Minucius Basilus, un des officiers favoris du dictateur, qui n'avait pas encore obtenu une province ; Cassius de Parme, Antistius Labéon, Petronius, Turullius, en tout une soixantaine : c'était bien plus qu'il n'en fallait pour assassiner un homme qui ne se gardait pas. Favonius, l'émule de Caton, n'avait pas perdu l'expérience des quatre dernières années : sondé par Brutus, il répondit que la plus injuste monarchie était préférable à la guerre civile. Cicéron, quoique lié avec les principaux conjurés, ignore tout ; cependant il méritait bien d'être dans le complot, puisque, même avant Pharsale, il estimait la mort de César nécessaire³. Mais on douta de son courage, et l'on eut raison. Le brillant avocat, demeuré, malgré les caresses de César, l'ennemi d'un régime où la parole n'était plus tout, aurait hésité au moment de l'action et gêné des hommes dont l'ambition ou le fanatisme ne connaissait pas les scrupules.

Les avis ne manquèrent pas à César. Il en vint du ciel, qu'après l'événement on se racontait : des feux aperçus au milieu des airs, des bruits nocturnes, l'apparition, au Forum, d'oiseaux funèbres, les chevaux qu'il avait lâchés au passage du Rubicon refusant de manger et versant des pleurs, un devin qui l'avertit de se garder du jour des ides, etc. Il eut des révélations plus sérieuses : on lui parla d'un complot où Brutus était entré : *Brutus*, dit-il en se touchant, *attendra bien la fin de ce corps misérable*. Cependant un jour qu'an dirigeait ses soupçons sur Dolabella et Antoine : *Ce ne sont pas ces hommes si bons convives que je redoute, mais les gens au visage blême et maigre*. Il voulait désigner Brutus et Cassius. Antoine était un fidèle lieutenant, et César traitait Dolabella avec une faveur que n'expliquaient ni son âge ni ses services. C'était un jeune noble de turbulente nature, perdu de dettes, rêvant de proscriptions pour les payer et mécontent du dictateur, qui n'en faisait point. Il était justement suspect, car on le verra, au lendemain des ides de mars, tendre la main aux meurtriers. César, sans le craindre, se gardait de lui. Lorsque, hors de Rome, il passait devant la maison de Dolabella, les soldats de sa cohorte prétorienne, au lieu de le suivre, entouraient le cheval qu'il montait.

¹ *Neque incolumis Cæsare vivo fui, nisi postea quara illud conscivi facinus* (Cicéron, *ad Brut.*, 16 ; cf. *ibid.*, 17). On a vu que Brutus était sans pitié pour les provinciaux et qu'il exerçait l'usure la plus criante. Montesquieu dit (*Grand. et déc. des Rom.*, chap. XI) : *Il y avait un certain droit des gens, dans les républiques de Grèce et d'Italie, qui faisait regarder comme un homme vertueux l'assassin de celui qui avait usurpé la souveraine puissance.... A Rome, surtout, la loi était précise.* Je ne vois pas cette loi à Rome. Tarquin le Superbe fut chassé, moins comme tyran que comme dominateur étranger. Cassius, Mælius, Manlius, et les Gracques, furent des victimes de l'aristocratie et non point des usurpateurs ou des hommes qui voulaient l'être. Je ne trouve parmi les anciens écrivains que Cicéron qui ait hautement glorifié le meurtre de César ; Suétone dit seulement (César, 76) : *Prægravant cetera fada dictaque ejus, ut... jure cæsus existimetur.*

² Il possédait plus de 12 millions de francs. (*Ad Fam.*, XI, 10.)

³ Voyez la *IIe Philippique* (passim), et une lettre à Decimus Brutus, *ad Familiares*, XI, 5.

César s'impatientait de ces sourdes menaces et refusait d'y croire, au moins d'y penser. *Rome*, disait-il, *est plus intéressée que moi à ma vie* ; et il avait renvoyé sa garde espagnole¹. La veille des ides, soupant chez Lépide avec un des conjurés, Decimus Brutus, la conversation était tombée sur la mort : *La meilleure*, avait-il dit, *est la moins prévue ; mieux vaut mourir une fois que de craindre toujours*.

Les conjurés étaient inquiets, incertains. Cassius voulait tuer Antoine et Lépide avec leur chef. Brutus demanda qu'on ne frappât qu'un coup ; dans son illusion, il croyait que, le tyran mort, la liberté renaîtrait d'elle-même, et il ne voulait pas ensanglanter son triomphe. En public, son maintien était calme, son cœur décidé ; mais, dans la solitude, la nuit surtout, son trouble et son agitation révélaient les combats que se livrait encore cette âme malade, contre son faux héroïsme. Sa femme, Porcia, comprit qu'il méditait quelque grand dessein ; pour éprouver ses forces et son courage, avant de lui demander ce secret, elle se fit, dit-on, à la cuisse une profonde blessure.

Le jour des ides (15 mars 44), les conjurés se rendirent de bonne heure au sénat ; plusieurs d'entre eux, obligés comme préteurs de rendre la justice, montèrent sur leur tribunal en attendant César ; il n'arrivait pas : Calpurnie, troublée par un songe affreux, avait voulu qu'il consultât les victimes, et les devins lui avaient défendu de sortir. Il se décida à renvoyer la séance à un autre jour ; mais en ce moment Decimus Brutus entra : il lui fit honte de céder aux vagues terreurs d'une femme, et, lui prenant la main, il l'entraîna. César avait à peine passé le seuil, qu'un esclave étranger, qui n'avait pu lui parler à cause de la foule, vint se remettre aux mains de Calpurnie, en la priant de le garder jusqu'au retour de César. Artémidore de Cnide, qui enseignait à Rome les lettres grecques, lui remit tout le plan de la conjuration. *Lisez*, lui dit-il, *cet écrit, seul et promptement*. Il n'en put trouver le temps. Les conjurés eurent d'autres sujets d'inquiétude. Un homme dit à Casca : *Vous m'avez fait mystère de votre secret, mais Brutus m'a conté l'affaire*. Casca, fort étonné et inquiet, allait tout révéler, quand l'autre ajouta en riant : *Et comment seriez-vous devenu en si peu de temps assez riche pour briguer l'édilité ?* Un sénateur, Popilius Lenas, ayant salué Brutus et Cassius d'un air plus empressé qu'il ne faisait ordinairement, leur dit à l'oreille : *Je prie les dieux qu'ils donnent une issue favorable au dessein que vous méditez ; mais je vous conseille de ne pas perdre un moment, car ce n'est plus un secret*. Il les quitta, leur laissant dans l'esprit de grands soupçons que la conjuration ne fût découverte.

Cependant Porcia n'avait pu supporter l'angoisse de l'attente ; elle s'était évanouie, on la crut morte, et un esclave courut l'annoncer à Brutus. Maîtrisant sa douleur, il entra au sénat, où César enfin arrivait. *Aux portes de la curie, ce même Popilius Lenas, qui savait tout, eut avec César un long entretien auquel le dictateur paraissait donner la plus grande attention. Les conjurés, ne pouvant entendre ses paroles, craignaient une dénonciation ; ils se regardaient les uns les autres, s'avertissaient, par l'air de leur visage, de ne pas attendre qu'on vînt les saisir et de prévenir les licteurs par une mort volontaire. Déjà Cassius et quelques autres mettaient la main sous leur robe pour en tirer un poignard, lorsque Brutus reconnut aux gestes de Lenas qu'il s'agissait., entre César et lui, d'une prière très vive. Il ne dit rien aux conjurés, parce qu'il y avait au milieu*

¹ Cependant il paraît avoir conservé sa cohorte prétorienne ou un corps de troupes. Lorsqu'en décembre 45 il voyageait en Campanie, allant de villa en villa, il était accompagné de deux mille soldats. (*Ad Atticum*, XIII, 52.)

d'eux beaucoup de sénateurs qui n'étaient pas du secret ; mais, par la gaieté qu'il montra, il rassura Cassius, et bientôt après, Lenas, ayant baisé la main de César, se retira.

Quand le sénat fut entré dans la salle, les conjurés environnèrent le siège de César, sous prétexte de l'attendre pour lui parler de quelque affaire ; et Cassius portant, dit-on, ses regards sur la statue de Pompée, l'invoqua, comme si elle eût été capable de l'entendre. Trebonius arrêta Antoine vers la porte et commença une conversation pour le retenir hors de la salle. Quand César entra, tous les sénateurs se levèrent, et, dès qu'il fut assis, les conjurés, se pressant autour de lui, firent avancer Tullius Cimber, récemment nommé gouverneur de Bithynie, qui lui demanda le rappel de son frère. Ils joignirent leurs prières aux siennes, prenant la main de César, lui baisant la poitrine et la tête. Il rejeta d'abord des prières si pressantes ; comme ils insistaient, il se leva pour les repousser de force. Alors Tullius lui arracha le haut de sa toge, et Casca, qui était derrière lui, le frappa d'un premier coup ; la blessure n'était pas profonde. César, saisissant la poignée de l'arme, s'écria en latin : **Scélérat de Casca, que fais-tu ?** Casca appela son frère à son secours en langue grecque. Atteint de plusieurs coups à la fois, César porta ses regards autour de lui pour chercher un défenseur ; quand il vit Brutus lever lui aussi le poignard, il quitta la main de Casca, qu'il tenait encore, et se couvrant la tête de sa toge, il livra son corps au fer des conjurés. Comme ils le frappaient tous à la fois, sans précaution, et qu'ils étaient serrés autour de lui, plusieurs furent blessés. Brutus, qui voulut avoir part au meurtre, reçut un coup à la main ; tous les autres furent couverts de sang¹. Le héros tomba aux pieds de la statue de Pompée.

V. — RÔLE POLITIQUE DE CÉSAR.

César fut l'homme le plus complet que Rome ait produit, celui en qui se montre le développement le plus harmonieux de toutes les facultés : orateur à la parole virile et écrivain sobre, sans le faux clinquant de l'éloquence avocassière² ; soldat intrépide du jour où il fallut l'être, et général comparable aux plus grands, dès qu'il parut aux armées. Son esprit, ouvert aux leçons de la vie, n'oubliait aucun des conseils qu'elle donne³, et sa pensée, toujours calme au milieu des agitations les plus vives, n'était obscurcie ni par la colère ni par la passion⁴. Aussi volait-il les choses sous leur vrai jour et allait-il droit au possible, ne le dépassant que tout juste de ce qu'il l'allait pour que le succès possible devint un succès certain. Ses vices ne troublaient pas sa ferme intelligence, de sorte que l'on put prendre de l'empire sur ses sens et qu'on n'en prit pas sur son esprit : jamais ses plaisirs ne firent tort à ses affaires⁵. Ses victoires mêmes ne lui causèrent pas d'éblouissement. Fondateur d'une monarchie militaire, il ne donna point la première place à l'armée ; il resta le maître de ses soldats comme de lui-même, et seul, avec son génie, dominant du haut de sa fortune le monde étendu à ses pieds, il ne laissa pas monter à son cerveau ces fumées enivrantes de

¹ Des vingt-trois blessures une seule était mortelle. (Suétone, *César*, 86.) Nicolas de Damas en compte trente-cinq. Deux sénateurs seulement avaient fait mine de le défendre ; leurs noms méritent d'être conservés : **Sabinus Calvisius** et **Censorinus**.

² Cicéron dit du style de César : *Nudi omni ornatu orationis, tanquam veste detracta* ; et M. Froude ajoute : *Like an undraped human figure perfert in all its lines as nature made it.* (*Cæsar*, p. 489.)

³ Il disait que l'expérience est un grand maître : *est rerum omnium magister unis* (*Bell. civ.*, II, 8).

⁴ *Moderate solebat irasci* (Sénèque, *de Ira*, II, 23). *Jamais il ne céda à l'empchement.* (Dion, XXXVIII, 11.)

⁵ Voyez sur Cléopâtre et sur le séjour de César à Alexandrie, le chapitre précédent.

l'orgueil surhumain qui ont plus d'une fois obscurci l'intelligence d'hommes supérieurs.

Il eut ce qui est le plus grand des avantages : les circonstances favorables et la médiocrité de ses adversaires¹ ; mais il en trouva un autre en lui-même : le talent de transformer en instruments utiles à ses projets les hommes et les choses du moment. Comme, au milieu de brouillons, il avait seul un dessein arrêté, sa volonté puissante et tranquille faisait tout converger vers un but unique, et il l'atteignait. Que signifie l'étonnante fidélité des Gaulois durant la guerre civile, si ce n'est cette habileté à s'approprier les forces vives, qui est le don suprême du commandement ? Plus d'une fois il fit violence à la fortune : jeune, par des dettes monstrueuses ; plus tard, par des témérités militaires ; mais ses audaces étaient un calcul et ses témérités de la prudence, parce qu'ayant toutes les élégances, au besoin toutes les austérités et une indomptable énergie, il exerçait autour de lui un ascendant qui lui permettait de tout demander à ses amis, à ses soldats. Son armée était sa famille, et il en était aimé jusqu'au plus entier dévouement. Un de ses centurions, tombé aux mains des pompéiens en Afrique, refuse, quoique menacé de mort, de s'enrôler dans les rangs ennemis : *Donne-moi dix de mes camarades*, dit-il à Scipion, *envoie contre nous cinq cents des tiens*², *et tu verras ce que nous en saurons faire*. Aussi put-il compter autant de victoires que de batailles et seulement deux échecs³, bien vite et glorieusement réparés.

Sur ses ennemis mêmes le charme opérait, car il se servit contre eux d'une arme nouvelle à Rome, la clémence ; et elle lui était si naturelle, qu'on la retrouve dans ses écrits, où ne se rencontre pas un mot blessant pour ses adversaires. La gloire du grand homme, tombé sous le poignard de Brutus, n'est pas faite seulement de succès militaires et de sagesse politique, elle est faite aussi de bontés. Entre deux régimes de terreur, l'un qui l'avait précédé, l'autre qui le suivit, il répudia les mœurs sauvages des Romains d'alors, en ne voulant ni confisquer ni proscrire. Suétone, qui n'a pour lui ni affection ni haine, termine le portrait de César par ce mot : *Il fut doux et bon, lenissimus*.

Il régna cinq ans, durant lesquels il fit sept campagnes, et il ne résida point dans Rome plus de quinze mois. Trais, entre deux combats, sa pensée était aux réformes dont l'État avait besoin ; la simple énumération de celles qu'il entreprit supposerait une longue vie de repos et de méditations.

Voué par ses traditions de famille à la défense des intérêts populaires, il regarda plus haut, aux intérêts de l'État, sans haine pour l'aristocratie, sans bassesse pour le peuple. La lutte où l'oligarchie l'engagea élargit son horizon ; il vit que le salut de la république exigeait autre chose que soulager la misère des plébéiens de Rome, comme les Gracques l'avaient voulu, et punir les concussionnaires des provinces, comme Sylla l'avait essayé. Il comprit que d'une constitution municipale, telle qu'était celle de Rome, il fallait faire une constitution d'État, et pour cela, répandre largement le droit de cité, transformer le sénat en une

¹ *Cæsar had not overthrown the oligarchy ; their own incapacity, their own selfishness, their own baseness had overthrown them. Cæsar had been but the reluctant instrument of the power which metes out to men the inevitables penalties of their own misdeeds.* (Froude, *Cæsar*, p. 471.) Meriwale (*History of the Romans under the Empire*) et Arnold (*The Roman system of provincial administration*, 1879) pensent à peu près comme M. Froude.

² *De Bello Africano*, 45.

³ Devant Gergovie et à Dyrrachium.

représentation de tout l'empire, et mettre les gouverneurs sous la main d'un chef permanent, intéressé à faire régner la justice pour faire régner la paix.

Les Romains ont eu un admirable conseil du gouverneraient, le vieux sénat républicain ; ils n'ont eu que deux grands hommes d'État, Sylla et César, qui, tous deux, ont reconnu que l'assemblée populaire était incapable de gérer les intérêts de soixante millions d'hommes. L'un, ouvrier du passé, constitua un gouvernement aristocratique qui, s'il eût duré, aurait été, dans l'antiquité, ce que Venise fût devenue au moyen âge, si elle n'avait eu ni le conseil des Dix, ni les Trois Inquisiteurs d'État dont la surveillance soupçonneuse contint la noblesse du livre d'or. L'autre, ouvrier de l'avenir, renversa une oligarchie âpre au gain et au plaisir, qui n'avait ni le droit de gouverner seul l'empire, ni l'intelligence nécessaire pour garder ce gouvernement.

Les mêmes mots désignent souvent des choses fort différentes. La république des Romains n'a rien de commun avec ce que nous appelons de ce nom. Par république, les modernes entendent une société où le citoyen a le plus de liberté et le gouvernement le moins de pouvoir. À Rome, le citoyen était serf de l'État, et le mot le plus énergique de la langue latine, imperium, marquait l'étendue de la puissance exécutive¹. Même dans ses comices, l'assemblée souveraine ne votait que sur les propositions des magistrats qui la présidaient, et ces présidents pouvaient encore arrêter les suffrages au milieu du scrutin. L'idée de la liberté politique était si étrangère à l'esprit des Romains, qu'ils n'en eurent jamais l'image figurée². Parmi les innombrables statues qu'ils nous ont laissées, on en chercherait vainement une qui la représentât. De tout, ils ont fait un dieu, excepté de, ce qui serait devenu chez nous IL plus populaire des divinités, si nous avions encore des déesses. Le débat entre le sénat et César ne portait donc pas sur cette question ; il s'agissait simplement de décider si soixante millions d'Hommes auraient un seul maître ou s'ils en auraient trois cents. Brutus tua

¹ En fait de garanties, le citoyen n'en avait qu'une, le droit d'appel et d'intercession, et le premier ne pouvait s'exercer au delà du premier mille.

² Du moins j'en ai vainement cherché. Il est vrai que Clodius, l'homme de toutes les violences, fit de la statue d'une courtisane une déesse de la Liberté, *ut esset indicium oppressi senatus ad memoriam sempiternam tuspitudinis* (v. Cicéron, *pro Domo*, 43) ; que César lui promit un temple, et qu'on en voit l'image sur des médailles de Claude, de Néron et de Commode, le nom dans des inscriptions de Tibère et de Constantin. A la fin de la première guerre Punique, un temple avait été élevé sur l'Aventin, Jupiter Libertati. Lorsque Gracchus affranchit les huit mille esclaves qui s'étaient si bien battus pour Rome contre Annibal, il fit peindre la scène dans ce temple (Tite-Live, XXIV, 16 ; XXXIV, 44). Dans l'**Atrium Libertatis** qui s'élevait où fut plus tard la Basilique Ulpienne (?), on affranchissait les esclaves (Sid. Apollinaire, *Lettres*, 2) ; on tirait au sort celles des tribus urbaines où les affranchis voteraient (*Ibid.*, XLV, 15), et on y interrogea les esclaves qui déposèrent dans le procès de Milon (*pro Mil.*, 22). Enfin ce sanctuaire de la Liberté servait de prison : les otages tarentins y furent enfermés (Tite-Live, XXV, 7). Asinius Pollion appela sa bibliothèque d'un nom mérité, *Atrium libertatis*, le lieu où les esprits s'affranchissent par la sagesse des anciens, et Auguste releva le temple de Jupiter Libertas qui avait délivré la république de ses maux. Après la déroute des républicains à Munda, qui inaugurait la monarchie, le sénat voua encore un temple à la Liberté. Un jour, cependant, cette déesse eut dans Rome une statue. A la mort de Séjan, les sénateurs décrétèrent qu'il serait dressé dans le Forum *Ἐλευθερίας ἀγάλμα* (Dion, LVIII, 12). Cette énumération fait comprendre que, par le mot de liberté, les Romains entendaient tout autre chose que nous. C'était l'affranchissement d'une condition sociale inférieure, du caprice d'un maître et de l'arbitraire, auquel un prince absolu pouvait promettre de renoncer, sans abdiquer ; d'était, pour les citoyens, l'espérance de vivre en paix sous la loi, quelle que fût l'autorité qui la fit, et non pas l'expression d'un ensemble d'institutions leur assurant la liberté politique et la participation au gouvernement. *Quid est libertas ?* écrit Cicéron (*Parad.*, V, I). *Potestas vivendi ut velis*. Quant au mot république, il signifie l'État et non pas un régime de liberté et d'égalité ; aussi s'en servait-on sous l'empire, de même que de la devise **S. P. Q. R., Senatus populusque Romanus**.

César, parce qu'il voulait rester un de ces trois cents, et sauver l'oligarchie fut ce qu'il appelait la vertu. Bien longtemps on l'a cru sur parole. Une étude attentive des transformations de la société romaine a diminué l'autorité de la légende sans la faire disparaître¹, de sorte que César a encore aujourd'hui des ennemis. Aux yeux de l'histoire impartiale, s'il est le plus grand des ambitieux, il fut aussi le plus habile instrument d'une nécessité historique. Il a fondé l'unité de commandement par quoi furent rendus solidaires les intérêts du chef de l'État et ceux des populations soustraites à la rapace exploitation de cent familles. Il a donc créé une monarchie d'un caractère nouveau chez les anciens, qui, au lieu d'être, comme les monarchies orientales, une royauté fainéante, jouissant, au milieu des plaisirs, dit travail des sujets, fut dans son principe, et souvent dans les faits, une royauté protectrice du plus grand nombre, pensant et agissant pour ceux qui ne pouvaient ni penser ni agir. Le fond de la puissance impériale à Rome fut la puissance tribunitienne, et, malgré les folies et les crimes des Caligula, des Néron et des Commode, les empereurs dignes de ce titre ont été de vrais tribuns du peuple, préoccupés sans doute de leur grandeur personnelle, mais aussi des intérêts généraux de l'empire, croyant au mérite plus qu'à la naissance ; effaçant les dures et injurieuses distinctions établies par la république entre les citoyens et les provinciaux ; adoucissant la loi, y mettant à chaque génération plus d'humanité, même pour l'esclave, et allant jusqu'à concevoir la grande institution alimentaire de Trajan ; en un mot, faisant une bonne politique sociale, sans faire de la démagogie. Or, ce caractère, la monarchie impériale le doit à César, et elle l'a légué aux royautés modernes où le prince se regarde, non plus comme un fils du Ciel, mais comme le premier des serviteurs du pays. Auguste, Vespasien, les Antonins, Sévère, Aurélien, Probus, même Tibère, Claude et Domitien, seront de grands ou d'habiles administrateurs à qui des millions d'hommes devront, pendant plus de deux siècles, une prospérité qu'avant eux le monde n'avait jamais connue.

Les philosophes avaient entrevu ce gouvernement, les populations le souhaitèrent et les jurisconsultes en firent la théorie. Tacite, au temps de Nerva, en salua l'avènement², qu'il aurait dû placer plus tôt, et les Antonins le réalisèrent.

C'était une forme de gouvernement imparfaite, puisqu'il ne s'y trouvait aucune garantie contre l'incapacité ou la folie du prince ; mais elle valait mieux que celle qu'elle remplaçait, sans valoir autant qu'une organisation où la personne royale, libre pour le bien, ne l'aurait pas été pour le mal. Malheureusement l'humanité est fort pauvre en idées politiques, et elle met un très longtemps à passer de l'une à l'autre : il lui a fallu dix-huit siècles pour arriver des gouvernements absolus aux gouvernements représentatifs. Un homme supérieur peut avancer

¹ Cette légende subsiste encore en France dans beaucoup d'esprits ; mais elle est fort ébranlée dans l'Allemagne césarienne et dans la libre Angleterre. Je prie qu'on veuille bien remarquer que je n'ai rien changé, au cours de la publication présente, à l'opinion que j'avais émise en 1844 dans le second volume de ma première édition. J'aurais souhaité, comme tant d'autres, que la grande république qui avait, pendant des siècles, montré une incomparable sagesse, eût pu durer. Mais le pouvait-elle ? M. Fustel de Coulanges dit très bien : *Les hommes de ce temps ont aimé l'empire parce qu'ils ont trouvé intérêt et profit à l'aimer.* (*Histoire des Institutions de l'ancienne France*, t. I, p. 92.) Il ajoute : *Dans l'histoire du monde, nous trouvons peu de régimes politiques qui aient duré cinq siècles, comme l'empire romain ; nous en trouvons peu qui aient été aussi indiscutés et inattaqués dans leur principe ; nous n'en trouvons pas qui aient été aussi longtemps et aussi universellement applaudis par les populations qu'ils régissaient.* (*Op. cit.*, p. 93, 94.)

² *Quamquam Nerva res olim dissociabiles miscuerit, principatum et libertatem* (*Agricola*, 3).

l'heure des grandes réformes¹ ; César, qui eut tant de sortes de génies, n'eut pas celui-là, ou n'eut pas le temps de le montrer. Il reste au fondateur du césarisme une gloire encore assez belle : s'il eût vécu, il aurait été Trajan ou Hadrien, et plus grand que tous les deux.

¹ On a vu que les éléments d'une organisation représentative existaient partout, et l'on verra, au chapitre LXXII, qu'Auguste ne sut pas mieux les utiliser que César ou que le sénat, tandis que l'Église, copiant ces institutions restées inutiles pour la politique, en fit l'instrument de son unité et de sa puissance.

CHAPITRE LIX — DE LA MORT DE CÉSAR A LA FORMATION DU SECOND TRIUMVIRAT (44-43).

I. — LES FUNÉRAILLES DE CÉSAR (MARS 44).

.... Dans les moments d'étonnement qui suivent une action inopinée, il est facile de faire tout ce qu'on peut oser¹. Mais les conjurés, dit Cicéron, *hommes par le cœur, étaient des enfants par la tête*². Ils n'avaient formé de plan que pour la conjuration et n'en avaient point fait pour la soutenir. D'ailleurs en eussent-ils fait, que le cours des événements n'en aurait pas été changé. Les crimes politiques perdent les causes qu'ils prétendent servir : Brutus et ses amis venaient d'assassiner la république ou du moins ce qui en restait.

Quand l'œuvre de délivrance accomplie, les meurtriers voulurent haranguer le sénat, les sénateurs, frappés d'effroi, avaient disparu. Eux-mêmes, au lieu de cris de victoire et de liberté, ils restent mornes, incertains, et comme étonnés du coup qu'ils ont frappé. Ils sont seuls dans la curie avec leur victime immolée, et ils se serrent les uns contre les autres, comme des coupables. Personne ne les menace, et ils s'apprêtent à se défendre ; ils enroulent leur toge autour du bras gauche et ils tiennent leurs poignards serrés contre la poitrine. Ils sortent enfin : ils traversent le Forum en faisant porter devant eux un bonnet d'affranchi³, ils montrent leurs épées sanglantes, ils crient que le tyran est mort, et la foule reste muette. Les libérateurs de Rome, repoussés par l'indifférence du peuple, sont contraints de chercher un asile ; ils courent au Capitole, que D. Brutus a fait occuper par ses gladiateurs. Mais, sur le parvis du temple, ils peuvent reconnaître la place où Tiberius Gracchus était tombé, pour une cause meilleure, sous la main de leurs pères. Lui aussi il avait convié le peuple à la liberté, et le peuple déjà ne le comprenait plus. Répondrait-il mieux aujourd'hui à l'appel de quelques nobles qui, dans l'intérêt d'une caste condamnée, viennent de commettre un parricide ?

Antoine, Lépide et les amis de César, croyant aux conjurés des forces considérables et prêtes, s'étaient enfuis et cachés. Cette frayeur des césariens enhardit quelques sénateurs ; Cinna, Lentulus Spinther, Favonius, montèrent au Capitole. Sur le soir, Cicéron y vint en se plaignant qu'on ne peut pas invité au joyeux festin des ides⁴. La mort de César avait fait renaître ses illusions ; il se reprenait à l'espérance, et il montra une activité, une décision, qu'on ne lui croyait plus. Il voulait qu'on assemblât aussitôt le sénat au Capitole ; Brutus et Cassius, étant préteurs, pouvaient légalement le convoquer. Il pensait qu'en agissant avec énergie et promptitude, au milieu des deux partis tremblants, les sénateurs se rendraient maîtres de la situation. Brutus hésita ; il voulut encore une fois essayer d'entraîner le peuple, et le lendemain (16 mars) il descendit au Forum. Son discours, grave et modéré, fut paisiblement écouté ; mais le préteur

¹ Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. XII.

² *Ad Atticum*, XIV, 21.

³ Appien, *Bell. civ.*, II, 118. Une monnaie de Brutus porte ces mots : **Lib. P. R. restitu.**, avec un *pileus* ou bonnet d'affranchi entre deux poignards. (Eckhel, *Doctr. num.*, VI, 20 et 24.) Sur une monnaie de Cassius on lit la même légende, et le césarien Vibius Pansa la mettait sur les siennes.

⁴ C'est du moins ce qu'il écrivait plus tard à Trebonius *quam vellent ad illas pulcherrimas epulas me Idibus Martiis invitasses ! reliquiarum nihil haberemus* (*ad Fam.*, X, 28 ; XII, 4). Mais il l'aurait voulu plus complet : *Quemquam* (Antonium) *præterea oportuisse tangi* (*ad Att.*, XV, 11). Cf. *de Off.*, II, 8, 27 ; III, 6 et 21. Par ce qu'un modéré comme Cicéron osait dire, jugeons de ce que les autres pouvaient faire et auraient fait, s'ils n'avaient, dès le premier jour, rencontré la résistance des césariens et du peuple.

Corn. Cinna, un parent du dictateur, ayant, après lui, pris la parole et attaqué César, la foule éclata en cris, en menaces, et les conjurés, intimidés, regagnèrent en toute hâte la forteresse, que défendaient leurs gladiateurs et des gens du peuple qu'ils avaient gagés.

Pendant ces indécisions, les amis de César mettaient le temps à profit ; Lépide, son maître de la cavalerie, avait soulevé les vétérans campés dans le Tibre et les avait introduits dans la ville ; Antoine s'était fait livrer par Calpurnie les papiers et l'épargne de César, 4000 talents ; il avait aussi mis la main sur le trésor public, 700 millions de sesterces¹, qu'il fit transporter dans sa demeure. Le péril commun rapprochant ces deux chefs, ils s'unirent, moins pour venger leur maître mort que pour tirer parti des circonstances. Antoine maria sa fille au fils de Lépide, et promit à celui-ci le grand pontificat de César avec la conservation de ses deux provinces, la Narbonnaise et l'Espagne citérieure.

Les conjurés avaient avec eux un consul désigné, Dolabella, qui proposa que les ides de mars fussent à l'avenir célébrées, comme le jour de renaissance de la république ; de grands personnages passaient de leur côté, et Decimus Brutus commandait des troupes nombreuses dans son gouvernement de Cisalpine d'où il pouvait les appeler. Les césariens n'avaient que la légion de Lépide, plus quelques vétérans, et l'on ne pouvait faire fond sur la foule de Rome. Cette situation demandait de la prudence. Antoine, qu'on n'avait connu que comme un soldat emporté, montra une habileté supérieure : il joua tout le monde. Malgré Cicéron, les meurtriers étaient entrés en négociations avec lui. Il fut convenu que, en vertu de sa charge de consul, il réunirait le sénat le jour suivant, 17 mars. Il le convoqua, mais loin du Capitole, dans le temple de Tellus, et il remplit le Forum de soldats. Les meurtriers n'osèrent venir à cette séance ; le peuple y courut, criant à Antoine de se bien garder : il souleva sa toge et montra une cuirasse. La discussion fut orageuse. Le sénat voulait déclarer César tyran et faire jeter au Tibre son cadavre. Antoine représenta que ce serait abolir ses actes ; et comme toutes les nominations avaient été faites pour cinq ans, magistratures de Rome, gouvernements des provinces, commandements des armées, trop de gens, à commencer par les meurtriers, étaient intéressés au maintien des choix déclarés, pour que la proposition ne fût pas rejetée². Cicéron, afin de contenter tout le monde, demanda la consécration des droits acquis, l'oubli du passé et une amnistie. Le sénatus-consulte suivant fut adopté : *Il ne sera point intenté d'action criminelle au sujet de la mort de César, et tous les actes de son administration sont ratifiés, pour le bien de la république*³. Les meurtriers avaient insisté pour que la dernière phrase fût ajoutée au décret. Le bien de la république était le mot de passe qui servait à justifier la conservation par les assassins des bienfaits de la victime. Les citoyens qui avaient obtenu de César des assignations de terres, réclamèrent à leur tour la consécration de leurs droits ; un second sénatus-consulte leur donna satisfaction. Étrange spectacle ! On avait tué le tyran, et tout le monde s'entendait pour conserver les actes de la tyrannie, *dans l'intérêt de la république*. L'amnistie était une conséquence

¹ Cicéron, *Philippiques*, III, 37.

² Un des plus animés pour le rejet fut Dolabella qui, malgré ses vingt-six ans, était consul désigné et qui aurait dû attendre quinze ans pour recouvrer cette charge, si la proposition avait passé. Beaucoup avaient des raisons analogues. (Appien, *Bell. civ.*, II, 120.) Je dois dire que j'ai de grands doutes sur l'âge habituellement donné à Dolabella. La phrase de Cælius à Cicéron (*ad Fam.*, VIII, 13), au sujet de ce personnage en l'année 50, ne peut s'appliquer à un jeune homme de vingt ans ; il avait été tribun à vingt-deux, autre difficulté, etc.

³ Appien, *Bell. civ.*, II, 135.

naturelle de ce touchant accord : elle fut proclamée, et personne ne songea aux suites qu'avait eues celle de César. Le lendemain on réunit le peuple au Forum ; Cicéron parla encore de paix et d'union. Sa voix, qui avait retrouvé sa puissance, semblait gagner tous les cœurs. Le peuple invita les conjurés à descendre du Capitole ; Lépide et Antoine y envoyèrent leurs enfants comme otages, et quand les deux chefs de la conspiration arrivèrent au Forum, il éclata des applaudissements. Les deux consuls s'embrassèrent¹ ; Cassius alla dîner chez Antoine, Brutus chez Lépide ; l'entraînement était général, et l'honnête Cicéron triomphait. Mais sa vue politique était toujours aussi courte ; il rêvait une idylle au milieu de loups furieux.

Tout en effet n'était pas dit, et sous les dehors d'une amitié officielle chacun faisait ses calculs et gardait ses passions farouches. Puisque César n'était point un tyran, puisqu'on maintenait ses actes, on ne pouvait confisquer sa fortune, son testament restait valable, et il fallait lui faire de publiques funérailles. L. Pison, son beau-père, lut au peuple ses dernières volontés. Il adoptait pour fils son petit neveu Octave, et, à début de ce jeune homme, il laissait la meilleure part de son héritage à Decimus Brutus, un des chefs de la conjuration². Dans le cas où Calpurnie lui aurait donné un fils, il nommait pour ses tuteurs plusieurs des meurtriers ; à d'autres, il faisait des legs considérables. Ces dons de la victime aux assassins réveillaient la colère dans la foule ; lorsque Pison ajouta que le dictateur laissait au peuple son palais et ses jardins au delà du Tibre³, et à chaque citoyen 500 sesterces, il eut à la fois comme une explosion de reconnaissance et de menaces⁴.

Une autre scène, ménagée avec art, acheva de livrer la ville entière à Antoine. Un Mâcher avait été dressé dans le Champ de Mars. Mais c'était au Forum que devait être prononcé l'éloge funèbre. On y porta le corps en grand appareil, sur un lit d'ivoire, qui fut déposé devant les Rostres, et Antoine se plaça à côté du mort. *Il n'est pas juste, dit-il, qu'un si grand homme soit loué par moi seul. Écoutez la voix de la patrie elle-même.* Et il lut lentement les décrets du sénat qui accordaient à César des honneurs divins, qui le déclaraient saint, inviolable, père de la patrie. Comme il prononçait ces derniers mots, il ajouta, en se tournant vers le lit funèbre : *Et voici la preuve de leur clémence ! Au près de lui, tous avaient trouvé un sûr asile, et lui-même n'a pu se sauver : ils l'ont assassiné. Ils avaient juré cependant de le défendre, ils avaient voué aux dieux quiconque ne le couvrirait pas de son corps !* Tendait alors les mains vers le Capitole : *Ô toi, Jupiter, gardien de cette ville, et vous tous, dieux du ciel, je vous atteste ; je suis prêt à tenir mon serment, je suis prêt à le venger.* Alors il s'approcha du corps, entonna un hymne, comme en l'honneur d'un dieu, puis, d'une voix rapide et enflammée, il rappela ses guerres, ses combats, ses conquêtes : *Ô toi, héros invincible, tu n'as échappé à tant de batailles que pour venir tomber au milieu de nous !* Et à ces mots, il arrache la toge qui couvrait le

¹ Dolabella, consul désigné, avait pris la place de César, comme collègue d'Antoine.

² Appien, *Bell. civ.*, 11, 145. Voyez, dans le *Jules César* de Shakespeare, l'admirable scène du troisième acte, où Antoine lit le testament.

³ Cette villa de César paraît avoir occupé l'emplacement du palais Panfilii. On en fit un musée.

⁴ Dans ce testament où tant de gens avaient été nommés, il n'était question ni de Cléopâtre ni de Césarion, qu'elle faisait passer pour le fils du dictateur et qui, très probablement, l'était. Cette omission montre la fausseté des bruits qu'on avait fait courir touchant le crédit de la reine auprès de César et sur les projets prêtés sottement au dictateur de transporter le siège de l'empire à Alexandrie. On a donné au grand homme la folie d'Antoine ; n'en déplaise aux historiens romanciers, il faut ramener ces amours royales aux proportions d'une liaison vulgaire, sans influence sur les affaires publiques.

cadavre, il montre le sang qui la tache, les coups dont elle est percée. Les sanglots de la foule éclatent et se mêlent aux siens ; mais ce n'est pas assez. Le corps de César renversé sur le lit était caché aux yeux. Tout à coup on vit se dresser le cadavre, avec les vingt-trois blessures à la poitrine et au visage¹ ; et en même temps le chœur funéraire chantait : *Je ne les ai donc sauvés que pour mourir par eux.*

Le peuple croit que César lui-même se lève de sa couche funèbre pour lui demander vengeance. Ils courent à la curie où il a été frappé, et l'incendient ; ils cherchent les meurtriers, et, trompés par le nom, ils mettent en pièces un tribun qu'ils prennent pour Cinna, le prêteur. Des ruines embrasées de la curie, ils saisissent des brandons qu'ils lancent contre les maisons des conjurés ; puis ils reviennent au corps, le prennent et veulent le brûler dans le temple même de Jupiter. Sur l'opposition des prêtres, ils le rapportent au Forum, au lieu où s'élevait le palais des rois. Pour lui faire un bûcher, on brise les tribunaux et les bancs ; les soldats y jettent leurs javelots, les vétérans leurs couronnes, leurs armes d'honneur, leurs dons militaires ; les femmes leurs parures ; on crut voir les Dioscures, Castor et Pollux, apporter eux-mêmes la première torche enflammée. Le peuple passa la nuit entière autour du bûcher. Une comète, qui vers ce temps-là se montra au ciel, parut justifier l'apothéose. On s'écria que César était reçu parmi les dieux, et, pour la multitude, ce fut un acte de foi². Afin de consacrer cette croyance populaire et de la rendre plus durable par une image sensible, Octave dressa, dans le temple de Vénus, une statue d'airain de son père adoptif avec une étoile d'or sur la tête ; des médailles représentent ainsi le nouveau dieu.

À ce deuil du peuple répondirent au loin les gémissements des nations. Comme Alexandre, César fut pleuré de tous ceux qu'il avait vaincus, et les représentants à Rome des provinces se signalèrent par la vivacité de leur douleur. Chaque nation, dit Suétone, vint à son tour faire retentir le Forum de ses lamentations, et pleurer à sa manière le protecteur qu'elles avaient perdu ; les Juifs surtout montrèrent d'interminables regrets³ : pendant plusieurs nuits ils restèrent auprès du bûcher. On s'est demandé s'il n'y avait pas une secrète communauté de pensées entre le peuple d'où allait sortir l'unité religieuse et l'homme qui avait voulu fonder l'unité politique ? Les Juifs ne faisaient que payer leur dette envers celui qui, après les avoir vengés du profanateur de leur temple, leur avait permis d'établir à Rome une synagogue et de ne point payer le tribut pendant l'année sabbatique⁴.

Antoine avait réussi, les meurtriers fuyaient ; mais le sénat était profondément irrité qu'on eût ainsi traité l'amnistie votée la veille. Le consul, qui tenait à

¹ C'était l'image de cire dont parle Polybe, faite à la ressemblance du mort et qui, dans les cérémonies funèbres, le représentait. Antoine l'avait, fait disposer de manière qu'on pût la mettre debout et la tourner vers tous les points du Forum, pour que de partout on vit les blessures béantes.

² *In deorum numeruna relatus est, non ore modo discernentium, sed et persuasione volgi* (Suétone, *César*, 88). La comète qui parut alors est celle de Halley. Voyez dans Virgile le magnifique tableau qui termine le premier livre des *Géorgiques*. *Hac de causa*, dit Suétone (*César*, 88), *simulacro ejus in vertice additur stella*. Le mois Quintilius prit le nom de César, Julius, et le garde encore : Juillet.

³ Suétone, *César*, 84. On a vu les motifs de l'amitié de César pour les Juifs. Ceux-ci étaient déjà nombreux à Rome. Voyez le *pro Flacco*, où Cicéron montre qu'ils faisaient cause commune avec le parti populaire.

⁴ Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 3, 5. Ils avaient une colonie à Rome dès l'an 359.

paraître rester dans la légalité, à un Moment où tout le monde parlait de la constitution vengée, avait besoin de ce corps pour se mettre en état de le dominer. D'abord il le ramena à lui en provoquant le rappel de Sextus Pompée et l'abolition de la dictature ; plus sûrement encore, en arrêtant le mouvement populaire qu'un certain Amatius voulait prolonger à son profit. Cet homme, se disant parent de Marius et de César, avait élevé, sur la place même du bûcher, un autel avec cette inscription : **Au père de la patrie**, et tous les jours on venait y faire des sacrifices et des libations ; on y terminait des procès comme dans les temples. Antoine laissa son collègue, Dolabella, renverser l'autel et faire exécuter le démagogue ainsi que quelques-uns des siens.

Il consentit même à avoir une entrevue hors de Rome avec Brutus et Cassius, qui, devant l'irritation populaire, s'étaient retirés à Lanuvium. Il leur garantit toute sûreté, et, comme ils n'osaient se risquer dans la ville, où, en vertu de leur charge, ils devaient résider, il les fit investir du soin des vivres pour légaliser leur absence¹. Les autres conjurés se disposaient à aller prendre possession de leurs gouvernements ; il laissa partir Decimus Brutus pour la Cisalpine, Cimber pour la Bithynie, Trebonius pour l'Asie. Enfin, il ne s'opposa point à ce qu'on rendit à Sextus Pompée ses biens non encore vendus, avec une indemnité, de 50 millions de drachmes pour ceux qui l'avaient été, et le proconsulat des mers². Jamais le sénat n'avait trouvé un consul plus docile. Aussi, lorsque Antoine, se plaignant d'être poursuivi, comme un traître, par la haine du peuple, demanda une garde pour sa sûreté personnelle, le sénat ne se refusa point à la lui accorder. Il la porta bientôt à six mille hommes. C'était une armée qui lui permettait de jeter le masque.

Le sénat avait confirmé les actes de César : Antoine étendit cette sanction aux actes projetés du dictateur ; comme il possédait tous ses livres et qu'il avait gagné son secrétaire Faberius, il lisait dans ces documents, ou il y faisait écrire, tout ce qu'il avait intérêt à y trouver. Là république, le trésor, les charges, furent ainsi à sa discrétion, et César mort fut plus puissant qu'il ne l'avait été vivant, car ce qu'il n'eût usé faire, Antoine le faisait en son nom³ : il vendait les places, les honneurs, même les provinces, comme la petite Arménie, que lui acheta Dejotarus, comme la Crète, qui paya argent comptant son indépendance⁴, mais perdit son argent. Ces trafics scandaleux relevèrent sa fortune ; aux ides de mars, il devait 8 millions ; avant les calendes d'avril, il avait tout payé et capitalisé 135 millions, qui lui servirent à acheter des soldats, des sénateurs, et son collègue Dolabella, dès lors un des plus dangereux adversaires du parti qu'il avait d'abord servi. Pour gagner les Siciliens, Antoine leur donna le droit de cité : peut-être était-ce réellement une pensée du dictateur. Mais il ne se faisait pas scrupule de renverser, au besoin, ses lois les plus importantes. Il rétablit la troisième décurie de juges, en la composant de centurions et des manipulaires

¹ Appien, *Bell., civ.*, III, 2. Cet écrivain dit que Brutus et Cassius, pour gagner les vétérans, avaient provoqué l'abolition d'une des meilleures lois de César, celle qui interdisait aux soldats de vendre leur lot de terre avant vingt ans.

² Après la mort de César, Sextus, réfugié dans les Pyrénées, avait commencé la guerre contre le gouverneur de l'Espagne ultérieure, Asinius Pollion, et avait recouvré les deux provinces où il avait levé six légions. Quand il eut reçu le décret dont il est ici parlé, qui lui accordait une indemnité, dont il ne toucha rien, et, ce qui lui rapporta davantage, le commandement de la mer tel que Pompée l'avait eu (Appien, *ibid.*, III, 4), il se rendit à Marseille, où il réunit des vaisseaux. (Dion, XLV, 9 ; XLVI, 40 ; Appien, *ibid.*, IV, 84, 90.)

³ *Ita ne vero ?... ut omnia facta, scripta, promissa, cogitata Cæsaris, plus valerent quant si ipse viveret* (Cicéron, *ad Att.*, XIV, 10) ? Cf. *Philipp.*, I, 7, 8.

⁴ *Philippiques*, II, 37.

de la légion gauloise de l'Alouette. Il abolit la disposition sur l'appel ait peuple et sur le gouvernement des provinces consulaires, dont il autorisa la prorogation jusqu'à six années, afin de se ménager, après son consulat, une retraite d'où il pût braver longtemps ses ennemis¹. Lorsque, par toutes ces mesures, Antoine crut s'être rendu suffisamment fort, il rompit à demi la trêve conclue avec les meurtriers, en faisant dépouiller Brutus et Cassius de leurs riches gouvernements de Syrie et de Macédoine pour recevoir en échange les deux plus pauvres, ceux de la Crète et de Cyrène² ; Dolabella, son collègue, s'adjugea le premier, il prit pour lui le second, où étaient cantonnées des forces considérables. *Le tyran est mort*, s'écriait douloureusement Cicéron³, *mais la tyrannie vit toujours !*

II. — OCTAVE ET ANTOINE (AVRIL 44).

Sur ces entrefaites arriva à Rome un jeune homme jusqu'alors peu remarqué, Octave, petit-neveu de César par sa mère Atia, fille d'une sœur du dictateur. A quatre ans, il avait perdu son père, riche chevalier romain d'une famille plébéienne originaire de Velletri ; César, n'ayant pas d'enfants, s'était chargé de l'élever. A quinze ans, il reçut pour robe virile le laticlave, insigne de la dignité sénatoriale ; plus tard, un pontificat et, après la guerre d'Afrique, des récompenses militaires, bien qu'il n'eût pas fait partie de l'expédition. Une maladie l'empêcha d'arriver assez tôt en Espagne pour assister à la bataille de Munda ; mais César voulait l'emmener avec lui contre les Parthes, et il l'avait envoyé à Apollonie, au milieu des légions qui s'y réunissaient⁴. Les escadrons de l'armée de Macédoine vinrent tour à tour manœuvrer sous les yeux du jeune homme, qui, par l'ordre de son oncle, prenait part à leurs exercices. Cette précaution sauva la fortune d'Octave, car, avec la merveilleuse adresse dont il donnera bientôt tant de preuves, il s'attacha les soldats, et quand on apprit la mort du dictateur, les tribuns l'invitèrent à se mettre sous la sauvegarde de ces légions dévouées. Ses amis, Salvidienus et Agrippa lui conseillaient d'accepter⁵. C'eût été comme une déclaration de guerre au sénat et aux meurtriers ; Octave, esprit réservé, qui donnait à la prudence autant que César à l'audace, rejeta ce projet, mais, hardi à sa manière, il se résolut, malgré les avis menaçants de ses proches, à venir seul à Rome réclamer son dangereux héritage. Il comprenait bien qu'il ne pouvait échapper à la proscription qu'en se rendant redoutable et qu'il n'y avait pour sa destinée d'autre alternative que le sort ou la fortune de César.

Incertain des dispositions de la garnison de Brindes, il débarqua au petit port de *Lupia*, où l'on connaissait déjà la scène des funérailles, et les décrets du sénat qui confirmaient les actes du dictateur. Dès ce moment il prit le nom de César, que les premiers soldats qu'il rencontra saluèrent de leurs acclamations. Audevant de lui accoururent les affranchis, les amis de son père adoptif et les vétérans des colonies qui venaient lui offrir leur épée, s'il voulait venger sa mort. Mais lui, n'affichant d'autre prétention que celle d'accomplir les dernières

¹ Cicéron, *Philipp.*, I, 8, 9 ; V, 3, 6 ; Asconius, ad Cicer. in *Pisonem*, 39.

² Il y a incertitude sur la désignation des deux provinces.

³ *Ad Fam.*, XII, 1, et *Philipp.*, V, 4.

⁴ Suétone, *Octave*, 9 ; Dion, XLV, 9 ; Nicolas de Damas, 4 ; Velleius Paterculus, II, 59. Appien (*Bell. civ.*, III, 9) dit même qu'il lui donna durant une année le titre de maître de la cavalerie.

⁵ Velleius Paterculus, II, 59. Ce Salvidienus était le fils d'un pauvre paysan, et avait été lui-même pâtre dans sa jeunesse ; il s'était élevé de grade en grade sous César, et avait pris place parmi ses premiers officiers. (Appien, *ibid.*, V, 66.) Les Apolloniates offrirent à Octave tous leurs biens ; il les en récompensa plus tard, en déclarant leur cité libre et exempte d'impôt.

volontés de l'illustre victime, il voyageait sans bruit, sans faste. Près de Cumes, il apprit que Cicéron était dans le voisinage ; il alla lui faire visite, et charma le vieillard par ses caresses et son feint abandon¹. A la fin d'avril, il entra dans Rome². Antoine était absent ; il parcourait l'Italie pour y recruter des amis, surtout pour s'assurer des vétérans.

Octave avait alors dix-neuf ans à peine, en vain ses avais renouvelèrent leurs instances pour lui faire quitter le nom de César ; le second jour de son arrivée, il se présenta devant le préteur et déclara qu'il acceptait l'héritage et l'adoption, puis il monta à la tribune et promit au peuple assemblé qu'il accomplirait tous les legs de la succession³. Antoine ne revint qu'au milieu de mai ; Octave lui demanda une entrevue ; elle eut lieu dans les jardins de Pompée. Après des protestations de reconnaissance et de dévouement, Octave lui reprocha l'amnistie accordée aux meurtriers et l'oubli qu'il faisait de la vengeance due aux mânes de César. Il finit en réclamant l'argent laissé par le dictateur, afin de pouvoir acquitter ce qu'il devait au peuple. Antoine était bien décidé à ne rien restituer et comptait renvoyer aisément le nouveau venu à l'école. Il répondit que, *consul du peuple romain, il n'avait point de comptes à rendre à un jeune homme ; qu'on devait savoir que, sans ses efforts, César eût été déclaré tyran et, par conséquent, le testament annulé ; que, pour l'argent, le peu que César avait laissé avait servi à faire passer ces décrets qui sauvaient sa mémoire ; qu'au reste Octave s'engageait dans une route mauvaise, en voulant flatter le peuple, foule mobile et moins sûre dans son inconstance que le flot qui va battre incessamment de nouveaux rivages. Il devait avoir appris ces choses-là dans l'école d'où il sortait*⁴.

Octave s'éloigna profondément blessé de ces ironies amères. Ainsi tout lui manquait : ses parents, ses conseillers, le pressaient de rester dans l'ombre, et Antoine voulait l'y tenir. Un autre eût cédé, mais, derrière sa famille et ses amis tremblants, il avait vu le peuple et les soldats l'applaudir et l'encourager ; et, avec tuée audace qui valait bien celle du plus brave sur le champ de bataille, il persista. On lui refusait les trésors de son père, il mit en vente les terres, les villas du dictateur ; et comme ces domaines ne suffisaient pas, il vendit ses propres biens, il emprunta à ses amis, commençant, à l'exemple de César, par se ruiner, et, comme lui, engageant le présent au profit de l'avenir. Antoine, après s'être moqué du prétendant, finit par surveiller sérieusement sa conduite. Il multiplia devant lui les obstacles ; il empêcha qu'une loi curiate ratifiât l'adoption ; il lui suscita mille procès avec des gens qui élevaient des prétentions sur l'héritage, ou qui réclamaient des créances. Un jour que le jeune César haranguait le peuple, il le fit arracher de la tribune par ses licteurs⁵. Mais cette guerre déloyale, ces violences, profitaient à son adversaire, dont la popularité s'accroissait de tout le crédit que perdait Antoine.

Cependant il s'aperçut de cette désaffection et s'arrêta. D'ailleurs il avait besoin du peuple pour un nouveau changement. Sa province de Macédoine lui semblait

¹ Cicéron, *ad Atticum*, XIV, 10 et 11 (19 avril 44).

² Dans les fragments de Nicolas de Damas, retrouvés il y a quarante ans à l'Escorial, les choses se passent différemment. Octave, qui a fait prendre tout l'argent envoyé en Grèce pour la double expédition de César, arrive en Campanie avec de grosses sommes, il parcourt les colonies établies par le dictateur, harangue dans les villes les soldats et le peuple, distribue de l'argent et décide deux légions à le suivre à Rome. Ce récit est plus vraisemblable.

³ Cicéron, *ad Atticum*, XIV, 20 ; Dion, XLV, 6.

⁴ Appien, *Bell. civ.*, III, 20.

⁵ Dion, XLV, 6, 7.

trop loin de Rome, il voulait se faire donner la Cisalpine, puis y appeler les six légions de vétérans que César destinait à la guerre d'Orient, leur faire traverser l'Italie, et peut-être s'en servir contre ses adversaires. Par des raisons différentes, le jeune César approuvait ce plan : Decimus Brutus commandait dans la Cisalpine ; Octave avait intérêt à ne pas laisser un des conjurés *dans cette forteresse*, qui domine l'Italie et Rome. Il comptait dans l'armée de Dalmatie beaucoup d'amis ; si elle débarquait, Antoine en serait peut-être moins maître qu'il ne croyait. Les deux chefs des césariens se trouvaient donc pour un instant rapprochés ; ils se réconcilièrent, et Octave employa son influence à faire passer la loi, que le sénat combattit et que les tribus acceptèrent (juin ou juillet 44)¹.

Octave espérait qu'Antoine lui rendrait service pour service. Le peuple voulait lui donner le tribunat, quoique son adoption dans la famille patricienne des Jules créât pour lui une incapacité à cette charge ; Antoine fit échouer sa demande, en promulguant un édit qui menaçait de la puissance consulaire quiconque briguerait contre les lois. Évidemment Octave n'avait pas l'âge. Comme le peuple menaçait de passer outre, le consul rompit l'assemblée.

Malgré cet échec, le jeune César avait, en quelques semaines, fait de grands progrès ; le peuple était à lui, mais la force ne se trouvait plus au Forum, il la chercha où elle était passée ; ses émissaires parcoururent secrètement les colonies de vétérans, tandis que d'autres allaient au-devant des légions qui arrivaient de Macédoine. Ces pratiques réussirent. Un jour Antoine vit entrer chez lui des tribuns militaires qui lui rappelèrent qu'il n'y avait qu'un seul intérêt commun à tous les amis de César, la vengeance de sa mort et le maintien de ses établissements ; que ce but ne serait atteint qu'autant qu'ils ne diviseraient pas leurs forces ; qu'il devait donc se réconcilier au plus tôt avec le fils adoptif du dictateur. Ces prières valaient un ordre ; les deux chers se laissèrent emmener, par les tribuns, au Capitole, pour s'y jurer une éternelle amitié. Quelques jours après, le consul reprochait publiquement au jeune César d'avoir soudoyé contre lui des assassins, et Octave lui renvoyait la même accusation. Octave ne pouvait songer à ce moyen extrême, car il avait besoin du plus habile des généraux de son père, et il ne voulait que l'obliger d'abord à partager avec lui.

Cependant, à Rome, il se formait contre Antoine une vive opposition ; les mécontents étaient encouragés par la division qui s'était mise au camp des césariens, par les progrès de Sextus Pompée qui rassemblait une flotte, par les nouvelles, arrivées d'Orient, que Trebonius s'était saisi de l'Asie Mineure et que les légions de Syrie appelaient Cassius. Brutus avait laissé partir son collègue ; et, hésitant sur la conduite à tenir, il était resté à l'ancre dans le golfe de Pouzzoles, d'où il avait fait célébrer, avec une rare magnificence, les jeux qu'il devait au peuple de Rome pour sa préture, sans oser, toutefois, y paraître. Cicéron le conjurait de ne pas quitter l'Italie, pour être en mesure de profiter de la mésintelligence d'Antoine et d'Octave. Mais les menaces des uns et la faiblesse des autres, les légions de Brindes, les vétérans des colonies, le sénat même qui ne soutint pas Péon rompant avec le consul par un discours énergique, tout l'effraya ; il partit. Ses craintes gagnèrent Cicéron, qui s'embarqua pour la Grèce, dans l'intention d'y attendre la fin du consulat d'Antoine. Il alla jusqu'à Syracuse

¹ Appien, *Bell. civ.*, III, 25-37 ; Dion, XLV, 9. Plusieurs sénateurs avaient dit qu'ils aimeraient mieux rendre aux Gaulois leur indépendance, plutôt que de livrer cette province à Antoine. D'autres avaient proposé de réunir la Cisalpine à l'Italie, ce qui eût supprimé le gouvernement, le proconsul et l'armée qu'on y entretenait.

; là ses indécisions le ressaisirent, et le souvenir de sa première fuite d'Italie l'arrêta. A soixante-trois ans, recommencer à vivre sous la tente, il était trop tard ; mieux valait rester sur le champ de bataille, y combattre et, s'il le fallait, y mourir ; il retourna à Rome (31 août).

Antoine avait convoqué le sénat pour le 1^{er} septembre ; Cicéron évita de s'y rendre en s'excusant sur la fatigue et son état de santé. Le consul prit cette absence pour un reproche tacite, et, s'emportant en violentes invectives, il alla jusqu'à dire qu'il enverrait des soldats pour l'amener de force ou pour brûler sa maison, s'il ne venait pas. Le lendemain il y avait encore séance : Antoine n'y parut pas et laissa présider l'assemblée par son collègue Dolabella, gendre de Cicéron. Celui-ci, enhardi par les circonstances, vint siéger et lança la première de ces harangues que ; par un souvenir de Démosthène, il appela des *Philippiques*. Tout en gardant quelques ménagements pour l'homme, il attaquait vivement ses actes. Antoine, furieux, passa quinze jours hors de Rome à composer sa réponse, et, le 19 septembre, convoqua le sénat pour l'entendre. Naturellement, dans cet acte d'accusation, Cicéron était coupable d'une foule de crimes : de l'exécution illégale des complices de Catilina, du meurtre de Clodius, de la rupture entre Pompée et César et de l'assassinat du dictateur. Antoine aurait voulu réunir contre lui tous les partis, en prouvant que chacun d'eux avait une faute ou un crime à lui reprocher ; surtout il voulait le montrer aux vétérans comme la victime expiatoire que demandaient les mânes de César¹. Cicéron affirme qu'il était décidé à se rendre à cette séance et qu'il en fut empêché par ses amis². Il y eût certainement couru quelque danger, car le consul avait fait garder par des soldats les approches de la curie. Mais il n'osa même plus rester à Rome, et se retira dans une de ses villas, près de Naples, où il composa la seconde *Philippique*, œuvre divine, dit Juvénal³, qui ne fut pas prononcée et que prudemment il ne publia qu'après le départ d'Antoine pour la Cisalpine.

Durant cette guerre de paroles et ces emportements d'éloquence, Octave, avec beaucoup moins de bruit, minait plus sérieusement la puissance du consul : il lui débauchait ses soldats. Antoine apprit que les légions débarquées à Brindes étaient sourdement travaillées par de mystérieux agents, et il partit en toute hâte (3 octobre) pour arrêter la défection. Celui qui était déjà son rival quitta aussi la ville, fit une tournée parmi les colons de son père, dans la Campanie, dans l'Ombrie, et ramena dix mille hommes, en promettant à chaque vétéran qui le suivrait 2000 sesterces. Il tâchait aussi de gagner Cicéron, et par lui le sénat, afin d'obtenir de cette assemblée un titre qui parût lui conférer une autorité légale. Tous les jours il écrivait au vieux consulaire, le pressant de revenir à Rome se mettre à la tête des affaires, combattre leur ennemi commun et sauver une seconde fois la république. Il lui promettait confiance, docilité ; il l'appelait son père : Cicéron fut séduit.

À Brindes, Antoine oubliant que les soldats ne connaissent pas la discipline, quand les chefs ne connaissent plus les lois, avait durement reproché aux légionnaires leur affection pour un *enfant téméraire*⁴. Ils ne lui avaient pas, disait-il, dénoncé les agents de discorde qui s'étaient introduits dans leur camp. Mais il saurait les trouver et les punir ; pour eux, il leur promettait une

¹ Cicéron, *ad Atticum*, XIV, 43 ; *ad Familiares*, XII, 2.

² *Philippiques*, V, 7 ; *ad Familiares*, XII, 25.

³ *Divina Philippica* (X, 125). Cicéron l'envoya vers la fin d'octobre à Atticus en lui demandant s'il devait la publier. (*Ad Att.*, XV, 13).

⁴ Appien, *Bell. civ.*, III, 43.

gratification de 400 sesterces, Ces menaces et cette parcimonie, deux choses auxquelles les soldats n'étaient plus habitués, furent accueillies par des rires ironiques. Il y répondit cruellement en les faisant décimer ; des centurions furent égorgés dans sa maison même, aux pieds de Fulvie sa femme, qui fut couverte de leur sang¹. Quelques jours après, il se débarrassa encore de plusieurs suspects qu'il avait d'abord oubliés, puis il dirigea ses troupes le long de l'Adriatique sur Ariminum, tandis que lui-même, avec une escorte choisie, se rendait à Rome (octobre 44).

Il convoqua aussitôt le sénat dans l'intention d'y accuser Octave de haute trahison pour avoir levé des troupes sans mission officielle. Mais il apprit que deux des légions de Brindes venaient de passer à son rival, et le sénat lui était hostile. Il sentit qu'à Rome il serait battu ; qu'il devait, comme Sella, comme César ; chercher dans les camps les moyens de rentrer en maître dans la ville, et il partit pour Ariminum. Decimus Brutus ne s'était pas soumis au plébiscite qui le dépouillait de la Cisalpine, et invoquait, pour légitimer son refus, la ratification faite par le sénat des actes de César. Antoine allait le chasser de cette province², puis il resserrerait son alliance avec Lépide, gouverneur de la Narbonnaise et de l'Espagne citérieure, avec Plancus, qui commandait trois légions dans la Gaule transalpine ; maître alors, par lui-même ou par ses deux amis, des provinces qu'avait eues son ancien général, il repasserait le Rubicon et recommencerait l'histoire du dictateur, avec un autre dénouement, en renonçant à la clémence qui avait perdu César (novembre).

III. — OCTAVE, GÉNÉRAL DU SÉNAT (JANVIER 44).

Cicéron revint presque aussitôt à Rome (9 décembre). La situation semblait meilleure ; les chefs des deux partis avaient abandonné la ville ; les meurtriers, ou la faction des grands, étaient dans l'Orient ; Antoine et Lépide, les représentants de la soldatesque, dans les deux Gaules. Il était donc permis de penser que *les honnêtes gens*, restés maîtres de Rome et du gouvernement, pourraient, avec de l'habileté et de l'énergie, ressaisir l'influence. Cicéron se mit résolument à leur tête et rêva le retour des beaux temps de son consulat. Cependant il comprenait que le glaive, non l'éloquence, déciderait de la victoire et le sénat était sans armée !

Mais ce jeune homme qui venait de chasser Antoine en avait une. Serait-il difficile de le gagner à la bonne cause ? Il n'était encore qu'un nom, un drapeau, qui servait aux vétérans de point de ralliement. Eh bien, ce drapeau, ne peut-on s'en saisir ? Animé d'un pieux zèle, le jeune Octave n'a d'autre ambition que d'accomplir les dernières volontés de son père. Quand il se sera ruiné à le faire, il retombera dans l'obscurité. Quelques éloges, des honneurs, suffiront à cette vanité de vingt ans ; son âge répond de sa docilité. Octave donnera donc aux sénateurs cette armée qu'ils n'ont pas, et, après la victoire, on brisera l'instrument. Ne sera-ce pas un curieux spectacle et une légitime expiation que de faire servir les vétérans de César à consolider la liberté ? Telles sont les espérances dont se berçait le vieux consulaire, malgré les avis de ceux qui lui représentaient que ce jeune homme avait déjà montré une prudence, une audace au-dessus de son âge. Dix jours seulement après son retour, Cicéron fit

¹ C'est le récit sans doute exagéré de Cicéron (*Philipp.*, III, 4, et XII, 6), qui parle de trois cents exécutions. D'après Appien, il n'y aurait eu que quelques soldats mis à mort.

² Appien, *Bell. civ.*, III, 48.

au sénat et devant le peuple¹ l'éloge d'Octave ; il félicita les légions qui avaient déserté pour lui les drapeaux du consul, et le gouverneur de la Cisalpine qui résistait courageusement à l'injuste attaque de celui que son titre faisait cependant le chef légal de la république.

Antoine, en effet, assiégeait déjà Dec. Brutus dans Modène. Cicéron, recommençant l'inutile campagne de Marcellus contre César, voulait que le consul fût sommé de mettre bas les armes, de quitter sa province et d'attendre les décisions du sénat ; sinon, qu'il fût déclaré ennemi public. Et il demandait des levées, la suspension des affaires civiles, la prise de l'habit de guerre, la déclaration qu'il y avait tumulte. Mais il demandait aussi : pour Lépide, qu'il espérait détacher d'Antoine par une puérile satisfaction de vanité, une statue équestre et dorée qui lui serait dressée dans le Forum ; pour Octave, la dispense des lois Annales, un siège au sénat et le titre de propréteur. Afin qu'on n'objectât point sa jeunesse, il citait les commandements prématurés des vainqueurs de Zama et de Cynocéphales ; il rappelait qu'Alexandre avait conquis l'Asie dix années avant d'avoir l'âge requis à Rome pour briguer les faisceaux consulaires ; et il se rendait garant du patriotisme du jeune César ; il connaissait, disait-il, jusqu'à ses plus secrètes pensées ; il engageait sa parole qu'Octave ne cesserait jamais d'être ce qu'il était alors, c'est-à-dire tel qu'on souhaitait qu'il fût toujours. Le sénat, plus timide que l'ardent vieillard, qui en recouvrant la parole redevenait si vaillant, accorda ce qui lui était demandé pour l'héritier du dictateur, en y ajoutant l'érection d'une statue équestre², un siège au sénat parmi les consulaires et la ratification de ses promesses aux soldats : le trésor public fut chargé d'acquitter sa dette³.

Cependant les deux nouveaux consuls, Hirtius et Pansa⁴, anciens amis de César, obtinrent qu'une tentative serait encore faite pour conserver la paix. Les députés envoyés à Antoine revinrent à la fin de janvier avec une réponse inacceptable : il voulait, pour Brutus et Cassius, le consulat, afin de faire sa paix avec eux ; pour ses légionnaires, de l'argent et des terres : c'était, depuis Sylla, la première condition de tout traité de paix ; pour lui-même, le commandement de la Gaule transalpine pendant cinq ans, avec six légions, et le maintien de tous ses actes, comme de ceux de César. Cicéron ne put cependant arracher encore une déclaration de guerre : le décret qui chargea les deux consuls et Octave de débloquer Modène ne parla que d'un tumulte à apaiser⁵. Octave avait reçu pour cette campagne le titre de propréteur, avec l'*imperium* et un pouvoir égal à celui

¹ *IIIe et IVe Philippiques*. Voyez, à ce sujet, les sévères paroles de Brutus, dans les épîtres 46 et 47 du livre des lettres de Brutus et de Cicéron.

² Velleius Paterculus (II, 61) remarque que Sylla et Pompée avaient seuls jusqu'alors obtenu une statue équestre. Pour qu'on accordât le même honneur à un jeune homme de dix-neuf ans, il fallait qu'il y eût dans le sénat bien des partisans de César.

³ Cicéron, *Philipp.*, V, 17 ; Appien, *Bell. civ.*, III, 51 ; Dion, XLVI, 29.

⁴ Vibius Pansa était fils d'un proscrit de Sylla (Dion, XLV, 17). Avant même de rendre leurs droits à tous les fils des proscrits, César avait fait arriver Pansa au tribunat en 51 (Cicéron, *ad Fam.*, VIII, 8, 6 et 7).

⁵ Le mot *tumultus* avait deux sens : il désignait une guerre redoutable qui exigeait les efforts de tous les citoyens ou un désordre qui ne méritait pas le nom de guerre. Cicéron l'avait pris dans le premier sens, le sénat dans le second ; cependant tous les citoyens revêtirent le sagum des soldats. Les citoyens furent taxés à 5 pour 100 sur leurs biens ; les sénateurs donnèrent en outre 4 oboles pour chacune des tuiles de leur maison, comme nous payons pour nos portes et fenêtres. (Dion, XLVI, 31.)

des consuls en charge. Un autre sénatus-consulte interdit de l'appeler un enfant¹.

Antoine avait à Rome des amis nombreux² qui firent décider l'envoi d'une seconde ambassade ; pour se débarrasser de Cicéron, on l'avait nommé un des députés. Il s'aperçut à temps du piège, et, par sa douzième Philippique, il fit revenir sur une décision qui eût laissé à Antoine le temps de prendre Modène par famine. Les lettres de Sextus Pompée, qui réunissait une armée à Marseille et offrait ses services ; les nouvelles d'Orient, où Brutus et Cassius s'étaient nés en possession de leurs gouvernements de Syrie et de Macédoine, secondèrent son éloquence et entraînèrent le sénat.

Dans le courant de mars 43, Hirtius et Octave entrèrent en campagne et furent rejoints, à la fin du mois, par Vibius Pansa avec de nouvelles levées. Antoine tâcha de les décider à se joindre à lui, en leur rappelant qu'ils étaient, eux aussi, des césariens ; que l'homme qu'il assiégeait avait été un des meurtriers, et qu'ils seraient les premières victimes du parti dont ils servaient les passions. Le consul Hirtius renvoya la lettre à Cicéron, qui en donna lecture au sénat avec un éloquent commentaire³.

Ces derniers jours du grand orateur sont beaux ; il portait maintenant, dans les affaires publiques, l'activité qu'après Pharsale il avait mise dans ses travaux littéraires et qui avait fait éclore, tout à la fois, tant de chefs-d'œuvre⁴. Cette tribune restée muette depuis quinze ans, il venait de s'en saisir pour lui rendre sa puissance et son éclat. Un vieillard qu'on aurait cru brisé par l'âge et par les vicissitudes d'une fortune agitée devenait à lui seul le gouvernement tout entier. Dans le sénat, il rendait la confiance aux timides et le courage aux lâches ; dans la ville, revêtu de l'habit de guerre, afin de montrer à tous l'imminence du péril, il provoquait les dons volontaires pour suppléer au trésor épuisé, et il excitait le dévouement des pauvres qui travaillaient sans salaire pour remplir les arsenaux dépourvus. Dans les provinces, ses lettres allaient soutenir la constance des assiégés de Modène, retenir Plancus et Lépide, confirmer le jeune Pompée dans ses dispositions favorables, et appeler au secours du sénat, Pollion, de l'Espagne, Brutus, de la Macédoine, Cassius, de la Syrie. Celui-ci lui écrivait : *Je m'étonne que vous ayez pu vous surpasser ; le consulaire est plus grand que le consul et votre toge a fait plus que nos armes*⁵.

Mais Lépide ne daignait pas répondre à ses avances ; il pressait le sénat de traiter avec Antoine et il entraînait Plancus et Pollion dans sa politique cauteleuse, ou du moins fort peu sénatoriale ; le fils du proscrit de 78 et l'ancien maître de la cavalerie de César avait des intérêts que la rhétorique de Cicéron ne pouvait lui faire oublier. Quant aux tyrannicides, ils étaient bien loin et hors d'état d'intervenir dans le conflit qui devait se décider si près de Rome. Déjà l'un d'eux, Trebonius, avait payé la dette du sang : Dolabella l'avait surpris dans

¹ *Ne quis eum puerum diceret, ne majestas tanti imperii minueretur.* (Servius, ad Eclog. I.)

² Dion (XLVI, 1-28) met dans la bouche de l'un d'eux, Calenus, un violent discours contre Cicéron, qui reproduit ses accusations et les calomnies de ses adversaires. Le fameux consulat de 65 y est fort malmené.

³ XIII^e Philippique.

⁴ *Plura brevi tempore eversa, quam multis annis stante republica scripsimus* (de Off., III, 1) : les Partitions oratoires, le Brutus, les Paradoxes, l'Orateur, les Académiques, Des vrais biens et des vrais maux, les Tusculanes, les traités de la Vieillesse, de l'Amitié, du Destin, de la Gloire, des Devoirs et les Topiques.

⁵ *Ad Familiares*, III, 13.

Smyrne et mis à mort. Plus tard on raconta que de menaçants présages avaient annoncé les malheurs publics : la Mère des dieux, dont la statue s'élevait sur le Palatin, regardait le levant, elle tourna subitement son visage au couchant, comme si elle ne voulait plus voir les lieux occupés par les meurtriers ; celle de Minerve, à Modène, versa du sang¹. Les dieux se faisaient césariens ; du moins la foule à qui l'on cordait ces miracles le pensait, car les prodiges se font toujours pour ceux qui sont prêts à y croire.

Un léger avantage remporté par les troupes d'Antoine, avant la jonction des trois généraux du sénat, jeta l'inquiétude dans la ville. Le 15 avril 43, Pansa arriva près de Bologne où se trouvaient ses collègues, et les deux jours suivants on se battit avec acharnement en trois lieux à la fois. Déjà Pansa était mortellement blessé, et ses troupes reculaient en désordre, sur *Forum Gallorum* (Castel-Franco), quand Hirtius, débouchant à la tête de vingt cohortes, ressaisit la victoire. Durant cette double action, Octave avait défendu le camp contre le frère d'Antoine. Celui-ci prétendit que le jeune César, épouvanté dès les premiers coups, avait fui, sans insignes, et que pendant deux jours on ne l'avait pas revu. D'autres récits vantaient, au contraire, son courage ; il avait, disait-on, saisi une enseigne qu'il avait longtemps portée au plus fort de la mêlée². Les soldats décernèrent à leurs trois chefs le titre d'*imperator*.

Les deux armées rentrèrent dans leurs lignes ; cependant il fallait se hâter de délivrer la place, si l'on ne voulait que la famine en ouvrit les portes. Antoine la serrait étroitement ; rien ne pouvait en sortir ou y entrer : des filets jetés dans la Secchia et le Panaro interceptaient les communications que de hardis nageurs avaient d'abord établies. *Mais*, dit Pline, *Antoine n'était pas maître de l'air* ; des pigeons voyageurs portaient les messages de D. Brutus dans le camp des consuls³. Hirtius et Octave, pressés par lui de jeter un secours dans la ville, attaquèrent les lignes ennemies qui furent forcées (27 avril). Hirtius y périt ; son collègue, Pansa, mourut le lendemain des blessures qu'il avait reçues dans la première action⁴.

Avant le combat de Castel-Franco, le bruit s'était répandu à Rome qu'un des consuls avait été battu, et quelques amis d'Antoine, pour préparer un mouvement contre Cicéron, disaient que, le 22 avril, l'ancien consulaire se ferait élire dictateur. Ce jour même arriva la nouvelle de la première bataille : Cicéron fit aussitôt voter des actions de grâces aux dieux, des récompenses pour les troupes et un monument pour consacrer le souvenir de ceux qui étaient tombés en défendant la patrie⁵. Quand on connut le résultat de la seconde bataille, le peuple courut à sa maison et le mena au Capitole avec de grandes acclamations. On eût dit que le vainqueur véritable était l'éloquent vieillard, qui avait forcé le sénat à combattre et à triompher. *Ce jour*, écrivit-il à Brutus, *m'a payé de toutes mes peines*⁶. La guerre, en effet, semblait terminée ; Antoine fuyait vers les Alpes en ouvrant les prisons sur son passage, pour recruter son armée de tous

¹ Dion, XLVI, 33.

² Appien, *Bell. civ.*, III, 67. Cet écrivain montre une singulière partialité pour Antoine. Cf. Dion, XLVI, 37 ; Suétone, *Octave*, 10 ; Cicéron, *Philipp.*, XIV ; *ad Fam.*, X, 11, 30, 33.

³ Pline, *Hist. nat.*, X, 53 ; Dion, XLVI, 36.

⁴ La mort des deux consuls était un événement trop favorable à Octave pour qu'on ne l'accusât pas de l'avoir causée. Il avait, dit-on, frappé lui-même Hirtius dans la mêlée, et fait répandre du poison sur les plaies de Pansa. (Suétone, *Octave*, 11 ; Tacite, *Annales*, I, 10.)

⁵ C'est la quatorzième et dernière *Philippique*.

⁶ *Ad Brutum*, 3.

les misérables¹. Mais Decimus, délivré, le suivait plein d'ardeur ; Plancus, ramené au sénat, et qui venait par son ordre de fonder la ville de Lyon, en descendait avec une armée pour lui fermer la Gaule, et Lépide avait renouvelé ses protestations de fidélité. On crut n'avoir plus de ménagements à garder, et dix sénateurs, sous la présidence de Cicéron, furent chargés de rechercher les actes d'Antoine : c'était un premier pas vers l'abolition des actes mêmes de César². Les amis du proconsul fugitif furent inquiétés ; on demanda compte à sa femme Fulvie de ses richesses mal acquises ; le prudent Atticus se hâta de lui offrir ses services³.

IV. — FORMATION DU SECOND TRIUMVIRAT ; LES PROSCRIPTIONS ; MORT DE CICÉRON (43).

Dans cette joie, dans ces fêtes, Octave était presque oublié. C'était au nom de Decimus Brutus qu'on décrétait les cinquante jours de supplications⁴ ; on ôtait même à Octave la conduite de la guerre, pour la confier au général qu'il venait de sauver, bien que Brutus n'eût, comme il le disait lui-même, que des ombres, des fantômes, plutôt que des soldats. Les succès de Cassius en Asie, les progrès de Brutus en Macédoine, ceux de Sextus Pompée sur mer, augmentaient encore la confiance ; puis deux légions allaient arriver d'Afrique : qu'avait-on besoin de cet *enfant* ?

Avant d'expirer, le consul Pansa avait, dit-on, appelé Octave à son lit de mort, et, après lui avoir parlé de sa reconnaissance pour César, du désir qu'il avait gardé au fond du cœur de le venger un jour, il avait ajouté que l'héritier du dictateur, haï du sénat, n'avait qu'une voie de salut, un rapprochement avec Antoine⁵. Ces avertissements n'étaient point nécessaires au jeune ambitieux. Quand Brutus vint le remercier du salut qu'il lui devait : *Ce n'est point pour vous, répondit-il, que j'ai pris les armes ; le meurtre de mon père est un exécration forfait, je n'ai combattu que pour humilier l'orgueil et l'ambition d'Antoine.* De ce jour, Decimus écrivit à Cicéron de se défier de ce fils si zélé. Octave, en effet, content d'avoir prouvé à tout le monde qu'il fallait compter avec lui, ne voulait pas accabler l'ancien lieutenant de César ; il laissa Ventidius lui amener, à travers l'Apennin, deux légions levées dans la basse Italie, et Antoine, mollement poursuivi, gagna sans obstacle la ville de Fréjus, où il mit un terme aux indécisions de Lépide, en entraînant ses troupes (29 mai). Un zélé républicain, ami de ce général, Juventus Laterensis, l'avait jusqu'alors détourné de cette alliance ; quand il vit les deux chefs s'embrasser, il se perça de son épée. Decimus Brutus était trop faible pour tenir tête, avec ses recrues, à ces forces imposantes, qui s'accrurent encore, quelque temps après, par la défection d'Asinius Pollion, le gouverneur d'Espagne, par celle de Plancus, le gouverneur de la Gaule chevelue ; et Antoine se retrouva à la tête de vingt-trois légions.

Alors il fallut bien se souvenir d'Octave. Pour le retenir jusqu'à l'arrivée de Cassius et de Brutus, dont un décret du sénat pressait le retour, Cicéron voulait qu'on le comblât, qu'on l'*accablât* d'honneurs⁶. Il lui lit décerner l'ovation : c'était

¹ Cicéron, *ad Familiares*, XI, 10 ; Appien, *Bell. civ.*, III, 78.

² Appien, *Bell. civ.*, III, 82.

³ Corn. Nepos, *Atticus*, 9.

⁴ Cicéron, *ad Fam.*, XI, 18 ; Appien, *Bell. civ.*, III, 74 ; Dion, XLVI, 39.

⁵ Appien, *Bell. civ.*, III, 78.

⁶ *Cæsarem Laudandum et tollendum.* Le dernier mot a un double sens dont l'un est sinistre. (Velleius Paterculus, II, 62 ; Suétone, *Octave*, 12.)

un moyen de le séparer de ses légions, car il était d'usage que, après le triomphe, le général congédiât ses troupes. On tenta aussi d'agir sur les soldats ; on leur offrit des terres, de l'argent, surtout des congés, et l'on chercha à semer dans leurs rangs la discorde, en donnant aux uns, en refusant aux autres. Enfin Octave s'étant, pour quelques jours, éloigné de son camp, des députés du sénat s'y présentèrent. Les soldats refusèrent de les entendre, mais envoyèrent eux-mêmes à Rome une députation de quatre cents vétérans qui déclarèrent dans la curie que leur chef, dispensé par un sénatus-consulte de l'observation de la loi Annale, désirait venir briguer le consulat. On refusait l'autorisation : *Si vous ne la lui accordez pas*, dit l'un d'eux en frappant sur son épée, *ceci la lui donnera*¹ ; et ils retournèrent vers Octave, qui passa aussitôt le Rubicon avec huit légions.

Le sénat tâcha de l'arrêter par une humble ambassade qui accordait tout, même une largesse de 2500 drachmes aux soldats, récompense de leur insolente bravade. Ces humiliantes concessions restant sans effet, on reprit le grand courage des anciens jours ; on revêtit l'habit de guerre ; on arma tous les citoyens et l'on remua quelque peu de terre sur le Janicule, pour y élever des fortifications. Le préteur Cornutus, zélé républicain, montrait une belliqueuse ardeur ; il comptait sur les deux légions débarquées d'Afrique ; dès que le jeune César parut, elles passèrent à lui. Le même jour, il entra dans la ville aux applaudissements du peuple, et les sénateurs s'empressèrent de venir lui faire leur cour. Cicéron arriva tard : *Eh quoi !* lui dit ironiquement Octave, *tu te montres le dernier parmi mes amis !* Il s'enfuit la nuit suivante, tandis que Cornutus se tuait.

Une assemblée populaire proclama Octave consul, en lui donnant le collègue qu'il avait lui-même désigné, son parent Pedius (22 sept. 45), avec le droit de choisir le préfet de la ville ; et il n'avait pas encore accompli ses vingt ans² ! Il fit aussitôt ratifier son adoption, lever la proscription prononcée contre Dolabella, et distribuer à ses troupes³, aux dépens du trésor public, les récompenses promises. Pedius, de son côté, proposa une enquête sur le meurtre de César ; pour atteindre Sextus Pompée, il enveloppa dans l'accusation les meurtriers et leurs complices, ceux mêmes qui étaient absents de Rome au moment de l'exécution. Le procès aussitôt commença : Decimus Brutus fut accusé par Cornificius ; Cassius, par Agrippa, etc. On les condamna au bannissement et à la perte de leurs biens⁴. De tous les sénateurs, un seul avait osé les défendre : quelques mois plus tard, il paya de sa tête cette audace⁵.

Maintenant, Octave pouvait traiter avec Antoine, sans craindre d'être éclipsé par lui. Il était consul, il avait une armée, il était maître de Rome, et autour de lui s'étaient ralliés tous ceux des césariens qu'avaient éloignés les violences et la versatilité d'Antoine. Son, intérêt lui commandait cette alliance, car, seul, il n'aurait pu lutter contre les vingt légions que Brutus et Cassius avaient déjà réunies en Orient. Pedius commença les avances : il fit lever la mise hors la loi prononcée contre Lépide et Antoine⁶. C'était cette nouvelle qui avait décidé la défection de Plancus. Decimus, abandonné par lui, et bientôt après par tous ses

¹ C'est le mot déjà prêté à un centurion de César et qui n'est peut-être pas plus authentique que l'autre.

² *Consulatum iniit Cæsar pridie quam viginti annos impleret* (Velleius Paterculus, II, 65).

³ 2500 drachmes à chaque soldat. *De là l'usage de donner pareille somme aux soldats de toutes les lésions qui entrent en armes dans Rome après avoir proclamé un imperator.* (Dion XL, 40.)

⁴ Appien, *Bell. civ.*, III, 95 ; Dion, XLVI, 45.

⁵ Tite-Live, *Épit.*, CXX ; Dion, XLVI, 48 ; Velleius Paterculus, II, 69.

⁶ Appien, *Bell. civ.*, III, 96.

soldats, essaya de gagner la Macédoine sous un déguisement ; reconnu et saisi près d'Aquilée par un chef gaulois, il sollicita une entrevue avec son ancien compagnon d'armes. Antoine répondit en donnant l'ordre qu'on lui envoyât la tête du fugitif, puis il annonça à Octave qu'il venait d'immoler cette victime aux mânes de César : c'était la seconde qui tombait¹. Après cet échange de bons procédés, Lépide eut peu de peine à ménager un accommodement que de secrets émissaires préparaient sans doute depuis la bataille de Modène.

A la fin d'octobre, les trois chefs se réunirent près de Bologne, dans une Île du Reno², dont cinq légions, de chaque côté, bordaient les rives. De minutieuses précautions furent prises, comme on en prendra au moyen âge, contre une trahison : Lépide visita l'île ; Octave et Antoine se fouillèrent en s'abordant. Ils passèrent trois jours à former le plan du second triumvirat et à régler entre eux le partage du monde romain. Octave devait abdiquer le consulat, et être remplacé dans cette charge, pour le reste de l'année, par Ventidius, le lieutenant d'Antoine. Une magistrature nouvelle était créée, sous le titre de **triumviri rei publicæ constituendæ**. Lépide, Antoine et Octave³ s'attribuaient la puissance consulaire pour cinq ans, avec le droit de disposer, pour le même temps, de toutes les charges ; leurs décrets devaient avoir force de loi, sans avoir besoin de la confirmation du sénat ni du peuple ; enfin ils se réservaient chacun deux provinces autour de l'Italie : Lépide, la Narbonnaise et l'Espagne citérieure ; Antoine, les deux Gaules ; Octave, l'Afrique, la Sicile et la Sardaigne. L'Orient, occupé par Brutus et Cassius, resta indivis, comme l'Italie ; mais Octave et Antoine devaient aller combattre les meurtriers, tandis que Lépide, demeuré à Rome, veillerait aux intérêts de l'association. Les triumvirs avaient quarante-trois légions ; pour s'assurer la fidélité des soldats, ils s'engagèrent à leur donner, après la guerre, 5000 drachmes par tête, et les terres de dix-huit des plus belles villes d'Italie, entre autres Rhegium, Bénévent, Venouse, Nucérie, Capoue, Ariminum et Vibona⁴. Quand ces conditions eurent été écrites et que chacun en eut juré l'observation, Octave lut aux troupes les conditions du traité ; pour cimenter l'alliance, celles-ci exigèrent qu'il épousât une fille de Fulvie⁵. L'armée héritait en effet de la souveraineté du peuple ; elle délibérait, approuvait ou rejetait ; les camps remplaçaient le forum, au grand péril de la discipline et de l'ordre : je ne parle point de la liberté. Naguère, après *le grand coup des ides*, le mot, sinon la chose, avait souvent reparu. Mais le dernier des citoyens de Rome, celui qui venait de faire entendre une voix libre, était déjà proscrit.

Par cette inexorable fatalité des expiations historiques que nous avons si souvent signalée dans le cours de ces récits, le parti sénatorial allait subir la loi qu'il avait faite au parti contraire. Les proscriptions et les confiscations de Sylla vont recommencer ; mais c'est la noblesse qui payera de sa tête et de sa fortune le crime des ides de mars et le souvenir des flots de sang dont, quarante années auparavant, l'oligarchie avait inondé Rome et l'Italie.

Plus tard on conta que beaucoup de prodiges avaient annoncé les fureurs triumvirales. Un seul aurait mérité d'être vrai : des vautours, disait-on, étaient

¹ Trebonius avait été la première. Un troisième tyrannicide, Basilus, fut, vers ce temps-là, tué par ses esclaves, qu'il traitait cruellement. (Appien, *ibid.*, 98.) Un quatrième, Aquila, avait péri devant Modène.

² Probablement à Crocetta del Trebbo, à 2 milles à l'ouest de Bologne, où l'on voit une île longue de 500 pas. (Cramer, *Ancient Italy*, I, 88.)

³ Appien, *Bell. civ.*, IV, 2 ; Dion, XLVI, 55.

⁴ Appien, *Bell. civ.*, IV, 3 ; Tacite, *Annales*, I, 10.

⁵ Clodia, née d'un premier mariage de Fulvie avec le turbulent Clodius.

venus se poser sur le temple consacré au Génie du peuple romain : c'étaient bien des bêtes de proie qui accouraient, avides de carnage.

Les triumvirs se firent précéder à Rome par l'ordre envoyé au consul Pédus de mettre à mort dix-sept des plus considérables personnages de l'État ; Cicéron était de ce nombre. Puis ils arrivèrent l'un après l'autre. Octave entra le premier ; le jour suivant parut Antoine ; Lépide ne vint que le troisième. Ils étaient, chacun, entourés d'une légion et de leur cohorte prétorienne. Les habitants voyaient avec effroi ces soldats silencieux, qui allaient successivement prendre position sur tous les points d'où l'on pouvait commander la ville. Rome semblait une cité conquise et placée sous le glaive. Un jour encore se passa dans une cruelle anxiété ; quelques hommes, réunis sur le Forum par un tribun, rendirent un plébiscite qui confirmait l'usurpation en légalisant le triumvirat (27 nov.)¹.

Enfin, dans la nuit, l'édit suivant fût affiché dans tous les carrefours : Lépide, Marc Antoine et Octave, élus triumvirs pour reconstituer la république, parlent ainsi² : *Si la perfidie « des méchants n'avait pas répondu par la haine aux bienfaits ; si ceux que César, dans sa clémence, avait sauvés, enrichis et comblés d'honneurs après leur défaite, n'étaient pas devenus ses meurtriers, nous aussi nous oublierions ceux qui nous ont fait déclarer ennemis publics. Éclairés par l'exemple de César, nous préviendrons nos ennemis avant qu'ils nous surprennent.... Quelques-uns déjà ont été punis ; avec l'aide des dieux, nous atteindrons les autres. Prêts à entreprendre, au delà des mers, une expédition contre les parricides, il nous a semblé et il vous paraîtra nécessaire que nous ne laissions point d'ennemis derrière nous. Il n'y a point à hésiter, il faut les enlever, d'un coup, du milieu de vous. Toutefois, nous serons plus cléments qu'un autre imperator qui releva, lui aussi, la république ruinée et que vous avez salué du nom d'Heureux. Tous les riches, tous ceux qui ont eu des charges, ne périront pas, mais seulement les pervers. C'est pourquoi nous avons préféré dresser une liste de proscrits qu'ordonner une exécution, où les soldats égarés par la colère, auraient pu frapper des innocents. Que la fortune donc vous soit favorable ! Voici ce qui est ordonné : que personne ne cache aucun de ceux dont les noms suivent : celui qui aidera à l'évasion d'un proscrit sera proscrit lui-même. Que les têtes nous soient apportées. En récompense, l'homme de condition libre recevra 25.000 drachmes attiques, l'esclave 10.000, plus la liberté avec le titre de citoyen. Les noms des meurtriers et des révéléurs seront tenus secrets.*

Suivait une liste de cent trente noms ; une seconde de cent cinquante parut presque aussitôt ; à celle-là, d'autres encore succédèrent ! Les sénateurs eurent l'honneur d'une liste particulière ; leurs noms ne furent pas, comme au temps de Sylla, confondus avec ceux des proscrits vulgaires, et il n'est pas sûr que quelques-uns n'aient pas tenu à cette distinction dans la mort³.

Avant le jour, des gardes avaient été placés aux portes et dans les lieux qui pouvaient servir de retraite. Pour ôter aux condamnés tout espoir de pardon, en tête de la première liste on lut les noms du frère de Lépide, de L. César, oncle d'Antoine⁴, d'un frère de Plancus, du beau-père de Pollion et de C. Toranius, un des tuteurs d'Octave. Chacun des chefs avait livré un des siens pour avoir le

¹ C. I. L., t. I, 466, *Fasti colotiani*.

² Appien, *Bell. civ.*, IV, 8.

³ Dion, XLVII, 4.

⁴ Ce Lépide et L. César, cousin du dictateur, avaient été des premiers à voter le sénatus-consulte qui déclarait ennemis publics le frère de l'un et le neveu de l'autre. (Appien, *Bell. civ.*, IV, 11.)

droit de n'être point gêné dans ses vengeances. Ils tenaient leur compte avec une scrupuleuse exactitude : telle tête réclamée par l'un paraissait aux autres en valoir deux ou trois ; on discutait, on se mettait d'accord, et les trois têtes étaient données pour établir l'équivalence. Comme aux jours néfastes de Marius et de Sylla, la tribune eut ses hideux trophées ; c'est là qu'il fallait apporter les têtes pour recevoir le prix du sang. La haine, l'envie, l'avidité, toutes les mauvaises passions se déchaînèrent, et il fut aisé de faire mettre un nom sur la liste funèbre, ou de cacher parmi les cadavres des proscrits celui d'un ennemi assassiné. On donnait à des enfants la robe virile pour dégager d'avance leurs biens de tutelle, puis on les faisait condamner. On présente une tête à Antoine : *Je ne la connais pas*, répondit-il, *qu'on la porte à ma femme*. C'était celle d'un riche particulier qui avait refusé de vendre à Fulvie une de ses villas. Une femme, pour épouser un ami d'Antoine, fit proscrire son mari et le livra elle-même. Un fils découvrit aux meurtriers la retraite de son père, préteur en charge, et fut récompensé par l'édilité. C. Toranius demandait aux assassins un sursis de quelques instants pour envoyer son fils implorer Antoine : *Mais c'est ton fils*, lui répondit-on, *qui a de mandé ta mort*. Le tribun Salvius fut égorgé à table, et les meurtriers forcèrent les convives à continuer le festin¹. Verrés périt alors : Antoine avait envie de ses bronzes corinthiens. Plancus s'était caché près de Salerne, mais il ne put renoncer aux délicatesses de la vie, aux parfums qui décelèrent sa retraite. Pour sauver ses esclaves mis à la torture, il se livra lui-même.

Il y eut cependant quelques beaux exemples de dévouement Varron fut sauvé par ses amis ; d'autres par leurs esclaves ; Appius par son fils, dont le peuple récompensa plus tard la piété filiale en lui donnant l'édilité. La mère d'Antoine, sœur de L. César, se jeta au-devant des meurtriers en leur criant : *Vous ne le tuerez qu'après m'avoir égorgée, moi la mère de votre général !* Il eut le temps de fuir et de se cacher ; un décret du consul raya son nom de la liste des proscrits. Beaucoup échappèrent, grâce aux navires de Sextus Pompée qui venait se s'emparer de la Sicile, et dont la flotte croisa le long des côtes ; il avait fait afficher à Rome même, où les triumvirs promettaient 100.000 sesterces pour une tête, qu'il en donnerait 200.000 pour chaque proscrit sauvé. Plusieurs parvinrent à gagner l'Afrique, la Syrie et la Macédoine. Cicéron fut moins heureux ; Octave l'avait abandonné aux rancunes d'Antoine, à regret cependant, car c'était un meurtre inutile. Puisqu'ils allaient faire le silence au Forum, qu'était-ce qu'un orateur sans tribune ? Une voix sans écho, et qui d'elle-même se tairait. Mais Antoine et Fulvie voulaient la main qui avait écrit, la langue qui avait prononcé les *Philippiques*, et Octave s'était souvenu du cri de joie jeté par Cicéron à la nouvelle du meurtre de César, de son regret homicide de n'avoir pu, lui aussi, frapper. Par un juste retour des choses, celui qui, un jour excepté, fut plus qu'aucun autre Romain l'homme de l'humanité, allait subir le sort qu'il avait voulu faire à un plus grand homme que lui : *patere legem quam fecisti*².

Cicéron était avec son frère à sa maison de Tusculum. À la première nouvelle des proscriptions, ils gagnèrent Astura, où était une autre villa de Cicéron, située dans une petite île qui se trouvait assez près de la cote pour y avoir été plus tard

¹ Dion, XLVII, 5, 6 ; Appien, *Bell. civ.*, IV, 12-51. Il parle de trois cents sénateurs et de deux mille chevaliers proscrits. Les nombres sont moins forts dans Tite-Live (*Épit.*, CXX) ; il n'y est question que de cent trente sénateurs.

² Tite-Live dit de la mort de Cicéron : *Quæ vere existimanti minus indigna videri potuit, quod a victore inimico nil crudelius passus erat, quam quod ejusdem fortunæ compos item fecisset.* (Fragm. du livre CXX.)

réunie. De là ils comptaient s'embarquer et gagner la Grèce . : mais ils manquaient de vivres et d'argent ; Quintus retourna sur ses pas pour en prendre. Son fils tomba entre les mains des meurtriers, qui le mirent à la torture, afin de lui faire révéler le lieu où se cachait Quintus ; malgré d'atroces douleurs, le jeune homme gardait le silence ; le père, qui voyait et entendait tout, ne put supporter ce spectacle et vint se livrer. A Astura, Cicéron trouva un navire qui le porta à Circeii ; là, le désespoir le saisit, il descendit à terre en s'écriant : *Je veux mourir dans cette patrie que j'ai tant de fois sauvée !*¹ Il avait dessein de revenir à Rome, de pénétrer secrètement dans la maison d'Octave, et de se tuer à son foyer pour attacher à son cœur une furie vengeresse. Cependant ses serviteurs l'emmenèrent encore jusqu'à sa maison de Formies, où il prit terre pour se reposer quelques instants des fatigues de la mer².

A peine était-il remonté en litière, que les assassins arrivèrent conduits par un centurion nommé Herennius, et par un tribun légionnaire, Popillius, qu'il avait autrefois sauvé d'une accusation de parricide. Es enfoncèrent les portes ; mais toutes les personnes de la maison assurant qu'elles n'avaient point vu leur maître, ils restaient indécis, quand un jeune homme, nommé Philogonus, que Cicéron avait lui-même instruit dans les lettres, dit au tribun qu'on portait la litière vers la mer, par des allées couvertes. Popillius, avec quelques soldats, prit un détour pour en gagner d'avance l'issue, tandis que le reste de la troupe, avec Herennius, courait précipitamment par l'allée même. Le bruit de leurs pas avertit Cicéron qu'il était découvert ; il fit arrêter sa litière, et portant la main gauche à son menton, geste qui lui était ordinaire, il regarda les meurtriers d'un œil fixe. Ses cheveux hérissés et poudreux, son visage pâle et défait, firent hésiter les soldats, qui se couvrirent le visage pendant qu'Herennius frappait. Il avait mis la tête hors de la litière et présenté la gorge au meurtrier (4 déc. 43). *De tous ses malheurs*, dit Tite-Live, *la mort est le seul qu'il supporta en homme*.

D'après l'ordre d'Antoine, on lui coupa la tête et la main, qui furent apportées au triumvir pendant qu'il était à table. A cette vue, le triumvir montra une joie féroce, et Fulvie, prenant cette tête sanglante, perça d'une aiguille la langue qui l'avait poursuivie de tant de sarcasmes mérités. Ces tristes restes furent ensuite attachés aux Rostres. On accourut en foule pour les voir, comme naguère pour entendre le grand orateur, mais avec des larmes et des gémissements. Octave même s'affligea en secret de cette mort ; et, bien que, sous son règne, personne n'osât jamais prononcer ce grand nom, comme réparation il donna le consulat à son fils. Une fois même il rendit témoignage de ses vertus.

J'ai entendu dire, raconte Plutarque, *que plusieurs années après, Auguste étant un jour entré dans l'appartement d'un de ses neveux, ce jeune homme, qui tenait dans ses mains un ouvrage de Cicéron, surpris de voir son oncle, cacha le livre sous sa robe. Auguste, qui s'en aperçut, prit le livre, en lut debout une*

¹ *Moriar in patria sæpe servata* (Tite-Live, *Fragm.* CXX). L'historien ajoute : *Omnium adversorum nihil, ut vivo dignum erat, tulit præter mortem*. Cf. Quintilien, *Inst.*, XII, 1, et Lucain, *Pharsale*, VII, 65, qui lui est très hostile. Au contraire, Velleius Paterculus (II, 66), sous Tibère, et Juvénal (VIII, 237), sous Trajan, lui sont très favorables. Il est étrange que Tacite n'ait pas même prononcé son nom, excepté dans le *Dialogue des orateurs* (40), qui n'est peut-être pas de lui, et incidemment dans le discours de Cremutius Cordus (*Annales*, IV, 34).

² Formies (*Mola di Gaeta*) est à 4 milles de Gaète. On y voit encore, à 1 mille de la côte, des restes de la villa de Cicéron, et les habitants montrent un obélisque qu'ils donnent pour son tombeau. (Eustace, *Classical Tour*, II, 313.) Il était âgé de soixante-quatre ans moins vingt-neuf jours.

*grande partie, et le rendit au jeune homme en disant : **C'était un savant homme, mon fils ; oui, un savant homme et qui aimait bien sa patrie***¹.

Ainsi périt, dans tout l'éclat de son talent, le prince des orateurs romains, et un des plus honnêtes hommes qui aient honoré les lettres, un de ceux dont les écrits ont le plus contribué au développement moral de l'humanité.

Sans doute Cicéron ne peut être compté au nombre des esprits puissants. Comme philosophe, sa part est petite : il expose et discute, sans vues nouvelles, les opinions des diverses écoles. Lui-même le dit à Atticus : *J'y ai peu de peine, car je ne fournis que les mots dont je ne manque pas*². Son traité *des Devoirs* est l'évangile des Latins, mais il a copié Panœtios : une partie de ses ouvrages de rhétorique sont traduits ou imités des Grecs. Ses *Lois* sont plutôt un brillant résumé de la législation romaine, qu'une théorie à la manière d'Aristote ou de Platon ; et son esprit s'élève si difficilement au-dessus des choses présentes, que, dans la *République*, le plus original de ses travaux, il montre l'idéal du meilleur gouvernement tout réalisé dans la constitution de Rome. Intelligence souple et brillante, il manque de profondeur et d'étendue : c'est avant tout un artiste en beau langage.

Comme philosophe, on peut lui reprocher bien des contradictions comme consulaire, bien des erreurs ; comme particulier, bien des faiblesses.

Sa philosophie ressemblait à Janus ; elle avait deux visages, une doctrine pour les profanes, l'autre pour les adeptes. Dans la péroraison des *Verrines*, il conserve les dieux et les croyances anciennes à titre de moyens oratoires ; dans la *République* et les *Lois*, comme instrument utile de gouvernement ; et dans les *Tusculanes*, dans le traité *de la Nature des dieux*, le paganisme n'est plus qu'une suite de fables et de symboles ; dans les deux livres sur la *Divination*, le culte public est si bien détruit par une ironie mortelle, que les païens demandèrent qu'on brûlât cet ouvrage. La conclusion qui se dégage de ces données contradictoires, pour lui et pour ses lecteurs, c'est qu'il faut douter, parce que certains problèmes sont insolubles.

En politique, sa vue ne dépasse point un horizon borné. Mieux que personne il connaissait les vices des grands et de leur gouvernement ; mais, homme nouveau, il servit leurs intérêts pour faire accepter d'eux le parvenu. Grand orateur, il s'enivra de son éloquence et rêva de gouverner un empire avec des discours. S'il avait eu la qualité maîtresse de l'homme d'État, l'art de découvrir les vrais besoins de son temps, il aurait mis ses belles facultés au service des idées nouvelles, et aidé César à faire une réforme pacifique qui aurait prévenu la révolution sanglante du second triumvirat ; mais, avec César, il n'aurait eu que la seconde place, et il voulait en tout la première.

Sa correspondance révèle de fâcheux défauts, une vanité féminine³, l'habileté des compromis et une mobilité d'impressions qui le font passer en quelques jours

¹ Le grand ami de Cicéron, Atticus, ne périt pas avec lui. On l'a vu prendre ses précautions avec Antoine, en assistant de son bien la femme du triumvir qui, durant le siège de Modène, était restée sans ressources à Rome. L'habile homme, ami des tyrannicides, maria sa fille unique à Agrippa et sa petite-fille à Tibère. Aussi avait-il eu soin de détruire toute sa correspondance avec Cicéron, où les nouveaux maîtres auraient pu lire ses vœux homicides contre César.

² *Ad Atticum*, XII, 52 : *Verba tantum affero, quibus abundo*.

³ La preuve en est partout dans sa correspondance ; voyez sa curieuse lettre à Lucceius qu'il pousse à écrire l'histoire de son fameux consulat, *en accordant un peu plus à l'amitié qu'à la vérité*.

d'un sentiment au sentiment contraire¹ ; mais quel homme vu comme lui, pour ainsi dire à jour et dans le secret des plus intimes sentiments, conserverait cette réputation d'austère gravité qui n'est parfois que le masqué d'un habile intrigant ?

Enfin, s'il n'a rien créé, du moins sa merveilleuse facilité pour s'appropriier les idées d'autrui a rais en circulation un nombre infini de belles et grandes pensées que nous aurions perdues, et qui, rassemblées dans ses œuvres, ont fait de lui un des précepteurs du genre humain².

Lorsqu'il se vantait d'avoir arraché à la Grèce vieillissante sa gloire philosophique, il se trompait. Mais la civilisation grecque s'était portée vers l'Orient. Cicéron en concentra, si je puis dire, les rayons épars et les renvoya à l'Occident barbare pour lequel la Grèce n'avait rien fait³. Que nous importe, après tout, qu'il ne soit qu'un écho, si cet écho éclatant a fait entendre du monde entier des paroles qui, sans lui, seraient restées inutiles.

En morale religieuse, l'idée de l'unité et de la Providence divine, de l'immortalité de l'âme⁴, de la liberté et de la responsabilité ; humaine, des peines et des récompenses réservées à une autre vie.

En morale politique, l'idée de la cité universelle dont la charité doit être le premier lien, le perfectionnement de notre espèce, la nécessité pour tous de travailler au progrès général, et l'impérieuse obligation de fonder l'utile sur l'Honnête, le droit sur l'équité, la souveraineté sur la justice, c'est-à-dire la loi civile sur la loi naturelle, révélée par Dieu lui-même, puisqu'il l'a gravée dans le cœur de tous les hommes⁵.

Telles sont quelques-unes des nobles croyances que la magie de son style a popularisées. Tout cela, il est vrai, n'est ni rigoureusement démontré, ni enchaîné en corps de doctrines. C'est l'effort d'une belle âme qui, cherchant partout ce qui élève et console, arrive aux vérités de la religion naturelle, et non le patient travail du philosophe qui construit un système où tout se tient et s'enchaîne. Mais, pour parler au cœur, faut-il donc tant de logique ?

Je dirais volontiers comme Quintilien : *On devient meilleur à se plaire avec Cicéron*⁶, et, comme Dante, que la postérité gardera toujours son nom :

¹ A la fin d'octobre, Caton est son très cher ami ; au commencement de novembre, il ferait volontiers de lui un malhonnête homme, et cela pour la même affaire. *Amicissimus meus qui honorificentissimam in me sententiam dixit (ad Att., VII, 1)...*, *qui quidem in me turpiter fuit malevolus (Ibid., 2)*. Sénèque a dit : *In Cicerone constantia desideratur (Suasor., 11, 12)*.

² Alexandre Sévère le mit, dans son *Lararium*, à côté de Moïse et de Platon. (Lampride, *Alex. Sévère*, 31.) *After all the severe judgments we are compelled to pass on his conduct, we must acknowledge that there remains a residue of what is amiable in his character and noble in his teaching beyond all ancient example.* (Merivale, t. III, p. 212.)

³ Il dit lui-même, dans le *pro Archia* (10) : *Ce qui est écrit en grec est lu à peu près partout, le latin ne sort pas de son territoire, qui est peu de chose.*

⁴ Sur cette vie à venir et sur le gouvernement du monde par la Providence, il a plus que des doutes dans ses *traités*, mais il n'en a pas dans ses discours ; et ce sont surtout ses discours qu'on a lus.

⁵ On a dit de Cicéron qu'il était un des représentants de ce christianisme antérieur qu'on a si souvent signalé, et dont Platon fut comme l'apôtre. Érasme, en effet, est tout prêt à demander sa canonisation ; il ne doute pas.... *quia illud pectus, unde ista prodierunt aliqua divinitas occupavit.* (Le Clerc, *Œuvres de Cicéron*, t. XXVIII, p. 7.) Pétrarque avait déjà parlé de même. (Mézières, *Pétrarque*, p. 545, 414, 416.) Sur l'ensemble des idées morales de Cicéron, voyez un très savant chapitre de M. Havet (*le Christianisme et ses origines*, t. II, p. 110-142, chap. XI).

⁶ *Institut.*, X, 1 : *Ille se profecisse sciat cui Cicero valde placebit.*

*De cui la fama ancor nel mondo dura
E durerà, quanto 'l mondo lontana*¹.

Dans ces saturnales sanglantes du second triumvirat, Octave, malgré sa jeunesse, avait montré une extrême cruauté ; comme il était le plus intelligent, c'est à lui que revient la plus lourde part de responsabilité. Le meurtre surtout de l'homme qu'il avait appelé son père, qui avait assuré ses premiers pas et fait voter ses premiers honneurs, met sur son nom une tache qui ne se perdra pas dans l'éclat du règne d'Auguste. Le sang reste sur la main qui l'a répandu, et *tous les parfums d'Arabie sont impuissants à l'effacer*².

¹ *Inferno*, II, 59-60.

² Shakespeare, *Macbeth*, acte V, scène I.

CHAPITRE LX — LE SECOND TRIUMVIRAT JUSQU'À LA DÉPOSITION DE LÉPIDE (43-36).

I. — PRÉPARATIFS DES TRIUMVIRS ET DES MEURTRIERS.

Durant les jours de meurtre, Lépide et Plancus, consuls désignés, avaient promulgué un édit qui, sous menace de proscription, ordonnait de fêter joyeusement le renouvellement de l'année. Ils eurent même le courage de célébrer, chacun, un triomphe pour d'insignifiants succès en Espagne et en Gaule. Les soldats jouant sur le double sens du mot **germanus**, qui signifie frère et Germain, chantaient derrière leur char : *Ce n'est pas des Gaulois, mais de leurs frères que nos consuls triomphent*. Tous deux en effet avaient livré un frère aux meurtriers. Les soldats se sentaient nécessaires¹ et ne croyaient pas que les chefs, en souffrant leur indisciplinisme, payassent trop cher le pouvoir qu'ils leur avaient donné. A peine laissèrent-ils vendre les biens des proscrits. L'un avait voulu une villa, l'autre des terres ; celui-ci prenait la maison, celui-là l'argent et les esclaves. Il y en eut qui se firent adopter de force par de riches citoyens pour devenir leurs héritiers ; d'autres, moins patients, tuaient l'homme, proscrit ou non, dont ils enviaient la fortune. Heureux ceux dont ils se contentaient de piller les demeures. Toute la ville tremblait devant cette soldatesque recrutée de bandits, de gladiateurs et d'esclaves échappés de leurs bagnes. L'un des consuls fut cependant assez hardi pour faire mettre en croix quelques-uns de ces esclaves légionnaires.

Sauf ce bruit de soldats, un silence de mort régnait autour des trois maîtres de Rome. Des femmes, dit-on, osèrent le rompre. Pour remplir leur caisse militaire qui avait besoin de 800 millions de sesterces, ils avaient frappé d'une lourde contribution mille quatre cents des plus riches matrones. Conduites par Hortensia, la fille de l'orateur, elles se rendirent au Forum, et se firent jour jusqu'au tribunal des triumvirs. Hortensia porta la parole : *Avant de nous présenter devant vous, dit-elle, nous avons sollicité l'intervention de Fulvie ; son refus nous a contraintes à venir ici. Déjà vous nous avez enlevé nos pères, nos enfants, nos frères, nos époux ; nous ôter encore notre fortune, c'est nous réduire à une condition qui ne convient ni à notre naissance, ni à nos habitudes, ni à notre sexe ; c'est étendre sur nous vos proscriptions. Mais avons-nous donc levé contre vous des soldats ou demandé des charges ? Est : ce que nous vous disputons ce pouvoir pour lequel vous combattez ? Du temps d'Annibal, nos ancêtres ont porté volontairement au trésor leurs bijoux et leurs parures ; que viennent les Gaulois ou les Parthes, et l'on ne trouvera pas en nous moins de patriotisme : mais ne nous demandez pas de contribuer à cette guerre fratricide qui déchire la république ; ni Marius, ni Cinna, ni même Sylla durant sa tyrannie, ne l'ont osé²*. Les triumvirs voulaient faire chasser de la place l'orateur et sa suite ; le peuple s'émut, et prudemment ils cédèrent. Le lendemain parut un édit qui réduisit à quatre cents le nombre des matrones imposées.

Les adversaires politiques des triumvirs avaient payé de la vie leur opposition ; le reste du peuple paya d'une partie de son avoir sa lâche soumission. Tous les habitants de Rome et de l'Italie, citoyens ou étrangers, prêtres ou affranchis,

¹ Appien, *Bell. civ.*, IV, 35.

² Appien, *Bell. civ.*, IV, 52. Ce discours d'Hortensia, comme tant d'autres de l'antiquité, n'est probablement pas authentique ; cependant Quintilien (I, 1, 6) dit l'avoir lu. Cf. Valère Maxime, VIII, 5, 3.

possédant plus de 100.000 drachmes, *prêtèrent* la dîme de leurs biens et donnèrent leur revenu d'une année¹. Il n'est pas besoin d'ajouter que les lois et les magistratures ne furent pas plus respectées que la propriété et la vie. *Ils changeaient les magistrats*, dit un ancien² ; *ils abolissaient les lois ; ils en faisaient d'autres, selon leur bon plaisir, de sorte que le règne, de César paraissait avoir été l'âge d'or*. Lorsque, gorgés de sang et de rapines, les triumvirs annoncèrent que la proscription était finie, le sénat leur décerna des couronnes civiques comme aux sauveurs de la patrie ! Octave, qui s'était montré le plus cruel, se réserva quelques meurtres, en déclarant qu'il n'avait pas puni tous les coupables.

La dernière mesure des triumvirs en cette année terrible fut un acte de dévotion : un décret pour l'érection d'un temple à Sérapis et à Isis. C'était une concession peu coûteuse, faite au populaire, et la continuation, sur un autre terrain, de la guerre aux grands. Le petit peuple cherchait des dieux nouveaux, et il avait bien raison, car, depuis un siècle, les vieilles divinités étaient sourdes à ses prières. Mais le sénat n'aimait point ces superstitions étrangères qu'il ne dirigeait pas au gré de sa politique, comme les superstitions nationales ; il avait voulu, en 58, chasser Isis du temple de Jupiter Capitolin, et la populace s'y était opposée. En 53, au temps de la réaction oligarchique, un autre décret qui ordonna la destruction de toutes les chapelles de la déesse égyptienne, interdit son culte jusque dans l'intérieur des maisons, et César renouvela, six ans plus tard, cette défense. Maintenir la pureté de la foi romaine était le moindre souci des triumvirs : Isis plaisait au peuple ; ils la lui rendaient.

Le 1^{er} janvier 42, Plancus et Lépide prirent possession du consulat ; on renouvela le serment d'observer les lois et les actes de César, avec de grands honneurs pour sa mémoire, des fêtes, des temples, une complète apothéose. Comme on le déclarait dieu³, on lui donna un flamme, un collège de prêtres juliens, des sacrifices publics ; on défendit de porter son image aux funérailles de ses proches, puisqu'il était passé de sa famille terrestre dans celle de Jupiter ; on reconnut le droit d'asile à l'*héron*, ou chapelle, qui lui fût élevé au lieu où son corps avait été brûlé, et tous les citoyens durent célébrer l'anniversaire de sa naissance. L'homme de la plèbe qui s'y refusait était dévoué à Jupiter et à César, c'est-à-dire mis à mort ; le sénateur et le fils de sénateur en fut quitte pour une amende de 250.000 drachmes. C'est le commencement de l'étrange législation qui, sous l'empire, établit une si grande différence pénale entre l'*honestior* et l'*humilior*⁴. Une difficulté se présenta. La fête d'Apollon tombait le même jour que celle de César, et un oracle sibyllin prescrivait de n'honorer ce jour-là que le fils de Latone. On consentit à ce que le nouveau dieu cédât, ne se prévalût pas de sa récente divinité contre celle de l'ancien : la fête de César fut placée la veille des jeux Apollinaires.

Les triumvirs disposèrent de toutes les charges pour les années suivantes ; puis Octave se rendit à Rhégium, et Antoine à Brindes, où la flotte m'attendait qu'un bon vent pour porter l'armée en Grèce. Cornificius, qui commandait au nom du sénat dans l'ancienne province d'Afrique, venait d'être vaincu et tué par Sittius,

¹ Appien, *Bell. civ.*, IV, 34. Dion (XLVIII, 14) donne des chiffres différents, mais montre la situation de Rome et de l'Italie comme encore plus déplorable.

² Dion, XLVII, 15

³ Dion, XLVII, 19.

⁴ Voyez, aux *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXIX, 2e partie, mon mémoire sur les *Honestiores* et les *Humiliores*.

gouverneur de la Numidie ; tout l'Occident, moins la Sicile, où Sextus Pompée s'était établi, obéissait donc aux triumvirs. Après une vaine tentative du jeune César contre Sextus, ils passèrent la mer d'Ionie, sans être inquiétés par la flotte républicaine, forte de cent trente grands navires sous les ordres de Murcus et de Domitius Ahenobarbus.

César n'avait fait que, traverser l'Orient, le principal théâtre, de la gloire de Pompée. Le nom de ce chef y était encore respecté ; et comme les meurtriers du dictateur passaient pour avoir vengé sur lui la mort de son rival, ils avaient trouvé un sûr asile dans ces provinces animées d'ailleurs d'un tout autre esprit que celles de l'Occident. En quittant l'Italie, Brutus s'était rendu à Athènes, où il ne parut d'abord occupé que de suivre les leçons de l'académicien Théomneste et du péripatéticien Cratippe. Cependant il travaillait à gagner les jeunes Romains en résidence dans cette ville, et leur distribuait les grades sans avoir égard aux services ou à l'âge : Horace avait vingt ans à peine, il le nomma tribun légionnaire¹. Dès qu'on sut qu'il rassemblait des soldats, les débris des légions pompéiennes, restés en Grèce après Pharsale, accoururent autour de lui. Un questeur qui portait à Rome l'impôt de l'Asie se laissa gagner et lui remit 500.000 drachmes qui aidèrent à ses négociations avec les troupes ; cinq cents cavaliers, que Cinna conduisait à Dolabella en Asie, passèrent aussi de son côté, et le jeune Cicéron leva toute une légion qu'il lui donna. Enfin il trouva dans Démétriade d'immenses amas d'armes réunis par César pour son expédition contre les Parthes.

Le plébiscite qui lui avait enlevé le gouvernement de la Macédoine était illégal, puisque les actes du dictateur avaient été confirmés. Le proconsul, Q. Hortensius, le reconnut pour son successeur légitime et lui remit le commandement : décision qui lui donnait une vaste province et une armée, en face de l'Italie. Antoine avait chargé son frère, Caius, de disputer la Grèce aux républicains, en réunissant à ses soupes celles que Vatinius commandait dans l'Illyrie. Afin de prévenir leur jonction, Brutus marcha sur Dyrrachium et entraîna les soldats de Vatinius. A Apollonie, Caius Antonius n'était déjà plus maître des siens ; dans une première action, il perdit trois cohortes ; dans une seconde, il fut vaincu et pris par le jeune Cicéron, puis mis à mort sur l'ordre de Brutus, en représailles du meurtre de D. Brutus immolé par Antoine (43). Une expédition contre les Besses soumit encore la Thrace au général républicain que ses légions saluèrent du titre d'*imperator*. De l'Euxin à l'Adriatique, tout lui obéissait ; il y ramassa 16.000 talents.

Il ne faut cependant pas croire à l'existence en ces pays d'un violent amour pour la république. Les Athéniens, qui avaient tout perdu, excepté leur faconde, célébraient en prose et en vers l'acte des tyrannicides et dressaient à Brutus et à Cassius des statues de bronze, à côté de celles d'Harmodios et d'Aristogiton. Mais les autres Grecs, moins amoureux de rhétorique et mieux façonnés à l'obéissance, se soumettaient aux ordres de Brutus, parce qu'ils voyaient en lui le représentant légal du gouvernement romain. Puis la nouvelle guerre civile se terminerait sans doute par des proscriptions, qui permettraient le pillage, et certainement par des largesses aux vainqueurs. Si chaque soldat des triumvirs avait été richement récompensé pour une demi-victoire, combien ne recevraient pas ceux de Brutus pour un triomphe qui sauverait sa tête et son parti ! Aussi les aventuriers de tous les pays à l'est de l'Adriatique accouraient autour des

¹ Horace, *Satires*, I, VI, 48.

étendards des tyrannicides, comme, sur l'autre rive, ils venaient se ranger sous les enseignes des vengeurs de César. Excepté pour les chefs et leurs amis, le butin était tout et la cause rien.

Cassius s'était aussi rendu dans son gouvernement de Syrie, où il avait laissé, depuis l'expédition de Crassus, d'honorables souvenirs, et toutes les troupes étaient passées de son côté. Le collègue d'Antoine, Dolabella, arriva presque en même temps dans la province d'Asie, où ses émissaires surprirent Trebonius, un des meurtriers de César. Trebonius demanda à être conduit devant le proconsul : *Qu'il aille où il voudra*, répondit Dolabella, *à condition qu'il laisse sa tête derrière lui*. On le tortura deux jours entiers, et sa tête servit de jouet à la populace de Smyrne, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que de hideux débris. Mais Dolabella ne put soutenir ce premier avantage ; assiégé dans Laodicée de Syrie, il ordonna à un soldat de sa cohorte prétorienne de lui trancher la tête. Quand ces nouvelles arrivèrent à Rome, Cicéron avait déjà proposé la mise hors la loi de son gendre ; il provoqua le vote d'un sénatus-consulte qui confirma Brutus et Cassius dans leurs gouvernements, mit sous leurs ordres toutes les troupes répandues de la mer Ionienne à l'Euphrate, avec le droit de lever l'argent nécessaire, et d'appeler à eux le contingent des rois alliés¹. En leur annonçant ces décrets, il les pressait de reprendre la route de l'Italie, pour dispenser le sénat de recourir au dangereux appui d'Octave. Mais ni l'un ni l'autre n'avait cette décision qui double les forces. Dans un temps de révolution où l'opinion sert tant au succès, où il faut de l'audace et toujours de l'audace, ils voulaient faire une guerre méthodique, s'arrêter devant chaque ville, ne pas laisser derrière eux l'ombre d'une résistance. Au lieu de répondre à l'appel de Cicéron, Brutus lui renvoyait des sarcasmes sur sa prudence, sur sa liaison avec Octave ; il doutait de son courage et de sa prévoyance. Mais, tandis qu'il lui écrivait, et à Atticus, de belles sentences stoïques, les événements marchaient, et la nouvelle de la formation du triumvirat, des proscriptions et de la mort de Cicéron, le trouvait, lui, en route avec son armée vers l'Asie, et Cassius en marche sur l'Égypte pour punir Cléopâtre des secours qu'elle avait fournis à Dolabella !

Ils comprirent alors la nécessité de se réunir. A l'entrevue de Smyrne, Cassius fit encore prévaloir l'avis d'attendre l'ennemi en Orient, et d'occuper les troupes à réduire les peuples qui résistaient : c'étaient les Lyciens, Rhodes, le roi de Cappadoce. Ils partagèrent l'argent que Cassius, à force d'exactions, avait déjà ramassé, et se séparèrent. Brutus entra en Lycie, où il n'éprouva de résistance que devant la ville de Xanthos. Plutôt que de se rendre, les Xanthiens mirent le feu à leurs demeures et se jetèrent dans les flammes avec leurs femmes et leurs enfants² ; de toute la population, il ne survécut que cent cinquante individus. Patara, effrayée, livra ce qu'elle avait d'or et d'argent monnayé ou en lingots : quiconque essayait de cacher ses richesses était mis à mort. De son côté, Cassius attaqua Rhodes. Les habitants invoquaient leur titre d'alliés du peuple romain : *En donnant des secours à Dolabella*, répondit-il, *vous avez déchiré le traité*. Il vainquit leur flotte en deux batailles et prit leur ville, qu'il pillait. Ils lui demandaient de leur laisser au moins les statues de leurs dieux. *Je laisserai le Soleil*, leur dit-il. Quelques-uns se consolèrent, en regardant cette parole comme un présage involontaire, mais certain, d'une mort prochaine. Il fit décapiter

¹ Cassius sollicite même les secours des Parthes, auxquels il envoya le fils de Labienus et dont il recruta quelques archers. (Tite-Live, *Épit.*, CXXVII ; Appien, *Bell. civ.*, IV, 59 et 63 ; Dion, XLVIII, 24.)

² Dion, XLVII, 34.

cinquante des principaux habitants, et emporta de l'île 4500 talents. Déjà, à Laodicée, il avait pillé les temples et le trésor public, et mis à mort les plus nobles citoyens. A Tarse, qui avait profité de ces complications pour vider une vieille querelle avec Adana, il avait exigé 2500 talents. De retour sur le continent, il entra en Cappadoce, dont il tua le roi, Ariobarzane, pour s'emparer de ses richesses, et il soumit toute l'Asie romaine aux plus intolérables exactions. La province dut payer en une seule fois l'impôt de dix années. En Judée, il avait fixé la contribution à plus de 700 talents ; l'argent ne rentrant pas assez vite, malgré le zèle d'Hérode, il fit vendre les habitants des villes¹.

Dans son ancien gouvernement de Cisalpine, Brutus avait mérité par sa justice la reconnaissance des habitants qui lui avaient élevé une statue et qui obtinrent d'Auguste qu'il la laissât debout ; il s'efforçait d'adoucir les maux de la guerre. A Sardes, dans une seconde entrevue avec Cassius, il lui reprocha vivement de faire détester leur cause. *Mieux aurait valu, disait-il, laisser vivre César. S'il fermait les yeux sur les injustices des siens, du moins lui-même ne dépouillait personne.* Mais ils avaient l'armée la plus nombreuse que jamais Rome eût conduite sur un champ de bataille ; il fallait la nourrir, la payer et retenir les soldats et les officiers, en cédant à toutes leurs convoitises ; de sorte que les derniers chefs de la république semblaient prendre à tâche de prouver à des peuples, victimes de passions qu'ils ne partageaient pas, la nécessité d'un gouvernement capable d'assurer la plus précieuse de toutes les libertés, celle du foyer, des biens et de la vie.

II. — DOUBLE BATAILLE DE PHILIPPES (AUTOMNE 42).

Chargées du butin de l'Asie, les deux armées se mirent en marche pour rentrer en Europe. Une nuit que Brutus veillait dans sa tente, un spectre d'une figure étrange et terrible se présenta devant lui. *Qui es-tu, homme ou dieu ?* dit sans trembler le stoïque général. — *Je suis ton mauvais génie, répondit le fantôme ; tu me reverras dans les plaines de Philippes,* et il s'évanouit. Le lendemain Brutus raconta cette vision de son esprit troublé à l'épicurien Cassius, qui lui expliqua, comme Lucrèce, l'inanité des songes et des apparitions. Dans la Thrace, ils furent rejoints par un chef du pays, Rhascuporis, qui les conduisit par le plus court chemin en Macédoine. Ils avaient quatre-vingt mille fantassins et vingt mille cavaliers, aussi avides et indisciplinés que les soldats des triumvirs : pour les animer au combat, ils donnèrent à chacun d'eux, 1500 drachmes, aux centurions, 7500, aux tribuns, en proportion. Vingt mille auxiliaires peut-être suivaient leurs dix-neuf légions.

Une armée ennemie, commandée par Norbanus et forte de huit légions, s'était retranchée dans les gorges des Sapéens. Guidés par le Thrace Rhascuporis, ils tournèrent cette position en franchissant d'impraticables montagnes ; Norbanus échappa en se retirant rapidement sur Amphipolis où Antoine arrivait ; mais il abandonnait à ses adversaires la forte position de Philippes.

Une plaine longue de huit lieues, du nord au sud, large de quatre, de l'est à l'ouest, et entourée de trois côtés par des montagnes que couronnent de majestueuses forêts, formait un cirque immense que la nature semblait avoir elle-même préparé pour une sanglante arène². Les anciens nommaient cet endroit la porte de l'Europe et de l'Asie, parce qu'il s'y trouvait le meilleur

¹ Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIV, 18.

² Leake, *Travel in north Greece*, t. III, p. 185, 191.

passage pour aller de l'un à l'autre continent, et les Grecs y avaient placé la scène de la poétique légende de Proserpine enlevée par Pluton, quand elle cueillait les fleurs de cette plaine féconde¹. C'est là que campaient la dernière armée de la république et les premiers soldats de l'empire.

Les républicains avaient une position formidable. Maîtres de la forte place de Philippes, qui s'élevait sur un promontoire de rochers au milieu de la plaine, ils s'étaient établis en avant d'elle, des deux côtés de la *via Egnatia* : Brutus sur les pentes du Panaghirdagh, Cassius sur deux collines voisines de la mer, afin de rester en communication avec la flotte, stationnée derrière lui à Néapolis, et avec ses magasins, établis dans l'île de Thasos. En retranchement courait entre les camps qui regardaient l'ouest, par où arrivait l'armée triumvirale, et une rivière, le Gangas, couvrait le front de bandière. Mais cette rivière était partout guéable, et ce retranchement, de 270 mètres, ne devait pas être difficile à couper par un ennemi entreprenant.

Antoine s'était posté devant Cassius ; Octave, à sa gauche, en face de Brutus. Les deux armées étaient à peu près égales en nombre. Si les républicains étaient plus forts en cavalerie, leurs légionnaires ne valaient pas ceux des triumvirs, presque tous vieux soldats. Mais ils avaient une flotte formidable qui interceptait aux césariens les arrivages par mer. Aussi Antoine, menacé de la disette, bâta de ses vœux la bataille, que Cassius, par la raison contraire, voulait différer. Brutus, pressé de sortir d'inquiétude et de terminer la guerre civile, dont ses auxiliaires asiatiques réclamaient la fin, opina dans le conseil pour le combat et entraîna la majorité. On fit, dans les deux camps, les lustrations ordinaires à la veille d'une bataille², pour se concilier la faveur des dieux ; Antoine se l'assura, en choisissant bien son point d'attaque. Il manœuvra de manière à couper l'ennemi de sa flotte : ce fut donc par le sud que l'action s'engagea. Octave était encore malade, au point de n'avoir pas la force de porter ses armes ni de se tenir debout ; il quitta néanmoins son camp et se plaça entre les lignes de ses légionnaires. à l'inverse, assura-t-on plus tard, lui avait envoyé cet avis, que la plus vulgaire prudence suggérait : dans cette journée décisive, les soldats avaient besoin de voir leur chef, mort ou vif, au milieu d'eux. Un lieutenant de Brutus, Messala, attaquant impétueusement les césariens, dépassa leur aile gauche et pénétra dans leur camp, où la litière d'Octave, qui y avait été laissée, fut criblée de traits. Le bruit se répandit qu'il avait été tué, et Brutus croyait la victoire gagnée. Mais, à l'autre aile, Antoine avait percé au travers des rangs de l'ennemi et pris son camp. La poussière qui couvrait la plaine, l'étendue de la ligne de bataille, empêchaient de suivre les incidents de l'action. Cassius, réfugié avec quelques-uns des siens sur une hauteur voisine, vit un gros de cavalerie se diriger vers lui ; pour ne pas tomber vivant aux mains de ses adversaires, il se fit tuer par un affranchi : c'était Brutus qui, vainqueur, accourait à son secours. Les flatteurs de la nouvelle royauté dirent ensuite qu'au moment suprême l'épouvante avait saisi l'âme du sceptique épicurien ; qu'il avait cru voir César, couvert du manteau de pourpre et le visage menaçant, pousser sur lui son cheval. *Je t'avais tué cependant*, se serait-il écrié en détournant les yeux, et, poussé par la vengeance du dieu, il avait lui-même tendu la gorge à l'épée³. Brutus, en voyant son cadavre, versa des larmes et l'appela le dernier des Romains. Par sa farouche vertu, lui-même méritait mieux cet éloge.

¹ Appien, *Bell. civ.*, IV, 105.

² Dion, XLVII, 38.

³ Valère Maxime, I, VIII, 8.

Quintilius Varus, que César avait trouvé deux fois dans les rangs ennemis et qu'il avait deux fois renvoyé libre, se fit égorger comme Cassius par son affranchi. Labéon, un des meurtriers, creusa lui-même dans sa tente une fosse de la longueur de son corps et tendit la gorge à son esclave. A la vue de Cassius mort, Titinnius, son ami, se tua. C'était une épidémie de suicide qui s'explique par la certitude du sort que les triumvirs réservaient à leurs adversaires.

Le jour de cette première bataille de Philippes, Domitius Calvinus, qui amenait d'Italie aux triumvirs un convoi de troupes considérable, avait été battu par la flotte de Brutus. La mer leur était donc toujours fermée ; la disette devenait menaçante, et les pluies d'automne rendaient leur position, dans ces terres basses et fangeuses, à peine tenable. Devant eux une armée encore puissante, Biais derrière eux la famine, bien autrement redoutable. Il fallait donc combattre. Antoine en cherchait avec ardeur l'occasion ; pendant vingt jours les républicains s'y refusèrent. Cependant, malgré une nouvelle gratification de 1000 drachmes à ses soldats¹ et la promesse de leur abandonner le pillage de Sparte et de Thessalonique, Brutus voyait le découragement se mettre dans ses troupes. Les Thraces de Rhascuporis quittèrent son camp ; les Galates de Dejotarus passèrent dans celui des triumvirs, qui lançaient dans ses lignes des billets pleins de promesses pour les déserteurs. Brutus eut peur que ceux de ses soldats qui avaient servi sous César n'allassent rejoindre son fils d'adoption. Pour arrêter ce mouvement, il attaqua. Cette fois Octave rejeta l'ennemi qui lui était opposé jusque sur son camp, tandis qu'Antoine, vainqueur de son côté, enveloppait les légions de l'aile gauche et les taillait en pièces². Leur chef eût été pris par des cavaliers thraces sans la ruse d'un de ses amis, Lucilius ; il leur cria : *Je suis Brutus*, et se fit conduire à Antoine, qui admira son dévouement.

Cependant Brutus avait gagné une hauteur où il s'arrêta pour accomplir ce qu'il appelait sa délivrance. Straton, son maître de rhétorique, lui tendit une épée en détournant les yeux ; il se précipita sur la pointe avec tant de force qu'il se perça d'outre en outre et expira sur l'heure. L'imagination populaire a entouré de dramatiques circonstances les derniers moments du cher républicain. Le fantôme qu'il avait vu à Abydos, disait-on, lui apparut encore, suivant sa promesse, dans la nuit qui précéda la bataille, et passa devant là triste et muet. Selon d'autres une parole de colère et d'amère déception lui aurait échappé à l'heure suprême : *Vertu, tu n'es qu'un mot !* Caton, dont la vie avait été simple et droite, était mort avec plus de sérénité, en lisant un traité sur l'immortalité de l'âme. Brutus mourait, désespérant de la liberté, de la philosophie et de la vertu : juste châtiment pour ce rêveur qui avait traversé son temps sans le voir, pour ce méditatif qui, croyant arrêter d'un coup de poignard une révolution en marche depuis un siècle, n'avait fait que déchaîner d'épouvantables calamités sur sa patrie. Les républicains firent de lui leur second martyr : il ne méritait pas cet honneur.

Quelques-uns des amis de Brutus s'étaient tués à côté de lui ; d'autres, comme le fils de Caton et celui de Lucullus, avaient péri dans la mêlée : le premier s'était bravement battu, en criant son nom aux césariens pour attirer le plus d'ennemis près de ses coups, et il avait vendu chèrement sa vie. Hortensius, le fils du grand

¹ Les triumvirs de leur côté, donnèrent le lendemain de la bataille 500 drachmes à chaque soldat, 1500 aux centurions, 5000 aux tribuns. Nous citons ces chiffres afin de bien montrer pourquoi l'on se battait.

² C'est le récit d'Appien (*Bell. civ.*, IV, 128). Plutarque, dans la vie de Brutus, représente Octave comme encore battu dans cette seconde action.

orateur, était prisonnier ; sur l'ordre de Brutus, il avait mis à mort, par représailles des proscriptions, C. Antonius, tombé dans ses mains ; Antoine le fit égorger sur le tombeau de son frère. Ce triumvir montra cependant quelque douceur : il voulait que Brutus fût honorablement enseveli ; Octave fit décapiter le cadavre et porter la tête d Rome aux pieds de l'image de César¹. Il fut sans pitié envers ses captifs et assista froidement à leur supplice. Un père et son fils imploraient la vie l'un pour l'autre, il les fit tirer au sort. Un autre lui demandait au moins une sépulture : *Cela*, dit-il, *regarde les vautours*. Cependant il accueillit Valerius Messala, malgré son amitié pour Brutus, et lui laissa souvent vanter la vertu du chef républicain. Plus de quatorze mille hommes s'étaient rendus, les autres étaient tués ou en fuite ; quelques-uns de ceux-ci gagnèrent la Sicile, et toute la flotte, réunie sous les ordres de Domitius Ahenobarbus rallia celle de Sextus (automne de 42)².

Si la vengeance est un plaisir des dieux, César devait être content : du haut de l'Olympe où on l'avait fait monter, il avait vu, en l'espace de trois années, tous les héros des ides de mars tomber dans les batailles ou les proscriptions, ou se frapper de leur propre main, avec l'épée qu'ils avaient rougie de son sang.

III. — NOUVEAU PARTAGE DU MONDE. ANTOINE ET CLÉOPÂTRE. GUERRE DE PÉROUSE (41-40).

Les deux vainqueurs firent entre eux un nouveau partage. Octave prit l'Espagne et la Numidie ; Antoine, la Gaule chevelue et l'Afrique. La Cisalpine, trop voisine de Rome, devait cesser d'être province³. Quant à Lépide, déjà où l'exclut du partage parce qu'on le croyait d'intelligence avec Sextus Pompée ; plus tard, il eut l'Afrique. La part des chefs arrêtée, restait à faire celle des soldats. Ils entendaient bien qu'on leur payât la victoire. On leur avait promis à chacun un lot de terre et 5000 drachmes ou environ 4500 francs, et ils étaient cent soixante-dix mille, sans compter la cavalerie ! Les triumvirs n'avaient plus rien ; la richesse de l'Asie semblait inépuisable : Antoine se chargea de trouver en ce pays une bonne partie des 200.000 talents nécessaires⁴. Octave, toujours de santé chancelante, prit la tache, en apparence plus ingrate, de déposséder les habitants de l'Italie, pour distribuer leurs terres aux vétérans. Tandis qu'il s'acheminait vers Rome, où, il allait gagner sûrement les troupes, en leur donnant ce qu'Antoine se contentait de leur promettre, celui-ci traversait la Grèce, assistait à ses jeux, à ses fêtes, aux leçons de ses rhéteurs, et par cette

¹ Suivant Dion (XLVII, 49), cette tête n'arriva pas à Rome ; elle tomba à la mer, dans une tempête. Porcia, femme de Brutus, apprenant la mort de son mari, aurait voulu se tuer ; gardée à vue par ses proches, elle n'aurait pu accomplir son projet qu'en avalant des charbons ardents. (Appien, *Bell. civ.*, IV, 136.) Mais Plutarque (*Brut.*, 53) a lu une lettre de Brutus où il reprochait aux siens d'avoir tellement négligé sa femme, qu'elle s'était laissée mourir pour se délivrer d'une maladie douloureuse. Encore une légende héroïque à supprimer.

² Suétone, *Octave*, 15 ; Dion, XLIII, 49 ; Appien, *Bell. civ.*, IV, 151. Suivant M. Heuzey, qui, dans sa *Mission archéol. en Macédoine*, a retrouvé la champ de bataille de Philippes, Antoine força le retranchement, entre les deux collines de Madjar-tépé et de Kutchuk-tépé, tandis que Cassius était occupé à fortifier ses lignes trop étendues, puis s'empara de son camp et refoula son armée en désordre dans la direction de Philippes. Après la mort de Cassius, Brutus vint camper à Madjar-tépé pour conserver ses communications avec la mer. Mais Antoine surprit Kutchuk-tépé et y établit quatre légions. M. Heuzey pense qu'après la seconde bataille de Philippes Brutus se retira sur les pentes du Karadchidagh et qu'il se tua dans un des vallons occupés par les hameaux d'Isabola et de Kidjilik.

³ Appien, *Bell. civ.*, V, 3 ; Octave achevait ainsi ce qu'avait commencé César.

⁴ Plutarque, *Antoine*, 24. Le chiffre de cent soixante-dix mille soldats est donné par Appien.

condescendance à leurs goûts méritait le titre d'ami des Grecs. Mais en Asie, au milieu de ces voluptueuses cités, le guerrier s'oublia dans les délices. Sur cette terre de la mollesse et des plaisirs, les Romains renonçaient à ce reste de pudeur qu'ils gardaient à Rome. Antoine s'entoura de joueurs de flûte, de baladins et de danseuses. A Éphèse, il entra précédé de femmes vêtues en bacchantes, et de jeunes gens babillés en Pans, en Faunes et en Satyres. Déjà il prenait les attributs de Bacchus dont il s'appliqua à jouer le rôle par de continuelles orgies. Pour suffire à ses profusions, il foulait horriblement les peuples. Depuis Cassius, il restait bien peu d'or dans les temples et dans les trésors des villes ; mais il dépouillait les particuliers. Ses flatteurs obtenaient aisément l'héritage d'un homme vivant ; pour un bon plat, il donna à son cuisinier la maison d'un citoyen de Magnésie ; à un autre, pour une chanson, la place de receveur des impôts de quatre cités¹.

Quand les députés des villes réclamèrent contre le tribut de dix années dont il les avait frappées, il leur répondit qu'ils devaient s'estimer heureux qu'on ne leur prit point, comme aux Italiens, leurs maisons et leurs terres, mais seulement de l'or, et pas plus qu'ils n'en avaient donné aux assassins de César ; que même il leur accordait deux années pour verser le tout. Cet impôt ne produisant que 40.000 talents, il le doubla et exigea qu'il fût payé en deux termes. *Si tu nous forces à payer le tribut deux fois en un an*, osa lui dire, un certain Hybréas, *donne-nous donc deux étés et deux automnes. Tu en as sans doute aussi le pouvoir*².

Il se souvint pourtant de ceux qui avaient souffert pour lui. Il donna aux Rhodiens de vastes domaines qu'ils ne surent pas administrer, et il exempta d'impôt Tarse, Laodicée de Syrie, la Lycie, où Brutus avait fait tant de ruines et où les voyageurs modernes ont découvert les restes magnifiques ou curieux de tant de cités.

Effrayée par les menaces de Cassius, Cléopâtre lui avait fourni quelques troupes et de l'argent ; Antoine lui demanda raison de cette conduite. Elle vint à Tarse plaider sa cause, ou plutôt essayer sur lui l'empire de ses charmes. Rien ne fut oublié de la stratégie féminine pour faire réussir le complot. Elle remonta le Cydnus dans un navire dont la poupe était d'or, les voiles de pourpre et les avirons d'argent. Le mouvement des rames était cadencé au son des flûtes qui se mariait à celui des lyres. La reine magnifiquement parée et comme les peintres représentent Vénus, était couchée sous un pavillon broché d'or. De jeunes enfants l'entouraient, habillés en Amours, et ses femmes, vêtues en Néréides et en Grâces, tenaient le gouvernail ou les cordages. Les parfums qu'on brûlait sur le navire embaumaient au loin les deux rives. *C'est Vénus elle-même ! s'écriaient les habitants éblouis ; elle vient chez Bacchus*. Antoine tomba sous le charme, et, quand il vit cette femme élégante et lettrée, qui parlait six langues, lui tenir tête dans ses orgies et dans ses propos de soldat, boire comme lui, jurer comme lui, il oublia et Rome et Fulvie et les Parthes, pour la suivre, dompté et docile, à Alexandrie (41). Alors commencèrent les excès de la vie *inimitable*, les soupers sans fin, les chasses, les courses nocturnes, dans la ville, pour battre et insulter les gens, au risque du retour³.

¹ Appien, *Bell. civ.*, V, 4 ; Strabon, XIV, 148.

² Le passage de Plutarque (*Antoine*, 21) n'est pas clair. Appien (V, 4) dit qu'il se résigna à ne recevoir que l'impôt de neuf années payable en deux ans, ce qui se comprend mieux.

³ Plutarque, *Antoine*, 26. À son instigation, Antoine fit tuer sa sœur Arsinoé à l'autel de Diane de Milet, et il lui laissa empoisonner Ptolémée, son frère et son époux.

Pendant qu'il perdait, en d'indignes débauches, un temps précieux, sa femme et son frère, en Italie, déclaraient la guerre à Octave.

Le 1^{er} janvier 41, Lucius Antonius et Servilius Isauricus avaient pris possession du consulat. Fulvie, femme ambitieuse et emportée, exerçait sur tous deux une influence qui lui livrait le gouvernement ; l'indolent Lépide était complètement effacé¹. L'arrivée du jeune César ébranla cette royauté. Il irrita encore Fulvie en lui renvoyant sa fille qu'il n'avait épousée l'année précédente que pour plaire aux soldats.

D'abord elle exigea que les terres qu'il donnerait aux légions d'Antoine leur fussent distribuées par le frère de leur général, afin qu'Octave n'eût pas seul leur reconnaissance ; il céda. Puis, comme il s'éleva contre lui, au sujet de ce partage des terres, un concert de malédictions, elle tâcha d'en profiter, avant besoin de troubles en Italie pour arracher son époux à Cléopâtre². Les vétérans réclamaient les 18 villes qui leur avaient été promises, et les habitants s'emportaient contre l'injustice qui les forçait à payer pour toute l'Italie. En outre, ceux-ci demandaient une indemnité et ceux-là de l'argent pour couvrir les frais de premier établissement. En attendant, les nouveaux colons dépassaient leurs limites, usurpaient les champs voisins, et prenaient tout ce qu'ils trouvaient à leur convenance. Les dépossédés accouraient dans la ville avec leurs femmes et leurs enfants, criant misère ameutant le peuple, qui, privé de travail par les troubles et de vivres par les croisières de Sextus, insultait les soldats, dévastait les maisons des riches et ne voulait plus de magistrats, pas même de ses tribuns, afin de piller plus à l'aise. Poussé par Fulvie, Lucius survint alors, promit sa protection aux Italiens expropriés, et assura aux soldats que, s'ils n'avaient pas de terres ou s'ils n'en avaient pas assez, son frère saurait bien les dédommager avec les tributs qu'il levait pour eux dans l'Asie³.

Les Italiens s'enhardirent dans leur opposition, en la voyant encouragée par un consul, et se résolurent à défendre leurs champs les armes à la main ; sur mille points, des luttes sanglantes éclatèrent. De leur côté, les vétérans récriminaient contre Octave, qui ne tenait pas ses promesses, et ils en vinrent à un tel point d'indiscipline, qu'une révolte semblait imminente. Un jour, au théâtre, un d'entre eux s'assit aux bancs des chevaliers ; la foule murmura, et, pour apaiser le tumulte, Octave le fit sortir. Mais, après le spectacle, les soldats entourèrent le général avec des cris et des menaces, en l'accusant d'avoir fait tuer cet homme pour complaire à la multitude ; il fallut que le soldat vint se montrer à ses camarades. Ils s'écrièrent alors qu'on l'avait jeté en prison, et, comme il affirmait qu'il n'en avait rien été, ils se tournèrent contre lui, l'appelant menteur et traître : ils voulaient que l'habit militaire donnât l'inviolabilité. Un autre jour, Octave s'étant fait attendre pour une revue, ils se fâchèrent, et un tribun qui prit sa défense fut accablé de coups ; il réussit à fuir et se jeta dans le Tibre pour échapper à ceux qui le poursuivaient ; mais on l'en tira, il fut égorgé, et ils placèrent son cadavre sur le chemin par où arrivait Octave : il se contenta de leur reprocher doucement cette violence.

¹ Dion, LXVIII, 4.

² Martial (XI, 21) parle de sentiments plus tendres que Fulvie aurait eus pour Octave et auxquels il n'aurait pas répondu. Martial est bien mauvaise langue, mais Fulvie prêtait aux méchants propos. Elle en était à son troisième mari ; les deux premiers avaient été deux tribuns fameux, Clodius et Curion, et durant ses veuages sa douleur n'avait pas été inconsolable.

³ Dion, XL, 6, 7 ; Appien, *Bell. civ.*, V, 12 sq.

Sa situation devenait critique. Tout le monde s'en prenait à lui des maux qu'on souffrait ; une partie même des vétérans, gagnés par les promesses de Fulvie et de Lucius, l'abandonnèrent. Mais ces trésors que Fulvie leur montrait, son époux en ce moment les dissipait en de folles prodigalités. Octave mit en vente le reste des biens des proscrits, emprunta dans les temples, et, faisant argent de tout, ramena par ses largesses quelques-uns de ceux qui l'avaient quitté. Un coup de maître acheva de rétablir ses affaires. Il réunit les vétérans au Capitole, leur fit lire les conventions jadis arrêtées avec Marc Antoine, et leur déclara sa ferme résolution de les exécuter. *Mais Lucius*, ajouta-t-il, *travaille à renverser le triumvirat et va tout mettre en question par une guerre, l'autorité des chefs, comme les récompenses dues aux soldats. Pour moi, toujours prêt à maintenir l'accord, je prends volontiers le sénat et les vétérans pour juges de ma conduite.* Les vétérans acceptèrent ce singulier arbitrage ; ils se constituèrent, à Gabies, en tribunal et invitèrent les deux adversaires à se présenter devant eux. Le jeune César se hâta de comparaître ; Lucius Antonius, peut-être effrayé par une embuscade dressée sur sa route, ne vint pas, et Fulvie, qui, à Préneste, passait des revues l'épée au côté, se moqua bien fort du sénat botté. Cette scène n'en rendait pas moins à Octave l'appui de presque tous les vétérans. Les Italiens se jetèrent naturellement du côté opposé, qui se trouva le plus nombreux. Lucius réunit dix-sept légions de recrues ; Octave n'en avait que dix, mais de vieux soldats, avec Agrippa pour général. Les choses partirent, d'abord, aller mal pour lui. Lucius s'empara de Rome, que Lépide devait défendre, et, réunissant le peuple, il annonça que son frère renonçait à son autorité triumvirale ; qu'il briguerait selon l'usage le consulat dès qu'il aurait puni Lépide et Octave, et qu'ainsi la république et la liberté se trouveraient rétablies. C'était la contrepartie de la comédie jouée à Gabies, une pièce montée pour gagner le peuple, comme là-bas pour gagner l'armée. Lucius fut naturellement salué *imperator*, titre dont les soldats étaient prodigues, parce que, en échange, le chef leur devait un *donativum*.

Mais Agrippa le chassa de Rome sans peine, et le serra de si près, qu'il le contraignit à se réfugier dans la forte place de Pérouse, où il l'enferma par d'immenses travaux de contrevallation. Les amis d'Antoine, Asinius Pollion, Calenus, Ventidius, se portaient, comme leurs soldats, mollement à cette guerre, incertains si le triumvir l'approuvait. Fulvie, qui conduisit des secours à son beau-frère, ne put forcer les lignes des assiégeants, et la garnison fut décimée par une disette, restée proverbiale sous le nom de *fames Perusina*. Des balles de fronde lancées durant ce siège et retrouvées de nos jours en ont gardé le souvenir : *Tu meurs de faim, et tu me le caches (esuries, et me celas)*, disait l'une ; à quoi un traître répondait : *Nous sommes sans pain (sine masa)*¹. Antonius, contraint de céder aux cris des soldats, se rendit. Pour ne pas donner à Antoine un prétexte de guerre, Octave se contenta de reléguer Lucius en Espagne, où il envoya en même temps un homme énergique, P. Calvinus, qui sut maintenir cette province dans son obéissance. Il épargna aussi les vétérans qu'on trouva dans Pérouse et les enrôla dans ses légions, mais les magistrats de la ville et, dit-on, trois cents chevaliers ou sénateurs furent, aux ides de mars de l'année 40, égorgés au pied

¹ Dans cette guerre de Pérouse, Asculum doit avoir pris parti pour Antonius, car on a trouvé au pied de ses murs une balle de fronde avec le nom de Ventidius, célèbre Asculan, partisan d'Antoine. Un autre fait, ignoré des historiens, serait révélé par ces singuliers monuments : un d'eux porte ces mots : *Q. Lab. Part. Mar. Vit.*, c'est-à-dire : *Q. Labienus Parthicus à Mars Vengeur*. Ce Labienus, maître alors de l'Asie Mineure, aurait donc envoyé du secours à l'adversaire du fils de César. (Desjardins, *les Balles de fronde*).

d'un autel de César. A chaque prière qu'on lui adressait pour en sauver un, Octave répondait par le mot de Marius : *Il faut qu'il meure*. La ville avait été abandonnée au pillage ; un citoyen alluma un incendie qui la dévora et se jeta lui-même au milieu des flammes¹. Afin de punir Junon, leur déesse poliade, qui les avait si mal défendus, et dont Octave emporta l'image à Rome, comme si la déesse eut été sa complice, les habitants, quand ils rebâtirent leur ville, la placèrent sous la protection de Vulcain ; lui du moins avait sauvé son temple de l'incendie.

La destruction de cette antique cité fut le dernier acte de cruauté du triumvir². Cependant on craignait de nouvelles proscriptions. Horace, qui n'était pas encore rallié, en jette un cri de désespoir et conseille aux sages, pour échapper à ce siècle de fer, de fuir aux Iles Fortunées³. Tous les amis d'Antoine s'échappèrent sans aller si loin : Pollion se réfugia avec quelques troupes sur les vaisseaux de Domitius Ahenobarbus, qui, tout en agissant de concert avec Sextus, s'était réservé le libre commandement de l'ancienne flotte de Brutus⁴ ; la mère d'Antoine gagna la Sicile, où Sextus la reçut avec honneur ; Tiberius Claudius Nero, qui avait commandé un corps d'armée en Campanie, vint aussi chercher dans l'île un refuge ; sa femme Livia Drusilla et son fils Tiberius, âgé de deux ans, fuyaient alors devant celui dont l'une deviendra l'épouse et dont l'autre sera le successeur. Pour Fulvie, accompagnée de Plancus, elle gagna la Grèce avec ses enfants. Octave restait donc maître de l'Italie et de tout l'Occident, car le fils de Calenus, qui, après la mort de son père, avait pris le commandement des légions de la Gaule, lui livra cette province, et l'Espagne lui obéissait. L'incapable Lépide réclamait son lot : il fut envoyé en Afrique avec six légions de soldats mécontents ou trop affectionnés à Antoine. On appela cette lutte d'une année la guerre de Pérouse (41-40).

Ce bruit de guerre fait oublier les calamités qui venaient de fondre sur la péninsule et qu'il faut rappeler pour achever de peindre ces temps abominables. Rien dans l'histoire moderne ne peut donner l'idée des misères et des douleurs causées par cette nouvelle expropriation de la population rurale de l'Italie⁵. La première avait eu lieu aux dépens des vieilles races italiotes que Sylla avait dépouillées pour établir ses cent vingt mille soldats. La seconde, par un juste retour, déposséda ceux qui avaient profité de la première. Les fils des vétérans du dictateur cédèrent la place aux légionnaires des triumvirs. Virgile fut ainsi chassé de son petit patrimoine auprès de Mantoue ; Horace, qui, après sa fuite de Philippes, s'était rendu à Rome, venait de perdre les biens que lui avait laissés son digne père, l'affranchi de Venouse. Tibulle, Propertius, eurent le même sort. Protégé par Pollion et Gallus, qui étaient chargés du partage des terres dans la Cisalpine, et qui connaissaient ses premiers vers, Virgile obtint deux fois la restitution de ses champs deux fois envahis. Mais tous les propriétaires dépossédés n'avaient pas de beaux vers pour racheter leurs biens ; les plus

¹ Suétone, *Octave*, 15 : *moriendum esse*, et Dion, XVIII, 14 ; fait douteux et reposant sur des on dit : *scribunt quidam*, dans Suétone ; *λόγος ἔχει*, dans Dion. Appien (V, 48) ne parle que d'un petit nombre d'exécutions. Nursia en fut quitte pour une amende, mais si forte, que les habitants aimèrent mieux abandonner leur ville et leur territoire. (Dion, XLVIII, 13. Cf. Velleius Paterculus, II, 74 ; Appien, *Bell. civ.*, V, 49.)

² Sénèque, *de Clementia*, I, 11.

³ Ode XVIe du livre des *Épodes*, publié après sa mort.

⁴ Ce Domitius était fils de Dom. Ahenobarbus. tué à Pharsale. Bien qu'on ne sait pas avec certitude s'il avait pris part au meurtre du dictateur, il avait été pros crit par Pedius comme tyrannicide. Il fut l'aïeul de Néron. (Appien, *Bell. civ.*, V, 55 ; Suétone, *Néron*, 5.)

⁵ Le mot est d'Appien (*ibid.*, V, 5).

heureux restèrent à titre de fermiers sur les domaines qu'ils avaient tenus comme propriétaires. Les autres mendiaient et mouraient par les chemins, ou, contraints d'aller peupler de lointaines colonies, laissaient derrière eux, en des mains étrangères, le foyer paternel et le tombeau des aïeux :

*Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva....
Impius hæc tant cutta novalia miles habebit,
Barbarus has segetes !¹*

L'Ofellus d'Horace est le portrait de beaucoup d'hommes en ce temps-là, mais tous n'étaient pas capables de dire comme lui : *À la fortune contraire répondez par un mâle courage.*

Forliaque adversis opponite pectora rebus².

Depuis quarante ans le droit de propriété n'avait pas existé dans la péninsule : considération qui suffirait seule à prouver la nécessité, de l'empire, puisque la fin de la république fut pour l'Italie la fin de maux dont nos guerres les plus terribles ne peuvent donner une idée.

IV. — TRAITÉS DE BRINDES (40) ET DE MISÈNE (39), DÉFAITE DE SEXTUS POMPÉE ET DÉPOSITION DE LÉPIDE (36).

Ni les cris de Fulvie ni le bruit de cette guerre n'avaient pu distraire Antoine de ses plaisirs, ou plutôt il avait compris qu'il ne s'agissait que d'une cabale soulevée par les intrigues de sa femme. Une attaque hardie des Parthes le réveilla enfin. La dureté et les exactions du gouverneur qu'il avait laissé en Syrie avaient amené une révolte ; les Parthes appelés par la population et conduits par un fils de Labienus qui s'était réfugié à la cour de Ctésiphon, avaient envahi cette province et entamé l'Asie-Mineure³. Au printemps de l'année 40, Antoine se rendit à Tyr, la seule ville de Phénicie où ils ne fussent pas encore entrés ; des lettres de Fulvie qui l'y attendaient lui apprirent la fin de la guerre de Pérouse et la fuite de tous ses amis. Il devenait nécessaire de compenser l'effet produit par cet échec, en reparaisant avec des forces considérables sur les côtes de l'Italie. Remettant donc à l'habile Ventidius le soin de tenir tête aux Parthes, il fit voile, avec deux cents vaisseaux que Chypre et Rhodes lui donnèrent, pour Athènes, où il trouva Fulvie. L'entrevue des deux époux fut un échange d'amères et légitimes récriminations, l'une sur le séjour à Alexandrie, l'autre sur la folle guerre de Pérouse. Cependant les événements se précipitaient en Occident où Octave avait pris possession de la Gaule. Il fallait se hâter d'arrêter cette fortune croissante ; Antoine, laissant dans Sicyone Fulvie malade de chagrin et de honte, s'entendit avec le pompéien Domitius, qui lui ouvrit passage à travers la mer d'Ionie, et commença les hostilités par le siège de Brindes. En même temps, il engageait Sextus Pompée à attaquer l'Italie méridionale : déjà Rhegium était bloqué ; les troupes pompéiennes arrivaient devant Consentia, et la Sardaigne avait fait défection.

Octave paraissait en sérieux danger, tuais il tirait une grande force de cette réunion contre lui d'hommes qui la veille se combattaient. Tandis que le camp

¹ Virgile, *Bucoliques*, I, 3 et 71-72. Un petit poème en 183 vers, les *Diræ*, qu'on a quelquefois attribué à Virgile, contient aussi des imprécations contre ceux qui ont ravi à l'auteur son domaine.

² *Satires*, II, 11, 112-136.

³ Labienus y vainquit Decidius Sixa, et, après cette victoire, prit le titre d'*imperator* et le surnom étrange de *Parthicus*.

ennemi allait renfermer un fils de pompée, un triumvir et un des meurtriers de César, il restait le seul représentant du principe nouveau auquel tant d'intérêts s'étaient déjà ralliés ; et tel est l'avantage des situations nettes, même en politique, que cette menaçante coalition était au fond peu redoutable. Le souvenir des combats de Philippes était encore trop vivant dans l'esprit des vétérans de l'armée triumvirale pour qu'ils voulussent se battre les uns contre les autres. Ils forcèrent leurs chefs à traiter, et Cocceius Nerva, ami des deux triumvirs, ménagea un accommodement ; les conditions en furent arrêtées par Pollion et Mécène, et la mort de Fulvie en hâta la conclusion. Antoine fit tuer un conseiller de sa femme, qui avait été le principal instigateur de la guerre de Pérouse ; et, comme preuve de son désir d'établir une bonite paix, il livra à son collègue les lettres d'un lieutenant d'Octave dans la Narbonnaise, Salvidienus, qui offrait de lui amener ses troupes. Appelé sous un prétexte à Rome, le traître y fut mis à mort. Un nouveau partage du monde romain donna l'Orient jusqu'à la laser Adriatique à Antoine, avec l'obligation de combattre les Parthes ; l'Occident à Octave, avec la guerre contre Sextus : Scodra (Scutari), sur la côte illyrienne, marqua la commune limite. Ils laissèrent l'Afrique à Lépide, et convinrent que, quand ils ne voudraient pas exercer eux-mêmes le consulat ils y nommeraient tour à tour leurs amis. Octavie, sœur du jeune César, et déjà veuve de Marcellus, épousa l'autre triumvir¹. Elle venait de donner le jour à celui qui est peut-être *l'enfant prédestiné* de la IV^e églogue de Virgile, à ce Marcellus, *glorieux rejeton de Jupiter*, que le poète immortalisera au VI^e livre de l'*Énéide* (40)². Les amis de la paix espéraient que cette jeune femme, respectée de tout le peuple et tendrement aimée de son frère, saurait, par ses vertus, fixer Antoine et conserver l'union entre les deux maîtres du monde romain (40)³.

Les triumvirs revinrent à Rome pour célébrer cette union. Les fêtes furent tristes, car le peuple manquait de pain ; Sextus, qui n'avait pas été compris dans le traité de Brindes, continuait à intercepter les arrivages. Rien ne passait et les négociants n'osaient plus quitter les ports de Smyrne, d'Alexandrie, de Carthage et de Marseille. A l'exemple des soldats, la foule demanda la paix à grands cris. Un édit, qui obligeait les propriétaires à fournir 50 sesterces par tête d'esclave, et qui attribua au fisc une portion de tous les héritages, causa une nouvelle irritation. Les triumvirs furent poursuivis d'injures ; mais le peuple ne pouvait plus faire même une émeute : des vétérans se ruèrent sur la multitude et l'obligèrent à fuir, en laissant nombre de morts sur la place⁴. Antoine se lassa le premier de ces cris et pressa son collègue de traiter avec Pompée. Quelques mois auparavant, Octave avait épousé la sœur de Scribonius Libo, beau-père de Sextus, dans l'espoir que cette alliance ouvrirait les voies à un accommodement. Libo, en effet, s'interposa entre son gendre et les triumvirs. Mucia, mère de Sextus Pompée, représenta elle-même à son fils qu'assez de sang avait été versé

¹ Plutarque, *Antoine*, 34. Il appelle Octavie *χοήμα θχυμαστόν γυναιχός*.

² Properce (III,18) fait mourir Marcellus à vingt ans, ce qui mettrait sa naissance en 43, plus de deux ans avant la paix de Brindes et l'églogue de Virgile ; mais Servius (*ad Æn.*, VI, 862) lui donne deux ans de moins : *Il tomba malade*, dit-il, *dans sa seizième année, et mourut dans la dix-huitième*. Je suis plus disposé à accepter le chiffre du savant commentateur que celui du porte. Il faut cependant reconnaître qu'il reste toujours de grandes difficultés au sujet de *l'enfant prédestiné*.

³ Cette même année, le tribun Falcidius fit passer la loi qui porte son nom et qui resta fameuse sous l'empire ; elle défendait de disposer en legs de plus des trois quarts de son bien et assurait aux héritiers l'autre quart, la *quarte falcidienne*.

⁴ Appien, *Bell. civ.*, V, 68 ; Dion, XLVIII, 19.

dans cette malheureuse querelle : Sextus céda¹. Ils s'abouchèrent tous trois au cap Misène, sur une digue construite du rivage à la galère amirale et coupée en son milieu, de sorte que les négociateurs, séparés par un intervalle où passait la mer, pouvaient discuter, sans craindre une surprise. Pompée avait sa flotte derrière lui, les triumvirs leurs légions. Ceux-ci consentaient à le laisser revenir à Rome, mais il demanda à être reçu dans le triumvirat à la place de Lépide : la conférence fut rompue. Pressé par son affranchi Menas, il allait regagner la Sicile et dénoncer de nouveau les hostilités, quand Libo et Mucia le ramenèrent à une seconde entrevue, où les conditions suivantes furent arrêtées. *Sextus aura pour provinces la Sicile, la Corse, la Sardaigne et l'Achaïe, avec une indemnité de 15.500.000 drachmes². Il aura le droit de briguer, quoique absent, le consulat, et de faire administrer cette charge par un de ses amis. Les citoyens réfugiés près de lui pourront revenir à Rome et rentrer dans leurs biens ; ceux qui ont été portés sur les listes de proscription n'en recouvreront que le quart ; les meurtriers de César sont exclus de l'amnistie. Les gratifications réservées aux soldats des triumvirs seront accordées aux siens, et les esclaves réfugiés près de lui auront la liberté. De son côté, il purgera la mer des pirates, retirera ses garnisons des points qu'elles occupent sur les côtes d'Italie, et enverra le blé que la Sicile et la Sardaigne avaient coutume de fournir à Rome³. Le traité sera confié à la garde des vestales.*

Quand on vit les trois chefs franchir l'étroite barrière qui les séparait, et s'embrasser en signe de paix et d'amitié, un même cri de joie partit de la flotte et de l'armée. Il semblait que ce fût la fin de tous les maux. L'Italie n'allait plus craindre la famine ; les exilés, les proscrits, retrouvaient leur patrie. On annonça encore aux troupes qu'un mariage cimenterait l'union : la fille de Pompée fut fiancée au neveu d'Octave. Puis les trois chefs se donnèrent des fêtes. Le sort désigna Pompée pour traiter le premier ses nouveaux amis. *Où souperons-nous ?* demanda joyeusement Antoine. *Dans mes carènes*, répondit Sextus, en montrant sa galère : mordante équivoque qui rappelait qu'Antoine possédait à Rome, dans le quartier des Carènes, la maison du grand Pompée⁴. Au milieu du festin, Menas, assure-t-on, vint dire à l'oreille de Sextus : *Voulez-vous que je coupe les câbles, et je vous rends maître de tout l'empire ?* Il réfléchit un instant, puis répondit : *Il fallait le faire sans m'en prévenir ; Pompée ne peut trahir la foi jurée.* Anecdote douteuse, comme beaucoup de celles que les anciens rapportent. Avant de se séparer, ils arrêtèrent la liste des consuls pour les années suivantes (39).

Les deux paix de Brindes et de Misène ne furent qu'une trêve pour ceux qui les avaient signées ; mais pour l'Italie, du Rubicon au détroit de Messine, elles marquèrent la fin des luttes sanglantes. Durant trois siècles et demi, un seul jour excepté, celui où mourut Vitellius, Rome et la péninsule ne revirent plus la guerre déchirer leur sein. Et lorsque, se rappelant les Gaulois, Pyrrhus, Annibal, Spartacus et cette histoire du dernier siècle de Rome républicaine qui n'est qu'un

¹ Un de ses principaux officiers, Murcus, le pressait aussi de traiter. Son affranchi, Menas, qui commandait pour lui en Sardaigne, l'en détourna vivement, en lui représentant qu'il fallait laisser faire la famine. Il ne réussit pas à le convaincre, mais il lui rendit suspect Murcus, que Sextus fit tuer. (Velleius Paterculus, II, 77 ; Appien, *Bell. civ.*, V, 70 ; Dion, XLVIII, 19.)

² Dion, *ibid.*, 36.

³ Plutarque, *Antoine*, 33 ; Dion, *ibid.* ; Appien, *Bell. civ.*, V, 72 ; Velleius Paterculus, II, 77.

⁴ Plutarque, *Antoine*, 55 ; Appien, *Bell. civ.*, V, 73. Des précautions analogues à celles dont on usait au moyen âge dans les entrevues de princes rivaux furent prises pour ces fêtes. Antoine et Octave s'y rendirent avec des armes cachées. (*Id.*, *ibid.*)

long récit de combats, on voit la paix descendre enfin sur ces plaines de l'Italie dont il n'est pas une qui n'eût servi de champ de bataille, sur ces collines de l'Apennin qui avaient été autant de forteresses vingt fois assaillies, on est forcé de se mettre du parti de celui qui donna cette paix, sauf à demander compte aux héritiers de la république de ce qu'ils feront pour le reste du monde.

Après la paix de Misène, Octave et Antoine vinrent un moment à Rome recevoir les témoignages de la joie populaire. L'un en partit bientôt pour aller soumettre quelques peuples gaulois révoltés, l'autre pour attaquer les Parthes. Antoine emportait un sénatus-consulte qui ratifiait d'avance tous ses actes¹. Le sénat devait s'estimer heureux qu'un de ses maîtres lui eût demandé un décret ; ce vote prouvait son existence, dont on avait pu douter aux négociations de Misène, où il n'avait pas plus été question de lui que de Lépide. Les triumvirs cependant ne l'oubliaient pas, car ils faisaient chaque jour de nouveaux sénateurs : c'étaient des soldats, des barbares, même des esclaves ; un de ceux-ci obtint la préture². Il est vrai qu'on avait porté le nombre des préteurs à soixante-dix-sept. Quant au peuple, les jours de comices, il recevait des ordres écrits et votait en conséquence.

Le traité de Misène était inexécutable. Il ne se pouvait pas qu'Octave laissât les approvisionnements de Rome et de ses légions, ainsi que le repos de l'Italie, à la merci de Pompée, qui, de son côté, rêvait pour lui-même l'empire de Rome. En attendant, Sextus tenait à Syracuse, une cour brillante ; un trident à la main, couvert d'un manteau qui rappelait la couleur des vagues, il se faisait appeler le fils de Neptune, et il y avait quelque droit, puisque le premier il avait prouvé aux Romains, qui se refusaient à le comprendre, quelle puissance donne l'empire de la mer. Mais, depuis dix ans qu'il avait quitté Rome et qu'il vivait, à l'aventure, Pompée avait pris les habitudes d'un chef de bande plutôt que celles d'un général. Des esclaves, des affranchis, commandaient ses escadres. Une voix libre s'élevait-elle du milieu des nobles romains réfugiés auprès de lui, il s'en indignait comme d'une insolence. L'assassinat de Murcus avait découragé les plus dévoués, et beaucoup avaient saisi le prétexte de la paix de Misène pour l'abandonner. Brave de sa personne, il ne savait pas user de la victoire, et nous allons le voir perdre plusieurs fois de favorables occasions.

Les premiers torts vinrent des triumvirs. D'abord, Antoine refusa de mettre Sextus en possession de l'Achaïe, sous prétexte que les Péloponnésiens lui devaient de grosses sommes dont il voulait se faire payer ; puis Octave répudia Seribonia, pour épouser Livie, alors grosse de six mois, et qu'il força Tiberius Néron à lui céder. A ces provocations, Sextus répondit en réparant ses vaisseaux et en laissant la carrière libre aux pirates ; presque aussitôt le prix des vivres augmenta en Italie (38).

Octave essaya d'entraîner ses deux collègues ; Lépide accepta, mais employa tout l'été à réunir des troupes et des navires. Pour Antoine, pressé par sa femme, il vint d'Athènes, où il avait passé l'hiver, chercher le jeune César à Brindes, et, ne l'y trouvant pas, il se bâta de retourner en Grèce, en l'invitant à conserver la paix. Tout le poids de la guerre retombait donc sur Octave. Heureusement, il avait négocié la trahison de l'affranchi Menas, qui lui livra la Corse, la Sardaigne, trois légions et une forte escadre. Il le reçut avec de

¹ Appien, *Bell. civ.*, V, 75.

² Son éléction causa cependant un tel scandale, que les triumvirs, après l'avoir affranchi la firent jeter du haut de la roche Tarpéienne. (Dion, XLVIII, 34.)

grandes marques d'estime, l'éleva au rang de chevalier et lui donna le commandement de sa flotte, sous l'autorité supérieure de Calvisius Sabinus¹.

L'affranchi prouva, dès la première rencontre, son dévouement et son habileté. Il tint tête dans le golfe de Cumès à une flotte pompéienne et tua son chef, autre affranchi de Sextus, que remplaça encore un ancien esclave. Octave tenta de passer en Sicile ; attaqué au milieu du détroit, il eût laissé la victoire aux ennemis, si l'approche de Menas ne les avait forcés à rentrer dans Messine. Le combat était à peine terminé, qu'une tempête détruisit presque en entier sa flotte ; mais Sextus ne sut pas profiter de cet avantage, et Agrippa arrivait.

Ce grand homme de guerre, qui venait de pacifier l'Aquitaine et de franchir le Rhin comme César, prit en main la conduite des opérations. Au lieu de précipiter les coups, il voulut les assurer en ne donnant rien au hasard. Octave avait un bon port dans la mer Supérieure, mais pas un dans la mer Tyrrhénienne qui fût à proximité de la Sicile. Agrippa créa le Port Jules par la jonction du lac Lucrin au lac Avernus et de tous les deux à la mer², puis il construisit une flotte, et par de continuels exercices, il forma des matelots et des légionnaires qui rappelèrent pour l'habileté les vieilles phalanges républicaines. Au printemps de l'année suivante (36), Octavie ramena encore son époux à Tarente, et, comme elle n'y trouva pas son frère, elle alla au devant de lui et l'entraîna vers cette ville, avec Mécène et Agrippa. L'entrevue eut lieu sur les bords du Bradanus, entre Tarente et Métaponte³. Durant plusieurs jours on vit les deux triumvirs se promener sans gardes et se prodiguer les marques d'une confiance qui ne trompait personne ni eux-mêmes. Ils dépouillèrent Sextus du sacerdoce et du consulat et prorogèrent pour cinq ans leur autorité triumvirale ; un fils d'Antoine et de Fulvie, Antyllus, fut fiancé à la fille d'Octave et de Scribonia, la trop célèbre Julie, et de mutuels présents parurent sceller cette amitié tant de fois renouvelée : Antoine donna à son collègue cent vingt vaisseaux en échange de vingt mille légionnaires, et partit pour la Syrie⁴. Ils ne devaient plus se revoir que sur les flots qui baignent le promontoire d'Actium.

Aussitôt après le départ d'Antoine, la guerre fut reprise avec vigueur. Une puissante flotte sortit du nouveau port creusé par Agrippa, et selon l'usage, d'imposantes cérémonies religieuses appelèrent sur elle la protection divine, comme nous bénissons nos bâtiments quand ils quittent le chantier. Après que tous les navires se furent rangés en face des autels élevés au rivage, les prêtres, montés sur des canots avec les victimes dont la mort allait racheter la vie des marins, firent trois fois le tour de la flotte. Les chefs de l'armée suivaient, en demandant aux dieux de détourner des vaisseaux les présages sinistres pour les diriger sur les victimes. Celles-ci immolées, les prêtres jetèrent une partie des chairs dans la mer, comme offrandes aux divinités marines, et brûlèrent le reste sur les autels en l'honneur des dieux du ciel. Durant le sacrifice, l'armée faisait entendre de pieuses acclamations⁵.

¹ Appien, *Bell. civ.*, V, 81-4. Appien donne à Menas le nom de Menodoros, que l'ancien esclave avait peut-être pris après son affranchissement. (Dion, XLVIII, 46.)

² Dion, XLVIII, 50 ; Strabon, V, 2.14. Agrippa avait pris, le 1^{er} janvier 57, possession du consulat. Il fit abattre la sombre forêt qui enveloppait le lac Avernus, mais le port ne servit guère qu'un demi-siècle.

³ Appien, *Bell. civ.*, V, 93-4.

⁴ Appien, *Bell. civ.*, V, 95.

⁵ Appien, *Bell. civ.*, V, 97.

Agrippa fit décider qu'on attaquerait la Sicile par trois points : Lépide, qui allait enfin arriver d'Afrique, par Lilybée ; Statilius Taurus¹, le commandant des galères qu'Antoine avait cédées, par le promontoire Pachynum ; Octave, par la côte septentrionale². Les trois flottes partirent en même temps ; mais celle que montait Octave fut battue, dans l'étréit canal entre Caprée et file des Sirènes, d'une violente tempête qui gagna la nier d'Ionie et empêcha Taurus de quitter le port de Tarente. Lépide seul put débarquer et mettre le siège devant Lilybée. Octave envoya Mécène à Rome pour prévenir les troubles que le bruit de cet échec pourrait exciter, et visita tous les ports où ses vaisseaux avaient cherché un refuge, afin de réparer promptement le dommage. S'il ne possédait pas le génie militaire de son oncle, il avait sa persévérance. *Je saurai bien vaincre en dépit de Neptune*, dit-il, et, pour le punir, il défendit qu'on amenât sa statue aux jeux du cirque. Sextus, au contraire, confiant dans la protection du dieu, dont il portait les couleurs et le trident, laissait faire la tempête. Il oubliait qu'en certains cas la meilleure manière de se défendre est d'attaquer ; et, au lieu de poursuivre les débris d'Octave, ou dé, tenter en Italie des descentes que le mécontentement général eût favorisées, il concentra sa flotte à Messine, comme si les monstres océaniques autrefois redoutés, Charybde et Scylla, allaient défendre pour lui l'entrée du détroit.

En un mois, Octave remit sa flotte en état. Sextus avait fortifié la plus importante des îles Éoliennes, Lipara, excellente station navale, pour défendre les approches du détroit de Messine et couvrir la côte septentrionale de la Sicile. Agrippa s'en empara ; dans le même temps, Octave, de l'autre côté du détroit, jeta trois légions en Sicile près de Tauromenium. Un échec essuyé par la flotte de Lépide fut balancé par une victoire navale d'Agrippa en vue de Myles, mais une nouvelle défaite d'Octave sur la côte orientale le rejeta en Italie. Il avait couru les plus grands périls, ayant erré une nuit entière sur une barque, sans un garde, sans un serviteur. Ce général, toujours malade ou malheureux les jours de bataille, n'en gardait pas moins la confiance des soldats : l'ombre de César le protégeait.

Les légions qu'il avait laissées devant Tauromenium, sous la conduite de Cornificius, couraient les plus grands dangers : Pompée interceptait par mer leurs convois, et par terre sa cavalerie cernait le camp. Cornificius se décida à battre en retraite par des chemins impraticables, où les laves de l'Etna encore brûlantes avaient tari les sources. Il voulait atteindre la côte septentrionale dont Agrippa, après sa victoire, avait occupé plusieurs points ; il accomplit ce mouvement difficile avec une fermeté qui lui fit beaucoup d'honneur et lui valut

¹ En 1875, dans les terrains qui s'étendent, sur l'Esquilin, entre les ruines dites le temple de *Minerva Medica* et la *porta Maggiore*, on a trouvé une vaste galerie souterraine dont les parois sont percées d'une multitude de loculi, où de petites urnes en terre cuite contenaient le *cineri della legione interminabile dei servi e dei liberti della gente Statilia*. C'était le tombeau des Statilius Taurus et de leur *familia*, affranchis et esclaves. Sur ces parois court aussi une bande, large de 0m,38, couverte des plus belles peintures qu'on ait depuis longtemps découvertes sur le sol de Rome. Elles racontent la légende d'Énée, plus que jamais nationale à Rome depuis César, mais différente en certains points de celle que Virgile allait consacrer.

² Menas n'était plus au service d'Octave. Après l'entrevue de Tarente, il était retourné à Sextus ; une troisième trahison le ramena peu de temps après à Octave, qui le reçut encore, mais sans lui donner de commandement.

plus tard le privilège de retourner chez lui porté sur une chaise curule, chaque fois qu'il soupa hors de sa maison¹.

Au moment où il opérait sa jonction avec trois légions envoyées à sa rencontre, Agrippa s'emparait de Tyndaris, excellente position d'où, d'un côté, il tendait la main à Lépide, maître enfin de Lilybée, et, de l'autre, il menaçait Messine. Le dénouement approchait : Octave descendit encore une fois en Sicile avec le reste de ses troupes, réunies cette fois en une masse de vingt et une légions, vingt mille cavaliers et cinq mille archers ou frondeurs, qui s'assemblèrent entre Myles et Tyndaris, où Lépide était arrivé. Pompée occupait fortement l'angle nord-est de la Sicile, de Myles à Tauromenium, avec Messine pour quartier général, et il avait fortifié tous les défilés qui donnaient accès dans cet immense camp retranché. Un mouvement d'Agrippa lui ayant fait croire que la flotte césarienne se portait sur le cap Pélore, il abandonna ses postes de l'ouest, dont Octave aussitôt s'empara, et les triumvirs purent commencer leur mouvement sur Messine. Menacé dans son repaire par deux armées formidables, Pompée refusa le combat sur terre. Mais il devait se hâter de frapper un coup décisif, car l'argent et les vivres lui manquaient ; il se décida à tenter la fortune sur l'élément qui l'avait jusqu'alors protégé.

Chaque flotte comptait trois cents voiles ; le choc eut lieu entre Myles et Naulocque, à la vue des deux armées rangées en bataille sur le rivage (3 septembre 36). L'action fut meurtrière et le succès longtemps incertain : Agrippa, comme le premier consul qui vainquit les Carthaginois sur mer, avait armé ses navires de harpons pour arrêter les vaisseaux ennemis, plus rapides que les siens, et les forcer à recevoir l'abordage². Quand Sextus vit la victoire pencher du côté des octavions, il éteignit le fanal de sa galère amirale, jeta à la mer son anneau, ses insignes de commandement et prit la fuite avec dix-sept vaisseaux. Messine était en état de soutenir un long siège, et il avait encore deux armées dans l'île, l'une près de Lilybée, l'autre vers Naulocque : il les laissa sans ordre. Vrai chef de pirates, il débanqua un moment sur la côte du Bruttium pour piller le temple de Junon Lacinienne, et de là fit voile vers l'Asie³, comptant réclamer d'Antoine le prix du service qu'il avait, dans la guerre de Pérouse, rendu à la mère du triumvir. A Lesbos, il apprit la malheureuse issue de l'expédition contre les Parthes et crut l'occasion favorable de relever sa fortune aux dépens de celle du maître chancelant de l'Asie. Il prit aisément plusieurs villes, mais des négociations qu'il ouvrit avec les rois du Pont et des Parthes le firent abandonner de ses derniers amis. Son beau-père même, Scribonius Libo, le quitta ; forcé quelque temps après de se livrer lui-même, il fut mis à mort dans Milet par un officier d'Antoine (35)⁴.

Les huit légions qu'il avait abandonnées s'étaient réunies dans Messine, que Lépide assiégea ; mais leurs chefs ne cherchaient qu'une occasion de traiter. Ils demandèrent au triumvir, pour passer sous ses drapeaux, d'accorder à leurs soldats, comme aux siens, le pillage de la ville qui leur avait donné un refuge. Malgré l'opposition d'Agrippa, Lépide y consentit, et durant toute une nuit la

¹ Dion, XLIX, 7, dit *ἐπὶ ἐλέφαντος*, expression qui peut s'appliquer à la chaise curule, laquelle était incrustée d'ivoire.

² Le harpon d'Agrippa était une pièce de bois, longue de 5 coudées (2m,30), garnie de bandes de fer et terminée, à ses extrémités, par deux anneaux, dont l'un portait un fort crochet de fer, l'autre des cordages à l'aide desquels une machine attirait le harpon, lorsque, lancé par une catapulte, il avait accroché un vaisseau ennemi. (Appien, *Bell. civ.*, V, 116.)

³ Dion, XLIX, 13.

⁴ Appien, *Bell. civ.*, V, 134-144, et Strabon, III, 141. Dion le fait mourir à Midée en Phrygie.

malheureuse cité fut mise à sac et à pillage par ses défenseurs et par ses ennemis. Lépide se trouva alors à la tête de vingt légions. Il se persuada qu'avec de telles forces il lui serait aisé de prendre une position plus haute que celle qu'on lui avait faite depuis le commencement du triumvirat. Dans une conférence avec Octave, il parla fièrement et prétendit ajouter la Sicile à son gouvernement : Octave lui reprocha ses lenteurs calculées, ses secrètes négociations avec Sextus, et ils se séparèrent, disposés à recommencer une autre guerre civile. Octave connaissait le peu d'affection des troupes pour son rival ; il osa se présenter dans leur camp, sans armes et sans gardes ; déjà il les haranguait, lorsque Lépide, accourant avec quelques soldats dévoués, le chassa à coups de flèches. Mais la fidélité était ébranlée, plusieurs légions vinrent se ranger sous les drapeaux d'Octave, quand il s'approcha avec son armée, et Lépide faillit être tué en s'opposant à la désertion qui devenait générale. Il fut contraint de venir se jeter aux pieds de son ancien collègue et de lui demander la vie. Octave était assez fort pour n'être plus cruel ; il le relégua à Circeii en lui laissant ses biens et sa dignité de grand pontife. Lépide y vécut vingt-trois ans. *C'était, dit Montesquieu, le plus méchant citoyen qui fût dans la république, et l'on est bien aise de voir son humiliation. Il manquait de fermeté et de talent, et il dut uniquement aux circonstances la place importante où la fortune ne semble l'avoir élevé un instant que pour rendre sa chute plus éclatante.*

CHAPITRE LXI — LE DUUMVIRAT D'OCTAVE ET D'ANTOINE (36-30).

I. — SAGE ADMINISTRATION D'OCTAVE, REVERS ET FOLIES D'ANTOINE EN ORIENT.

Le problème des destinées futures de la république se simplifiait. Naguère encore il y avait des partis, le peuple, le sénat, les nobles et des ambitieux grands ou petits. Au-dessus de ce chaos d'intrigues, trois hommes s'étaient élevés, puis deux, puis un seul. Celui-là mort, l'anarchie avait reparu ; et trois hommes encore avaient ressaisi le pouvoir, pour recommencer l'expérience avortée. Voici qu'il n'en reste plus que deux, comme dix-sept ans auparavant ; mais combien les idées monarchiques ont fait de progrès ! Au temps du triumvirat de César et de Pompée, Brutus, Caton et Cicéron vivaient encore. Ces nobles cœurs sont froids maintenant, et le peuple, le sénat, ont abdiqué sans retour, on pourrait dire sans regrets. Antoine est maître de l'Orient, Octave de l'Occident, et ils règnent tous deux, en attendant qu'un seul l'emporte.

Depuis la déposition de Lépide, Octave avait quarante-cinq légions, vingt-cinq mille cavaliers, près de quarante mille hommes de troupes légères, et six cents vaisseaux portaient ses enseignes¹. Mais le lendemain de la victoire est plus à craindre que le jour du combat, pour les chefs révolutionnaires. Les soldats, sentant leur force, demandèrent impérieusement les mêmes récompenses qu'après la bataille de Philippes. Il leur promit des couronnes, des armes d'honneur ; à leurs tribuns, à leurs centurions, il donnera la robe prétexte ; il les fera sénateurs de leurs villes. *Toutes ces belles choses sont des jouets d'enfants*, répondit le tribun Ofilius ; *à un soldat il faut de l'argent et des terres*. Octave ne parut pas s'offenser de cette liberté ; mais, la nuit suivante, le tribun disparut². Au reste, il distribua vingt mille congés et des gratifications pour lesquelles la Sicile seule fournit 1600 talents, chaque soldat reçut 500 drachmes. Après avoir réglé l'administration de la Sicile et envoyé Statilius Taurus en Afrique, pour prendre possession de cette province, il revint à Rome ; le sénat le reçut aux portes de la ville ; le peuple, qui voyait renaître soudainement l'abondance, l'accompagna au Capitole, couronné de fleurs. On voulait le combler d'honneurs. Commencant déjà son rôle de désintéressement et de modestie, il n'accepta que l'inviolabilité tribunitienne, l'ovation et une statue d'or³. On proposait encore de lui donner la dignité de grand pontife qui serait enlevée à Lépide ; il refusa, pour ne pas violer la loi qui déclarait cette charge à vie.

César s'était perdu en affichant tout haut son mépris pour ces hypocrisies politiques qui prêtent la vie à des morts. Octave accepta comme tout le monde le mensonge encore aimé, que la république durait. Le second triumvirat était devenu, en vertu d'un plébiscite, une magistrature légale, à la différence du premier, qui n'avait été qu'une association secrète de trois hommes puissants. Ce fut de cette légalité qu'Octave se montra le scrupuleux observateur. Avant de rentrer dans la ville, en dehors du pomœrium, car un *imperator* ne pouvait haranguer au Forum, il avait lu un discours dans lequel il rendait compte au peuple de tous ses actes, et il en fit distribuer des copies. Il y invoquait la nécessité comme excuse des proscriptions ; il promettait, pour l'avenir, la paix, la clémence, et, en preuve de sa modération nouvelle, il fit brûler publiquement

¹ Appien, *Bell. civ.*, V, 127.

² Appien, *Bell. civ.*, V, 128.

³ *Id.*, *ibid.*, 150 ; Dion, XLIX, 13-15.

des lettres écrites à Sextus Pompée par plusieurs grands personnages. Afin de montrer que les besoins seuls de la guerre et non un esprit de rapine l'avaient obligé à lever tant d'or, il supprima plusieurs impôts et fit aux débiteurs de l'État et aux publicains une remise des arrérages dus par eux au trésor¹. Enfin il déclara qu'il abdiquerait aussitôt qu'Antoine aurait terminé sa guerre contre les Parthes. En attendant, il rendit aux magistratures urbaines leurs anciennes attributions, afin qu'on ne pût douter de la sincérité de ses promesses, et il ne voulut au bas de sa statue d'autre inscription que celle-ci : *Pour avoir, après de longues tourmentes, rétabli la paix sur terre et sur mer.*

Et elle était véridique, car son administration énergique remettait tout à sa place dans la péninsule : Sabinus en chassait les bandits ; les esclaves qui s'étaient échappés à la faveur des troubles étaient saisis et rendus à leurs maîtres, ou mis à mort quand ils n'étaient point réclamés ; plusieurs cohortes de gardes de nuit qu'il organisa poursuivirent dans Rome les malfaiteurs ; et, en moins d'une année, la sécurité, depuis si longtemps perdue, se retrouva dans la ville et dans les campagnes². Enfin donc, Rome était gouvernée. Au lieu de magistrats, n'usant de leurs charges que dans l'intérêt de leur ambition et de leur fortune, elle avait une administration vigilante, qui se préoccupait du bien-être et de la sûreté des habitants. Aussi les villes d'Italie, sauvées de la famine par sa victoire et rendues au repos par l'ordre qu'il mettait en tout, bénissaient cette autorité bienfaisante ; déjà quelques-unes plaçaient l'image d'Octave parmi les statues de leurs dieux protecteurs.

Après le traité de Brindes, Antoine était resté à Athènes, auprès d'Octavie, veillant à la fois, au milieu des fêtes, sur les événements d'Italie et sur les affaires d'Orient. Les Parthes étaient peu redoutables hors de leurs plaines immenses. Sur le sol accidenté de la Syrie et de l'Asie Mineure, leur cavalerie n'avait pu tenir contre l'infanterie romaine, et les lieutenants d'Antoine avaient remporté partout d'éclatants avantages. Sosius les avait chassés de la Syrie ; Canidius, vainqueur des Arméniens et des gens d'Albanie et d'Ibérie, leurs alliés, avait porté ses enseignes jusqu'au pied du Caucase. Mais les plus beaux succès revenaient à Ventidius, cet Asculan que, dans la guerre sociale, le père du grand Pompée avait conduit captif derrière son char de triomphe. Il avait battu, en Cilicie, les Parthes et Labienus, qui fut tué dans sa fuite. Une nouvelle armée parthique avait eu le même sort ; son chef, Pacorus, était aussi resté sur le champ de bataille, et les Parthes avaient été chassés au delà des frontières de l'empire. Ventidius n'avait cependant osé les poursuivre, dans la crainte peut-être d'exciter la jalousie de son chef ; mais, pour leur fermer la route de l'Asie Mineure, il s'était arrêté au siège de la forte place de Samosate, en Commagène, dont le roi, Antiochus, avait livré passage aux Parthes³.

En l'honneur de ces succès, Antoine donna, dans Athènes, des jeux magnifiques, où il se montra avec les attributs d'Hercule. Les Athéniens, qui déjà avaient épuisé pour lui toutes les sortes d'adulations, ne surent trouver, durant ces fêtes, d'autre flatterie nouvelle, que de lui offrir la main de Minerve, leur protectrice. Il accepta, en exigeant, comme dot de la déesse, 1000 talents. *Quand ton père, le puissant Jupiter, épousa ta mère Sémélé, disaient les malheureux pris au piège, il ne demanda pas qu'elle lui apportât de patrimoine. — Jupiter était riche, répondit le triumvir, et moi je suis pauvre.* Cependant, réveillé par les victoires

¹ Appien, *Bell. civ.*, V, 150 ; Dion, XLIX, 15.

² Appien, *Bell. civ.*, V, 152.

³ Dion, XLIX, 19-21.

de ses lieutenants, Antoine se montra un instant en Asie, au siège de Samosate, dont il enleva la conduite à Ventidius, en le renvoyant triompher à Rome. Antiochus lui avait offert, à son arrivée, 1000 talents comme rançon de la ville ; le triumvir fut heureux d'en obtenir 300 pour s'éloigner. Il revint encore à Athènes, laissant Sosius en Syrie¹.

Ce général eut fort à faire avec les Juifs. L'agent de tous les troubles, dans ce petit royaume, était le ministre d'Hyrchan, l'Iduméen Antipater. Nommé par César procureur de la Judée et soutenu par son fils Hérode, tétrarque de Galilée, il avait conçu le projet d'enlever le trône à la famille des Maccabées. Les Parthes le chassèrent et remplacèrent le faible Hyrcan par son neveu Antigone ; mais Hérode, réfugié à Rome, y gagna la faveur d'Antoine, qui le fit reconnaître, par le sénat, roi des Juifs, pour l'opposer au protégé des Parthes. Sosius, chargé de soutenir le nouveau roi, prit d'assaut Jérusalem, et le dernier représentant de l'héroïque famille des Maccabées, traîné à Antioche, y fut battu de verges et décapité. Hérode prit sans obstacle possession du trône, où il crut s'affermir en épousant Mariamne, l'héritière de la dynastie qui venait de finir² (37).

En quittant, pour la dernière fois, Tarente et l'Italie (36), Antoine y avait laissé Octavie et ses enfants. Il était décidé à prendre enfin lui-même la conduite de la guerre contre les Parthes. Mais à peine eut-il touché le sol de l'Asie que sa passion pour Cléopâtre se réveilla plus insensée que jamais. Il la fit venir à Laodicée, reconnut les enfants qu'il avait eus d'elle, Alexandre et Cléo pâtre, et donna au premier le titre de roi des rois, comme s'il lui réservait, pour héritage, les royaumes qu'il allait conquérir. Les ennemis de Rome ne devaient pas faire seuls les frais de sa générosité. Cléopâtre, fidèle à la politique immuable de tous les maîtres intelligents de l'Égypte, fit ajouter à son royaume ce que les Pharaons et les Ptolémées, les Arabes et les Mameluks, Bonaparte et Méhémet-Ali ont toujours convoité, la Phénicie, la Coélé Syrie, Chypre, avec une partie de la Judée et de l'Arabie, et toute la Cilicie Trachée, qui fournissait les cadres du Taurus exploités pour la marine, c'est-à-dire presque tout le littoral du Nil à l'Asie-Mineure³. Ces pays étaient, pour la plupart, des provinces romaines. Mais est-ce qu'il y avait encore une Rome, un sénat, des lois, autre chose que le caprice du tout-puissant triumvir ?

Antoine avait alors treize légions, présentant titi effectif de soixante mille hommes, dix mille cavaliers et trente mille auxiliaires, principalement fournis par l'Arménien Artavasde, ennemi d'un autre Artavasde, roi de la Médie Atropatène. L'Asie trembla au bruit de ces préparatifs⁴. Jusque dans la Bactriane jusque dans l'Inde, on parlait de l'immense armée des guerriers de l'Occident ; et la division était parmi ses ennemis ! Une nouvelle révolution avait ensanglanté le trône de Ctésiphon. Au récit de la mort de son fils Pacorus, Orodès, tombé dans un profond abattement, avait désigné Phrahate comme son successeur. Celui-ci, impatient de régner, avait tué son père et tous ses frères. Plusieurs nobles, menacés par lui, s'étaient enfuis, et Antoine, renouvelant, en faveur du plus considérable d'entre eux, Monæses, la générosité d'Artaxerxès envers Thémistocle, lui avait donné trois villes pour son entretien.

¹ Plutarque, *Antoine*, 35.

² Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIV, 8-15 ; Dion, XLIX, 22 ; Appien, *Bell. civ.*, V, 75 ; Tacite, *Hist.*, V, 9.

³ Strabon, XIV, 669 et 677 ; Plutarque, *Antoine*, 57 ; Josèphe, *Antiq. Jud.*, XV, 4 ; *Bell. Jud.*, II, 9 ; Dion, XLIX, 52.

⁴ Plutarque, *Antoine*, 39.

Du mont Ararat, point culminant de l'Arménie, descendent deux chaînes de montagnes qui enveloppent l'immense bassin où coulent le Tigre et l'Euphrate. L'une couvre de ses hauteurs la Syrie et la Palestine ; l'autre la Médie, la Susiane et la Perse. De la première se détache, au nord, le Taurus, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'Asie Mineure ; de la seconde, les montagnes qui forment, à l'est, la rive méridionale de la mer Caspienne. Pour arriver à Ctésiphon, placé sur le Tigre, il y avait donc deux routes : l'une, plus courte, faisait traverser les plaines arides de la Mésopotamie, c'était celle de Crassus ; l'autre, plus longue, par les montagnes de l'Arménie et de la Médie Atropatène, tournait ces solitudes brûlantes et conduisait l'infanterie romaine, par un terrain favorable à sa tactique, vers Ecbatane et Ctésiphon, au cœur même de l'empire. Ce fut celle-ci que choisit Antoine. La saison était déjà trop avancée quand il entra en campagne ; il aurait dû prendre ses quartiers d'hiver en Arménie, pour y faire reposer ses troupes, fatiguées d'une marche de 8.000 stades, et, aux premiers jours du printemps, avant que les Parthes eussent quitté leurs cantonnements, il aurait aisément fait la conquête de la Médie ; mais, pressé du désir de retrouver Cléopâtre, il continua d'avancer pour terminer promptement la guerre.

Trois cents chariots portaient toutes ses machines, parmi lesquelles on voyait un bélier long de 80 pieds. Retardé par ce lourd attirail, Antoine se décida à le laisser derrière lui, sous l'escorte d'une division, et pénétra jusqu'à Phrahate, à peu de distance de la mer Caspienne. Il reconnut la faute qu'il avait faite d'abandonner ses machines, en voyant toutes ses attaques échouer devant cette place, plus encore en apprenant que Phrahate avait surpris le corps qui les gardait, tué dix mille hommes et brûlé le convoi. Artavasde, découragé par cet échec, se retira avec ses Arméniens. Pour relever le courage (de ses troupes, Antoine, avec dix légions, alla chercher l'ennemi, le rencontra à une journée de son camp, le mit en fuite et le poursuivit longtemps. Mais quand, revenus sur le champ de bataille, les légionnaires n'y trouvèrent que trente morts, cette victoire, que tout à l'heure ils croyaient si grande, leur parut être à peine une escarmouche, et, comparant le résultat avec l'effort qu'il avait coûté, ils tombèrent dans le découragement. Le lendemain, en effet, ils revirent l'ennemi aussi hardi, aussi insultant que la veille. Pendant cette affaire, une sortie des assiégés avait jeté l'effroi dans le camp romain ; les trois légions laissées dans les lignes avaient fui ; à son retour, Antoine les fit décimer.

L'hiver approchait : s'il était à redouter pour les Romains, qui déjà manquaient de vivres, Phrahate craignait de ne pouvoir, durant les froids, garder ses Parthes sous la tente. Il fit des ouvertures qu'Antoine s'empressa d'accepter : les légions devaient lever le siège, et le roi s'engageait à ne point les inquiéter dans leur retraite. Pendant deux jours la marche fut tranquille ; le troisième, les Parthes attaquèrent en un endroit qu'ils croyaient favorable. Mais un Marse, longtemps leur prisonnier, avait averti le triumvir : ses troupes étaient en bataille, et l'ennemi fut repoussé. Les quatre jours suivants furent comme les deux premiers ; le septième, l'ennemi se montra de nouveau. Les légions étaient formées en carré, et les troupes légères, répandues sur les ailes et à l'arrière-garde, tenaient l'ennemi à distance. Malheureusement le tribun Gallus, après avoir poussé quelque temps l'ennemi, s'opiniâtra dans une position où il fut entouré : trois mille hommes avaient déjà péri, lorsqu'on put le dégager. Depuis ce moment les Parthes, enhardis par le succès, renouvelèrent chaque matin leurs attaques, et l'armée n'avança qu'en combattant. Dans le péril, Antoine retrouva les qualités qui lui avaient valu autrefois l'amour des troupes ; brave, infatigable, il animait par son exemple, durant l'action, l'ardeur des siens, et le soir il parcourait les

tentes, prodiguant aux blessés les secours et les consolations. *Ô retraite des Dix Mille !* s'écria-t-il plus d'une fois en pensant avec admiration au courage heureux des compagnons de Xénophon. Enfin, au bout de vingt-sept jours de marche, pendant lesquels ils avaient livré dix-huit combats, les Romains atteignirent la frontière de l'Arménie, au bord de l'Araxe dont ils baisèrent pieusement la rive, comme le navigateur, échappé au naufrage, embrasse la terre où la tempête le jette¹. Leur route depuis Phrahate était marquée par les cadavres de vingt-quatre mille légionnaires !

Si le roi d'Arménie n'eût pas quitté sitôt le camp romain, la retraite eût été moins désastreuse, parce que ses six mille cavaliers eussent permis de profiter des succès. Antoine ne lui adressa cependant aucun reproche, et ajourna sa vengeance, pour n'être point forcé de retarder son retour auprès de Cléopâtre. Malgré un hiver rigoureux et des neiges continuelles, il précipita sa marche, et il perdit encore huit mille hommes. Il atteignit enfin la côte de Syrie, entre Béryte et Sidon, où Cléopâtre vint le rejoindre avec des vêtements, des vivres et des présents pour les officiers et les soldats. Une occasion s'offrit à lui de réparer sa défaite ; Phrahate et le roi des Mèdes se querellèrent au sujet du partage des dépouilles, et le Mède irrité fit savoir qu'il était prêt à se réunir aux Romains avec toutes ses forces pour une nouvelle campagne. Cléopâtre empêcha son amant de répondre à cet appel d'honneur et l'entraîna, à sa suite, dans Alexandrie.

Malgré cette retraite désastreuse, qui contrastait avec les succès remportés cette même année par son collègue, Antoine envoya à Rome des messagers de victoire ; mais Octave eut soin que la vérité fût connue, bien qu'en public il ne parlât qu'avec éloge de l'armée d'Orient et qu'il fit décréter des fêtes et des sacrifices en son honneur². Aux jeux qu'on célébra l'année suivante pour la mort de Sextus, il voulut encore que le char d'Antoine parut avec une pompe triomphale, et, en signe de la cordiale entente qui existait entre eux, il fit placer sa statue dans le temple de la Concorde. C'était bien là l'homme qui avait toujours à la bouche le proverbe : *Hâte-toi lentement* ; et cet autre : *Tu arriveras assez tôt, si tu arrives*.

Octavie n'entrait pas dans ces égoïstes calculs ; elle essaya, au contraire, d'arracher son époux à l'influence fatale³ qui le menait à sa perte, et demanda à son frère la permission de quitter Rome pour rejoindre Antoine. Il céda, voulant jusqu'au bout temporiser, ou dans la secrète espérance qu'un affront fait à sa sœur lui fournirait un prétexte de guerre et gîterait à son rival ce qui lui restait de popularité. Antoine était alors de retour en Syrie, où il faisait les préparatifs d'une nouvelle expédition, en apparence dirigée contre les Parthes, en réalité contre le roi d'Arménie. Il apprit là que sa femme était déjà arrivée à Athènes ; comme Octave l'avait prévu, il lui ordonna de ne pas aller plus loin.

Elle devina sans peine les motifs d'un message si offensant ; cependant elle ne lui répondit qu'en lui demandant où il désirait qu'elle fit passer ce qu'elle attrait voulu lui conduire elle-même. C'étaient des habits pour les soldats, un grand nombre de bêtes de somme, de l'argent et des présents considérables pour ses officiers et ses amis, enfin deux mille hommes d'élite couverts d'aussi belles armes que, les cohortes prétoriennes. Les manèges de Cléopâtre rendirent vains ires nobles efforts ; elle affecta une profonde tristesse et un dégoût de la vie qui

¹ Plutarque, *Antoine*, 49.

² Dion, XLIX, 32.

³ Horace a dit de Cléopâtre : *Fatale monstrum* (*Od.*, I, XXXVII, 22).

firent craindre à Antoine une résolution désespérée : il n'osa briser sa chaîne ; et elle, pour qu'il ne pût lui échapper, ne lui laissa pas faire cette année l'expédition de Médie (35).

Au retour d'Octavie à Rome, son frère lui ordonna de quitter la demeure de cet indigne époux. Elle refusa et continua d'élever avec ses enfants ceux d'Antoine et de Fulvie, en leur donnant les mêmes soins, presque la même tendresse. Et, s'il arrivait dans la ville quelque ami de son mari pour briguer une charge ou suivre une affaire particulière, elle le recevait chez elle et lui faisait obtenir de son frère les grâces qu'il sollicitait. Mais cette conduite allait contre son but. Le contraste de tant de vertu et d'injustice augmentait contre Antoine la haine publique.

L'année suivante (34) il fit une courte expédition en Arménie. Delliüs l'y avait précédé, sous prétexte de demander pour un fils d'Antoine et de Cléopâtre la main d'une fille du roi Artavasde, en réalité pour endormir la vigilance de ce prince. Antoine pénétra jusqu'à Nicopolis dans la petite Arménie et invita le roi à venir s'entendre avec lui sur l'expédition contre les Parthes. Malgré toutes les assurances, Artavasde craignait quelque trahison ; cependant, lorsqu'il apprit que le triumvir marchait sur Artaxata, il espéra conjurer l'orage en se rendant à l'invitation ; il fut saisi, chargé de chaînes d'or et traîné à Alexandrie, où Antoine entra en triomphe. Ce qui restait de chefs-d'œuvre laissés en Asie par les proconsuls allèrent décorer la nouvelle capitale de l'Orient ; toute la Bibliothèque de Pergame, deux cent mille volumes, y fut portée.

Rome s'offensa de cette atteinte à ses droits, mais le triumvir avait oublié qu'il était Romain. A peu de temps de là, il fit dresser, sur un tribunal d'argent, deux trônes d'or, l'un pour lui-même, l'autre pour Cléopâtre. Il la déclara reine d'Égypte et de Chypre, lui associa Césarion, et donna le titre de rois à Alexandre et à Ptolémée, les deux fils qu'il avait eus d'elle : au premier avec l'Arménie, la Médie et le royaume des Parthes, qu'il regardait déjà comme sa conquête ; au second avec la Phénicie, la Syrie et la Cilicie ; il assigna pour dot à leur sœur Cléopâtre, la future épouse de Juba II, la Libye voisine de la Cyrénaïque. Puis il présenta les deux princes au peuple, Alexandre portant la robe médique et la tiare, Ptolémée revêtu du long manteau et du diadème des successeurs d'Alexandre.

Les nouveaux rois parurent désormais en public qu'entourés d'une garde d'Asiatiques ou de Macédoniens. Antoine lui-même quitta la toge pour une robe de pourpre, et on le vit, comme les monarques de l'Orient, couronné d'un diadème, portant un sceptre d'or, avec le cimenterre au côté ; ou bien, auprès de Cléopâtre, parcourir les rues d'Alexandrie, tantôt en costume d'Osiris, plus souvent en Bacchus, traîné sur un char, paré de guirlandes, chaussé du cothurne, une couronne d'or au front et le thyrses en main. Il avait fait de ses légionnaires les serviteurs et les gardes de la reine : leurs boucliers portaient son chiffre¹, et sur les monnaies on volait la double effigie d'Antoine et de Cléopâtre. Qu'il fallait que le besoin d'un maître fût impérieux, pour que cet insensé trouvât cent mille hommes qui voulussent combattre encore, afin de lui donner l'empire !

Un jour cependant il se souvint de Rome, et n'eut pas honte de faire demander au sénat la confirmation de tous ses actes. Les consuls alors en charge, Domitius Ahenobarbus et Sosius, n'osèrent, quoique ses amis, donner lecture de ses folles dépêches.

¹ Plutarque, *Antoine*, 59 ; Dion, L, 5.

Tandis qu'Antoine se déshonorait en Orient, que faisait Octave ? Nous l'avons dit, il gouvernait ; il donnait à l'Italie ce repos dont elle était affamée. Agrippa, pour avoir le droit de faire d'utiles innovations, accepta, par ordre d'Octave, lui consulaire et général tant de fois victorieux, la charge modeste de l'édilité (33). Aussitôt il entreprit d'immenses travaux ; les édifices de l'État furent réparés, les chemins reconstruits, des fontaines publiques ouvertes. Des aqueducs s'étaient écroulés, il les releva et en construisit un nouveau, l'*Aqua Julia* ; les égouts engorgés étaient devenus une cause d'insalubrité, il en visita, dans une barque, l'artère principale, et les fit nettoyer. Il ouvrit au public cent soixante-dix bains gratuits et décora le Cirque de dauphins et de signaux en forme ovale qui marquaient le nombre des courses¹. Pour achever la réconciliation du peuple avec le triumvir, il célébra des jeux qui durèrent cinquante-neuf jours, et au théâtre il jeta des billets qu'on allait échanger contre de l'argent, des habits ou d'autres dons. Déjà avant les fêtes il avait fait des distributions gratuites de sel et d'huile, et abandonné sur la place d'immenses quantités de denrées de toute sorte que la foule s'était partagées. Ce rude soldat croyait à l'influence heureuse de l'art : il achetait des tableaux pour les placer en des lieux publics, et, du temps de Pline, on conservait de lui un magnifique discours sur l'avantage qu'il y aurait à tirer les objets d'art de leur exil dans les villas des riches, pour les réunir en des expositions permanentes². La pyramide de Cestius est de cette époque.

La gloire militaire ne manquait pas à ce gouvernement préoccupé de l'intérêt public, et elle était acquise par des expéditions nécessaires. Si Octave parla d'une descente en Bretagne, c'était pour frapper les esprits que les guerres de César, de Pompée et d'Antoine aux extrémités du monde avaient blasés sur les entreprises modestes ; il voulait aussi, en laissant courir ces bruits belliqueux, se donner le prétexte d'entretenir des forces considérables. Il avait déjà compris qu'au lieu de se lancer en de lointaines conquêtes, Rome devait soumettre les barbares placés à ses portes ; qu'il fallait donner la sécurité à l'Italie et à la Grèce, en domptant les pirates de l'Adriatique et les remuantes tribus établies au nord des deux péninsules.

Après une courte apparition en Afrique, pour y consolider son pouvoir, il mena ses légions contre les Illyriens, se proposant d'éloigner ses soldats de l'Italie, où ils s'amollissaient, de raffermir leur discipline dans une guerre étrangère et de les tenir prêts, sans fouler le peuple, pour la lutte inévitable avec Antoine. Les Japodes, les Liburnes, les Dalmates, furent écrasés. Au siège d'une place, courageusement défendue par les Japodes, ses troupes, un jour, s'enfuirent ; il saisit un bouclier et s'avança, lui cinquième, sur le pont de bois qui conduisait à la muraille. En voyant le danger de leur général, les soldats revinrent en si grand nombre, que le pont se brisa ; Octave fut grièvement blessé³. C'était une réponse à ceux qui, durant la guerre civile, l'avaient accusé de lâcheté. Les Alpes ne laissent qu'une porte largement ouverte sur l'Italie du bord, celle que les Alpes Juliennes défendent si mal. Pour la bien garder, Octave alla, par delà ces

¹ Il fallait accomplir, le premier, sept tours pour gagner le prix de la course. A chaque tour on abaissait un des sept dauphins et un des sept œufs. Pline dit de Rome, à propos des égouts : *urbe pensili, subterguae navigata* (XXXVI, 24).

² Dion (XLIX, 45) mentionne l'expulsion de Rome par Agrippa des astrologues et des magiciens et un sénatus-consulte interdisant de citer un sénateur en justice, *ἐπί ληστεία*, pour brigandage. Ce passage a donné lieu à beaucoup de commentaires. Je crois qu'il y faut voir le commencement par Octave de la réforme achevée par Auguste et qui rendit les sénateurs justiciables seulement du sénat.

³ Appien, *Bell. Illyr.*, 14 et sq. ; Dion, XLIV, 54-8 ; Suétone, *Octave*, 20.

montagnes, établir des garnisons dans la vallée de la Save, où il prit la forte place de Sida : une partie des Pannoniens lui promit obéissance. Dans le Val d'Aoste, il réprima les brigandages des Salasses, et, s'il ne les domptait pas encore, il rendait leurs incursions difficiles par la fondation de deux colonies qui devinrent *Augusta Taurinorum* et *Augusta Prætoria* (Turin et Aoste). En Afrique enfin, le dernier prince de la Maurétanie césarienne étant mort, il réunit ses possessions à la province. Agrippa et Messala avaient montré dans ces guerres leur talent ordinaire (35-33).

II. — RUPTURE ENTRE OCTAVE ET ANTOINE (32-30).

Ainsi, des deux triumvirs, l'un donnait des pays romains à une reine barbare, et l'autre accroissait le territoire de l'empire. Celui-là détournait sur Alexandrie les trésors, les chefs-d'œuvre et les respects de l'orient ; celui-ci, comme aux beaux jours de la république, décorait le Forum de grossières niais glorieuses dépouilles, et employait le butin fait sur les Dalmates à fonder le Portique et la Bibliothèque d'Octavie. Cependant Antoine se plaignait ; le 1^{er} janvier de l'année 32, le consul Sosius reprocha en son nom à Octave d'avoir dépossédé Sextus, sans partager avec son collègue les provinces du vaincu ; d'avoir distribué à ses soldats toutes les terres d'Italie, sans rien réserver pour les légions d'Orient. Il ajouta qu'Antoine était prêt à rendre au peuple les pouvoirs qui lui avaient été confiés, si l'autre triumvir lui en donnait l'exemple. Octave était alors absent de Rome ; quelques jours après il se rendit au sénat, accompagné de soldats et d'amis armés sous leurs toges. Aux accusations du consul, il répondit que Lépide, s'étant montré incapable et cruel, avait été justement réduit à une condition privée ; que, si la Sicile et l'Afrique avaient été rattachées aux provinces occidentales, Antoine s'était attribué l'Égypte ; qu'au reste il avait de quoi dédommager ses soldats et lui-même avec les brillantes conquêtes qu'il avait faites en Asie ; mais qu'il aimait mieux prodiguer à Cléopâtre et aux enfants de cette reine les trésors et les provinces de Rome, dont il déshonorait le nom par sa conduite et par sa double trahison envers Sextus et Artavasde¹.

Sur cette déclaration, qui annonçait une rupture, les deux consuls, amis d'Antoine, quittèrent Rome avec plusieurs sénateurs et allèrent rejoindre leur patron. Il était alors dans l'Arménie, dont il voulait forcer les peuples à racheter leur roi en livrant ses trésors ; mais les Arméniens avaient préféré proclamer le fils du prince prisonnier, Artaxias, qui malheureusement ne put se défendre, et s'enfuit auprès du roi des Parthes Phrahate IV. Afin de s'assurer l'alliance du roi des Mèdes, Antoine lui donna une partie de l'Arménie, et fit épouser à la fille de ce prince son fils Alexandre. En retour, le roi mède rendit les drapeaux enlevés aux légions durant l'expédition de l'an 36, et fournit au triumvir des cavaliers et un subside.

A la nouvelle des déclarations d'Octave dans le sénat, Antoine s'était décidé à combattre ; il avait ordonné à Canidius, son lieutenant, de rassembler ses forces de terre, et quoi qu'on ait dit de sa mollesse et de son incurie, sans doute fort exagérées, il avait encore seize légions prêtes à entrer en campagne. Il gagna promptement la ville d'Éphèse, où se réunissaient huit cents navires ; la reine en avait donné deux cents avec 20.000 talents et des vivres pour toute la durée de la guerre ; mais elle l'avait suivi. En vain les amis d'Antoine, Domitius et Plancus,

¹ Plutarque, *Antoine*, 55 ; Dion, L, 1-3. Il lui reprochait vivement aussi d'avoir reconnu Césarion pour fils de César et de l'avoir déclaré membre de la famille Julienne.

le pressèrent de la renvoyer dans son royaume. Elle voulait surveiller son amant et prévenir tout raccommodement qui l'eût ramené auprès d'Octavie ; à force d'argent, elle gagna Canidius, et le vieux soldat persuada à son général que Cléopâtre, habituée aux plus grandes affaires, lui serait de meilleur conseil qu'aucun des rois qui suivaient ses drapeaux.

On s'aperçut bien vite de sa présence au ralentissement des préparatifs. Les fêtes recommencèrent. Tandis que de la Syrie au Palus-Méotide, et de l'Arménie aux rives de l'Adriatique, rois et peuples étaient en mouvement pour réunir et transporter des provisions et des armes, Antoine et Cléopâtre vivaient à Samos dans les festins et les jeux ; les baladins, les joueurs de flûte, les comédiens, étaient accourus de l'Asie entière, en tel nombre, qu'Antoine, pour récompense, leur donna toute une ville, la cité de Priène. A Athènes, la *vie inimitable* continua. Dans cette ville, Cléopâtre arracha enfin à Antoine l'acte de divorce avec Octavie ; il le lui fit signifier à Rome. Elle obéit, et, emmenant encore avec elle les enfants de Fulvie, elle sortit de cette maison d'où leur père la chassait. Elle pleurait à la pensée que les Romains pouvaient la regarder comme une des causes de cette guerre, et elle avait droit de le croire ; mais, entre ces deux ambitieux, l'injure de la noble femme était à peine un prétexte (32). Comme elle, beaucoup pleuraient, qui s'étaient habitués déjà à la paix qu'Octave faisait régner. Distract de ses amours et de ses chants légers par le bruit des armes, le poète favori de Mécène s'écriait douloureusement : *Ô navire ! de nouveaux orages t'emportent sur les flots. Ah ! que fais-tu ? Reste au port sur tes ancres. Ne vois-tu pas tes flancs dépouillés de leurs rames, et ton mât demi-brisé par les autans, et tes antennes qui gémissent ?... Si tu ne veux être le jouet des vents, prends garde, évite les flots qui battent les brillantes Cyclades*¹.

Octave fut troublé de la promptitude des préparatifs d'Antoine ; les siens n'étaient pas terminés, et toute l'Italie murmurait contre de nouveaux impôts qui enlevaient aux citoyens le quart de leurs revenus, aux affranchis, possesseurs des 50.000 drachmes, le huitième de leur fortune. Heureusement Antoine acheva lentement ce qu'il avait commencé avec une activité qui rappelait l'ancien lieutenant de César. L'été s'écoula dans les fêtes, et la guerre se trouva forcément renvoyée à l'année suivante. Ce délai valut à Octave un autre avantage, la défection de plusieurs personnages importants, qui, révoltés des hauteurs de Cléopâtre, revinrent en Italie. Parmi eux étaient Plancus et Titius, tous deux consulaires. Plancus s'avisait un peu tard que la reine lui avait fait jouer un rôle indigne, quand, dans un festin, il se présenta, malgré son âge, le corps peint d'azur, la tête couronnée de roseaux et traînant derrière lui une queue de poisson, pour jouer le rôle d'un dieu marin. Dans le sénat il invectiva dès son arrivée contre Antoine. *Il faut, lui dit malignement Coponius, qu'Antoine ait fait bien des infamies la veille du jour où tu l'as quitté*². Asinius Pollion se respecta davantage : comme Octave le pressait de marcher avec lui, Pollion refusa. *Les services que j'ai rendus à Antoine sont plus grands, mais ceux que j'ai reçus de lui sont plus connus ; je ne puis donc le combattre, j'attendrai l'issue de la lutte et je serai le butin du vainqueur.*

Octave avait appris de Plancus que le testament d'Antoine était entre les mains des vestales ; il l'enleva et lut au sénat les passages qui pouvaient exciter le plus d'irritation. Antoine, admettant qu'il y avait eu union légale entre Cléopâtre et le

¹ Horace, *Odes*, I, XIV.

² Velleius Paterculus, II, 64. Messala l'avait quitté plus tôt, dès qu'il avait vu Antoine se faire l'esclave de l'Égyptienne. (Appien, *Bell. civ.*, IV, 38.)

dictateur, reconnaissait Césarion pour le fils légitime et l'héritier de César, de sorte qu'en prenant ce nom, Octave n'était qu'un usurpateur, et tous ses actes, depuis douze ans, étaient des illégalités. Il renouvelait le don fait à la reine et à ses enfants de presque tous les pays qu'il avait en son pouvoir ; enfin, abjurant sa patrie et ses ancêtres, il ordonnait, mourût-il au bord du Tibre, qu'on portât son corps à Alexandrie, dans le tombeau de Cléopâtre. Un sénateur, Calvisius, ajouta encore à la colère publique, en rapportant plusieurs traits de sa folle passion pour cette femme qui ne jurait plus que par les décrets qu'elle rendrait bientôt au Capitole, et l'on ne cloutait pas qu'il ne voulût lui donner Rome même, tandis qu'il ferait de la capitale de l'Égypte le siège de l'empire¹. Le peu d'amis qu'il conservait lui dépêchèrent un d'entre eux pour l'éclairer sur sa situation ; Cléopâtre abreuva de dégoûts ce conseiller de la dernière heure, et le força de se retirer sans avoir pu parler en secret à Antoine. Silanus, l'historien Dellius, furent obligés de s'enfuir pour échapper aux embûches qu'elle leur tendit.

Quand Octave fut prêt, il provoqua un décret du sénat qui enleva à Antoine le consulat de l'année 31, et, vêtu en fécial, il se rendit au temple de Bellone, où il accomplit les cérémonies en usage dans les anciens temps pour les déclarations de guerre². La reine d'Égypte fut seule nommée. « Ce n'est pas Antoine ni les Romains que nous allons combattre, disait Octave, mais cette femme, qui, dans le délire de ses espérances et l'enivrement de sa fortune, rêve la chute du Capitole et les funérailles de l'empire. a Déclarer Antoine ennemi public, c'eût été d'ailleurs envelopper dans la proscription tous les Romains qu'il avait auprès de lui et son armée entière. Octave était trop prudent pour dire à seize légions qu'elles n'avaient d'autre alternative que la victoire ou la mort. Au 1^{er} janvier 31, il prit possession du consulat, et se donna comme collègue, à la place d'Antoine, le brave Valerius Messala, celui qui l'avait battu à Philippes. La veille, le triumvirat était expiré, et il n'en avait pas dénoncé le renouvellement. *Ce n'était donc plus, disait-on, le triumvir qui allait combattre pour sa cause, mais un consul du peuple romain, entouré des plus respectables personnages de l'État, qui marchait contre le ministre d'une reine étrangère.*

Antoine passa l'hiver de 32-31 à Patras. Il était maître de la Grèce, où il avait réuni cent mille fantassins et douze mille chevaux. Les rois de Maurétanie, de Commagène, de Cappadoce et de Paphlagonie, un dynaste de Cilicie, un chef thrace, suivaient en personne ses drapeaux. Le Pont, la Galatie, les Mèdes, les Juifs, un prince arabe et un chef lycaonien lui avaient envoyé des auxiliaires. Sa flotte comptait cinq cents gros bâtiments de guerre, dont plusieurs étaient à huit et dix rangs de rames, mais lourdement construits, mal dirigés, dégarnis de rameurs et de soldats de marine. Quand on représentait à Antoine le mauvais état de son armement naval : *Qu'important les matelots, disait-il ; tant qu'il y aura des rames à bord et des hommes en Grèce, nous ne manquerons pas de rameurs.* Tous les Grecs n'étaient cependant pas avec lui : Mantinée envoya aux césariens un contingent qui combattit à la journée d'Actium³. D'autres ont dû suivre cet exemple, car la commune misère de ces peuples ne leur avait pas donné des sentiments communs. Octave n'avait que quatre-vingt mille fantassins, douze mille cavaliers et seulement deux cent cinquante vaisseaux d'un rang inférieur. Leur légèreté, l'expérience des marins et des soldats formés

¹ Dion, L, 5 ; Plutarque, *Antoine*, 64 ; Suétone, *Octave*, 17.

² Dion, L, 4.

³ Pausanias, VIII, VIII, 12.

dans la guerre difficile contre Sextus, compensaient et au delà l'infériorité du nombre.

Tandis qu'Octave se rendait à Corcyre, Agrippa conduisit la flotte à Méthone, sur les côtes du Péloponnèse, pour couper les convois qui arrivaient d'Égypte ou d'Asie et affamer cette multitude que la Grèce, trop pauvre, ne pouvait nourrir. La légèreté de ses bâtiments lui assurait la liberté de ses mouvements, et, &a voisinage d'une flotte qui semblait formidable, il pénétrait partout, jusque dans le golfe de Corinthe, où il enleva Patras, le quartier général d'Antoine, et l'île de Leucade, sentinelle avancée sur la mer d'Ionie. Cette guerre d'escarmouches fatiguait déjà singulièrement l'ennemi ; quand l'armée d'Octave eut débarqué sur la côte d'Épire, non loin des légions antonines, les défections commencèrent, bien qu'Antoine eût fait devant ses troupes le serment d'abdiquer deux mois après la victoire. Domitius en donna le signal ; Dejotarus, Amyntas, plus tard Philadelphos, suivirent son exemple. Antoine se crut entouré de traîtres, et, sa cruauté se réveillant, il fit torturer, puis mettre à mort un chef arabe, Jamblique, et le sénateur Postumius. Il douta même de Cléopâtre, la soupçonna de vouloir l'empoisonner et la força de goûter avant lui de tous les mets qu'on leur servait : précaution dont la reine lui montra d'une terrible manière l'inutilité. Un jour qu'elle était venue au festin, une couronne de fleurs dans les cheveux, elle engagea son amant à jeter une de ces fleurs dans la coupe où il buvait. Comme il portait le verre à ses lèvres, elle retint brusquement son bras, prit la coupe et la tendit à un esclave qui la vida et tomba foudroyé. Antoine s'abandonnait, plein d'amour et d'effroi, à l'étrange créature qui réunissait en elle toutes les fascinations fatales.

Plusieurs combats partiels précédèrent l'action décisive. Le roi de Maurétanie, Bogud, périt dans le Péloponnèse, et Nasidius fut battu par Agrippa, qui dans une autre rencontre sur mer tua le Sicilien Tarcondimotos. Titius et Statilius Taurus firent, dans le même temps, éprouver un échec à la cavalerie d'Antoine. Cependant, peu à peu les deux armées se concentrèrent : celle d'Antoine à Actium, sur la côte d'Acarnanie, à l'entrée du golfe d'Ambracie ; celle d'Octave en face, sur la côte d'Épire¹. Antoine avait proposé à son rival de terminer leur querelle par un combat singulier, ou bien de se rendre à Pharsale avec toutes leurs forces et d'y décider à qui resterait l'héritage de César. Tous ses généraux, surtout Canidius, étaient de ce dernier avis.

Mais Cléopâtre voulait que l'on combattit sur mer, pour que ses navires égyptiens eussent part à la victoire, et, en cas de revers, assurassent sa retraite. Sur terre, il eût fallu abandonner Antoine, ou s'engager en des périls qu'elle n'osait braver. Sans doute elle lui avait représenté que les échecs partiels qu'il avait subi, les défections qu'il voyait se multiplier, les difficultés qu'il trouvait chaque jour plus grandes à nourrir en Grèce une nombreuse armée, devaient le décider à chercher un autre champ de bataille ; que celui des deux adversaires

¹ Plutarque, *Antoine*, 19 ; Dion, L, 13 ; Pline, *Hist. nat.*, XXI, 9. Le golfe d'Ambracie aujourd'hui golfe d'Arta, communique avec la mer Ionienne par un goulet dont la moindre largeur est de 500 mètres, mais où le fond n'en a pas 4, et qui est bordé de bas-fonds et de récifs dangereux. L'intérieur de la baie offre, au contraire, d'excellents mouillages. De grands navires pourraient mouiller à quai sous les murs de Prevesa. Avec quelques travaux, cette petite mer intérieure deviendrait une magnifique rade fermée, ou des cuirassés mouilleraient. C'est derrière cette ville, sur l'isthme joignant la pointe de Prevesa au continent épirote, que fut bâtie Nicopolis. L'eau potable y étant rare, Octave y fit construire un aqueduc dont les ruines se voient encore.

qui se rendrait maître de la mer pourrait affamer l'autre¹, et que le nombre, la force de ses navires, lui promettaient la victoire ; qu'enfin, pour s'ouvrir le chemin d'Italie ou fermer à ses ennemis la route de l'Orient, surtout celle de l'Égypte qui, dans les mains d'un victorieux, serait une forteresse inexpugnable d'où l'on dominerait sans peine l'Afrique et l'Asie, une victoire navale était nécessaire. Ces considérations ont dû être mises en avant, car, sans elles, on ne saurait comprendre la conduite d'un homme à qui ses vices ne pouvaient avoir ôté toute son intelligence militaire.

Antoine céda ; il plaça vingt mille légionnaires et deux mille archers sur ses galères, oit, par les désertions et les maladies de l'hiver, les hommes manquaient. Mais les légionnaires faisaient à regret le service des vaisseaux ; un chef de cohorte dont le corps était criblé de blessures, voyant passer Antoine, lui dit d'une voix affligée : *Eh ! Mon général, pourquoi vous défier de ces blessures et de cette épée, et mettre vos espérances dans un bois pourri ? Laissez les hommes d'Égypte et de Phénicie combattre sur mer, et donnez-nous la terre, sur laquelle nous savons vaincre ou mourir.* Antoine ne répondit rien ; il se contenta de lui faire signe de la tête et de la main, comme pour l'encourager et lui donner une espérance qu'il n'avait pas lui-même ; car ses pilotes ayant voulu, suivant l'usage, laisser les voiles à terre, il les obligea de les prendre².

Afin de renforcer la chiourme de ses autres galères, il avait fait brûler cent quarante vaisseaux. Les matelots se trouvèrent cependant encore en trop petit nombre pour manœuvrer aisément ces lourdes machines. Pendant quatre jours l'agitation de la mer ne permit pas aux deux flottes de s'aborder. Enfin, le 2 septembre 31, le vent tomba : les vaisseaux d'Antoine restèrent jusqu'à midi immobiles à l'entrée du détroit ; vers cette heure un vent léger s'étant levé, ils s'avancèrent à la rencontre de l'ennemi, qui refusa quelque temps son aile droite pour les attirer en pleine mer. Octave avait pris place de ce côté ; quand il crut les antoniens assez loin du rivage, il cessa de reculer et courut avec ses vaisseaux agiles contre leurs pesantes citadelles, autour desquelles tournaient à la fois trois ou quatre de ses galères, et qu'elles couvraient de piques, d'épieux et de traits enflammés. Dans le même temps, Agrippa manœuvrait pour envelopper l'aile droite. Publicola, qui la commandait, essaya de l'arrêter en étendant sa ligne ; mais ce mouvement le sépara du centre, que menaçaient déjà les césariens.

Cependant la journée n'était pas encore perdue, mais Cléopâtre, qui aura le courage très féminin de faire lentement les apprêts somptueux du sacrifice suprême, pour rester belle encore dans la mort, n'avait pas le courage viril du soldat qui brave dans la mêlée les outrages et les blessures. Elle donna l'ordre aux soixante vaisseaux égyptiens de dresser leurs mâts et de cingler vers le Péloponnèse. À la vue du navire aux voiles de pourpre qui emportait la reine, Antoine, oubliant ceux qui mouraient en ce moment pour lui, monta sur une galère rapide et suivit ses traces. Il passa à son bord ; mais, sans lui parler, sans la voir, il s'assit à la proue et pencha la tête entre ses mains. Durant trois jours il resta dans la même posture et dans le même silence, jusqu'au cap Ténare, où les femmes de Cléopâtre leur ménagèrent une entrevue. De là ils firent voile pour l'Afrique.

¹ Dion, L, 19. Virgile a décrit la bataille d'Actium (*Énéide*, VIII, 675-713) ; cf. Horace, *Carmina*, I, XXXVII ; Properce, *Élégies*, IV, VI, 55.

² Plutarque, *Antoine*, 67.

Sa flotte se défendit longtemps ; vers la dixième heure, le bruit se répandit sur les vaisseaux qu'Antoine fuyait. A ce moment ils n'avaient encore perdu que cinq mille hommes. Mais leur ligne était rompue, beaucoup avaient leurs rames brisées, et l'agitation de la mer qui les battait en poue ne leur permettait plus de gouverner. Trois cents se rendirent. L'armée de terre était intacte, elle ne voulait pas croire à la lâcheté de son chef et résista sept jours encore aux sollicitations des envoyés de César ; Canidius, qui la commandait l'ayant à son tour abandonnée, elle fit sa soumission au vainqueur.

Sur le rivage, en face du lieu de l'action, s'élevait un temple modeste d'Apollon ; Octave y consacra comme trophée huit navires de tout rang, et l'image en bronze d'un paysan et de son âne qu'il avait trouvés sur son chemin avant la bataille. L'homme s'appelait Eutychès, l'*Heureux*, et la bête, Nicon, le *Victorieux*. Dans cette rencontre, Octave avait vu un présage de victoire, et le plus sceptique des Romains aurait fait comme lui. Il institua des jeux Actiens qui devaient être célébrés après la quatrième année révolue concours de musique et de poésie, joutes navales, courses de chevaux et luttes d'athlètes. La Grèce les adopta, et les jeux Actiens devinrent la cinquième de ses grandes fêtes nationales¹. De l'autre côté du détroit, à l'endroit où il avait campé, il posa les fondements de *Nicopolis*, la ville de la victoire, sur un isthme que baignent les eaux du golfe d'Ambracie et celles de la mer Ionienne. Un double souvenir de clémence et de triomphe s'attacha à l'origine de la cité nouvelle. Le vainqueur de Philippes avait été impitoyable. Maintenant que la guerre avait décimé la génération qui avait vu et aimé la république de Cicéron, le vainqueur d'Actium pensa qu'il pouvait être indulgent². Parmi les prisonniers importants, aucun de ceux qui demandèrent la vie ne fut repoussé. Le chef de parti s'était jadis vengé, aujourd'hui le maître pardonnait. Cependant un fils de Curion fut mis à mort : le souvenir de son père, de ce tribun qui avait été si utile à César, aurait dû le protéger auprès de l'héritier du dictateur.

Parmi ceux qui s'obstinent à ne pas comprendre que l'oligarchie romaine décorée du beau nom de république ne méritait pas de garder le pouvoir, Brutus et Caton trouvent encore des partisans ; Antoine n'en a pas. C'est qu'aucune idée, aucun principe ne se rattache à lui : sa victoire n'eût rien fini ni rien commencé.

Si le chef des antoniens n'était plus à craindre, les soldats, ceux du vainqueur comme ceux du vaincu, le devenaient. Octave se hâta de donner des congés aux vétérans et de les disperser en Italie et dans les provinces d'où ils étaient sortis. Il avait laissé Mécène à Rome, il y renvoya encore Agrippa, pour que ces deux hommes supérieurs qui se complétaient l'un l'autre, comme la prudence par le courage, l'habileté par la force, étouffassent à son origine tout mouvement de révolte. Lui-même se chargea de poursuivre son rival. En traversant la Grèce, il put voir le triste état de cette province, ruinée par Antoine. *J'ai entendu raconter à mon bisaïeul*, dit Plutarque, *que les habitants de Chéronée avaient été forcés de porter du blé sur leurs épaules jusqu'à la mer d'Anticyre, pressés à coups de fouet par les soldats du triumvir. Ils avaient déjà fait un premier voyage et ils étaient commandés pour porter une seconde charge, lorsqu'on apprit la défaite d'Antoine* ; cette nouvelle sauva la ville. Octave prit en pitié ces misères de la Grèce ; et ce qui restait des provisions amassées pour la guerre fut distribué, par

¹ Les quatre autres étaient les jeux Olympiques, Pythiques, Isthmiques et Néméens.

² *Victoria fuit clementissima* (Velleius Paterculus, II, 86). Cependant il obligea un fils et un père à tirer au sort pour savoir lequel des deux serait mis à mort. (Dion, LI, 2.) Ce fait permet d'en supposer d'autres, mais il n'y eut pas les grands égorgements qu'on était habitué à voir.

ses ordres, à ces villes qui n'avaient plus ni argent, ni esclaves, ni bêtes de somme. De là il fit voile vers l'Asie, recevant à composition les cités et les princes alliés de son adversaire, qui furent quittes, les unes pour la perte de leurs privilèges, les autres pour une contribution de guerre ou l'abandon de ce qu'ils destinaient à Antoine. Comme il ignorait le lieu où celui-ci s'était retiré, il s'arrêta à Samos et y passa l'hiver.

La nouvelle des troubles qu'il avait prévus, et qui venaient d'éclater parmi les légionnaires congédiés, le rappela en Italie. Au commencement de l'année 30, il débarqua à Brindes, où sénateurs, chevaliers, magistrats, même une partie du peuple, se précipitèrent à sa rencontre ; les vétérans, entraînés par l'enthousiasme général, grossissaient le cortège : Octave dut être content de cet essai de son pouvoir, de cette épreuve de l'adulation et de la servilité des Romains. Comme il manquait de fonds pour remplir ses promesses aux soldats, il mit en vente ses biens et ceux de ses amis. Personne, il est vrai, n'osa se rendre adjudicataire, mais le résultat désiré était atteint : les vétérans se contentèrent de quelque argent, en attendant les trésors de l'Égypte ; ajoutons que ceux qui comptaient le plus d'années de service furent établis dans certaines villes qui avaient montré des dispositions favorables à Antoine. Les habitants arrachés aux foyers de leurs pères furent transportés à Dyrrachium, à Philippes et dans quelques autres cités de provinces. Cette mesure était cruelle pour les Italiens, mais l'empire y gagnait : des cités désertes étaient repeuplées, et le mélange des races avançait. Ces mesures calmèrent soudainement l'agitation ; Octave n'eut même pas besoin de se rendre à Rome, déjà habituée à ce que tout se fit sans elle : vingt-sept jours après son arrivée à Brindes, il put repartir¹. N'osant, à cause de l'hiver, se diriger droit sur l'Égypte, il fit passer ses vaisseaux par-dessus l'isthme de Corinthe, et, avec la célérité de César, il débarqua en Asie, de sorte qu'Antoine apprit en même temps son départ pour l'Italie et son retour.

A Parætonium, sur la côte d'Afrique, Antoine et Cléopâtre s'étaient séparés. La reine, pour prévenir une révolte, se présenta devant Alexandrie avec ses vaisseaux couronnés de lauriers comme s'ils revenaient d'un triomphe. Mais, rentrée dans son palais, elle ordonna la mort de tous ceux qui lui étaient suspects, grossit ses trésors des biens des victimes, pilla les richesses des temples, et, dans l'espoir d'obtenir quelque assistance des Mèdes, leur envoya la tête du roi d'Arménie, son captif. Pour Antoine, il avait d'abord erré comme un insensé dans les solitudes voisines de Parætonium ; et, à la nouvelle de la défection de Pinarius Scarpus, qui commandait pour lui une armée dans ces régions, il avait voulu se tuer. Ses amis le ramenèrent à Alexandrie, où Canidius vint lui apprendre le sort de ses légions au promontoire actien. Tous les princes d'Asie l'abandonnaient ; aux portes mêmes de l'Égypte, Hérode, le roi des Juifs, trahissait sa cause. Des gladiateurs qu'il entretenait à Cyzique lui restèrent fidèles ; ils traversèrent toute l'Asie, et ne se rendirent que sur un faux bruit de la mort de leur maître².

Tout lui manquant, Cléopâtre commença à faire transporter, à travers l'isthme de Suez, ses vaisseaux et ses trésors pour se réfugier en de lointains pays. Mais les Arabes pillèrent les premiers navires sur la mer Rouge, et elle renonça à son dessein. Ils songèrent ensuite à gagner l'Espagne, espérant qu'avec leurs richesses ils soulèveraient aisément cette province. Ce parti fut encore

¹ Dion, LI, 4-5 ; Suétone, *Octave*, 17 ; Tacite, *Annales*, I, 42.

² On leur accorda un faubourg d'Antioche ; plus tard on les dispersa sous prétexte de les enrôler dans les légions, et ils furent égorgés. (Dion, LI, 7.)

abandonné. Las de former d'impraticables desseins, Antoine ne voulut plus voir personne et s'enferma dans une tour qu'il se fit bâtir au bout d'une jetée. *Je veux*, dit-il, *vivre maintenant comme Timon*. Il était bien tard pour philosopher. Il ne put même soutenir ce rôle ; et, pour finir comme il avait vécu, dans les orgies, il retourna près de Cléopâtre. Ils fondèrent une société nouvelle, celle des inséparables dans la mort. Ceux qui en faisaient partie devaient passer les jours dans la bonne chère et mourir ensemble Cléopâtre recueillait tous les poisons connus et étudiait leurs effets sur des personnes vivantes ; elle essaya aussi des bêtes venimeuses et s'arrêta à l'aspic, qu'elle avait vu donner une mort douce par laquelle les traits n'étaient point décomposés.

Cependant ils conservaient encore quelque lueur d'espérance, et ils demandèrent au vainqueur Antoine, la permission de se retirer à Athènes, pour y vivre en simple particulier ; Cléopâtre, la succession pour ses enfants à la couronne d'Égypte. C'étaient les mêmes députés qui avaient porté les deux messages. Mais, en secret, la reine fit offrir à Octave un sceptre, une couronne et un trône royal. Il répondit à cette pensée de trahison par deux lettres : l'une publique, qui lui ordonnait de déposer les armes et le pouvoir ; l'autre secrète, qui lui garantissait son pardon et la conservation de son royaume, si elle chassait ou faisait tuer Antoine. En même temps, il lui envoya un affranchi qui devait, par de fausses promesses, entretenir ses espérances et conserver au triomphe du vainqueur d'Actium son principal ornement. Cléopâtre se souvint qu'enfant elle avait vaincu César, pub Antoine, et elle se prit à penser qu'Octave, plus jeune que l'un et l'autre, pourrait bien ne pas être plus sage. Elle avait cependant alors trente-neuf ans, mais sa beauté avait toujours été moins redoutable que son esprit et sa grâce. Le héros avait des faiblesses, le soldat des vices : tous deux succombèrent ; le politique devait rester froid et implacable.

Antoine n'eut pas honte de demander deux fois encore la vie ; il envoya son fils Antyllus pour fléchir Octave¹, et livra le sénateur Turullius, un des meurtriers de César. Octave ne répondait pas et avançait toujours ; bientôt il fut devant Péluse, que Cléopâtre lui ouvrit. A ce bruit d'armes qui se rapprochait, Antoine parut se réveiller ; il fit des préparatifs de défense, courut en Libye pour tâcher de séduire les soldats qu'Octave y avait fait passer, et revint à Alexandrie, que déjà son rival menaçait. Dans un combat de cavalerie, où il montra son éclatante bravoure, il mit l'ennemi en fuite. Mais Cléopâtre le trahissait ; enfermée, avec toutes ses richesses, dans une haute tour qu'elle avait fait construire pour lui servir de tombeau, elle attendait l'issue de la querelle. Ses ministres, ses troupes, semblaient coopérer à la défense de la place ; en réalité, Antoine ne pouvait compter que sur le petit nombre de légionnaires qu'il avait réunis. Il appela Octave en combat singulier. Celui-ci sourit et se contenta de répondre qu'Antoine avait plus d'un chemin pour aller à la mort.

Cependant, encouragé par le succès du combat de cavalerie, Antoine se décida à une double attaque par terre et par mer. Dès que les galères égyptiennes se trouvèrent près de celles de César, elles les saluèrent de leurs rames et passèrent de leur côté. Sur terre, sa cavalerie l'abandonna et son infanterie fut sans peine repoussée. Il rentra dans la ville en s'écriant qu'il était livré par Cléopâtre.

La reine, réfugiée dans sa tour, en laissa tomber la herse et fortifia la porte par des leviers et de grosses pièces de bois, tandis qu'elle faisait porter à Antoine la

¹ Cet Antyllus fut égorgé après la mort de son père.

fausse nouvelle de sa mort. Ils se l'étaient promis : l'un devait suivre l'autre. Antoine commanda à son esclave Éros de lui donner le coup mortel. L'esclave, sans répondre, tire son épée, se frappe lui-même et tombe sans vie à ses pieds. *Brave Éros, s'écrie Antoine, tu m'apprends ce que je dois faire ?* Et, ôtant sa cuirasse, il se perce à son tour.

Dès que Cléopâtre l'apprit, elle voulut avoir ce cadavre pour le livrer elle-même au vainqueur comme sa rançon, et Antoine tout sanglant fut porté au pied de sa tour ; elle n'en ouvrit pas la porte, mais d'une fenêtre elle descendit des cordes, et, avec les deux femmes qui l'avaient suivie, elle le hissa auprès d'elle. A peine l'eut-elle couché sur un lit, qu'il lui demanda du vin et expira : digne fin de cet homme qui n'eut que l'âme d'un soldat.

Cependant Octave était entré sans obstacle dans Alexandrie. Il commanda à un de ses officiers, Proculeius, de tâcher de prendre la reine vivante, et de ne pas lui laisser le temps d'allumer l'incendie qu'elle avait préparé pour consumer ses richesses, si elle était forcée dans sa retraite. Tandis qu'elle parlementait à travers la porte avec Gallus, Proculeius, passant sans bruit par la fenêtre qui avait servi à introduire Antoine, se saisit d'elle et lui arracha un poignard dont elle chercha faiblement à se frapper. D'abord elle voulut se laisser mourir de faim : Octave la força de renoncer à ce dessein, en lui faisant craindre pour ses enfants ; puis il la rassura, et, pour la rattacher à la vie, il lui promit un sort encore brillant. Elle se laissa ramener au palais, reprit les insignes de la royauté et reçut tous les égards dus à son rang, mais en restant soumise à une étroite surveillance. Octave lui-même vint la voir. Ce jour-là elle ne s'entoura que des souvenirs de César, comme pour se réfugier dans l'amour qu'il avait eu pour elle, contre la haine de son fils. L'appartement était décoré de bustes et de statues du dictateur. Les lettres qu'il lui avait écrites étaient auprès d'elle, et elle les montrait à Octave. Longtemps elle lui parla de la gloire de son père, de la puissance que lui-même avait gagnée, de celle qu'elle avait perdue ; et avec des larmes dans les yeux, elle disait : *A présent, ô César, que me servent ces lettres de toi ? Mais tu revis en ton fils.* Chaque mot, chaque geste, chaque attitude, étaient calcinés pour exciter la pitié ou un sentiment plus doux. Et il y avait encore tant de séduction dans sa parole, tant de grâce dans ses traits et dans son maintien sous ses longs vêtements de deuil ? Octave l'écoutait en silence, les yeux fixés à terre pour se défendre contre elle. Il se leva enfin : *Ayez bon courage, ô femme,* lui dit-il ; puis il lui demanda la liste de ses trésors et il sortit. Cléopâtre resta atterrée sous cette froide réponse ; la femme était vaincue comme la reine. Bientôt elle apprit d'un jeune noble qu'elle avait gagné, Corn. Dolabella, que dans trois jours elle partirait pour Rome. Cette nouvelle la décida. *Non ! non !* répétait-elle sourdement, *je ne serai pas traînée en triomphe : Non triumphator !* Le lendemain on la trouva couchée morte sur un lit d'or, revêtue de ses habits royaux et ses deux femmes sans vie à ses pieds¹ (15 août 30 avant J. C.). On ignore comment elle s'était donné la mort : Octave, en montrant, à son

¹ Plutarque, *Antoine*, 81-95 ; Dion, LI, 40-11 ; Tite Live, fr. CXXXII. Octave fit tuer Césarion, alors âgé de dix-huit ans, et qui lui fut livré par son précepteur, à qui Cléopâtre avait donné, avec de grands trésors, la commission de le mener en Éthiopie ou dans l'Inde. — On a trouvé, en 1850, dans les fondations d'une vieille tour bouddhique, sur la rive gauche de l'Indus, des médailles de Marc Antoine et de Kanichka, roi de la Bactriane et d'une partie de l'Inde, que Virgile donne pour allié au triumvir : *et ultima secum Bactra vehit*. Antoine avait établi des relations avec ce puissant prince, qui était l'ennemi naturel des Parthes à l'Orient, comme les Romains l'étaient à l'Occident ; et c'était sans doute vers lui que Cléopâtre envoyait son fils. Cf. Reinaud, *Relations de l'empire romain avec l'Asie orientale*.

triomphe, la statue de Cléopâtre avec un serpent au bras, confirma le bruit qu'elle s'était fait piquer par un aspic qu'un paysan lui avait apporté caché sous des figues ou des fleurs. L'Égypte fut réduite en province.

Depuis vingt ans la république avait péri, et l'empire n'était pas né. Ces temps où les bases qui portaient l'ancienne société se sont écroulées et où les fondements de l'ordre nouveau ne sortent pas encore du sol agité par les révolutions sont les plus douloureuses époques que l'humanité traverse. La mort d'Antoine mettait fin à cette ère de transformation et délivrait les âmes du poids immense de l'incertitude. De longues et sincères acclamations saluèrent la victoire d'Octave ; et Virgile, Horace, se firent, dans leurs beaux vers, les échos de l'espoir universel. Ils avaient raison. C'était la paix qui arrivait enfin et allait semer autour d'elle la richesse pour les uns, le bien-être pour beaucoup ; ce sont les lois les plus sages qui vont s'écrire, des croyances plus pures qui vont se répandre, le monde enfin qui va changer¹.

Mais ces croyances et ces lois ramèneront-elles les mœurs viriles des anciens jours ?

A la place des citoyens qu'on dépouille, et qui ont mérité leur sort, se formera-t-il des hommes capables de regagner par le travail, la discipline volontaire et l'intelligence politique, les droits qu'ils ont perdus ?

Ou bien, si la liberté ne doit pas revenir, ces multitudes qui n'auront plus qu'une volonté, celle du prince, saura-t-on du moins les organiser en un corps vigoureux, capable d'une longue existence ?

Et puisque nous allons avoir un empire, au lieu d'une cité, verrons-nous une grande nation remplacer les deux mauvaises choses par lesquelles la république avait péri : l'oligarchie, qui vient d'être abattue, et la populace, qui regarde la victoire de César et d'Octave comme son triomphe ?

L'histoire d'Auguste et de ses successeurs nous le dira.

¹ *Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.* Virgile, *Bucolica*, IV, 5.

CHAPITRE LXII — LES PROVINCES ROMAINES VERS LE TEMPS DE LA FONDATION DE L'EMPIRE.

I. — QUE DEVAIT ÊTRE L'ŒUVRE DE L'EMPIRE ?

Dans la nature, rien ne se perd, rien ne se crée et tout change selon des lois immuables. Dans le monde de l'histoire, qui est celui de la vie et de la liberté, tout se transforme, avec lenteur, quand la sagesse conduit les peuples ; avec violence, lorsque la passion les entraîne. Mais jamais les transformations durables ne sont l'œuvre du caprice ; leur succession est toujours un rapport de cause à effet. Le charme et l'utilité de l'histoire sont dans cette étude des causes qui modifient incessamment la vie des nations. Nous avons vu, au précédent volume et dans celui-ci, les forces de destruction agir durant un siècle ; maintenant que Rome républicaine vient de finir dans une épouvantable tourmente, nous allons voir agir les forces de renouvellement. Jusqu'à présent nous étions restés au milieu des vainqueurs, à Rome et dans les camps des légions ; il faut aller aux vaincus¹ ; l'empire est fait, visitons le domaine légué par la république à l'empereur.

Le sénat, avec d'excellentes vues sur le gouvernement des provinces, s'était montré incapable d'assurer ce que les maîtres doivent aux sujets, la sécurité. Cette tâche sera celle des empereurs, de ceux du moins qui seront dignes de leur titre. Avant de les suivre dans cet immense travail, il faut regarder de près ces populations qui tout à l'heure donneront à Rome des grammairiens, des rhéteurs, des jurisconsultes ou des poètes et à l'État ses chefs les plus glorieux. En lisant la tragique histoire de cette république, assaillie de toutes parts, chancelante, ruinée enfin et jetée à terre, on oublie ces multitudes résignées auxquelles les Romains, à leur tour, venaient de donner le spectacle d'innombrables et illustres gladiateurs s'égorgeant dans une arène immense. Maintenant que le vieil édifice qui abrita d'abord tant de vertus, puis tant de vices, est tombé, on heurtera encore, à chaque pas, ses débris : sous Vespasien, sous Trajan, plus tard même, on parlera de république, de sénat, de peuple romain, et dans toute l'histoire de l'empire beaucoup n'ont voulu voir que les protestations de la liberté et les vengeances du despotisme. Mais, se rappelant que les mots durent pas plus longtemps que les choses qu'ils expriment, on ne prendra pas au sérieux ces regrets apparents, et l'on se détournera des scènes sanglantes ou hideuses du palais et de la curie, pour voir un monde nouveau peu à peu monter et se répandre par-dessus ces ruines et ces souvenirs.

Ces hommes et ces choses de l'avenir, ce sont les provinciaux qui vont arracher à l'Italie ses vieux privilèges, propager dans tout l'Occident barbare la civilisation gréco-latine et faire donner à cent millions d'hommes, par des empereurs nés à Séville, à Lyon et à Leptis, des lois qu'on appellera la raison écrite. C'est encore la religion nouvelle qui se formera pour cette nouvelle société ; c'est le Jéhovah mosaïque, maître implacable et jaloux d'une race privilégiée, dont Jésus va faire le Dieu universel des pauvres et des affligés ; de sorte qu'au même temps où les empereurs mettront dans la loi civile le principe du droit individuel qui isole, le christianisme s'efforcera de mettre dans les cœurs le sentiment de la fraternité qui réunit : deux grandes idées de l'époque impériale, que l'Europe moderne a

¹ La première édition de ce livre avait pour titre : *Histoire des Romains et des peuples soumis à leur domination.*

retrouvées sous les ruines du moyen âge, avec l'obligation de les réunir et de les faire prévaloir enfin dans les mœurs.

Pour mesurer cette marche des provinces vers l'égalité de droits, de civilisation, de richesse, et plus tard de religion, il convient de marquer nettement le point d'où chacune d'elles est partie. On jugera mieux ensuite l'œuvre des empereurs ; on verra s'ils ont su faire, par les institutions, au profit de l'État, ce que le christianisme fit, par ses doctrines, au profit de l'Église ; si enfin, pour prendre le langage de Bossuet, *un peuple nouveau va naître de toutes les nations enfermées dans l'enceinte de l'empire*.

L'empire de Rome, ou, comme disaient ses historiens et ses légistes, l'Univers romain, était assez vaste, quand Auguste en devint le maître, pour que les peuples, sujets ou ennemis, qui appartiennent à son histoire représentassent presque toutes les races d'hommes de l'ancien continent.

Les Ibères, purs de tout mélange, étaient cantonnés dans les Pyrénées, entre la Garonne et l'Èbre supérieur ; ils s'étaient mêlés à des Phéniciens dans la Bétique, à des Gaulois vers les bouches du Tage et dans la Celtibérie.

Les Celtes occupaient la Grande-Bretagne, la Gaule, moins l'Aquitaine et une partie de la Narbonnaise, la haute Italie, les Alpes, plusieurs pays de la rive droite du Danube et quelques cantons de l'Asie-Mineure (Galatie).

Les Germains et les Slaves ou Sarmates se partageaient la vaste plaine qui s'étend de l'océan du Nord à la mer Caspienne.

Les populations grecques et latines tenaient le centre de l'empire ; les unes regardaient à l'Orient, comme si elles obéissaient encore à l'impulsion d'Alexandre ; les autres à l'Occident, où elles propageaient les mœurs et l'idiome de Rome.

Au sud, les peuples sémitiques couvraient toute la côte africaine de la Méditerranée, sous les noms de Maures, de Numides et de Phéniciens. En Égypte, ils s'étaient mêlés à la race éthiopienne, comme en Arménie à la race aryenne. Toute la péninsule arabe, avec la Palestine, leur appartenait. En Syrie, ils s'étaient hellénisés.

Derrière eux dominaient les peuples du zend, plus loin ceux du sanscrit ou Hindous, et aux extrémités de l'Orient, les Sères.

Tous ces peuples, moins les deux derniers, sont ou vont être les sujets, les ennemis ou les alliés de l'empire. Les Germains ont déjà commencé cette guerre, qui durera quatre siècles ; les Parthes gardent encore les drapeaux de Crassus ; tout à l'heure l'Inde enverra ses députés à Auguste ; sous les Antonins, les Sères verront arriver chez eux des marchands romains, et leurs historiens ne connaîtront alors sur la terre que deux empires, celui du Milieu et celui de l'Occident¹.

¹ Il est à remarquer que dans la seconde moitié du siècle qui précède l'ère chrétienne, presque tout l'ancien continent se trouvait partagé en quatre ou cinq grands systèmes politiques. Au sud, Vikramaditya avait réuni la plus grande partie de la péninsule indienne ; à l'est, l'empire chinois, sous les Han, avait contraint les chefs des tribus de l'Asie intérieure à reconnaître leur suprématie, les princes mêmes de la Transoxiane leur faisaient souvent hommage. Tout l'occident était occupé par l'empire romain ; au centre, entre la Caspienne et l'océan Indien, dominait la monarchie des Parthes ; enfin derrière ceux-ci, dans la Bactriane et la vallée de l'Indus, régnaient de puissants princes que nous verrons nouer des relations avec les Romains. — Afin de ne pas grossir démesurément cet ouvrage, j'abrège ces chapitres sur les provinces et j'y supprime quantité de

Nous n'avons à parler ni des Sères ni des Hindous : avec les premiers, l'empire eut à peine quelques rares communications qui n'ont pas laissé de trace ; avec les autres, les relations de commerce furent certainement très actives, mais les anciens écrivains, qui ne s'inquiétaient point d'économie sociale, n'en ont conservé aucun souvenir. Les mêmes raisons ne pourraient nous arrêter pour les Parthes et les Germains, qui occuperont une si grande place dans cette histoire. Mais c'est l'état des provinces romaines que nous voudrions plus particulièrement étudier : car, pour apprécier les résultats de la fondation de l'empire, il importe de montrer que depuis le Cantabre, farouche et libre dans ses montagnes, jusqu'au Grec d'Antioche ou d'Éphèse, servile et efféminé, il y avait, dans ces populations, tous les degrés par lesquels on passe de la barbarie la plus grossière à la civilisation la plus raffinée, avec une extrême diversité de langues, de coutumes et de caractère.

Cependant il fallait rapprocher ces peuples pour leur donner, par l'union, la force de résister aux tribus du Nord, jusqu'à ce que l'empire eût achevé son rouvre. Derrière le Rhin et le Danube grondaient des hordes menaçantes, à qui les Cimbres et les Suèves avaient appris le chemin des pays du soleil, du vin et de l'or. D'une main, l'empire les arrêta ; de l'autre, il couvrit de routes, d'aqueducs et de cités florissantes les provinces loin desquelles, durant deux siècles et demi, il rejeta la guerre ; il y fit pénétrer sa langue et son esprit, ses lois et son culte ; et quand la digue céda, le flot envahisseur se heurta à tant d'obstacles qu'il ne put tout emporter. La civilisation ancienne, c'est-à-dire la nôtre, après avoir régné sur cent millions d'hommes, après s'être enracinée par ses croyances au cœur des populations, comme par ses monuments dans le sol qui les portait, a mis cependant dix siècles à sortir de dessous les ruines. Qu'eût-ce été si l'invasion n'avait trouvé devant elle que la barbarie, excepté dans Athènes, Rome et Alexandrie ? Ces trois foyers éteints, quelle sombre nuit sur le monde !

II. — PROVINCES DE L'OUEST ET DU NORD.

Espagne. — Deux grandes races avaient peuplé l'Espagne, les Ibères et les Celtes. Ceux-ci, venus les derniers, avaient occupé tout le Nord et l'Ouest, moins le pals basque ; les autres, le Sud et l'Est. Au centre, les deux races restaient mêlées, et ce croisement avait profité aux tribus qui en étaient sorties : les Celtibères sont les héros de l'ancienne Espagne. Établis sur le haut plateau d'où descendent le Douro, le Tage et la Guadiana, ils commandaient les communications entre les deux versants de la péninsule, et, comme ils défendirent durant trois quarts de siècle leur indépendance contre Rome, l'Espagne garda pendant ces soixante-dix années son indépendance : Numance était une de leurs cités. Au pied de leurs montagnes s'arrêta longtemps la civilisation apportée par les Grecs sur les côtes de la Catalogne et de Valence, par les Phéniciens et les Carthaginois sur celles de Murcie et de l'Andalousie. Les Ibères méridionaux s'étaient laissé saisir par cette influence des colonies étrangères, qui peu à peu adoucit leurs mœurs et désarma leur férocité. Les Turdules et les Turdétans montraient avec orgueil des livres d'histoire, des poèmes et des lois écrites en vers depuis six mille ans, disaient-ils¹. Mais les

notes qu'au besoin on retrouvera dans le volume que j'ai publié en 1853, sous le titre : *État du monde romain au temps de la fondation de l'empire*, ou dans les éditions précédentes de mon *Histoire des Romains*.

¹ Strabon atteste l'immense commerce que l'Espagne faisait, de son temps, avec l'Italie. Pline (*Hist. nat.*, IV, 34 ; III, 4) vante sa race de chevaux, et on disait que sur les bords du Tage le vent

Romains, dédaigneux de cette littérature qui n'avait pas le mérite d'être née au bord de l'Ilissus ou du Méandre, accusaient ces goûts pacifiques d'avoir amolli les courages : *Turdetani... maxime imbelles*. Les dominations s'écroulent, les religions changent, les peuples se transforment, et certains usages durent à travers les siècles. Strabon a vu sur la tête des femmes de la Bétique le léger tissu qui donne tant de grâce aux filles de l'Andalousie.

La Bétique, au sud de la sierra Morena (*Castulonensis saltus*), comptait de nombreuses villes et acceptait les mœurs de Rome aussi facilement qu'elle avait pris celles des colons phéniciens. Grâce à la paix que donnera l'empire, elle allait mettre à profit les richesses d'un pays à qui le ciel n'avait rien refusé : la beauté du climat, la fertilité du sol et des mines qui semblaient inépuisables ; celles d'*Ilipa* et de *Sisapo* (Almaden) tenaient alors le premier rang.

L'influence romaine gagnait même les belliqueux Celtibériens, mais lentement, car ils n'avaient point de grandes villes par où les coutumes nouvelles pussent se propager dans le pays ; et les vieilles mœurs se défendaient aisément dans leurs nombreux villages, perdus au milieu des montagnes. Ils étaient habiles à forger des armes, plus encore à s'en servir ; et, comme ils ne les pouvaient maintenant porter pour leur propre cause, ils allaient combattre sous les enseignes de Rome. Derrière eux, les tribus celtiques entraient à regret dans la voie nouvelle. Les Lusitaniens (Portugal), si avides de guerre, avaient été condamnés au repos ; Auguste les amènera à la civilisation romaine.

Au nord de la Lusitanie, les Gallaïques avaient été adoucis de bonne heure par des relations de commerce avec les Carthaginois, qui venaient chercher chez eux le produit de leur pêche et l'or qu'ils ramassaient presque à fleur de terre. Cependant, à voir le paysan des bords du Minho, labourant d'une main et de l'autre tenant son javelot, on reconnaissait la race belliqueuse dont il était sorti. Les Vascons aussi, placés sur une des grandes routes d'Espagne en Gaule, mêlaient le commerce et la guerre. Des médailles phéniciennes trouvées sur leur territoire attestent que les infatigables navigateurs de Tyr et de Gadès avaient découvert et exploité leurs mines. Riais, sur la côte étroite et dangereuse du golfe de Gascogne, dans les âpres montagnes de la Biscaye, deux peuples avaient jusqu'à présent refusé le joug sous lequel l'Espagne entière avait courbé la tête : c'étaient les Cantabres, qui tuaient les vieillards dès que leur main ne pouvait plus tenir une épée, et qui buvaient avec délices du sang de cheval ; les Astures, qui se peignaient le visage comme nos Indiens, pour se rendre plus terribles, et qui n'avaient d'autres vêtements que la peau des bêtes fauves tombées sous leurs coups. S'ils étaient pris, jamais ils ne se résignaient à la servitude. Mis en croix, ils chantaient au milieu de l'agonie, et les femmes égorgeaient leurs enfants pour les sauver de l'esclavage.

L'Espagne avait été longtemps pour les magistrats romains une mine à exploiter. Ces préteurs avides maintenaient pourtant un ordre dont le commerce profitait, et quelques-uns s'étaient honorés par des travaux utiles. Nous avons parlé des fondations de Scipion (*Italica*), de Marcellus (*Corduba*), de Sempronius Gracchus (*Gracchuris*), de Brutus (*Valencia*) et de Pompée, qui avait prodigué en Espagne le droit de cité. A l'embouchure du Bétis, un Cépion avait bâti, sur le modèle du phare d'Alexandrie, un admirable ouvrage pour indiquer l'entrée du fleuve, que les navires pouvaient remonter durant 1200 stades, entre deux rives couvertes

fécondait les cavales (*ibid.*, VIII, 42). Strabon ajoute que ces chevaux étaient aussi rapides que ceux des Parthes. Améliorée au septième siècle de notre ère par le sang arabe, cette race a, au quatorzième, donné naissance à la race anglaise.

de peuplées cités. César, dont l'Espagne avait épousé la gloire, après avoir combattu deux fois sa fortune, avait, à deux reprises aussi, réuni autour de lui tous les députés de la péninsule, établi une administration régulière et récompensé les villes, comme les particuliers, de leur dévouement à sa cause, c'est-à-dire multiplié pour les unes les titres de municipes ou de colonies, et donné aux autres le droit de cité, l'anneau d'or de l'ordre équestre, le laticlave sénatorial. Nombre de villes avaient pris son nom, et Gadès, qui prétendait conserver dans son temple les ossements d'Hercule, Gadès, la plus riche des cités provinciales, puisqu'elle ne comptait pas moins de cinq cents avait obtenu pour tous ses habitants les privilèges enviés de citoyens romains. Un Gaditain, C. Balbus, était devenu peu de temps après consul. C'était le premier des provinciaux qui fût arrivé à cet honneur, le premier aussi qui fût monté au Capitole avec la robe triomphale. D'autres osaient écrire dans la langue de leurs maîtres, et Cordoue avait enfanté déjà toute une famille de poètes dont les vers étaient allés jusqu'à Rome, où Cicéron s'irritait de cette invasion provinciale.

Par ses populations du Sud et de l'Est, l'Espagne entraînait donc vivement dans la civilisation romaine et l'unité impériale : Octave régularisera ce mouvement et l'étendra au centre et au nord de la péninsule qui résiste encore à cette influence. Après la bataille de Munda, Sextus Pompée, caché dans les montagnes, y avait vécu quelque temps de brigandages ; puis, sa troupe grossissant, il avait repris hautement son nom et battu deux lieutenants de César. Son rappel, provoqué par Antoine, avait rendu à l'Espagne une paix bientôt troublée par les rois maures Bogud et Bocchus, qui, sous les noms des deux triumvirs, vidaient leurs querelles particulières. Bogud fut chassé ; mais les Cerétans, ses alliés, tinrent longtemps, et leur soumission valut un triomphe à Domitius Calvinus. Les deux successeurs de ce général eurent le même honneur, sans qu'on sache de quels services fut le prix.

Une province d'où revenaient tant de triomphateurs n'était pas un pays tranquille : aussi sera-t-elle une des premières à attirer l'attention d'Octave. Là du moins il n'aura pas à combattre, comme en Gaule, un clergé puissant et des doctrines vivaces. Singulier contraste avec cette dévotion exaltée dont nous voulons faire le trait fondamental du caractère espagnol : chez la plupart de ces peuples le sentiment religieux était si peu développé, que Strabon va jusqu'à douter qu'ils eussent des dieux. Il est vrai qu'à bien regarder dans l'histoire de l'Espagne, on verrait que la religion y a été une forme du patriotisme.

Gaule. — Au nord des Pyrénées, les Ibères peuplaient l'Aquitaine, qui, cernée par Narbonne et Toulouse, deux foyers de civilisation romaine, et par Bordeaux, qui bientôt le deviendra, changera ses cabanes couvertes de chaume en brillantes villas. Elle touchait, par l'est, à la Narbonnaise, où Rome et Marseille avaient travaillé de concert à effacer dans la population indigène les traces de sa double origine ibérienne et celtique, l'une par ses grands établissements d'Aix et de Narbonne, l'autre par les comptoirs dont elle avait couvert la côte, et par ses écoles, qui faisaient oublier aux jeunes Romains le voyage d'Athènes. A Marseille, dit Tacite, *l'élégance des Grecs se marie heureusement à la sévérité des mœurs provinciales*. Un petit-fils d'Auguste, Lucius César, et Agricola seront élevés dans ses gymnases. Pour Narbonne, que Strabon appelle le port de toute la Gaule, elle a déjà donné naissance à un poète épique, Varro Atacinus, et le Voconce Trogue Pompée écrit ou prépare sa grande histoire universelle.

Regardée comme l'avant-poste de l'Italie et la gardienne des communications avec l'Espagne, la Narbonnaise passait, même avant César, pour une des plus

importantes possessions de la république. Depuis la conquête de la Celtique, la sécurité dont on jouissait aux bords du Rhône et le voisinage de la nouvelle province à exploiter avaient attiré dans la Gaule qui porte la toge la foule des spéculateurs. Aussi sera-t-elle bientôt comme le jardin de l'Italie, tous les riches Romains voudront y avoir un domaine.

On a trop exagéré la docilité des Gaulois à recevoir le joug, en opposant à leur facile résignation la constance espagnole. Huit années, dit-on, avaient suffi pour mettre la Gaule aux pieds de César. C'est que les Ibères avaient éternisé la guerre en la morcelant ; ils n'avaient pas livré une seule bataille, mais mille combats. La Gaule, qui s'était levée tout entière, avait été aussi tout entière abattue. Les deux nations présentaient déjà ces deux caractères, l'une d'isolement, l'autre de facile association, qu'elles tenaient du sol natal, et qu'elles ont toujours gardés. Jetons encore dans la balance l'épée du conquérant : l'Espagne n'eut pas à se défendre contre César.

En passant sous la domination romaine, les Gaulois avaient peu perdu et beaucoup gagné. A l'existence continuellement troublée par l'ambition des chefs de clans, au culte de terreur maintenu par les druides, aux guerres sans cesse renaissantes entre les tribus, et à la menace perpétuelle des invasions germaniques, succédaient la vie calme d'une société régulière, une religion tolérante, la sécurité sur les frontières et partout la Paix Romaine, qui effaça bien vite le regret de l'indépendance perdue. César s'était servi contre eux d'une arme que n'employaient guère les proconsuls : après la victoire, il se montra clément et doux ; aussi la Gaule Chevelue lui donna ses plus braves enfants, ses archers ruthènes, ses fantassins légers de l'Aquitaine et de l'Arvernie, son infanterie pesante de la Belgique et ses hardis cavaliers, dont trente suffisaient pour mettre en fuite deux mille Numides, dont quatre cents paraissaient à Cléopâtre et à Hérode valoir une armée. Et pendant qu'ils combattaient pour le dictateur en Grèce, en Afrique, en Espagne, leurs pères, leurs frères, labouraient, trafiquaient, avec cette ardeur pour les travaux de la paix qui éclate toujours au sortir des longues guerres. *Cette Gaule, disait Marc Antoine, qui nous envoyait les Ambrons et les Cimbres, elle est soumise maintenant et aussi bien cultivée, dans toutes ses parties, que l'Italie même. Ses fleuves se couvrent de navires, non seulement le Rhône ou la Saône, mais la Meuse, mais la Loire, mais le Rhin lui-même et l'Océan.* Antoine, ou plutôt Dion, qui a fait ce discours, en dit trop sans doute ; mais il est certain que la transformation qui allait faire de la Gaule la plus riche province du nouvel empire commençait déjà.

Cette activité féconde et la prospérité qui en était la suite résultaient de l'oubli où Rome laissait sa conquête. De trop graves intérêts s'agitaient ailleurs pour qu'on demandât autre chose à la Gaule que de fournir son contingent et son tribut. Mise d'abord dans le lot d'Antoine, elle s'aperçut à peine de la trahison de Calenus qui la livrait à l'autre triumvir. Mais, quand le traité de Misène eut donné quelque répit à Octave, le nouveau maître des Gaules voulut leur faire sentir de plus près l'action de Rome, car déjà il renonçait aux violences triumvirales, pour commencer ce qui fût la grande affaire de sa vie, la réorganisation de l'empire. Aussitôt la guerre éclata partout ; l'Aquitaine tout entière se souleva, et des Germains, secrètement appelés par les Belges, franchirent le Rhin. Heureusement Agrippa était là. Il battit les révoltés, et, faisant une ressource de ce qui semblait un péril, il établit deux tribus germaniques, les Ubiens et les Tongres, ennemis acharnés des Suèves et des Cattes, sur la rive gauche du Rhin à la hauteur de Cologne, pour garder les passages du fleuve, repeupler le pays laissé désert par la ruine des Éburons, séparer les Belges des Germains, et

former entre les deux peuples, qui trop souvent s'appelaient, une colonie sur laquelle Rome pût compter (37 avant J. C.). Mais déjà la guerre avait recommencé en Italie, et Octave rappelait son habile général, afin qu'il l'aidât à vaincre Sextus, puis Antoine. En attendant, les Gaulois, comme les autres provinciaux de l'Occident, conservèrent, à la faveur des troubles de Rome, une semi-liberté, et avec elle les croyances druidiques, la langue et les mœurs nationales, que rien encore n'avait sérieusement ébranlées.

Montagnards des Alpes. — A l'ouest, les possessions romaines étaient donc nettement déterminées ; l'Atlantique leur servait de frontière. Au nord, la ligne serait moins aisément tracée. Les Alpes n'enveloppent pas seulement l'Italie : les montagnes de l'Illyrie et l'Hœmus, qui bornent la Grèce et la Thrace par le nord, sont leur prolongement oriental. Depuis un siècle, plusieurs armées romaines avaient franchi cette haute barrière pour pénétrer dans le Norique, la Pannonie et la Mœsie, mais sans succès, car il était évident qu'il n'y aurait de conquête durable dans la vallée du Danube qu'autant que les montagnards ne pourraient plus fermer inopinément les passages. Or cette grande chaîne qui couvrait le monde civilisé et d'où l'on eût menacé le monde barbare, le sénat ne l'avait pas fait occuper par ses légions.

Si dans les Alpes occidentales les routes étaient à peu près libres, dans les Alpes Pennines elles ne s'ouvraient qu'au prix de péages onéreux et de sérieux périls. Après la rude leçon qu'il avait donnée aux Helvètes, César avait renvoyé les débris de ce peuple dans ses cantons, pour que les approches des grandes Alpes fussent gardées, contre les Germains, par des tribus désormais fidèles. Afin de compléter l'investissement de ces montagnes, il avait voulu soumettre encore la partie supérieure de la vallée du Rhône, ce qui eût porté les limites de sa province sur la crête même des Alpes et jusqu'aux cols par lesquels on descendait dans la Cisalpine. Mais son lieutenant Galba avait dû reculer devant le soulèvement de toutes les tribus valaisanes. Même sur le versant italien, dans le bassin de la Doire, les Salasses ne laissaient pas approcher de leurs mines d'or ; ils avaient tout récemment fait payer aux soldats de Decimus Brutus une drachme par tête pour le passage de leurs montagnes. Cottius et ses quatorze peuplades étaient indépendants dans les vallées du mont Cenis, les Ligures chevelus dans celles des Alpes Maritimes, et les montagnards de la Ligurie apennine inspiraient encore assez de crainte pour qu'on n'osât pas les comprendre dans la Cisalpine. *Chaque année, dit Strabon, un gouverneur d'ordre équestre leur est envoyé, ainsi qu'il est fait à l'égard d'autres peuples absolument barbares.*

Les tribus des Alpes Rœtiennes étaient encore moins dociles et plus hardies. Leurs bandes, celles des Rætès surtout et des Vindéliciens, arrivant à l'improviste par les hautes vallées de l'Adige et de l'Adda, désolaient le bas pays ; elles attaquaient même les villes, tuaient les hommes et jusqu'aux femmes que leurs devins supposaient grosses d'enfants mâles. Ces incursions sauvages, qui font penser aux dévastations des Indiens du nouveau monde, étaient une honte pour l'Italie. Mais l'antiquité n'estimait pas très haut cette sécurité que nous prisons si fort. Les gouverneurs s'inquiétaient peu de tout ce qui n'était pas guerre sérieuse, et la police de l'empire était leur moindre souci. Contre de pareils dangers, les villes, comme les individus, devaient savoir se défendre ; Rome laissait aux unes et aux autres tout juste assez de liberté d'action pour qu'elle se crût dispensée de veiller, d'agir en place et au nom de tous. I4Ième sous Auguste, les Corses et les Sardes pilleront incessamment les côtes de la Toscane et de la Ligurie. Strabon dit d'Ortonium, ville des Frentans : *C'est un rocher*

habité par des brigands, qui vivent comme des bêtes fauves et ne construisent leurs maisons qu'avec les débris des naufrages. L'île de Lada, en face de Milet, était le repaire accoutumé des pirates qui écumaient la mer Égée ; la Dalmatie fut renommée longtemps pour ses bandits, et le Taurus toujours.

A l'est, la chaîne des Alpes s'abaissant, les routes devenaient moins difficiles. Elles conduisaient directement dans la vallée du Danube. La république avait un grand intérêt à veiller sur ces régions par où étaient arrivés les Cimbres, et où s'agitait une masse confuse de peuplades belliqueuses dont le voisinage entretenait l'esprit de résistance des Illyriens et des Dalmates. Mais le sénat avait oublié depuis longtemps la politique prévoyante qui lui faisait autrefois tourner les yeux de ce côté. Il laissait les Noriques et les Taurisques s'associer aux brigandages des Rætès, et les Carnes ravager la vallée du Tagliamento. Deux colonies romaines, Aquilée et Trieste, avaient été cependant établies dans ces parages. Mais le territoire de l'une était continuellement dévasté, et l'autre venait d'être pillée par les Iapodes, peuple brave et féroce cantonné dans les Alpes Juliennes, d'où il tenait tous ses voisins sous la terreur de ses armes : deux fois, en vingt ans, ils avaient repoussé les troupes romaines. Un peu plus loin, les Pannoniens avaient reçu de telle sorte un général qui s'était aventuré au milieu d'eux, que l'Italie tout entière avait été effrayée du désastre. Depuis ce jour il ne s'était pas trouvé un consul qui osât passer leur frontière.

En Illyrie la situation n'était pas meilleure¹. Les Illyriens avaient été le premier peuple attaqué par la république hors de l'Italie et ils ne se résignaient pas encore à rester sujets dociles de Rome ; ils pouvaient donc disputer aux Espagnols le mérite d'une résistance séculaire. Malgré le voisinage de la Grèce et de l'Italie, la civilisation avait eu peu de prise sur ces barbares, qui se tatouaient comme les Pictes et les Thraces, qui ignoraient l'usage de la monnaie, et, tous les huit ans, faisaient un nouveau partage des terres. Pour délivrer l'Adriatique de leurs pirateries, on avait éloigné des côtes les plus turbulents d'entre eux, qui, refoulés dans les montagnes, y avaient gardé leur amour de l'indépendance. Gabinius, un des lieutenants de César, voulut faire le tour de l'Adriatique avec quinze cohortes et trois mille chevaux. Les Illyriens l'attaquèrent, et de toute cette armée le chef presque seul échappa. Cependant Pharsale, Thapsus et Munda les intimidèrent ; leurs députés parurent à Rome devant César, vantèrent beaucoup leur race, leurs exploits, et demandèrent l'amitié du peuple romain. Le dictateur exigea un tribut et des otages : ils les promirent ; mais, César mort, ils refusèrent tout, et Vatinius les menaçant avec trois légions et une nombreuse cavalerie, ils lui tuèrent cinq cohortes et le rejetèrent en désordre sur Épidamne.

Tel était donc, vers le temps où finissait la république, l'état de la frontière du nord. Toute la chaîne des Alpes était occupée par des tribus pillardes, peu dangereuses, assurément, mais gênantes, et qui arrêtaient la civilisation au pied de leurs montagnes. Bien qu'elles touchassent au sol sacré de l'Italie, il n'avait pas été dirigé contre elles d'expédition régulière ; personne ne voulait de ces guerres obscures où l'on n'eût trouvé ni gloire ni butin.

Octave y pensa ; quelque temps avant Actium il avait entrepris de réduire ces montagnards. Il lui en avait coûté près de deux années de fatigues et de dangers personnels ; deux fois il y avait couru risque de la vie, et il y avait reçu d'honorables blessures ; car il avait voulu fouiller l'un après l'autre tous ces

¹ L'Illyrie paraît avoir formé une province distincte de la Macédoine depuis l'année 118 ; elle était séparée de la Cisalpine par le petit fleuve Formio (le Risamo, au sud de Trieste).

repaire d'héroïques bandits, abattre leurs forts, prendre leurs otages, les condamner enfin au repos et à la crainte. Les Dalmates avaient livré les drapeaux de Gabinius, et les Liburnes, les vaisseaux qui leur servaient à la course. Si les Salasses l'avaient obligé de traiter avec eux, les Iapodes avaient été domptés, les Carnes et les Taurisques punis, la Pannonie même envahie, malgré ses cent mille guerriers ; et la forte ville de Ségeste, sur la Save, enlevée d'assaut, était occupée par vingt-cinq cohortes, poste avancé contre la barbarie germaine et dacique. Comme tous les yeux étaient alors fixés sur Rome et sur Alexandrie, ces expéditions étaient passées inaperçues. Dans ces guerres cependant, Octave commençait ce qu'Auguste devait achever : il prenait possession de la chaîne des Alpes, et, afin de les mieux garder, il avançait jusqu'au Danube.

III. — PAYS DE LANGUE GRECQUE.

Macédoine et Grèce. — Si la péninsule orientale a ses Alpes dans le mont Hæmus (les Balkans), elle a son Apennin dans le Pinde, épaisse muraille qui descend droit au sud, ne laissant passer sur sa crête qu'un petit nombre de sentiers, et en un seul point, à la Klissoura de Devol, sous la latitude de Lychnidus, une route facilement praticable. La Dalmatie et l'Épire étaient à droite sur la pente qui va à l'Adriatique, la Macédoine et la Thessalie à gauche sur le versant de la mer Égée. A son extrémité méridionale cette chaîne se brise en mille rameaux qui projettent dans trois mers leurs innombrables promontoires et forment le chaos de montagnes et de vallées qui s'appelle la Grèce.

Enfermée dans son quadrilatère de montagnes, la Macédoine était la forteresse d'où Rome surveillait et contenait non pas la Grèce, où il ne se trouvait plus de peuple à contenir, mais les remuantes peuplades de la vallée du Danube, toujours prêtes à reprendre la route du Brenn gaulois vers Delphes. Nombre de généraux étaient revenus de cette province avec le triomphe pour d'obscures victoires sur ces incommodes voisins. Dès que la main de Rome cessait de peser sur eux, on les voyait accourir, pillant et tuant. A la veille même de l'empire, les Thraces s'étaient jetés sur la Macédoine, avaient coupé la grande route militaire qui traversait la province, et répandu un tel effroi jusque dans Thessalonique, que les habitants s'étaient mis à relever leurs murailles, comme si l'épée de Rome ne les protégeait plus. Cependant ces barbares avaient un poétique usage que nous avons gardé : ils semaient des roses sur la terre qui recouvrait leurs morts.

La police sévère qu'Octave avait commencé à faire dans l'Illyrie profitait à la Macédoine. Au nord, les Dardaniens, autrefois très redoutés dans la vallée de l'*Axios* (Vardar), étaient réduits à un tel état de misère, qu'ils n'avaient pour demeures que des huttes creusées sous des tas de fumier. A l'est, les Thraces n'étaient vraiment à craindre qu'autant qu'on les craignait. La Macédoine pourra donc, dès qu'une main ferme maintiendra l'ordre, développer les richesses qu'elle recèle. Après la mort de César, sa belliqueuse population avait donné à Brutus deux légions qu'il exerça à la romaine. Avant la bataille de Philippes, livrée sur sa frontière, elle eut à nourrir les armées d'Octave et d'Antoine, qui l'épuisèrent. Elle ne semble pourtant pas avoir été durement traitée par les vainqueurs. Thessalonique était déjà sa principale ville ; Amphipolis, la seconde ; toutes deux portaient le titre de cités libres, privilège accordé aussi à Dyrrachium, à Abdère, à plusieurs peuplades de l'intérieur et aux îles, de Thasos

et de Samothrace. Mais Pella, son ancienne capitale, ne sera bientôt qu'une bourgade.

Autrefois, dit Strabon, *l'Épire était occupée par un grand nombre de peuples vaillants ; à présent la plupart de ses cantons sont déserts et ses villes détruites. Il ne lui reste que des villages ou des masures ; et cette désolation, commencée il y a longtemps, continue encore.* Varron trouve pourtant quelque chose à y louer : *Les esclaves d'Épire*, dit-il, *sont les meilleurs et les plus chers* ; triste renom pour les descendants des soldats de Pyrrhus ! Ce pays, couvert de montagnes qui courent jusque sur les bords de la mer, n'a point de ces riches plaines autour d'un port que recherchaient les coloris grecs ; aussi n'étaient-ils venus qu'en petit nombre sur cette côte. Ayant peu de blé, les Épirotes vivaient, dispersés dans des villages, du produit de leurs troupeaux. Aujourd'hui encore Janina fait venir sa farine de Thessalie, d'où on la transporte à dos d'âne et de mulet, tandis que les fruits et les végétaux sont tirés d'Arta, l'ancienne Ambracie. Il n'y avait un peu de vie que le long de la voie *Egnatia* qui traversait cette province, et à Dyrrachium, place d'armes de Pompée, ce qui l'avait compromise aux yeux des amis de César. Apollonie, plus au sud, en avait profité, et ses écoles avaient reçu le jeune Octave.

Cette dépopulation de l'Épire s'étendait sur la Grèce même. Les tribus du mont Œta étaient presque anéanties ; les Athamanes, leurs voisins, avaient disparu. Le pays des Acarnanes et l'Étolie que l'Achéloüs sépare étaient changés en déserts. Au lieu de champs cultivés, on n'y trouvait, comme en Arcadie, que des pâturages où le bétail et les chevaux erraient en liberté. Malgré la fertilité de ses campagnes et la liberté qu'elle devait à César, la Thessalie, qui avait servi tant de fois de champ de bataille, voyait ses villes déchoir. Dans l'Hellade, Thèbes n'était qu'un gros bourg ; Tanagre et Thespies exceptées, il ne restait des autres villes de Béotie que des ruines et leur nom. Une ville de la Phocide jouira pourtant d'un privilège envié : l'huile de Tithorée sera réservée pour la table des empereurs. Mégare subsistait, mais pauvrement. Le Pirée, dont le port abritait jadis trois cents navires de guerre, était un chétif village ; Munychie avait été démantelée, les Longs-Murs abattus, et Athènes souffrait encore des coups dont Sylla l'avait frappée.

Durant les guerres civiles, Athènes s'était trouvée du côté des vaincus, comme elle l'était toujours depuis Chéronée, mais elle en fut quitte pour de légers sacrifices. Ainsi qu'Alexandre, les Romains de tous les partis respectaient la cité des Muses¹ ; même ils la laissaient se vanter d'avoir secouru Rome dans ses périls et ériger un tombeau aux soldats morts dans ces expéditions mensongères, comme ils laissaient les achéens graver au-dessous de la statue de Polybe que si le vainqueur de Carthage et de Numance avait été le bras qui frappait, le fils de Lycortas avait été la tête qui dirigeait. Mais parfois un proconsul mécontent rappelait avec une outrageante franchise au peuple de Minerve qu'il n'y avait plus d'athéniens dans Athènes, et qu'on n'y trouvait qu'un ramas d'aventuriers de toutes les nations. D'Autres disaient encore, et ceci était

¹ Antoine (Appien, *Bell. civ.*, V, 66) et Germanicus (Tacite, *Ann.*, II, 53) ne gardèrent qu'un seul lecteur en entrant dans Athènes, ville libre et fédérée. Avant Pharsale, César et Pompée avaient fait proclamer par un héraut *αὐτοῦς μὴ ἀδιχεῖν τὸν στρατὸν τῶν θισμεφόρων* (Appien, *ibid.*, II, 70). Antoine leur donna Égine, Icon, Cέα, Sciathos et Péparèthe. (Appien, *ibid.*, V, 7.) Ils possédaient encore Salamine, Haliarte en Béotie (Strabon, IX, p. 411), Érétrie dans l'Eubée, Délos (*id.*, X, p. 486), où s'étaient établis les marchands forcés de quitter Corinthe et où se tenait mie foire qui attirait beaucoup de Romains.

plus grave, que ce n'était plus au Pnyx qu'il fallait venir entendre la belle langue de Démosthène et d'Eschyle : le pur idiome s'altérait dans ces bouches étrangères. Aussi les écoles de Rhodes, de Marseille et d'Éphèse faisaient-elles aux rhéteurs d'Athènes une désastreuse concurrence.

Cependant elle restait le refuge du vieil esprit païen, le foyer principal de l'hellénisme et de la philosophie¹. En vain saint Paul viendra dire aux élèves dégénérés de Socrate et de Platon quel est le dieu inconnu auquel leurs pères élevaient des autels, sa voix n'aura pas d'écho au pied du Parthénon. Mais elle sera mieux entendue dans la nouvelle Corinthe, relevée par César et Auguste ; l'Apôtre y recrutera une milice nombreuse, moins nombreuse pourtant que celle qui, par sa mollesse proverbiale, méritera à cette ville de commerce et de plaisir le surnom de Corinthe la Parfumée

Polybe disait qu'il ne donnerait pas 6000 talents du Péloponnèse tout entier. Combien, depuis ce temps-là, la misère ne s'était-elle pas accrue ? Mainte ville y était trop pauvre, même pour subvenir aux frais des adulations officielles. Fallait-il honorer quelque Romain puissant, on grattait une vieille statue, on remettait à neuf un héros du temps passé, et Oreste devenait Octave. On ne faisait pas plus de dépense pour les dieux. A Argos, le toit du temple de Cérès s'écroule ; le reconstruire eût coûté cher : dans l'intérieur du somptueux édifice élevé par les pères, les enfants bâtirent un temple de briques. La déesse pouvait bien habiter une humble chapelle, quand son peuple n'habitait plus que des ruines.

Des douze villes de l'Achaïe, cinq étaient ou détruites ou désertes. *Comme l'Arcadie est totalement dévastée*, dit Strabon, *il serait inutile d'en faire une longue description*. Tégée seule conservait un peu de vie ; Octave venait de lui enlever une statue de Minerve en ivoire et une relique des temps mythologiques, les défenses du sanglier de Calydon. La Messénie gardait à peine quelques habitants, et Lacédémone n'était plus citée que pour son industrie de la pourpre, la meilleure d'Europe. Quel renom pour les descendants de Léonidas ! Je l'aimerais mieux pourtant que leur farouche vertu des anciens jours, si je ne voyais que Cythère, ancienne dépendance de Lacédémone, appartenait alors à un certain Euryclès, et que ce possesseur d'un rocher stérile était comme le tyran de la Laconie tout entière. Il est vrai que, dans le pays aux cent villes, on n'eût pas compté maintenant, après Sparte, trente villages. Encore quelques années, et Plutarque dira : *Il n'y a pas dans toute la Grèce trois mille hommes de guerre*. La seule ville de Mégare en avait envoyé davantage à Platées. *A mon retour d'Asie*, écrit un Romain avec une mélancolique tristesse, *je faisais voile d'Égine vers Mégare et je contemplais les rivages étendus autour de moi. Égine était derrière nous, Mégare en avant, à droite le Pirée, à gauche Corinthe, cités autrefois fameuses ; à présent cadavres gisant sous des ruines*. — *La Grèce*, dit un autre, *n'est plus que le grand tombeau d'un grand passé*².

Ruine des cités, ruine aussi des temples : la Pythie était muette ; les Amphictyons³ ne se réunissaient plus, et il faudra qu'un roi des hi s fasse aumône à la Grèce, pour que le stade d'Olympie ait encore ses jeux et ses couronnes.

¹ Pausanias, I, XVII, 1 ; XXIV, 5 ; XXVI, 6. Josèphe l'appelle quelque part la plus religieuse des cités païennes, et Athénée *Ἑλλάδος μουσειῶν, ἐστία καὶ πρυτανεόν* (V, 12 ; VI, 65).

² *Magnarum rerum magna sepulcra rides* (Pétrone, *Fragm. poétique*. Cf. Hinstin, *op. Laud.*, p. 203).

³ Le temple de Delphes est fort pauvre, dit Strabon (IX, p. 420), et il n'y a plus de conseil amphictyonique. Cet écrivain était en Grèce à l'époque même qui nous occupe, en l'an 29 av. J. C.

Avec les fêtes nationales sont tombés les derniers liens qui réunissaient les cités grecques en corps de nation. Il est vrai qu'Octave les convie à ses jeux actions, dont il donne l'intendance aux Lacédémoniens. Mais qu'iraient-ils faire dans cette Acarnanie presque barbare, qu'ils ont à peine connue au temps de leur indépendance, et où des mains étrangères distribuent les couronnes ? Cependant cette pauvre reine délaissée se drape fièrement dans ses haillons ; à travers les trous de son manteau, on voit son orgueil ; elle s'estime plus noble que ses maîtres, et c'est grande faveur si elle renonce à les poursuivre du titre de barbares.

Montesquieu a accusé Rome de cette décadence ; mais les Romains ne pouvaient rendre à la Grèce vieillie les beaux jours de sa jeunesse ni l'esprit créateur qui avait donné la vie à tant de chefs-d'œuvre : leur rôle historique était d'appeler de nouveaux peuples à prendre leur part de la moisson semée par les artistes, les poètes et les philosophes de l'Hellade. On a vu que la ruine de la Grèce avait commencé avant l'arrivée des légions, et qu'elle se mourait parce qu'elle avait porté au dehors, sans en rien garder pour elle-même, cette vie politique et littéraire qui avait fait sa grandeur. Comme l'hiérophante d'Éleusis, elle avait remis à de nouveaux initiés le saint flambeau. Ils se le passaient de main en main, et la route sacrée était au loin éclairée de sa lumière ; mais les ténèbres descendaient sur le temple ; la solitude et le silence le gagnaient ! Pour avoir quelque chose à décrire dans ce glorieux pays, Strabon est forcé d'en peupler la solitude de ses souvenirs. Ce n'est pas la Grèce d'Auguste, mais celle d'Homère qu'il voit et interroge. Celle-là n'était plus ; l'autre vivait toujours dans le poème immortel.

Sicile et îles grecques. — Tous les Grecs d'Europe semblaient alors livrés à la divinité jalouse, cette Némésis que les anciens croyaient irritée par les fortunes trop grandes, mais dont la colère n'est que l'inévitable expiation des fautes commises dans la prospérité. *La Grande-Grèce*, s'écrie Cicéron, *elle autrefois si vivante et si riche, et maintenant si désolée !... — Qui veut voir des déserts*, dit Sénèque, *qu'il aille dans la Lucanie et le Bruttium*. Voilà pour la Grèce italote.

Lorsque Théocrite chantait à Syracuse les beaux jours du sage roi Hiéron et le calme bonheur des campagnes siciliennes, la grande île, délivrée des Carthaginois, n'avait pas été ravagée par les proconsuls romains. Mais il y avait de cela près de deux cents ans ; et depuis, à chaque génération, elle s'était appauvrie. La côte du nord, faisant face à l'Italie, était, comme à présent, la mieux peuplée : Panorme, Ségeste, qui se disait parente de Rome, et plus à l'ouest Lilybée, y tenaient le premier rang. Sauf Agrigente, qui s'était encore une fois relevée, le rivage faisant face à l'Afrique était couvert de vieilles ruines qui dataient des guerres Puniques ; la lutte contre Sextus Pompée en avait fait de nouvelles sur la côte orientale ; les insurrections serviles, dans l'intérieur ; les brigands de mer, partout. Devenue la ferme du peuple romain, possédée par des maîtres qui dépensaient au loin l'or que leur donnait son sol fécond, elle n'avait plus ni cour, ni princes, ni riches citoyens qui offrissent au génie cette hospitalité somptueuse que Hiéron avait donnée à Pindare, à Simonide, à Eschyle, à Épicharme ; et les Muses se tairaient, effarouchées au milieu de cette population de pâtres féroces qui gardaient le souvenir menaçant d'Eunus et d'Athénion. *Dernièrement*, dit Strabon, *pendant que j'étais à Rome, on y amena un certain Silurus qui se faisait appeler le fils de l'Etna. À la tête d'une troupe nombreuse, il avait longtemps désolé tous les alentours de la montagne. On l'exposa dans l'amphithéâtre, durant un combat de gladiateurs, sur une haute estrade qui*

figurait l'Etna. Le combat achevé, la montagne s'abîme, et le fils de l'Etna se trouva précipité au milieu des bêtes féroces, qui le mirent en pièces.

Alors comme à présent le voyageur qui faisait la traversée d'Italie en Grèce s'arrêtait à Corfou et à Zante, l'une magnifique station commerciale et militaire, l'autre qui mérite si bien le nom que les matelots lui donnent, *Fiore di Levante*, et que, dans le plus triste de nos mois d'hiver, j'ai trouvée couverte de fleurs.

De Corfou, trois routes menaient, en Asie et dans l'Afrique orientale. On remontait au nord jusqu'à Dyrrachium, tête de la grande voie *Egnatia* qui conduisait à Lysimachie et à Byzance ; ou, par le golfe de Corinthe et l'Attique, on gagnait les Cyclades, semées sur la mer Égée comme un collier de perles marines autour de Délos, la plus petite, mais la plus fameuse d'entre elles. Sur ces flots sonores qui répétaient les noms héroïques de l'ancienne Grèce, le navigateur voguait, sans perdre la terre de vue, de Délos, où étaient nés Apollon et Diane, à Naxos et Andros, les îles sacrées de Bacchus ; de Paros, dont le marbre rivalisait avec celui du Pentélique, à Mélos (Milo) qui nous gardait le chef-d'œuvre de la statuaire grecque ; mais il évitait la triste Gyaros, dont les rocs décharnés remplacèrent, pour les exilés de l'empire, les délicieux séjours des bannis de la république à Tibur et à Préneste.

Plus loin, les grandes îles de la côte d'Asie, Lesbos, Chios, assez riche pour payer au roi de Pont une rançon de 2000 talents, Samos. Cos, Rhodes, où s'était arrêtée la fortune de Mithridate, avaient promptement réparé leurs pertes, et les magistrats romains qui se rendaient dans les provinces orientales s'arrêtaient volontiers dans ces îles fécondes où, sous le plus délicieux climat, la vie grecque s'épanouissait avec toutes ses séductions¹.

Les gouverneurs de la Crète, de la Cyrénaïque et de l'Égypte descendaient plus au sud. Du cap Malée, à la pointe du Péloponnèse, ils pouvaient apercevoir les cimes neigeuses de la Crète ; de cette grande île ils arrivaient en deux jours de navigation à Cyrène, en quatre à Alexandrie.

La Crète devait à sa fécondité le surnom de l'île des Bienheureux, et Aristote disait d'elle que jamais position ne fut plus favorable pour l'établissement d'un grand empire : fortune qu'elle n'a réalisée qu'aux temps mythologiques, lorsque Jupiter y naquit, que Minos y régna et qu'on l'appelait le pays aux cent villes. Les hommes ont donc ici fait mentir la nature. Depuis l'âge héroïque, la Crète vécut dans l'ombre ; nous ne savons même rien de la longue rivalité de ses deux grandes cités, Cnosse et Gortyne. Dès le temps de la guerre du Péloponnèse, elle était un repaire de pirates, et tous les partis y trouvaient du courage à vendre. Les Crétois conservèrent ces habitudes aussi longtemps que leur indépendance : leurs archers servaient dans toutes les armées, et leurs corsaires attirèrent sur eux la colère de Rome. Metellus les força (66) de livrer leurs vaisseaux. Mais ils avaient bravement soutenu la lutte, tué un préteur et résisté trois ans : c'était bien finir. Toutefois il leur en coûta cher. Plusieurs villes tombées sous la rude main de Rome ne se relevèrent pas, et les plus riches cantons de l'île entrèrent dans le domaine public du peuple romain. Octave, en un jour de prodigalité, au lendemain de la défaite de Sextus, donna à Capoue des terres en Crète, près de Cnosse, d'un revenu de 1.200.000 sesterces, et dont les Capouans étaient encore en possession trois cents ans plus tard.

¹ Pison, se rendant en Syrie, va d'Athènes à Rhodes par les îles ; Germanicus, de l'Eubée à Lesbos et de là en Troade pour gagner la Propontide. (Tache, *Ann.*, II, 53-4.)

La Crète formait avec la Cyrénaïque une province. Une de ses vieilles lois reconnaissait aux habitants le droit d'insurrection contre leurs magistrats prévaricateurs. Montesquieu l'approuve, *parce que les Crétois, dit-il, avaient le patriotisme le plus ardent, le moins sujet à faillir. L'amour de la patrie corrige tout.* Et il a raison, mais à la condition de ne point porter cette loi hors des petites cités, où la vraie majorité des citoyens se montre aisément. Après avoir fort usé de ce droit au temps de leur liberté, les Crétois se gardèrent bien d'en faire usage sous la domination romaine. On n'eut même plus à leur reprocher leurs habitudes de piraterie. *Eux, dont l'habileté maritime était proverbiale,* dit Strabon, *ils n'ont pas un navire.*

Villes grecques de la Thrace et de l'Euxin. — Au nord de la mer Égée, dans la Thrace, les colonies grecques avaient couvert tout le littoral, des bouches du Strymon jusqu'à celles du Danube. De tant de cités, que restait-il ? *Les Thraces,* dit Appien, *s'étaient éloignés des côtes de crainte des pirates, les Grecs en prirent possession et y firent prospérer l'agriculture et le commerce. Philippe de Macédoine les chassa, de sorte qu'on ne voyait plus que les débris des temples qu'ils avaient élevés.* Cependant on trouvait encore quelques Grecs sur cette côte : à Abdère, ville fière de ses grands hommes, malgré sa mauvaise réputation au sujet de l'esprit ; à Maronée, à Énos, sur l'ancienne route qu'on suivait pour passer en Asie ; enfin à Gardie, et à Lysimachie, qui fermaient l'entrée de la Chersonèse de Thrace, devenue la propriété d'Agrippa : mais toutes ces villes étaient misérables. Quand la Macédoine sera redevenue une florissante province, lorsqu'à l'autre extrémité du pays s'élèvera la nouvelle capitale de l'empire, la Thrace, placée au milieu, aura à son tour des cités riches et peuplées ; pour l'heure, le commerce et les voyageurs l'évitent.

Les rives de la Propontide et ses détroits étaient plus animés. Byzance, dans une des admirables situations du monde, au bout de l'Europe et en face de l'Asie, entre la Méditerranée et le Pont-Euxin, était maîtresse du commerce de la mer Noire, qui s'arrêtait dans son port, quand il ne passait pas tout entier par ses mains. Elle s'enrichissait encore par les pêches abondantes de l'Euxin, dont les Romains, tout en la laissant libre, exigeaient qu'elle partageât avec eux les profits. Cette liberté, dont ils avaient le bon sens de ne se montrer point jaloux, les dispensait des embarras de l'occupation, sans donner aux Byzantins une indépendance dont ils pussent abuser. Les gouverneurs de Bithynie étaient chargés de veiller sur eux, et on les tenait encore par les propriétés qu'ils avaient en Mysie, sous la main de Rome.

Le commerce de l'Orient suivait alors deux routes : celle du midi, par le golfe Persique ou la mer Rouge ; celle du nord, par l'Oxus, la Caspienne et l'isthme caucasique. Les Arabes et les Grecs d'Alexandrie tenaient la première ; les Grecs d'Asie avaient pris la seconde ; tous les rivages de la mer Noire étaient couverts de leurs colonies ; Milet, à elle seule, y avait fondé, disait-on, trois cents comptoirs, dont quelques-uns étaient devenus de riches cités, et dans la Tauride s'élevait le florissant royaume du Bosphore. Cependant le monde civilisé semblait finir à Byzance ; au delà apparaissaient la barbarie, les habitudes sauvages, les tribus vivant des épaves de la mer et du pillage des naufragés. Aussi les navigateurs arrivant du Palus-Méotide, et que la crainte des tempêtes de l'Euxin forçait à ranger ces côtes inhospitalières, adressaient leurs actions de grâces à Jupiter Urios, dès qu'ils découvraient son temple sur la côte d'Asie, à l'entrée du Bosphore.

IV. — PROVINCES D'ASIE.

Asie-Mineure. — L'Asie-Mineure s'avance comme un immense promontoire entre le Pont-Euxin et la mer de Chypre, refoulant devant lui les flots de la mer Égée. Si on limite l'Asie Mineure à une ligne tirée de Trapézonte au golfe d'Issus, elle formera une péninsule dont l'étendue égalera presque celle de la France, et qui se divisera en deux régions bien distinctes : au centre, celle des plateaux ; au pourtour, celle des montagnes, la seconde couvrant un espace double de celui que la première occupe¹.

C'est dans la région montagneuse du nord et du sud que sont les plus belles parties de la péninsule. Les montagnes se couronnent d'immenses forêts, et à leur pied s'étendent de riches plaines où se succèdent les cultures les plus variées. Çà et là leurs flancs se creusent en larges et profondes vallées, ou s'entrouvrent pour laisser passer quelques fleuves qui descendent à l'Euxin et à la mer Égée. La fécondité de ces terres est telle, qu'elles n'ont jamais besoin de fumure, et que chaque année cette partie de l'empire des Turcs peut exporter pour l'Europe au moins 100 millions de kilogrammes de grains. Qu'était-ce donc lorsque l'Asie Mineure était aux mains de la race active et industrielle qui, dans l'antiquité, avait pris possession de toutes les cites, déposé une ville au bord de chaque fleuve, en face de chaque port et dans toutes ces îles, arches brisées du ont qui unissait autrefois la Grèce et l'Asie ? Par là sont venus d'Orient bien des croyances, des doctrines et des arts qui ont eu, sur les deux rives de la mer Égée, leur complet épanouissement ; et les Grecs, à leur tour, ont fait pénétrer jusqu'au fond des vallées du Taurus leur influence que révèlent les ruines immenses de Patara, de Sagalassos et de Selgé. Les monuments restés debout parlent pour l'histoire qui est muette, et, en les étudiant, on reconnaît deux courants opposés qui se sont rencontrés et confondus, dans ces provinces. Les roches sépulcrales de Myra et de la Galatie rappellent les sépultures royales de Persépolis, tandis qu'en Lydie, même chez les intraitables Pisidiens, les temples et les théâtres sont d'architecture hellénique.

Le temps et les mœurs avaient mis de grandes différences entre ces peuples dans le sang desquels se mêlaient, en proportion différente, les éléments aryens et sémitiques. Le Phrygien, *plus timide qu'un lièvre*, chassé par la misère du sol aride et brûlé qu'il habitait, descendait chaque année à la côte pour louer ses services, au moment de la récolte des olives ; et si les affaires allaient mal, il vendait ses enfants pour se remettre en fonds. Le Lydien faisait comme lui, et se vendait lui-même pour quelque douce domesticité. On pouvait lui demander tous les services jusqu'aux plus honteux, pourvu que ce ne fût pas trop fatigante besogne. Dès le temps d'Hérodote, ce peuple passait pour le plus efféminé de l'Asie ; et le curieux conteur, embarrassé d'expliquer cette mollesse sans exemple, en faisait une sorte d'institution politique. Aux deux extrémités, dans la

¹ La région des plateaux se compose d'une suite de plaines légèrement ondulées ou à surfaces parfaitement horizontales, couvertes de tuf volcanique et d'innombrables fragments de lave. Entre ces plaines courent des montagnes qui forment comme autant de barrières naturelles, tout en leur laissant une physionomie commune : absence presque complète de végétation arborescente et climat assez rude, celui de la France du nord-est et de l'Allemagne, avec des hivers plus froids et des étés plus chauds. Aussi, peu de vignes, ni figuiers ni oliviers, aucun des arbres du midi de l'Europe, niais beaucoup de céréales et des troupeaux, parmi lesquels ,ceux de chèvres d'Angora, dont la toison égale presque en beauté le poil des chèvres de Cachemire. A Kaisaria, le thermomètre descend souvent à 15 degrés au-dessous de zéro ; à Angora, à 10. Cf. Tchiltatchef, *Voyage dans l'Asie-Mineure* ; Fellows, *Nouvelles Annales des Voyages*, t. LXXXII, p. 435.

Carie et au pied du mont Olympe, les populations étaient plus fortes. Les Cariens avaient jadis dominé toute la mer Égée, et, sous Mausole encore, soumis Rhodes et la Lycie. Mais ce peuple finit mal. Les marchands d'hommes trouvaient si facilement à s'approvisionner dans ce pays, que le nom de Carien devint synonyme de celui d'esclave. Les hommes de la Mysie, rudes montagnards difficiles à tenir soumis, avaient donné beaucoup de mal aux satrapes perses ; ils en donneront plus encore aux gouverneurs romains. Nous n'avons rien à dire de l'Isaurie, dont les habitants firent aux Romains une résistance désespérée, ni de la Pisidie, qui n'avait jamais subi de joug étranger et qui porta bien légèrement celui de Rome. La Lycaonie, pays de plaines montueuses, froides, privées d'eau, riches pourtant en bétail, avait une cité, Iconium, qui joua plus tard un rôle important. Dans son voisinage se trouvait un lac comparable aux plus beaux d'Italie. Les Pamphiliens et les Ciliciens n'ont pas d'histoire, la Paphlagonie en a une douloureuse, car elle fut une proie incessamment disputée par les rois de Pont et de Bithynie. Nous parlerons plus loin de la Cappadoce et des Arméniens.

On voit qu'il y avait encore bien des diversités dans la grande péninsule asiatique. Mais, chez tous ces peuples brisés par une longue servitude, il ne restait pas ombre de vie publique, à moins qu'on ne prenne pour la vie des rivalités de cités et des troubles intérieurs. Les Romains eurent donc aussi facilement raison de l'Asie Mineure que les Lydiens, les Perses, les Macédoniens et Mithridate : ce fut l'affaire d'une bataille ; et ils la conservèrent avec moins de peine encore. Ils avaient d'abord laissé les rois indigènes gouverner pour eux, puis avaient pris doucement leur place ; maintenant ils la possédaient tout entière. Cependant ils n'avaient mis sous leur administration directe que les anciens royaumes de Pergame et de Bithynie, avec une partie des côtes qui regardent Rhodes et Chypre, c'est-à-dire des populations à peu près grecques par l'origine ou par la langue, qui formaient une foule de petits États, toujours en guerre quand une autorité supérieure ne leur imposait point la paix¹. Laissant donc aux indigènes le Centre et l'Est, les Romains avaient occupé la région occidentale et jeté comme deux bras autour de la presqu'île pour atteindre, par delà Sinope, le Thermodon, par delà Tarse, les Portes syriennes. Ils tenaient ainsi tous les débouchés de la péninsule, commandaient toutes ses communications avec le dehors et avaient la main sur les cités grecques assises le long de ses rivages. Pour mieux effacer les anciens souvenirs d'indépendance, ils avaient, dans leur nouvelle distribution de l'Asie, confondu les peuples et les territoires. *Il est bien difficile, dit Strabon, de déterminer au juste ce qui appartient à la Phrygie, à la Lydie, à la Carie ou à la Mysie, car les Romains n'ont pas, tenu compte, dans leurs divisions administratives, de la différence des nations. Ils les ont partagées en juridictions, ayant chacune une ville principale où se rend la justice.*

Quant à l'intérieur, comme ils avaient trouvé dans les peuples de vieilles habitudes de soumission à des dynasties nationales, et dans celles-ci un empressement intéressé à ne régner que dans les vues de Rome, ils s'étaient gardés de supplanter des gens qui faisaient si bien les affaires de la république.

¹ Antoine avait donné aux Rhodiens Andros, Ténos, Naxos et Myndos ; il fut bientôt obligé de les leur reprendre (Appien, *Bell. civ.*, V, 7). *Illud Asia cogitet, dit Cicéron, nullam ab se neque belli externi neque domesticarum discordiarum calamitatem affidaram fuisse, si hoc imperio non teneretur.... æquo animo, parte cliqua suorum fructuum, pacem sibi sempiternam redimat algue otium* (ad Quint., I, 1, 11). *Dans toute l'Asie Mineure, nulle part la conquête romaine n'avait supprimé une vie politique vraiment indépendante, forte et puissante, parce que nulle part elle ne l'avait rencontrée.* (Perrot, *Inscr. de la mer Noire*, ad fin.)

De ce désintéressement apparent il résultait que, de ce côté, les frontières présentaient une conformation singulière : tandis que, sur l'Euxin et la mer de Chypre, la limite des provinces atteignait presque le méridien d'Antioche ; dans les terres, elle reculait, peu s'en faut, jusqu'à celui de Byzance.

L'Asie romaine formait trois provinces : Bithynie, Asie proprement dite et Cilicie. Les colonies y étaient peu nombreuses, car elle n'avait pas fait une résistance qui nécessitât de grandes précautions. Les armées n'y ayant guère séjourné, on n'avait pas non plus trouvé l'occasion d'y établir des vétérans. Cependant, sur les côtes du nord, Sinope, belle et forte place, dont la marine dominait autrefois tout l'Euxin, Héraclée, Apamée de Bithynie, Lampsaque¹, avaient reçu des colons. Cyzique, qui avait rendu tant de services durant la guerre de Mithridate ; Ilion et ses ruines vénérables, berceau du peuple romain, comme on voulait le croire alors ; Chios, que Mithridate avait ruinée et que Sylla releva ; la Lycie, où la riche vallée du Xanthus retrouvait sa prospérité ; Tarse, dont les écoles surpassaient celles d'Athènes et d'Alexandrie, et où étudia saint Paul ; une foule d'autres encore étaient libres, c'est-à-dire gardaient leurs lois et leurs magistrats, à condition, pour la plupart, de payer le tribut ; pour toutes, de déférer aux ordres des gouverneurs romains, quand ils jugeaient bon d'en donner. Rhodes, qui possédait une partie de la côte opposée du continent, se croyait encore indépendante.

Même au centre des provinces subsistaient de petites principautés sacerdotales ou laïques. L'intérieur de la Paphlagonie appartenait à des chefs indigènes. Au temple d'Olba, en Cilicie, dont Ajax passait pour le fondateur, étaient attachés de grands domaines qui composaient une sorte de souveraineté appelée la prêtrise de Teucer. A l'autre extrémité de l'Asie Mineure, un chef de bandits, Cléon, cantonné dans l'Olympe, s'était formé peu à peu une armée et un territoire. Des courses heureuses contre les agents de Labienus, au moment où celui-ci franchissait le mont Amanus à la tête des Parthes, avaient légitimé aux yeux d'Antoine ses précédentes entreprises, et de brigand il était passé prince. Il n'en venait pas moins d'abandonner à Actium son bienfaiteur, et Auguste allait l'en récompenser en lui donnant deux cantons de la Mysie avec une charge de grand prêtre.

Antoine n'avait pas été heureux dans ses amitiés ; un autre qu'il avait fait dynaste, Amyntas, le trahit encore ; un Galate lui resta plus fidèle. La partie orientale de la Bithynie, ou le pays des Mariandyniens, appartenait tout entière à la ville d'Héraclée, qui avait réduit les indigènes à la condition des pénestes de la Thessalie, ne leur laissant d'autre droit que celui de n'être point vendus hors de la province. Après la guerre de Mithridate, les Grecs d'Héraclée avaient cédé à des colons romains une partie de leur ville et de leur territoire. Antoine, très prodigue du bien d'autrui, donna au Galate Adiatorix la portion restée aux Héracléotes. Ce n'était qu'une moitié ; pour avoir l'autre, le Galate surprit pendant une nuit les colons romains et les égorga. Ce fait, qui se passa quelque temps avant Actium, donna lieu à une touchante histoire. Adiatorix, fait

¹ On a trouvé à Lampsaque une patère d'argent, maintenant au musée de Sainte-Irène à Constantinople, qui offre une des plus curieuses représentations connues de l'Artémis asiatique. La déesse est assise sur un trône d'or. Ses chairs sont en émail noir, ainsi que ses cheveux, tressés symétriquement. Son turban laisse passer deux petites cornes de cerf ; son vêtement est une tunique d'or parsemée d'étoiles ; l'arc d'or est dans sa main ; rauche, la pintade et l'épervier à ses côtés. Des chiens aux oreilles pendantes, des négresses vêtues de tuniques d'or, et des lions, complètent l'ornementation de ce singulier monument publié par la *Gazette archéologique*, 1877, pl. 19.

prisonnier en combattant pour l'*imperator* d'Alexandrie, fut condamné à périr avec le plus âgé de ses enfants. Comme on le menait au supplice, le second fils du coupable voulut se faire passer pour l'aîné, et réclama le droit de mourir avec son père. Une vive contestation entre les deux frères tint longtemps les soldats en suspens. Le plus jeune à la fin l'emporta : *Mon frère*, disait-il aux siens, *est plus capable que moi de relever notre maison*. Auguste, instruit trop tard de ces circonstances, regretta de n'avoir pu empêcher l'exécution, mais il récompensa le fils d'Adiatorix du dévouement qu'il avait su inspirer, en le nommant grand prêtre de Comana Pontique.

La province d'Asie renfermait, disait-on, cinq cents villes, dont les plus belles par leur site étaient : Cyzique, la reine de la Propontide ; Smyrne, qui marquait sa monnaie à l'effigie d'Homère ; Iassos, avec son acropole cyclopéenne, sur un plateau élevé de 300 mètres au-dessus du rivage, et que dominait un temple d'on la vite s'étendait sur une partie de l'Archipel. Les plus grandes fortunes se trouvaient à Éphèse¹, célèbre par son temple de Diane, et, malgré son mauvais port, l'entrepôt principal des marchandises de Grèce et d'Orient ; à Laodicée, qui hérita d'un de ses citoyens, Hiéron, 2000 talents, et dont un autre, Polémon, fut fait roi ; à Tralles, où Pythodoris avait des terres valant aussi 2000 talents, et assez d'argent comptant pour les racheter quand César les eut confisquées en punition de ses relations avec Pompée ; à Apamée de Phrygie la seconde place de commerce de l'Asie, et que pour cette raison on appelait *Cibotos*, ou le grand coffre.

Milet, avec ses quatre ports, dont un seul pouvait contenir une flotte entière, était, après Éphèse, la plus grande ville de l'Ionie. Bâtie à l'embouchure du Méandre, fleuve au cours capricieux et changeant, elle avait à en souffrir. *Toutes les fois qu'il dérangeait les limites des propriétés, en rongant les angles de ses rives, on lui intentait un procès, et, s'il était convaincu, on le condamnait à des amendes qui étaient prises sur les péages*. Le fleuve payait ainsi ses dégâts. Mais il a fini par avoir raison de la ville, et c'est dans ses alluvions qu'il faut aller aujourd'hui chercher les débris des temples qui faisaient l'orgueil de l'Ionie. Les Cyméens disputaient aux Abdéritains le privilège de défrayer à leurs dépens la verve sarcastique des plaisants, sans qu'Éphore et Hésiode, leurs compatriotes, plaidassent pour eux contre leur réputation malheureuse. Synnada avait des marbres précieux ; Cibyra, des fabriques de fer ciselé ; Colophon, un oracle fameux d'Apollon que Germanicus consulta ; Pergame venait de perdre sa riche bibliothèque, donnée par Antoine aux Alexandrins ; mais un de ses citoyens, Apollodore, était l'ami d'Auguste, qui daignait recevoir de lui des leçons de belles-lettres. Une brillante ceinture de villes florissantes bordaient la Propontide : Abydos, le grand passage d'Europe en Asie ; Lampsaque, Pruse, au pied de l'Olympe ; Nicée, la ville la plus considérable de la Bithynie ; Nicomédie, la capitale de la province, et Chalcédoine, appelée e la cité des aveugles n parce que ses fondateurs s'étaient fixés en un site défavorable, quand ils auraient pu occuper l'emplacement de Byzance.

¹ Les descendants de Codrus portaient encore à Éphèse le titre de roi, la robe de pourpre, le sceptre, et avaient le droit de présider les jeux et les sacrifices de Cérès Éleusine. Mais Éphèse avait un privilège funeste : le droit d'asile pour son temple. Alexandre avait étendu ce privilège jusqu'à 1 stade ; Mithridate jusqu'à la portée d'un trait lancé d'un des quatre coins du temple. Antoine doubla cette mesure, de sorte qu'une partie de la ville était comprise dans l'enceinte privilégiée, ce qui y faisait pulluler les malfaiteurs. (Strabon, X, 4, 23.)

L'Asie avait beaucoup souffert dans les dernières convulsions de la république, sans avoir eu, comme la Gaule, l'Espagne et l'Afrique, la consolation de s'être mêlée avec gloire à la lutte. Les circonstances l'avaient obligée à prendre parti d'abord pour Pompée, ensuite pour les républicains : Cassius, en une seule fois, y leva l'impôt de dix années¹. Puis vint Antoine, qui lui en arracha bien davantage. Pendant qu'il dépensait cet argent dans les folies de la vie inimitable, Labienus avait amené les Parthes jusqu'en face de Rhodes et de Samos, visité encore une fois tous les temples et pris ce que le triumvir y avait oublié². Cependant il fallut trouver des ressources nouvelles pour le formidable armement qui devait disputer l'empire à Octave. *Les rois, les princes, les tétrarques, les nations et les villes, de l'Euphrate à l'Adriatique, reçurent l'ordre d'envoyer les provisions et l'argent nécessaires.* Ils s'exécutèrent. L'Asie était donc en apparence allée joyeusement à cette guerre ; au fond, elle soupirait après la fin de ces ruineuses magnificences, après l'ordre et le repos, pour relever ses temples, racheter aux usuriers ses portiques, ses murailles³, et retourner aux leçons de ses rhéteurs, à l'industrie, au commerce. Aussi, plus que toute autre province, salua-t-elle la victoire dernière à laquelle la plupart de ses chefs avaient contribué, en semant d'avance par leur défection le découragement et la défiance dans les troupes antoniennes. Jetés malgré eux dans cette grande querelle, les Grecs d'Asie s'en étaient retirés au plus vite. Ils n'étaient point de farouches patriotes rêvant la liberté ; l'égalité leur importait plus que l'indépendance ; et, pourvu qu'ils eussent encore une tribune, des élections municipales et provinciales pour leurs *Koivá*, des arts, toutes ces élégances de la vie de Smyrne et d'Éphèse que Cicéron appelle les consolations de la servitude⁴, et de loin en loin une petite révolution d'intérieur, ils étaient contents. Habités depuis six cents ans à ce régime, ils n'en demandaient pas d'autre.

Syrie et Phénicie. — La Syrie avait passé par les mêmes vicissitudes, avec plus de désordre et de misère, parce qu'elle était plus près des Parthes et des Arabes. Ses malheurs dataient de loin, des dernières convulsions au milieu desquelles s'était abîmé le royaume de Syrie. Après les ambitions sanguinaires des princes indigènes, étaient venues les rivalités des maîtres étrangers. Il avait fallu donner aux uns et aux autres de l'argent et des soldats, et à chaque vicissitude des guerres civiles subir des exactions nouvelles, en expiation de celles qu'on avait subies déjà.

César, après Pharsale, y avait laissé pour gouverneur son parent Sextus Julius. Un ancien lieutenant de Pompée, Bassus, longtemps caché à Tyr, profita de l'éloignement du dictateur et des fausses nouvelles qui, de temps à autre, arrivaient d'Espagne ou d'Afrique, pour se former un parti soulever les gens de Sextus et le faire égorger par eux. Il prit alors le titre de préteur et prétendit gouverner la province. Mais l'exemple qu'il avait donné parut bon à suivre : ce qu'il avait fait contre son prédécesseur, un certain Aritistius l'essaya contre lui, et il fut à son tour assiégé dans Apamée. Cette ville, presque entourée de tous

¹ L'impôt annuel de l'Asie était, sous Sylla, de 4000 talents (Appien, *Bell. Mithrid.*, 62 ; Plutarque, *Sylla*, 25) ; César l'avait diminué d'un tiers, de sorte que les dix années ne devaient produire que 27.000 talents. Mais Cassius et Antoine rétablirent le tribut à l'ancien chiffre. (Appien, *Bell. civ.*, V, 4.)

² Dion, XLVIII, 26.

³ C'était un usage commun aux villes d'Asie d'engager aux créanciers les propriétés municipales. Les Cyméens, ayant donné ainsi pour gage d'un emprunt leurs portiques, n'osaient plus s'y promener, dit Strabon.

⁴ *Oblectamenta et solatia servitulis* (*II in Ver.*, IV, 60).

côtés par l'Oronte et un grand lac, était inexpugnable. Les deux adversaires ne se trouvant pas assez forts pour se vaincre, appelèrent un chef arabe du voisinage habitué à vendre au plus offrant ses services, et qui d'ordinaire aidait les Parthes à envahir la province, pour faire sa main au milieu du désordre. Il se rendit à une conférence entre la ville et les légions, proposa ses conditions et fit son prix, que Bassus fut seul assez riche pour payer. Sûr de l'Arabe, il appela encore les Parthes. Qu'il était temps que Rome recouvrât sa force !

Pendant que la querelle se vidait à Philippes entre la république et l'empire, la Syrie était conquise tout entière par les Parthes ; Tyr seule leur échappait, et des tyrans s'élevaient dans toutes les villes. Les lieutenants d'Antoine y ramenèrent quelque ordre, sans mettre beaucoup d'unité dans le gouvernement de cette province où subsisteront longtemps encore une foule de petits chefs.

Cependant, dès que la paix sera affermie, la prospérité renaîtra dans cette région, si bien située entre l'Euphrate et, la mer de Chypre, où les ramifications du Taurus et du Liban forment de délicieuses vallées, et qui, si elle touche au désert, a aussi les plaines fertiles qu'on trouve toujours au pied des grandes montagnes. C'est la porte de l'Orient : tout passera par la riche cité d'Antioche, que Pompée a laissée libre, et par son port de Séleucie. Dans quelques années, Strabon dira qu'elle est presque aussi grande qu'Alexandrie. Mais l'intérieur du pays, même la vallée de l'Oronte, ne seront pas débarrassés des brigandages des montagnards et des Arabes. Chalcis, le phylarque d'Émèse, et les habitants de Damas peuvent quelquefois les arrêter, non les détruire, car le calcaire poreux des roches de l'Anti-Liban, percé partout de cavernes profondes, leur offrait d'inexpugnables retraites. Près de Damas il s'en trouvait une où quatre mille hommes se cachaient aisément¹. L'ennemi le plus à craindre pour les Syriens était toujours les Parthes. César avait promis de délivrer la province de cette inquiétude ; Auguste remplira cette promesse d'une façon moins héroïque, mais peut-être plus sûre.

La côte de Phénicie, que Strabon prolonge jusqu'à Péluse, avait moins souffert qu'on ne le dit de la rivalité d'Alexandrie. Aradus et Tyr avaient toujours une population surabondante, qui était obligée de bâtir des maisons à six et huit étages ; et la pourpre tyrienne, célèbre dans tout l'empire, alimentait une industrie chaque jour plus riche. Sidon, libre comme Tyr et aussi peuplée, était le centre de la fabrication du verre. Ce que les Grecs avaient sourdement miné, ce n'était donc ni le commerce ni l'industrie de leurs anciens rivaux, mais leur langue et leur civilisation. On ne trouvait plus de Phéniciens à Tyr et à Sidon ; par contre, beaucoup d'astronomes et de mathématiciens, de rhéteurs et de philosophes, d'écoles enfin où étaient enseignées toutes les branches des connaissances humaines. Même d'Ascalon et de Gadara sortaient Philodème l'épicurien, Ménippe le satirique, et Théodore le rhéteur. Les catégories d'Aristote et les idées de Platon effaçaient dans ces villes des patriarches le souvenir des légendes bibliques.

V. — PROVINCES D'AFRIQUE.

Égypte. — La Palestine, redevenue un royaume, nous occupera plus tard ; nous arrivons donc à l'Égypte, *l'aïeule des nations*.

¹ Strabon, XVI, 750 ; Josèphe, *Ant. Jud.*, XV, 10, 1. *II y a moins de brigandages maintenant que la bande de Zénodore a été anéantie grâce à la bonne administration des Romains et aux garnisons établies dans la Syrie.* (Strabon, *ibid.*)

Le 15 août de l'an 50 avant notre ère, la race des Lagides s'était éteinte, après avoir régné près de trois siècles, d'abord avec éclat, puis avec faiblesse et opprobre. Tombée, comme tous les États d'Orient, dans cette demi servitude où le sénat se plaisait à tenir les plus puissantes monarchies, l'Égypte ne s'appartenait plus depuis le jour où il avait fallu pour la sauver qu'un ambassadeur romain étendit sa baguette entre elle et l'armée d'Antiochus Épiphane. Il y avait de cela près d'un siècle et demi ; mais les Romains aimaient à voir mourir lentement : à l'amphithéâtre, ils auraient mis en pièces le gladiateur qui eût frappé trop vite. L'Égypte vécut donc au milieu des guerres civiles et des incestes, des exactions et des massacres, voyant ses rois, tour à tour persécuteurs et victimes, ne s'inquiéter que d'une chose, amasser l'or dont ils achetaient à Rome quelque tribun ou consul.

De plus en plus l'histoire de ce grand empire était devenue celle des révolutions du palais, et, à ses derniers jours, il n'en eut plus d'autre que les aventures de cette femme ambitieuse et passionnée qui, - par sa grâce et son esprit, par son fol abandon au plaisir et sa mort courageuse, distrair un instant de la triste et sanglante tragédie du second triumvirat. L'amour de César absout Cléopâtre de sa passion pour Antoine qui ne fut qu'un calcul nécessaire. Si la femme a été faible d'ailleurs, la reine fut grande, grande au moins à la façon de l'Orient, c'est-à-dire fastueuse et cruelle, mais habile, et fière jusque dans la mort. Avec elle, la vieille Égypte descendit au tombeau. Elle avait adopté ses rois macédoniens et inscrit leurs noms à côté de ceux de ses vieilles dynasties. Mais la parole d'Ézéchiel va maintenant s'accomplir ; l'Égypte n'aura plus que des maîtres étrangers : *et dux de terra Ægypti non exit amplius.*

Une société qui s'est en quelque sorte moulée sur le sol qu'elle occupe est bien forte contre le temps et les hommes. Il est difficile de trouver un gouvernement pire que celui des derniers Ptolémées ; cependant, malgré les émeutes continuelles et les massacres périodiques d'Alexandrie, l'Égypte prospérait : c'était encore la terre chantée par Théocrite, car le sol y était toujours fécond, les villes innombrables et le fleuve bienfaisant. C'était aussi la grande route du commerce indien, et comme la forteresse d'où l'on pouvait tenir en bride l'Afrique et l'Arabie. Tant d'avantages frappèrent l'œil clairvoyant d'Octave, et il prit toutes les mesures que put lui suggérer la prudence, afin d'empêcher une révolte, dans une contrée si bien constituée pour une vie à l'écart ; si bien défendue contre les agressions du dehors par le désert qui l'enveloppe, par la côte inhospitalière qui la borde. Cambyse avait égorgé les prêtres et profané les monuments.

Cette politique eut les conséquences qu'elle méritait d'avoir : l'Égypte, sous les Perses, fut en révolte presque continuelle. Octave respecta tout, la religion, la langue, les habitudes de ce peuple. S'il refusa de se détourner de son chemin pour voir le bœuf Apis, il accomplit du moins, comme César, les rites accoutumés dans les temples, où il permit aux prêtres, intéressés à montrer dans le vainqueur un dévot à leurs dieux, de le représenter faisant une offrande à Horus. Quand il eut visité le tombeau d'Alexandre, on voulut lui montrer celui des Ptolémées : *Je suis venu voir un roi, dit-il, et non des morts.* Ce fut sa seule vengeance contre la mémoire de ceux dont il prenait la place. Nous le verrons gouverner comme eux, mais sans émeutes et avec plus d'ordre et de prévoyance. Dès l'abord, les soldats qui avaient vaincu Antoine furent employés à nettoyer les canaux engorgés du Nil. C'était de bonne politique pour l'Égypte,

où ces travaux régularisaient l'inondation du fleuve, et pour Rome, que les blés égyptiens allaient nourrir¹.

L'Égypte avait sept millions d'hommes et de grandes richesses ; Octave ne voulut confier tant de forces qu'à d'obscurs personnages, à de simples chevaliers qui, n'étant rien que par lui, ne pourraient rien contre lui. Il ne leur donna même pas les insignes des gouverneurs ordinaires². C'étaient des agents qu'il envoyait administrer une de ses fermes³, et dont il revoyait lui-même les comptes. L'Égypte, considérée comme le domaine des empereurs, ne comptait point parmi les provinces, et ses revenus, au lieu d'être versés dans les caisses publiques, alimentaient leur fortune particulière. Une légion dans Alexandrie, deux dans le voisinage, neuf cohortes et trois escadrons, commandaient une obéissance que, en dehors de la capitale, ces populations dociles ne marchandait pas. Pour n'avoir pas à craindre que cette armée fût subornée par quelque ambitieux personnage, il interdit à tout sénateur, à tout chevalier d'illustre naissance, de pénétrer aux bords du Nil sans une permission expresse donnée par lui. Nul ne put, si ce n'est le marchand obscur ou le voyageur sans nom, aller visiter cette terre des merveilles. Et, tandis que la Gaule entière entraînait rapidement dans la cité romaine, tandis que les chefs de ses nobles familles venaient siéger au Capitole, l'Égypte attendra deux cent trente années avant qu'un des siens soit décoré du laticlave sénatorial. Jusqu'à Septime Sévère, Alexandrie n'aura même pas le sénat que possédaient les plus humbles cités.

Ces précautions étaient justifiées par la richesse, la position et l'organisation sociale de l'Égypte. Les villes de la Grèce et de l'Asie, les peuplades de la Gaule et de l'Espagne, vivaient isolées ; un conspirateur indigène ou un aventurier politique les eût malaisément réunies pour un but commun. L'Égypte ne connaissait pas ces divisions ; c'était un grand État dont toutes les parties avaient une vie semblable, parce qu'il n'y avait pour elles qu'une seule histoire, comme il n'y avait qu'une même existence matérielle. De Syène à Péluse tout était commun, le bien et le mal, la disette et l'abondance, car le Nil était le même pour tous. De Péluse à Syène⁴ aussi, l'organisation politique était identique, car les rois et les prêtres avaient étendu sur tous leur autorité absolue, comme le fleuve recouvrait tout chaque année de ses eaux limoneuses. Mais il n'y avait rien à craindre d'un peuple rendu docile par vingt siècles d'obéissance à un gouvernement théocratique ou à des maîtres étrangers.

Polybe rend aux Égyptiens ce témoignage accepté par Strabon, qui les connaissait bien, qu'ils étaient intelligents et soumis aux lois. Peu leur importait le nom de leur maître, pourvu que le Nil montât, au jour fixé, par-dessus ses rives, que leurs animaux sacrés ne mourussent pas trop souvent, que Sérapis continuât dans Canope ses guérisons merveilleuses et qu'ils pussent célébrer les fêtes de leurs mille divinités. A celle de Sérapis, jour et nuit, les barques couvraient le fleuve et les canaux, et la rive retentissait de chants obscènes et de

¹ *Ægyptum.... ut feraciorem habilioremque annonæ urbicæ redderet, fossas omnes.... oblitæ longa vetustate, militari opere detersit* (Suétone, *Octave*, 18). Le tribut égyptien en blé fut calculé de manière à nourrir Rome durant quatre mois.

² Trebonius Pollion, *Trig. tyr.*, 21. Le préfet d'Égypte avait néanmoins *imperium ad similitudinem proconsulis* (*Digeste*, I, 17, 11, et Tacite, *Ann.*, XII, 60.)

³ Philon, *adv. Flac.*, p. 987.

⁴ *Album photographique* de M. de Rougé, pl. 3. *Toutes les constructions subsistent aujourd'hui à Philæ datent de l'époque des Ptolémées ou de celle des empereurs romains.* (De Rougé, *ibid.*, *Explication des planches.*)

danses honteuses. D'Alexandrie à Canope la route a 120 stades : elle n'était alors qu'une longue rue, bruyante et folle.

Voilà leur grande affaire. Le plaisir est leur dieu véritable, leur seul culte ; mais Rome n'entend pas le leur ôter. Pourquoi donc se laisseraient-ils saisir d'un nouvel accès de fierté, plutôt grecque d'ailleurs qu'égyptienne, et pourquoi recommenceraient-ils la guerre Alexandrine ? Si la crue du fleuve n'est pas assez forte et que la famine menace, si l'impôt est trop lourd, ils pourront bien murmurer, faire une émeute ; mais la vue de quelques soldats armés dissipera la plus formidable révolte. Toute la Thébaïde soulevée tremblera devant deux ou trois cohortes, et Pétrone n'aura besoin que de sa garde prétorienne pour braver la colère déchaînée de l'immense peuple d'Alexandrie. Que la vie leur soit facile et douce, et ils passeront en face des majestueux monuments élevés par leurs pères sans se souvenir qu'ils ont été un grand peuple. Les plus habiles d'entre eux savent à peine lire les inscriptions qui racontent la vieille gloire de leurs Pharaons¹, et ces prêtres d'Héliopolis, de Thèbes et de Memphis dont Pythagore, Hérodote et Platon interrogeaient avec respect la science profonde, ne sont plus que de pieux bateleurs qui ont perdu le grand sens des choses. Qu'un voyageur, curieux de voir de près ce peuple étrange, arrive à Memphis, ils ne lui expliqueront pas le cours des astres, la mesure du ciel et de la terre ou les secrets de la création ; mais ils le conduiront au temple d'Apis. Si l'heure est venue, du sanctuaire sort un bœuf à la robe noire tachetée de blanc ; on le lâche dans le pronaos, on lui fait faire quelques sauts, puis on le ramène à son étable : voilà le dieu et les doctrines. Eu voici un autre : c'est le crocodile d'Arsinoé ; mais laissons parler un témoin oculaire : *Notre hôte, personne de considération dans le pays, vint avec nous au lac, apportant de notre desserte un petit gâteau, de la viande cuite et un flacon d'hydromel : nous trouvâmes l'animal sacré sur le bord du lac. Les prêtres le saisirent, et les uns lui tinrent la gueule ouverte, tandis qu'un autre lui jeta le gâteau, puis la viande, et enfila y versa l'hydromel. Alors le crocodile sauta dans le lac et passa rapidement sur la rive opposée. Un nouvel étranger survenant avec son offrande, les prêtres la prirent, coururent autour du lac rejoindre le crocodile, et, après l'avoir atteint, lui firent prendre de la même manière ce qu'on avait apporté².*

Ainsi la grande religion d'Isis, la mystérieuse déesse, et du bon Osiris était devenue un fétichisme grossier, dont le cérémonial et la liturgie étaient ces orgies que l'Orient aime à mêler à la dévotion populaire. Cependant la forte science des anciens prêtres perçait à travers l'enveloppe nouvelle qui recouvrait la vieille société, et Strabon montre les Grecs se faisant traduire les livres de l'Égypte pour exploiter, sans en rien dire, ces trésors enfouis. Alexandrie était le grand atelier des traductions et des commentaires³. Cet accouplement de deux civilisations si différentes se faisait aussi sur d'autres points : à Memphis, la plus grande ville du royaume après la capitale, comme elle peuplée de gens de toutes nations, et qui donnait aux adorateurs du bœuf Apis l'étrange spectacle de combats de taureaux ; à Ptolémaïs, cité toute grecque, qui le cédait à peine à

¹ Le troisième gouverneur, Gallus, lorsqu'il visita l'Égypte, ne put s'en faire expliquer les mystères. (Strabon, XVII, 29.) Il est possible que Gallus n'ait pas été satisfait de son cicérone égyptien ; car Rosellini (*Mon. stor.*, II, p. 455) admet que l'usage des hiéroglyphes s'est conservé au moins jusqu'à Caracalla, et M. Letronne peut-être jusqu'au sixième siècle (*Journal des savants*, 1843, p. 464).

² Strabon, XVII, p. 811.

³ George Syncelle, p. 271 ; ajoutons la grande traduction des livres hébreux ou version des Septante. Ptolémée cite sept observations des astronomes de Babylone.

Memphis, et dont le voisinage avait achevé la ruine de la grande Thèbes, *la ville aux cent portes, par chacune desquelles sortaient deux cents hommes avec leurs chevaux et leurs chars de guerre.*

Pour les Grecs et les Juifs, l'Égypte était un immense marché où ils accouraient ; pour les nomades des déserts d'Afrique et d'Arabie, une oasis de verdure et d'eau où chaque jour quelques-uns d'entre eux s'arrêtaient. À Coptos, dit Strabon, se trouvaient autant d'Arabes que d'Égyptiens. On voyait donc recommencer le mélange qui avait eu lieu à l'origine de la société égyptienne ; mais il n'allait pas en sortir les merveilles qui avaient signalé l'ancienne civilisation de ce pays. Alors la terre avait été plus forte que les hommes, et cette première culture dans une contrée à laquelle nulle autre au monde ne ressemble avait pris un caractère unique. Aujourd'hui la main de Rome est trop lourde, le souffle de l'esprit grec trop puissant pour que la vieille Égypte résiste à la double action sous laquelle tombent les barrières qui abritent l'indépendance des nations et l'originalité des institutions, des mœurs et des croyances. L'Égypte, plus que tout autre, y perdra ; mais ce sera au profit du monde.

Cyrénaïque et Afrique romaine. — Alexandrie est à l'extrémité occidentale de l'Égypte ; le Delta y finit et le désert y commence. Depuis l'île de Pharos jusqu'au promontoire de Carthage, sur un développement de côtes de 750 lieues, les vaisseaux rencontraient à peine un port. L'Afrique est aussi redoutable aux voyageurs sur ses rives que dans ses solitudes sans eau. Ce n'est pas que le Sahara arrive partout jusqu'à la mer ; autour de cet océan de sable qui occupe le centre de l'Afrique septentrionale, règne un immense plateau, l'Atlas, qui, par sa végétation, quelques-uns de ses animaux et son climat, tient beaucoup plus de la nature du sud de l'Italie et de l'Espagne que de celle de l'Afrique proprement dite. Si les cimes qui dominent ce plateau ne sont pas assez hautes pour porter des glaciers, la neige et les froids rigoureux n'y sont pas rares. Ce plateau a deux terrasses : l'une qui descend au Sahara, c'est le commencement du désert, le Bled-el-Djerid, le pays des dattes, où les troupeaux trouvent encore assez de sources et de pâturages pour y multiplier ; l'autre va à la Méditerranée, c'est le Tell, la plaine à blé, la région des villes et des ports. Le Tell ne touche pas lui-même partout à la mer ; il en est séparé par un bourrelet de montagnes qui forment une côte épaisse et escarpée contre laquelle les flots se brisent avec fureur et qu'entrouvre de loin en loin une vallée arrosée par un fleuve dont le cours sans profondeur ni régularité ne se prête malheureusement pas à la navigation.

A ces trois zones répondent trois sortes d'habitants : les nomades du Bled-el-Djerid difficiles à saisir, mais tenus dans la dépendance du Tell pour leur approvisionnement en grains ; les Berbères ou kabyles du plateau, race à part, aux formes athlétiques, industriels, actifs, très braves et restant volontiers en paix tant qu'on ne touche pas à leur indépendance ; enfin le laboureur du Tell et les habitants sédentaires des villes de l'intérieur et de la côte. Ceux-ci, placés en face de l'Europe, ont toujours été en relation avec elle par le commerce ou la piraterie, par la conquête ou l'invasion. Ces trois régions, comme ces trois populations, sont bien distinctes dans le Maroc, l'Algérie et Tunis. Ici déjà elles se confondent ; dans la régence de Tripoli, le Sahara pénètre jusqu'à la mer. Sauf quelques îlots de verdure, il n'y a plus, depuis la Petite Syrte jusqu'à l'Égypte, que l'empire de Typhon, l'océan des sables. Sur cette longue côte, où la mer et la terre sont également inhospitalières, l'une à cause de ses bas-fonds, l'autre par ses sables mouvants, la route n'est indiquée que par des amas de pierres

formés de loin en loin ; chaque pèlerin qui passe y ajoute la sienne : ce sont les phares du désert.

Un merveilleux spectacle attend cependant le voyageur au sortir des affreuses solitudes de Parætonium ou de la Grande Syrte, une des régions les plus désolées de la terre. Le sol qui de loin se confondait avec le niveau de la Méditerranée se relève jusqu'à 500 mètres de hauteur moyenne, et le plateau de Barca, l'ancienne Cyrénaïque, s'avance dans la mer comme un haut et large promontoire, chargé de forêts séculaires et coupé de fraîches vallées où l'eau court de toutes parts¹. Des ruines innombrables et grandioses qui portent la double empreinte de l'Égypte et de la Grèce, des restes de châteaux fièrement posés sur les hauteurs², et des voies encore sillonnées des profondes ornières qu'y tracèrent les chars antiques, attestent la prospérité de cette terre féconde, le jardin des Hespérides. Arsinoé, Ptolémaïs, Cyrène, sont encore là³, couvrant des espaces immenses, mais silencieuses et désertes, car il n'y a plus que le Bédouin errant qui vienne boire à la source sacrée près de laquelle Callimaque écrivait ses hymnes d'Apollon et à Pallas⁴. Comme ces villes pétrifiées que les Arabes disent avoir vues au désert, la vie s'est retirée d'elles tout entière, et le voyageur les retrouve gisant sur le sol, enveloppées de leurs vieilles murailles comme d'un linceul de pierres. Spectacle plein à la fois de grandeur et de tristesse, que l'Orient seul peut montrer, parce qu'il est l'aîné du monde et qu'il a vu passer autant d'empires que notre jeune Europe compte de siècles d'existence. Ces vieilles ruines en cachent d'autres, en effet, et reposent sur un sol qu'avait foulé, avant l'arrivée des Grecs, une population, civilisée. Les monuments portent ici des inscriptions en caractères inconnus, dernier reste sans doute d'utile population indigène, éclosée dans cette grande oasis africaine.

La Cyrénaïque, pays de montagnes, de sources et de forêts, mais sans fleuve, ressemble cependant à l'Égypte par sa fertilité et son isolement. Comme la vallée du Nil, elle est entourée de déserts affreux, et n'est abordable du côté de la Méditerranée que par deux ou trois points seulement⁵. Ici ce n'était pas le blé qui était le principal objet d'échange, mais le silphium, exporté par tout l'empire, les essences de roses, l'huile, la meilleure qu'il y eût au monde, surtout les vins ;

¹ Voyez le curieux récit de Della Cella, *Viaggio da Tripoli di Barbaria alle frontiere occidentali dell'Egitto* (1819). Le docteur Russell a réuni de précieux renseignements dans son *History of the Barbary States*, Edinburgh, 1855.

² Il n'y a aucune cime, dit Ritter (t. II, p. 258 de la trad. franç.), qui ne soit couronnée de ruines d'un vieux château ou d'un fort ; aucun fort qui ne soit entouré de fossés creusés dans le roc, et de constructions remarquables pratiquées dans l'intérieur de la montagne. Cyrène est à 510 mètres au-dessus de la mer qu'elle voit et d'où on l'apercevait assise sur les collines qui descendent en terrasses successives jusqu'au port. — Son territoire présente une végétation vigoureuse, grâce aux pluies périodiques qui y tombent et qui justifient le mot des Libyens (Hérodote, IV, 158) de ciel perforé. La Cyrénaïque, ayant par l'élévation de ses montagnes une grande diversité de climat, avait aussi une grande diversité de produits : on y récoltait durant huit mois de l'année. L'huile, le vin, le blé, étaient les principaux produits, outre le silphium, dont les feuilles étaient excellentes pour les troupeaux : et la tige pour les hommes ; la racine donnait l'*assa foetida*, fort estimée des anciens, comme elle l'est encore aujourd'hui des Orientaux.

³ Arsinoé couvrait une plaine de trois quarts de lieue d'étendue, qui aujourd'hui encore est entourée d'une muraille colossale. Les ruines de Ptolémaïs ont plus d'une lieue de circuit. (Della Cella, *Viaggio*.)

⁴ Les Bédouins, chassés du désert par l'été, viennent chaque année avec leurs troupeaux chercher l'eau et la verdure dans les montagnes de Cyrène. (Captain Beechy, *Exped. of North Africa*, p. 354.)

⁵ Ces points sont aujourd'hui Tajouni, Bengazi, peut-être l'ancienne Bérénice, et Narza-Sousa, l'ancienne Apollonie. Ce serait, dit Ritter (II, 239), une admirable colonie pour une puissance européenne.

aussi Bacchus y était-il en grand honneur. À chaque pas on trouve des débris de ses temples. Ajoutons les produits de l'industrie des cinq grandes villes, Bérénice, Arsinoé, Ptolémaïs, Apollonie et Cyrène, qui rivalisaient de richesse et de luxe avec les cités grecques de l'Ionie. La mollesse des Cyrénéens était devenue proverbiale¹ : c'était bien là que la philosophie devait dire pour dernier mot : *Le bonheur est dans le plaisir*.

Le testament de son dernier roi avait livré cette belle contrée aux Romains ; ils en avaient tant d'autres, que jusqu'alors ils avaient donné peu d'attention à cette possession écartée ; les empereurs s'en occuperont davantage : de belles ruines romaines attestent leur sollicitude.

La gaude Syrte, qui touche à la Cyrénaïque, est comme le champ de bataille de la mer et du Sahara. Les vagues de l'une, poussées durant neuf mois par les vents du nord, luttent ici avec les sables de l'autre, et le rivage n'offre qu'une alternative de dunes mouvantes, de marais salants et de plaines couvertes d'une couche de sel de 3 à 4 pouces d'épaisseur. Le golfe n'est pas plus sûr pour les navires que la côte pour les caravanes ; le courant qui porte les eaux à l'est se brise contre le plateau de Barca et est réfléchi en mille directions qui causent au milieu de ces bas-fonds une agitation extrême et dangereuse. Les Cyrénéens et les Carthaginois s'étaient cependant disputés cette triste région, et des villes s'y étaient élevées. La chute de Carthage et la cessation du grand commerce qu'elle faisait par ce pays avec l'intérieur de l'Afrique amenèrent leur décadence ; l'empire leur rendra bientôt une prospérité qui durera autant que lui-même.

L'Afrique est toujours d'une merveilleuse richesse ou d'une désolante stérilité. Entre la Grande et la Petite Syrte le sol fertile reparaît çà et là : les environs de Leptis la Grande et la vallée du Cinyps rendaient, dit Hérodote, 300 pour 1. Aussi Leptis était-elle devenue une importante cité ; ses ruines couvrent une étendue de 3 milles de long sur 2 de large. Après cette place, Strabon ne nomme que, quelques villes qui gardaient l'industrie de la teinture en pourpre, dernier reste de la civilisation phénicienne, dont un autre débris, l'idiome punique, subsistera longtemps. Notre géographe parle aussi d'un grand port au fond de la Petite Syrte. De ce côté se trouve aujourd'hui la ville de Cabès, qui ne compte pas moins de trente mille âmes.

Isolée par la mer et les sables, la région des Syrtes était restée, jusqu'aux dernières guerres, séparée du monde romain par la Numidie, dont le sénat n'avait pas voulu faire, une province. Une inexplicable réserve avait en effet arrêté en Afrique les progrès de la colonisation romaine. C'était pour descendre sur ce continent que s'étaient embarquées les premières légions sorties de l'Italie ; il y avait de cela deux siècles, et quoiqu'elles y fussent retournées trois autres fois avec les deux Scipion et Marius, il ne s'y était établi, au lieu de la foule qui courait en Espagne, en Gaule, en Asie, qu'un petit nombre de colons et de marchands italiens. Naguère Rome n'y possédait véritablement qu'un coin de terre, l'ancienne Afrique carthaginoise ; encore l'avait-elle généreusement partagée avec les rois de Numide.

Ce royaume, divisé après la mort de Jugurtha, avait été de nouveau réuni ; et, sous Juba, il s'étendait, à travers de fertiles régions, de l'Ampsagas à la mer des Syrtes. De cette manière il couvrait la province contre les incursions des nomades ; mais aussi il l'enveloppait d'une façon dangereuse. Juba le prouva

¹ Le poète comique Alexis, cité par Athénée, se moque de leurs longs festins. *Invite un convive, dix-huit viendront sur dix chars avec trente chevaux*. (Athénée, *Deipnosoph.*, XII, 1.)

bien durant la campagne de César en Afrique. Cependant le sénat n'avait pas négligé ses précautions ordinaires. Du côté de la mer des Syrtes, plusieurs villes libres, Thapsus, Leptis Minor, Achulla, Usilla, Teudalis, peut-être Hadrumète, étaient comme autant de portes ouvertes sur la Numidie. C'était par là que César était entré. Marius, son grand-oncle, lui avait préparé d'autres auxiliaires. Les Gétules, que Strabon appelle la plus grande des nations libyennes, et qui plantaient leurs tentes sur le revers méridional de l'Atlas, étaient, pour leur approvisionnement en grains, dans la dépendance des rois numides ; mais, cette dépendance, ils la supportaient avec peine, et Marius, en laissant subsister la Numidie, avait eu soin de nouer parmi ces nomades, établis sur les flancs du royaume, des intelligences dont Rome pût au besoin profiter. Nombre de Gétules étaient devenus ses clients ou avaient reçu le titre de citoyens romains. César, en réveillant ces souvenirs, entraîna la nation tout entière, et la diversion faite par ce peuple aida beaucoup à la défaite des pompéiens.

La bataille de Thapsus amena la réduction en province de toute la Numidie et d'une partie du pays des Gétules. Quelques années plus tard, un des deux rois maures, Bogud, ayant pris le parti d'Antoine, Octave adjugea ses États, la Maurétanie Tingitane, à l'autre prince, maître déjà de la, Maurétanie Césarienne ; et, à la mort de celui-ci, en l'an 33, il réunit le tout au domaine de la république. L'Afrique septentrionale avait ainsi changé de face dans l'espace de quelques années ; et la même influence, s'étendant sur elle d'Alexandrie à Tanger, allait ramener la vie sur ses rivages désolés. Déjà Carthage, relevée par César, colonisée encore par Auguste, redevenait une florissante cité.

Dans l'intérieur de la Numidie une ville éclipsait les autres et ne pouvait plus même être appelée une cité barbare, Cirta, où Micipsa avait appelé des colons grecs, et que César avait donnée à ses aventuriers italiens.

Tanger, *Tingis*, qui prétendait posséder l'immense bouclier d'Antée en cuir d'éléphant, venait de recevoir d'Octave le droit de cité. Mais la Maurétanie placée derrière elle était peu connue, quoiqu'on vantât ses beaux fleuves et sa fertilité, ses vigiles, qui donnaient des grappes longues d'une coudée, ses arbres, qui fournissaient des tables d'une seule pièce, veinées des plus belles couleurs¹, et ses chevaux, plus rapides que le vent, qui, à Rome même, chez ce peuple si dur, trouveront un peu de l'affection que l'Arabe donne à son coursier. Un assez grand commerce, établi, à ce qu'il semble, avec l'intérieur de l'Afrique, apportait sans doute en Maurétanie de la poudre d'or, car notre géographe vante sa richesse, qui ne pouvait manquer d'y attirer promptement la population romaine, malgré le voisinage du désert et de ses hordes menaçantes.

Quelles étaient ces peuplades ? Après que la civilisation grecque eut gagné les Numides, les nouveaux érudits de ce peuple trouvèrent commode de se fabriquer une illustre origine. Ils ne pouvaient être ni Romains ni Grecs, ils se servirent d'un vague souvenir, gardé à travers les âges, de colonies venues de l'Orient et des fabuleuses aventures de l'Hercule tyrien, pour se rattacher à ce qu'il y avait de plus illustre dans le monde, après Rome et la Grèce, à la Perse. Salluste, qui se fit expliquer leurs livres, y trouva que les Numides avaient pour pères des Perses, compagnons du héros. Quand la religion chrétienne pénétra à son tour dans ces contrées, quelques échos des traditions bibliques y retentirent tout

¹ C'est dans l'Atlas que se trouvait le citre (*thuya articulata*) qui fournissait ces tables vendues à Rome un prix fabuleux. Cicéron en paya une 230.000 francs. Les Cethegus en avaient une de 290.000 francs. (Pline, *Hist. nat.*, XIII, 29.)

naturellement et les Maures y devinrent des Chananéens expulsés par Josué de la Palestine.

Hérodote est plus simple et plus près sans doute de la vérité ; il ne connaît en Afrique que deux peuples indigènes, les Libyens et les Éthiopiens ; deux peuples étrangers, les Grecs et les Phéniciens¹. La tradition persistante de grandes migrations, venues de l'Asie, et l'existence, depuis l'Égypte jusqu'aux extrémités de l'Atlas, d'une même langue qui n'est pas sans analogie avec les idiomes sémitiques, nous a déjà montré qu'un grand peuple s'est propagé dans ce sens sur le continent africain. Le long espace qu'il couvrit le força à se diviser en tribus, et la différence des lieux où ces tribus se fixèrent amena des différences de coutumes.

Les deux races étrangères, les Grecs et les Phéniciens, sont maintenant soumises à Rome. La race noire lui échappe et lui échappera toujours, mais elle se trouve en face des Libyens qui, dans la Zeugitane et la Byzacène, ont été façonnées au joug de Carthage, et, dans la Numidie, ont commencé à l'être par leurs rois, gagnés depuis un siècle à la civilisation romaine. Si la république ne s'est point heurtée, chez ces peuples, contre ce qui liait les résistances désespérées, l'opposition religieuse, elle y rencontra une telle opposition de mœurs, qu'Auguste jugera prudent d'abandonner le gouvernement de ces pays à des princes indigènes, pour qu'ils y fondent des villes qui rendront l'occupation plus facile, pour qu'ils appellent le commerce, les lettres et les arts qui créeront des intérêts favorables à la domination étrangère, pour qu'ils préparent, en un mot, ces peuplades incultes à recevoir l'action directe de Rome.

¹ Salluste, *Bell. Jugurtha*, 17-18 ; Procope, *Bell. Vand.*, II, 10.

CHAPITRE LXIII — LES PAYS ALLIÉS OU TRIBUTAIRES ET LES PEUPLES VOISINS DES FRONTIÈRES.

I. — DU GOUVERNEMENT PAR LES INDIGÈNES.

Les provinces n'étaient pas les seules possessions de la république. A des titres différents, Rome dominait sur de vastes régions qu'on nommait les pays alliés, parce qu'on leur avait laissé avec les dehors de l'indépendance une douteuse liberté, *regiones dubix libertatis*.

Tacite, parlant des rois qui avaient conservé leur trône en subissant l'alliance de Rome, les appelle, dans son grand style, *vetos servitutis instrumentum*. Mais Strabon dit plus simplement : *De tous les pays qui forment l'empire romain, les uns sont gouvernés par des rois ; le reste, sous le nom de provinces, est immédiatement administré par les Romains. Il y a aussi des villes libres ; quelques pays enfin sont gouvernés par des dynastes, des phylarques, des prêtres, et reconnaissent la souveraineté de la république, quoiqu'ils vivent conformément à leurs propres lois*. Ces princes étrangers, ces magistrats de cités libres, ces chefs nationaux qui se faisaient les ministres de Rome, donnaient de la force à son empire, sans augmenter ses dépenses, ce qui satisfaisait à la fois son avarice et son orgueil.

Le sénat n'aimait pas à multiplier les armées et les fonctionnaires. Ayant à contenir et à défendre soixante millions d'hommes avec quelques milliers de soldats et quelques centaines d'agents, il avait gouverné le plus possible par les indigènes. Et il avait eu raison, car le peuple romain n'était, au milieu des nations soumises, qu'une imperceptible minorité ; et cette minorité si faible, il ne fallait pas l'user à force de la faire servir.

Agir ainsi n'était point, comme Tacite le donne à croire, astuce odieuse, mais prudence. Lui-même dit en un autre endroit : *On rendit aux Rhodiens la liberté, qui leur avait été souvent reprise ou confirmée, selon qu'ils avaient bien mérité de Rome par leurs services, ou compromis la paix publique par leurs discordes intestines*. Rome, d'ailleurs, maîtresse incontestée du monde, n'en était plus réduite aux combinaisons machiavéliques qu'elle avait pu employer aux jours de sa faiblesse. Ces rois qu'elle conservait ne commandaient qu'à des populations dociles et peu nombreuses ; qu'elle dise un mot, et ils tomberont sans même exciter un murmure, car ils ne sont, tout le monde le sait, que des proconsuls romains¹. Comme elle avait laissé leurs lois aux républiques de la Grèce, elle laisse les chefs qu'ils préfèrent aux peuples habitués à l'autorité d'un roi ou d'un prêtre, surtout aux tribus nomades, qui n'avaient point de villes par où Rome pût les tenir ; mais, rois, peuples ou cités, tous savent qu'ils ont un maître aux bords du Tibre. En l'an 29, Antiochus, roi de la Commagène, assassine un député que son frère envoyait à Rome ; il est cité devant le sénat, qui le condamne, et Auguste le fait exécuter².

Tout l'empire de Rome était donc ainsi divisé : d'un côté, les pays directement gouvernés par elle ; de l'autre, ceux qu'elle faisait administrer par les nationaux. Les premiers étaient les contrées, comme la Gaule et l'Espagne, où les vainqueurs n'avaient pas trouvé, au milieu de mille États barbares, de

¹ Quelques-uns de ces rois se disaient les procurateurs du peuple romain. (Salluste, *Bell. Jugurtha*, 14.) Le roi Cottius s'appelle dans son inscription *præfectus civitatum*.

² Dion, LII, 43.

gouvernement local assez fort pour leur répondre de la soumission du pays. Là ils avaient été obligés de faire eux-mêmes leurs affaires, d'organiser l'administration, de percer des routes, de fonder des villes. Dans la Grèce d'Europe et d'Asie, ils continuèrent à parler de la liberté hellénique, mensonge qui leur avait tant servi, et, pour s'éviter l'ennui d'une intervention continuelle au milieu de populations querelleuses et bavardes, ils trouvèrent commode, malgré l'érection des pays en provinces, de conserver l'autonomie à un grand nombre de cités.

Plus loin, vers l'Arménie et l'Euphrate, il y avait à faire la police des frontières : qui pouvait mieux s'en charger, si loin de l'Italie, que les gouvernements indigènes ? Par les rudes leçons de Sylla et de Lucullus, de Pompée et de César, ces princes avaient appris quelles étaient la force de Rome et leur propre faiblesse. Ils acceptaient donc leur rôle avec résignation ; et, l'hérédité leur étant à peu près laissée¹, ils considéraient leur royaume comme un patrimoine où ils avaient intérêt à maintenir l'ordre et la sécurité en veillant pour Rome sur les mouvements des nations voisines.

Rois et dynastes de Thrace et d'Asie Mineure. — C'était en Thrace que l'on commençait à trouver des rois alliés. Ils s'étaient partagés prudemment, dans les guerres civiles de Rome, entre les deux factions, afin que l'ami du vainqueur sauvât celui du vaincu. Rhœscuporis avait servi Brutus ; son frère Rhœscus, les triumvirs, qui pardonnèrent au premier en faveur du second. Ces relations introduisaient dans le pays quelques habitudes romaines ; mais les Thraces n'en restaient pas moins des Barbares malgré les vers latins de Cotys² ; et dans l'Hæmus habitaient des peuplades misérables et féroces qui devaient à leurs continuels brigandages le surnom de bandits. Les couleurs dont Hérodote et Thucydide peignaient ces peuples, quatre siècles auparavant, étaient encore vraies, car Tacite emploie les mêmes. Ils se tatouaient le corps, achetaient leurs femmes et souvent vendaient leurs enfants. Ils regardaient comme indigne d'un guerrier de labourer la terre, et ne connaissaient d'autres sources de gain que la guerre ou le vol. Ils immolaient à leur dieu, que les Grecs appelaient Hermès, des victimes humaines ; et le sanctuaire d'une autre de leurs divinités s'élevait au centre d'une forêt profonde, sur la plus haute cime du Rhodope. De telles mœurs ne font pas les peuples nombreux et forts. La Thrace, mal peuplée, est encore une gêne, mais n'est pas un péril. Quand les peuples barbares dégénèrent, quand ils perdent leur sauvage énergie, la chute est plus prompte,

¹ Sauf consentement du sénat, plus tard de l'empereur. (Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVI, 9, 4.) Ils payaient souvent un tribut et devaient, en cas de guerre, des auxiliaires. (Salluste, *Bell. Jugurtha*, 51 ; Appien, *Bell. civ.*, V, 75 ; Cicéron, *ad Att.*, II, 16.) L'histoire d'Hérode, racontée en détail par Josèphe, montre quelle était la condition de ces rois. Ils n'avaient pas le droit de faire la guerre, de disposer de leur succession et de leurs enfants, sans la permission de l'empereur, et le serment d'obéissance qui leur était prêté par le peuple en renfermait un autre de fidélité à l'empereur. Voyez en preuve l'expédition contre la Trachonitide, le jugement des deux tels d'Hérode, l'assemblée de Béryte, et pour le serment de fidélité à l'empereur, *Antiq. Jud.*, XVII, 2, 4. Lisez, au livre XIX, 8, les dures paroles du gouverneur Marsus à six rois venus au-devant de lui. Ces royaumes indépendants étaient donc considérés comme faisant partie intégrante de l'empire, tout comme les villes libres ; et, quand l'empereur ordonnait un dénombrement, on comptait aussi leurs habitants. (*Évangile selon saint Luc.*, chap. II, 1.) — Les rois juifs ne frappaient que de la monnaie de cuivre. (Cavedoni, *Numismatica biblica*, Modena, 1850, p. 52.) Les rois de Thrace et du Bosphore frappaient de la monnaie d'argent. Aucun de ces rois n'avait le droit de frapper de la monnaie d'or.

² Ovide, *Pont.*, II, 9.

plus irrémédiable que pour les nations civilisées. Les Thraces de Thucydide étaient à redouter, ceux de Tacite ne sont que misérables.

En Asie, plus de la moitié des domaines de la république avait gardé des chefs nationaux. La Cappadoce, grande plaine glacée l'hiver, brûlante l'été, çà et là marécageuse, et en beaucoup d'endroits imprégnée de substances salines qui arrêtent le développement de la végétation, était riche pourtant en grains, mais privée de bois et d'arbres à fruit. Elle manquait de villes, par conséquent d'industrie, et, en échange, elle avait beaucoup de châteaux forts, d'où les rois, leurs amis et les nobles tenaient dans l'obéissance une population lourde, sans énergie, aussi mal famée à Rome qu'elle l'était déjà à Athènes du temps d'Aristophane et qui avait grandement scandalisé les Romains, en refusant naguère la liberté que le sénat lui avait offerte. Ses rois qui sur leurs monnaies s'intitulaient amis des Romains, *φιλορώμαιοι*, n'usaient cependant pas envers elle d'une autorité bien paternelle. Quand leurs revenus baissaient, ils faisaient, pour couvrir le déficit, la traite de leurs sujets. Un des derniers, le frère de cet Ariobarzane III dont les exigences usuraires de Pompée et de Brutus avaient fait un si pauvre prince, s'était plu un jour à boucher une des issues du Mélas, et avait changé en un lac toute une immense plaine. Il voulait se faire une mer Égée au milieu des terres, avec des îles disposées en cercle comme les Cyclades. Mais le fleuve rompit ses digues et inonda les terres des Galates. Ceux-ci se plaignirent au sénat, qui fit payer à Ariarathe cette fantaisie royale 500 talents.

Le premier personnage de l'État était, après le roi, le grand prêtre de Mè ; nommé à vie et toujours choisi dans la famille royale, il possédait tous les privilèges de la souveraineté. A Comana, six mille esclaves des deux sexes étaient attachés au service du temple, dont les revenus étaient considérables. Celui de Jupiter, dans la Morimène, en avait trois mille, avec un revenu annuel de 15 talents pour le pontife, qui tenait le premier rang après le grand prêtre de Comana. Cette population, fort superstitieuse, se partageait, comme on voit, entre ses rois, ses nobles et ses prêtres, docilement soumise à tous. Antoine avait, en l'an 36, chassé Ariarathe et donné sa place à Archélaüs.

Près des Cappadociens habitaient les Galates, autrefois divisés en trois peuplades qui formaient chacune quatre tétrarchies. Les douze tétrarques et les juges expédiaient les affaires ordinaires ; mais, quand il s'agissait d'un meurtre un jury de trois cents guerriers se réunissait à l'ombre des chênes et prononçait. Cette organisation, souvenir de la première patrie, s'était peu à peu modifiée : chaque tribu n'avait plus eu qu'un chef, puis tout le peuple s'était partagé entre deux princes ; plus tard encore, Dejotarus avait reçu du sénat le titre de roi avec la Petite Arménie. Quelque temps avant Actium, Antoine, comptant peu sur le vieux monarque, avait donné à son général, Amyntas, une partie de la Galatie avec les régions montagneuses et infestées de brigands qui s'étendent au sud jusqu'à la mer de Chypre. Tous deux n'en firent pas moins défection la veille de la bataille, et, par cette trahison, sauvèrent leur couronne, qu'Auguste leur laissa. Pessinonte, si fameuse par son temple de Cybèle, n'avait plus l'image de la déesse, depuis longtemps à Rome, et ses grands prêtres avaient perdu l'autorité et les immenses revenus qui les rendaient égaux aux rois. Son commerce seul lui restait, grâce à sa position au centre de la péninsule.

Durant une expédition des Parthes dans l'Asie Mineure, un rhéteur avait sauvé la ville de Laodicée. Son courage et son éloquence furent magnifiquement récompensés. Antoine, si prodigue du titre de roi, le plaça bien cette fois, en le donnant à Palémon, le fils du rhéteur, avec la garde de toute la frontière

orientale, depuis le Pont-Euxin jusque vers la Cilicie¹. Polémon se montra si habile, qu'Auguste ne songea pas à punir de l'amitié d'Antoine un homme qui se chargeait de surveiller, pour le compte de l'empire, les rois d'Arménie. Il conserva aussi le prince de Samosate, qui, dans l'angle compris entre le mont Amatius et l'Euphrate, rendait les mêmes services au sujet des Parthes ; mais il dépouilla, dans la Cilicie orientale, les fils de Tarcondimotos, mort à Actium, dans les rangs des antoniens.

Eu Syrie, Damas avait reçu garnison romaine, mais la province renfermait une foule de chefs arabes ou juifs, les uns pillards insoumis, les autres se partageant entre les Romains et les Parthes, les meilleurs étant toujours d'une fidélité douteuse. Un d'eux est arrivé à une triste célébrité : je veux parler d'Hérode.

Hérode et les Juifs. — Pour devenir maître d'un État de 30 à 40 lieues de long, cet usurpateur avait déployé plus de bravoure, d'adresse et de cruauté, plus de vices et de talents qu'il n'en eût fallu pour la conquête d'un empire. Mais Hérode avait affaire à une race indocile et opiniâtre qui ne se laissait vaincre que par celui qui pouvait l'écraser, et il l'avait domptée par les supplices. Il était d'un pays et d'une époque où l'on donnait, où l'on recevait la mort avec une facilité qu'heureusement nous ne comprenons pas ; et, de tous ceux qui eurent alors ce triste droit du sang, personne n'en abusa comme lui. Ses amis, ses proches même, périrent ; sa femme, la belle Mariamne, fut décapitée ; il fit étrangler deux de ses fils, et, cinq jours avant sa mort, il ordonna encore le supplice d'un troisième. Sûr de la haine du peuple et voulant cependant que sa mort fût pleurée, il réunit dans l'hippodrome de Jéricho les principaux de la nation et commanda qu'on les tuât dès qu'il aurait rendu l'esprit, afin que le deuil et un deuil véritable fût dans tout le pays. Quand il eut expiré, sa sœur Salomé cacha sa mort durant un jour et scella de l'anneau royal un ordre de délivrance. L'Orient fait bon marché de la vie ; il aime la force et la magnificence ; Hérode, qui savait effrayer et éblouir, régna trente-quatre ans et reçut le titre de Grand.

Il descendait d'une race odieuse aux Juifs ; son père, l'Iduméen Antipater, avait été, en Judée, l'agent de César, et lui-même devait toute sa fortune à Antoine. Après la bataille d'Actium, il se rendit à Rhodes auprès du vainqueur et lui avoua noblement son amitié pour son bienfaiteur. Octave, fatigué de bassesses, prit plaisir à rencontrer un homme ; il lui laissa son royaume, qu'il augmenta de tous les dons faits à Cléopâtre aux dépens de la Palestine, mais sans diminuer l'impôt énorme que Pompée avait établi, le quart des récoltes et la capitation².

Cependant ces Romains semblent avoir eu un respect involontaire pour les doctrines si pures du culte mosaïque. Strabon les admire, et, malgré son mépris hautain pour un peuple qu'il connaît mal, le superstitieux Tacite leur rend hommage³. Quand Pompée prit Jérusalem, il respecta les trésors du temple ; Agrippa y sacrifia, comme autrefois Alexandre, et les gouverneurs que Rome envoya aux Juifs, loin de s'offenser du zèle intolérant de ce peuple, relevèrent

¹ Le Pont Polémoniaque, qui descendait, au sud, jusqu'aux sources de l'Iris, formait un triangle dont les points extrêmes étaient Zela, Polemonium et Trapézonte. (Strabon, *Geographica*, XII, p. 577.)

² Josèphe, *Antiq. Jud.*, XII, 10, 6.

³ Strabon, XVI, p. 760. Tacite (*Hist.*, V, 5) parle magnifiquement de la manière dont ils avaient conçu la Divinité : *Mente sola, unumque numen intelligunt.... summum illud et æternum, neque nautabile neque interiturum.*

l'éclat de ses fêtes en y associant l'autorité impériale¹. Un signe plus certain serait les privilèges accordés aux Juifs déjà répandus en grand nombre dans toutes les provinces : l'égalité avec les habitants des villes où ils étaient établis, sans l'obligation de contribuer aux charges de la cité, la permission d'observer partout leurs lois et leurs fêtes, même l'exemption du service militaire. Tuais ces édits, qui leur auraient assuré d'étranges avantages, sont ils authentiques ? On en a douté ; quelques articles au moins sont suspects.

Chef de ce peuple, Hérode profita habilement pour lui-même de ces traditions de la politique romaine ; il obtint la faveur d'Auguste, qui le chargea de débarrasser de brigands les environs de Damas. Mais un jour que le roi juif poursuivait les bandits jusque sur les terres des Arabes Nabatéens, l'empereur crut à une expédition sérieuse, à des projets de conquête, et réprima durement l'ambition de son vassal. *Jusqu'à présent, lui écrivit-il, je t'ai traité comme un ami ; à l'avenir je te traiterai comme un sujet.* Hérode s'humilia.

Cependant, pour plaire au maître, il n'épargnera rien : statues, temples, villes de marbre, seront élevés en son honneur sous les yeux des Juifs indignés de ces nouveautés sacrilèges ; mais, imbu des mœurs grecques, Hérode n'était plus un prince israélite. Il pensionnait des poètes à Rome, il distribuait des prix aux jeux d'Olympie, il adorait la divinité des fondateurs de l'empire, et, en même temps, il effaçait l'une après l'autre toutes les institutions chères à son peuple ; le souverain pontificat et le sanhédrin étaient avilis, les lois nationales étaient méprisées, et la terreur planait sur toutes les têtes fidèles à l'ancien culte.

Mais les Juifs n'étaient pas seulement en Judée. Ce petit peuple avait pullulé avec une incroyable fécondité², et pour lui la dispersion était commencée. *Il serait difficile, dit Strabon, de trouver un lieu sur la terre habitable qui ne les eût reçus et où ils ne fussent fermement établis. A Alexandrie, ils occupent une grande partie de la ville et ils y forment comme une république vivant sous ses propres lois*³. A Cyrène, en Asie Mineure, dans la Thrace, dans les îles, à Corinthe, ils étaient en grand nombre, même à Rome, où ils firent éclater tant de douleur à la mort de César. A Babylone, Hyrcan en trouva toute une tribu. A Séleucie, plus de cinquante mille furent tués cri une fois ; autant seront égorgés à Alexandrie, sous Néron. Dès le temps de Mithridate, ceux d'Asie Mineure étaient assez riches pour envoyer à Cos, en dépôt, 800 talents. Tous les ans le

¹ Durant la fête de Pâques, les soldats en garnison à Jérusalem étaient placés à la porte du temple. (Josèphe, *Bell. Jud.*, II, 20.) Ponce Pilate avait fait venir à Jérusalem une légion avec ses enseignes ; sur les instances des prêtres, il consentit à renvoyer les drapeaux à Césarée pour ne pas blesser les yeux des Juifs par des images que leur religion réprouvait. (Josèphe, *ibid.*, II, 14.) Tibère lui ordonna encore d'enlever de Jérusalem les boucliers dorés qu'il y avait fait placer et dont les inscriptions, renfermant des noms de divinités païennes, étaient un sujet de scandale pour les Juifs. (Philon, *de Legatione ad Caium*, p. 1033.) Même sous Néron, un lieutenant du gouverneur de Syrie, étant venu à Jérusalem faire des informations sur un commencement de révolte, *monta dans le temple, dit Josèphe (ibid., II, 28), et y adora Dieu et les saints lieux, sans entrer plus avant que notre religion ne le lui permettait.* Enfin les officiers de l'empereur offraient chaque année des victimes en son nom. Quand les Juifs, révoltés sous Néron, veulent qu'on les refuse, les sacrificateurs crient à l'impiété et invoquent l'exemple de tous les temps, les dons offerts par les étrangers dans le temple, et qui en formaient le principal ornement, etc. (Josèphe, *ibid.*, 51.)

² A la différence de la matrone romaine qui se glorifiait du titre d'*univira*, la femme juive regardait le veuvage *comme un état de désolation*. Beaucoup d'enfants dans une famille semblaient une bénédiction. Ces mœurs expliquent comment la race juive a survécu malgré sa douloureuse histoire.

³ Philon (*adv. Flacc.*, p. 971 c) estime qu'il y avait un million de Juifs en Égypte. Il dit (*de Legat. ad Caium*, p. 1023 d) qu'il y en avait un grand nombre à Babylone et dans les satrapies voisines. Il énumère (p. 1031-2) les lieux où ils se sont répandus.

temple de Jérusalem recevait leurs offrandes : une double drachme fournie par chaque émigré¹ ; car, avec l'indomptable ténacité de leur race, c'était vers le temple de Salomon que se tournaient leurs prières, quand ils ne pouvaient venir y célébrer leurs rites. Josèphe prétend qu'à une fête on en compta deux millions sept cent mille dans la cité sainte².

Chose étrange, deux petits peuples, nés sur une terre stérile, mais tous deux d'une inépuisable fécondité, couvraient et se disputaient l'Orient. L'histoire des vouges apostoliques de saint Paul montre, dans toutes les cités, des synagogues en face de l'école grecque ; et comme si les deux civilisations allaient à la rencontre l'une de l'autre, les Juifs pénètrent en Grèce jusqu'au pied du Parthénon, d'où ils menacent la fille de Jupiter, et la civilisation grecque avance triomphante jusqu'en Judée, où elle consacre à Pan et aux Nymphes l'ancre d'où sort le Jourdain³. C'est en grec que les apôtres annonceront la nouvelle loi des Juifs ; en grec aussi que l'ancienne a été traduite par les Septante et que leurs successeurs vont la défendre. Mais, avec la langue de Platon, bien des idées platoniciennes ont pénétré dans ce monde mosaïque si longtemps fermé ; à ne regarder qu'il la surface, il semble que le polythéisme et le judaïsme sont déjà près de s'entendre, puisque les hommes éminents de la Grèce et de Rome ne croient plus guère qu'à un seul Dieu et que Josèphe et Philon sont, comme leurs descendants, des philosophes déistes bien plus que des docteurs de la loi. Mais la foule n'accepte pas, sans de cruels combats, ces compromis qui se font au-dessus de sa tête entre les grandes intelligences, et des flots de sang couleront avant que l'accord s'établisse.

Dans leurs colonies les plus lointaines, les Juifs vivaient à part, de mille industries parfois suspectes, et, malgré leur apparente humilité, pleins d'orgueil pour la pureté de leur race et de leur croyance ; pleins de mépris pour ces populations lettrées, artistes, légères et rieuses, qu'ils exploitaient en se courbant devant elles.

En Judée même, la répulsion que la masse des Juifs éprouvait à l'égard des idées étrangères s'augmentait de toute la haine excitée par un prince qui s'était fait le représentant d'une union réputée sacrilège et qui tenait ce peuple, à la tête dure, sous un despotisme inexorable. Aussi la Judée se trouvait-elle dans un étrange état moral. Ires esprits y étaient agités d'une fermentation singulière, que l'immense ébranlement causé par la chute de la grande république accrût encore. On se sauvait du présent par les illusions de l'avenir ; les prophéties mazdéennes sur le *Libérateur* qui avaient pénétré de la Perse dans la Palestine fortifiaient, en la précisant, l'ancienne croyance au Messie, et les livres apocalyptiques annonçaient la prochaine venue du règne glorieux et saint d'un fils de David⁴. A

¹ Cicéron, *pro Flacco*, 28.

² *Bellum Judaicum*, VI, 9.

³ Le Jourdain descend des hauteurs qui s'élèvent au-dessus de Hasbeya dans l'Anti-Liban et reçoit ensuite les *eaux de Banias* (Paneas), à l'extrémité septentrionale de la Galilée, que l'on considère à tort comme sa source. (Lartet, *Géologie de la Palestine*, p. 21.)

⁴ Le Messie n'était pas seulement attendu par les Juifs qui s'étaient répandus dans toute l'Asie occidentale, mais par les adorateurs d'Ormuzd, dont le triomphe était annoncé par le *Vendidad* et la plupart des écrits religieux des mazdéens. C'est du mélange des idées contenues dans les chants des prophètes hébreux avec les doctrines persanes que sont nées les *Apocalypses*, dont la première est le livre de *Daniel*, la dernière ou du moins la plus fameuse, celle de saint Jean. Cf. Michel Nicolas, *Doctrines religieuses des Juifs durant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne*, p. 266 et suiv.

Jérusalem, six mille Phariséens avaient refusé le serment de fidélité à Hérode et prédisaient l'avènement d'un roi qui accomplirait des miracles¹.

Ce maître, tout l'Orient l'attendait, et, dans la Judée, plusieurs se croyaient appelés à réaliser la prophétie². C'était donc à Jérusalem, en face du roi hellénisé, assis dans la chaire de David, qu'allait s'engager le grand combat des croyances.

II. — FRONTIÈRE DU NORD.

Pour compléter cette étude du monde romain, il reste à passer la revue des peuples qui bordaient la frontière de l'empire et qui seront incessamment mêlés à son histoire, quelques-uns même compris dans ses limites.

Bretons. — La Bretagne se rattachait à la Gaule par sa population de même origine, ses druides affiliés à ceux du continent et quelques relations de commerce, mais pas encore par la dépendance politique. Malgré sa double expédition, César s'était contenté d'un faible tribut, que les insulaires, avaient vite oublié de payer. Octave, après quelques menaces, renonça tout à fait à cette mauvaise créance, ayant reconnu que la conquête de la Bretagne était moins nécessaire que le proconsul ne l'avait pensé à la sécurité de la Gaule³. Mais César avait deviné juste pour l'Est. Au delà du Rhin, il y avait un péril toujours à craindre, parce que les tribus qui se pressaient le long du fleuve étaient la tête de colonne du monde barbare en marche depuis des siècles vers les pays de l'Occident⁴. Jamais les Gaulois n'avaient su défendre le passage du fleuve⁵ ; les Belges, les Cimbres, l'avaient franchi, et les Suèves avaient eu quelque temps une province en Gaule. Les cent vingt mille guerriers d'Arioviste étaient l'avant-garde de ce grand peuple dont les tribus s'étendaient des sources du Danube jusqu'à la mer Baltique. Aussi la victoire de César n'avait pas ébranlé sa puissance, et c'était devant lui que fuyaient, au nombre de quatre cent mille, les Usipiens et les Tenctères, quand ils rencontrèrent encore les légions du proconsul, qui les rejetèrent, après un furieux massacre, sur la rive droite du Rhin. On a vu les mesures prises par Agrippa pour prévenir le retour de ces tentatives ; mais l'habileté des chefs, le courage des légions et toutes les précautions défensives ne feront que retarder le péril. En venant se heurter à la Germanie, Rome y a trouvé une guerre qui, commencée au bord du Rhin avec Arioviste, finira aux rives du Tibre, avec Alaric.

Germaines. — Les légions n'avaient pas encore assez inquiété les Germains pour que, sous la menace de l'invasion, ceux-ci eussent rapproché leurs peuples et formé de vastes confédérations comme ils en auront plus tard. Dans leurs plaines sans limites et sous leurs forêts séculaires, dont une seule avait une longueur de soixante journées de marche, fermentait un chaos de peuplades prolifiques, *gens numerosa*, qui étaient invincibles, parce qu'un conquérant étranger n'aurait su où

¹ Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVII.

² Voyez dans Josèphe (*ibid.*) les troubles qui éclatent en Judée à la mort d'Hérode ; un berger se déclara roi, un ancien serviteur d'Hérode prit aussi ce titre, il ne fallut pas moins de trois légions à Varus avec les troupes auxiliaires des rois voisins pour apaiser ces désordres. Il fit crucifier deux mille Juifs.

³ Strabon, écho, en cet endroit, de la politique d'Auguste et de Tibère, dit : *On estime que ce que les insulaires payent de droits sur nos marchandises dépasse ce que rapporterait un tribut annuel, déduction faite de la solde des troupes nécessaires pour garder l'île et y lever l'impôt.*

⁴ *Quum videret Germanos tam facile impelli ut in Galliam venirent* (Cæsar, *de Bello Gall.*, IV, 16).

⁵ *Germanos consuescere Rhenum transire* (Cæsar, *ibid.*, I, 33).

les saisir. Point de villes dans lesquelles se concentrât la vie nationale : ils n'avaient que de pauvres et innombrables villages, épars dans les cantons, *pagi*. Point de temples : ils n'étaient pas capables d'en élever ; point de statues des dieux : ils n'auraient su en faire ; ils adoraient cette nature qu'ils aiment tant encore, la terre, les sources, les montagnes, les forêts pleines de mystère et de religieuses terreurs. Point de caste sacerdotale, point non plus d'aristocratie guerrière qui les tînt sous le joug, quoiqu'ils eussent reconnu à leurs prêtres le droit de punir certaines fautes ; mais des devins, hommes et femmes, des sacrifices de chevaux, quelquefois d'hommes ; et l'avenir cherché dans les entrailles des victimes¹. Enfin leurs chefs étaient élus parmi les plus braves². Si les rois, choisis dans des familles consacrées, devaient cette dignité à leur naissance, simples représentants de la tribu, ils n'avaient d'autre prérogative que de maintenir l'unité nationale ; le conseil des chefs, puis le peuple, examinait les plus importantes affaires, *de minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes*, et l'on décidait par le suffrage des armes, en frappant les glaives contre les boucliers. Ils ne chargeaient même pas l'autorité publique de réprimer les crimes privés ; l'offensé vengeait lui-même son injure, ou lui et les siens forçaient l'agresseur à fournir une compensation payée en bétail.

Ainsi, ni la religion ni l'organisation sociale n'arrêtaient, chez les Germains, l'élan de leur fougueuse nature. Et cette liberté, ces ardeurs d'un sang trop jeune, ils les dépensaient dans les combats et dans des jeux presque aussi terribles : sauter au milieu des glaives et des framées menaçantes, ou descendre sur leurs boucliers, à travers les précipices, la pente rapide des montagnes. Après la victoire venaient les orgies sans fin : tout le butin y passait. Au réveil, on recommençait les courses lointaines. Car un homme libre, un fils de ce dieu Tuiston qu'ils célébraient dans leurs chants nationaux³, ne travaillait point ; il eût rougi d'amasser par la sueur ce qu'il pouvait gagner avec du sang. Ses esclaves, pris à la guerre ou achetés, et sa femme avaient le soin du troupeau, sa principale richesse, ou labouraient le champ ; pour lui, jamais, même dans les festins, il ne quittait ses armes. Comme chez les Peaux-Rouges, la chasse et les combats devaient seuls occuper un guerrier⁴. La religion réfléchit les mœurs et les pensées intimes des croyants : au Walhalla, l'Olympe des Germains, il n'y aura que continuelles batailles et festins prolongés.

¹ Le chef de famille consultait le sort tout comme le prêtre de la cité, et le roi ou le chef prenait avec celui-ci les auspices pour les affaires publiques. Si la religion avait des serviteurs particuliers pour certaines cérémonies, elle n'était pour personne un monopole. Cf. Tacite, *Germ.*, 10 et 11. César dit qu'ils n'avaient ni corps sacerdotal ni sacrifices, et Tacite qu'ils n'avaient ni temples ni simulacres. Au temps de cet écrivain ils n'avaient pas encore reçu le culte de Wodan ni la mythologie et les traditions héroïques d'où sont sortis l'*Edda* et les *Nibelungen*.

² *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt* (Tacite, *ibid.*, 7). Il y avait cependant une sorte de noblesse héréditaire acquise par les grands services. (*Ibid.*, 15.) Ces peuples n'avaient pas de nom commun. Les Romains leur donnèrent celui de **Germains**, **Wehrman**, qui signifie combattant, guerrier ; ils prirent, à une époque relativement moderne, celui de **Deutsch**. (Waitz, *Deutsch. Verfassungsgesch.*, p. 9.)

³ **Tuistenem** serait une fausse leçon de la Germanie de Tacite : il faudrait lire **Teutonem**. (Boltzmann, *Erklärung von Tacitus Germania.*)

⁴ Les Suèves, dit César (*de Bello Gall.*, IV, 1 ; VI, 22), ne connaissent pas la propriété individuelle du sol. Tous les ans, les chefs assignent à chacun son lot. Le même état social existait encore du temps de Tacite (*Germ.*, 26) ; plus tard, il changea, grâce au voisinage des Gallo-Romains dont les usages s'étendirent peu à peu dans la Germanie. D'ailleurs la maison du Germain et son enclos, qui formèrent sans doute la terre salique, étaient naturellement exclus, comme naguère en Russie, du partage annuel, lequel s'appliquerait seulement à ce que nous appellerions le communal.

Les femmes germaniques étaient les dignes compagnes de leurs époux. Le jour des fiançailles, elles recevaient en présent des bœufs, un cheval de guerre, un bouclier avec le glaive et la framée¹ ; ces dons virils leur annonçaient qu'elles auraient à prendre leur part dans les dangers *sic vivendum, sic pereundum*. Le sang ne les effrayait pas. *On rapporte ses blessures à une mère, à une épouse, et celles-ci ne craignent pas de compter les plaies, d'en sonder la profondeur. Dans la mêlée, elles donnent aux combattants des vivres et des encouragements. On a vu, dit-on, des armées chancelantes et à demi rompues que des femmes ont ramenées à la charge en présentant leur sein aux fuyards, en leur montrant la captivité pire que la mort.... Aussi croient-ils qu'il y a dans ce sexe quelque chose de divin et de prophétique. Ils ne dédaignent pas ses conseils et n'oublient point ses prédictions.*

A Rome, c'est en prenant la toge, l'habit de la cité et de la paix, que le jeune homme était fait citoyen ; chez les Germains, ce n'était qu'après avoir reçu dans l'assemblée publique le bouclier et la lance qu'il pouvait s'asseoir parmi les guerriers. De ce jour, il s'attachait à un chef renommé. *Il y a, disait Tacite, une grande émulation parmi les compagnons pour la première place auprès du chef, et parmi les chefs, pour avoir les compagnons les plus nombreux et les plus braves. Dans l'action, il serait honteux pour le chef d'être surpassé en courage ; pour ses compagnons, de ne pas l'égaliser en bravoure. Qui oserait revenir d'un combat où le chef est mort serait déshonoré pour sa vie entière. Si la cité languit dans l'oisiveté d'une longue paix, les chefs vont offrir leur courage aux nations qui sont en guerre, tant le repos leur est à charge, tant ils savent que la gloire est dans les périls et là aussi les moyens de garder autour d'eux une suite brillante ; car les compagnons n'ont d'autre solde que la table du chef et ses dons militaires, un cheval de bataille, une sanglante et victorieuse framée.* Ces associations de périls et de gloire formeront les bandes aventureuses qui, durant quatre siècles, harçèleront sans relâche l'empire romain, en lui portant mille coups pour un qu'il saura parer.

La Germanie ne se morcelait pas tout entière en ces groupes isolés, excellents pour le pillage, pour une pointe hardie, mais incapables de soutenir une lutte sérieuse contre des troupes organisées. Elle avait de grands peuples qui agissaient parfois en corps de nation et alors devenaient redoutables. Les Cimbres, les Teutons, les Suèves et les Tenctères, que nous avons vus en Gaule ; les Bructères, les Chauques, les Chérusques et les Marcomans, que les légions iront combattre en Germanie, étaient de puissantes agglomérations d'hommes : les uns ont déjà fait trembler les soldats de Marius et de César, les autres extermineront ceux de Varus.

Au-dessous des guerriers, les lites, qui, sans être esclaves, n'étaient point libres : c'étaient les restes ou les descendants de peuplades vaincues. Ils avaient femmes et enfants ; ils pouvaient ester en justice ; mais ils n'entraient pas à l'assemblée publique et travaillaient au profit de ceux qui les avaient pris sous leur patronage, *mundium*.

Tacite assure que cette société grossière et brutale traitait l'esclave avec douceur, respectait la femme, ouvrait à l'étranger la porte de chaque maison et garantissait à l'accusé le jugement de ses pairs : plus d'une coutume de l'Europe

¹ C'est le germe du douaire de nos coutumes du moyen âge : le mari dotant la femme. Les lois barbares appelèrent aussi la femme à partager les conquêtes ; ce fut le commencement de la communauté. (De Valroger, *les Celtes*, p. 170.)

féodale y était contenue en germe. Ces rois, par exemple, que nous trouvons sans pouvoir, mais entourés d'un religieux respect, sortiront de leurs forêts et de leur obscurité pour monter au trône de Clovis ; et quelques-uns de ces chefs auxquels leurs compagnons se donnent à la vie, à la mort, seront les ancêtres de nobles seigneurs qui devront leur puissance au dévouement de leurs fidèles¹. Quand ces hommes violents ; au regard féroce, le corps à demi couvert par la dépouille des aurochs ou des bêtes fauves, chantent, la bouche serrée contre le bouclier, leur hardi et sauvage, il n'y a cœur si ferme qui ne tremble ; mais leurs yeux bleus et vagues, leur frais visage ombragé d'une blonde chevelure, disent que ces enfants terribles s'apaiseront un jour et se laisseront conduire par la voix amie qui réveillera en eux les instincts naïfs. Le Sicambre adouci baissera la tête, pour écouter les oiseaux du ciel, les mille bruits mystérieux des grands bois, ou les hymnes des prêtres se perdant sous les arceaux des cathédrales gothiques ; plus tard, il sera poète rêveur et savant curieux ; mais toujours il gardera quelque chose de sa brutalité native et souvent son inconscience du bien et du mal.

Beaucoup de traits de ce tableau sont empruntés à l'historien poste qui s'est plu à embellir les mœurs des Barbares pour les opposer aux vices des Romains. Le livre de Tacite est l'évangile historique de nos voisins, et ils en ont fait sortir quantité d'admirables choses pour l'honneur de leur race. Avec une imprudente générosité, nos savants les ont longtemps soutenus dans leurs prétentions à ne voir dans la civilisation moderne d'autres facteurs que le germanisme, *das Germanenthum*, comme si le reste des nations étaient demeurées inactives et silencieuses devant la révélation nouvelle descendue du Sinaï germanique. En renonçant à gratifier les Gaulois de toutes les vertus qu'on leur attribuait, nous nous sommes acquis le droit de refuser aux Germains l'auréole qu'ils se donnent. La vérité est que, durant quatre siècles, cette race de proie fut le fléau du monde, et Grégoire de Tours répond à Tacite, quand il montre les instincts malfaisants et grossiers de ces hommes sans respect pour la parole jurée, sans pitié pour le vaincu, sans foi envers la femme, l'enfant et le faible. *Recherchez avec soin*, dit un très savant homme², *ce que la civilisation doit aux conquérants de l'empire d'Occident, vous serez fort en peine de trouver quelque bien dont on puisse leur faire honneur.*

Pourquoi Rome ne soumit-elle pas la Germanie, comme la Gaule ? Aux bords du Rhin finissait le monde gréco-romain, avec ses Gaulois à demi barbares, qui bientôt ne le seront plus ; sur l'autre rive commençait un monde inconnu, où Rome ne trouvait personne qui lui eût préparé les voies. En Afrique, Carthage ; en Espagne, les Phéniciens, les Grecs ; en Gaule, Marseille ; dans l'Asie, les successeurs d'Alexandre avaient d'avance lutté, conquis pour elle ; partout elle avait trouvé un point d'appui, un travail d'assimilation commencé. Ici, rien ; pas un reflet de la civilisation antique n'avait passé le Rhin et le Danube, pour guider ses pas et éclairer sa route, sur ce sol noyé sous les eaux paresseuses des fleuves, ou caché sous d'impénétrables forêts. Et ce monde où bouillonne une vie exubérante, elle y touche au moment où elle-même a perdu sa sève guerrière,

¹ Je ne veux pas dire que nos nobles du moyen âge descendent des Germains. Après les invasions, le principe des clientèles romaine, gauloise et germane, qui était le dévouement de l'homme à l'homme, reparut, grâce aux circonstances oie se trouva la société nouvelle. Celui du dévouement du citoyen à la cité, qui avait fait les grandes républiques de la Grèce et de Rome, se conserva obscurément dans les vieux municipes, où il se montra avec éclat, au temps de la révolution communale.

² Guérard, *Prolégomènes du Polyptyque d'Irminon*, t. I, p. 500.

où, son œuvre achevée, elle ne demande qu'à s'endormir doucement dans le plaisir et la paix ! Voilà le grand péril de l'empire.

Daces. — On ne voit ordinairement le danger que sur le Rhin, parce que c'est là que les coups les plus retentissants ont été frappés, mais il était aussi sur le Danube, et la barbarie faisait effort pour sortir par ces deux portes à la fois. Même avant Actium, les légions avaient dû accourir sur les deux frontières de la Germanie. Agrippa avait pacifié le Rhin, et Octave avait pénétré dans la vallée du Danube, à travers l'Illyrie conquise et la Pannonie effrayée. Nous l'avons vu laisser vingt-cinq cohortes dans Ségeste, la plus forte place de la dernière province. Mais cette expédition avait été une pointe audacieuse, et la garnison établie dans la cité pannonienne n'était qu'un avant-poste envoyé hardiment loin du corps de bataille. Tout autour de Ségeste, et de l'autre côté du fleuve, habitaient des tribus belliqueuses, mélange de Gaulois, d'Illyriens, de Thraces et de Germains, avec lesquelles il fallait toujours s'attendre à de l'imprévu. Les Bastarnes, réfugiés maintenant parmi les Gètes, n'avaient-ils pas un jour pris la route de l'Italie, et les Scordisques n'avaient-ils pas dominé plus tard des bords de la Save au cour de la Thrace, et jusque sur les rives de l'Adriatique, dans laquelle ils lançaient leurs flèches de dépit de ne les pouvoir lancer sur Rome même ?

Au milieu de leurs déserts, ces hordes à demi nomades sont comme les flots qui dans le calme courent capricieusement le long du rivage, mais que les vents amoncellent en vagues furieuses. À la voix d'un homme habile et résolu, souvent ces tribus se rapprochent et élèvent pour quelque temps des empires formidables. Un Gète, Byrèbistas, avait récemment placé tout son peuple sous son commandement, par les mêmes moyens dont se suit plus tard Attila, en exaltant le fanatisme religieux et guerrier¹. Tout avait plié devant lui, depuis le Pont-Euxin jusqu'au pays des Noriques². Les Boïes, chassés d'Italie, avaient trouvé asile parmi ces peuples : Byrèbistas les avait forcés de fuir encore vers les Vindéliciens et avait fait de leur pays un désert. Les Taurisques avaient eu le même sort : représailles inattendues des incursions de ces tribus pillardes dans la haute Italie ; la Thrace, jusqu'aux frontières de la Macédoine, avait été ravagée, et déjà les Romains concevaient les plus sérieuses alarmes, lorsque dans une sédition ce grand chef avait péri, et avec lui son empire.

Divisés en cinq petits États, les Daces avaient perdu toute ambition. Cependant ils pouvaient encore armer quarante mille combattants, et c'était moins contre les Pannoniens que contre eux qu'Octave avait laissé vingt-cinq cohortes dans Ségeste³. Les événements justifiaient ces alarmes. La plus grande honte militaire de l'empire lui sera infligée par ce peuple. Les Chérusques tueront bien Varus et trois légions, mais les Daces forceront Domitien à pensionner leurs chefs.

¹ On a discuté beaucoup sur les Daces, les Gètes et les Thraces, et l'on discutera longtemps encore parce que l'on ne connaît de la langue Bétique que cent quarante-quatre noms propres qui ne suffisent pas pour déterminer le caractère de cet idiome. Il semble pourtant qu'on peut admettre que toutes les tribus établies sur les deux rives du bas Danube, les Daces au nord du fleuve, les Gètes au sud, les Thraces dans les Balkans et jusque vers la mer Égée, aient eu une origine commune. Wietersheim rapproche encore les Gètes des Goths en admettant qu'ils auraient été longtemps séparés.

² Strabon, VII, 3, 5.

³ *Id.*, *ibid.*

Comme tant de grands fleuves, le Danube arrive pauvrement à la mer ; aussi nulle ville importante ne s'était élevée près de ses embouchures. Les Bastarnes, les Gètes, les Sarmates, erraient sur ses bords, armés de flèches empoisonnées et attendant que l'hiver jetât un pont de glace sur le fleuve, pour venir enlever sur l'autre rive quelques captifs et un maigre butin¹. Hérodote a fait aux Gètes une belle réputation. Il les appelle les plus braves et les plus justes des Thraces. *Les Gètes, ajoute-t-il, se croient immortels et pensent que celui qui meurt va trouver leur dieu Zalmoxis et des banquets sans fin*². *Tous les cinq ans, ils tirent au sort quelqu'un de leur nation et l'envoient porter de leurs nouvelles à Zalmoxis, avec ordre de lui représenter leurs besoins. Voici comment se fait la députation. Trois d'entre eux sont chargés de tenir chacun une javeline, la pointe en haut, tandis que d'autres prennent par les pieds et par les mains celui qu'on envoie à Zalmoxis. Ils le mettent en branle et le lancent en l'air de façon qu'il retombe sur la pointe des javelines. S'il meurt de ses blessures, ils croient que le dieu leur est propice ; s'il ne meurt pas, ils l'accusent d'être un méchant que les dieux repoussent. Quand ils ont cessé de l'accuser, ils en députent un autre et lui donnent aussi leurs ordres, tandis qu'il est encore en vie. Ces mêmes Thraces tirent aussi des flèches contre le ciel quand il tonne, pour menacer le dieu qui lance la foudre, persuadés qu'il n'y a point d'autre dieu que celui qu'ils adorent.* Ces mœurs permettent de mettre en doute la justice des Gètes.

Scythes et Sarmates. — Au delà des Gètes, jusqu'au Palus-Méotide, toute la côte fertile de l'Euxin était abandonnée aux barbares. Là erraient encore les Scythes d'Hérodote, vivant de chair de cheval et du lait de leurs juments. Ils habitaient sur des chariots qui les transportaient incessamment des rives du Borysthène (Dniepr) à celles du Tanaïs (Don). Une de leurs tribus, les Scythes royaux, exerçait sur le reste de la nation une sorte de suprématie et fournissait le roi par lequel l'unité religieuse et politique de la race était maintenue ; chaque horde avait néanmoins son chef séparé, son culte et ses coutumes particulières. Quelques-uns s'étaient arrêtés le long du Borysthène et de l'Hypanis (Bug), où ils cultivaient le blé ; d'autres avaient subi l'influence de la colonie grecque d'Olbia.

Ces tribus semblaient indomptables. *De tous les peuples que nous connaissons, dit Hérodote, les Scythes sont ceux qui ont trouvé le moyen le plus sûr de garder leur liberté : c'est de ne pas se laisser approcher, quand ils ne veulent pas combattre*³.

A l'est du Tanaïs habitaient les Sarmates, qui devaient hériter quelque temps de la puissance des Scythes et être à leur tour remplacés par les Slaves, peuplades longtemps obscures, à qui la moitié de l'Europe et le tiers de l'Asie semblent aujourd'hui ne pouvoir suffire.

Thucydide (II, 97) disait des nations scythiques qu'elles seraient irrésistibles si elles étaient unies. L'éloignement faisait illusion au grave historien. Ces peuples mal connus, qui avaient bravé en Europe Darius, en Asie Alexandre, paraissaient en effet bien forts ; mais, comme leurs descendants, ils l'étaient beaucoup plus pour la résistance que pour la conquête. Rome, protégée contre eux par les

¹ Cf. Ovide, *Tristes*, III, 9.

² Ce Zalmoxis était le Dionysos thrace et le Sabazios phrygien. On a trouvé dans la Thrace des inscriptions funéraires qui rappellent les joies promises aux initiés des mystères dionysiaques. (Fr. Lenormant, *Voie Éleusinienne*, 410-412.)

³ Les *Tristes* et les *Pontiques* d'Ovide, le *Toxaris* de Lucien, l'inscription d'Olbia, n° 2058 du *Corp. Inscr. Gr.*, Strabon, VII, 5, 4, et Pausanias, VIII, 45, 5, peignent les Scythes de la même manière qu'Hérodote.

Carpatès et le Danube, n'a rien à en craindre, et les colonies grecques établies sur les côtes de l'Euxin vivent sans trop d'inquiétude dans le voisinage de ces barbares, payant tribut aux uns, guerroyant contre les autres, et tachant de gagner les plus proches à la civilisation hellénique. Un de ces rois scythes s'était fait construire dans Olbia une vaste maison ornée de sphinx et de griffons sculptés¹. Aux bouches du Tanais se trouvait même un royaume grec florissant, le Bosphore Cimmérien, qui, tout en formant un État indépendant, était, de ce côté, comme une avant-garde du monde civilisé, et par conséquent une sentinelle de l'empire au milieu des nations scythiques.

III. — FRONTIÈRE DE L'EST ET DU SUD.

Royaume du Bosphore et peuples du Caucase. — Ce royaume avait été laissé par Pompée au fils parricide du grand Mithridate. Pharnace avait osé combattre César, et cette audace lui avait coûté la couronne et la vie. Asander, qu'il avait laissé dans ses États, l'avait tué au retour de sa malheureuse expédition (47 av. J. C.) et avait pris sa place. Au temps qui nous occupe, il possédait ce royaume, qui, par son commerce, était le centre des relations du monde romain avec l'Orient, et, par sa fertilité, le grenier des provinces orientales.

Depuis que les Parthes avaient fermé aux marchands la route de l'Asie centrale, les produits de la haute Asie arrivaient en Europe par la mer Caspienne et le Bosphore. Les caravanes des cités grecques allaient les chercher jusqu'au delà du Volga, où était apporté l'or de l'Oural, et à ce point de contact du monde civilisé et du monde barbare il se faisait d'énormes ventes de la denrée alors la plus commune, celle pourtant qui se plaçait le mieux, l'homme, l'esclave. Mais les montagnards du Caucase infestaient de leurs pirateries les eaux orientales de l'Euxin. De grands et solides navires ne leur étaient pas nécessaires. Quelques planches réunies par des cordages, sans fer ni cuivre, faisaient une barque, et en un jour toute une flotte sortait du chantier et du port. Si la mer devenait mauvaise, ils ajoutaient des planches au bordage ; plus les vagues s'élevaient, plus la frêle muraille montait ; ils la fermaient enfin en forme de voûte, puis s'abandonnaient audacieusement aux flots et abordaient là où les jetait la tempête². Cependant des Grecs restaient encore sur cette côte ; Dioscurias, à l'entrée de la Colchide, trafiquait, dit-on, avec trois cents tribus.

L'isthme qui sépare l'Europe de la Caspienne est coupé par deux vallées : celle du Phase ou la Colchide³, qui descend au Pont-Euxin ; celle du Cyrus ou l'Ibérie et l'Albanie, qui s'ouvre sur la mer Caspienne. Toutes deux conduisent aux *Pyles caucasiennes*, passage étroit, taillé par la nature entre des montagnes inaccessibles et que fermait une porte de fer⁴.

Les Colchidiens, qu'osa faisait descendre d'une colonie laissée par Sésostriès sur les bords du Phase, avaient été célèbres autrefois par leurs richesses et leur industrie ; leur pays ne fournissait plus que les matières nécessaires aux constructions navales, mais il les donnait en grande abondance ; car du bord

¹ Karamsin, *Hist. de Russie*, t. I, p. 5, de la traduction française.

² Tacite, *Hist.*, III, 47.

³ Un oncle maternel de Strabon avait été, sous Mithridate, gouverneur de la Colchide (XI, 109).

⁴ Pline, *Hist. nat.*, VI, 42. C'est aujourd'hui le défilé de Dariel, sur la route de Mosdok à Tiflis, au bord du Terek. La vallée entre Laars et Dariel est si profondément encaissée, que, dans les plus longs jours de l'été, le soleil y pénètre à peine quelques heures.

même de la mer s'élèvent des montagnes hautes de 4 à 5000 pieds que couvrent d'épaisses forêts. Ce sol agreste nourrissait une race robuste, laborieuse et brave, dont on vantait les qualités guerrières. Rome les avait probablement placés déjà sous le gouvernement de Polémon, qui avait obtenu d'Antoine une partie du Pont et qui recevra d'Auguste le royaume du Bosphore, avec la charge de faire pour l'empire la police de ces pays lointains.

Les Ibères se partageaient en deux parties : les plus nombreux, habitants de la région montagneuse, étaient fort belliqueux ; les autres, dans la plaine, labouraient leurs champs et vivaient volontiers en paix. Leurs usages étaient ceux des Arméniens ou des suèdes, et on reconnaît le voisinage de l'Orient à leur division en castes. Le roi, sa famille et les nobles formaient la première classe ; les prêtres, qui étaient en même temps juges des différends de la nation avec ses voisins, la seconde ; les soldats et les laboureurs, la troisième ; les gens du peuple, esclaves du roi et soumis à toutes les corvées, la quatrième. Dans chaque famille les biens étaient en commun, mais administrés par l'aîné de la maison, qui seul commandait¹. Bien des traits de ce tableau conviendraient encore aux Géorgiens d'aujourd'hui.

Les Albaniens différaient peu des Ibères, et Strabon leur rend le témoignage qu'ils aimaient comme ceux-ci médiocrement la guerre. Nous comprendrons alors comment les Alains, qui habitaient au nord du Caucase, ont pu facilement forcer ces défilés redoutables. Des pâtres livrés au soin de leurs troupeaux ne devaient pas être un sérieux obstacle pour un peuple qui scalpait les têtes et se paraît de la chevelure de ses ennemis.

Arménie. — L'Arménie est la région élevée d'où descendent le Tigre et l'Euphrate, d'où rayonnent dans toutes les directions les montagnes qui couvrent l'Asie occidentale. Le Caucase, muraille isolée, à demi asiatique, à demi européenne, court dans le sens de la grande ligne orographique de l'ancien continent, mais n'envoie au sud que de courts rameaux qui viennent mourir dans l'isthme où coulent le Phasis (Rhion) et le Cyrus (Isour). L'Ararat, au contraire, est le centre géologique auquel peuvent se rattacher toutes les chaînes qui traversent l'Asie Mineure, la Syrie et la Judée. Cette fière montagne, qui porte à 5160 mètres au-dessus de l'Euxin sa masse volcanique couronnée de neiges éternelles, est appelée par les Arméniens *la Mère du monde*, par les Turcs la montagne de Noé ; et, de loin, ils montrent, sur son sommet, le point où est restée l'arche qui sauva l'humanité. *Des génies armés d'une épée flamboyante veillent sur le navire sacré, vert comme le gazon des pentes*². Ces traditions prouvent que l'Ararat a, de bonne heure, fixé l'attention des peuples ; mais son rôle historique est plus grand que son rôle légendaire. Grâce à lui, l'Arménie est dans l'Asie occidentale ce que la Suisse est en Europe : une forteresse naturelle, une position dominante où se trouvent les clefs des contrées voisines. De là l'importance stratégique de l'Arménie dans les guerres des Romains et des Parthes. Que les premiers soient maîtres de ce haut plateau, et les Parthes seront menacés sur leur flanc ; que ceux-ci y dominent, et ils pourront inonder les provinces romaines de leur innombrable cavalerie.

L'Arménie pour son malheur se trouvera incessamment mêlée à l'histoire des deux empires qui longent sa frontière ; elle sera le champ de bataille de leurs intrigues et de leurs armes. Aux maux de la guerre elle joindra les discordes

¹ Hérodote, II, 902-106 ; Strabon, VI, 498, etc.

² Reclus, *Nouvelle Géographie*, t. VI, p. 249.

intestines, se partageant entre ses deux redoutables voisins qu'elle hait tous deux, et recevant de leurs mains dix rois en moins de cinquante ans. Tout récemment Artavasde, traîné captif à Alexandrie par Marc Antoine, y avait été mis à mort par Cléopâtre. *Mais, dit Tacite, la fin tragique du père nous fit un ennemi irréconciliable de son fils Artaxias, qui, secouru par les Arsacides, sut défendre et sa personne et ses États.* Auguste mettra ordre à cette indépendance dangereuse.

Les Parthes. — Ces Arsacides, qui avaient déjà vaincu deux fois les légions, partageaient avec les Romains la domination du monde connu, et semblaient être le plus formidable danger que l'empire eut à craindre. Ils prenaient l'ancien titre perse de roi des rois ; car d'eux relevaient nombre de princes, les rois de la Bactriane, de la Médie Atropatène, de l'Arménie, de l'Adiabène, de l'Élymaïde, de la Perside, de la Characène, et ils étaient alliés aux chefs des hordes nombreuses de même origine que leur nation, qui, sous le nom de Massagètes et d'Alains, s'étaient étendues entre le lac Aral et le Tanaïs. De l'Indus à l'Euphrate tout paraissait soumis à leur pouvoir, et ils avaient souvent menacé l'Asie Mineure et la Syrie. Mais ce que le Rhin était pour la civilisation romaine, l'Euphrate l'était pour la civilisation hellénique. Le monde grec finissait véritablement sur ses rives¹. C'est pour cela que tous les pays à l'occident de ce fleuve étaient entrés si aisément dans l'empire de Rome. Au delà était une autre nature, et d'autres hommes. Ni les Romains ni les Parthes n'avaient intérêt à déplacer ces barrières ; ils l'eussent voulu, qu'ils n'auraient pas réussi, parce que d'autres lois que la force président à l'agrégation durable de ces grands corps qu'on appelle les empires. Les Germains pourront déborder un jour sur la Gaule, car ils y sont appelés par le souvenir des invasions antérieures, par le besoin de se donner de l'espace, du soleil, et une vie plus douce : surtout par l'organisation guerrière de leurs tribus. Mais ces Parthes qui vivent à cheval et sous la tente, qu'ont-ils à faire dans le Liban et le Taurus ? Tiendront-ils s'enfermer dans les cinq cents villes de l'Asie, eux qui n'entrent même pas à Séleucie restée une république grecque aux portes de Ctésiphon² ? Le Tibre et l'Oronte pouvaient couler sous les mêmes lois, comme ils vont à la même mer, jamais le Rhin et l'Indus.

Cet empire n'avait d'ailleurs que les apparences de la grandeur et de la force. La féodalité, qu'on veut trouver dans la seule Europe du moyen âge, a de tout temps régné en Asie. Au-dessous des rois on voit une aristocratie puissante dont les chefs étaient les surénas ou généraux, et qui donnait ou ôtait la couronne, en s'imposant la loi de choisir le prince dans la branche aînée des Arsacides³. Pour contrebalancer cette influence, les rois avaient coutume de s'associer, de leur vivant, un de leurs fils ; mais comme ils prenaient rarement l'aîné, et que les frères du fils préféré trouvaient toujours des grands pour appuyer leurs prétentions, ce choix devenait une source de crimes et de guerres ; le trône du roi des rois chancelait dans le sang. Maintenant que la politique extérieure des

¹ En tant qu'organisation sociale, mais noté comme littérature et langue, car on parlait grec dans toutes les cours de l'orient, et on voit les rois parthes prendre sur leurs monnaies le titre de *ΦΙΛΕΛΛΗΝΕΣ*.

² Cf. Tacite, *Ann.*, VI, 42, et Pline, *Hist. nat.*, VI, 30 Séleucie soutint contre les Parthes un blocus qui dura sept ans. (Tacite, *Ann.*, XI, 9 ; cf. *ibid.*, II, 4 sqq.) — Le Monument d'Ancyre appelle les satrapes *principes* et *reges*. Pline (*Hist. nat.*, VI, 29) dit : *Regna Parthorum duodeviginti sunt omnia, ita enim dividunt provincias.*

³ Strabon (XI, 515) parle de deux conseils qui faisaient l'élection : l'un composé de membres de la famille royale, l'autre de sages et de mages. Malheureusement Strabon renvoie pour les détails à ses *Mémoires historiques*, qui sont perdus, et dans lesquels il avait consacré un livre entier aux coutumes des Parthes.

Romains sera plus suivie et plus vigilante, les empereurs ne manqueront pas d'avoir toujours quelque Arsacide sous la main pour tenir la cour de Ctésiphon dans la crainte perpétuelle d'une révolution.

Un trait suffira à peindre cette monarchie barbare, trop voisine encore de son origine pour qu'un grand effort contre l'ennemi dit dehors ne fût pas possible, à condition cependant qu'il fût rarement nécessaire, mais trop mal organisée, trop privée de police et d'ordre, pour être véritablement à craindre. Deux Juifs, Asineus et Anileus, ouvriers tisserands, dans la ville de Nierda, ayant un jour été battus par leur maître, se réfugièrent dans une île de l'Euphrate et appelèrent à eux tous les bandits des environs. Leur troupe grossit rapidement, et ils furent bientôt assez forts pour lever des contributions sur le pays, égorgeant les troupeaux de ceux qui refusaient, mais promettant aux autres de les défendre envers et contre tous. Le bruit en alla jusqu'au roi Artaban, et le gouverneur de Babylone reçut l'ordre de ramasser le plus de troupes qu'il pourrait pour étouffer ce foyer de révolte. Le satrape fut battu, au grand plaisir du prince, qui, charmé du courage des deux frères, voulut les voir et les fit asseoir à sa table. *Son dessein, dit l'auteur de ce récit, était de gagner les Juifs, pour que la crainte qu'ils inspiraient retint les grands dans le devoir ; car ceux-ci menaçaient de se révolter dès qu'ils verraient le roi occupé ailleurs.* Un des généraux parthes, s'indignant de tant d'honneur fait à ces mécréants, voulait les tuer à la table même du monarque : *N'en faites rien, lui dit Artaban, ils ont reçu ma foi ; mais si vous tenez à venger les Parthes de la honte qu'ils ont subie, lorsqu'ils s'en retourneront, attaquez-les à force ouverte, sans que je me mêle de l'affaire.* Le lendemain il congédia les deux frères. *Il n'est pas bon, leur dit-il, que vous restiez ici davantage, vous vous attireriez la haine des chefs de mes troupes, et ils attendent à votre vie, sans nia participation. Je vous recommande la province de Babylone, gardez-la des ravages qu'on y pourrait faire. C'est une reconnaissance que vous me devez pour n'avoir point écouté ceux qui voulaient votre perte.*

Les deux Juifs retournèrent dans leur île et y vécurent longtemps, respectés des gouverneurs, vénérés des Babyloniens qu'ils protégeaient, et tout-puissants dans la Mésopotamie. Plus d'une fois ces parvenus se passèrent, à l'exemple des grands seigneurs du voisinage, des fantaisies royales. Ainsi Anileus vit un jour la femme d'un satrape, s'éprit d'elle, et, pour l'épouser, déclara la guerre au mari, qui fut tué dans le combat. Un autre jour il pilla les terres d'un homme puissant, nommé Mithridate, qui, avec un corps nombreux de cavalerie, essaya de se venger ; vaincu et fait prisonnier, il fut placé tout nu sur un âne et promené longtemps sous les huées, après quoi les Juifs eurent l'audace de le renvoyer libre. Ce Mithridate était cependant le plus grand seigneur des Parthes, le gendre même du roi ! Et c'était au cœur de la monarchie, dans les provinces où la cour résidait, que se passaient ces révolus impunies, ces affronts à la majesté royale, ces guerres privées qui rappellent nos temps féodaux ! On voit bien que l'empire romain, si fortement discipliné, ne pouvait être entamé par de tels ennemis.

Nomades d'Asie et d'Afrique. — *L'Euphrate, dit Strabon, sépare les Parthes des Romains ; mais le fleuve est bordé d'Arabes qui n'obéissent ni aux uns ni aux autres, et qui rançonnent les marchands et les voyageurs.* Toute la ligne des frontières méridionales était également couverte par des déserts ou par des peuplades gênantes, mais non dangereuses. Au sud de la Palestine, les Arabes Nabatéens formaient, dans la péninsule biblique du mont Sinaï, un royaume dont le chef, ennemi du roi des Juifs, cherchait à Rome protection contre lui. Pétra, sa capitale, à deux journées de marche de tout pays habité, était l'entrepôt du

commerce de l'Yémen avec l'Asie méridionale et l'Europe ; aussi les marchands romains vont-ils accourir, et, comme Palmyre, cette autre reine du désert, Pétra offre encore aux regards du voyageur, qui réussit à l' pénétrer, des ruines de temple, d'arc de triomphe et d'amphithéâtre. Rome a laissé son empreinte jusque sur cette mer de sables mouvants où tout s'efface.

Dans la vallée supérieure du Nil erraient les Blemmyes et les Nubiens ; trois cohortes placées à Syène suffisaient à leur fermer l'entrée de l'Égypte. Sur le haut plateau de l'Abyssinie, régnaient des princes qui se diront plus tard descendants de Salomon. Ptolémée Évergète, dont l'obélisque d'Axum, debout encore aujourd'hui, atteste les victoires, leur avait enlevé plusieurs provinces que ses débiles successeurs laissèrent échapper. Les Axumites, auxquels il avait appris la route de l'Inde, s'étaient saisis de ce riche commerce que favorisait leur position près du Bab-el-Mandeb, passage redouté que les Arabes ont appelé la *Porte des Larmes*. Le royaume abyssinien grandira bientôt, comme au temps reculé où il menaçait l'empire des Pharaons ; mais son ambition se tournera vers l'Arabie, qu'il regarde par delà l'étroit espace de la mer Rouge, et il donnera des lois à ces Homérites de l'Yémen qu'Auguste, moins heureux, aura fait attaquer en vain.

Les Romains ne tenaient de l'Afrique sur la Méditerranée que ce que l'Europe a jamais pris de ce continent, ses rivages. Encore, sauf la Cyrénaïque, les nomades étaient-ils, depuis l'Égypte jusqu'au lac Triton, les vrais maîtres du pays, les uns établis à demeure dans quelques oasis ou errant avec leurs troupeaux, les autres vivant de brigandages. *Ils sortent à l'improviste de leurs solitudes, enlèvent ce qui leur tombe sous la main, et retournent aussitôt dans leurs retraites. Ces Libyens couchent en plein air, et n'ont que des instincts de brute. Leurs chefs ne possèdent pas de villes, mais quelques tours assises au bord de l'eau, dans lesquelles ils conservent leurs vivres. L'étranger est pour eux un ennemi. Ils talent tous ceux qu'ils rencontrent.* (Diodore.)

Les solitudes qui s'étendaient au sud de la province romaine, du pays des Numides et des Maures, étaient parcourues par les Garamantes et les Gétules, qui avaient les mêmes habitudes de sang et de rapine, mais étaient aussi trop barbares, trop divisés et trop peu nombreux, pour donner jamais de sérieuses inquiétudes.

CHAPITRE LXIV — L'ITALIE ET LE PEUPLE ROMAIN.

I. — L'ITALIE.

Le voyage que nous venons d'accomplir à travers les provinces romaines et les pays qui leur sont limitrophes nous ramène en face de l'Espagne, d'où nous étions partis pour faire le tour de la Méditerranée. Mais, au milieu de cette mer, unique au monde pour la beauté de ses rives, au centre de ce bassin vers lequel convergeaient les regards de vingt peuples, nous avons oublié la péninsule qui s'élevait comme une haute citadelle, d'où Rome surveillait et contenait son empire. Position inexpugnable si elle reste bien approvisionnée de force et de courage¹ !

Par malheur, l'Italie avait cruellement expié ses victoires, et ce n'était qu'aux temps antiques que pouvait se rapporter le magnifique salut du poète :

*Salve, magna plarens frugum, Saturnia tellus,
Magna virunz I*

Maintenant, en effet, que restait-il de la vieille race italienne ? et l'Italie même était-elle encore ce sol fécond où l'on croyait que les dieux étaient venus donner les premières leçons de la sagesse agricole ? Il y avait bien çà et là des traces de l'ancienne fertilité ; sur quelques points on montrait des merveilles : un cep qui portait deux mille grappes, un autre à Rome même qui donnait douze amphores de vin. Varron vantait aussi le blé de Campanie et d'Apulie, le vin de Falerne, l'huile de Vénafre et *cette multitude d'arbres qui fait, disait-il, de notre pays un immense verger*. Mais généralement la richesse du sol s'était perdue avec les vieilles traditions de culture², et le blé ne rendait plus en moyenne que 4 pour 1³. *Nous avons abandonné le soin de nos terres aux derniers de nos esclaves, dit Columelle : aussi les traitent-ils en vrais bourreaux. Nous avons des écoles de rhéteurs, de géomètres, de musiciens. J'en ai vu même où l'on enseigne les professions les plus viles, comme l'art d'apprêter les mets ou de parer la tête ; mais, pour l'agriculture, nulle part je n'ai trouvé ni professeur ni élève. Et cependant, dans le Latium même, il nous faut, pour éviter la famine, tirer le blé de pays situés au delà des mers, et le vin des Cyclades, de la Bétique et de la Gaule.*

Ces moissons de la Sicile, de l'Afrique et de l'Égypte, données ou vendues à vil prix dans les cités maritimes, c'est-à-dire sur tous les points de grande consommation, firent aux maigres récoltes de l'Italie une concurrence redoutable : le blé étranger acheva de tuer le blé indigène⁴. Alors on fit de la viande, qui se vendait mieux, en substituant les prairies aux terres à labour, les cultures *dont Jupiter fait tous les frais* à celles qui demandent beaucoup de bras ;

¹ Strabon dit (VI, 286) : *L'Italie, se trouvant au milieu de tous les pays occupés par les plus grandes nations, semble faite pour leur donner la loi, et, vu leur proximité, peut les forcer aisément à l'obéissance*. Voyez l'éloge que Pline en fait, *Hist. nat.*, III, 6 : *Numine deum electa quæ..., aparsa congregaret imperia, rituusque molliset et lot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret ad colloquia et humanitatem homini daret*.

² Dès le temps de la guerre des pirates, l'Italie ne pouvait se nourrir elle-même. Cicéron, *pro lege Manilia*, 12, 15 : *Eos portas quibus vitam et spiritum ducitis*.

³ *Majore quidem parte Italiæ... cum quarto responderint* (Columelle, *de Re rust.*, III, 3). Varron parle cependant de 15 pour 1 dans l'Étrurie et *locis aliquot in Italia* (*de Re rust.*, I, :41). Le rendement moyen en France est de 10 à 12 ; il est parfois en Angleterre de près du double.

⁴ A l'imitation de Rome, il y eut souvent des distributions de blé faites dans les villes d'Italie par de riches particuliers.

et, sur ces *latifundia*, il n'y eut pas plus de travail pour l'ouvrier agricole que de place pour le petit propriétaire¹.

Ainsi la terre manquait aux hommes, et les hommes à la terre ; le sol italien s'était appauvri, et l'Italie s'était dépeuplée.

Aux causes économiques de cette dépopulation il faut joindre les causes politiques et militaires : tout le sang répandu depuis les Gracques, la guerre des Marsees et la colère plus terrible de Sylla ; puis tant de légions italiennes décimées par les fatigues et la guerre, tant de colons envoyés hors de la péninsule, et ces continuelles migrations d'aventuriers qui allaient chercher fortune au loin. Ils étaient Romains, le monde leur appartenait, et, à présent que la misère était une honte, ils seraient modestement restés à labourer leurs champs, comme au temps de l'antique pauvreté ! Mieux valait exploiter dans les provinces leur titre de citoyen, la faveur d'un patron, magistrat ou publicain ; et gagner quelque emploi lucratif dans ces sociétés de commerce si nombreuses dans l'empire que toute ville importante avait une colonie de négociants romains². Si nous avons trouvé tant d'Italiens en Asie au temps de Mithridate, combien y en a-t-il à présent ? Combien encore en Égypte, en Syrie, à Carthage, qu'à cette heure même ils relèvent ; en Espagne, où la moitié du pays parle déjà latin ; en Gaule, où ils ont achevé l'invasion de la Narbonnaise, et où ils commencent celle de la Celtique et de l'Aquitaine ? Bientôt nous en verrons au fond de la Germanie chez les Marcomans et les Chérusques, et jusque dans les solitudes, où l'Arabe, qui les rencontre, s'arrête étonné devant ces hommes d'un monde qu'il ne connaît pas.

Ainsi le peuple romain, dispersé dans les plus lointaines régions, laissait désertes ces campagnes d'où les vigoureuses races de l'ancienne Italie avaient disparu ; et Rome s'encombra d'une foule famélique, *misera ac jejuna plebecula*, qu'il ne fallait pas regarder de trop près de peur de voir, sous les toges déchirées, la trace du fouet et des fers³. Dans cette multitude qui se recrutait si bas Tite-Live ne voyait plus de soldats⁴. Columelle⁵ montre les jeunes Romains de bonne maison si ruinés avant l'âge par la débauche, que la mort n'avait presque plus rien à faire quand elle venait les prendre.

Toute exagération mise à part, l'Italie, au milieu de sa surprenante grandeur, déclinait ; il lui arrivait ce qui sera le sort de l'Espagne sous Philippe II, de s'épuiser à élever une domination colossale et de payer sa gloire par d'incurables misères. Le soleil ne se couchait pas sur l'empire du fils de Charles-Quint : le Pérou lui envoyait ses trésors ; ses frottes couvraient la mer ; ses armées menaçaient l'Europe entière ; et avec tant de richesses et de puissance, l'Espagne se ruinait, ses campagnes se changeaient en déserts, ses villes en bourgades, ses châteaux en masures, et leurs maîtres, les fiers hidalgos, couvraient le pays d'un peuple de mendiants. La base qui portait l'édifice

¹ *Villarum infinita spatia* (Tacite, *Ann.*, III, 53). Un affranchi à demi ruiné par la guerre civile possédait encore 3600 paires de bœufs de charrue, 150.000 têtes de petit bétail et 4116 esclaves (Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 47).

² C'était quelque chose comme l'expansion de la race espagnole au seizième siècle et de la race grecque aux temps plus anciens ; elles s'épuisèrent aussi toutes deux à peupler d'autres pays.

³ Velleius Paterculus, II, 4 ; Val. Maxime, VI, 2, 3. Cicéron dit la même chose en d'autres termes : *Sin victi essent boni, quid superesset ? Non ad servos videtis rem venturam fuisse ?* (*Pro Sextio*, 21.) Sur le nombre immense des affranchis, voyez Tacite, *Ann.*, XIII, 27, et Appien, *Bell. civ.*, II, 120.

⁴ Tite-Live, VII, 25.

⁵ *De Re rustica*, in præfat.

fléchissant, bientôt tout croula. Heureusement pour l'Italie, elle avait lentement monté, lentement aussi elle descendit.

Cet état frappait les yeux clairvoyants. César s'était inquiété de voir le mal qui avait tué la Grèce s'étendre sur l'Italie¹. Afin d'arrêter ces migrations qui dépeuplaient la péninsule, et de combattre l'absentéisme qui l'appauvissait, il avait ordonné qu'un citoyen ne pût rester plus de trois années de suite dans les provinces, à moins d'empêchement légal ; et il forçait ses vétérans colonisés à rester vingt années sur leurs champs avant d'avoir le droit de les vendre. Mais les troubles du second triumvirat remirent tout en question. Les proscriptions, la guerre de Pérouse, surtout les nouvelles colonies triumvirales, accumulèrent sur l'Italie de nouvelles et plus grandes misères. On a compté que, de la dictature de César aux premières années du principat d'Auguste, soixante-trois villes avaient été livrées à des vétérans sortis de toutes les provinces et recrutés dans toutes les races² ! Après ces exécutions, les chemins de l'Italie se couvraient d'émigrants que la faillie chassait vers Rome. Et, tandis qu'ils remplissaient de leurs lamentations le Forum et les temples³, ceux qu'ils laissaient derrière eux sur leurs terres gaspillaient, en quelques mois d'orgies, le bien qui avait nourri dix générations de laboureurs. L'usure défaisait ce qu'avait fait la violence. Combien de ces soldats paresseux et grossiers s'attachaient au sol, élevaient une famille, fondaient une maison ? Bien peu. La plupart, continuant la guerre en pleine paix⁴, pillaient leurs voisins, et, quand ils ne trouvaient plus rien à prendre, ils vendaient leur terre à quelque riche accapareur, pour accourir à Rome faire le peuple souverain, vivre à la porte d'un patron, s'asseoir au cirque, ou tendre la main sur le pont Sublicius, et manger en un coin du Forum la *sportule* qu'ils avaient mendiée.

Aussi comme Rome grossit, comme elle déborde par-dessus ses murailles et par toutes ses portes ! Autour de la grande ville, il y en a une autre, *suburbana*, qui descend vers Ostie ou court le long des voies Appienne et Latine, qui gagne vers Tusculum ou Tibur, et passe le fleuve pour monter au Janicule et au Vatican. La Grande-Grèce est désolée, *deleta*, sauf ceux ou trois villes que leur position protège, et le pays des Samnites est désert : Bénévent, le grand passage entre les deux versants de l'Apennin méridional, y garde seul un peu de vie⁵ ; la Sabine, l'Étrurie, achèvent de mourir. Au moyen âge, après le désastre de la Melloria, qui voulait voir Pise aller à Gènes ; qui cherche l'Italie n'a maintenant qu'à demeurer à Rome. Combien y étaient-ils ? Les uns disent quatre, six, même huit millions, d'autres seulement cinq cent soixante-deux mille. Il faut probablement tripler ce chiffre. *La divine Nature*, dit tristement Varron, *avait fait la campagne, les hommes ont fait les villes*.

Cependant les riches fuyaient de temps à autre loin de cette foule, sur les collines du Latium et de l'Étrurie méridionale. *Là où nos pères gagnaient des*

¹ Dion, XLIII, 25.

² Du moment où Marius, changeant le mode de recrutement des légions, avait pris des prolétaires pour soldats, il avait rendu indispensable le système des colonies militaires ; l'État devait des terres à ces vétérans, qui n'en avaient pas.

³ Voyez ce tableau dans Appien (*Bell. civ.*, V, 12 sqq.).

⁴ Sur les violences des colons, voyez Tacite (*Ann.*, XIV, 27).

⁵ Mommsen (*Inscr. reg. Napol.*, p.133) n'a trouvé que cinq cent quatre-vingt-onze inscriptions latines pour le Bruttium, la Japygie et la Lucanie, en comptant les plus insignifiantes, sur près de huit mille qu'il a recueillies pour toutes les provinces de terre ferme du Napolitain : preuve qu'après la ruine des cités Gracques les Romains abandonnèrent cette région à leurs pâtres et à leurs fermiers. La vie municipale s'éteignit presque là où elle avait été, sous la race hellénique, si active.

triumphes, dit Florus, *leurs descendants bâtissent des villas*. On les voit surtout vers les beaux rivages du golfe de Naples, qu'ils couvrent de somptueuses constructions. La sombre forêt qui entourait l'Averse était tombée sous la hache des légionnaires d'Agrippa, et de nombreux édifices, couronnant ces collines redoutées, se miraient dans le lac limpide qu'on avait appelé la bouche des enfers. Sur ce coin de l'Italie se concentrait une activité qu'on ne retrouvait plus qu'à Rome. Agrippa y complétait ses grands travaux en faisant construire par Cœccius Nerva une route souterraine de l'Averse à Cumès, et il allait creuser ou agrandir la fameuse grotte du Pausilippe qui devra son nom au Sans-Souci de Vedius Pollion¹.

A Pouzzoles, des cris en vingt langues, et l'infinie variété des costumes et des denrées, annonçaient un des grands marchés de l'empire. Près de là s'étendaient les rives enchantées de Baïa, qu'Horace appelle le plus beau lieu du monde : des îles et des promontoires découpant la mer en un lac immense et tranquille, dont les brises calmaient les ardeurs d'un soleil radieux ; toutes les beautés du ciel et de la terre, toutes les poétiques terreurs de la légende et de la nature : l'ancre ténébreux de la Sibylle aux oracles redoutables, le voisinage du royaume des ombres que Virgile allait ouvrir avec son rameau d'or et les champs Phlégréens laissant échapper leurs vapeurs infernales au milieu de bruits sinistres ; mais aussi de verdoyantes collines couvertes de constructions gracieuses qui descendaient jusque dans les flots, des sources thermales qui promettaient la santé, et une tiède atmosphère qui invitait au plaisir. Aussi que de matrones y laissaient leur vertu : *La chaste et sévère Lævina y vint... ; Pénélope elle arriva, Hélène elle repartit*².

Naples la voluptueuse, l'oisive Parthénope, offrait un asile moins fastueux aux rhéteurs émérites qui venaient y chercher les souvenirs toujours vivants de la Grèce, les gymnases, les phratries avec leurs joyeux festins des concours de musique et tous les jeux du stade. Non loin de là, Pœstum se laissait gagner par la malaria sortie des eaux marécageuses (lue ses habitants ne savaient plus contenir. Cicéron en parlait encore, comme d'un lieu où l'on abordait en revenant d'Afrique³, mais Strabon la trouvait insalubre, et ses temples n'allaient bientôt s'élever au milieu d'un désert⁴. Brindes, où l'on s'embarquait pour la Grèce, grandissait chaque jour ; Rhegium, colonisé par Octave après la défaite de Sextus Pompée, relevait plus lentement sa fortune ; mais Tarente, assise sur un sol fertile, devant le meilleur port de l'Italie du sud, retrouvait une partie de ses richesses d'autrefois, si elle ne retrouvait pas sa puissance ; cependant elle n'occupait encore que la moitié de son ancienne enceinte.

Ainsi, sauf la Campanie et un point ou deux de la Grande-Grèce, l'Italie se dépeuplait au profit de Rome, où se promenait une royauté en haillons, mendicante et fière, qui voulait s'asseoir chaque jour au festin de l'empire, servi par le maître qu'elle s'était donné.

¹ Strabon, V, 4, 5. Le mont avait pris le nom de la villa, qui en grec a littéralement le même sens que le Sans-Souci de Frédéric II. Baïes était une dépendance de Cumès. Voyez Orelli, n° 2261, et la curieuse inscription (*id.*, n° 152) où un Grec bavard célèbre en distiques latins, quelquefois aux dépens de la grammaire, les agréments de Baïa et les délices de la mer. La grotte du Pausilippe, longue de 730 mètres, fait communiquer Naples et Pouzzoles.

² Martial, I, LXII.

³ *Ad Atticum*, XI, 17.

⁴ Strabon, V, 4, 13.

II. — LE PEUPLE ROMAIN ET LES CAUSES DE LA RÉVOLUTION IMPÉRIALE.

Nous voici enfin à Rome. Nous connaissons les hommes qui s'y trouvent et les idées qui y règnent, car le second et le troisième volume de cette histoire ont servi à montrer la lente décomposition de la société romaine, de ses mœurs, de ses institutions et les tentatives faites, cri sans contraire, durant un siècle, pour sauver la république ou pour la précipiter. Il ne faut rien oublier de ce tableau, si l'on veut se rendre un juste compte d'un des plus grands événements de l'histoire, la fondation de l'empire.

Les écrivains, comme les peuples, sont naturellement enclins à faire trop large la part des personnages historiques. Un savant peut changer la face d'une science ; un général, celle d'une guerre : un homme d'État ne changera jamais la face d'une société, parce que la politique est une résultante et que la loi constitutionnelle, expression d'un rapport entre les idées, les mœurs et les institutions, n'a qu'une valeur de relation, à la différence de la loi morale qui a une valeur absolue. Les plus grands en politique sont ceux qui répondent le mieux à la pensée inconsciente ou réfléchie de leurs concitoyens. Ils reçoivent plus qu'ils ne donnent, et leur force est e moins dans le génie qu'ils ont que dans l'enchaînement logique des idées et des faits dont ils savent se rendre les serviteurs nécessaires : d'où il résulte que l'usurpation ou le salut, l'honneur ou la honte, leur viennent autant de la foule qui les soutient que de l'ambition qui les pousse.

Quand les peuples seront pénétrés de cette vérité virile, quand ils sauront que ce sont eux surtout qui, en politique, font les héros où les coupables, ils donneront moins à l'adulation ou à la haine et davantage à la prévoyance. On a prononcé un mot dur, mais juste : les nations ont les gouvernements qu'elles méritent, comme l'homme a la condition qu'il se là.

Cette doctrine ne détruit la responsabilité de personne, mais elle l'étend à ceux qui trouvent commode de s'en affranchir, et si elle a des paroles sévères pour l'usurpateur qui entreprend sur les anciennes lois, elle en a aussi pour les multitudes qui ont applaudi à l'usurpation. Seulement, en jugeant les uns et les autres, elle tient compte des événements qui ont rendu les transformations nécessaires où inutiles, durables ou transitoires. Elle absout ceux qui ont marché dans la direction du grand courant de la vie nationale, et elle condamne les faiseurs de révolution par en haut ou par en bas qui ont voulu remonter le courant ou en changer violemment la route.

Appliquons ces principes aux Romains. Ils s'étaient tout asservi, de l'Euphrate à la Manche et des Alpes à l'Atlas ; mais ceux qui commandaient à toits s'étaient eux-mêmes soumis, d'abord au sénat, ensuite a un parti, plus tard à un homme.

Faut-il parler, après Actium, de démocratie triomphante ? Antoine et Octave n'étaient point des chefs de parti. Ils avaient combattu, pillé et tué, non pour les grands ou pour le peuple, mais pour eux-mêmes. Les tyrannicides vaincus, le premier fit du pouvoir une orgie, taudis que le second confondit son ambition satisfaite avec l'intérêt, public. On voit bien l'oligarchie qui s'en va, on ne voit pas la démocratie qui arrive. Auguste passera son règne à mettre des distinctions dans la société romaine, à parquer chacun dans une classe, à imposer à chaque classe un costume. Le droit romain, sous l'empire, ira se rapprochant chaque jour davantage de la loi naturelle ; mais il gardera des peines différentes pour les riches et pour les pauvres. Les empereurs s'appelleront les tribuns du peuple, et ils pousseront les municipalités à une

organisation aristocratique ; de sorte que cet empire, qui semblait avoir mission d'établir l'égalité, préparera l'immense inégalité sociale du moyen âge.

Cependant il est encore question de comices : les triumvirs ont fait confirmer par eux leur pouvoir ; mais cette intervention de l'assemblée populaire n'était qu'une formalité. Le peuple paraissait donner la légalité aux volontés des puissants, comme certaines machines donnent l'empreinte aux monnaies, sans faire le métal dont celles-ci sont formées.

Nous savons ce qu'étaient devenues les vieilles légions républicaines. Les soldats, recrutés au hasard, appartenaient à qui les payait le mieux. Sella, qui leur avait livré l'Asie, César, qui avait gagné avec eux tant de lucratives victoires, avaient pu compter sur leur dévouement. Lucullus maintient une discipline sévère, ils l'abandonnent ; Antoine leur refuse les legs de César, ils le quittent ; Octave met ses biens en vente ; afin de remplir les promesses de son père, ils vont à lui. *Ils ne combattaient pas*, dit Montesquieu, *pour une certaine chose, mais pour une certaine personne*¹. La postérité, qui se trompe rarement, a laissé à cette révolution son caractère véritable, en ne donnant aux Césars que leur titre militaire, *imperator*.

Quant aux provinciaux, ils suivaient le cours des événements sans essayer de le changer. Lorsque les armées romaines partagèrent leur obéissance entre César et Pompée, entre Octave et Antoine, pas un cri d'indépendance ne sortit du sein des nations vaincues. Elles se mêlèrent à la lutte par contrainte ; comme les soldats, elles se décidèrent non pour une cause, mais pour un homme, pour celui qui était présent avec de grandes forces, ou dont le patronage utile avait lié les intérêts de la province à ceux de sa maison.

Du temps de Tacite, la révolution qui conduisit la république à l'empire apparaissait d'une manière très simple. *La passion du pouvoir*, dit-il, *grandit avec notre empire et, comme nos armes, renversa tout. Tant que l'État fut petit, l'égalité se maintint. Lorsque nous eûmes conquis le monde, tous se disputèrent le pouvoir et les richesses qu'il donnait : d'abord le peuple et le sénat, les tribuns et les consuls ; plus tard, Marius et Sylla, qui détruisirent la liberté et sur ses ruines fondèrent leur domination. Pompée, après eux, marcha par des voies plus détournées, non meilleures ; depuis, on ne combattit plus que pour l'empire*².

Ces mots de Tacite expliquent-ils bien toute la révolution ? Le grand historien, ou mieux le grand artiste dont l'âme tragique se trouve à l'aise au milieu des plus sombres récits, aime, comme la foule, à s'en prendre aux hommes plutôt qu'aux choses, parce que celles-ci veulent être analysées froidement, tandis que ceux-là, composant la partie vivante et passionnée du drame de l'histoire, frappent les yeux du poète et des multitudes. Cependant l'homme, en tant qu'individu, n'a d'action que sur un très court espace de la durée ; et cet ensemble de volontés, d'intérêts et de passions qui forment une société, exercent une influence bien autrement persistante et forte. Qu'est-ce que tous les ambitieux qui se succèdent à Rome, à côté de Rome elle-même incessamment transformée par ses vices et par ses victoires ?

En devenant, au lieu d'une ville, un monde, Rome ne pouvait conserver des institutions établies pour une seule cité et pour un petit territoire. Avec les droits souverains personnellement exercés par chaque citoyen ait forum ou à la curie,

¹ Voir Appien (*Bell. civ.*, II, 48).

² *Histoires*, II, 38.

avec les élections annuelles faites ail Champ de Mars, avec les lois discutées au Comice, la justice rendue au prétoire, les augures pris au Capitole, comment faire entrer soixante millions de provinciaux dans le cercle étroit et rigide de ces institutions municipales ? En Italie même, est-ce que les citoyens des colonies et des municipes pouvaient être désireux d'assister à ces comices qui n'avaient d'intérêt que pour l'habitant de Rome ? Une révolution était donc inévitable ; mais les Romains n'ayant pas changé à temps leur constitution de cité contre une constitution d'empire, ils perdirent l'une avant de s'être donné l'autre, et, sans lois, sans mœurs, se trouvèrent, tels qu'un vaisseau qui n'a plus ni ancres ni boussole, abandonnés à toutes les aventures¹.

Or deux choses les poussaient fatalement aux aventures menaçantes. Comme ils avaient détruit toutes les armées des peuples établis autour de la Méditerranée, ils s'étaient imposés l'obligation d'avoir une puissante organisation militaire qui devait nécessairement amener l'unité et la permanence du commandement. Et puisqu'au peuple énergique des anciens jours s'étaient substitués un sénat de parvenus sans honneur et l'immense prolétariat des affranchis, ce chef inévitable des légions pouvait aisément trouver dans Rome même l'ombre de légalité dont il avait besoin pour consacrer l'usurpation.

Supprimez de l'histoire romaine Sella et Pompée, même César et Auguste, et la république n'en sera pas moins précipitée. Le césarisme est né parce que la liberté ne pouvait plus vivre ; et la liberté se mourait parce qu'il fallait alors au monde autre chose.

Jamais les peuples ne veulent fortement deux choses à la fois. A ce moment, si l'on excepte quelques hommes plus grands par le cœur que par l'intelligence, le monde ne demandait pas la liberté ; il aspirait à la paix, à l'ordre, à la sécurité, comme, trois siècles plus tard, il courra, fût-ce au travers des supplices, vers cet avenir inconnu que la grande âme de Virgile avait entrevu, lorsqu'il annonçait une renaissance du monde.

Tacite dit très bien, cette fois, en commençant ses *Annales* : *La terre, fatiguée de discordes civiles, accepta Auguste pour maître, et les provinces saluèrent de leurs acclamations la chute d'un gouvernement débile qui ne savait réprimer ni les magistrats avides ni les nobles insolents*. Les jurisconsultes parlent de même, plus froidement, mais avec leur habituelle rigueur : *De même que les circonstances, **ipsis rebus dictantibus**, avaient donné le pouvoir à un petit nombre, il arriva, grâce aux factions, qu'il devint nécessaire de confier à un seul le gouvernement de la république, car le sénat n'était plus capable d'administrer honnêtement tant de provinces*².

III. — OCTAVE.

Ces désordres, auguste allait les arrêter ; ces vœux des provinces, les remplir ; cette paix désirée, la donner à tous ; et il n'est resté grand dans la mémoire des hommes, malgré son médiocre génie, que parce qu'il a répondu à l'attente

¹ Voir ce que Dion fait aussi dire à Mécène (LII, 16).

² Pomponius (*Digeste*, I, 2, 2, § 11) : *nam senatus non omnes provincial probe gerere poterat*. Florus (IV, 5) dit aussi : *Quod [imperii corpus] numquam coire.... potuisset nisi unius præsidii nutu quasi anima et mente regeretur*. Voyez, dans Philon, *de Legat. ad Caium*, p. 1015, le cri de reconnaissance que jette l'écrivain en rappelant les bienfaits du gouvernement nouveau qui a remplacé le gouvernement de plusieurs par le gouvernement d'un seul, et aussi plus loin, p. 1055 b.

universelle. Porté par le flot, il a suivi le courant, mais en dirigeant avec adresse, au milieu des écueils, ce navire tant battu des orages, aux voiles déchirées, aux flancs entr'ouverts, qu'Horace voyait avec effroi retourner, avant Actium, au milieu des tempêtes ! Pilote prudent et timide, il craint la haute mer et les rivages inconnus : *fortiter occupa portum* ! Il s'arrête au port où la vague berce doucement et endort l'équipage aux chants mélodieux de ses poètes. Lui cependant il veille, et ce repos que le monde lui devra, il ne le connaîtra pas. L'Espagne, la Gaule, l'Asie, toutes les provinces, le verront tour à tour tracer des divisions nouvelles, ouvrir des routes, fonder des villes, organiser l'armée, les finances, l'administration, attaquer enfin et combattre, mais pour se défendre., et négocier, plutôt, de crainte que les esprits ne se réveillent au bruit des armes.

Tant de prudence n'était cependant pas nécessaire, car, dans cette ruine du gouvernement républicain, il n'était resté debout du vieil édifice rien d'assez grand ni d'assez fort qui pût être, sur la route nouvelle, un embarras sérieux. Ceux qu'on appelait les républicains étaient tombés sur les champs de bataille de Pharsale, de Thapsus, de Munda et de Philippes, ou avaient péri avec, Sextus. Le peu qui avaient survécu s'étaient, de désespoir, ralliés à Antoine ; et ceux-là encore avaient partagé son sort, ou, renonçant à des espérances quatre fois détruites en vingt ans, avaient abaissé leur orgueil devant la clémence du vainqueur.

Mais les révolutions provoquent presque toujours des complots. L'épée qu'on brise devient facilement un poignard, et quelques-uns de ceux que la victoire jette aux genoux du maître n'y restent que pour mieux marquer la place où ils devront frapper. L'expédition d'Égypte n'était pas encore achevée, quand Marcus Lepidus, fils du triumvir et neveu de Brutus par Junie sa mère, complota d'assassiner Octave à son retour et de rétablir la république. Mécène, qui commandait aux gardes de la ville, démêla aisément les projets mal combinés du jeune imprudent ; il épia ses menées avec une dissimulation profonde ; il l'enlaça de liens inaperçus, puis tout à coup, sans bruit ni tumulte, il le saisit et étouffa ce germe de nouveaux troubles¹. L'épouse du coupable, Servilie, se donna la mort en avalant des charbons ardents. Sa mère, accusée d'avoir encouragé ses desseins, fut traînée au tribunal du consul, et on vit le vieux Lépide, pour sauver sa femme, se jeter aux pieds du juge. Ce juge était un sénateur que le frère de Junie avait autrefois proscrit ; il pouvait s'en souvenir ; il eut le cœur assez haut pour être touché de si grandes vicissitudes. Maintenant d'ailleurs on pardonnait.

Cet attentat fut, sous Auguste la seule et véritablement la dernière protestation contre l'empire. Il y aura bien encore des complots : Cépion et Murena² en l'an 22 av. J. C. ; Egnatius Rufus, Plautius Rufus et L. Paulus, un peu plus tard ; enfin, en l'an 4 de notre ère, le trop célèbre Cinna, et à diverses époques d'obscures tentatives d'assassinat ; mais il est difficile de dire ce qu'il y avait, dans l'âme de ces hommes, d'ambition trompée ou de noble et farouche inspiration. A en juger par les anciens récits, ce n'était pas la part des généreux instincts qui était la plus forte.

¹ Le jeune Lépide envoyé à Octave en Asie y fut mis à mort. (Tite-Live, *Épitomé*, CXXXIII.)

² C'est ce Murena, beau-frère de Mécène, qu'Horace tâcha de ramener à de sages conseils par sa belle ode (II, X) où il lui vante le bonheur de la médiocrité, *l'aurea mediocritas*. Murena et ses complices, *condamnés par défaut à l'exil, furent égorgés peu de temps après*. (Dion, LIV, 1.) Le même auteur parle, pour l'an 4 de J. C., d'un complot formé par un petit-fils de Pompée, Cornelius Cinna, que Corneille a rendu fameux. (*Id.*, LV, 22.)

Décimé par vingt années de guerres et de déceptions, le parti républicain, pour le moment, n'existait plus, et du patriciat romain il ne restait que des gens qui tous pensaient ce qu'Asinius Pollion disait à Octave avant Actium : *Je serai le butin du vainqueur. La république !* s'écrie Tacite, *mais qui donc l'a vue ?* Pour en retrouver une faible et dernière image, il fallait remonter à travers les deux triumvirats et les fureurs de Clodius jusqu'aux premiers beaux jours de Cicéron, c'est-à-dire plus loin que l'espace d'une vie d'homme. La génération actuelle, née dans la guerre civile et les troubles, préférait un présent tranquille à ce passé dont elle ne connaissait que les douleurs¹.

Quand une société se transforme, ce sont en effet les partis extrêmes et violents qui occupent la scène ; les modérés s'éloignent et se taisent. Mais les premiers s'usent dans la lutte, en raison même de leur énergie et au profit des seconds, qui, l'œuvre de la force achevée, ressaisissent l'influence. Ces modérés remplissaient maintenant le sénat et les charges. Ils avaient la fortune, et ne demandaient pas le pouvoir, heureux qu'un autre en prit les ennuis et les dangers. Hommes nouveaux, créatures de tous les régimes, jetés dans le sénat par tous les ambitieux qui avaient eu l'autorité, ils étaient sans crédit sur le peuple qui ne les connaissait pas. Des anciens pères conscrits ils avaient bien le costume : ils n'en avaient ni la grande existence ni l'influence respectée². Pour beaucoup d'entre eux, le laticlave cachait mal la braie gauloise ou la saie ibérienne. Si encore on ne les avait recrutés que de braves soldats ! Mais qui ne trouvait-on pas sur ces sièges où Cinéas avait vu des rois ! Naguère afin de sauver la dignité du corps, trop souvent compromise, il avait fallu défendre qu'on appelât des sénateurs en justice pour cause de vol et de brigandage, et on avait arrêté les poursuites contre ceux qui étaient alors accusés³. Quant à les voir rivaliser avec les gladiateurs, ce n'était plus une nouveauté ; un d'eux combatta tout à l'heure dans l'arène pour la dédicace de la curie Julienne⁴.

Les chevaliers, occupés de la banque, du commerce, des impôts, ruinés par la guerre, enrichis par la paix et vieux alliés de César, étaient les soutiens naturels de l'ordre nouveau. Au-dessous d'eux, trois peuples romains : l'un qui courait la fortune sur la mer et dans les régions lointaines, l'autre qui la mendiait à Rome, le troisième qui s'élevait lentement dans les provinces, mais ne comptait pas encore. Le premier ne demandait que paix et sécurité ; le second que des jeux et des congiales. Ceux-là, vieillis dans les comptoirs ou sur les navires, occupés de chiffres, de denrées et de ruses pour tromper la douane et l'acheteur, rendus humbles et serviles par le commerce, que les vieilles lois n'honoraient pas, vivaient loin de Rome et s'accommodaient de tout ce qui les laissait à leur trafic et à leurs gains. Les autres formaient une masse nombreuse qui eût été à craindre, si l'on n'avait bien su que sa politique se bornait à être amusée et nourrie. Pendant les guerres civiles, on l'avait oubliée pour les soldats, qu'elle n'aime pas ; aussi bénit-elle le retour de la paix, qui, rendant les légions inutiles, la délivre de rivaux aussi habiles qu'elle-même à exploiter la faveur du prince.

Comme on dit que nos pères, après la Ligue, étaient affamés de voir un roi, les Romains appelaient un maître, car, depuis longtemps, un des principes qui font vivre les sociétés humaines, la sécurité, avait disparu. À Rome même, on volait,

¹ Tacite, *Annales*, I, 2.

² Suétone les appelle : *deformis et incondita turba* (*Octave*, 55).

³ Dion, XLIX, 45, en l'an de Rome 721, durant l'édilité d'Agrippa.

⁴ Dion, LI, 22.

on tuait en plein jour¹, et toutes les routes étaient, comme aux plus tristes temps des bandits italiens, infestées de brigands. Les *bravi* modernes ne prennent aux voyageurs que leur bourse, quand ceux-ci la donnent de bonne grâce ; leurs prédécesseurs prenaient le voyageur lui-même lorsqu'il était assez jeune pour faire un bon esclave ; et, comme on ne connaissait pas alors cette *aristocratie de la peau* qui protégea les blancs au nouveau monde, tous étaient exposés à de terribles vicissitudes. Un des premiers soins d'Octave sera de faire une guerre en règle à ces bandits et de minutieuses visites dans les ateliers d'esclaves pour délivrer les hommes libres qui y étaient retenus².

On voulait un maître qui donnât de l'ordre, on voulait surtout un maître qui dispensât à tous la fortune publique. Depuis cinquante ans, la propriété, en Italie, avait tant de fois changé de mains, enlevée aux uns, donnée aux autres, reprise encore, qu'elle avait, dans ces perturbations répétées, presque disparu. Car la guerre civile ruine deux fois le pays, en consommant la richesse déjà produite et en empêchant la production qui l'eût renouvelée. Sauf quelques hommes comme le Gaditain Balbus, assez riche pour léguer au peuple romain 25 deniers par tête ; comme le prudent Atticus, qui avait placé en domaines épirotes la plus grande partie de ses 10 millions de sesterces, sauf encore quelques héritiers des anciennes fortunes aristocratiques, oubliés par les proscriptions, ou quelques parvenus des guerres civiles, tous ces gens-là étaient pauvres, ruinés, mendiants. Il faudra qu'Auguste prête ou donne à tous³. Il perdra exprès au jeu pour faire à ceux qui ne savent pas encore tendre la main une gratification nécessaire. En une seule fois, il complétera le cens sénatorial à quatre-vingts sénateurs qui n'ont pas les 800.000 sesterces voulus par la loi⁴. Aujourd'hui c'est un édile qui abdique parce qu'il est trop pauvre⁵ ; demain ce seront des chevaliers que l'empereur verra se cacher dans la foule et n'oser prendre aux jeux leur place réservée, de peur que des créanciers impatients ne viennent les y saisir. Singulier spectacle que cet homme qui paye pour qu'on accepte les honneurs qu'il donne ! qui paye pour avoir un sénat, un ordre équestre, des magistrats ! C'est une universelle misère : lui seul est riche⁶.

¹ Voyez le dialogue de Varron, *de Re rust.*, I, 69. L'auteur, pour clore l'entretien, suppose l'assassinat, en plein jour et en pleine rue, du gardien du temple de Tellus, où les amis s'étaient réunis. Le calme avec lequel Varron raconte ce meurtre prouve que c'était un des incidents les plus ordinaires à Rome. *Nous nous en allâmes*, dit-il, *plus émus du malheur de l'homme qu'étonnés du fait, quam admirantes id Romæ factum.*

² Suétone, *Tiberius*, 8. Octave se vante d'avoir rendu à leurs maîtres, pour être suppliciés, trente mille esclaves fugitifs. (*Monument d'Ancyre*, n° 23.)

³ Suétone, *Octave*, 41.

⁴ Dion, LV, 13.

⁵ Dion, XLVIII, 53 ; LI, 2 ; LIV, 10. On ne veut plus être sénateur, dit-il (LIV, 26).

⁶ Suétone, *Octave*, 40. Voyez, dans Sénèque (*de Benef.*, III, 27), une anecdote sur ce sénateur Rufus, si lâche et si avide. En voyant ce qu'une crise politique cause de misère dans nos sociétés modernes, on comprendra ce que vingt années de guerres civiles devaient en produire dans les sociétés antiques, qui avaient si peu de capital, et où ce faible capital était en bien peu de temps consommé ou détruit. Dans l'antiquité, l'homme ne s'était encore approprié d'autre agent naturel que le sol. En économie rurale, il avait fait de grands progrès pour la domestication des animaux et l'acclimatation des plantes, mais il n'avait guère d'autres outils que ses bras et possédait fort peu de machines, de sorte qu'il y avait un labeur immense et peu de produits : c'est là ce qui légitimait l'esclavage aux yeux des hommes les plus graves. Tant que la paix durait ou qu'il ne fallait subvenir qu'aux nécessités de la guerre extérieure ; le travail ordinaire, tout en faisant une énorme consommation d'hommes, suffisait. Mais quand la guerre était partout, elle commençait d'abord par désorganiser l'esclavage ; les esclaves désertant en foule, le travail s'arrêtait, la production était suspendue, et, comme cette société vivait au jour le jour, sans capital accumulé, la misère devenait promptement épouvantable.

On refusera les honneurs, parce que les magistratures restent onéreuses, comme sous la république, et n'offriront plus en compensation les profits que Verrès y trouvait. On les refusera encore parce que le maître lui-même donnera le ton de la modération et du désintéressement. Comme lui, on affectera de vouloir se soustraire au fardeau des affaires publiques. *Personne*, écrit Dion Cassius (LIV, 26), *ne veut entrer au sénat* ; et les fils de sénateurs refusant les places de vigintivirs, qu'on leur réservait, il faudra ouvrir ces dignités aux membres de l'ordre équestre. Mécène, L. Proculéius, son beau-frère, Salluste, autre ami d'Auguste et petit-neveu de l'historien, resteront simples chevaliers¹ ; Horace, tribun légionnaire à vingt ans, ne sera jamais que scribe du trésor et écrira sa dernière épître pour se vanter de n'avoir pas eu d'ambition.

Le repos et le plaisir, cette vie molle, élégante, doucement occupée de petites choses, que chantait si bien le poète de Tibur : plus de tribune, plus de luttes ardentes, plus de ces paroles qui étaient des poignards ; la paix, le silence ; qu'un seul veille, agisse pour tous, à l'unique condition que les provinces, jadis le patrimoine de quelques familles, redeviendront par lui le patrimoine véritable du peuple romain, tel est maintenant le vœu général. Depuis quelques années, Octave l'entendait, et, aux signes de lassitude universelle, il avait compris que la violence avait fait son temps, que l'heure de la modération était venue. Cette intelligence fit sa force, car les hommes, même les plus grands, ne le deviennent qu'à la condition d'arriver à propos et de faire servir les circonstances à leur fortune. Après avoir été le chef des plus violents, Octave s'était fait peu à peu celui des modérés. On voit dans le triumvir et l'empereur deux hommes différents : c'est le même. Octave n'était pas cruel par nature, mais par position. Jeté avant vingt ans au milieu des plus difficiles affaires, sans que personne voulût le prendre au sérieux, il appela la sévérité sur son jeune visage, et sa main, à peine assez forte pour tenir une épée, signa fermement la liste des proscriptions. Alors il fallut bien croire à son énergie, à sa puissance et cesser de le traiter en enfant. Dans cette voie de sang, on ne s'arrête guère ; il s'arrêta cependant au moment où il eût peut-être tout perdu, s'il eût continué ; de sorte qu'il eut le rare bonheur de suffire à deux époques différentes d'une révolution. C'est qu'il eut toujours devant les yeux l'image de César étendu sanglant aux pieds de la statue de Pompée, pour avoir affiché trop haut son mépris des hommes et refusé de compter avec, leurs faiblesses. Ce souvenir avait appris au fils de la grande victime qu'on peut bien prendre impunément la liberté publique, qui est le bien de tous, parce qu'il y a des temps où les passions des uns, l'indifférence des autres, la peur du plus grand nombre, font bon marché du précieux héritage, mais qu'il est prudent de respecter ce qui est plus cher à chacun, la vanité et cette secrète fierté qui fait survivre l'homme au citoyen.

César avait violemment saisi le pouvoir ; Octave, à qui ces allures héroïques ne vont point le déposera après l'avoir conquis, pour le recevoir modeste ment des mains débiles auxquelles il feindra de le remettre. Il jouera jusqu'au bout ce rôle de désintéressement, en se cachant derrière d'anciens titres et de vieilles institutions, d'où toute force est sortie, mais dont la forme subsiste, innovant le moins possible, garantissant le présent, mais ne préparant rien pour l'avenir ; de sorte que l'empire, à l'exemple de son fondateur, vivra au jour le jour, sans souci

¹ Tacite, *Annales*, III, 30. L'an 21 av. J.-C. on ne trouva pas de questeurs pour les provinces sénatoriales, de même pour le tribunat quelques années plus tard. En l'an 13, Auguste fut obligé de retenir ou de rappeler de force dans le sénat des membres qui ne voulaient plus d'un titre inutile.

du lendemain, au milieu de convulsions perpétuelles, qui ne troubleront pas nécessairement les provinces, mais qui feront du palais une arène sanglante.

Octave s'était aidé et s'aidera encore de deux hommes dont le nom, par sine justice peu ordinaire, est resté uni au sien, de Mécène et d'Agrippa. C'était durant son séjour à Apollonie qu'il s'était lié avec eux ; et, quoi qu'on ait dit de son esprit soupçonneux et cruel, il conserva toujours, dans ses diverses fortunes, les deux amis de sa jeunesse. Le premier, Mécène, plus âgé que lui de quelques années, descendait d'une illustre famille d'Étrurie¹. Mais, ministre d'un gouvernement qui n'allait tenir aucun compte de la naissance, il se moquait lui-même de sa noblesse, tout en laissant Horace chanter son origine royale. Sa fortune le mettait dans l'ordre équestre ; il n'en voulut pas sortir. H. Vipsanius Agrippa, au contraire, était né d'une obscure maison, la même année qu'Octave, en 65, quand Cicéron gouvernait Rome avec des discours. Il se trouvait près du jeune César au moirent où arriva en Épire la nouvelle des ides de mars, et il fut de ceux qui le décidèrent à réclamer son dangereux héritage. On dirait que les dieux, pour terminer la lente agonie de la république, avaient réuni toutes les bonnes qualités de la vieille race latine dans ce fondateur de la monarchie : esprit net, mais sans éclat, travailleur infatigable, rude en ses manières², parlant peu, agissant beaucoup, propre à la guerre comme aux affaires civiles, et réussissant dans toutes ses entreprises, parce qu'il y mettait l'intelligence qui prépare le succès et l'énergie qui l'assure. Si le dévouement de tels hommes est, honorable pour celui qui sut l'inspirer, jamais amitié ne fut plus utile. Pour conduire une négociation difficile, pour jeter la discorde parmi des adversaires, ou rallier des mécontents, pour endormir la haine ou raffermir les amitiés chancelantes, enfin pour connaître les hommes et savoir les conduire, nul n'égalait Mécène ; pour commander et combattre, nul ne valait Agrippa. Les traités de Brindes et de Tarente, les mariages politiques d'Octave avec Scribonia, d'Antoine avec Octavie et l'avortement du complot de Lépide, voilà les titres de Mécène ; la soumission des Gaules, la défaite de Sextus et la victoire d'Actium sont ceux d'Agrippa. Ces deux hommes ont fait la moitié de la fortune d'Auguste.

Leurs services seront grands encore, mais différents. Mécène, qui a tarit aidé son maître par sa dextérité à tourner les écueils durant la tourmente, arrivé au port, s'assoit et se repose. Il s'efface et se tient loin des honneurs ; il laisse Agrippa gérer avec Auguste le consulat et la censure, administrer, bâtir des temples et des aqueducs, fonder des villes et des chemins militaires, parcourir sans cesse l'empire, et porter partout, en tout, son activité et sa lucide intelligence. Pour lui, il reste à Rome : il fait de petits vers ; il écoute Horace et Varius ; il donne de fins soupers où les parfums ruissent ; et Auguste, qui volontiers plaisante, l'appelle l'homme au style et aux cheveux trempés d'huile. Cependant son rôle n'est pas moins sérieux : à sa table, les conversions s'opèrent, les courages farouches s'adouciennent, les vertus austères fondent au souffle du plaisir ; là on apprend toutes les joies de la paix, l'indolence, la volupté ; là surtout on oublie, et on appelle insensés ceux qui n'oublient pas. Mécène tient maison ouverte d'esprit et de mollesse, et c'est chez lui, au terme d'un joyeux festin, entre une ode épicurienne d'Horace et une élégie de Propertius, que la liberté abdique en se consolant avec quelque épigramme de Domitius Marsus, que l'amphitryon lui-même applaudit.

¹ Les Cilnius. (Horace, *Carmina*, I, I ; *Satires*, I, VI.) Sur les faiblesses de Mécène, dont je n'ai pas à m'occuper ici, voyez Sénèque, *de Prov.*, 3 ; *de Benef.*, IV, 36, et *Lettres*, 19, 92, 106, 114.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 9.

Après les deux grands ministres, on voit autour d'Octave la froide et sévère figure d'Antistius Labéon, républicain inflexible, et pourtant, dans la science du droit, novateur ; Ateius Capiton, moins fier, et, comme lui, chef d'école ; Valerius Messala Corvinus, qu'Octave venait de prendre pour collègue dans le consulat ; Statilius Taurus, homme nouveau comme Agrippa, mais aussi homme de mérite, qui allait doter la ville de son premier amphithéâtre en pierre, comme pour dire aux Romains que leur nouveau maître ne voulait pas qu'il y eût de relâche à leurs plaisirs ; Salluste, le fils adoptif de l'historien, et Cocceius, et Dellius, et *les autres amis des premières entrées* : tous recrutés dans le camp ennemi, conquis par la clémence¹.

Messala Corvinus, proscrit par les triumvirs comme complice du meurtre de César, avait, à la première journée de Philippes, pris le camp d'Octave et infligé au jeune triumvir cette défaite qui lui valut tant de sarcasmes. Octave n'oublia jamais celui qui l'avait si bien battu. Quand Messala, sauvé après Philippes par Antoine, quitta ce chef insensé, Octave le combla d'honneurs, lui confia les plus importantes affaires et lui laissa vanter en toute liberté, même devant lui, les vertus de *son cher Brutus*. C'était un de ces hommes complets que produisent les époques agitées : grand orateur, au jugement de Quintilien, vanté par Sénèque comme un des écrivains les plus purs ; excellent général, bon administrateur et meilleur citoyen, car il défendit la république sans violence et le pouvoir sans servilité. Un autre sénateur, L. Sestius, conservait pieusement l'image et le souvenir du tyrannicide, ce qui ne l'empêchera pas d'arriver au consulat. Octave, qui voulait paraître continuer la république et honorer toutes ses gloires, se gardait bien d'interdire ce respect inoffensif pour le dernier républicain. Tite-Live, l'éloquent historien des hauts faits de l'aristocratie romaine et des beaux jours de la liberté, en sera quitte pour un surnom. blême un fils d'affranchi pouvait rappeler impunément à l'ancien triumvir qu'il avait combattu contre lui ; le poète se hâtait, il est vrai, d'ajouter qu'il avait été aussi un des premiers à fuir :

.... *Relicta non bene parmula.*

Mais Octave n'avait pas imposé à Horace cet aveu sans honneur. A Milan, il respecta une statue de Brutus ; il appela Cicéron, qu'il avait tué, un bon citoyen, et il chercha à effacer ses remords en nommant consul et augure le fils de la victime, bien que celui-ci eût pour principal mérite de disputer à Torquatus *Triconge* la réputation du plus grand buveur de Rome.

La poésie, naguère hostile avec Catulle, désarmait, comme la politique. Si Tibulle, que la guerre avait vite effrayé, boudait encore Octave, il ne chantait plus que l'amour, à l'exemple de Properce, et Tite-Live, Virgile, Horace, glorieux représentants de l'histoire, de l'épopée et de la poésie lyrique, servaient les desseins du fondateur de l'empire en célébrant la grandeur de Rome ou les destinées promises aux descendants d'Iuile.

Auprès du vainqueur d'Actium, je trouve encore un ancien ami et serviteur habile de César, Asinius Pollion, le protecteur de Virgile et, malgré les éloquentes conseils d'Horace, l'historien des guerres civiles. Il avait autrefois juré à Cicéron de combattre jusqu'à la mort pour la liberté². Convaincu que cette liberté n'était plus possible, il avait accepté un maître, mais sans empressement ni bassesse, et, contre le despotisme, il s'était réfugié dans le culte des lettres et

¹ Sénèque, *de Clementia*, I, 10 1.

² Cicéron, *ad Familiares*, X, 51.

l'indépendance de l'esprit. Octave estimait plus qu'il n'aimait ce grave personnage.

Munatius Plancus avait moins honorablement traversé ces temps difficiles. Lieutenant de César, puis ami de ses assassins, il était passé aux triumvirs, auxquels il abandonna son frère. A Alexandrie, bouffon d'Antoine, qu'à Lyon il avait appelé un infâme brigand, il était encore venu le dénoncer à Rome. En lui se résumaient toutes les trahisons ; mais un homme si consciencieusement dévoué au plus fort, et qui tenait école ouverte d'adulation¹, était trop utile pour n'être pas employé. Octave, qui négligeait Pollion, comblera Plancus d'honneurs, afin de bien montrer à tous quelle est maintenant la route de la fortune. Le chantre de Tibur l'appelle un sage, mais cette sagesse d'Horace est celle qu'épouvantait le nom seul de l'indomptable Caton, *atrocem animum Catonis*.

J'insiste sur ces deux personnages, parce qu'ils sont les représentants des deux fractions du sénat et de la noblesse : la première, résignée, cependant fière encore, mais peu nombreuse ; la seconde, qui s'accroîtra chaque jour, allant à Octave pour arriver par lui aux dignités, aux richesses et aux honneurs promis à la servilité².

A côté de ces hommes, il faut une place pour une femme, la première qui, dans le monde romain, ait fait sentir son influence dans les affaires politiques. Je veux parler de Livie. L'empire qu'elle avait pris sur son mari était discret et légitime. Auguste éprouvera plus d'une fois la sûreté de son jugement et l'excellence de ses conseils. Impérieuse avec ses fils, avec ses brus, elle sera pour son époux douce, complaisante, et l'empereur pourra donner en exemple, aux matrones qu'il voudra ramener aux mœurs antiques, la tenue toujours très digne et la chasteté sévère de celle qui, dans son palais, continuait la tradition de Tanaquil la fileuse³. Elle était fort belle : *C'est Vénus pour les traits*, dit Ovide, *et Junon pour les mœurs* ; ses bustes ne démentent pas les éloges du poète que Tacite répète. Elle avait eu de Claudius Néron, son premier mari, deux fils, Tibère et Drusus, mais elle n'en donna point à l'empereur. Si Julie, fille d'Auguste et de Seribonia, devait scandaliser Rome et la cour par ses désordres, la charmante Antonia, la femme aimante et toujours aimée de Drusus, sa mère Octavie, dont jamais un soupçon n'effleura la chaste réputation, et la petite-fille d'Auguste, cette noble Agrippine, que l'empire tout entier honora pour ses vertus, feront revivre dans la maison impériale les vieilles mœurs sabinnes.

Nous venons d'examiner attentivement chacun des rouages dont se composait l'immense machine, comme Montaigne appelait la Rome impériale. Résumons cette longue étude en quelques propositions générales dont nous ferons autant

¹ Voyez, dans Sénèque, *Quæst. natur.*, lib. IV, in præfat., sa théorie de la flatterie ; il l'analyse et en donne les règles. C'était le programme des nouvelles mœurs publiques.

² Tacite, *Annales*, I, 2.

³ Suétone, *Octave*, 71, 84 ; Dion, LYIII, 2 ; Sénèque, *de Clem.*, I, 9. Caligula appelait Livie un Ulysse en femme, *Ulysses stolatum* (Suétone, *Caius*, 23) ; mais, pour Sénèque (*Consol. ad Marc.*, 4), elle était *feminant opinionis suæ custodem diligentissam*. Macrobe la montre (*Saturnales*, II, V) toujours entourée de graves personnages, et Tacite dit (V, 1) : *Sanctitate domus priscum ad morem, vomis ultra quam antiquis feminis probatum, mater impotens, uxor facilis*. Auguste ne portait d'autres vêtements que ceux qu'avaient tissés sa femme et sa fille (Suétone, *Octave*, 74). Ovide dit (*Pont.*, III, 1, 117) :

Quæ Veneris formant, mores Junonis habendo....

Nous pourrions douter de la sincérité du poète, mais Octave la prit à Néron, dit Tacite, *cupidine formæ* (*Ann.*, V, 1).

de questions auxquelles l'empire devra répondre, autant de problèmes qu'il sera tenu de résoudre, puisque la république les lui aura légués.

De l'Euphrate à la Manche et des Alpes à l'Atlas, nous avons trouvé une autorité souveraine, celle du peuple romain, et, sous cette unité extérieure, une infinie variété de lois de mœurs, de religions et de franchises locales. L'empire romain est fait ; mais il n'y a pas encore de nation romaine. Les empereurs sauront-ils en faire une ? En tous ces pays, la république a renversé, sauf en quelques points, les gouvernements indigènes. L'empire sera donc obligé d'administrer à leur place. Fera-t-il bonne police, et *la Paix Romaine*, que les peuples appellent de leurs vœux, sera-t-elle garantie par de prévoyantes institutions ?

Autour de cette immense domination, nous avons vu des peuples barbares, quelques-uns braves et turbulents, mal divisés, d'autres corrompus, tous faibles ; nul indice par conséquent, à cette heure, d'un danger sérieux. Cependant, puisque les Romains ont détruit les forces militaires de leurs sujets, ils sont tenus de défendre ceux qu'ils ont désarmés et qui les payent ; pour cette protection nécessaire, il leur faudra recourir à une nouveauté redoutable, l'établissement d'une armée permanente. Cette armée aura-t-elle l'esprit de discipline et celui de sacrifice, l'amour du pays et le respect de la loi civile ?

Le droit de commander implique encore d'autres devoirs.

Rome occupe toute la partie civilisée de l'ancien monde et elle dispose des forces que donnent l'intelligence, l'organisation sociale et la richesse. La Rome nouvelle usera-t-elle de ces forces pour augmenter l'activité du foyer où s'est allumé le flambeau qui éclaire le monde, pour en rendre la chaleur plus douce, la lumière plus éclatante, en un mot pour conserver, accroître et purifier la civilisation ancienne dont le dépôt se trouve remis en ses mains ?

Enfin l'histoire du dernier siècle de la république a prouvé la nécessité de l'empire, voilà l'excuse d'Octave. Sera-t-il capable de l'organiser ? C'est là que nous attendons Auguste pour dire s'il a mérité sa fortune.

FIN DU TROISIÈME TOME